JOURNAL ASIATIQUE,

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES, D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS

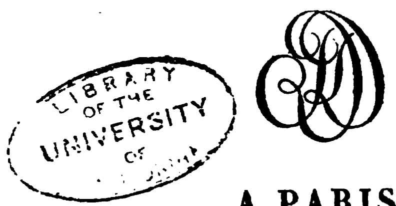
A l'Histoire, à la Philosophie, aux Sciences, à la Littérature et aux langues des Peuples Orientaux;

Rédigé par MM. Chézy, — Coquebert de Montbret, — Degérando, — Fauriel, — Garcin de Tassy, — Grangeret de Lagrange, — Hase, — Klaproth, — Raoul-Rochette, — Abel-Rémusat, — Saint-Martin, — — Silvestre de Sacy, — et autres Académiciens et Professeurs français et étrangers;

ET PUBLIÉ

PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

TOME IV.



A PARIS,

CHEZ DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS,

Imp.-Libraires, Propriétaires du Journal Asiatique,

Rue Saint-Louis, No. 46, au Marais.

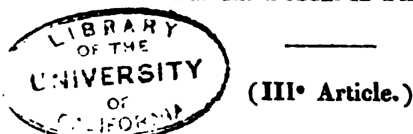
1824.

(Janvier 1824.)

JOURNAL ASIATIQUE.

DE L'ÉDUCATION CHEZ LES CHINOIS,

Par M. Fulgence Fresnel.



(IIIe Article.)

De la composition suivant les rhéteurs chinois.

Il y a trois genres de composition sur lesquels on examine les candidats littéraires dans les concours institués à la Chine; ce sont: 1° le *Wen-tchang* ou beau style; 2° la poésie; 3° et les *tsè*, plans ou projets relatifs à des matières politiques ou administratives. Ces projets doivent offrir la solution de questions telles que celles-ci: « Comment doit-on réprimer des brigands ou des pirates? » — « Comment peut-on prévenir des inondations locales? etc. »

De ces trois genres de composition, le *Wen-tchang* est considéré comme le plus important. Dans les morceaux de cette espèce on a égard aux sentimens et au style. Des opinions hétérodoxes ou nouvelles, habillées du style le plus éblouissant, seraient rejetées à l'examen aussi bien que des sentimens approuvés qui seraient écrits dans un mauvais style. Le *Wen-tchang* est toujours l'amplification d'un texte pris dans

les livres sacrés des Chinois, c'est-à-dire, dans les *Sse-chou* ou les cinq kings. J'emploie ici l'épithète de *sacrés* en parlant de ces livres, pour donner au lecteur une idée juste de la vénération dont ils sont l'objet et de l'autorité dont ils jouissent, l'épithète de *classiques* ne dirait pas assez.

Il y a de petits ouvrages où les règles de la composition sont expliquées de diverses manières, mais surtout par des exemples, à l'usage des jeunes gens qui étudient, dans la vue d'embrasser la profession littéraire ou plutôt de remplir des fonctions civiles dans l'état. Un seul petit volume, intitulé *Thsou-hio-ming-king* (le clair miroir de l'étudiant), contient l'analyse suivante des essais de *Wen-tchang*.

1. La première partie du travail consiste à *fendre, ouvrir le sujet proposé*, ce que l'auteur explique ainsi: « Ouvrir le sens au sujet, de la même manière qu'on ouvre en le brisant, un objet matériel pour voir ce qu'il renferme. » A cet effet, il est nécessaire de bien observer (en supposant que l'on ait un chapitre à *ouvrir*) sur quel paragraphe de ce chapitre, sur quelle phrase de ce paragraphe et sur quel mot de cette phrase on doit insister de préférence, saisir ensuite ce qu'il y a d'essentiel dans l'idée première, et l'*ouvrir*. Cette opération par laquelle on *entre en matière* doit être concise et non diffuse, élégante et non vulgaire : elle doit aller droit au but et non pas se répandre comme un fleuve débordé.

Il y a différens modes d'entrer en matière, 1° on peut annoncer le sujet *explicitement;* 2° *implicitement*

comme au moyen d'une allusion ; 3° par la citation du texte pris dans son entier ; 4° par la citation partielle de ce même texte ; 5° on peut présenter d'abord l'idée principale et appeler ensuite l'attention sur les mots du sujet proposé ; 6° on peut procéder d'une manière inverse, c'est-à-dire, commencer par attaquer la *surface* ou l'enveloppe verbale du sujet, et ensuite s'emparer du fond ou de l'idée principale ; 7° on peut poser d'abord la question, puis la résoudre ; 8° enfin, on peut présenter la solution de la question comme un théorème et ensuite le démontrer. Ces règles et les suivantes se nomment *kiouè*.

2. La seconde partie du travail consiste à *reprendre son sujet*, c'est-à-dire à revenir sur l'idée qu'on n'a encore exposée qu'imparfaitement et à l'expliquer.

Quand le début est régulier (*tching*), c'est-à-dire quand il présente l'idée principale d'une manière directe, alors la phrase suivante qui constitue la seconde partie du travail doit être oppositive ou inverse dans la forme. Si au contraire on a débuté sous une forme oppositive, il faut présenter la même idée dans la seconde phrase sous la forme régulière et directe, etc.

3. La troisième partie est *le commencement de la discussion* du sujet proposé. C'est ici que le *Wen-tchang* ou la composition proprement dite entre en carrière, et qu'il faut entamer la discussion de son sujet, avec assez d'art et de précision pour que celui qui n'a encore lu qu'une phrase voie aussitôt de quoi il s'agit. Il faut cependant alors user de réserve et

prendre bien garde de tout dire dès l'abord ; mais il en faut dire assez et seulement assez, pour que le lecteur saisisse la tendance de l'ouvrage. C'est d'après ce principe qu'on exige que, dans les mémoires adressés à l'empereur, une ou deux lignes, écrites au commencement, expriment l'objet général du mémoire.

4. Vient ensuite la *ramification* ou *division*. Le premier mot indique que la division dont il s'agit ici est une distinction de choses connexes dont il ne faut pas rompre l'enchaînement. Cette quatrième partie s'appelle la grande clef du *Wen-tchang*. Elle lie naturellement la discussion préliminaire, dont nous venons de parler, à la discussion plus complète qui lui succède. Lorsque cette ramification est bien conçue, elle est exempte à la fois d'*incohérence* et d'*identité*.

5. La *transition* est la partie de la composition par laquelle l'écrivain passe d'une idée à une autre. Dans tous les sujets qui présentent deux faces différentes, il faut quelques mots pour passer de la considération de la première à celle de la seconde.

6. La *division centrale* est la partie consacrée à la discussion régulière et directe du sujet considérée dans la forme. Cette discussion doit procéder sur deux *colonnes*, c'est-à-dire sous une forme symétrique ou antithétique. Les doubles *colonnes* ou le parallélisme requis dans le *Wen-tchang*, sont appelées par les Chinois le *nerf du style*. Si le sujet se divise naturellement en deux idées, chacune d'elles constituera une *colonne*. S'il n'en renferme qu'une, la double considération du *fond* et de la *forme* servira de base aux

deux *colonnes*. Les rhéteurs chinois disent qu'une *colonne* cachée vaut mieux qu'une *colonne* apparente.

Les méthodes d'amplification indiquées par notre auteur sont de diverses espèces. La première consiste à *emprunter une chemise*, c'est-à-dire à revêtir son sujet d'une idée qui s'y rapporte exactement. La seconde méthode est celle de la *réflexion mutuelle*; elle consiste à rapprocher d'un sujet donné un autre sujet qui jette du jour sur le premier en même tems qu'il en reçoit. Une troisième méthode est de suivre, dans ses conséquences, la proposition inverse de celle que l'on veut établir pour rentrer ensuite dans celle-ci. Il y en a encore d'autres que je passe sous silence.

7. La *conclusion* doit offrir le développement de la dernière partie du jugement exprimé dans la *division centrale*. On peut conclure la discussion de plusieurs manières, soit en tirant une dernière conséquence de ce que l'on a précédemment établi, soit en faisant voir toute la portée de son sujet, soit en excitant l'admiration, soit en résumant la discussion première, soit en appelant les faits à l'appui du raisonnement, ou le raisonnement à l'appui des faits, soit en rapprochant la proposition directe de la proposition inverse, soit en combinant toutes les idées de la thèse, soit en les complétant, soit enfin en préparant ce qui va suivre. Dans tous les cas, et quel que soit le parti qu'on prenne, il faut prendre garde de se répéter.

8. La dernière partie du travail s'appelle en chinois le *nœud* de la composition. Elle se compose d'un

petit nombre de phrases, que l'on peut comparer à des cordons servant à rassembler les différentes parties du sujet, pour en former un tout et les nouer ensemble.

Telles sont les huit parties, dans lesquelles l'auteur de l'ouvrage cité divise les compositions de l'espèce nommée *Wen-tchang*. On peut les réduire à quatre :

Ki-kou. — L'exorde.

Tchoung-kou. — La division centrale.

Mo-kou. — La conclusion ou le morceau final.

Kie-kou. — Le nœud.

Les compositions où l'on n'a pas égard à ces divisions se nomment *san-tso*, ou *san-touan*. Elles ne renferment que l'exorde, la discussion du sujet et la conclusion.

Explication de deux termes techniques.

Tchhouan, tour. L'excellence d'une composition est tout entière dans les *tours d'expression*. Les Chinois comparent les effets variés, produits par les tours heureux, à ceux que l'on observe au milieu des montagnes renommées pour la beauté de leurs sites, où l'horison change d'un instant à l'autre, et présente à chaque *détour* une nouvelle scène aux yeux du voyageur.

Fan, opposition. Quand on a un jugement à exprimer la forme adversative est souvent regardée comme plus énergique que la forme directe. Les écrivains de l'antiquité appelés *Tsi-sse* (*auteurs politiques*), sont pleins

de ce genre de figure, et l'on dit à la Chine qu'il n'y a rien de plus nerveux que leurs écrits. Or, ces auteurs ne disaient pas : « Si vous ne faites ainsi vous ne gagnerez point. » Mais bien : « Si vous ne faites ainsi vous souffrirez. » Dans le *Lun-iu*, au lieu de dire simplement : « *Kouan-chi* ne sait pas les rites ; » l'auteur a dit : « Si *Kouan-chi* sait les rites, qui est-ce qui ne les sait pas? »

VIE DE BOUDDHA

D'APRÈS LES LIVRES MONGOLS (1).

Aucune autre religion, excepté celle de Jésus-Christ, n'a autant contribué à rendre les hommes meilleurs, que celle de *Bouddha*. Originaire de l'Hindoustân, elle s'est répandue dans la plus grande partie de l'Asie. Sa domination s'étend depuis les sources de l'Indus jusqu'à l'Océan pacifique et même jusqu'au Japon. Les farouches nomades de l'Asie centrale ont été changés par elle en hommes doux et vertueux, et son influence bienfaisante s'est fait ressentir jusque dans la Sibérie méridionale.

Comme toutes les croyances qui tirent leur origine de l'Inde, le *Bouddhisme* est fondé sur le grand principe, « que l'univers n'est animé que d'un même es-

---

(1) Cette vie de *Bouddha*, traduite de l'allemand, est tirée de l'*Asia Polyglotta* de M. Klaproth. Voyez cet ouvrage, page 385.

prit, individualisé sous d'innombrables formes, par la matière qui n'existe que dans l'illusion. »

Bouddha apparut comme réformateur de la religion dominante de l'Inde. Il rejeta les *Vedas*, les sacrifices sanglans et la distinction des castes. Du reste, les principes philosophiques de sa doctrine sont les mêmes que ceux qui se retrouvent dans les autres branches de la religion des Hindous.

Bouddha est regardé par les Brahmes comme la neuvième incarnation de *Vichnou*. Les Mongols l'appellent *Chakia-mouni* (1), c'est-à-dire le pieux pénitent de la maison de *Chakia*, et ordinairement *Chigemouni* et *Bourkhan-bakchi* (l'instituteur divin). Ils lui donnent aussi le nom de *Chakia-ün arslan* ou *lion de Chakia*; c'est la traduction du sanskrit *Chakia sinha*. Ses autres noms et titres honorifiques en sanskrit, tibetain, mandchou, mongol et chinois, ont été donnés par M. Abel-Rémusat dans les *Mines de l'Orient* (2).

Dans une chronologie mongole, traduite par *J. Jaehrig* et publiée par Pallas (3), on lit : « Depuis la conception du *Bourkhan-Chakia-mouni*, » qui eut lieu le 15e jour du dernier mois d'été d'une » année du *mouton-terrestre* (choroï khoïn), on » compte jusqu'à la présente année du *mouton-terrestre* 2640 ans (et non pas 2649 comme on le lit

---

(1) Les Kalmuks prononcent ordinairement *Chaktcha-mouni*.

(2) Tome. III, page 183.

(3) *Sammlung historischer Nachrichten ueber die Mongolischen Völkerschaften*, volume II, page 11.

» dans Pallas). — Depuis la naissance de son incar-
» nation dans l'année du *singe de fer* (temur metchin)
» 2639 ans se sont écoulés. » — Cette chronologie a été composée en 1679 de notre ère, qui est une année du *mouton-terrestre*, ou la 56e d'un cycle sexagénaire; elle met donc la naissance de *Bouddha* en l'an 961 avant Jésus-Christ. Ce calcul se rapproche de celui des Chinois qui font naître *Foe* ou *Bouddha* à la 51e année (*kiay yn*) du XXVIIe cycle de soixante, qui correspond à l'an 1027 avant Jésus-Christ, qui fut la 46e du roi *Tchao-wang* des *Tcheou*. D'après *Kaempfer* les Japonais adoptent le même calcul. Cependant, la grande Encyclopédie japonaise (1), diffère d'eux en mettant la naissance de *Foe* au 8e jour de la quatrième lune de la 24e année de *Tchao-wang*, ou en 1029, et sa mort au 5e de la seconde lune de la 52e année de *Mou-wang*, c'est-à-dire en l'an 960 avant notre ère.

Ma-touan-lin, auteur chinois du XIIe siècle, qui a composé l'excellente bibliothèque historique, intitulée *Wen-hian-thoung-khao*, donne deux dates pour l'époque de la naissance de *Bouddha*; la première est l'an 1027 avant Jésus-Christ, et la seconde est la 9e année du règne de *Tchoung-wang* des *Tcheou*, qui tombe en l'an 668 avant Jésus-Christ.

Abd-allah Beidhawy, auteur persan, qui nous a laissé une histoire générale, intitulée *Enfilade des perles de l'histoire*, donne dans la huitième section de

(1) *Wo-han-san-thsai-thou-hoei*, XIV, pag. 21, recto.

cet ouvrage une chronologie des rois de la Chine (*Khatai*) d'après *Khodja Raschid*. Il y place la naissance de *Bouddha* sous le règne du 134ᵉ empereur chinois جی وانک *Djei-wang* (Tchao-wang) en disant :

در عهد این پادشاه شکمونی برخان که اقوام هند و کشمیر و تبت و ختای و تنکقوت و ایغور اورا پیغمبر میدانند و جمله متابعت او میکنند در وجود آمد و در بیست و چهارم سال اوازهٔ دعوت پادشاهی او بختای رسید و شکمونی برخان را هفتاد و هشت سال عمر بود و از ابتداء ولادت او تا این زمان که سنه سبع عشر و سبعمایه هجریست مدت دو هزار و سیصد و سی و نه سالست ٭

« Dans le tems de ce roi naquit *Chigemouni-Bour-*
» *khan*, qui est regardé comme un prophète par les
» peuples de l'Inde, de Kichmir, du Tibet, du Khatai,
» du Tangout et d'Igour, et dont les sectateurs ont ré-
» pandu la croyance avec beaucoup de zèle. La pre-
» mière nouvelle de lui, arriva au *Khatai* (en Chine),
» dans la 24ᵉ année du roi mentionné. *Chigemouni-*
» *Bourkhan* atteignit l'âge de soixante-dix-huit ans.
» Depuis sa naissance jusqu'au moment actuel, ou
» jusqu'à la 717ᵉ année de l'hégire (1317 de Jésus-
» Christ), 2339 ans se sont écoulés. »—*Abd-allah-Beidhawy* place donc la naissance de *Bouddha* en 1022 avant Jésus-Christ.

Les *Bouddhistes* des différens pays de l'Asie méri-

dionale diffèrent sur l'époque de la naissance du fondateur de leur croyance. Les Peguans la placent en 638 avant notre ère. M. *J. Davy* (1) nous apprend que les Cingalais l'appellent *Boudhou*, et qu'ils le font naître en l'an 619 avant Jésus-Christ. Ils disent que dans l'époque (*Maha kalpa*) actuelle du monde, cinq *boudhou*, ou sauveurs divins du genre humain, doivent paraître. *Gooutama Boudhou* est le quatrième d'entre eux et le dernier qui ait paru, de sorte qu'il n'en reste plus qu'un seul qui doit venir; c'est *Nitrè Boudhou* (le *Maitari* des Mongols). Si l'on excepte la différence dans la chronologie, leurs traditions sont conformes à celles qui se sont conservées chez les Mongols.

Les Siamois placent la mort de *Bouddha* en 744 avant Jésus-Christ; ils commencent à cette époque leur *sonkrad* ou chronologie religieuse.

Abou'lfazel, ministre du grand-mogol *Akbar*, prétend dans son *Ayin Akbari*, que 2962 ans se sont écoulés depuis la naissance de *Bouddha* jusqu'à la 40ᵉ année du règne de son souverain. Par ce calcul l'événement en question aurait eu lieu 1366 ans avant l'ère chrétienne.

Le *Bagwad Amrita*, ouvrage sanskrit, cité par W. Jones, met l'apparition du législateur indien en l'an 1002 du *Kali-youga*, ou 2099 ans avant Jésus-Christ. — Ceci paraît être une erreur.

Toutes ces dates diffèrent considérablement; ce-

(1) *Account of the interior of Ceylon*. London, 1821, in-4°.

pendant il paraît que celle des Chinois, qui place la naissance de *Bouddha* en 1027 avant notre ère, mérite le plus de confiance, parce qu'elle correspond avec la chronologie des successeurs de ce législateur, conservée dans les livres chinois (1).

Les livres mongols divisent l'histoire de *Bouddha* en douze époques principales, savoir :

1. Son origine de l'empire des dieux.

2. Sa conception divine dans le sein d'une mère mortelle.

3. Sa naissance.

4. Sa croissance et ses progrès dans la sagesse.

5. Son mariage et sa splendeur royale.

6. Sa retraite du monde.

7. Sa vie d'ermite.

8. Son apparition sous le figuier, où, après avoir accompli ses pénitences, il est reconnu pour le saint par excellence.

9. Le commencement de sa prédication dans le temple de *Warnachi* (Benares), où avaient vécu les premiers instituteurs du genre humain.

10. La victoire remportée sur les six chefs des *ters*, ou adorateurs du feu.

11. La fin de sa carrière terrestre.

12. La sépulture de son corps.

A l'époque de la naissance de *Chakia-mouni*, le puissant royaume de *Magada* existait dans le *Bahar* mé-

---

(1) Voyez à ce sujet un article très-intéressant inséré par M. Abel Rémusat dans le *Journal des Savans*, 1821, page 6.

ridional; toutes les provinces situées sur le Gange lui étaient soumises. Comme aujourd'hui, les Brahmes (*Birman* en Mongol), formaient alors la première caste parmi les Hindous. Une de leurs principales races était celle de *Chakia* (ou *Chaktcha*). Elle se composait de cinq cents familles. *Soudadani* (Saodouaodani) (1), roi de *Magada*, était de cette race. Il fesait résidence dans la ville de *Khober-chara*. Il épousa *Maha-mai* (Maha-maya), qui, quoique vierge, conçut par l'influence divine, un fils, le 15 du dernier mois d'été, et le mit au monde le 15 du second mois du printems de l'année suivante, à *Lum-ba*, maison de plaisance royale. Elle l'avait donc porté pendant dix mois dans son chaste sein. Pendant qu'elle se divertissait avec ses compagnes dans le jardin, elle sentit sa prochaine délivrance, s'appuya contre un arbre, et donna sans douleur le jour à un fils, qui était une incarnation divine. A la naissance, elle prit l'enfant sous le bras droit, sans lui laisser toucher la terre, et le remit à un roi, né aussi d'une incarnation d'*Esroun tèngri* (en sanskrit *Brahma*), qui le soigna et qui l'enveloppa d'une étoffe précieuse. Un autre roi, né comme incarnation de *Khourmousta tèngri* (en sanskrit *Indra*), baptisa l'enfant avec l'eau divine, et lui donna le nom d'*Arda chidhi*.

Dans la race de *Chakia* on observait l'ancienne

(1) Ce mot signifie celui qui *mange proprement*. Les Chinois l'ont traduit par *Thsing-fan-wang*. La mère de *Bouddha* est nommée chez eux *Moye*.

coutume de porter les mâles nouveaux nés dans un lieu sacré, entouré de rochers, pour les présenter à une image divine. A cette occasion, le peuple y célébra des mystères religieux. Le petit *Arda-chidhi* arriva accompagné par les grands du royaume, et pendant qu'il adorait l'image divine, cette image s'inclina devant lui. Alors les spectateurs furent convaincus que l'enfant était un être miraculeux, et prédirent qu'il surpasserait en sainteté toutes les incarnations précédentes. Tout le monde l'adora en le saluant du titre de *dieu des dieux* (en sanskrit *devati deva*, et en mongol *tèngrün-tèngri*). Ses gouverneurs et instituteurs mêmes lui montraient toujours cette vénération qu'on doit à une incarnation de la divinité. Trente-cinq vierges étaient chargées de l'amuser par leur musique, sept le baignaient tous les jours, sept l'habillaient, sept le berçaient, sept étaient chargées de le tenir propre, et sept l'amusaient.

Lorsque *Arda-chidhi* eut atteint l'âge de dix ans, on lui donna le sage *Ba bourenou bakchi* pour précepteur. Celui-ci lui enseigna la poésie, le dessin, la musique, la médecine et les sciences mathématiques. Le prince montra une extrême facilité pour toutes ces sciences, et devint en peu de tems si habile, qu'il proposa à son maître des problèmes que celui-ci était incapable de résoudre; *Arda-chidhi* les lui expliqua. Il demanda à apprendre toutes les langues, comme instrument indispensable pour répandre la véritable religion parmi les peuples de l'univers. *Ba bourenou bakchi* ne connaissait que les idiomes et les alphabets

de l'Inde, et son élève, qui avait déjà fait des progrès étonnans, lui apprit cinquante langues étrangères, avec leurs caractères particuliers. Son désir d'apprendre n'avait pas de bornes, et il ne pensait qu'à augmenter ses connaissances.

Arda-chidhi surpassait en beauté tout le genre humain. Quand il se promenait seul à l'ombre des figuiers et des orangers, le peuple se réunissait en foule pour admirer ses trente-deux *similitudes* en beauté (*lakchan*), et ses quatre-vingts appas (*naïrak*). Chacun était ravi de pouvoir s'approcher de lui, de l'adorer et de lui présenter des fleurs magnifiques, des joyaux et des bijoux en or et en pierreries. Arrivé à l'âge de puberté ses parens voulurent le marier. On sonda ses inclinations; mais il refusa toujours de prendre une femme. Cette résolution consterna tout le monde, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on parvint à lui faire changer d'idée. Il céda sous la condition qu'on lui trouverait une vierge parfaite, possédant les trente-deux vertus et perfections principales.

Par là il espérait d'éviter le mariage, parce qu'il ne croyait pas qu'on pût trouver une femme aussi accomplie. Cependant on fit dans tout le royaume des recherches si actives, qu'on parvint à la fin à découvrir une princesse de la race de *Chakia*, qui possédait toutes les qualités requises. *Dewa-dath*, un oncle et ennemi d'*Arda-chidhi*, avait aussi recherché la même beauté. Le père fit en conséquence des difficultés, et déclara qu'il ne la donnerait pour épouse qu'à celui qui mériterait réellement la préférence. *Dewa-dath*

était si inférieur à son neveu sous tous les rapports que celui-ci remporta le prix. A l'époque de son mariage, *Bouddha* avait vingt ans. Il vécut avec son épouse dans la meilleure union, et engendra l'année suivante un fils qui reçut le nom de *Rakholi*. Plus tard il eut encore une fille.

Quoique *Arda-chidhi*, pour se conformer à la volonté de son père et de la famille royale, eût consenti à cette alliance, son esprit était toujours occupé de la contemplation de la divinité. Il renonça à toute occupation mondaine, et dirigea plus particulièrement ses observations sur la dépravation du genre humain. Sa pitié compatissante était à chaque instant offensée par la misère de ses semblables, elle lui fit haïr la splendeur de la royauté. C'est avec des sentimens douloureux, qu'il déclara que les quatre degrés de la misère humaine, savoir : les *peines de la naissance*, *de la vieillesse*, *de la maladie* et *de la mort*, détruisaient pour lui tous les plaisirs de la vie, parce qu'elles étaient inévitables, et que nul homme ne pouvait y remédier. Voyant un jour une femme dans les douleurs de l'enfantement, des vieillards dans l'état de la plus grande faiblesse, des malades réduits à la dernière extrémité par la douleur, et des mourans entourés de leurs amis attristés, il demanda à son principal gouverneur *Chari* ce que cela signifiait, et si ces personnes étaient les seules qui fussent assujetties à ces calamités. *Chari* lui répondit, que non-seulement ceux-ci, mais tous les hommes étaient soumis à de pareilles misères, mais que lui-même encourait de semblables dangers. — *Arda-*

chidhi continua à demander : Comment supporterai-je tant de peines, et quel est le meilleur moyen pour échapper à un pareil danger? *Chari* reprit : Nul homme ne peut l'éviter, tous y sont assujettis, si la force et l'exercice de la foi ne les en délivre et ne les en préserve. Depuis ce tems, *Arda-chidhi* prit la résolution de renoncer à son épouse et aux vanités mondaines. Il communiqua cette résolution à sa femme et à ses parens; tous furent consternés. Son père le pria instamment de ne point l'abandonner, étant son fils unique, et les parens craignirent que l'empire et le trône ne restassent par là sans souverain. On lui représenta qu'en administrant les affaires pendant le règne de son père, il pourrait de même mener une vie pieuse; mais tout ce qu'on lui dit pour le faire renoncer à son idée fut vain, et redoubla son zèle. On s'épuisa en conjectures sur l'inclination particulière du prince; les uns l'appellaient une folie; d'autres croyaient en entrevoir l'origine, dans un mécontentement contre son épouse, ou dans une passion nouvelle et plus forte pour une autre femme. Son père, le roi *Soudadani*, le fit surveiller dans le palais, et lui donna une garde considérable, entièrement composée de membres de la race de *Chakia*. On proclama dans tout le royaume une ordonnance qui défendit aux grands de recevoir le prince chez eux, s'il arrivait sans être attendu, parce qu'il avait déclaré que, malgré les précautions de ses gardes, il s'échapperait du palais. *Arda-chidhi* fit en présence de son frère et de toute la cour, la déclaration sui-

vante : « Adieu mon père, je vais entrer dans l'état » de pénitent, je renonce donc à vous, à l'empire, à » mon épouse et à mon fils chéri, j'ai des raisons » suffisantes pour suivre ma vocation. Ne m'empêchez » point de l'accomplir, c'est un devoir sacré pour moi. » Après ces paroles, il embrassa son père en versant des larmes, et le pria de lui pardonner, ne pouvant changer sa résolution. Plusieurs jeunes gens de sa famille se décidèrent alors à lui procurer un cheval et à l'accompagner ouvertement; mais la vigilance de ses gardiens empêcha toujours l'exécution de ce projet. Enfin, *Khourmousta tèngri* (Indra), le même qui l'avait baptisé, lui amena un cheval sellé, sur lequel il échappa du palais et quitta sa résidence.

On apprit bientôt qu'il s'était rendu dans le royaume d'*Oudipa*, aux bords de la rivière *Narasara*. Il y vivait avec ses disciples, qui ne l'avaient jamais quitté. Son lit était un endroit pavé, et couvert de la sainte herbe de *Goucha*. Sa vie d'ermite commença le 8e jour du premier mois d'été de l'année *Dongnan*. Il se donna lui-même l'ordination sacerdotale, coupa ses cheveux, se revêtit de l'habit propre à son nouvel état. C'est alors qu'on fonda *la place sainte du dépouillement de tout ornement*.

Arda-chidhi changea son nom en celui de *Goodam* (c'est-à-dire *gardien des vaches*). Pendant six ans il resta dans la solitude et en contemplation continuelle. Quelques-uns de ses disciples, qui étaient ses proches parens, le servirent pendant ce tems. Sa nourriture était celle de tous les ermites indiens; il ne vécut que

de grains, de chardons, de miel, de figues et d'autres fruits; encore il en usa le moins possible pour ne point être interrompu dans ses méditations sur la nature divine. Cette vie austère l'affaiblit considérablement.

Goodam reçut beaucoup de visites de ses amis qui prirent le plus grand intérêt à sa persévérance. Il poussa l'humilité si loin qu'il ne permit à aucun d'eux de l'assister ou de le servir dans la moindre des choses. Une brahmine, sa proche parente, lui porta souvent de l'herbe *goucha* pour renouveler sa couche; ce qu'il ne permit qu'avec difficulté. Il céda à la fin aux prières qu'on lui adressa pour lui faire changer sa manière de se nourrir; car il permit que la famille de *Chakia* fit conduire dans son voisinage un troupeau de cinq cents vaches, dont le lait était destiné à lui et à ses compagnons. *Goodam*, qui peu avant avait affligé ses amis par son grand affaiblissement, se remit si bien par l'usage du lait, que, selon l'expression de l'original mongol, il ressembla bientôt *à une enclume polie et dorée.*

Pendant que ce saint était dans le désert, il eut les visites les plus singulières. *Khâkho-Mansou*, le prince des grands singes, habitué à son voisinage, vint souvent le voir accompagné de sa suite. Voyant que l'on portait souvent à *Goodam* des présens consistant en mets et en boisson, il recueillit des gauffres de miel des abeilles sauvages et des figues, et les présenta un soir au saint pour son repas. Celui-ci les arrosa, selon sa coutume, avec de l'eau bénite et en

mangea. Ravi de joie, le prince des singes fesait des sauts extraordinaires, de sorte qu'il tomba par mégarde dans un puits qui se trouva derrière lui et se se noya. En mémoire de cet accident, on y fonda *la place sainte des alimens offerts par le singe*.

Dewa-dath, l'oncle de *Goodam*, lui fit ressentir de nouveau sa haine, en conduisant dans son voisinage un éléphant dompté, auquel il fit boire une si grande quantité de vin de cocos, qu'il assouvit totalement sa soif. Alors il attacha aux défenses de l'éléphant deux sabres tranchants, et lâcha l'animal ivre près de *Goodam*, croyant que sa rage tournerait contre l'ermite; mais celui-ci ne fit que lever les cinq doigts de sa main, que l'éléphant le prit pour un lion et s'apaisa. Cet événement donna occasion à la fondation de *la place sainte de l'éléphant furibond et dompté*.

Quelque tems après, *Goodam* se retira dans un endroit encore plus solitaire et sauvage. Il n'y fut accompagné que de deux de ses disciples, dont l'un était le fils de son premier précepteur *Chari*, l'autre se nomma *Molon-Toïn*. Ici deux de ses antagonistes se présentèrent, *Labaï-Eriktou* et *Ousoun-debèltou*. Ils lui demandèrent avec une modestie affectée : « *Goodam*, quelle est ta croyance? qui est ton instituteur et de qui as-tu reçu l'ordination sacerdotale? » *Goodam* leur répondit : « Je suis saint par mon propre mérite. Qu'ai-je à faire avec d'autres précepteurs? La reliion m'a pénétré. Si vous voulez d'autres réponses, adressez-vous à mes deux disciples, ils vous instruiront. » Alors une dispute violente s'éleva

entre eux, et les deux adversaires furent vaincus. Pour preuve qu'ils avaient perdu le champ de bataille, ils se levèrent et étendirent un tapis en invitant leurs vainqueurs à s'asseoir.

Malgré la renommée de sa sainteté, *Goodam* avait bien des tentations à souffrir. Quatre belles et jeunes sœurs furent saisies d'une convoitise extrême. A la demande de leur frère, d'où leur venait cette extravagance, elles répondirent qu'elles étaient amoureuses de *Goodam*, et qu'elles voulaient se servir de tous leurs charmes pour le rendre favorable à leurs désirs. Elles se présentèrent devant lui déshabillées et dans leur beauté naturelle. Par un regard sévère, le saint leur témoigna sa fermeté inébranlable. Par une chiquenaude il les rendit honteuses comme une vieille femme. Dans leur rage impudique, elles lui avaient demandé « qui est, ô *Goodam*, le témoin menteur qui » ose attester que les vertus de tous les saints antérieurs, » se sont concentrées en toi. » *Goodam*, en colère, leur répondit en donnant un coup avec la main par terre : « Voilà mon témoin ! » Dans le même moment apparut *Okün-tèngri*, le génie tutélaire de la terre, disant à haute voix : « C'est moi qui suis le témoin de la vérité. » Aussitôt les filles impudiques se jetèrent par terre, et adorèrent *Goodam* par la confession suivante de leur croyance : « Face parfaite et pure, sagesse » plus précieuse que l'or, majesté impénétrable ! » honneur et adoration à toi, source de la foi des trois » époques du monde. » C'est alors qu'on consacra *la place sainte de la victoire remportée sur la séduction de l'impudicité.* (*La suite au prochain Cahier.*)

Analyse et extrait du DÉVI MAHATMYAM, *fragmens du* MARKANDÉYA POURANA.

L'OUVRAGE dont nous offrons ici un extrait, est un fragment célèbre du *Markandéya Pourana*, connu sous le nom de *Tchandi*, *Tchandika* (1); et plus ordinairement sous celui de *Dévi mahatmyam* (la grandeur de *Dévi*).

Ce morceau a eu les mêmes honneurs que le *Bhagavat Guita*; on l'a séparé du *Pourana*, dont il fesait partie, et quelquefois même on l'a considéré comme un poème à part, dont on reculait l'antiquité au-delà de l'époque où durent être composés le *Ramayan* et le *Mahabharat*.

Il nous est tout à fait impossible de fixer la date de cette composition; toutefois elle paraît fort ancienne; et M. de Chézy, auquel personne ne contestera le droit de décider en pareille matière, a cru reconnaître dans le style cette couleur d'antiquité qui caractérise les lois de *Menou*. Pour nous, jusqu'à ce que des preuves irrécusables en aient fixé la date d'une manière certaine, nous nous contenterons de faire connaître cet ouvrage par la traduction de quelques morceaux et l'analyse complette des sujets qui y sont traités (2).

(1) Noms donnés à *Dévi*, après sa victoire sur le démon *Tchanda*.

(2) Le *Tchandika* n'est encore connu que par l'analyse succincte, mais exacte, que MM. Hamilton et Langlès en ont donnée. *Cat. des Man. sansc.*, p. 54 et suiv.

Chant I. Un roi, nommé *Souratha* (1), vaincu par de puissans ennemis, trahi par ses sujets, s'enfuit dans une forêt où il rencontre un *veisya* et un brahmane. Le roi et le *veisya* proposent au brahmane des questions que celui-ci essaie de résoudre en leur racontant l'histoire de *Dévi*. Il leur dit qu'à la fin d'un *kalpa*, pendant que *Vichnou* dormait étendu sur le serpent *Seccha*, deux géans, nommés *Keitabha* et *Madhou*, cherchèrent à détrôner *Brahma*. Celui-ci, du haut du Lotus, où il était assis, appelle à son secours *Devi*, qui lui apparaît et réveille *Vichnou*. Le dieu attaque les géans, qui, frappés de terreur par *Dévi*, tombent et périssent sous ses coups.

Chant II. Jadis un démon, nommé *Mahicha*, détrôna les dieux et les chassa du ciel. Les vaincus se présentèrent devant *Vichnou*, qui, à la nouvelle de leur défaite, pousse un grand cri et fait retentir sa conque. A ce bruit, *Sivá* apparaît. — Description du corps de la déesse, dont chacun des dieux compose une partie. — Énumération de ses divers attributs. La déesse s'avance au-devant de *Mahicha*. Combat et défaite du démon.

Chant III. A la vue de son armée en déroute, *Mahicha* se précipite sur les troupes de la déesse et y porte un instant le trouble. *Dévi* lui lance une chaîne dans les replis de laquelle elle le serre fortement. Le démon échappe à sa prise en changeant de forme; il devient lion, puis homme, puis éléphant, enfin il

(1) L'histoire de *Souratha* se trouve encore dans la deuxième section du *Brahma Veivartika Pourana*. *Voy. Cat. des Man.*, pag. 39.

reprend sa forme première et est tué par *Dévi* qui lui tranche la tête.

Chant IV. *Sacra* et les autres dieux chantent un hymne en l'honneur de la déesse.

Chant V. Deux nouveaux démons, vainqueurs des dieux, reparaissent sur la scène. Les dieux se rassemblent autour de l'*Himavat*, où *Devi* avait placé son séjour, et, dans un hymne très-long, ils implorent son appui. Un des démons, *Soumbha*, qui a vu la déesse, envoie un ambassadeur lui faire des propositions de mariage. La déesse le refuse.

Chant VI. *Soumbha* furieux appelle *Dhoumra lotchana*, autre démon, et lui ordonne de s'emparer de la déesse. — Combat. Le démon est tué. *Soumbha* appelle à son secours *Tchanda* et *Mounda*.

Chant VII. *Tchanda* et *Mounda* attaquent *Dévi*; victoire de la déesse qui coupe la tête des démons.

Chant VIII. *Soumbha* se prépare de nouveau au combat, les forces (*Sacti*) de *Brahma*, *Isa*, *Kartika*, *Vichnou*, *Indra*, s'incarnent et arrivent au secours de *Dévi*. Lutte de *Ractavidja* et de la déesse; mort du démon.

Chant IX. *Soumbha* appelle *Nisoumbha*, son frère, à son secours; celui-ci est tué et son armée mise en fuite par la déesse.

Chant X. *Soumbha* furieux de tant de défaites, crie à la déesse : « Ne t'enorgueillis pas, ô *Dévi*, de tes » succès; tu triomphes, mais tu n'es pas seule, et » d'autres que toi ont part à ta victoire. » La déesse répond : « Je suis seule dans le monde; quelle autre

» que moi existe dans l'univers? Regarde, et vois » ces forces diverses rentrer en mon sein. » A ces mots les forces des dieux sont absorbées par *Dévi*, et la déesse reste seule en face de l'*Asour*. « Me voilà » seule, s'écrie-t-elle, avance et combats. » Une lutte terrible s'engage. Enfin la déesse renverse e démon et le perce de son glaive.

Chant XI. Les dieux sous la conduite d'*Agni* chantent un hymne en l'honneur de la déesse. Satisfaite de leurs éloges, elle leur promet qu'elle exaucera leurs vœux. Les dieux demandent la paix pour les trois mondes. *Dévi* la leur promet et prédit en même tems ses apparitions futures.

Chant XII. *Dévi* énumère les récompenses promises à ceux qui observent religieusement son culte.

Chant XIII. Le brahmane a fini son récit. Le roi, touché de la grandeur de la déesse, se livre avec le *veisya* à la contemplation de sa gloire; ils prient et méditent pendant trois ans. Au bout de ce tems, la déesse leur apparaît, et leur ordonne d'exprimer ce qu'ils désirent. Le roi souhaite de recouvrer son royaume, et, après sa mort, de renaître pour ne plus mourir. Le *veisya* demande la science. La déesse leur promet l'accomplissement de leur vœu, et annonce au roi qu'il renaîtra dans la famille du saint *Viwaswata*, sous le nom du Menou *Savarni*. *Dévi* disparaît.

Tel est le sujet du *Tchandika*, poème d'un grand intérêt mythologique, mais dans lequel des répétitions continuelles et des détails d'une incroyable bizarrerie

rebuttent souvent le lecteur. Tout, dans cette composition singulière, porte l'empreinte du culte barbare de *Sivá*. Les combats surtout offrent des scènes affreuses, quelquefois même dégoûtantes. Il nous suffira de citer (chant VIII) la lutte de la déesse avec *Ractavidja*, démon dont le sang, comme une semence féconde, enfantait de nouveaux *Asours*, dès qu'il touchait la terre. La déesse, pour le vaincre, ordonne à *Kali* de boire le sang qui coule de ses blessures; accablé de traits, le démon tombe sur la terre, privé du sang qui fesait sa force.

Le morceau suivant forme en quelque sorte l'exposition. Je me suis fait un devoir de traduire avec la plus scrupuleuse exactitude. Outre le texte imprimé aux Indes en caractères *Dévanagari*, j'ai pu consulter un manuscrit que M. Chézy a eu la complaisance de mettre à ma disposition. Je suis heureux de pouvoir lui témoigner publiquement la reconnaissance que m'inspirent les bontés qu'il a pour moi.

CHANT PREMIER.

Markandéya parle.

Je chante *Savarni* de la famille du soleil, celui qu'on appelle le huitième *Menou*, je chante sa naissance, quand, à la voix de *Mahamaya*, ce glorieux descendant du soleil, ce favori des cieux parut pour commander à un *Manwantara*.

Sous l'empire du *Menou Swarotchicha*, vivait un roi nommé *Souratha* de la famille du soleil. Il gouver-

naît ses sujets comme ses propres enfans ; mais des hommes forts sur la terre et qui ne tremblaient pas à la vue d'un glaive s'élevèrent contre lui. Ce roi, au sceptre puissant, leur livra bataille ; mais ses injustes ennemis le vainquirent dans le combat ; car ils ne tremblaient pas à la vue d'un glaive. Battu par ces hommes redoutables, *Souratha* se retira dans la ville qui commandait à ses états ; mais de lâches et trop puissans ministres, abusant de sa faiblesse, là, dans sa ville même, lui enlevèrent ses richesses et son pouvoir. Vaincu et dépouillé de sa puissance, il s'enfuit couvert d'une peau de bête, et, montant sur un cheval, il gagna seul une forêt impraticable. Là il vit une retraite habitée par un chef de brahmanes ; des animaux apprivoisés erraient à l'entour, au milieu des *Mounis* et de leurs disciples. Le roi s'avança peu à peu, et, salué par le brahmane qui lui offrait l'hospitalité, il s'arrêta dans sa paisible demeure. Cependant des pensées orgueilleuses s'élevaient dans son ame. Eh quoi, disait-il, cette ville où si long-tems régnèrent mes aïeux, je l'abandonne donc aujourd'hui ! Mes sujets coupables y gouvernent par la justice ou la violence ! Je ne sais ; mais le ministre qui m'a trahi, semblable à l'éléphant furieux, n'a pas encore perdu sa férocité. Cependant, esclave de mon ennemi, quel bonheur sera le sien ?... Ceux que jadis j'ai comblés de faveurs, de richesses, de plaisirs, vont maintenant jurer à de nouveaux maîtres une fidélité éternelle. Et ce trésor que j'ai amassé au prix de tant de peines, épuisé par la prodigalité, il s'évanouira

bientôt en de folles dépenses ! Telles étaient les pensées qui l'occupaient, quand auprès de la demeure du brahmane, il voit un *veisya*. Qui es-tu, lui dit le roi ? et quel motif t'amène en ce lieu ? quel malheur a répandu sur tes traits cette sombre tristesse ? Ainsi parlait le roi, et ses paroles étaient affectueuses; le *veisya* l'entendit, et le saluant avec reconnaissance, il lui répondit en ces termes :

LE VEISYA PARLE.

Je suis un *veisya*, je me nomme *Samadi*. Né dans une famille riche; j'ai été abandonné de mes femmes et de mes enfans. Leur avide cupidité m'a dépouillé de mes richesses, et seul, privé de mes femmes, de mes enfans, des parens en qui j'avais mis ma confiance, dans mon malheur, je me suis retiré dans la forêt. Là, je ne vois plus mes fils; je ne sais si mes femmes et mes enfans sont vertueux ou coupables. Et cependant sont-ils heureux ? dois-je apprendre leur bonheur ou leur infortune ? Mes fils ! que font-ils ? criminels ou vertueux, quel est leur sort ?

LE ROI PARLE.

Eh quoi ! privé de tes richesses par des fils et des femmes coupables, quel lien d'affection peut encore t'attacher à eux ?

LE VEISYA PARLE.

Seigneur, il est bien vrai; mais que faire ? Mon ame outragée ne saurait se résoudre à la haine. Les cruels ! ils m'ont repoussé ! ils ont sacrifié à la soif des

richesses, l'amour qu'ils devaient à un père, à un époux, à un parent! et cependant je les aime toujours. Je connais mon erreur, et n'en puis concevoir la cause. D'où vient que ces perfides parens ont encore mon affection? Mon ame est partagée entre la tendresse et la haine; et cependant pourquoi mon cœur me refuse-t-il l'indignation et la colère?

MARKANDÉYA PARLE.

Ainsi réunis, le *veisya Samadi* et le prince le plus vertueux des hommes, s'approchèrent du brahmane, après lui avoir rendu les honneurs qui lui étaient dus, ils s'assirent et s'entretinrent ainsi avec lui.

LE ROI PARLE.

Seigneur, une chose m'embarrasse, explique-la moi. D'où me vient dans mon infortune cette hauteur superbe qui se révolte contre toute pensée d'abaissement, comme si la royauté m'entourait de toute sa puissance? Mon ame connaît sa faiblesse et cependant s'y livre comme si elle l'ignorait. Et ce *veisya*, trahi par ses fils, par ses femmes, abandonné de ses esclaves et de ses parens, il les aime cependant encore! Tous deux, un grand malheur nous accable; tous deux nous sommes coupables, et nous connaissons l'objet de notre faute : notre ame est en proie à l'égoïsme.

Quel est donc, ô le plus sage des hommes, cette erreur d'une ame qui connaît sa folie? Explique-moi ce qui nous aveugle tous deux et nous fait illusion. »

Après ce dialogue qui sert d'introduction au poème,

le brahmane cherche à répondre aux questions du roi. « C'est *Dévi*, lui dit-il, qui répand le trouble en » ton ame ; c'est *Mahamaya*, la mère des illusions, » dont ce monde créé est incessamment le jouet. » Telle est la suite d'idées qui conduit le poète à raconter l'apparition de la déesse et sa victoire sur les *Asours*.

BURNOUF *fils*.

Sur l'Histoire Ottomane du prince Cantemir.

IL y a peu de livres qui aient joui d'une réputation moins méritée, et qui l'aient conservé plus long-tems que l'histoire ottomane du prince Cantemir. Elle a toujours tenu le premier rang parmi les ouvrages qui ont usurpé jusqu'à présent en Europe le nom d'histoire ottomane, et elle a fait jusqu'ici autorité en tout ce qui concerne les événemens historiques, les mœurs et la langue des Turcs. Ce n'est pas seulement en Russie, où l'auteur a écrit, qu'il a passé jusqu'ici pour un oracle, mais aussi en Allemagne, en France, et même en Angleterre, où malgré les doutes bien fondés, élevés par Gibbon (1), Sir William Jones l'a

---

(1) The author is guilty of strange blunders in oriental history: but he was conversant with the language the annals and the institutions of the Turcs. Cantemir draws his materials from the *synopsis of Larissa*, dedicated in the year 1696 to sultan Mustafa.

Gibbon's *History of the decline and fale of the roman Empire*. VI, note 41.

vanté comme un excellent auteur (1), qui avait inséré dans son histoire la substance de celle de Saad-eddin.

Il est vrai que le jugement de *W. Jones*, mis en balance avec celui de *Gibbon* en matière d'histoire turque, est de peu de valeur, et que son éloge devient très-suspect, quand on sait que, d'une centaine d'histoires ottomanes écrites en turc, et d'une autre centaine d'ouvrages turcs, qui renferment des matériaux pour cette histoire, *W. Jones* en connaissait à peine une douzaine sur lesquels il exprime son opinion dans son *Discours préliminaire à un essai d'une histoire des Turcs*. On devrait cependant croire que son jugement était mieux fondé pour ce qui regarde les con-

(1) This elegant work Saad-eddin's *Tadj-et-Tevarikh*, has been translated in to Italian by a very able interpreter of the eastern languages, and the *excellent* prince Cantemir has inserted the substance of it in his history of the Turks. The history of the Turks by prince Cantemir far surpasses in authority and method every work on the same subject in any European dialect. He was educated at Constantinople and acquainted from his earliest youth, with the genius and manners of the Turks, and as he was eminently skilled in the Arabic, Persian and Turkish languages, he was enabled to draw its knowledge of their affairs from the fountain-head; nothing is asserted in it that has the apparence of falshood, nor any essential thing omitted that has the least colour of truth. — Après avoir continué une page entière ces éloges, sir W. Jones les finit, en disant : « It is almost needless to say after this just *encomium* thas Cantemir's history rendres the compillations of *Knolles* and Rycaut entirely usuless. »

S. W. Jones *prefatory discourse to an essay on the history of the Turks*. Appendix A, to the memoirs of the life, writings and correspondence of S. W. Jones, by L. Teignmouth. London, 1806. p. 495-498 et 586.

naissances du prince Cantemir dans les langues arabe, persane et turque, dans lesquelles, d'après l'énoncé de W. Jones, il était si *éminemment savant*. Avant de mettre le fond de cette assertion dans tout son jour, en montrant, par quelques exemples, que le prince Cantemir, au lieu d'être *éminemment savant*, était *éminemment ignorant* en arabe et en persan; nous dirons deux mots encore sur la note de Gibbon, qui, d'ailleurs, fournit en d'autres endroits des preuves des étranges bévues historiques commises par Cantemir. « J'ignore, dit Gibbon au commencement de cette note, si les Turcs ont eu des écrivains plus anciens que Mahomet II, et je ne puis aller au-delà d'une maigre chronique (*Annales turcici ad annum* 1550), traduite par Jean Gaultier, et publiée par Léunclavius (*ad calcem Laonic. Chalcond*).» Il est d'abord bon de savoir que les Turcs ont eu non-seulement des jurisconsultes et des poètes, un demi-siècle avant Mohammed II, mais même des historiens, comme par exemple *Yahya*, l'arrière-petit-fils d'*Aaschik-pacha* (1).

(1) Hadji-khalfa dit, dans son *Dictionnaire Bibliographique*, que ce livre et celui d'*Edris* ne se trouvaient plus de son tems, parce que des historiens postérieurs avaient fondu ces ouvrages dans les leurs. D'après cette assertion et après vingt années de recherches inutiles sur les marchés et dans les bibliothèques de Constantinople, pour trouver l'histoire de l'arrière petit-fils d'*Aaschik-pacha*, je soupçonnais que le manuscrit 101, qui porte le nom d'histoire d'*Aaschik-pacha* à la Bibliothèque royale de Paris, était d'autant plus apocryphe, qu'*Aaschik-pacha*, qui vivait sous Ourkhan, n'a jamais écrit d'histoire. Mon doute a été confirmé par M. le baron Silv. de Sacy,

Des histoires classiques, nommément celles de *Neschri* et *d'Edris* sous Bayazid II, celle du fils de *Kemal-pacha*, et plusieurs autres sur les événemens du règne de Sélim I, rédigées par l'ordre de ce sultan, ont été écrites avant la chronique citée par Gibbon, composée sous le règne de Souleïman I, surnommé le Grand, et non pas sous Souleïman II. Gibbon n'eut pas dit qu'il ne pouvait aller au-delà de la chronique publiée par Gaultier, s'il avait su que l'histoire dont Léunclavius a fait usage dans son *Histoire musulmane*, sous le nom du manuscrit de *Hanniwald*, tra-

---

qui, sur ma prière, a eu la bonté de me donner une notice de ce manuscrit; d'après laquelle il paraît être ou la chronique de *Ben Djemali* (publiée par Gaultier et Léunclavius), ou bien un abrégé de cette chronique. Ce n'est qu'après vingt années de recherches que j'ai réussi à compléter mon exemplaire d'*Edris*, le seul que je sache qui existe en chrétienté. Pendant mon séjour à Constantinople, en 1804, j'ai trouvé par hasard un bel exemplaire du premier volume dépareillé de la traduction turque, pour le prix de 20 ducats. Toutes mes commissions données depuis, pour trouver un exemplaire complet ayant été infructueuses, j'ai dû me résoudre à faire copier ce qui me manquait à Constantinople, pour le prix énorme de 25 piastres par cahier, de sorte que les trois règnes de Bayazid, Mohammed Ier et Mourad II, me sont revenus à 50 ducats. Le copiste était à la fin du règne de Mourad II, lorsque, grâce aux recherches infatigables de M. de Raab, interprète d'Autriche à Constantinople, j'ai trouvé le dernier volume de l'original persan, contenant les deux derniers règnes, qui forment un gros *in-folio*, au prix modique de 12 ducats. Autant a coûté la continuation persane, faite par le fils de l'auteur, qui va jusqu'à l'avénement de Mustapha II, et que M. de Raab m'a trouvée, en cherchant l'ouvrage du père; de cette sorte, l'ouvrage entier, avec la continuation, me revient à 109 ducats.

duit par le Drogueman Mourad, n'est autre chose que le *Djihan-numa* de *Neschri*. Il ne pouvait connaître l'ouvrage classique d'*Edris*, nommé *Hecht bihicht*, écrit en persan, et embrassant l'histoire des huit premiers sultans : (Osman, Ourkhan, Mourad I, Bayazid I, Mohammed I, Mourad II, Mohammed II, Bayazid II) ouvrage si rare, qu'il ne se trouve que dans une ou deux des principales bibliothèques de Constantinople, et si précieux, qu'à peine en trouve-t-on un exemplaire pour cent ducats.

Les histoires anciennes de l'arrière-petit-fils d'*Aaschik-pacha*, de *Neschri* et de *Mewlana Edris*, ont été fondues dans le *Tadj-el-tewarikh*, c'est-à-dire *la Couronne des Histoires*, écrite par *Saad-eddin*, le précepteur et l'historiographe du sultan Mourad III, par ordre de ce sultan. Sir W. Jones, confondant Saad-eddin le *mufti*, auteur de la *Couronne des Histoires*, avec *Saadi-Efendi*, se trompe d'abord en disant que Cantemir avait inséré la substance de l'ouvrage du premier dans le sien. *Saad-eddin* vivait sous Mourad III, à la fin du XVIe siècle, et *Saadi*, sous Moustafa II, à la fin du XVIIe; le premier est l'auteur d'une histoire étendue de l'empire ottoman, le second d'un abrégé. C'est de cet abrégé et non pas de l'ouvrage de *Saad-eddin*, que s'est servi Cantemir. Les exemples que nous allons citer pourront suffire, pour donner une idée de la défectuosité de l'ouvrage de Cantemir.

Cantemir ignore tout-à-fait le siége de Constantinople, entrepris par Mourad II en l'an 1422, quoique les historiens ottomans en parlent, et qu'il existe un

ouvrage à part sur ce siége, écrit par le Byzantin *Jean Canano* (1).

Cantemir n'est pas mieux versé dans la connaissance des historiens ottomans que dans les Byzantins. Qui croirait qu'il confond *Saad-eddin* le mufti, qui vivait sous Mourad III, avec *Saadi* qui vivait un siècle plus tard sous Moustafa II (2)?

Il fait dire à *l'exact historien Saadi qu'Ertoghroul, père d'Osman, prit la ville de Koutahia sur les Grecs, l'an* 680 (3), quand il est certain que cette ville ne se trouvait point, à cette époque, dans la possession des Grecs, mais dans celle des Seldjoukidès.

Il fait prendre à Osman le titre de sultan, tandis que, d'après l'aveu des historiens ottomans eux-mêmes, ce n'est que Bayazid Ier qui prit le premier ce titre, accordé par un diplôme du calife égyptien (4).

---

(1) *Joannis Canano, narratio de bello Constantinopolitano. Parisiis*, 1651. Le pendant de cette ignorance sur l'histoire Byzantine, impardonnable pour tout Européen, qui prétend écrire l'histoire Ottomane, se trouve dans *Petit de la Croix*, dont l'ouvrage a passé jusqu'ici pour être le meilleur qui existe en français sur l'histoire Ottomane. Cet auteur doute que Thessalonique ait été assiégée l'an 1433, tandis que cette ville a été non-seulement assiégée, mais conquise cette année, et qu'il existe un ouvrage Byzantin qui traite spécialement de ce siége. Voici son titre : *Joannis Anagnosta, de excidio Thessalonicensi.*

(2) Voyez la preuve dans la note *k* du paragraphe de *Soliman chach*, édition de Paris, 1743, p. 7.

(3) *Osman I*, p. 10.

(4) Voyez Deguignes, *Hist. gén. des Huns*, L. XXII, p. 336, d'après *Ibn-Schohnah*.

Pas un des historiens ottomans que nous connaissons, ne se trompe sur le champ de bataille, sur lequel Timour décida du sort de Bayazid. Ils s'accordent tous à le placer près d'Angora, et sont fort exacts sur les marches des deux armées. Cantemir transplante ce champ de bataille d'Angora à Broussa (1), erreur répétée d'après lui dans des ouvrages français très-modernes (2).

Nous passerions sous silence le conte de la cage de fer, s'il ne se trouvait pas expressément contredit et démenti par l'historien *Saad-eddin*, que Cantemir prétend avoir suivi, tandis qu'il ignore jusqu'à son nom.

Les éclaircissemens géographiques que Cantemir prétend donner dans ses notes, sont presque tous des erreurs; une des plus incroyables est la détermination de la position du château d'Asie *Guzel-hisar*, sur le canal de la mer Noire. Malgré sa situation aux portes de Constantinople, Cantemir le transporte (3) aux montagnes de *Nicée*, appelées *Izmid daglari*. L'auteur ignore donc non-seulement le nom du château d'Asie, mais il confond aussi Nicée (*Iznik*) avec Nicomédie (*Izmid*), confusion perpétuée sur son autorité par des orientalistes français (4).

---

(1) Deguignes relève aussi *p.* 332, d'autres erreurs de Cantemir, « dont la fausseté, dit-il, sauterait aux yeux, si (quand même) » l'histoire de ce tems n'en faisait (feroit) aucune mention ».

(2) *Voyage de la Propontide et du Pont Euxin*, par J. C. Le Chevalier, p. 30.

(3) Note *i* du chap. de *Bajazet I*, p. 56.

(4) C'est ainsi que dans les Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi, T.V. p. 668, *Isnik* (Nicée) est rendu par Nicomédie. Chap. de *Mousa*, p. 71 *b*. et p. 87, au chap. de *Mou-*

Les dates relatives à l'histoire hongroise sont presque toutes fausses, parce que l'auteur a suivi aveuglément sa chronique abrégée, sans avoir le moindre égard pour les historiens européens contemporains. C'est ainsi que la bataille de *Coloumbaze*, qui a eu lieu l'an 1394(1), est mise en l'an 1406 ou 1409, et le mariage de Mourad I avec la fille du despote de la Servie, qui a eu lieu en 1432 (2), en l'an 827 de l'hégire, c'est-à-dire 1423.

Il suffit de ces erreurs qui sont prises seulement dans les six premiers règnes, pour montrer le manque total de toute critique historique, défaut déjà relevé par Deguignes et Gibbon ; nous pourrons donner dans la suite la continuation de ces exemples pour les règnes suivans. Il nous reste encore à articuler nos preuves de l'ignorance philologique de Cantemir dont personne ne s'est aperçu jusqu'à présent : car, malgré les doutes élevés contre sa critique historique, personne n'a pensé à lui contester la connaissance approfondie des langues orientales, d'après le témoignage d'un orientaliste, tel que S. W. Jones.

Cette ignorance est prouvée d'abord par la manière dont il estropie les noms les plus connus, au point qu'ils sont presque méconnaissables, et plus encore par les explications qu'il donne et qui démon-

---

rad II, p. 87, il met *Gogerdinlok*, c'est-à-dire *Colombaze*, située sur la rive droite du Danube, aux confins de la Morée!!!

(1) Voyez *Kerch* et *Engels*, *Geschichte von Servien*, p. 349.

(2) Voyez *Engels*, *Geschichte von Servien*, p. 378.

trent que le prince moldave n'a jamais étudié la grammaire turque (1). Pour ne pas trop fatiguer la patience des lecteurs, nous nous bornerons aussi aux six premiers règnes, c'est-à-dire à peu près au quart de l'ouvrage, sauf à parcourir de même le reste de son livre, si on demandait les preuves ultérieures de ce que nous venons de dire.

Liv. I, ch. IV. « Le nom de *Chodevendikiar* qui, en langue persane, signifie *ouvrier de Dieu.* » Le nom de *Chodevendikiar* n'a point un tel sens ; il signifie *Seigneur de l'action ;* car le mot *chodavend* signifie *seigneur*, *maître*, *possesseur*, et non pas *Dieu* (2).

Liv. I, ch. IV, note *h*. *Musulmans*. « Ce mot est » formé par corruption de *musliman*, *misliman* ou » *musluman ;* tel est aussi *musurman*, et de celui-ci » vient *busurman*. Il signifie *celui qui a une foi pure* » *et irréprochable*. Le mot *iman* est comme générique » de tous ceux qui observent la religion de Mahomet. »

Autant de faussetés que d'assertions; d'abord le mot persan est *musulman* et toutes les autres formes sont inconnues : c'est les Moldaves qui disent peut-être

(1) Noms estropiés.—Page 12, *Nolophira*, lisez *Niloufar*; p. 13, *Baliad*, l. *Edebali*; p. 14, *Dogris*, l. *Aidoghdi*; p. 14, *Jarakli enguiessi*, l. *Jarakli yenidjessi*; p. 15, *Cognuzalbem*, l. *Conouzalp*; p. 28, *Ibsalam*, l. *Ipsala*; p. 33, *Etabeki*, l. *Ilbegi*; p. 55, *Tharin*, l. *Taherten*; p. 56, *Chagate*, l. *Djagatai*; *Halamir*, l. *Djelair*; p. 59, *Sampan*, l. *Gorschah*; p. 76, *Saktshe*, l. *Isakdji*; *Cale*, l. *Kilia*; p. 80, *Peder Ulledyn*, l. *Bedr-eddin*; *Semidine*, l. *Simaone*.

(2) *Burhani Katii*, p. 316. *Ferhengi Schouöuri*, Tom. I, p. 364.

musurman ou *bousurman*, mais jamais ce mot n'est sorti de la bouche d'un Turc : ce qu'il y a de pis, c'est de faire croire que *musulman*, qui vient de l'arabe *moslim* et, en conséquence, de la racine *s l m*, soit composé de *mousul* et d'*iman*, qui veut dire *la foi*. Il n'y a que la plus grande ignorance dans les premiers élémens de l'arabe qui puisse produire une pareille étymologie. Il ne vaut guère mieux de dire que *musulman* soit le pluriel *arabe* du mot *moslim* (1).

Liv. I, ch. V, note *m*. « *Ispendz*, car *iz* en persan » veut dire *extrait* ou *tiré de pendz*. » Cela prouve que Cantemir n'a jamais vu le mot *Ispendje* اسپنج qui s'écrit avec un *sin* et non point avec un *z*. L'apposition *is*, اس avec laquelle les Turcs commencent plusieurs mots étrangers, n'a rien de commun avec la particule persanne *ez* از (2).

Liv. I, ch. V, note *aa*. « *Calepin*, *cyricelebis* et » *celebin*, ce sont tous des mots corrompus venant » du turc *chelebi*. Le mot *cyricelebis* semble aussi » être une corruption du mot grec κυρίτζις diminu- » nutif de κύριος, et Phranza, Liv. I, ch. 82, donne à » Mahomet I, le surnom de *Kyritsis*. »

Cette étymologie prouve que Cantemir ne s'enten-

(1) Dans une note du voyage de Chardin.

(2) Nous observons en passant que le mot persan *pendje*, (cinq) (πέντε) est le mot dont le *punch* tire son origine. *Pendjnousch* ou *pendjgousch* signifie en persan une *médecine composée de cinq ingrédiens*. (*Ferh. Schqnouri*, T. I, p. 234, et *Burhani Katii*, p. 213. Les cinq ingrédiens du punch sont l'*eau*, le *thé*, le *sucre*, les *limons* et l'*arak*.

dait pas mieux en dérivations grecques, qu'en étymologies arabes et persanes.

Il est vrai que Phranza (édition d'Alter), liv. I, ch. 31, nomme Mohammed I Μεεμετ καὶ κυρίτζη ; mais κυρίτζη n'a jamais signifié en grec le *petit seigneur*. Cantemir confond d'abord le diminutif *turc* جه *dje* avec le *tzi* du grec moderne, puis il ignore que κυρίτζη est un surnom turc.

S'il avait bien lu l'histoire turque d'*Ali-Efendi*, dont il fait un éloge si mérité, il y aurait trouvé, dans le chapitre qui suit immédiatement la mort de *Bayazid* sous le titre *Ahwali-Schahzadegan*, c'est-à-dire *état des princes*, le véritable surnom de Mohammed I, sous le mot كورشجی *kourischdjy*, c'est-à-dire *le lutteur* (1).

C'est ce surnom, mentionné aussi par *Cherefeddin*(2), que les Grecs ont rendu par κυρίτζη et qui a été dé-

(1) *Phranza* et *Chalcondyle* entendirent mal le mot كورشجی *Kureschdji*; c'est-à-dire *le lutteur*; ils le prirent pour كرشجی *kirischdji*, c'est-à-dire *faiseur de cordes d'arc*, (V. dans *Meninsky*.) l'un et l'autre voulant traduire ce mot en grec, en firent, l'un un faiseur de cordes χορδίνου τινός, (Chalc. III) l'autre un faiseur d'arc τεχνίτης τοξοποιὸς, (*Phran.* ed. d'Alter, I, 29.) qui aurait accompagné le prince dans sa suite. Les Européens ont entendu le χορδίνης de Chalcondyle comme *faiseur* de *cordes musicales*, au lieu de *cordes d'arc*, et Petit de la Croix le traduit comme *faiseur de luth*. C'est ainsi que par une suite de mal-entendus philologiques, un lutteur (*Kureschdji*) est devenu un *faiseur de luth*.

figuré par les Européens en *cyri*, et par les historiens serviens en *kirischtschia*, *kirischild* ou *tchirisla* (1).

Liv. II, ch. II, note *m*. « *Seraje*, il semble que » c'est de ce mot qu'est dérivé celui de *sarrazin*, » quoique d'autres le tirent de *schark*, qui, en arabe, » signifie *orient*. »

Passe encore pour cette étymologie européenne ; mais la suivante, donnée pour persane, est insoutenable, et décèle la plus grande ignorance à la fois dans le persan et dans l'arabe. « *Seraje* est abrégé de » *serenjam* qui signifie *opposé au danger* ou *qui est* » *menacé de danger*. *Ser*, veut dire tête *enjam*, péril, » fâcheux accident. » C'est un amas d'erreurs accumulées les unes sur les autres. D'abord *seraje* est un mot bien pur et bien clair arabe, qui veut dire *celui qui a soin de la selle*, en allemand *sattelknecht* (voyez *Meninsky*, *Golius* et tous les autres dictionnaires quelconques) ; puis comment سراج pourrait-il jamais être une abréviation du mot persan سرانجام. Il y a là de quoi faire sourire de pitié quiconque connaît seulement les élémens de l'arabe et du persan ; ensuite il est faux que *serenjam* signifie *opposé au danger*, ou *menacé du danger*; car *serenjam* ne signifie autre chose que *le bout de la fin*, c'est-à-dire l'*extrémité*; il est faux que *endjam* signifie *péril* ou *fâcheux accident*; il signifie tout simplement *la fin*. Ainsi *bas-*

---

(1) *Histoire de Timurbec*, L. V, ch. XVII, T. IV, p. 10, surnommé *Kirichtchi*, (Lisez *Kurischdji*).

chin gelan seranjam ne signifie point, comme il est dit dans la suite, *quelque malheur me menace*, ou, en bas langage, *me pend à l'oreille*, mais doit se traduire par l'*extrémité qui menace ma tête*. La traduction donnée par Cantemir de cette phrase, est tout aussi fausse que celle qu'il produit à la fin de la même note des mots *ruhbani sahidusahid perest* (moine superstitieux dans la sobriété et l'abstinence), *ruhban* est un moine, et *zahid* un ermite; *zahiduzahid perest* est un assemblage de mots qui ne signifie rien du tout; *zahid perest* signifierait un *adorateur d'ermites*; un *moine adorateur d'ermites* est tout-à-fait le contraire d'un moine abstême.

Liv. II, ch. III, note *k*. « *Iezie mali* (offrande de Pâques). » Ces deux mots signifient l'*argent de la capitation*.

Liv. II, ch. III, note *p*. « *Eyucal* (puissiez-vous continuer en santé). » *Eyucal* ne signifie ni cela ni autre chose. C'est *eyouwall* que l'auteur a voulu écrire, mais qui ne signifie pas non plus *puissiez-vous continuer en santé*. *Eyouwall* est l'apocope du dicton arabe *ey ou allah*, c'est-à-dire *ah par Dieu!* expression très-usitée en Égypte, et dont les dernières syllabes se prononcent rarement tout au long, parce qu'après tout c'est un juron.

Liv. II, ch. IV, note *aa*. « *Des dur mukerrem*, » c'est-à-dire *plénipotentiaire*; terme qui vient de » *dura*, signature de l'empereur. » Il est impossible de pousser plus loin l'ignorance, et d'en trouver une preuve plus complète que celle-ci; le mot dont il est

question دستور مكرّم *dustouri moukurem* signifie *vezir honoré*. *Dustour* et non pas *destour* (qui signifie *permission*) est le mot persan pour *vezir;* Cantemir écrit d'abord *dur*, prenant la seconde syllabe du mot pour un mot à part, qui devrait venir de *dura*. *Dura* ne signifie rien ; le chiffre du sultan se nomme *thoughra* طغرا. Ce *non sense* prouve tout seul que Cantemir n'a pas même su lire le turc : car, pour quiconque sait lire, il est impossible d'estropier le mot *thoughra* en *dura* et d'en dériver la seconde syllabe *tour* du mot *dustour*.

Ces exemples, pris comme les précédens dans les six premiers règnes, suffiront pour démontrer que Cantemir, peu versé dans les véritables sources de l'histoire ottomane, l'était encore infiniment moins dans les langues orientales ; qu'il savait probablement parler le turc, mais qu'il n'entendait rien à la grammaire de cette langue, et moins encore à celle de l'arabe et du persan. Si ces preuves ne suffisaient pas, nous sommes prêts de les continuer pour les dix-sept règnes suivans, qu'embrasse cette histoire, qui a joui jusqu'ici si mal à propos d'une réputation usurpée.

J. de Hammer.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Asia Polyglotta, von J. Klaproth, Paris, 1823, (en allemand) un vol. in-4° avec un Atlas in-fol. (1).

Leibnitz avait déjà jugé que rien n'était plus utile pour déterminer la parenté et l'origine des différens peuples du globe. que la comparaison de leurs langues. L'ouvrage que nous avons sous les yeux prouve la justesse de l'observation de ce philosophe célèbre. L'auteur a réussi à détruire les anciennes erreurs, en les remplaçant par des données positives.

Jusqu'au milieu du siècle passé, les principes de la comparaison des langues n'étaient fixés en rien, et les matériaux nécessaires pour ce genre de travail manquaient en grande partie. Il n'y a que trente-cinq ans que parut le Vocabulaire comparatif de Pallas, publié par l'ordre de l'impératrice *Catherine II*. On crut alors que cet ouvrage remplirait le but que s'était proposé son auguste protectrice, qui non-seulement avait esquissé la liste des mots à comparer, mais qui ordonnait encore la traduction de ces mêmes mots dans toutes les langues et dialectes parlés dans son vaste empire. Cependant l'exécution de l'ouvrage ne répondit pas aux espérances qu'on en avait conçues en voyant confier ce travail à un savant aussi célèbre que Pallas. Son Vocabulaire fourmille non-seulement de fautes de rédaction et d'im-

(1) Chez Schubart, rue de Choiseul, n° 4, et chez Dondey-Dupré, rue St.-Louis, n° 46, au Marais, et rue de Richelieu, n° 67. Prix : 48 fr.

pression, mais on y trouve même une foule d'erreurs très-graves. Dans des langues aussi connues que l'arabe et le persan, presque la moitié des mots est mal lue et mal écrite. Dans le géorgien (nommé *kartalinien* par Pallas), presqu'aucun mot n'a sa véritable orthographe. La langue de la Mingrelie y est appelée *imérethienne*, et, sous la dénomination de *celtique*, on trouve un ramas inutile de racines appartenantes aux différens idiômes de l'Europe occidentale. De semblables méprises pouvaient facilement s'éviter à l'époque de la publication de l'ouvrage. Les différens dialectes de l'Inde étaient alors moins connus qu'ils ne le sont aujourd'hui; c'est pour cette raison que la partie indienne du livre de Pallas est naturellement restée très-incomplète. Néanmoins il aurait pu éviter de placer le coréen parmi les langues de l'Hindoustan, où il ne doit pas se trouver, ni géographiquement parlant, ni d'après son origine.

Les défauts du Vocabulaire de Pallas proviennent non-seulement de sa défectuosité, ou de la mauvaise orthographe dans les mots étrangers, mais principalement de l'inconcevable légèreté de l'éditeur. Pour la prouver, je ne citerai qu'un exemple. On sait que le fond de l'ouvrage consiste en une série de mots russes, sous lesquels se trouvent rangés ceux des autres langues. Or, en russe, *swiét* désigne et la *lumière* et le *monde*. Chez Pallas se trouvent sous l'article *lumière* : arabe *galœm* (pour *a'alem*), tatare de Kazan *dounia*, nogay *dounia*, boukhare *dchihan* (persan), khivien *dounia*, *donia*, arménien *achkhar* (au lieu de *achkharh*); mais ces mots signifient *monde* et jamais *lumière*. La méprise est encore plus forte en mandchou et en chinois; dans la première langue, *lumière* est rendue par *ninggoun atchan*; et dans la seconde par *liou-khe* (lisez *lieou-ho*). Ces deux expressions composées signifient les *six réunions* : c'est-à-dire, l'*orient*, l'*occident*, le *sud*, le *nord*, le *zénith*

et le *nadir*, et on s'en sert pour exprimer l'idée du *monde;* mais elles ne peuvent signifier *lumière*. Est-il possible qu'on ait pu commettre de pareilles erreurs à Saint-Pétersbourg, dans un tems où des connaisseurs en chinois, comme *Leontiew* et *Agafonow*, vivaient dans cette capitale?

A de pareils défauts, l'ouvrage de Pallas joint encore celui que les langues n'y sont placées ni géographiquement, ni d'après leur parenté. Le *persan* se trouve, par exemple, entre les dialectes ostiaques et semitiques, et le *zend* ou le *persan ancien* avec le *pehlwi*, quatre-vingt-dix numéros plus bas, et après l'*hindoustani*. L'*allemand* et l'*indien*, qui sont si proches parens, se trouvent éloignés l'un de l'autre de cent trente-sept numéros. Les langues du Caucase sont aussi dispersées au lieu de se trouver réunies. Après le *japonais* et le *kourile*, suit le *mandchou*, qui devrait être rangé parmi les idiomes toungouses.

Outre cette rédaction défectueuse, l'utilité de l'ouvrage est encore diminuée par le mauvais choix des mots fondamentaux, dont plusieurs sont peu propres pour la comparaison des langues. Parmi les parties du corps, on aurait pu se dispenser de mettre *sourcils*, *cils* et *narines*, qui, dans la plupart des langues connues, sont exprimés par des termes composés. Les mots abstraits tels que *ouïe*, *vue*, *odorat*, *goût*, *tact*, auraient dû être rejetés; de même que *voix*, *cri*, *bruit*, *hurlement* et *mot*, qui ne sont que des modifications de l'idée de *sonner*, et comme tels, peu propres au but proposé. Dans la même catégorie se trouvent les termes *peine*, *travail*, *force*, *puissance*, *forme*, *quadrupède*, *malheur*, *victoire*, *paresse*, *concorde*, *cru*, etc. *Mariage*, *vin*, *raisin*, *charrue*, *herse*, *frontière*, *cour*, *mesure*, *ceinture*, *gardien* et *vestibule*, sont des choses que l'homme ne connaissait pas dans son état primitif, et

c'est principalement cet état que l'on doit envisager dans l'étude comparative des langues.

Vingt ans après l'*ouvrage glottique*, rédigé par ordre de Catherine II, parut le premier volume du *Mithridates* du célèbre *J. Ch. Adelung* de Dresde; il excita un intérêt général, tant par le nom de l'auteur que par la nouvelle marche qu'il avait suivie dans ses recherches. Sans doute cet ouvrage est une belle entreprise, malgré plusieurs défauts en grande partie inévitables. On doit surtout regretter que l'auteur n'ait pas choisi un meilleur *specimen* pour les différentes langues, que le *pater*. En général on trouve dans ce livre fort peu de chose sur la comparaison des langues, mais beaucoup trop de littérature, et de hors-d'œuvre traités avec prolixité. L'âge avancé d'Adelung fait excuser ces imperfections, mais non pas le nombre considérable d'erreurs, qu'il aurait facilement évitées, en faisant collationner son manuscrit par un de ses élèves. Ce travail n'a été fait à Saint-Pétersbourg que long-tems après la publication du premier volume, et il n'a été inséré dans le supplément du *Mithridates* qu'onze ans plus tard.

J. Ch. Adelung n'avait terminé que ce premier tome et une partie du second, quand la mort le ravit aux sciences. Le *Mithridates* y a gagné sans doute, puisque M. *Vater* fut chargé de terminer cet ouvrage important. Il ne pouvait tomber en de meilleures mains : car les derniers volumes font regretter que M. Vater n'ait pas pu soigner les premiers. Gêné par le plan défectueux de son prédécesseur, il a autant que possible surmonté cette difficulté, et il s'est acquis un droit incontestable à la reconnaissance de tous les amis des lettres.

La première partie du *Mithridates*, qui contient les langues de l'Asie, est donc restée la plus incomplète, et ne

pouvait satisfaire aux besoins de la science, l'oraison dominicale étant un morceau peu propre à la comparaison des langues, parce qu'elle ne contient presque que des idées abstraites. Il paraît que c'est cette raison qui a principalement déterminé M. *Klaproth* à publier le volume de ses recherches sur les langues asiatiques, que nous annonçons et qui porte le titre d'*Asia polyglotta*. Avec ce livre commence une nouvelle époque pour l'étude comparative des langues. La manière dont l'auteur envisage la plupart des questions relatives à cette science, l'abondance de notions géographiques et ethnographiques, ignorées jusqu'à présent, une grande richesse de vocabulaires comparatifs, recueillis avec beaucoup de peine et d'exactitude, rendent cet ouvrage extrêmement remarquable; mais ce qui doit flatter principalement les compatriotes de l'auteur, c'est l'extrême clarté et la précision du style qu'on ne trouve que dans peu d'ouvrages allemands. M. Klaproth, qui s'occupe depuis long-tems des idiômes et de la littérature des Chinois, des Mandchous, des Mongols et des tribus turques de l'intérieur de l'Asie, a eu l'avantage de visiter dans ses voyages une grande partie de ces peuples. Il était donc plus propre que personne à composer un pareil ouvrage, duquel nous nous bornons à donner ici un coup d'œil général.

Deux mémoires particuliers servent d'introduction au livre de M. Klaproth : dans le premier, il examine le degré de croyance que méritent les historiens asiatiques, et dans l'autre, il cherche à déterminer la véritable époque du grand cataclysme, qui a détruit les habitans des plaines, et pendant lequel il ne restait que quelques noyaux de peuplades retirés sur les hautes montagnes. Après l'écoulement des eaux, ces débris sont descendus dans les régions plus basses et ils ont repeuplé le monde.

Dans le corps de son ouvrage même, l'auteur classe les peuples de l'Asie d'après les différentes souches de leurs langues. Il trouve, par ce moyen, vingt-trois principales races en Asie, savoir : I. *Indo-germains*, II. *Semitiques*, III. *Géorgiens*, IV. *Caucasiens*, V. *Samoyèdes*, VI. *Ienisiens*, VII. *Finnois*, VIII. *Turcs*, IX. *Mongols* ou *Tatars*, X. *Toungouses*, XI. *Kouriliens*, XII. *Youkagires*, XIII. *Koriakes*, XIV. *Kamtchadales*, XV. *Américains polaires* en *Asie*, XVI. *Japonais*, XVII. *Coréens*, XVIII. *Tibétains*, XIX. *Chinois*, XX. *Anam*, XXI. *Siamois*, XXII. *Avaniens*, XXIII. *Pégouans*. M. Klaproth ne comprend pas les Malais parmi les Asiatiques ; il les regarde comme habitans primitifs des îles situées à l'extrémité méridionale de l'Asie, et entre cette partie du monde et l'Amérique.

La différence entre la parenté générale de toutes les langues qui est antédiluvienne, et celle qui provient de la parenté des races, est démontrée jusqu'à l'évidence par l'*Asia polyglotta*. Nous reviendrons peut-être, dans un second article, sur cet objet important pour l'histoire du genre humain. Nous donnerons aussi dans ce journal, une traduction de la vie de *Bouddha*, qui termine l'ouvrage de M. Klaproth.

Z.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 5 janvier 1824.

Les personnes dont les noms suivent, sont présentées et admises comme membres de la Société.

M. le chevalier de Goulianoff, conseiller de cour au service de Russie, membre de l'Académie russe.

M. le Rév. docteur Wilson, recteur de la chapelle de saint Jean à Londres.

M. Frœhn envoie le catalogue de 158 pièces de monnaies orientales, appartenant principalement aux dynasties des Samanides et des khans du Kaptchak, et dont il propose l'acquisition au conseil. MM. de Sacy et l'abbé Reinaud sont priés de donner leur avis sur cette proposition.

M. Guil. de Schlégel fait connaître quelques détails relatifs aux caractères samskrits gravés sous sa direction, et offre au conseil de se charger de diriger à Bonn l'impression des ouvrages écrits en cette langue, que le conseil voudra publier. Il annonce le *prospectus* d'une édition du *Ramayana*, texte et traduction, qu'il a l'intention de donner prochainement.

M. Wilson, secrétaire de la Société Asiatique de Calcutta, accuse réception des ouvrages qui ont été envoyés à

cette Société au nom de celle de Paris. Il annonce l'envoi de plusieurs ouvrages de sa composition, et fait connaître son intention de publier la traduction de six drames indiens.

M. Castiglioni écrit de Milan qu'il a appris avec reconnaissance, le choix que le Conseil a fait de lui pour être un des associés étrangers de la Société. Il annonce qu'il va, conformément aux lois de son pays, demander de suite à l'empereur d'Autriche la permission d'accepter ce titre, pour lequel il adresse ses remercîmens au Conseil.

M. de Hammer annonce qu'il a obtenu la permission d'accepter le titre d'associé étranger; il renouvelle à cette occasion les remercîmens qu'il avait précédemment adressés au Conseil, et manifeste l'intention de concourir à la rédaction du Journal Asiatique, pour lequel il envoie un morceau intitulé : *Sur l'histoire ottomane du prince Cantemir.*

Un membre présente quelques observations sur l'édition chinoise du *Tai-hio*, du *Tchoung-young*, et des suppliques ouigoures, données par M. le baron Schilling de Canstadt, et exécutées à Pétersbourg, d'après un procédé lithographique perfectionné par l'éditeur, et qui offrent des modèles calligraphiques de la plus rare beauté.

M. de Molinier met sous les yeux du Conseil des épreuves lithographiées d'une portion considérable de son ouvrage intitulé : *Chrestomathie chinoise.*

M. le baron de Schilling offre à la Société de lui prêter les matrices d'un caractère mandchou-mongol qu'il a fait graver, et d'en tirer une fonte pour l'employer à l'impression des ouvrages qui seront publiés par les ordres du Conseil. Il demande seulement que cette fonte demeure la propriété de la Société. Cette proposition est agréée, et M. de Schilling reçoit les remercîmens du Conseil par l'or-

gane du président : MM. Abel-Rémusat et Klaproth sont chargés de s'entendre avec lui pour diriger la fonte.

On fait observer que l'offre généreuse, faite par M. de Schilling et agréée par la Société, lève une des principales difficultés qui s'opposaient à ce que le dictionnaire mandchou de M. Klaproth fût imprimé avec les caractères propres à cette langue. On demande, en conséquence, que la Commission, qui a fait un rapport sur cet ouvrage, soit chargée de nouveau d'examiner si, d'après cette circonstance imprévue, il ne conviendrait pas de sacrifier le peu qui a été imprimé, et de publier le dictionnaire avec les caractères donnés par M. de Schilling. Cette proposition est arrêtée; MM. Abel-Rémusat et Klaproth sont chargés de s'entendre avec la Commission des fonds, pour faire un rapport à ce sujet dans la prochaine séance.

On lit un Mémoire envoyé de Vienne par M. de Hammer, et intitulé : *Examen de l'histoire ottomane de Cantemir*. Ce Mémoire est renvoyé à la Commission du Journal, avec invitation de le publier dans l'un des plus prochains cahiers.

Ouvrages offerts a la Société.

Séance du 1er Décembre 1823.

Par M. Babinet : *Dictionnaire abrégé persan-arabe-et-anglais*, par Hopkins, 1 vol. grand in-8°. — Par M. Humbert (de Genève), *Anthologie arabe*; 1 vol. in-8°, Paris, imprimerie royale, 1819; un article *sur les oiseaux et les fleurs*, ouvrage traduit de l'arabe par M. Garcin de Tassy, extrait de la *Bibliothèque universelle de Genève*,; septembre 1823. — Par M. Schlégel : deux nouveaux exemplaires du *Bhagavad-gita* (voyez T. III, page 251).

Séance du 5 janvier 1824.

Par M. J. G. Jackson, associé étranger : *An account of the Empire of Marocco and the Districts of Suse and Tafilet*, etc., un vol. in-4° avec planches. — Par M. le baron de Sacy : *Discours, Opinions et Rapports sur divers sujets de Législation, d'Instruction publique et de Littérature*, par M. S. de Sacy. — Par M. le baron Schilling de Canstadt : 1° *Description de l'origine des huit bannières du peuple mandchou*, traduit du Mandchou en Russe, par Léontiew, 17 vol. reliés en neuf, in-8° ; 2° *Tai-Tsing-liu-li*, ou *Code pénal de la Chine*, traduit du Mandchou, par le même, 2 vol. in-8° ; 3° *Tai-Tsing-Gouroun ni Oukheri-Kooli*, ou *Lois du gouvernement mandchou*, traduit par le même, 3 vol. in-8° ; 4° *Ta-hio* et *Tchoung-young* en chinois, imprimés lithographiquement à Saint-Pétersbourg. 5° *Les Lettres et Suppliques* KAO-TCHANG *ou* OUIGOURES, de la collection d'Amyot ; 6° *Catéchisme jésuitique*, traduit du chinois. — Par M. Reinaud : *Explication de cinq Médailles des anciens rois musulmans du Bengale*, etc. (Extrait du Journal Asiatique).

Offrandes pécuniaires.

Par M. Macbride d'Oxford, cinq livres sterlings.

Par le révérend docteur Wilson de Londres, deux livres sterlings.

Par M. le comte de Bray, 60 francs.

Extrait d'une lettre de M. Delaporte, vice-consul de France à Tanger, à M. le baron Silvestre de Sacy, en date du 3 septembre 1823.

..... Vous désirez savoir ce que sont les *Yssaouis*, عيساوى dont je vous ai parlé dans une de mes lettres précédentes. Les *Yssaouis* forment ici une espèce de congrégation, dont les membres sont répandus dans toute l'Afrique et même en Asie. J'en ai trouvé dans mes voyages, partout où il y a des serpens, des scorpions et autres animaux malfaisans. Ils remplacent les anciens Psylles et les Ourophages. Le commandeur de l'ordre se trouve à Méquinez, et la confrérie tire le nom d'*Yssaoui*, عيساوى qu'elle porte, non de عيسى *Yssa*, c'est-à dire, Jésus, fils de Marie, mais d'un certain Africain nommé *Yssa*, عيسى ou *Seïd-ben-Yssa*, سيد ابن عيسى qui l'a fondée. Les frères *Yssaouis* enchantent les serpens, prennent les scorpions à la main, et sucent le venin de ces animaux. Outre cela, ils entrent en extase, à force de répéter en heurlant et en faisant de grandes et fréquentes contorsions de droite à gauche, et de gauche à droite, en avant et en arrière (ce qu'ils appellent جدب يجدب *Jadaba, iajdoub*), le nom de Dieu. Les mouvemens qu'ils font et les hurlemens qu'ils poussent les mettent dans une telle extase qu'ils écument, deviennent tout violets, perdent, ou semblent avoir perdu connaissance; ils ont cependant la prudence de respecter leurs frères, et surtout les soldats qui les accompagnent dans les diverses processions qu'ils font à diffé-

rentes époques de l'année, ordinairement aux fêtes du Ramadhan, du Sacrifice et de la Noël mahométane (1). Malheur aux Chrétiens, et principalement aux Juifs qui se trouvent sur leur passage; ils en ont bon marché. J'ai vu à Tripoli deux matelots français qui eurent les épaules emportées par les baisers un peu trop vifs de deux de ces *Yssaouis* en belle humeur; heureux encore d'en avoir été quittes pour si peu. Ils se jettent, à défaut de Juifs et de Chrétiens, sur les poules, les chats, les chiens, les ânes, les chameaux, et ne dédaignent même pas les charognes. Les soldats qui les accompagnent, ont le plus grand soin d'empêcher que quelques frères, un peu trop *Yssaouis*, ne sortent de la procession. Cette congrégation, qui est purement religieuse, se divise en diverses branches qui se battent quand elles en trouvent l'occasion. Voilà à peu près tout ce que j'ai vu ou appris, et ce que je sais de ces *Yssaouis*.

— On annonce, parmi les ouvrages actuellement sous presse, et dont la publication est ordonnée par le gouvernement du Bengale, un Dictionnaire et une Grammaire de la langue *Bhot*, ou Tibétaine, qui avait été rédigé partie en latin, et partie en allemand et en italien, par les missionnaires catholiques et par feu M. Schrœter, pendant leur séjour dans le Tibet. L'ouvrage a été composé sous l'influence de feu le major Barke-Latter, agent du gouvernement général à Titalya. Il a été traduit et mis en état de voir le jour par le docteur W^{m}. Carey: le Dictionnaire est annoncé comme très-riche, puisqu'il doit former un in-4°

---

(1) M. Delaporte veut sans doute parler du *Merloud*, ou anniversaire de la naissance de Mahomet.

de 900 à mille pages. On y a suivi l'ordre alphabétique. Un pareil ouvrage doit inspirer beaucoup d'intérêt, non que le Tibétain ait été jusqu'ici entièrement inconnu en Europe, et qu'il doive être regardé comme étant certainement (*rather certainly*), *la langue qui a cours dans toute la Tartarie chinoise*, ainsi que le dit le rédacteur de l'*Asiatic Journal* du mois de janvier; mais parce que les moyens qu'on a eus jusqu'ici d'étudier l'un des idiômes savans du Bouddhisme, étaient tout-à-fait insuffisans. On doit avouer pourtant que la Russie possède dès à présent des moyens plus sûrs, que les Anglais du Bengale, de donner un Glossaire complet de la langue tibétaine. Ce serait, par exemple, un des plus grands services qu'on pût rendre à la littérature de l'Asie orientale, que de publier un ouvrage imprimé à Péking, dont on possède des exemplaires à Pétersbourg, le Miroir (Dictionnaire complet et Encyclopédique), des langues mandchoue, chinoise, mongole et tibétaine. On a déjà songé plusieurs fois à donner au public la traduction de ce grand Dictionnaire, et peut-être a-t-on lieu d'espérer qu'elle sera prochainement livrée à l'impression.

A. R.

— Les poèmes arabes nommés *Moallakats*, avec un commentaire sur chaque poème en langue arabe, par *Moulavi-Abd-errahman*, du collége du fort Williams, sont au nombre des livres qui s'impriment actuellement par ordre du gouvernement du Bengale, ainsi que les deux ouvrages suivans.

Un Traité sur les Héritages et la Division des Propriétés, contenant le *Daya-Bhaga* écrit en vers, en sans-

krit et en bengali, par le pandit *Laksehemi-Narayana-Nyaylwerkara.*

Une traduction bengalie du *Matakchora* de *Lagiaval-kha;* célèbre ouvrage de jurisprudence indienne, écrit en sanskrit, par le pandit *Lacknarayana-Naya*, du collége du fort Williams.

La Société Asiatique de Calcutta, dans sa séance du 7 mai 1823, a nommé membre honoraire M. Abel-Rémusat, secrétaire de la Société Asiatique de Paris.

Parmi les pièces présentées à la Société dans la même séance, on distingue la traduction d'une inscription de *Gourruh-Mandela*, faite par le capitaine Fell. Cette inscription n'est pas très-ancienne, elle a été écrite par un nommé *Sadasiva*, en l'an 1724, de l'ère de *Vikramaditya* (de J. C. 1667), un vendredi, le 11 de la brillante quinzaine de la lune du mois de *Djechtha*. Malgré cela, ce monument n'en est pas moins fort intéressant, et il peut, par la suite, être d'une assez grande importance, parce qu'il présente la série généalogique de cinquante-deux rois, ce qui excède de beaucoup tout ce qu'on a vu jusqu'à présent dans les monumens indiens du même genre. On comprend sans peine qu'une pareille liste peut fournir plusieurs points de comparaison et des indications chronologiques qui peuvent être un jour d'un grand intérêt pour débrouiller l'histoire de l'Inde. Cette inscription se trouve dans un temple consacré à l'adoration de *Vichnou*, *Siva*, *Ganesa*, *Dourga* et du Soleil, et construit par l'ordre de *Soundari*, femme de *Hridayeswara*, le 53e des princes mentionnés dans l'inscription. La généalogie a été composée par le savant *Djaya-Govinda*. Les architectes du temple se

nommaient *Sinhasahi Daya Rama* et *Bhagiratha*. En partant de l'an 1667, et en donnant pour terme moyen vingt années de règne à chacun des princes nommés dans le monument, le commencement de cette famille devrait être placé en l'an 627; mais si au contraire on suppute comme on doit le faire, quand il est question de généalogie, en comptant environ trois générations par siècle, on parvient jusqu'au premier siècle de notre ère. C'est à d'autres monumens maintenant à fournir les moyens de démontrer l'authenticité de celui-ci.

M. Aug. Guill. de Schlégel, professeur à l'université de Bonn, qui vient de publier une édition sanskrite et latine du poème philosophique nommé le *Bhagavad-Gita* (Voyez ci-devant T. III, p. 256), vient de faire paraître un *Prospectus* en français, dans lequel il annonce une édition complète en sanskrit et en latin du grand poème épique, intitulé *Râmâyana*, en huit forts volumes in-8°. Le titre de cet ouvrage sera : *Ramayana*, *id est*, *carmen epicum de Ramœ rebus gestis*, *a poeta antiquissimo Valmike*, *lingua sanscrita compositum. Textum Codd. manuscriptorum collatis recensuit*, *adnotationes criticas et interpretationem latinam adjecit Aug. Guil. a Schlegel*. Pour contribuer à faire connaître autant qu'il est en nous cette importante entreprise, nous allons insérer ici la plus grande partie du *Prospectus* de M. Schlégel. Les amateurs des lettres orientales se feront une plus juste idée de ce travail intéressant.

« Il me paraît essentiel, dit M. Schlégel, pour l'avancement de l'étude du sanskrit, d'y appliquer, dans toute leur rigueur, les principes qui ont porté en Europe la connaissance des auteurs classiques au plus haut point de per-

fection. L'histoire de la philologie hellénique semble être faite exprès pour expliquer ma pensée. La littérature de l'antique Grèce était encore vivante à Constantinople, lorsqu'au 15e siècle des Grecs fugitifs enseignèrent leur langue dans l'Europe occidentale. Ces Grecs étaient très-savans sans doute : mais ils étaient imbus de préjugés, ils avaient vieilli dans une certaine routine, et si on leur avait laissé à eux seuls le soin de publier les auteurs classiques, nous n'aurions jamais eu des textes aussi corrects, ni des commentaires aussi satisfaisans que ceux que nous possédons maintenant.

« Comme la Grèce moderne nous a transmis les chefs-d'œuvre de la Grèce ancienne, de même l'Inde nous offre aujourd'hui les monumens écrits d'une antiquité presqu'inaccessible. Le sanskrit est vivant pour les Brahmanes instruits, étant leur langue savante et sacrée ; ils possèdent tous les trésors de leur littérature, même en fait de commentaires et d'autres ouvrages secondaires. Cependant les éditions que des savans indiens ont publiées ou pourront publier, ne satisferont jamais entièrement aux besoins d'un lecteur européen, besoins que ces savans ignorent nécessairement.

Le premier soin d'un éditeur de livres sanskrits doit être voué à l'authenticité et à la correction du texte, que l'on pourra obtenir, la plupart du tems, sans recourir à la critique conjecturale, par la confrontation du plus grand nombre de manuscrits accessibles, surtout de manuscrits exécutés dans différentes contrées de l'Inde, et par le correctif des commentaires, s'il en existe.

Ensuite l'éditeur doit s'attacher à éclaircir toutes les obscurités qui pourraient se rencontrer, soit dans les mots, soit dans les choses. Dans une étude aussi neuve, on doit même avoir égard aux lecteurs qui ne seraient pas encore

entièrement maîtres de la langue. Or, le commentaire le plus succinct est une version littérale, écrite cependant d'un style pur et intelligible par elle-même, dans laquelle on se permettrait seulement d'ajouter, entre parenthèses, quelques mots de paraphrase ou de développement, lorsque cela paraîtrait nécessaire, de même que sir William Jones l'a pratiqué dans son excellente traduction des *Lois de Manou*. D'après ces vues, j'accompagnerai le *Rámáyana* d'une traduction, d'une introduction générale, et d'un dictionnaire mythologique et géographique, le tout en latin, comme étant la langue de communication universelle entre les savans, et plus adaptée qu'aucune autre à traduire du sanskrit, par les raisons que j'ai indiquées dans la préface du *Bhagavad-Gîta*. J'y ajouterai ensuite des notes critiques, dans lesquelles je rendrai compte des variantes et de mes raisons pour préférer telle ou telle leçon.

» Quant au *Rámáyana* en particulier, il occupe, avec le *Mahá-Bhárata*, le premier rang parmi les poèmes mythologiques, que les Indiens nomment *Pouránas*, c'est-à-dire, *anciennes traditions*. Les fictions qu'il contient sont répandues non-seulement dans toute l'étendue de l'Inde proprement dite, mais elles ont pénétré dans la presqu'île au-delà du Gange, dans les îles de l'Archipel indien, et dans plusieurs contrées de l'Asie centrale; et jamais peut-être héros déifié n'a rempli de sa gloire un théâtre plus vaste que *Rama*. Le sujet du poème est le bannissement de *Rama*, prince issu de la dynastie des rois d'*Ayodhyá* (aujourd'hui Oude), ses erreurs à travers la péninsule, l'enlèvement de son épouse par un géant, tyran de Ceylan, la conquête miraculeuse de cette île, et le rétablissement de *Rama* sur le trône de ses ancêtres. L'unité de l'action; une teinte en même tems héroïque et patriarcale; l'abondance et la variété de fictions merveilleuses; des descriptions pittores-

ques de fleuves, de montagnes et de forêts, en un mot de toute la nature végétale et animale de l'Inde; des situations fortes et pathétiques; une grande élévation et une extrême délicatessse dans les sentimens du héros et des principaux personnages, répandent un charme unique sur ce poème pour des lecteurs qui savent se transporter en idée dans une sphère morale, intellectuelle et physique, toute différente de la nôtre.

» Plusieurs *Pourânas* sont trop volumineux pour pouvoir être facilement publiés autrement que par extrait; le *Râmâyana* n'est pas d'une longueur démesurée, étant évalué à 24,000 distiques, distribués en sept livres, dont chacun est sous-divisé en un nombre inégal de chapitres ou de rapsodies.

» Le *Râmâyana* n'est pas entièrement inédit : MM. *Carey* et *Marshman* en ont entrepris une édition dont trois volumes, contenant les deux premiers livres, ont paru à Serampore dans les années 1806-1810. Cette édition était calculée pour dix volumes in-quarto; mais l'entreprise en a été abandonnée depuis long-tems, et des trois volumes imprimés le second ne se trouve plus dans la librairie.

» Dans mon édition, le texte du poème et la traduction formeront sept forts volumes in-8°; un huitième, qui contiendra l'introduction et les explications générales, paraîtra le dernier, quoiqu'il soit destiné à être mis à la tête de l'ouvrage. Le tout sera publié par livraisons de deux volumes, et le prix de chaque livraison, franche de port à Paris, sera de 100 francs.

« Le texte sera imprimé avec les caractères *Devanâgari*, gravés et fondus à Paris sous ma direction, par ordre du gouvernement prussien. Le format et la qualité du papier vélin seront les mêmes que dans mon *Bhagavad-Gîta*; seulement on soignera encore davantage l'exécution typographique,

afin de produire un livre qui, sous ce rapport aussi, puisse mériter une place dans les bibliothèques des amateurs.

» Je ne saurais déterminer d'avance l'espace qu'occuperont les notes imprimées séparément. Comme elles seront en partie de nature à ne pouvoir intéresser que ceux qui font une étude approfondie du sanskrit, les souscripteurs pourront à leur choix les prendre ou non. Dans le premier cas, on les leur fournira au même taux que les volumes du texte, c'est-à-dire, à raison de 50 francs par volume.

» L'impression ne pouvant être commencée qu'après que les matériaux pour la totalité de l'ouvrage auront été rassemblés, du moins en grande partie, la première livraison ne pourra être fournie que dans un délai considérable. J'espère cependant pouvoir la publier au commencement de l'an 1825. Ensuite l'impression avancera rapidement, et je me flatte d'achever le tout dans l'espace de quatre années.

PANTHEON EGYPTIEN, *Collection des Personnages mythologiques de l'ancienne Egypte, d'après les Monumens, avec un texte explicatif;* par M. J. F. Champollion le Jeune, et les figures d'après les dessins de M. L. J. J. Dubois. Paris, 1823, in-4°., de l'imprimerie de Firmin Didot.

Cet ouvrage se publie par livraisons, composées chacune de six planches coloriées et de douze pages de texte. Le prix en est fixé à 10 fr. L'ouvrage sera composé d'environ 200 planches et 450 pages de texte. On souscrit chez M. Dubois, rue de Savoie-St.-André-des-Arcs, n° 4.

Il a déjà paru quatre livraisons de cette belle collection.

(Février 1824.)

JOURNAL ASIATIQUE.

VIE DE BOUDDHA,

Par M. Klaproth.

(Conclusion.)

Après avoir vécu pendant six ans dans la retraite, *Goodam* termina son état d'ermite au crépuscule du quinzième jour du mois moyen du printems, dans l'année du *bœuf de fer*. Il annonçait alors à ses cinq disciples qu'il avait triomphé de toutes les tentations mondaines. A minuit, il termina ses dévotions et les exercices spirituels qu'il avait pratiqués pendant six années consécutives, et le lendemain il redit encore qu'il avait atteint le plus haut degré de la glorieuse perfection qui convient à un véritable saint, et que le tems était venu où il devait répandre sa doctrine, et la connaissance de la divinité dans le monde. — La nouvelle de ce changement de l'état de *Goodam* se répandit bientôt partout; elle excita l'attention générale, et le peuple se persuada facilement de sa sainteté. Cependant une partie de ses adversaires prétendait que le fils du roi de *Magada* était tombé dans un délire complet. D'autres disaient qu'il avait des

regrets d'avoir renoncé au trône de son père, et qu'une nouvelle inclination amoureuse était la cause de l'état dans lequel il se trouvait. Mais le plus grand nombre se déclara pour la sainteté miraculeuse de sa personne, et lui donna les titres de *Bourkhan-bakchi* (instituteur divin), et de *Chakia-mouni* (pénitent de la race de *Chakia*). Il réunit ses cinq disciples et leur dit : « Le trésor précieux de ma sainteté et de » ma nouvelle loi ne peut faire une impression subite » sur l'esprit des mortels ; modérez donc encore votre » zèle de conversion ; il faut avant tout accomplir un » jeûne spirituel. » Dès-lors il se rendit de nouveau dans le désert, et il passa quarante-neuf jours constamment occupé de prières nocturnes et de jeûnes continuels.

A la fin de cette dernière expiation, le puissant *Esrouwa-Tangri* le visita dans son ermitage, et lui présenta une *kurda*, ou roue à prières en or de mille rais. Par le discours suivant il chercha à disposer *Chakia-mouni* à commencer son état de précepteur divin du genre humain : « Sans doute tu ne » t'es pas soumis au pénible état de pénitent pour ta » propre personne, c'est pour le bonheur de l'huma- » nité que tu l'as choisi ; daigne donc à présent com- » mencer à répandre le salut parmi les peuples de » l'Univers. » Malgré cela le saint ne prit encore aucune résolution après cette première exhortation, et *Esrouwa-Tangri* se retira sans avoir atteint son but.

Une autre fois un puissant roi de la race des *Makha-Ransa* vint visiter en cérémonie le saint, lui pré-

senta les *huit joyaux*, et lui adressa ces paroles : « Souverain, dont la puissance est sans bornes, grand » héros, qui as vaincu toutes les tentations, nous te » prions de vouloir, par tes instructions salutaires, » faire avancer le bonheur de l'humanité. » — Mais cette prière ne le persuada pas non plus, jusqu'à ce que *Khourmousta-Tangri*, accompagné de trente-trois princes des génies, se présentât devant lui pour l'adorer. En lui remettant un *Doung* (1), il lui dit : « Inventeur du remède le plus efficace et de l'eau du » salut, délivre enfin de leur misère tous ceux qui » sont créés pour souffrir, et fais retentir tes ins- » tructions célestes pour les humains ensevelis dans » un profond sommeil. » Cinq disciples de *Bouddha* qui se trouvèrent présens, savoir : *Djanchi-Godinia*, *Datol*, *Langba*, *Mingtsan* et *Sangdan*, furent saisis d'étonnement et s'écrièrent : « La sainteté de notre » maître est véritable, faisons-lui notre première » adoration. » C'était le moment de leur épreuve ; ils fixèrent leurs yeux sur sa face pour se convaincre de sa sainteté. *Djanchi-Godinia* fut le premier dont la foi vainquit tous les doutes ; il tomba à genoux et adora son maître en lui rendant les honneurs divins, et en faisant neuf fois le tour de sa tente. Son exemple entraîna les quatre autres disciples, ils adorèrent tous *Chakia-mouni*, se présentèrent devant lui en disant : « Si tu es le plus saint de tous les hommes, daigne

(1) *Doung* est une grande coquille de mer, qui sert d'instrument musical dans les temples des Bouddhistes.

» t'asseoir sur le trône des saints des tems pas-» sés, qui est établi à *Warnachi*, et commence ta » vocation d'instituteur universel. » Une majesté divine rayonna alors sur la face du saint; et il se décida de céder à leurs instances. De suite il se transporta à *Warnachi* pour y faire son entrée. Trois fois il fit le tour de cet endroit avant de monter, absorbé en contemplation, sur le trône d'*Ortchilongi-ebektchi bourkhan*, d'*Altan-tchidaktchi* et de *Gerili-Sakiktchi*, qui étaient les fondateurs et princes des trois époques religieuses antérieures. A cette occasion on établit la place sacrée du *trône primitif de tous les saints*.

Chakia-mouni resta d'abord inconnu, et se voua aux préparatifs pour son nouvel état. Accompagné de ses disciples, il se rendit au bord de l'Océan, traversa les déserts, et récita en secret les conjurations nécessaires.

Les grands de l'empire venaient le visiter, lorsque avec ses disciples il se trouvait dans leur voisinage. Un jour, deux marchands passèrent près de lui avec une caravane de cinq cents éléphans chargés; lorsqu'ils aperçurent *Chakia-mouni*, ils lui présentèrent des vases d'or et d'argent remplis de pierres précieuses, et dirent en l'adorant : « Seigneur, nous sommes » une caravane marchande de cinq cents personnes, » fais-nous la grâce de nous communiquer les prières » que nous devons réciter pour notre bonheur, et » pour la réussite de notre entreprise. » Il accomplit leur demande, leur écrivit des prières pour le bonheur, et leur communiqua son premier ouvrage con-

tenant des demandes et des réponses sur l'astronomie, et les vingt-huit signes du Zodiaque. Alors il se rendit à *Warnachi*, où il exposa sa doctrine au milieu d'une foule innombrable d'auditeurs de toutes les classes.

Dans la première année de son état de précepteur du genre humain, le 4[e] jour du mois moyen de l'été, *Chakia-mouni* instruisait ses cinq disciples sur l'origine et la nécessité de la foi, en leur disant : « L'état universel » de misère, c'est-à-dire le monde humain est la pre- » mière vérité ; le chemin du salut est la seconde vé- » rité ; la tentation et la séduction qu'on y rencontre » sont la troisième ; et la manière de les combattre et de » les vaincre est la quatrième. » Sur ces quatre vérités il leur donna l'explication suivante : « Dans le cours » de la vie humaine, aucun moment de plaisir ne » peut être égalé à la vérité ; aussi je nomme ce » monde un véritable état de misère, et la prati- » que des préceptes de la foi le plus grand bonheur. » Considérez la quadruple condition de l'homme ; les » peines de la naissance ; le cours de la vie jusqu'au » pénible état de la vieillesse ; l'affliction d'être assu- » jéti aux maladies, et l'amertume de la mort. — Quelle » douleur l'homme ne souffre-t-il pas à la naissance, » quand il sort avec peine comme d'un four ardent ? Dans » ce moment d'une peine inexprimable, il est privé » de ses sens et suffoqué par des douleurs aiguës. Exa- » minez après l'état misérable de l'homme, pendant le » cours de sa vie jusqu'à la vieillesse ; la peau devient » sèche, ridée et ressemble à du vieux parchemin,

» la chair qui couvre les os se sèche et se consume; le
» sang même qui parcourt les veines diminue et
» perd de sa fluidité; la stature si droite de son corps
» se courbe; la faiblesse des yeux commence, et bien-
» tôt ils n'aperçoivent plus les montagnes qui s'élèvent
» devant eux; le sens de l'oreille devient si dur qu'il
» n'entend pas même le son de la trompe; la bouche
» perd ses dents, et l'odorat disparaît. La diminution
» des forces corporelles exige un bâton pour appui,
» et les facultés de l'ame se changent en distraction et
» en oubli, et disparaissent à la fin tout-à-fait, de
» même que le sens du goût se perd. — Considérez
» ensuite les maladies auxquelles l'homme est exposé
» pendant qu'il vit dans ce monde, à combien d'ob-
» servations ne donnent-elles pas lieu? Leur nombre
» monte à 420. Quelle misère de voir ses forces dépérir!
» Hors d'état de se lever à volonté, et contraint d'être
» couché, l'homme n'a pas même pour lors du repos.
» Souvent il lui paraît que le cœur lui a monté au
» gosier, et que l'intérieur du corps soit rempli de
» vent. La nuit lui semble plus longue que le jour,
» et un jour a pour lui la durée d'un mois. Les mets
» les plus exquis sont pour lui sans saveur comme du
» bois, et les meilleurs coussins lui paraissent des
» épines; le blanc des yeux devient jaune, et le rouge
» de la peau et du sang prend une couleur bleuâtre.
» Intérieurement il commence à devenir son propre
» ennemi, le sentiment de sa misère augmente son dé-
» couragement et son affliction, lorsqu'il s'écrie en
» soupirant : Hélas! quand serais-je délivré de ces

» maux! — Voilà l'homme gémissant de douleurs » inouïes, et étendu comme un poisson privé de son » élément, et jeté sur le sable brûlant.

» La misère devient plus grande à l'approche de la » mort. Alors vous êtes entouré de vos parens et » amis, qui pleurent et se lamentent, et qui sont » suffoqués par la douleur. Votre corps est étendu » comme une montagne écroulée; votre imagination » voltige, semblable à la flamme chassée par le vent, » et des images terribles se présentent à vos yeux. » Les forces vitales, qui diminuent d'un moment à » l'autre, ressemblent à un terrain que les flots de » l'eau emportent entièrement. La vie intérieure s'é- » vapore comme la fumée, le feu qui chauffe le corps » s'évanouit, et toute la chaleur extérieure se resserre » dans le centre; le naturel jadis si fougueux ressem- » ble alors à la lueur froide du ver luisant. Toute » activité intellectuelle se perd peu à peu dans la ma- » tière; les signes extérieurs de la vie paraissent pro- » mettre la plus longue durée; mais l'époque est » écoulée pendant laquelle les esprits vitaux devaient » être répandus dans le corps, et ils quittent ses » membres pour se concentrer dans un seul point.

» Mais ce qui semblait être leur annihilation n'est » souvent qu'une rude préparation, qui rend la vie » semblable à une flamme privée de l'air extérieur. » La destruction totale de la force vitale a différens » degrés. En premier lieu sa transformation ressemble » à l'ombre, quand la lune brille au ciel étoilé le plus » clair; de cette faculté sensitive momentanée elle

» passe au point de la faculté sensitive du *vide parfait*. De là elle entre dans l'état sensitif d'un rayon » de soleil momentané, qui jette un éclat de couleurs » élémentaires ; de cet état elle revient de nouveau à » n'être qu'un point lumineux offusqué par les nuages ; alors a lieu la dissolution et la destruction définitive de toute qualité sensitive. Par cette triple » contraction de la force vitale, les esprits vitaux qui » ont leur demeure dans le cerveau et dans l'empire » du nombril, se réunissent et se resserrent dans le » cœur, pour s'y éteindre totalement. »

Tel fut le contenu principal de la première séance dans laquelle *Chakia-mouni* exposa le système de sa nouvelle religion à ses cinq disciples. Ce système se trouve entièrement dans le grand ouvrage, appelé en tibétain *Gandjour*, dont le nom signifie *Instruction verbale*, et que ses sectateurs regardent comme la plus ferme colonne de sa doctrine. Il fut écrit, par ses disciples, sous la dictée de leur maître, et consiste en 108 gros volumes. On y a joint encore 12 volumes de métaphysique, qui portent le nom de *Iæm*, et qui furent composés pour les îles de la mer de l'Inde. Chaque volume du *Gandjour* est accompagné d'un autre contenant le commentaire ; de sorte que le nombre de tous les volumes de cet ouvrage monte à 232, et alors il porte le nom de *Dandjour*. Ce corps immense exige pour son transport plusieurs chameaux. Il fut traduit en mongol par l'ordre de l'empereur *Khian-loung*, et imprimé en deux différens formats. On ne le vend pas sans une permission parti-

culière, et le prix d'un exemplaire est de 1000 onces d'argent.

Chakia-mouni, prêchant à *Warnachi*, soutint souvent des discussions théologiques avec les adorateurs du feu de la Perse, nommé *Ters* dans les livres mongols d'ancienne date. Ces *Ters* étaient les ennemis jurés de la religion indienne. A l'époque de la réformation faite par *Chakia-mouni*, les sectateurs de *Chiwa* se sentirent trop faibles pour combattre sa nouvelle doctrine; alors *Dewa-dat'*, l'oncle paternel et grand ennemi de *Chakia-mouni*, se mit à la tête de ses antagonistes et adopta la croyance des *Ters*, qu'il tâcha aussi d'introduire à la cour de plusieurs petits princes de l'Inde. Il fit venir six des principaux docteurs de cette secte pour les opposer à son neveu, à une grande fête où tous les princes étaient assemblés, croyant renverser par leur aide la nouvelle doctrine de *Bouddha*; mais il échoua totalement contre la sagesse de l'homme-dieu. Les quinze rois présens à cette fête se réunirent tous les jours, depuis le premier jusqu'au 15 du premier mois; les six docteurs des *Ters* essayèrent dans ces assemblées d'attaquer et de vaincre *Chakia-mouni* par des moyens magiques. Sans les craindre, il triompha d'eux de la manière la plus glorieuse, par sa sagesse et par la seule force de ses raisonnemens; de sorte qu'après quinze jours de discussion, le chef de ses adversaires fut contraint de se prosterner devant lui et de l'adorer; tous ceux qui étaient présens se levèrent et suivirent son exemple. Par cette dernière victoire sa gloire et sa doctrine se répandirent dans toute

l'Inde. En mémoire de cet événement, ses sectateurs célèbrent, jusqu'à présent tous les ans, les quinze premiers jours du premier mois.

Les premiers préceptes de *Chakia-mouni* expliquaient son système sur la nature de l'homme. Ils étaient suivis des principes moraux qui font la base fondamentale de toute religion, parce qu'ils apprennent à vivre et à agir d'après les lois divines dans toutes les circonstances diverses, et qu'ils établissent une harmonie heureuse entre la nature et la société humaine. Il déclara à ses disciples que son ame avait déjà pénétré les dix premières lois fondamentales de l'humanité, à l'époque de chacune des trois époques antérieures de la véritable croyance. Il se glorifia d'être le premier des Brahmes, et le sage royal par excellence, qui avait passé par d'innombrables incarnations mondaines, et qui par sa propre force était parvenu à approfondir les principes de la foi véritable.

Il disait que le système de sa métaphysique existait déjà depuis les innombrables régénérations du monde et des planètes, et qu'il était fondé sur le principe que tout ce qui est créé et tout ce qui est pensé par l'homme rentrait finalement dans le vide et le néant. Les mêmes idées sont énoncées dans les propres paroles de *Chakia-mouni*, qui se trouvent conservées dans le livre intitulé *Ulligerun-dalai*. Le même ouvrage dit aussi que la masse des ossemens de ses corps, morts dans le péché pendant ses différentes incarnations, dépassait en grandeur des planètes entières; que la

quantité du sang répandu, par les innombrables décapitations qu'il avait subies pour peine de ses crimes, égalait celle des eaux de l'Univers. Que *Chakia-mouni*, ayant reconnu sa scélératesse, se prit lui-même en horreur, et qu'enfin il avait été illuminé par un esprit, qu'il appelle son maître. Ce fut lui qui l'instruisit d'une manière miraculeuse et avec des peines infinies, dans les premiers principes de la morale. Le saint suivit les conseils du maître, et, pour profiter de son instruction, il renonça à l'empire et au trône. Alors le maître lui dit : « Le disciple doit » avoir assez de fermeté pour se sacrifier lui-même ; » sans pénitences corporelles, aucune instruction ne » peut prendre racine. Sa première pénitence con- » siste en ce que mille bougies allumées doivent être » appliquées à son corps. » *Chakia-mouni* consentit à se soumettre à cette épreuve ; et, pour détruire les suites de son impiété, il se coucha pour laisser planter sur son corps un nombre infini de mèches allumées. En même tems il pria humblement son maître de l'instruire auparavant, puisqu'il pourrait mourir dans les douleurs. Son maître lui communiqua alors les quatre thèses suivantes :

« Les trésors peuvent être épuisés.

» Ce qui est élevé est exposé à la chute.

» Ce qui est réuni peut être dispersé.

» Ce qui vit est assujéti à la mort. »

Dans un moment *Bouddha* fut guéri de ses plaies, et son envie insatiable de s'instruire, nourrie par un

nombre infini de maximes salutaires. Cependant cette envie ne le quitta pas, et bientôt il se soumit à une nouvelle pénitence, qui consista en ce qu'il se fit ficher un millier de clous dans le dos, pendant qu'il reçut l'instruction suivante :

« Tout ce qui est visible doit périr.

» Ce qui est créé est assujéti à une fin déplorable.

» Toute croyance appartient au royaume du néant.

» L'Univers n'existe que dans l'imagination. »

Le désir de s'instruire ne quitta pas encore le saint, qui se soumit à une troisième expiation en entrant dans un four ardent, comme son maître le lui avait prescrit. Deux des plus hauts génies le conduisirent par la main jusqu'à l'ouverture, et une troupe de mille autres anges éteignit de suite la flamme de neuf toises de hauteur, par une pluie de fleurs. Alors *Chakia-mouni,* absorbé en adoration et en humilité, reçut la troisième instruction, savoir :

« La force de la miséricorde établie sur des bases » inébranlables.

» L'éloignement total de la cruauté.

» Une compassion sans bornes envers toutes les » créatures.

» Une constance imperturbable dans la foi.

» Voilà les guides sur le chemin de la sainteté. »

La quatrième et dernière épreuve à laquelle le disciple se soumit, était l'offre de faire le sacrifice de son propre corps ; le maître lui disait :

« Pour que mes doctrines ne soient jamais oubliées,

» elles doivent être écrites sur ta peau, avec un poin-
» çon fait de tes os et trempé dans ton sang. »

Il sortit glorieux de cette épreuve, comme des autres, et pendant qu'il souffrait il reçut les maximes fondamentales de toute morale, qui sont les règles de la marche dans la plus parfaite connaissance de soi-même, savoir : 1° De ne pas tuer; 2° de ne pas voler; 3° d'être chaste; 4° de ne pas porter un faux témoignage; 5° de ne pas mentir; 6° de ne pas jurer; 7° d'éviter toutes paroles impures; 8° d'être désintéressé; 9° de ne pas se venger; 10° de ne pas être superstitieux. Ces dix commandemens devinrent plus tard le principal fondement de sa nouvelle loi.

Bouddha, ayant répandu sa doctrine dans l'Hindoustân, disait, peu de tems avant sa mort, qui arriva quand il était âgé de 80 ans, que cette doctrine existerait pendant 5000 ans; qu'alors il viendrait un autre homme-dieu, nommé *Maidari*, pour être le précepteur du genre humain. Pendant cette période, sa religion souffrirait des persécutions considérables, et ses sectateurs seraient obligés de quitter l'Inde pour se sauver dans les plus hautes montagnes du *Tibet*; qui deviendrait le pays et la résidence de la véritable croyance. De là elle devait se disperser dans le monde entier et parmi tous les peuples. La persécution, prédite par lui, arriva effectivement dans l'Hindoustân, quelques siècles après la naissance de J.-C.; les sectateurs de *Bouddha* se sauvèrent alors dans les montagnes du nord.

Au commencement du VIIe siècle de notre ère, le roi

Srong-bdzan-sgambouo (1), régnait à *H'lassa* (Lahsa) dans le Tibet. Ce prince, qui avait quelques connaissances de la religion de *Bouddha*, envoya son premier ministre *Touomi Sambouoda* dans l'Inde, pour y étudier la doctrine de *Chakia-mouni*. Revenu au Tibet, ce ministre composa deux alphabets pour sa patrie, dont l'un se nomme *Kdzab*, et l'autre *K'char*. Il avait pris l'indien pour modèle.

Srong-bdzan-sgambouo fut reconnu pour être une incarnation de *Khomchim - Botisato*. Il plaça à *H'lassa* le principal temple du pays. Un autre, nommé *Boudd'ala*, fut construit sur une très-haute montagne. Dans de beaux sites et aux bords des rivières, on établit des couvens et des écoles, parmi lesquels les plus célèbres sont celles de *Brèboung*, *Djachi-Loumbo*, *Galdan* et *Sera*. D'autres temples, entourés de villes et un grand nombre d'écoles, furent fondés dans le *Tanggout* et dans le pays des treize princes d'*Andoo*, ou *Amdoa*; entre ces temples celui de *Djama-kurè* est le plus considérable.

J'ai publié cette vie de *Bouddha*, pour que les personnes qui ne sont pas prévenues par la manie des sys-

---

(1) *Pallas* (Mongol. Vœlker, etc. II, p. 10), appelle ce roi *Sarang-san-Gambo*. C'est vraisemblablement le fondateur de l'empire des *Thour-fan*. Les auteurs chinois l'appellent *Lun-tsan So-loung-tsan*. Le nom tibétain de *Srong-bdzan* paraît être caché dans *So-loung-tsan*; d'autant plus que l'*o* dans *so* est bref, et que les Chinois n'ont pas de *r*, pour lequel ils mettent un *l*. Dans les années appelées *Khai-houang* (580 à 599 de J.-C.) ; ce roi de Tibet soumit à son empire une grande partie de l'Asie centrale.

tèmes, puissent la comparer avec les traditions sur *Odin* ou *Wodan*, qui se sont conservées chez les peuples de l'Europe septentrionale. On a voulu prouver l'identité d'*Odin* et de *Bouddha*, et de leurs croyances. Je pense cependant qu'on reviendra de cette hypothèse insoutenable si l'on réfléchit que la loi du sectateur indien, n'a commencé de se répandre au nord de l'Hindoustan que soixante ans après J.-C., et beaucoup plus tard dans le Tibet et dans d'autres contrées de l'Asie centrale.

Au reste il n'y a pas la moindre ressemblance entre le culte bouddhique et celui d'Odin; comme on peut s'en convaincre au premier coup d'œil jeté sur les descriptions de ce culte données par Pallas et par moi (1).

La religion de *Bouddha* s'est introduite sans peine parmi les nomades asiatiques, parce qu'elle venait d'un pays policé, comme l'Inde; elle captiva les esprits de ces barbares, par la solennité de ses cérémonies? Si elle avait ressemblé au culte grossier d'*Odin*, elle aurait difficilement produit un si grand effet. De même, je crois que la croyance chrétienne, privée de la pompe imposante du culte catholique, fera difficilement des progrès parmi les habitans farouches du Caucase, et chez les hordes mongoles de la Sibérie, malgré le zèle apparent des missionnaires anglais et écossais.

(1) Dans le premier volume de l'édition allemande de mon Voyage au mont Caucase.

*Poème composé en l'honneur d'*Abou'lfawares-Dillir, *fils de* Leschker-Wazz, *par* Abou'tthayyb-Almoténabby.

(Traduit de l'arabe par M. Grangeret de la Grange.)

Au mois de *dzou'lhiddjet* de l'année 353, un *Khârédjite* (1) de la tribu des *Bénou-Kéláb* (2) apparut dans le *Dhar-Alkoufah*, et annonça à ses concitoyens qu'une partie des habitans de *Koufah* s'était soumise à lui et lui avait juré fidélité. A l'instant les *Bénou-Kéláb* déployèrent leurs étendards, et, commandés par le *Khârédjite*, ils se dirigèrent vers *Koufah* afin de s'en emparer. A cette nouvelle, *Abou'tthayyb-Almoténabby* partit de *Cathawân*, lieu situé près de *Koufah*, et ne tarda pas à être rencontré par un détachement de cavalerie. *Abou'tthayyb* l'attaqua aussitôt, et après une heure de combat il le mit en dé-

(1) *Khârédjite* signifie *révolté* ou *rebelle*.

(2) Les *Bénou-Kéláb*, ou enfans de *Kéláb*, descendaient d'*Adnan* par *Kaïs-Aïlan*. Adnan descendait en droite ligne d'Ismaël, fils d'Abraham, qui est le père des Arabes, appelés *Mostarabes*, c'est-à-dire, *naturalisés* ou *entés*. De la tribu des *Bénou-Kéláb* sortirent des princes qui régnèrent à Halep, et dans une grande partie de la Syrie. Voyez Pococke, *Specim. Hist. arab.*, pag. 46 et suiv.; voy. aussi la *Chrestomathie arabe* de M. le baron Silvestre de Sacy, t. III, pag. 110 et 111.

route : puis, continuant sa marche dans le *Dhar-Alkoufah*, il arriva par la voie *Albéradjim* au quartier du sultan *Ahmed*, surnommé *Moez-eddolat*. Pendant tout le jour les deux partis entretinrent des correspondances. Le lendemain matin les *Bénou-Kéláb* s'étant présentés de nouveau, un combat violent s'engagea vers la fin du jour. Le *Khârédjite* n'ayant obtenu aucun succès fut forcé de revenir sur ses pas. Bientôt la division s'établit parmi les *Bénou-Kéláb* au sujet du *Khârédjite*; et plusieurs rompirent leurs engagemens. Le *Khârédjite*, néanmoins, reparut après quatre jours, et le combat recommença dans le *Dhar-Alkoufah*. Dans cette affaire le sultan *Dilémite* et un grand nombre des siens furent blessés, mais le nombre des *Bénou-Kéláb* qui restèrent sur la place ou reçurent des blessures, fut encore plus considérable. Un jeune page d'*Abou'tthayyb* eut son cheval percé sous lui d'un coup de lance. Aussitôt *Abou'lhasan Mohammed-ben-Omar* le débarrassa et le fit monter sur un autre cheval. Un page d'*Abou'lhasan* blessa deux chevaux et donna la mort à un cavalier. Les *Bénou-Kéláb* se montrèrent encore le lendemain, et on en vint aux mains auprès de *Dâr-Aslam*; un mur séparait les combattans. Beaucoup de *Bénou-Kéláb* tombèrent percés de flèches : le reste prit la fuite et ne se présenta plus pour combattre. Lorsque la nouvelle de la révolte des *Bénou-Kéláb* fut arrivée à *Bagdâd*, *Abou'lfawâres-Dillir-ben-Leschker-Wazz*, général persan au service des sultans du *Deilem*, partit accompagné d'une foule de guerriers, et arriva à *Kou-*

fâh après le départ des *Bénou-Kélâb*. A l'instant même il fit porter à *Abou'tthayyb-Almoténabby* des vêtemens magnifiques, faits de la soie la plus précieuse. Touché de ces bienfaits, *Abou'tthayyb* se rendit dans le *Meidân* où se trouvait *Dillir* monté sur un cheval roux et qui était couvert de riches ornemens. *Dillir* s'approcha d'*Abou'tthayyb*, et celui-ci lui récita le poème suivant :

« Comme toi, chacun prétend être doué d'une intelligence saine, et quel est celui qui connait sa folie (1)?

» Certes, plus que tout autre tu es en droit de me censurer, mais tu mérites plus de reproches que celui à qui tu veux en adresser.

» Tu me dis : Non, il n'y a pas d'amant semblable à toi. Je te réponds : Trouve un objet aussi charmant que celui que j'aime, et tu trouveras quelqu'un qui me ressemble.

» Amant passionné, si je parle de belles qui captivent par leur blancheur, je désigne mes épées tranchantes. Si je parle des charmes décevans dont le corps de ces belles est revêtu, je fais allusion au poli éblouissant de mes épées.

» Par ces brunes séduisantes, j'indique mes lances noirâtres. Les victoires de celles-ci sont mes maî-

(1) Le poète, dans les premiers vers de cette pièce, adresse la parole à une femme.

tresses, et leurs pointes aiguës m'en procurent la jouissance.

» Périsse le cœur qui ne sait soupirer que pour des dents éclatantes, et pour de beaux yeux noirs.

» Eh quoi ! si une jeune beauté éloigne son amant de sa présence, le prive-t-elle du bonheur? Si elle le rappelle lorsqu'il se plaint de l'exil, lui accorde-t-elle la félicité?

» Va, laisse-moi obtenir des honneurs auxquels personne n'est encore parvenu; la gloire difficile à acquérir est dans les difficultés; et la gloire vulgaire est dans les circonstances vulgaires.

» Tu veux que la gloire soit achetée à vil prix! Peut-on prendre le rayon de miel sans que l'abeille blesse de son aiguillon?

» Lorsque les fiers coursiers se heurtaient les uns contre les autres, déjà, toute effrayée, tu m'annonçais la mort, et cependant tu ignorais qu'elle serait l'issue du combat.

» Non, je n'ai point été trompé si, au risque de mes jours, j'ai acheté les faveurs de *Dillir*, fils de *Leschker-Wazz* (1).

---

(1) Ce n'est qu'ici que le poète commence à parler de *Dillir*; par tout ce qui précède il se prépare et prélude, pour ainsi dire, à l'éloge de ce héros. Nous pouvons remarquer dans ce début un exemple de l'art et de l'intérêt que les Arabes savent mettre dans leurs compositions. Dès le premier vers le poète s'empare de notre attention, et il continue à l'exciter par des traits vifs, brillans et pleins

» Le choc des lances nous semble plein d'amertume ; mais si nous nous rappelons la fortune propice qui accompagne l'émir, alors le choc des lances a pour nous mille douceurs.

» Ah ! si j'eusse pensé que des mouvemens séditieux dussent hâter l'arrivée de l'émir, ma joie se serait accrue dans le désordre toujours croissant.

» Puisse donc la terre des deux *Irâks* donner toujours naissance à des révoltes qui t'appellent pour dissiper par ta présence, ô *Dillir !* l'effroi et la misère qu'elles traînent après elles.

» Lorsque nos lances ne pouvaient percer les cuirasses de l'ennemi, alors ton souvenir glorieux revenait à notre esprit, et il renversait l'ennemi plus sûrement que nos lances ;

» Et nous terrassions ses chevaux par le bruit de ton nom, plus meurtrier que nos flèches pénétrantes.

» Tu n'es venu nous rejoindre qu'après le combat, mais d'avance ta renommée avait dissipé tes ennemis.

» Je n'ai point cessé, avant notre réunion, de désirer franchir, avec mes coursiers, les chemins qui me séparaient de toi.

» Si tu ne fusses point venu te réunir à nous, nous nous serions rendus auprès de toi, animés de nobles

---

d'originalité, jusqu'à ce qu'il la fixe entièrement sur son héros. Cette suspension est un des moyens dont se sert la poésie lyrique pour nous attacher.

sentimens, et plus contens de monter des coursier rapides que de languir dans le repos.

» Nous nous serions rendus auprès de toi avec des coursiers qui, chaque fois qu'ils rencontrent des bêtes fauves et des pâturages, refusent de goûter de ceux-ci avant d'avoir pourvu à nos repas en se précipitant sur celles-là (1).

» Il est vrai, j'ai eu de commun avec toi le mérite de l'intention, mais toi tu as eu un double mérite, l'intention de venir, et ton arrivée.

» Celui qui court demander avec instance des pluies abondantes, a bien plus de mérite que celui qui, sans course et sans fatigue, est arrosé de ces mêmes pluies dans sa demeure.

» Je ne suis pas cependant du nombre de ceux dont le cœur prétend brûler d'amour, et qui, pour ne point visiter l'objet de leur tendresse, disent que des occupations pressantes les détournent de ce devoir.

» Les enfans de *Kéláb* ont voulu s'emparer de l'autorité! Et à qui ont-ils donc laissé le soin de paître les brebis et les chameaux?

» Mais Dieu, leur maître, a refusé de mettre le pouvoir entre leurs mains, afin que les bêtes fauves n'errassent point en liberté, et que les lézards, misé-

(1) Le texte dit : *et avec des coursiers qui, lorsqu'ils rencontrent des bêtes fauves et des pâturages, refusent de paître dans ceux-ci, à moins que notre marmite n'ait bouilli.* Ces derniers mots n'ont rien que de noble en arabe.

rable pâture de cette tribu, ne fussent point à l'abri de ses poursuites.

» *Dillir* a dirigé contre les enfans de *Kéláb* des coursiers impétueux dont l'encolure hardie s'élève au-dessus des plus hauts palmiers.

» Il a dirigé contre eux des coursiers qui battent la terre avec un pied si dur qu'il peut se passer de sa chaussure de fer.

» Alors se sont enfuis les enfans de *Kéláb* : ils ont voulu retrouver les biens qu'ils avaient laissés derrière eux, et ressaisir par la légèreté de leurs pieds les possessions qui naguère étaient entre leurs mains.

» Ils ont appréhendé de perdre leurs richesses, et déjà ils étaient avilis par la défaite. Eh quoi! l'avilissement n'est-il pas pire que la perte des richesses?

» Ils nous ont amené, sans en avoir formé le dessein, un héros magnanime dont les actions devancent les paroles;

» Un héros généreux qui répare les désastres que la guerre a enfantés, comme la charpie cicatrise les blessures que les lances ont faites.

» Son épée et ses bienfaits ont guéri les maux de tous ceux qui lui ont adressé des plaintes; il a consolé de leurs pertes les mères dont les enfans ont péri dans les combats.

» Il est tellement modeste que si le soleil, épris de la beauté de ses traits, descendait vers lui par un

excès d'amour, il se retirerait à l'ombre pour éviter sa présence.

» *Dillir* est un guerrier intrépide : on dirait que la guerre l'aime éperduement : lorsqu'il lui fait la cour elle le rachète en lui livrant et chevaux et cavaliers.

» Jamais il n'approcha le vin de ses lèvres, il semble qu'il soit las d'en boire. Ses mains ne cessent de répandre des bienfaits ; c'est une soif qu'il ne peut éteindre.

» L'autorité dont est revêtu *Dillir*, et le rang glorieux auquel il est élevé prouvent l'unité de Dieu, et son éternelle justice.

» Tant que *Dillir* agitera son épée, le lion ni ses lionceaux n'auront point de dents pour déchirer leur proie.

» Tant que *Dillir* ouvrira sa main pour verser des bienfaits, personne ne pourra prétendre à la gloire de faire des actions généreuses.

» *Dillir* est doué de vertus éminentes : jamais on ne verra une pureté parfaite dans ceux qui, à son exemple, n'auront point purifié leurs mains de l'avarice.

» Ah ! puisse le miséricordieux ne jamais retrancher cette souche qu'il a fait naître ! Oui, l'homme vertueux est sorti d'une souche vertueuse. »

Notice du Bâbour-Nameh بابر نامه, *ou Histoire du sultan Babour, écrite par lui-même en turc oriental.*

L'AUTEUR de cet ouvrage intéressant est le *sultan Bâbour*, fondateur de l'Empire mongol dans l'Inde. Il était le fils de *Omar cheikh*, fils du sultan *Abou sa'id*, issu de la dynastie des Timourides de Perse. Bâbour succéda à son père dans le royaume de *Ferghanah*, en l'an 899 de l'hégire, ou 1494 de J.-C. Après y avoir régné pendant cinq ans, il fut chassé par *Chaibek*, khan des *Ouzbek*. Il se retira à *Gaznah*, et de là dans l'Inde, qu'il gouverna jusqu'à sa mort arrivée en 937 de l'hégire (1531 de J.-C.).

Le *Bâbour-Nameh* contient la relation des guerres de son auteur. Il existe une traduction persanne de cet ouvrage; elle se trouve à la Bibliothèque du Roi de France. Le livre est intéressant pour son contenu, et pour la langue dans laquelle il est écrit. C'est du *turc djagataïen*, mêlé avec une grande quantité d'expressions arabes et persannes.

Sur les premiers feuillets du manuscrit de ce livre, que j'ai eu entre les mains à Saint-Pétersbourg, se trouvent plusieurs distiques en persan et en djagataïen. Le suivant est écrit dans cette dernière langue.

Il se rapporte à l'auteur du même livre, et paraît être de son tems. Le voici :

یوز شکروی بابرکه کریم غفار
بیردی سنکا سند و هند و ملک بسیار
ایسیق لیغی غه کر سنکا یوقتور طاقت
ساوق یوزینی کورار و سنک غزنه یار *

« Centuple louange soit à toi, ô *Bâbour*, parce que le bienfaisant et clément
» T'a donné le *Sind* et le *Hind* (toute l'Inde) et beaucoup de royaumes,
» Si tu ne peux pas supporter la chaleur,
» Pour voir ton visage refroidi, va aux rochers de Ghaznah. »

Le manuscrit est assez ancien, et paraît contemporain de l'auteur, comme on pourrait au reste le conclure par la note suivante :

بو وقایع نی دو شنبه کونی جمادي الاول نینک ایکیسندا سنه ۹۵۷ سیمونودا هوجی تاش دیکن منزلدا محمد مزنک تحفه کیلتوردی *

« Ces Mémoires m'ont été donnés en présent par » *Mohammed*, le lundi, second de *Djoumadi-alawel*, » de l'an 957 (1550 de J.-C.), pendant le voyage, à » la station appellée *Hawdji-tach*. »

Une note qui se trouve dans le manuscrit, nous apprend qu'il a été apporté de *Boukhara*, par une personne attachée à *Florio Beneveni*, ambassadeur

envoyé en 1718 par l'empereur Pierre-le-Grand au khan de cette ville :

بو کتاب بابور نامه تمورپولات ابن میرزا رجب بن پای چین پادشاه والاه جان خورشید کولاه ستارنکی بلنکی سپاه ایلچی اوروس فلوری بیک بنی وین ایلن بخاربه کلوب بو کتاب نی صاتون آلدوم مبارک اولسون آمین یه رب العالمین *

« C'est le livre *Babour-nameh*. Moi *Timour Pou-* » *lat*, fils de *Mirza Rèdjèb*, fils de *Pay tchin*, étant » venu à *Boukhara* avec le Russe *Floribeg Bene-* » *veni*, ambassadeur du magnanime empereur, la » couronne du soleil, dont l'armée ressemble aux » étoiles et aux léopards ; j'ai acheté ce livre ; qu'il » soit béni, *amen*, oh ! Seigneur des créatures ! »

Le *Babour-nameh* commence par une épitre de l'auteur à son fils *Mirza Mohammed Kamran Behader*, que je donnerai à la fin de ce mémoire en original, en l'accompagnant d'une traduction, pour donner une idée du turc djagataïen dans lequel elle est écrite. Après cette lettre suit une description géographique de la province de فرغانه *Ferghanah*, qu'on va lire ici.

Au nom du Béni ! action de grâces soit offerte à Dieu le très-haut, pour l'assistance qu'il m'a prêtée, à l'intercession du très-pur prophète, qui est la joie des créatures, pour que je sois fait roi dans le pays de

Ferghanah, à l'âge de douze ans, dimanche, le 3 du mois de *Ramadhân*, l'an 899 (1).

Description de Ferghanah.

Le pays de *Ferghanah* est situé dans le cinquième climat. Ses extrêmes frontières sont à l'orient كاشغر *Kachghar*, à l'occident سمرقند *Samarqand*, au sud بدخشان *Badakhchan*, et au nord de hautes montagnes. Outre cette ville de Ferghanah, il y en avait encore d'autres, telles que المالق *Almaliq*, الماتو *Almatou*, ينكى قند *Yangi qand*, appelée dans les livres طراز قند *Thiraz qand* (la ville des brodeurs). Tous ces endroits n'existent plus; ils ont été détruits dans ces derniers tems, ou par les Mongols ou par les *Ouzbek*, de sorte qu'il n'en reste aucune habitation.

C'est un pays fertile qui produit des vivres et des fruits en quantité. Partout il est entouré de montagnes, excepté à l'ouest, car du côté de *Samarqand* et de خجند *Khodjend*, on ne voit pas une seule hauteur. C'est pour cette raison qu'en hiver on ne veut voyager de *Ferghanah* dans aucune autre direction que dans celle-ci.

Le fleuve سيحون *Sihoun*, qu'on appelle aussi souvent *fleuve de Khodjend*, vient du nord-est, et coule au milieu du pays en se dirigeant vers l'occident. Au

(1) Le 7 juin 1494 de J.-C.

nord de *Khodjend*, et au sud de فناقند *Fena qand*, connue à présent généralement sous le nom de شاهرخية *Chahroukhia*, il se retourne au nord et coule vers le Turkestan, où il se perd avec impétuosité dans les sables mouvans, sans se mêler à aucun autre fleuve ni à aucune mer. Sur ce fleuve se trouvent sept villes, dont cinq sont situées au bord méridional, et deux au bord septentrional.

Une de celles qui sont au sud est اندجان *Andoudján*, qui est la résidence royale du pays de *Ferghanah*. Les vivres s'y trouvent en abondance, de même qu'une grande quantité de fruits ; entre ces derniers, les melons et les raisins sont excellens. Les premiers ne sont nulle part d'un si bon goût qu'à *Andoudján*, mais il y est sévèrement défendu de les vendre avant qu'ils aient atteint leur parfaite maturité. Excepté *Samarqand* et كش *Kach*, il n'y a pas dans tout le *Mawara-alnahar* (le pays au-delà de la rivière ou la Transoxiane), de plus grande ville qu'*Andoudján*. Elle a trois portes, et sa forteresse se trouve au midi. Dans cette ville il y a neuf réservoirs d'eau et aqueducs. Il est très-remarquable que chacun d'eux a une source différente. La forteresse est entourée d'un fossé en dehors duquel passe le chemin royal. Elle est séparée de la ville par ce fossé et par le grand chemin. De l'autre côté est un autre chemin royal. Dans le voisinage d'*Andoudján* il y a beaucoup d'oiseaux de proie, qu'on dresse à la chasse. Entre autres il y a des aigles si gras que quatre hommes se peuvent ras-

sasier d'un seul quand il a acquis toute sa croissance. La langue des habitans est la même dans la vie ordinaire et dans les livres. *Mir-Ali-Chyr-Nowayi*, se trouvant à *Hérât*, a composé dans cet idiome ses ouvrages qui sont généralement admirés, aussi les habitans du pays le parlent très-bien et avec élégance.

Le célèbre musicien *Ioussouf-Khodjah* était natif d'*Andoudjân*.

L'air n'y est pas bon, aussi trouve-t-on dans cette ville beaucoup de personnes qui ont les yeux petits et malades. Au sud-est, et près de cet endroit, est un pays froid qui s'étend vers l'occident, le climat y est très-sain, et l'eau des sources excellente. Le printems est beau, et les grands froids (d'*Andoudjân*) sont généralement connus. Au sud-ouest de la ville on voit une montagne haute et escarpée, qu'on appelle براكوه *Berâkoh*, ou *le mont antérieur*. Le sultan *Mah'moûd-khan* a érigé sur sa cime un édifice en pierre. Plus loin, et sur un point saillant de cette même montagne, j'ai fait bâtir, en l'an 902 de l'hégire, un portique d'été. Quoique la situation de l'autre bâtiment soit supérieure à celle de mon portique, ce dernier est beaucoup plus beau, et on voit de là toute la ville et tous les villages des montagnes qui l'environnent.

La *rivière de Kech* vient de la contrée où est la ville de وش *Wach*, et se dirige vers *Andoudjân*. Sur les deux bords on voit des jardins qui ont tous une exposition orientale. Les violettes y ont une odeur extrêmement suave, de petits ruisseaux les arrosent

et les rendent très-beaux au printems. On y voit des tulipes et des roses en abondance. Entre le côté antérieur de la montagne et les jardins les plus proches de la ville se trouve le temple appelé مسجد جوس *Mesdjid-Djous*. De la sommité du mont découle le ruisseau شه جوی *Chah-Djouï*. Devant ce *Mesdjid* s'étend une belle plaine abritée par l'ombre contre le soleil du midi ; elle contient trois jolis étangs remplis de poissons, et elle offre au voyageur fatigué un lieu de repos frais et agréable. Sur l'autre rive du *Chah-Djouï* est la frontière des nomades de *Wach*. Dans les dernières années du règne d'*Omar-Cheikh-mirza*, on a trouvé dans cette montagne des pierres avec des bandes ondulées rouges et blanches. On en fait des manches de couteaux, des petits vases, et autres choses semblables. Ces pierres sont très-belles. Depuis la frontière de *Ferghanah* jusqu'à *Wach* il n'y a pas de villes, car le terrain est aride et le climat mauvais. La ville de مرغینان *Marghinân* se trouve éloignée de sept *agatch* (1) d'*Andoudjân*. C'est un joli endroit; il y a des grenades et des petits abricots, d'un goût exquis, qui prospèrent ici à merveille. On y trouve encore une grande espèce de grenades, appelées دانه گلان *Danehi-gilan* (grands grains), qui ont moins de

(1) اغاج *Agatch* en turc est la même chose que فرسنك *ferseng* en persan. C'est une mesure de 1200 pas. *Agatch* signifie *arbre*, car les parasanges sont indiquées par des pieux, comme les wersts en Russie.

goût pendant la floraison. Le jasmin de cette contrée y est préférable à tout autre. Il y a ici encore un fruit, qui est une espèce de prune. Si l'on en prend un noyau et qu'on le roule dans la bouche, il devient d'une couleur rouge foncée. On l'appelle سچانی *satchani*; il est très-doux.

Il y a ici beaucoup d'oiseaux propres à la chasse, et des cerfs blancs qui se tiennent dans les fondrières des montagnes. Les habitans sont des سرتی *Sarti* (ou Boukhares). Ils sont habiles lutteurs, astucieux et inclinés à la sédition. Dans tout le *Mawara-alnahar*, les habitans sont guerriers. Les plus célèbres lutteurs et les meilleurs soldats de *Samarqand* et de *Boukhara* sont de *Marghinân*. صاحب هدایه *Sahéb-hedayeh* était originaire de رشدان *Rechdan*, qui est un village dépendant de *Marghinân*.

Une autre ville est اسفارا *Asfârâ*, située au pied d'une montagne. Il y a des eaux limpides et des jardins agréables. Elle se trouve au sud-ouest de *Marghinân*, à une distance de neuf *agatch*. Parmi les différens arbres fruitiers, on y trouve aussi beaucoup d'amandiers. Toute la contrée est aride et montagneuse. Au midi de la ville il y a une plaine entre des collines, qui est remplie de rochers; c'est pourquoi on l'appelle le *miroir des rochers*. Leur longueur est environ de dix pieds, et leur hauteur dans quelques endroits celle d'un homme, dans d'autres seulement la moitié. Tout ce qui vient à ce miroir s'y représente.

Autour d'*Asfârâ* sont les quatre montagnes اسفارا *Asfârâ*, واروخ *Waroukh*, سوخ *Soukh*, et هشيار *Houchyar*.

Dans le tems que *Cheïbâni-khan* était en guerre avec le sultan *Mahmoud*, *khan d'Alâdjâh*, et qu'il occupait *Tachkand* et *Chahroukhia*, il parvint jusqu'au pied des montagnes *Soukh* et *Houchyar*. Il le chassa un an après, parce que ce dernier s'était rendu odieux par sa fierté. Alors je me rendis à كابل *Kabul*.

Khodjend خجند est à vingt-cinq *agatch* à l'occident d'*Andoudjân*, et à autant de *Samarqand*. C'est une ville très-ancienne, et la patrie du cheikh *Mossleh-eddin* et de *Khôdjah Kemâl*. Les fruits y sont abondans et excellens. Les grenades de cette ville sont si célèbres, qu'on dit en proverbe : « Pommes de *Samarqand* et grenades de *Khodjend*. » — Cependant de nos jours les grenades de *Marghinân* sont plus estimées.

La ville est située sur un terrain élevé, le fleuve *Sihoun* passe au nord, à la distance d'une portée de flèche. Au nord de cette capitale et du fleuve est le mont متوغل *Mouteweggheł* (c'est-à-dire l'*étendu*), dans lequel il y a des mines de turquoises et d'autres. On y trouve beaucoup de serpens. A *Khodjend* la chasse du gibier et des oiseaux est bonne. Il y a des cerfs blancs, des بوغو *boughi* (*cervus elaphus*), des مرال *maral* (autre grande espèce de cerfs), des aigles et beaucoup de lièvres. L'air y est mal sain et

d'une mauvaise influence sur les yeux ; c'est pourquoi on appelle les habitans چوتچوکی *Tchouitchougi* ou *chassieux*. On prétend que cette qualité nuisible de l'air est occasionée par les montagnes du nord. Dans la dépendance de *Khodjend* on trouve بادام *Bâdâm*, qui n'est pas une ville, mais un bourg joli et riche. Les amandes y sont très-bonnes et lui ont donné son nom. On les transporte jusqu'à *Hormouz* et dans l'Inde. Cet endroit se trouve à cinq ou six *agatch* à l'orient de *Khodjend*. Entre cette ville et *Bâdâm* il y a le désert appelé ها درویش *Ha-derwich*. Il y souffle toujours un vent qui arrive à l'orient jusqu'à *Marghinân*, et à tous les endroits situés à l'occident de *Khodjend*. Ce vent est très-fort. On raconte que quelques derwiches voyageant dans ce désert et ayant le vent contre eux ne pouvaient pas se retrouver. Ils entendirent enfin une voix qui criait : *Ha derwich, di! di!* (Oh! derwich ! vois ! vois !) et qu'ils périrent sur-le-champ.

Une autre ville située au nord du *Sihoun* est اخسیا *Akhsia*, appelée dans les livres اخسیکت *Akhsiket*. C'est pourquoi le poète *Esîr-eddin* porte le surnom d'*Akhsiketi*. C'est la plus grande ville du pays de *Ferghanah* après *Andoudjân*, dont elle est éloignée de neuf *agatch* à l'ouest. Ce fut la résidence d'*Omar-cheikh-Mirza*. Le *Sihoun* coule au bas de la ville, qui est bâtie sur le pied élevé d'une montagne. Le long de ses fossés se trouvent ses fondemens qui sont très-

profonds. *Omar-cheikh-Mirza* en fit poser d'autres qui sont situés plus haut. Il n'y a pas une ville plus forte dans tout le pays de *Ferghanah*. Dans la plaine on voit à une certaine distance des villages. Dites, *où y a-t-il de meilleurs arbres fruitiers qu'à Akhsia?* Les melons sont excellens, principalement ceux qu'on appelle *Mir-Timour;* dans le monde entier ils n'ont pas leurs pareils. Ceux de *Boukhara* sont célèbres, et quand j'occupais *Samarqand*, je fis apporter des melons de *Boukhara*. Les découpant ensuite à un dîner, je trouvai qu'aucun d'eux n'était comparable à un melon d'*Akhsia*. Il y a de très-bons oiseaux pour la chasse, et dans un désert situé sur le *Sihoun* du côté de cette ville, on trouve beaucoup de cerfs blancs. Sur la frontière d'*Andoudján* est un pays désert et couvert de forêts, qui sont remplies d'une petite espèce de canards gris. Il y a aussi des aigles et des lièvres qui sont très-gras.

Kassan كسان est une petite ville au nord d'*Akhsia*. La rivière qui coule à *Andoudján* vient de *Wach*, et celle d'*Akhsia* de *Kassan*. Le climat de cet endroit est sain, parce que de beaux jardins bordent toute la rivière. On a donné à la ville le nom پوستین پیش بره « *Donne la peau antérieure* ». Les habitans de *Wach* et de *Kassan* vivent dans une inimitié perpétuelle.

Dans les montagnes de *Ferghanah* et sur les bords de ses rivières, il y a des contrées plus ou moins froides ou chaudes. Sur les hauteurs viennent des peupliers, dont on emploie l'écorce pour faire des

bâtons rouges, des manches de fouet, des cages pour les oiseaux et d'autres ustensiles. Le bois de ces peupliers est très-beau, et les objets qu'on en fait se vendent bien aux Turcs et aux étrangers.

On lit dans quelques ouvrages qu'il y a encore dans ces montagnes des temples payens (بروج اصنام tours des idoles). Cependant de nos jours on n'en entend pas parler. On sait seulement qu'ils sont couverts de la même espèce d'herbe, qui se trouve dans les montagnes des sept villages, et que les habitans appellent ایيق اوتی *Ayiq oti* (herbe sobre). Son véritable nom est مهر کیاه *mihri giyah* (herbe du soleil). Il y a aussi des mines de *lapis lazuli* et de fer.

Après cette description de la province de *Ferghanah* suit, dans l'original turc, la narration historique des faits, qui commence à l'an 903 de l'hégire (1497 de J.-C.).

(*La suite à un prochain Cahier.*)

Contes et Bons Mots extraits d'un livre chinois intitulé Siao li Siao ;

Traduits par M. Stanislas Julien.

Un buveur de profession ayant trouvé en songe une coupe d'excellent vin, se mit à le faire chauffer pour le savourer avec plus de délices. Mais au moment qu'il voulait s'abreuver de cette douce liqueur, il s'éveilla : « Insensé que je suis, s'écria-t-il, pourquoi ne me contentais-je pas de le boire froid. »

Un homme voyant passer un marchand d'huîtres, l'appela pour en acheter et lui dit : « Combien la livre ? » Le marchand, qui voulait s'amuser à ses dépens, lui répondit : « Par tout pays les huîtres se mesurent, et ne se pèsent pas ? — Il faut que vous ayez l'ouïe bien dur, lui répliqua l'acheteur, n'avez-vous pas entendu que je vous demandais combien le pied ? »

Un hôte fort avare craignait toujours de verser du vin à plein verre. Un convive prenant le sien se mit à le considérer attentivement, en disant : « Ce verre est trop profond, il faudrait en couper la moitié. » L'hôte tout étonné lui en ayant demandé la raison, il répondit : « Si la partie supérieure ne peut contenir du vin, à quoi sert-elle ? »

Un homme avait invité un de ses amis à dîner; mais bientôt après il se repentit de sa politesse et se promit bien de l'éloigner de sa table. Le convive arriva à l'heure indiquée ; mais l'ayant entretenu quelques instans, il lui dit : « Si j'en crois un vieux proverbe, reconduire un ami équivaut à trois verres de vin ; veuillez attendre un moment, je ferai avec vous quelques *lis*. » Comme il craignait que l'autre ne trouvât quelque prétexte pour rester, il le prit aussitôt par le bras, et semblait disposé à le faire courir : « Doucement, doucement, s'écria le convive, je n'ai pas coutume de boire si vite. »

Deux frères cultivaient la terre ensemble. L'aîné partit le premier pour préparer le dîner, et ensuite il appela son frère. Celui-ci lui cria à haute voix : « Attends que j'aie caché ma bêche, et aussitôt je reviendrai. » Dès qu'il fut à table, son frère lui adressa de vifs reproches, et lui dit : « Quand on cache quelque chose il faut garder le silence, ou au moins n'en parler qu'à voix basse ; car, en criant ainsi que vous, on s'expose à être volé. » Le dîner fini, le plus jeune revient au champ, cherche sa bêche et ne trouve que la place. Aussitôt accourant vers son frère, il s'approche mystérieusement de son oreille, et lui dit tout bas : « Ma bêche est volée. »

Les trois points de ressemblance.

Un homme ayant fait faire son portrait, le peintre l'engagea à consulter les passans pour s'assurer s'il avait

réussi. Celui-ci obéit, et demande au premier venu : « Cet endroit est-il ressemblant ? » Notre connaisseur d'emprunt lui répond : « Le bonnet est très-ressemblant. » Il fait une seconde question à un second qui lui dit : « L'habit est très-ressemblant. » Il allait en interroger un troisième, lorsque le peintre l'arrêtant lui dit : « La ressemblance du bonnet et des habits n'est pas l'important de l'affaire, demandez seulement à Monsieur ce qu'il pense du visage. » L'autre hésita fort long-tems, enfin ne pouvant se dispenser de répondre il lui dit : « La barbe et les cheveux sont très-ressemblans. »

Un lettré, lisant pendant la nuit, s'aperçut qu'un voleur creusait avec bruit le mur de sa maison. Justement il avait devant le feu une théière d'eau bouillante; il la prend, se place à côté du mur et attend le voleur. L'ouverture faite notre homme avance d'abord les pieds; le lettré les saisit et les arrose d'eau bouillante. Le voleur pousse un cri perçant, et lui demande grâce. Mais lui d'un ton de gravité répond : « Attends seulement que j'aie vidé ma théière. »

Un homme riche, demeurant entre deux forgerons, était continuellement importuné par le bruit du marteau, et se désolait de ne pouvoir reposer ni jour ni nuit. D'abord il leur recommanda de frapper plus doucement, et ensuite il leur fit de grandes promesses s'ils voulaient déloger sur l'heure. Nos deux champions firent semblant de l'écouter. Lui transporté de joie prépare un brillant dîner, et voulut les régaler splen-

didement. Le repas fini il leur demanda où ils allaient transporter leurs domiciles. L'un deux répondit : « Celui qui demeure à gauche ira à droite, celui qui demeure à droite ira à gauche. »

Une dame venait de se marier, le troisième jour voyant son mari retourné, elle se glisse furtivement derrière lui et lui donne un baiser. Le mari se fâcha et lui dit qu'elle blessait toutes les convenances. « Pardon, pardon, s'écria-t-elle, je ne savais pas que c'était toi. »

Il y avait dans une maison un enfant qui pleurait continuellement et importunait tout le monde. On appela un médecin. Celui-ci lui administra une potion dont il connaissait la vertu calmante, et voulut passer la nuit pour juger de l'efficacité du remède. Au bout de quelques heures, n'entendant plus aucun cri, il s'écria : « L'enfant est guéri. » « Oui, lui répondit-on, l'enfant ne pleure plus, mais la mère pousse des sanglots. »

Un homme ayant pris une potion blanche, négligea d'aller remercier le médecin à qui il devait la santé. Celui-ci fut vivement fâché de son ingratitude. Un autre jour il alla trouver son médecin, et lui dit : « Quand un chien est malade, que faut-il lui donner? » Celui-ci lui répondit : « Une potion blanche. »

Un homme était condamné à la cangue ; quelques-uns de ses parens l'ayant vu, lui demandèrent la cause de son châtiment. Il leur dit : « Comme je pas-

sais par hasard sur un chemin, je vis par terre une petite corde ; la croyant bonne à quelque chose, je la pris et m'en allai : voilà la cause de mon malheur. » Ses parens lui repartirent : « Jamais le vol d'une corde n'a conduit personne à un tel supplice. » Le voleur leur dit : « Il est vrai qu'au bout de la corde il y avait quelque chose. » On lui demanda ce que c'était ; il leur répondit : « C'était seulement deux petits bœufs de labour. »

L'Amateur d'Antiquités.

Un homme riche était très-curieux d'objets antiques, sans savoir distinguer s'ils étaient vrais ou faux.

Un homme ayant imité une tasse vernissée du tems de l'empereur *Cheun*, le bâton foudroyant de *Tcheou-koung*, et la natte sur laquelle *Confucius* s'asséyait dans le *Hing-tang*, il voulut les acheter, quoiqu'ils coûtassent chacun 1,000 *taëls*.

Quand son coffre fut vide, d'une main il prit la tasse vernissée du tems de l'empereur *Cheun ;* de l'autre le bâton foudroyant de *Tcheou-koung ;* mit sur ses épaules la natte de *Confucius*, et, réduit à demander l'aumône, il disait encore aux passans : « Messieurs, je vous en supplie, donnez-moi quelques pièces antiques de la monnaie frappée par *Tai-koung*. »

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Bhagavad-Gîta, *id est*, *Θεσπέσιον μέλος*, *etc.*, *traduit par M.* A.-G. DE SCHLÉGEL.

(Premier Article.)

En commençant cet article, j'éprouve un sentiment pénible que je veux avant tout me hâter d'expliquer. S'il est vrai qu'une bonne traduction soit une conquête honorable faite sur l'étranger, si même par la difficulté, par la nouveauté de l'entreprise, elle peut devenir une sorte de trophée élevée à la gloire littéraire d'une nation, nous devons éprouver quelques regrets de nous voir ainsi devancés dans cette carrière. Nous étions depuis long-tems en mesure de donner et un bon texte et une traduction du *Bhagavad-Gîta*; et si ce travail eût manqué de quelques-unes des qualités qui distinguent celui de M. Schlégel, professeur aussi remarquable par son esprit que par son érudition, il eût au moins présenté l'avantage inappréciable d'avoir été rédigé sous les yeux et avec les conseils du savant maître dont M. Schlégel lui-même, dans sa préface, s'honore d'avoir pris les leçons, de M. de Chézy, dont la modestie et la bonté seules égalent les connaissances. Mais un grand obs-

tacle a toujours en France arrêté nos efforts. Nous avons manqué et nous manquons encore de caractères sanscrits, et hors d'état de produire nous-mêmes, nous ne pouvons que juger les ouvrages des autres. C'est donc un rôle dont il faut nous contenter; et ce rôle est agréable à remplir quand on est appelé à prononcer sur le mérite d'un travail exécuté par M. Schlégel.

Quelques-uns de mes lecteurs étonnés de l'importance que l'on attache à ce nom de *Bhagavad-Gita*, qu'ils ont toujours entendu prononcer avec une révérence presque religieuse, peuvent désirer d'avoir quelques notions et sur l'auteur et sur l'ouvrage lui-même. Parler de l'ouvrage est une chose bien difficile, parler de l'auteur est une chose presque impossible dans l'état actuel de nos connaissances. Je vais essayer de satisfaire, autant qu'il me sera permis, une curiosité bien légitime.

Le *Bhagavad-Gíta*, ou *chant divin*, qu'on appelle quelquefois simplement le *Gíta*, ou *le chant par excellence*, est un épisode extrait d'un poème épique indien, nommé *Mahábhárata*. On y célèbre les querelles et les exploits des descendans de *Bharata*, souverain de l'Inde. Telle est l'estime que l'on fait de cet ouvrage, que placé, dit-on, par les *Richis* dans une balance avec les quatre Vèdes, il fut trouvé plus pesant. Dans un passage de ce poème, il est rapporté que les Vèdes et les *Sástra*, ou livres sacrés, étaient devenus tellement rares qu'on les croyait perdus depuis long-tems. On dit même qu'ils n'existaient plus

que par tradition. Un poète, un savant *Mouni* ou solitaire, qui passait pour fils de *Djeïmini*, rassembla ces ouvrages, restitua les Vèdes, compila les *Pourana* ou anciennes chroniques poétiques, et fut lui-même l'auteur ou du moins l'éditeur du *Mahâbhârata*, et par conséquent du *Bhagavad-Gita*, qui depuis a été compris parmi les *Oupanichat*, espèce de livres canoniques chez les Indiens. Il n'a pas voulu que la postérité ignorât son nom, et d'une manière bizarre que nous remarquerons dans l'analyse du 10e chapitre de ce dernier poème, il nous apprend qu'il s'appelait *Vyâsa*. M. Halhed attribue cet ouvrage à un auteur qu'il nomme *Adhac-Doum*. Ce nom me paraît un peu suspect, et je m'en tiens à la version la plus commune, qui nous a transmis les noms et prénoms de *Crichna Dwipayana Vyâsa*. On dit même que ce dernier nom ne lui aurait été donné que comme synonyme de *compilateur*.

Incertains déjà sur le nom de l'auteur, nous le sommes encore plus sur le siècle où il a vécu. Nous avons des monumens de son esprit, nous les savons fort anciens, mais ils sont muets, quand nous les interrogeons sur leur antiquité. Les enthousiastes ne donnent pas à cet ouvrage moins de quatre mille ans d'existence : ce serait un bel âge s'il était possible de le prouver. Cependant, par un raisonnement assez plausible, on parvient à le faire remonter à mille ans au moins avant notre ère : ce qui le rendrait encore assez vénérable. C'est au lecteur à apprécier toute la force de cet argument. On sait que le neuvième *ava-*

tar, ou incarnation de *Vichnou*, est celui de *Bouddha*, et l'apparition de *Bouddha* se place en effet mille ans à peu près avant J.-C. Or, dans ces poèmes, où *Crichna*, le huitième *avatar*, est l'acteur principal, on ne trouve pas la plus petite allusion à *Bouddha*. La conséquence naturelle que l'on tire, est que ces livres sont antérieurs à la neuvième incarnation. Ce qui pourrait appuyer cette conjecture, c'est qu'en fait d'allusions les Indiens sont très-peu clairvoyans, et c'est M. Wilkins qui le premier leur a fait remarquer que dans leur quatrième Vède, qu'ils disaient aussi ancien que les trois premiers, il était question de *Crichna*, auquel par conséquent il doit être postérieur. Mais d'un autre côté il faudrait aussi accorder aux amateurs des tems anciens que la doctrine des Bouddhistes qui, selon quelques-uns, n'a été introduite dans l'Inde que vers le IIe siècle de notre ère, y était connue bien antérieurement, soit par les anathêmes lancés par les Brahmanes contre des principes étrangers, soit par l'accession de quelques-uns d'entre eux à ces innovations. Ce qu'il y a de certain, c'est que la lecture même de cet ouvrage prouve une civilisation déjà fort avancée. On y voit clairement l'existence de plusieurs systèmes philosophiques, la lutte établie depuis long-tems entre le théisme et l'impiété, entre les unitaires et les idolâtres, entre le spiritualisme et le matérialisme grossier. Que d'années, que dis-je? que de siècles il a fallu, et l'histoire des autres peuples en fait foi, pour que de pareilles idées pussent germer et se développer chez une nation! De

la mort de Pisistrate à celle de Socrate on compte près de deux cents ans. Que de tems pour enfanter Platon ! C'est donc un ouvrage réellement curieux et intéressant dans l'histoire de l'esprit humain que le *Bhagavad-Gîta :* monument d'autant plus important pour l'observateur, qu'il peut être antérieur à tout ce que nous avons des Grecs et des Romains.

Il me reste encore à considérer cette antique composition, et sous le rapport littéraire, et sous le rapport philosophique. Je pense bien qu'on ne s'attend pas à trouver ici une application sévère des règles aristotéliques. On ne doit pas rechercher dans un poème, dont l'antiquité classique ne nous offre d'ailleurs aucun exemple, cet intérêt que le sujet ne saurait comporter. Ce n'est pas qu'en d'autres occasions la langue sanscrite, naturellement sonore et harmonieuse, ne puisse quelquefois, heureusement employée par le génie du poète, prendre un ton véritablement homérique ; mais dans ce poème, à quelques exceptions près que nous aurons soin de faire remarquer, on n'y reconnaît de la poésie grecque, que cette noble simplicité, que cette élégante négligence, dont les modernes ont osé faire un objet de critique ; comme si chaque siècle n'avait pas son caractère particulier, comme si les grands génies, dans chaque âge, n'avaient point adressé à leurs contemporains le langage qui pouvait seul leur convenir ! Il fut un tems où les maîtres de la science, manquant des secours que nous avons maintenant pour transmettre nos connaissances, n'avaient guères d'autres livres que leur mémoire. Il

leur fallut un moyen artificiel d'imprimer d'une manière plus stable des idées fugitives. On imagina les vers : ce n'était point là de la poésie, tout le monde sait qu'elle ne consiste pas seulement dans des mots mesurés et cadencés ; mais enfin le maître ne pouvait oublier, le disciple retenait mieux des préceptes contenus dans un nombre de syllabes déterminé. Telle fut, si je ne me trompe, l'origine de la poésie ancienne, que de beaux génies embellirent ensuite de toutes les richesses de leur imagination. Plus on remontera dans l'antiquité, moins le mécanisme du vers sera parfait. Le vers de Virgile annonce un âge civilisé, où l'on ne pardonne au poëte aucune négligence. Le vers d'Homère en est rempli : les vers sanscrits offrent le même caractère ; des particules explétives, des epithètes oiseuses et répétées à satiété, des hémistiches parasites, des phrases redondantes et tautologiques ; voilà ce que l'on y trouve à chaque instant, et la raison m'en semble bien claire. Le besoin avait fait inventer la versification, et le poëte, exerçant alors une profession utile, devait avoir plus de latitude. Dès l'instant que la poésie n'a plus été qu'un talent agréable, on n'a plus accordé au poëte la même indulgence, on a plus exigé de lui, et on n'a considéré son ouvrage qu'en raison des difficultés vaincues. On reproche à nos tems modernes de ne plus aimer la poésie : ce sont les vers que l'on estime moins, mais on goûte toujours la poésie.

Vyâsa était poëte, mais il voulut être utile, et il traita en vers dans le *Bhagavad-Gîta* un sujet entiè-

rement philosophique. Il n'avait pas d'autre moyen de se faire écouter dans un pays, où les traités même de grammaire et les dictionnaires sont en vers. On trouve sans doute dans son ouvrage des passages qui respirent la plus haute poésie, et pour l'idée et pour l'expression; mais ce n'est pas le ton général du poème. On y rencontre un bon nombre de métaphores élégantes et de comparaisons ingénieuses que ne désavouerait pas un bel-esprit français. On n'y découvre surtout aucune trace de ce mauvais goût, de cette affectation, qui percent à chaque instant dans la poésie des Arabes, des Persans et autres nations de l'Orient. Le style du *Bhagavad-Gîta* est partout classique, dans toute la force du terme. Il est simple, et reste assez constamment à la hauteur qui convient au poème didactique. Nos poètes modernes ne doivent donc pas s'attendre à trouver dans *Vyâsa* un homme de leur école : nos philosophes seront-ils plus heureux!

Les métaphysiciens idéologues seraient étrangement trompés, s'ils se flattaient de rencontrer dans cet ouvrage quelques raisonnemens qui aient rapport à leurs théories. Tel est le caractère en général de la philosophie orientale, qu'elle est toujours religieuse et morale. Qu'est-ce que l'homme par rapport à Dieu? d'où vient-il? où va-t'il? Voilà les grandes questions que les philosophes, ou plutôt les théosophes de l'Orient se plaisent à discuter. On conçoit que la philosophie ainsi considérée est souvent dogmatique et mystérieuses, et par conséquent sujette à toutes les erreurs

de l'esprit humain. Mais elle a quelque chose d'imposant, quand elle ose ainsi se mêler des destinées futures des mortels. Elle se revêt de cet intérêt de curiosité que l'homme éprouve pour tout ce qui regarde son avenir. Mon sujet m'amène naturellement à parler des différens systêmes de philosophie, disons mieux, de théologie chez les Indiens. C'est une question que l'on ne peut expliquer qu'avec défiance, en se servant des seuls élémens que nous avons entre les mains. Ils ont, disent-ils, six espèces de doctrines philosophiques, auxquelles ils donnent le nom général de *Darsana*, savoir, le *Védanta*, le *Sankhya*, le *Veichéchica*, le *Nyaya*, et les deux *Mimansa*. Cette liste ne saurait être dressée suivant l'ordre chronologique : car j'y vois au commencement et à la fin le systême *Védanta* et le second *Mimansa*, attribués tous les deux à notre auteur *Vyâsa*. Le *Sankhya* lui est antérieur, puisqu'il en parle dans le *Bhagavad-gîta*, tandis qu'au contraire le *Nyaya* et le *Véichéchica* semblent être de l'école de *Bouddha*. Voici l'idée qu'il m'est permis jusqu'à présent de donner de ces différens systèmes.

Capila, fondateur du *Sankhya*, recommandait à ses disciples ce que, dans nos livres pieux, on appelle *la vie intérieure*, ou la méditation qui conduit à la véritable science, *djgnanayoga*. Cependant un autre saint docteur, *Djeimini*, fondateur de l'ancien *Mimansa*, *Mimansa pourwa*, prêchait *la vie active*, *Karmayoga*, et voulait qu'on s'appliquât de préférence aux *œuvres* et aux pratiques religieuses. Ces

deux opinions se trouvent fondues dans le système plus moderne de *Patandjali*, disciple de *Panini*. Dans ce système, appelé *Yoga*, ou union de l'âme avec Dieu, et que l'on ne trouve pas dans la nomenclature des *Darsana*, l'homme s'occupe des œuvres, mais d'une manière désintéressée, et dans un parfait quiétisme d'esprit, il contemple toujours le grand être. C'était là précisément l'antique doctrine que *Vyâsa* avait expliquée dans son *Bhagavad-gîta*. Ce furent là aussi les principes du fameux *Sankara*, qui vivait dans le IX[e] siècle, suivant Wilson. Comme auteur du *Védanta* et du *Mimansa* moderne (*outtara Mimansa*), que l'on regarde comme un seul et même système, *Vyâsa* commentait les Vèdes, il en expliquait la partie théologique plutôt que la partie rituelle, s'attachant encore plus à l'esprit qu'à la lettre même des livres sacrés. Pour le *Nyaya*, fondu par *Gotama*, et le *Vechéchica*, établi par *Canada*, il paraît que ce furent des écoles de dialectique ouvertes par des bouddhistes, comme semble l'indiquer le nom de *Gotama*, et alors il n'est pas étonnant que les brahmanes orthodoxes leur aient reproché d'avoir formé des raisonneurs incrédules, des novateurs hardis, des docteurs dissidens, des philosophes enfin dans l'acception moderne de ce mot.

La conséquence des explications que je viens de donner, est que le livre de *Vyâsa* est un ouvrage réellement ascétique. Une lecture attentive de ce poëme peut justifier l'opinion de ceux qui contestent à *Vyasa* le mérite de la création, et ne voient en lui

qu'un compilateur. Il est monothéiste, et cependant il tolère le culte des dieux. Il semble exclusif en fait de dogme, il exige de la foi, et il admet que d'autres croyances peuvent aussi, quoique plus lentement, conduire au salut. Je ne trouve pas dans son poème cette unité de doctrine qui annonce qu'un livre a été conçu par une même tête et exécuté en entier par le même ouvrier. *Vyâsa*, s'il a fait le *Bhagavad-Gîta*, me semble avoir été un esprit modéré, qui a voulu concilier toutes les sectes, qui a fait des concessions à toutes les opinions, et qui n'a pu s'attacher tous les partis, puisque des clameurs se sont élevées contre l'authenticité des livres qu'il donnait comme sacrés.

Un homme d'état (lord Hastings) regarde la théologie de *Vyâsa* comme conforme à celle de l'église chrétienne. Je serais heureux que la chose pût être ainsi : ce serait une nouvelle preuve de l'universalité de notre croyance religieuse. Mais je serais fâché que le philosophe chrétien pût avoir sur Dieu la même opinion que *Vyâsa*. Si cette opinion élève l'homme, elle ravale par trop la divinité. Qu'est-ce en effet que ce grand être, cette ame universelle, qui sans cesse tourbillonnant, agitée dans toute l'étendue de la création, s'en va aveuglément animer et l'homme et la brute, et l'arbre et le poisson? Quel est ce souffle Dieu, et non pas seulement divin, entrant, sortant, parcourant toutes les formes matérielles qu'il trouve disposées à le recevoir, contractant dans l'homme vicieux des souillures qu'il va expier dans d'autres corps? Je ne reconnais pas là le Dieu des Chrétiens, souve-

rain créateur et de la matière et de l'esprit, maître de la mort et de la vie, régnant sur cet univers, son ouvrage, par des lois générales qu'il a établies, pouvant y déroger, quand il lui plaît, mais ne venant pas, par une intervention grossière, s'immiscer à l'œuvre de l'être créé et agir immédiatement dans toutes les transformations de la nature. Je ne puis voir dans la doctrine indienne de *Vyâsa* qu'une métempsycose universelle fondée sur un spinosisme déguisé, ou si l'on aime mieux, sur un véritable panthéisme.

Après cet aperçu général sur l'auteur et la philosophie du *Bhagavad-Gita*, le lecteur voudra peut-être aussi connaître les détails de cette doctrine ancienne. C'est ce que je me propose de faire dans une analyse succincte des différens chapitres qui composent ce poème. J'aurai en même tems l'occasion de présenter successivement quelques remarques critiques sur le travail de M. Schlégel, et de les rattacher ainsi aux différens chapitres auxquels elles peuvent appartenir. On ne saurait assez louer les efforts et les soins de l'estimable traducteur du *Bhagavad-Gita*. C'est un ouvrage achevé avec une conscience littéraire, dont il est maintenant bien peu d'exemples. Le texte a été surveillé par lui avec une attention scrupuleuse. La version latine, dont il enrichit la littérature orientale, est élégante, sans jamais cesser d'être simple. Il y règne partout une sorte de mouvement vital qui semble l'animer : on y sent à chaque phrase non-seulement le goût et la raison, mais encore l'esprit du traducteur. Mais il était loin de tous les secours que

l'on peut avoir à Paris : dans des matières aussi abstraites, il est facile de prendre l'ombre de la vérité pour la vérité elle-même, et c'est en pareil cas qu'un commentaire est utile. Nous nous permettrons de rectifier quelques passages de la traduction de M. Schlégel à l'aide du commentaire de *Sridhara* qui accompagne un des manuscrits de la Bibliothèque royale. M. Schlégel nous promet des notes sur le *Bhagavad-Gîta* : ce sont donc des observations qu'il pourra apprécier, plutôt qu'une censure impertinente et envieuse que j'ose lui adresser. S'il pouvait y voir quelque chose de pénible pour lui, je le prie de me regarder seulement comme un écho du maître éclairé, qui nous initia tous les deux dans la connaissance de la langue brahmanique, et qu'il m'est permis de consulter plus aisément qu'il ne peut le faire.

LANGLOIS.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 2 février 1824.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises comme membres de la Société.

MM. le Comte Bigot de Préameneu, Membre de l'Académie française, etc., etc.

Alex. Le Noble, Avocat, attaché à la Section historique des Archives du Royaume.

Un membre, au nom de M. de Stempkousky, dépose un manuscrit turc qui a appartenu à feu M. le duc de Richelieu, dont le désir était que ce manuscrit fût remis à la Société. On arrête que ce manuscrit sera conservé dans la bibliothèque, et qu'on y joindra une note particulière pour indiquer son origine et les intentions de M. le duc de Richelieu.

Un autre membre communique une lettre qu'il a reçue de M. le baron d'Altenstein, ministre de l'instruction en Prusse, par laquelle ce ministre annonce la disposition de céder à la Société Asiatique une fonte de caractères sanscrits, gravés par les soins de M. W. de Schlégel, et un savant de Berlin estime qu'il suffirait de quatre quintaux pour l'exécution des ouvrages ordonnés par la Société.

M. Degérando, qui a pris connaissance des propositions de M. d'Altenstein, déclare, au nom de la commission des fonds, que l'état des finances de la Société permettrait d'en profiter, et de porter à trois quintaux la quantité de caractères qu'on devrait demander au gouvernement prussien. Cette proposition devient l'objet d'une délibération, et elle est adoptée par le conseil.

Un membre annonce qu'il est chargé par M. Chézy, de proposer au conseil de mettre à la disposition de la Société seize planches en cuivre, qu'il a fait graver en 1813, et qui contiennent un épisode du *Ramayana*, intitulé la mort de *Yadjnadatta*, en caractères bengalis. Si le conseil jugeait à propos de profiter de cette offre, M. Chézy joindrait à ce texte la traduction française qu'il en a publiée en 1814, et une traduction latine nouvelle et plus littérale. Le tout pourrait être prêt pour la séance générale du mois d'avril prochain. Cette proposition est agréée; M. Burnouf est prié de transmettre à M. Chézy les remercîmens du conseil, et de l'inviter à s'entendre avec les membres du bureau pour mettre son offre à exécution.

M. le comte Lanjuinais fait des observations sur le nombre de grouppes qui sont rigoureusement nécessaires dans le système de l'alphabet *dévanagari*. Ces observations seront communiquées à la commission chargée de diriger la gravure d'un corps de caractères *dévanagaris*.

On met sous les yeux du conseil des *fumés* de poinçons géorgiens, en annonçant que la gravure de ce caractère sera vraisemblablement terminée pour l'époque de la séance générale.

On dépose sur le bureau un échantillon de la fonte des caractères mandchous, dont les matrices ont été prêtées à la Société par M. le baron de Schilling. Un membre rend compte des mesures qui ont été prises pour exécuter l'ar-

rêté du conseil relatif à ces caractères. On s'est adressé à un fondeur habile qui s'est engagé à terminer l'opération dans l'espace d'un mois ou six semaines au plus. Les caractères seront d'une dimension qui répond à l'espèce de caractère français qu'on nomme *gros-parangon*.

M. l'abbé Reynaud fait un rapport sur l'offre de M. Frœhn, de céder à la Société un certain nombre de médailles orientales. Les détails dans lesquels on est entré sur ces médailles ne suffisant pas pour que la Société puisse en apprécier l'utilité avec exactitude, M. le président se charge de demander à M. Frœhn les éclaircissemens nécessaires.

M. Gail lit des *Observations sur la nécessité de réunir à l'étude des langues asiatiques l'étude de l'histoire des peuples qui les ont parlées.*

Ouvrages offerts a la Société.

Par M. Castiglioni : 1° *Osservationi sull' opera intitolata Descrizione di alcune monete Cufiche del museo Mainoni*, etc., broch. in-8°; 2° *Ulphilæ partium ineditarum in Ambrosianis Palimpsestis ab* Angelo Maio *repertarum Specimen*, etc., broch. grand in-4°; 3° *Monete Cufiche dell I. R. Museo di Milano*, 1 vol. grand in-4°. — Par M. Klaproth : *Dictionary of the Chinese language*, etc., by R. Morrison, Macao, 1815, première partie, in-4°. — Par M. Burnouf père : *Méthode pour étudier la Langue grecque*, 12e édition, 1 vol. in-8°. — Par M. le chevalier Goulianoff : 1° *Discours sur l'étude fondamentale des Langues*, broch. in-8° en russe; 2° le même *Discours* traduit en français par l'auteur. — Par M. de Stempkouski : Un *Manuscrit turc* contenant un Traité de Jurisprudence

civile et religieuse, rapporté par M. le duc de Richelieu d'*Ancpa*, sur les frontières de la Circassie, où il a été trouvé dans une mosquée, lors de la prise de cette ville par les Russes en 1807. — Par M. Boulard : *Lettre à M. le Président de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres sur le projet de réduire le nombre des académiciens.* — Par l'abbé de la Bouderie : *Parabole de l'Enfant prodigue*, en syriaque (caractères hébreux) et en patois auvergnat de Saint-Flour. Brochure in-8°.

Liste des noms des Thés les plus célèbres de la Chine. (Traduite d'un Manuscrit chinois appartenant à M. le baron de SCHILLING.)

I. *Thés du district de la ville de* Lou ngan tcheou, *dans la province de* Kiang-nan (1).

Lou ngan (613-2102).
Ta ye (1797-9051), grande feuille.
Yn tchin (11440-11385), épingle d'argent
Houon chi (9035-8709), langue de chouette.
Mei pian (4260-5621), fragmens de prunier sauvage.
Hiang pian (12458-5621), fragmens odoriférans.
Tay tchha (9703-8923), thé en boîte.
Mao tsian (4781-2207), pointes velues.

II. *Thés verts* Soung lo (4118-9343) *du district de la ville de* Hoey tcheou *dans la province de* Kiang-nan.

Soung lo (4118-9343).
Tchin tchu tchha (6628-5917-8923), véritable thé perlé.
Tchu lan (5917-9330), thé *Tchu lan*.

---

(1) Les numéros indiquent les caractères chinois dans le Dictionnaire chinois imprimé à Paris en 1813.

Thsing tchha (12023-8923), thé vert.
Ta fang pian (1797-3826-5621), grands fragmens carrés.
Kia yuan (2136-1541), jardin de la maison.
Tsiang thsun (9168-4090), thé de *Tsiang thsun*.
Sie khy (9238-5139), thé de la rivière *Sie khy*.
Lin khy (9660-5139, thé de la rivière *Lin khy*.
Tchhun ming (3903-8900), thé tardif du printems.
Lian tchy (11081-4140), branches entrelacées.
Goei yan tchha (1916-2377-8923), thé du précipice *Goei yan*.

III. *Thés du district de* Hang tcheou fou, *dans la province de* Tche kiang.

Loung tsing (13287-70), thé du puits du dragon.
Lian sin (9129-2727), cœurs de nénuphar.
Ting ku (12183-10311), thé de la vallée *Ting ku*.
Mao fung (4781-2309), thé de la cime *Mao fung*.
Loung ya (13287-8854), premières pousses du dragon.

IV. *Thé de la province de* Hou-kouang.

Ngan houa tchha (2102-952-8923), thé de *Ngan houa*.

V. *Thés noirs* Wou y (4658-2654), (*ou* Bohee), *de la province de* Fou kian.

Lao kiun mei (8281-1150-6614), sourcils de vieillards vénérables.
Pe hao (6483-4788), cheveux blancs (c'est le thé *Peko*).
Cheou mei (1769-6614, sourcils d'un âge très-avancé.
Yuan tchy (1064-4140), branches du plateau.
Kieou khiu lian sin (51-4015-9129-2727), cœurs de nénuphar de *Kieou khiu*, ou des neufs sinuosités.

Ouang niu fung (5884 *bis* -1843-2309), thé du pic de la fille du roi.

Pe yan (4159-2377), thé du précipice des cyprès.

Ta houng phao (1797-7753-9704), grandes queues rouges.

Sian jin tchang (107-91-3427), paume des immortels.

Ky tchhun (2072-3903), jeune printems.

VI. *Thé de la province de* Yun nan.

Phou eul tchha (3941-4967 *bis*-8923), thé du lac *Phou eul.*

VII. *Thés de la province de* Szu tchhouan.

Moung chan yun ou tchha (9090-2275-11952-11993-8923), thé des nuages et des brouillards de la montagne *Moung chan.*

Moung chan chi houa tchha (9090-2275-6824-8844-8923), thé de la fleur des pierres de la montagne *Moung chan.*

KLAPROTH.

Aucune puissance européenne n'a des relations si réglées et si bien entretenues avec la Chine que la Russie. Elles subsistent depuis 1728, époque de la conclusion du traité de paix et de commerce entre ces deux empires. Le traité donne au gouvernement russe le droit d'entretenir à Péking un hôtel, deux églises, un archimandrite, avec quatre ecclésiastiques et autant de jeunes gens destinés à apprendre les langues chinoise et mandchoue, pour pouvoir servir, après leur retour, d'interprètes tant à la frontière qu'au

département des affaires extérieures à Saint-Pétersbourg. Toutes ces personnes doivent rester pendant dix ans à Péking ; mais ordinairement on ne renouvelle la suite ecclésiastique et les jeunes de langue que tous les treize ans. Jusqu'à la dernière de ces missions on n'avait choisi, pour être envoyés en Chine, que des gens d'une éducation peu soignée et doués d'une intelligence très-bornée, qui souvent revenaient sachant mieux le mandchou que leur langue maternelle. Il n'y a eu que très-peu d'interprétes russes élevés en Chine, qui ont rendu de véritables services à leur patrie et à la littérature.

L'archimandrite *Hyacinthe*, revenu dernièrement de la Chine, se distingue de ses prédécesseurs par l'esprit naturel qu'il a apporté à Péking, et par le zèle infatigable avec lequel il s'y est occupé de l'étude du chinois, du mandchou et d'autres langues de l'intérieur de l'Asie. Les travaux qu'il a exécutés pendant son séjour dans la capitale de la Chine sont vraiment étonnans. On est stupéfait de voir qu'un seul individu ait pu produire un si grand nombre d'ouvrages, dont la confection aurait donné assez de besogne à une Société de savans entière, pendant le même espace de tems.

Les principaux de ces ouvrages sont : Une *Histoire générale de la Chine*, depuis l'an 2357 avant, jusqu'en 1633 après J. C., en neuf volumes in-folio ; une *Description géographique et statistique de l'empire chinois*, avec une grande carte dans les cinq langues principales que ses sujets parlent, deux volumes in-folio ; les *Œuvres de Confucius*, traduites en russe et accompagnées d'un commentaire ; un *Dictionnaire chinois* et *russe* ; quatre ouvrages sur la *Géographie* et l'*Histoire du Thibet* et de la *Petite Boucharie ; une Histoire de la Mongolie ; le Code des lois données par le gouvernement chinois aux peuplades mongoles ;*

Description détaillée de la ville de Péking; Description des digues et ouvrages hydrauliques, construits pour contenir les eaux du fleuve Jaune, suivie d'une *Description exacte du grand canal de la Chine.*

Outre ces livres chinois traduits en russe, l'archimandrite Hyacinthe a encore composé plusieurs Traités sur les mœurs, usages, économies et festins des Chinois; sur leur art militaire et sur les fabrications et objets d'industrie dans lesquels ils excellent.

L'intérêt que S. M. l'empereur Alexandre porte à tout ce qui peut contribuer à la gloire de son pays et de son règne, et à ce qui sert à agrandir la sphère des connaissances utiles, fait espérer que le gouvernement russe facilitera au savant archimandrite les moyens de publier les trésors littéraires qu'il vient de rapporter de la Chine, en le mettant dans une position convenable pour une telle entreprise.

Au mois de décembre 1820, le conseil impérial de Péking a décrété que le titre honorifique de l'empereur décédé, dont les années de règne avaient porté le nom de *Kia-khing*, serait celui de 睿帝 *Jouy-ti*, c'est-à-dire, l'*Empereur ingénieux*. C'est sous ce nom qu'il sera désormais désigné dans l'histoire.

Addition aux remarques sur Cantemir, insérées ci-devant, pag. 32.

J'ai rencontré dans l'histoire universelle d'Abou-bekr Tatizadé, écrite vers la moitié du 17e siècle, un passage très-remarquable sur la véritable étymologie du mot *Ku-*

reschdjy ou *Kirischdjy*, surnom de Mohammed I, dont les écrivains européens ont fait *Kyrcelebi.* L'historien dit que Mohammed fut surnommé *Kirischdjy*, c'est-à-dire, *le cordier*, parce qu'il fit étrangler son frère Mousa avec une corde d'arc. Voici le passage en question :

فرمان سلطان محمد اوزره زه کمانی ایله برک کل آسا خاک
هلاکه رو نهاده اولدی بو ایلدن مزبور چلبی سلطان
محمدک لقبی بین السلاطین کرشجی سلطان محمد دیمکله
مشهور اولمشدر *

« Par l'ordre du sultan *Mohammed*, il fut anéanti comme » une feuille de rose, par le moyen de la corde de son » arc ; c'est pour cette raison que le surnom de *Tchelebi* » *sultan Mohammed*, parmi les sultans fut celui de *Cor-* » *dier.* »

Quoique cette explication s'accorde en partie avec le χορδίνης des auteurs byzantins qui dérivent ce nom d'un *cordier* qui avoit sauvé *Mohammed* après la bataille d'Angora, où son père *Bayazid* fut fait prisonnier par Tamerlan, je crois cependant devoir préférer la leçon کرشجی *Kurischdjy*, c'est-à-dire *le lutteur*, comme la véritable, non seulement, parce que tous les autres historiens ottomans gardent le silence sur ce genre de mort de *Mousa*, mais urtout parce qu'il paraît que *Mohammed* portait déjà ce surnom du vivant de son père. Scheref-eddin, l'historien de Tamerlan, le donne au moins au prince dès l'époque de la bataille d'Angora, où il commandait l'arrière-garde de l'armée de *Bayazid* son père. Voyez l'*Histoire de Timur-bek*, liv. V, ch. 7, tom. IV, pag. 107.

J. de Hammer.

La mort vient d'enlever aux sciences le professeur *Spohn* de Leipzig. Ce savant s'occupait depuis quatre ans du déchiffrement de l'écriture hiéroglyphique abrégée, appelée ordinairement *écriture hiératique*, et qu'il ne faut pas confondre avec l'*écriture démotique*, composée de véritables lettres alphabétiques. C'est la célèbre inscription de Rosette qui a donné la première clé à la découverte de M. Spohn. Avec un zèle infatigable, il composa des tableaux de tous les signes, qui le mirent bientôt en état de lire la langue et les lettres de la caste des prêtres égyptiens sous les Sésostrides. Il paraît que les découvertes de ce savant ne s'accordent pas avec les opinions de M. *Champollion* et du docteur *Young*. Elles ont obtenu l'approbation de plusieurs archéologues d'Allemagne, parmi lesquels on compte MM. *Heeren* à Gœttingue, *Creutzer* à Heidelberg, et *Kopp* à Manheim.

La bibliothèque royale de Berlin possède cinquante-deux rouleaux égyptiens sur papyrus, dont le plus grand nombre a été rapporté par M. le général *Minutoli*. Plusieurs de ces rouleaux furent confiés à M. Spohn, et il paraît qu'il était parvenu à les lire, de même que d'autres qu'on lui avait envoyés de Paris. Il était sur le point de publier ses découvertes dans un ouvrage contenant quatre-vingts planches lithographiées, quand la mort le surprit au milieu de cette entreprise. Huit à dix planches sont terminées, et les autres ébauchées; il ne s'agit que de trouver un savant qui puisse remplacer le premier auteur de cette découverte intéressante, et qui ait la patience de se familiariser avec le système de M. Spohn. Ce système doit se trouver en grande partie exposé dans les manuscrits posthumes de son auteur. Nous espérons qu il aura travaillé en conscience, en évitant l'enthousiasme sec et mystique qui règne à présent parmi les savans de sa patrie. J. K.

Le P. Michel *Tchamtchian*, nommé aussi selon l'orthographe italienne *Ciamcian*, religieux arménien de la congrégation des Mékhitaristes de Venise, connu par l'Histoire d'Arménie qu'il a composée en arménien, est mort à Constantinople, le 30 novembre dernier, âgé d'environ 86 ans. Il naquit à Constantinople en l'an 1738, destiné dès sa jeunesse à la profession de jouaillier, il se livra assez tard à la culture des lettres, il avait 23 ans quand il embrassa l'état ecclésiastique, et, pour cette raison, il ne fut admis qu'avec beaucoup de difficultés parmi les religieux Mékhitaristes. Il étudia avec tant de zèle, que bientôt il surpassa tous ses condisciples dans la connaissance de l'arménien littéral, et bientôt il fut chargé de l'enseigner aux jeunes élèves. Cette occupation et les autres travaux qui lui furent confiés, ne lui permirent pas d'apprendre la langue latine, dont jamais il n'eut connaissance. Son premier ouvrage fut une *Grammaire arménienne*, rédigée en arménien et imprimée à Venise en 1779, 1 vol. in-4°. C'est un ouvrage utile, mais, comme toutes les autres grammaires composées par des Arméniens, il est diffus et entièrement dépourvu d'ordre ou de clarté, et surchargé d'une multitude de détails tout-à-fait inutiles dans un ouvrage de ce genre. Bientôt après il entreprit son Histoire d'Arménie, le plus considérable et le plus important de ses ouvrages. Il fut secondé dans son travail par ses jeunes disciples, qu'il avait chargé d'extraire et de rassembler tous les matériaux qui lui étaient nécessaires. Cette Histoire, écrite toute entière en arménien littéral dans un style simple, mais toujours pur et correct, contient trois volumes in-4° de plus de 1000 pages chacun. Ils furent imprimés à Venise dans les années 1784, 85 et 86. C'est une compilation très-utile pour connaître l'état civil et ecclésiastique de l'Arménie,

surtout pour les tems modernes, mais quoique l'auteur ait fait de grandes recherches, elle laisse beaucoup à désirer. Tout ce qui est relatif à l'histoire ancienne, est rempli d'erreurs souvent très-fortes et entièrement destitué de critique. L'auteur n'avait pas consulté un assez grand nombre d'écrivains anciens, et il n'avait pas une assez grande connaissance des langues et de l'histoire des nations étrangères à l'Arménie. Ce manque de critique se fait sentir dans beaucoup d'autres parties de l'ouvrage; cependant, malgré ces défauts que l'auteur ne pouvait guères éviter, c'est à tout prendre un ouvrage utile et estimable, propre à faire beaucoup d'honneur à la littérature moderne des Arméniens. Le P. *Tchamtchian* a publié aussi un grand nombre de livres et d'opuscules sur la théologie ou sur des matières ascétiques, parmi eux on distingue un *Commentaire sur les Psaumes* en 10 vol in-8°. Des différens qui le brouillèrent avec les autres membres de la Congrégation arménienne de Venise, le contraignirent dans un âge avancé de retourner à Constantinople sa patrie, où il a terminé sa carrière après un séjour de vingt-cinq ans.

M. Langlès, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), conservateur-administrateur des manuscrits orientaux de la Bibliothèque royale, professeur de persan à l'École spéciale des langues orientales vivantes, est mort le 28 janvier dernier. Nous regrettons beaucoup que le défaut d'espace nous oblige de renvoyer au prochain cahier une notice détaillée sur la vie et les nombreux travaux de ce savant.

JOURNAL ASIATIQUE.

NOTICE DU BABOUR-NAMEH بابر نامه,

Par M. Klaproth.

(Conclusion.)

La lettre du sultan Bâbour à son fils ne présente pas un grand intérêt en elle-même; elle n'est curieuse que pour le *turc djagataïen*, dans lequel elle est écrite, et qui diffère considérablement de celui de Constantinople. Je dois pour cette raison réclamer l'indulgence des connaisseurs pour les fautes qui peuvent se trouver dans cette traduction, faite sans le secours d'un dictionnaire du turc oriental.

نصیحت نامهٔ ترکی

حضرت بابر پادشاه غازی طاب سرّه از هندوستان
بقندهار بمیرزا کامران فرستاد

فرزند ارشد ارجمند سعادت نشان محمد کامران بهادرکا
سلام محبّت انجامدین سونکک اول کیم کوکلتاش و
ایملتاش و ایچکی لارینک بیلان سبق اوقورغه رجوع

کیلتوروب ایرمیش سین بوجهة تین کونکوله سرور و خاطرکه
حضور یتیب بسیار خوشحال‌لیق یوز بیردی تنکری تعالی
نی دربن کاعد امیدیم بارکیم جمیع قابلیت و صلاحیت
باید اکامل و مکمّل بولوب کمالغه یتیکای سین همیشه اوشبو
طریقنی مرعی توتوب زنهار تقصیر قیلماغای سین نیچوک
کیم حضرت خواجه حافظدین منقولدور * پیران سخن
بتجربه کویند * کفتمت هان ای پسر که پیرشوی پند *
کوش‌کن ایشتیم کیم جغتای ایلی‌کیم حضرت مغفوری
و مرحومی سلطان حسین میرزا دین قالیب تورلار کیم
اول ایل‌نینک کوپراک خراسان ایلی بیلان اولتوروب
قوپوب بسیار قابلیت و حیثیت پیدا قیلیب لطافت دین
خالی ایرماسلار اکرچه خراسان ایلی خوشطبع ایلدورلار
حیثیت لاریدا سوز یوقتور امّا مذهب و ملّت لاریدا شک
بار فتنه انکیر ایلدورلار اوغولنی اتادین اتانی اوغولدین
آیرورلار اولارنی سوزیکا فریفته بولوب اوز احتیانکنی
قولوندین بیرماکای سین ترک اولوسیدین اتاسی قول
باشلاغان اناسی توی باشلاکان تورا کورکان ایل بارکیم
انالاری اتامیزکا خدمت قیلیب جان نثار تیب اسغ ساوغ دا
سفردا و حضردا بیزکا بولوب لحظه بلکه لمحه
آیریلماتین خدمت شایسته قیلیب و پسندیده برجای
کیلتوروب تورلار اول ایلدین امتحان قیلیب سین اشکینکا

یول بیریب وکیل مطلق ایتیب غافل بولماغای سین
کیچیک یاشلیق ایرسا الاردین کینکاش سوروب مصلحت
بتلاب الارنینک سوزی یلان عمل قیلیب اصلا و مطلقا
هیچ مهم غه اشتغال قیلماغای سین اندیشه‌لیق بیک‌لار
ایلان و عالی رای قرا جو دولتخواه‌لار کیم همیشه مهم
ومصلحت ایچیندا بولاکیلیب تورلار الارنینک صواب
جواب و کینکاش‌لاریدین چیقماکای سین خوش آمدکوی
سورلغه فریفته بولوب دولتخواه‌لار کیم دولینکا مناسب سوزنی
ایشیتیب کوروب بیلیب کیلیب یوزونکا قاتیق ایتورلار
الارکا اجیغلان مکای سین اکرچه یوزونکا فی الحال
قاتیق کورونور آخر بنچه کوب پیرکوسدور * مثل دور
کیم دوست یغلاتا ایتور دشمن کولدورا ایتور * دوست و
دشمن‌نی تانیب بو مضمون یلان عمل قیلغای سین *
مصراع * جای کل‌کل باش و جای خار خار * تاقی
قندهار چریکی احشام دور هرقایسی کیچیک کریم‌نینک
سوزی یلان اول ساری آتلانغوجی بولماغای سین اکر ضرورت
بولوب قابو تاییب اتلانور بولسانک ایش باشلاکان مجالس
کورکان تورہ توقه کورکان توزوک قیلغان دولتخواه‌لاربنکا
کونکول بیریب یاخشی آیتیب سایر ایلدین یخشی
سوزونکنی ایاب مکمّل بولوب استعداد تمام یلان متوجه
بولغای سین ایراق یاقیندین ایشتورکا کوزارکا مناسب

بولغوسیدور تاقی ناجنس کم ذات هرینچه خوشطبع و
قابلیت لیق بولسالار تربیت قیلیب امور مملکت کا دخل
بیرماکای سین کیم حضرت شیخ سعدی دین منقولدور*
ناکس بتربیت نشود ای حکیم کس * در باغ لاله روید
و در شوره خار و خس * حضرت مولانا جامیدین بو
قطعه مشهوردور* هرکه ناکس بود در اصل سرشت بتقالیب
دهر کس نشود * سک مکس را اکر کنی مقلوب قلب
او غیر سک مکس نشود * و تاقی ماورا النهار ایلی بسیار
ساده لوح ایلدورلار هرینچه بی قابلیت بولسه‌لار الارکا
اعتماد قیلسه بولور بتخصیص اول قرص شبستانی نینک
شمع انوری و ریاست کلستانی نینک عندلیب سخنوری
حضرت خواجه عبید الله خواجه کیم امداد قیلیب تورلار
تا غایت بو الیشک لارنی دولتی اول عزیزلار نینک همتی
دین دور اول سلسله نینک مرید و اصحابی پادشاه زاده
دیب سنکا کیلسه‌لار زنهار اکرام و اعزازلارینی مرعی
توتوب الارنینک باره سیدا تقصیر قیلماغای سین الار
کیم عشق بابیندا بولورلار سیوارلار نینک اتینی هم سیورلار
تاقی هندوستان کیفیتی نی فتح نامه دین معلوم قیلغونک
دور ابراهیم کیم هندوستان پادشاهی بولغای اینک اوغلی
قولغه توشوبتور انی سین فرزند دلبندکا یتباریلدی نیچوک
کیم آنینک احوالیدین خبردار بولوب اوزونک مقید

تولغای سین موندین سونک کیم هرواقعه یوزپیرسه ارسال قیلغومیز دور و السلام *

Lettre contenant les conseils envoyés par sa majesté Bâbour, *le monarque victorieux* (*qui repose en paix*), *de l'Hindoustan à Qandahar, à Mirza Kâmrân.*

A mon brave et excellent fils, le signe du bonheur, *Mohammed Kâmrân Behader*, après l'avoir salué amicalement.

En premier lieu : c'est avec contentement, avec espérance et une joie intérieure que j'apprends ton retour. Tu es arrivé, cette nouvelle a ravi mon ame et l'a comblée de plaisir. Dieu le très-haut nous a procuré un grand bonheur. En t'écrivant cette lettre, j'espère que tu te trouves dans un bien-être complet, dans une conservation parfaite, et que tu parviendras à la plus grande perfection. Aye soin de suivre la route qui y conduit; prends garde de ne commettre aucune erreur, car l'excellent *Khodja Hafidz* a dit : « Les vieillards parlent par expérience; je te » dis : Sois attentif, ô mon fils, deviens vieillard et » prête l'oreille au conseil. »

J'ai entendu dire du peuple de *Djagatai*, qui resta après l'auguste *sulthan Hussein Mirza* (que ses

fautes lui soient pardonnées et qu'il soit bienheureux), qu'une grande partie de ce peuple avait contracté des alliances avec celui du *Khôrassân*. Il montre beaucoup de capacité et d'intelligence, et il n'est pas dépourvu de douceur. Mais bien que les habitans du Khôrassân soient doués d'un assez bon caractère, et qu'il n'y ait rien à dire sur leur sagacité, il y a cependant du doute dans leur croyance et dans leurs sectes. Ils sont turbulens, les enfans se séparent des pères et les pères de leurs enfans; leurs paroles quoique agréables sont trompeuses. Ainsi pour ton propre intérêt ne les laisse pas sortir de la soumission.

Parmi la nation turque il y a la famille de *Toura Gourgân*, dont le père était *Qoul bachlaghan* et la mère *Touy bachlagan* (1). Leurs ancêtres étaient au service de nos pères, ils leur étaient très-dévoués, et ne le quittèrent pas un seul instant, ni dans le chaud ni dans le froid, ni dans la guerre ni dans le repos; les servaient avec zèle et se rendaient très-agréables. Comme la fidélité de cette famille est éprouvée, tu ne manqueras pas de te concilier son attachement, et de leur accorder toute ta confiance.

Pour ce qui est des jeunes gens, il faut éviter avec le plus grand soin d'agir d'après leurs paroles, et ne leur confier aucune affaire difficile. Tiens conseil

---

(1) *Qoul-bachlaghan* et *Touy-bachlagan* sont vraisemblablement deux noms de charges à la Cour. Le premier peut signifier *chef des domestiques*, et l'autre, *surveillante du garde-manger*.

avec les *Begs*; réunis les gens d'un esprit éminent, s'ils sont bien disposés pour ton bonheur. Ne rejette jamais les bons offices et les conseils salutaires de ceux qui sont parfaitement au fait des affaires importantes, et qui conduisent bien les grandes entreprises, dis leur plutôt : « Soyez bien venus. » — Quant à ceux qui veulent te tromper par de belles paroles, et qui feignent d'être bien disposés pour toi, s'ils disent quelque chose qui peut contribuer au bonheur général, entends, vois, et t'en pénètre ; mais si devant toi ils ne te disent que des flatteries, ne leur accorde pas de récompenses, si tu t'aperçois que ce ne sont que de faux éloges. Enfin beaucoup de gens veulent être le tambour qui conduit l'armée ; mais le proverbe dit : « Ce qui fait pleurer l'ami, fait rire l'ennemi. » Ainsi si tu reconnais un ami ou un ennemi, agis d'après cette maxime : « Avec la rose, sois rose ; avec l'épine, épine. »

L'armée de *Qandahar* est soumise ; cependant n'y fais pas entrer un cavalier, qu'il ne soit recommandé d'un petit ou d'un homme honorable. En cas d'accident cherche la porte et sois à cheval.

Si tu commences une affaire, si tu convoques un conseil, prends garde que tout se traite d'après les lois, et fais une bonne disposition. En donnant ton cœur à ceux qui te veulent du bien, en leur parlant avec bonté, et en adressant au reste du peuple des paroles agréables, tout ira parfaitement bien.

Ne te mets pas en marche sans avoir mûrement ré-

fléchi; car en entendant et voyant on peut tirer du profit de ce qui est loin et près.

Quant aux gens d'une basse extraction, quoiqu'ils aient de bonnes mœurs et du talent, il ne faut pas, après avoir soigné leur éducation, les employer dans les affaires du royaume. Aussi l'illustre *Cheikh-Saadi* dit : « L'homme vil ne devient pas noble par l'éducation; ô sage! dans le jardin croit la tulipe, et sur le terrain aride, l'épine et le chardon. » De même le distique de l'excellent *Mewlana Djami* est très-connu et dit : « Chaque homme brut, l'est dans le fond de sa nature, et par aucun changement il ne deviendra homme du monde. Si tu retournes سگ مگس *sag meges* (c'est-à-dire, *mouches des chiens*), retourné il ne sera autre que *sag meges* (1). »

Quant aux peuples de *Ma-wara-alnahar*, il est très-sincère, et quoiqu'il s'y trouve des gens qui ne sont pas d'une grande capacité, on peut pourtant leur accorder toute confiance. A la sollicitation de ce flambeau éclatant du palais de la lune, de ce rossignol éloquent du plus beau jardin des roses, de l'excellent maître *Obeïd-allah Khodja*, ils nous ont porté secours, et l'heureux succès de tes grandes entreprises provient de l'ardeur de ce peuple estimable. Si quelque prince de leur famille

(1) La mouche qui pique les chiens, qui sont les animaux les plus méprisables chez les Mahométans, est naturellement regardée par ceux-ci comme l'insecte le plus vil. Cette mouche s'appelle *sag meges;* si on lit ce mot à rebours, il reste le même et il a toujours le même sens.

royale vient chez toi, prends bien garde de ne pas le recevoir avec tous les honneurs et le respect qui lui est dû, et ne manque pas de remplir tous ses désirs. Ceux qui sont dans la porte de l'amour aiment aussi le nom du bien-aimé.

Pour ce qui concerne l'état actuel de l'*Hindoustân*, tu peux te trouver dans le *Fâthi nameh*. Ibrahim qui fut roi de l'Hindoustân l'avait remis à son fils. Nous te l'envoyons, ô fils chéri! pour que tu y puisses apprendre l'état des choses; ainsi réfléchis avec soin sur tes affaires.

Finalement, quels que soient les accidens qui arrivent, nous t'en instruirons par un message. — Ainsi, adieu!

Notice sur le Voyage de M. Alfred Duvaucel, dans l'Inde.

(Premier Article.)

M. Alfred Duvaucel, parti au mois de décembre 1817 sur le navire *la Seine* (capitaine Houssard), arriva à Calcutta au mois de mai 1818, et il y trouva M. Diard qui l'y avait précédé de quelques mois. Désirant tous deux se livrer sans distraction à l'étude de l'histoire naturelle, et aux recherches qu'ils s'étaient engagés à faire pour le *Muséum*, ils quittèrent Calcutta où ils n'auraient pu vivre dans la retraite, et allèrent s'établir à Chandernagor, comptoir français. Ils y

louèrent une petite maison qu'ils transformèrent en *muséum*, se réservant seulement un cabinet pour coucher. Toutes les autres pièces de la maison reçurent une destination particulière, et devinrent des galeries pour les animaux empaillés, ou des loges pour les animaux vivans. Les chasseurs qu'ils employèrent leur rapportaient tous les jours un grand nombre d'objets pour leur collection; ils étaient aussitôt empaillés, décrits et dessinés; cette collection s'augmentait encore de leur propre chasse, et de ce qui leur était envoyé par leurs correspondans, aussi leur maison devint bientôt une ménagerie, et l'on venait de Calcutta et des environs voir la *chambre aux serpens*, *la chambre aux singes*, *etc.*, *etc.*

Ces Messieurs cultivaient en outre dans leur jardin les plantes du pays afin d'en recueillir les graines, et ils avaient profité d'un bassin enclos dans leur petite propriété, pour élever des oiseaux d'eau et des échassiers. Mais toutes ces richesses n'étaient pas recueillies et entretenues sans de grands efforts, et ils se plaignaient dans toutes leurs lettres des difficultés qu'ils éprouvaient alors, par la résistance de leurs gens de service à s'employer aux différentes heures de travaux auxquels ces Messieurs, pour diminuer leur dépense, jugeaient nécessaire de les astreindre, chaque indien ayant pour principe et pour habitude de se borner à une seule espèce de travail; cependant à force de menaces et de récompenses, on parvint à faire soigner le jardin par le portier, à envoyer quelques fois l'échanson à la pêche et le cuisinier à la

chasse; enfin ces Messieurs obligeaient le petit nombre de domestiques qu'ils avaient à cumuler leurs fonctions, et ce ne fut pas une victoire aisée, puisqu'il leur fallut vaincre des préjugés religieux, si bien d'accord avec la paresse naturelle de ce peuple. Ils parvinrent cependant par leur travail et leurs efforts à se procurer, au bout de quelques mois, toutes les espèces d'animaux qui se trouvaient à 20 ou 30 lieues à la ronde, et ils commencèrent à faire des envois au jardin des Plantes. Ils y adressèrent, au mois de juin 1818, un squelette du dauphin du Gange, une tête de bœuf du Thibet, dont ils avaient disputé les os aux chiens marins, plusieurs espèces d'oiseaux peu connus, un dessin et une description du tapir de Sumatra, pris sur un individu vivant, alors dans la ménagerie de lord Moïra, et quelques échantillons minéralogiques recueillis dans les petites courses qu'ils avaient faites dans l'intérieur.

Un autre envoi plus considérable enrichit le *muséum* du faisan cornu, qui jusque-là n'avait été possédé que par M. Bullock à Londres; deux individus de cette espèce se trouvaient dans le nouvel envoi, avec plusieurs autres oiseaux, et le même vaisseau fut aussi chargé de rapporter, pour la Ménagerie du jardin des Plantes, un jeune bouc de Cachemire, cédé à ces Messieurs par lord Moïra, et né dans sa ménagerie d'un bouc et d'une chèvre que ce lord avait fait venir de Cachemire, et qui existent encore à Calcutta. Le jeune bouc envoyé par ces Messieurs arriva en France quelque tems avant le troupeau que M. Ter-

naux a fait venir de Cachemire, et a même été depuis envoyé plusieurs fois chez lui. Après six mois de travaux et de petites courses, qui toutes avaient pour but des recherches scientifiques, ces Messieurs se préparaient à faire un long voyage dans l'intérieur du Bengale, et se proposaient d'aller jusqu'à Patna, où M. Duvaucel était invité à se rendre par un jeune français de ses amis, établi dans ce lieu et placé à la tête d'une indigoterie considérable, lorsqu'au moment de partir ils reçurent des propositions de sir Stamford Raffles, gouverneur de Bencowlen et chargé de quelques missions politiques dans les îles du détroit de Malacca. Ce gouverneur, zélé pour la science, et ayant peu de tems pour s'en occuper, proposa à MM. Diard et Duvaucel de l'accompagner dans son voyage, et de continuer leurs recherches pendant qu'il remplirait les différentes missions dont le gouvernement anglais et la compagnie des Indes l'avaient chargé. Ces propositions honorables furent d'autant plus volontiers acceptées par les deux jeunes français, qu'ils avaient déjà presque exploré le Bengale, et voyaient bien plus d'alimens pour leur curiosité dans les îles du détroit, jusque-là si peu connues; d'ailleurs le gouverneur leur offrait de faire, dans son gouvernement de Bencowlen, un établissement à peu près semblable à celui que lord Moïra avait formé à Calcutta, et ce plan, exécuté aux frais du gouverneur, devait leur procurer tous les moyens imaginables de réunir à Bencowlen les animaux de Sumatra, et de les observer en grand; enfin renonçant

au voyage de Patna, ils s'embarquèrent avec sir Stamford Raffles à la fin de décembre 1818, sous la condition que le résultat de ces recherches serait partagé également entre eux et le gouverneur, celui-ci s'engageant à faire rembourser les dépenses par la compagnie des Indes, et ces Messieurs promettant leur travail, leur tems et leur coopération aux mémoires scientifiques que M. Raffles désirait publier sur son voyage.

Le premier lieu d'où ces Messieurs purent écrire, fut l'île de *Poulo-pinang*, où ils passèrent quelques jours seulement, mais où ils ne purent recueillir qu'un très-petit nombre d'animaux parmi lesquels se trouvaient cependant deux espèces de poissons et quelques oiseaux remarquables; ils s'arrêtèrent ensuite devant *Carimou*, mais cette île est tellement couverte de forêts et la végétation y est si épaisse qu'ils ne purent y pénétrer ; ils reconnurent seulement sur ses bords les traces du cerf et du sanglier. Après quelques heures passées dans cette rade, ils firent voile pour *Singapour* (place du Lion) où le général sir Stamford avait quelques affaires politiques à régler : il s'agissait d'affermir sur son trône un prince malais que ses sujets trouvaient trop *anglomane*. En arrivant dans la rade, le gouverneur reçut la visite de trois aides-de-camp du roi, et ici il faut laisser parler M. Duvaucel lui-même, dont la relation est assez piquante.

« Ces officiers ne sont pas comme chez nous des jeunes gens pincés, musqués et richement habillés, leur tête noire et rasée est couverte d'un turban de

couleur obscure ; un large gilet à manches cache leur dos huilé, brûlé, pelé et voûté. Au côté gauche est attaché un large *cris* ou poignard, et leurs jambes sont nues. Ces trois Malais paraissent enchantés de nous voir, comme si nous venions pour leur bien. Les Anglais cherchent à savoir quel avantage il y aurait à s'emparer de leur île, nous autres moins intéressés nous les interrogeons sur les animaux qui s'y trouvent. Qui croyez-vous que ces pauvres gens écoutent le plus volontiers ? Ils répondent avec empressement aux demandes de leurs alliés, et lèvent les épaules en écoutant les nôtres. »

« En quittant *Singapour*, nous allons à Achem pour mettre d'accord deux souverains intraitables, en en plaçant un troisième qui paiera son trône avec l'argent de ses sujets. »

Ils arrivèrent en effet, quelques jours après, à Achem, et au moment d'en repartir, M. Duvaucel écrit : « Nous sommes restés plus d'un mois dans cet affreux pays, sans pouvoir pénétrer dans l'intérieur, sans pouvoir nous procurer la millième partie des objets que nous avions compté y recueillir. La mauvaise réputation qu'ont ces peuples est justifiée chaque jour par leur conduite envers les Européens, et M. Diard, persuadé comme M. de Lamanon que des sauvages ne sont méchans que lorsqu'on les maltraite, a failli devenir victime d'une confiance que je combattais depuis long-tems : entouré par deux cents Malais avec trois de nos domestiques, il a pu, il est vrai, s'échapper sans blessure, mais il a perdu le fruit de sa

chasse, ses armes et nos bagages. Notre séjour à Achem, à *Padis*, à *Tulosimawé*, n'a que fort peu enrichi nos collections; quelques plantes, quelques insectes, quelques oiseaux, deux ou trois serpens, quatre ou cinq poissons et deux cerfs sont les seuls résultats d'un pénible voyage. »

En quittant Achem, nos voyageurs se rendirent à Malacca, et M. Duvaucel écrit en y arrivant : « A peine sommes-nous à Malacca que toute la ville est chez nous; on n'a jamais fait ici que le commerce de l'opium et du poivre, et l'on ne devine pas ce que nous voulons faire des singes et des oiseaux que nous achetons; en deux heures nous avons pu nous procurer un ours, un *argus* et quelques autres oiseaux. Le gouverneur hollandais possède un jeune orang-outang, et je vous quitte pour lui faire une visite intéressée. »

Après un assez court séjour à Malacca, ces messieurs retournèrent pour la seconde fois à *Singapour*, et c'est dans cette dernière visite qu'ils parvinrent à se procurer le *Dugong*, dont ils ont envoyé un dessin et une description au *Muséum*. Cette même description fut envoyée par sir Stamford en Angleterre, et fut lue dans une séance de la Société royale; depuis elle a été insérée par sir Everard-Hume dans le 2e vol. des Transactions philosophiques pour l'année 1820. (Voyez pages 315-323, et planches 25-31.)

Enfin, après quelques jours passés à *Singapour*, nos voyageurs partirent pour Bencowlen, et y arrivèrent en août 1819. Jusque-là ils n'avaient eu d'autres inconvéniens à surmonter que la chaleur

du climat et les petites difficultés présentées par le caractère paresseux des Malais; mais de véritables chagrins les attendaient à Bencowlen, où les bontés du gouverneur, dont jusqu'à présent ils n'avaient eu qu'à se louer et dont ils parlaient avec reconnaissance dans toutes leurs lettres, commencèrent à se démentir. Après quelques démêlés dont les détails ne nous sont pas parvenus, cette collection, faite avec tant de soins, de fatigues et de dangers, loin d'être partagée avec l'égalité promise, fut envoyée presqu'en entier en Angleterre, avec une copie des dessins, des descriptions et des notes réunis par ces messieurs.

Cependant loin d'être découragés par un événement si peu attendu, MM. Diard et Duvaucel recommencèrent leurs travaux avec un nouveau zèle, et après avoir pris congé du gouverneur et envoyé à Calcutta chez M. Palmer la petite part de la collection qui leur était laissée, ils se décidèrent à se rendre sur différens points, afin de diversifier davantage les objets qu'ils pourraient recueillir. M. Diard se rendit à Batavia où le riche résultat de ses recherches lui fit oublier les vives contrariétés qu'il avait éprouvées à Bencowlen; M. Duvaucel partit à la même époque pour Padang, et ses dernières lettres annoncent que ses travaux n'ont pas été infructueux. Il porte au Bengale une riche collection : quatorze grandes caisses d'animaux empaillés et de squelettes, parmi lesquels se trouvent un squelette et une peau de tapir. Les squelettes et les peaux de rhinocéros où l'on reconnaît deux espèces distinctes; un grand nom-

bre de singes dont quelques-uns sont vivans ; des reptiles, des cerfs, des axis, etc., etc. Il compte attendre au Bengale la collection de M. Diard, et se dispose à rapporter au *Muséum*, dans le courant de cette année, le fruit d'un travail assidu et de recherches aussi pénibles que dangereuses. M. Diard prolongera son séjour aux Indes ; ses dernières lettres nous apprennent qu'il est au moment de partir pour Bornéo, où il compte faire une riche récolte pour l'histoire naturelle et le *Muséum* vient de recevoir les doubles objets qu'il avait déjà recueillis à Java.

(La suite au prochain cahier.)

Observations sur la nécessité d'unir à l'étude des langues asiatiques, l'étude de l'histoire des peuples qui les ont parlées, et par conséquent de faire entrer le grec ancien dans le domaine de la Société Asiatique; par J. B. GAIL, membre de l'Institut, etc.

Un membre de cette compagnie remarquait tout récemment (1) que le grec ancien entrait, au moins indirectement, dans le domaine de la Société Asiatique, soit comme source du grec moderne, soit comme intimement lié par son origine à la langue sanskrite.

Cette nécessité (déjà remarquée (2) par nous) de

(1) *Journal Asiatique*, 18e numéro, p. 364.

(2) *Géographie d'Hérodote*, T. I, p. 275 et *pass.*; et au sein de la Société elle-même, le jour de son installation.

faire entrer le grec ancien dans le domaine de la Société Asiatique se fera bien mieux sentir encore si l'on songe qu'avant le sixième siècle, il n'y a point de littérature arabe ; que les seuls historiens et géographes grecs nous entretiennent à tout moment des peuples de l'Asie, qu'eux surtout, qu'eux seuls nous montrent leur point de départ, leur point d'arrivée, soit comme vainqueurs, soit comme vaincus ; la lutte des immigrés pour faire adopter leur langue aux indigènes, leurs efforts par fois couronnés du succès ; et dès-lors une langue asiatique souvent ou altérée ou perfectionnée, par un mélange de mots communs aux deux mondes.

Le seul et unique moyen pour distinguer le vrai du faux, pour mieux juger des étymologies asiatiques et quantité de termes importés en Asie par des Grecs ou conquérans, ou avides de nouveautés, ou commerçans, ou savans est donc de recourir aux historiens et géographes, grecs lorsqu'ils parlent des peuples de l'Asie, et d'unir par conséquent l'histoire et même la géographie de ces peuples à l'histoire et à l'étude de leurs langues ; séparer l'un de l'autre, c'est préférer à une marche logique et à l'esprit de méthode, des procédés vagues, et des lueurs trompeuses.

Ces réflexions me sont venues à l'esprit, particulièrement en composant deux mémoires fort étendus, l'un sur l'itinéraire de *Xerxès* (1), l'autre sur les *Thyniens* d'Asie et sur *Limen-Calpé*, péninsule inaper-

---

(1) *Géographie d'Hérodote*, T. I, p. 174, et *sqq*.

que de nos devanciers. Dans le premier mémoire, je me suis efforcé de démontrer qu'une lacune solennellement annoncée par des critiques du premier ordre n'existait pas ; dans le second je me suis appliqué à prouver que *Limen-Calpé*, lieu qualifié uniquement de promontoire par H. Estienne et par MM. de la Luzerne et Larcher, et appelé *Kirpeh* dans la belle carte de la mer Noire du capitaine Gauttier, que ce lieu vu de loin seulement par le savant capitaine, est une véritable péninsule qui pouvait du tems de Xénophon recevoir dix mille habitans; une péninsule avec un excellent port dont tout autre gouvernement que celui de la Porte connaîtrait bien tous les avantages, un port ayant son ouverture à l'ouest, et près de lui un bassin d'une eau abondante et douce.

A la suite de ces recherches sur la *Calpe* du Pont-Euxin, jugeant utile à l'explication de certaines étymologies orientales et origines de mots, de considérer l'origine de divers peuples de l'Asie, nous nous sommes arrêtés d'abord sur les *Thyniens* et les *Bithyniens* de l'Asie.

Le respectable M. Larcher assure dans sa géographie *Hérodotéenne* que « les *Thyniens* d'Asie, *Thraces* d'origine, *passèrent en Asie* et habitèrent avec les *Mysiens, qui prirent leur nom* et s'appelèrent *Thyniens*, qu'ils occupaient les bords de la mer et quelque peu d'étendue de terrain dans les terres, et ensuite *que les Bithyniens, autre peuple* sorti de la *Thrace*, étaient plus avant dans les terres, qu'ils tou-

chaient à l'est aux *Mariandyniens* ; au nord, aux *Thyniens* et au sud aux *Phrygiens* (1). »

C'est dans *Strabon* et *Pline* (2) que M. Larcher puise ces assertions ; mais d'après Hérodote que devait principalement consulter l'auteur de la géographie d'Hérodote ; nous présenterons des documens bien différens.

Et d'abord les *Thyniens* ne passèrent pas en Asie : ils furent contrains à l'émigration par des *Mysiens* et des *Teucriens* qui, antérieurement à la guerre de Troye, passèrent par le Bosphore en Europe où ils subjuguèrent tous les *Thraces* (τοὺς Θρήϊκας κατεστρέψαντο πάντας, Hérod. VII, 20) : fait confirmé par un autre passage où le même historien (VII, 75) nomme encore ces mêmes *Teucriens* et ces mêmes *Mysiens* qui avaient expulsé les *Thyniens* (et les avaient refoulés en Asie).

En second lieu, les *Bithyniens* sont, bien à tort, distingués des *Thyniens*, par M. Larcher et par tous les géographes les plus célèbres. Je crois avoir démontré que les *Thyniens* d'Europe, transplantés dans la *Mysie* d'Asie, s'appelèrent d'abord *Mysiens* du

---

(1) Voy. la traduction d'Hérodote de ce savant, 7, 75 ; et ma Géographie d'Hérodote, T. I, p. 293.

(2) *Pline*, (5, 35) donne deux provinces aux *Thyniens* et aux *Bithyniens* ; et, sans s'apercevoir (*ibid.*) que dans le même chap., où il déclare que les *Thyniens*, émigrés d'Europe, prirent en Asie le nom de *Bithyniens*, il s'était donné à lui-même le moyen de corriger sa méprise.

nom de ce peuple auteur de l'émigration ; qu'avec le tems les *Thyniens* ayant probablement appelé à eux d'autres *Thraces* d'Europe, alors devenus plus forts, contraignirent les *Mysiens* d'Asie leurs vainqueurs à prendre leur nom de *Thyniens* ou plutôt de *Bithyniens*, terme dont le *bi*, indicant peut-être une chose postérieure à une autre, est une addition (1) qui a eu lieu en Asie au nom européen de *Thyniens* ; que si du tems de Strabon, qui me semble s'être mépris, il y avait des *Bithyniens* en Europe, ils n'y avaient jamais existé primitivement ; que le nom de *Bithyniens* pris et fait dans l'Asie, aura repassé le détroit, et que Strabon l'y trouvant, l'aura cru indigène, parce que l'on est porté à penser que l'origine d'un peuple appartient au lieu où le peuple qui le porte à son ancienne origine.

Cette question que j'ai traitée dans deux Mémoires m'a paru intéresser sous deux rapports intimes ; ceux de la géographie et de l'orientalisme ; aux géographes nous dirons, il existe entre Héraclée et Byzance, une péninsule inaperçue même du capitaine Gauttier, et à marquer désormais sur nos cartes ; les cartes de l'Asie d'Hérodote et de Xénophon, doivent désormais ne reconnaître en Asie qu'un seul peuple de *Thyniens*; ne plus accorder une province aux *Thyniens*, et une province aux *Bithyniens*, et qu'elles doivent de plus, si elles veulent indiquer l'origine européenne des

(1) En persan, *bi*, comme *vi* en langue sanskrite, signifiera, par fois, *privation* me disent MM. Kieffer, Garcin de Tassy, etc.

Thyniens, écrire *Thyniens-Bithyniens*, et non *Bithyniens-Thyniens*, comme le prétend bien à tort Strabon, contre tout ordre chronologique.

En suivant l'ordre des tems, nous dirons, les habitans de la région dont nous venons de parler, furent d'abord les *Bebryces*, ensuite les *Mysiens* (1) puis les *Thyniens*, qui avec le tems s'appelèrent *Bithyniens*, dont la contrée connue sous le nom de *Bithynie* et gouvernée deux siècles par des rois, finit par devenir province romaine.

Quant aux termes *Calpé* (2), aujourd'hui *Kirpéh*; au *bi* additionnel et aux résultats de la fusion des *Thraces* d'Europe en Asie, sous le rapport de la langue, ils seront étudiés par d'habiles orientalistes à qui je m'estimerais heureux d'offrir d'utiles matériaux.

NÉCROLOGIE.

M. Langlès (Louis-Mathieu), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur des livres orientaux de la bibliothèque du roi, professeur de persan à l'école spéciale des

---

(1) Selon Strabon, même les *Mysiens* d'Asie, auteurs de l'émigration des Thyniens d'Europe, seraient eux-mêmes originaires d'Europe. Question à examiner ailleurs.

(2) Sur la péninsule, *Limen-Calpe*, voy. 1° Xenophon, *Anab.* 6, 4, 1, *sqq.*, T. IV, p. 365; 2° Théocrite, (*Id.* 22, v. 27, *sqq.*) qui décrit la même péninsule.

Langues Orientales, est mort à Paris, le 28 janvier dernier. Il était né à Pérenne, d'autres disent à Paris, en 1763. Une petite charge que son père exerçait dans la connétablie, et dont il avait hérité, eût pu le diriger vers l'état militaire, mais il préféra l'étude des Lettres, et en particulier celle des langues orientales. Il suivit au collége royal les leçons d'arabe de M. Caussin de Perceval, et celles de persan de M. Ruffin, et il fut en outre aidé des conseils de M. Silvestre de Sacy. La première occasion qu'il eut de montrer son goût pour l'histoire de l'Asie, lui fut fournie par la traduction anglaise des *Instituts politiques et militaires de Tamerlan* donnée par le major Davy. M. Langlès s'exerça à comparer cette traduction avec l'original persan, et ce fut de cette manière qu'il rédigea une version nouvelle en français. Il la fit imprimer enrichie de quelques additions, en 1787, et cette publication fut son début dans une carrière où il a toujours persévéré depuis. Personne ne s'est plus occupé que lui du soin de faire connaître en France les ouvrages traduits des langues orientales qui paraissaient en Angleterre et en Allemagne, genre de travail d'une utilité incontestable, communément assez ingrat, et qui, pour M. Langlès, n'a pas été sans gloire. La même année, M. Bertin, trésorier des parties casuelles, qui depuis long-tems entretenait une correspondance suivie avec les missionnaires de la Chine, cherchait un jeune littérateur qui voulût se charger d'être éditeur du Dictionnaire Mandchou-Français dont le père Amiot lui avait envoyé le manuscrit. M. Lan-

glès lui fut désigné pour ce travail, et il s'en acquitta avec zèle et exactitude. L'examen des manuscrits du missionnaire lui fournit en même tems les moyens de décomposer le syllabaire tartare, d'en rédiger un alphabet, et d'en faire graver les poinçons. La haute importance que M. Langlès mettait à cette analyse alphabétique, et les éloges un peu outrés qu'elle lui attira, ont éveillé la sévérité de la critique, et on l'a accusé de s'être approprié l'alphabet que Deshauterayes avait fait graver vingt ans auparavant dans les planches de l'Encyclopédie. Il est plus probable que M. Langlès n'en avait pas eu connaissance, car l'opération qu'il avait exécutée, si simple et si facile que le premier venu eût pu la faire tout aussi bien, ne méritait pas qu'on s'exposât au reproche de plagiat. M. Langlès n'a jamais su le mandchou, assez, du moins, pour en lire une page dont il n'aurait pas connu le sens d'avance; mais il a donné une édition très-exacte du dictionnaire d'Amiot; il a fait graver deux corps de caractères de cette langue; et il en a tant de fois vanté l'utilité et la facilité, qu'on peut le regarder, à plus juste titre encore que les missionnaires, comme étant celui qui en a introduit l'étude en Europe. Les services qu'il a rendus aux autres langues de l'Orient sont de la même nature; il les aimait, les célébrait en toute occasion, en introduisait les mots ou les caractères dans tous ses livres, éveillait, par la bizarrerie même de ces formes exotiques, l'attention de ses lecteurs, publiait les textes orientaux, indiquait les moyens d'en étudier les idiomes, et par là il a

peut-être plus contribué à en répandre le goût, que bien des savans plus profondément initiés que lui dans leurs mystères. C'est de cette manière qu'il était sans cesse ramené à entretenir ses lecteurs des différentes langues de la Tartarie, de l'Inde et des Iles orientales. Les langues plus répandues, et dans lesquelles il est tout à la fois plus facile et plus indispensable de faire des progrès réels, l'arabe, le turc, et surtout le persan, avaient aussi occupé M. Langlès, et sa vie entière a été remplie par le soin de les populariser. Il aurait voulu les mettre à la mode, et ses *Recherches sur l'Essence de Rose*, petit ouvrage peu propre à produire cet heureux effet, semblent n'avoir pas eu d'autre but. Tel fut aussi l'objet d'une adresse qu'il présenta en 1790, à l'Assemblée nationale, et des démarches qu'il fit ultérieurement, et qui amenèrent en 1794 l'institution de l'École des langues orientales vivantes, d'une utilité reconnue pour la politique et le commerce. M. Langlès fut nommé administrateur de cette école, et il se glorifiait avec raison d'avoir influé sur quelques-uns des choix qui l'ont illustrée ; lui-même y a donné pendant près de trente ans des leçons de persan, et il aurait voulu comprendre dans son enseignement le mandchou et le malai. La réputation que tant d'efforts lui avaient acquise lui avait ouvert les portes de l'Institut au moment de la création de ce corps, et il passa ensuite de la classe de littérature et de beaux-arts dans celle d'histoire et de littérature ancienne, redevenue, en 1816, Académie des inscriptions et belles-lettres. Il ne fut pas, dans les commencemens

étranger à la rédaction des Mémoires publiés par cette savante compagnie. Plus tard, il se borna à composer des *Notices* et des *Extraits* pour la collection qui porte ce titre, mais depuis plusieurs années il était presque entièrement revenu à son travail favori, qui consistait à publier des voyages en Asie, avec des additions tirées d'une manière plus ou moins directe des auteurs orientaux. La seule liste de ceux qu'il a donnés de cette manière occuperait plus de place que nous ne pouvons en consacrer à cette Note : il suffira de nommer Thunberg, Pallas, Norden, Forster et Chardin, pour rappeler d'utiles entreprises formées avec un zèle louable, et poursuivies avec une infatigable activité. Nous aimons mieux indiquer les vues qui l'ont dirigé dans ses recherches, que d'allonger cet article par une stérile nomenclature de ses ouvrages qui sont très-connus, et dont il a lui-même donné des catalogues détaillés et fort exacts. Nous ne pouvons, par la même raison, parcourir les innombrables opuscules qu'il a donnés sous le titre favori de *notices*, à divers recueils périodiques et notamment au Magasin encyclopédique. Presque tous ont été tirés à part, et la collection qu'on en pourrait faire ne serait pas sans intérêt pour l'histoire littéraire, car pendant trente ans il ne s'est pas passé un seul événement en Asie, il n'y a pas eu, en Europe, de circonstance propre à rappeler quelque chose de relatif à l'Orient, qui n'aient été, pour M. Langlès, le sujet ou l'occasion de quelque publication. Cette persévérance et le bon accueil qu'obtenaient de lui presque

tous ceux qui aspiraient au même genre de mérite, lui avaient valu, dans cette branche de littérature, une véritable popularité. Nulle entreprise de librairie en ce qui concernait l'Asie, ne se formait sans qu'il y eût participé; l'Orient était en quelque sorte son domaine, on le consultait sur ce qu'il savait et sur ce qu'on croyait qu'il devait savoir; et le nom nouveau d'*Orientaliste*, sous lequel quelques personnes aiment à confondre ceux qui étudient les langues de l'Asie, et ceux qui cherchent à approfondir l'histoire de cette partie du monde, ce nom aurait pu être inventé pour M. Langlès, tant il exprimait bien ses goûts et les habitudes de son esprit. Cette disposition lui a fourni les moyens de publier de nombreux et volumineux ouvrages; parmi les plus remarquables, il convient de citer les deux premiers volumes des Mémoires de l'Académie de Calcutta, pour lesquels il avait rédigé une foule d'additions, et les *Monumens de l'Hindoustan*, ouvrage dont les planches reproduisent, dans une dimension qui en rend le prix plus généralement accessible, ce qu'il y a de plus important dans celles de Daniels. Le texte qu'il y a joint, comme celui de ses autres ouvrages, contient de nombreux extraits d'ouvrages anglais publiés dans l'Inde, qu'il possédait presque seul sur le Continent, et auxquels il accordait par fois trop de confiance. L'opinion d'un voyageur qui avait doublé le cap de Bonne-Espérance, ou un fait qu'il avait tiré avec peine d'un manuscrit asiatique, exerçait une sorte d'empire sur son imagination et faisait quelquefois violence à sa critique;

de là sont nées des opinions hasardées et des contradictions qui ont pu inspirer de la défiance aux esprits difficiles. La connaissance des langues, même les plus éloignées et les plus difficiles, n'a rien en soi de bien précieux ; elle ne vaut que par ce qu'on en tire : sous ce rapport on doit rendre justice à M. Langlès, s'il était trop souvent préoccupé de l'idée qu'on acquiert un haut mérite, en sachant même médiocrement un grand nombre d'idiomes, il a toujours dirigé l'étude de ceux qu'il avait réellement appris vers les objets d'utilité. Il s'est peu arrêté à ces minuties philologiques, ou à ces bagatelles poétiques, qui exigent à la vérité des connaissances profondes, mais qui sont peu propres à en faire sentir le prix, et qui décréditeraient peut être les études orientales, si de bons esprits ne se chargeaient du soin de rappeler au public qu'elles peuvent conduire à autre chose. C'était surtout l'histoire et la géographie qui sollicitaient la curiosité de M. Langlès, et ce sont ces sciences aussi qui lui ont eu le plus d'obligation ; il a, si l'on veut, entrepris plus qu'il ne pouvait faire, il a formé des systèmes, émis même des erreurs, mais il a abordé des questions graves, provoqué des discussions utiles, et ceux qui le réfuteront lui seront quelquefois redevables des connaissances mêmes qu'ils employeront à cet usage. Il a réuni beaucoup d'idées, mis en circulation un grand nombre de renseignemens, publié, traduit, extrait une foule de livres, fait graver de nouveaux types, appelé par sa prédication, de nombreux partisans à l'étude des langues orientales. Bien des savans plus

profonds dans leurs études n'ont pas laissé d'aussi grands résultats de leurs veilles; c'en est assez pour lui conserver une partie de la renommée qu'il avait acquise; la critique provoquée par de vaines exagérations, et qui, de son vivant, s'était chargée de lui en contester une partie, doit, si elle est guidée par un esprit de justice, lui laisser l'autre, qui n'est point usurpée. M. Langlès n'était pas membre de la Société Asiatique, dont il semblait qu'il aurait dû voir la naissance avec plaisir, et encourager les premiers fondateurs. Il ne laissa pas de contribuer, autant que cela lui fut possible, à la perfection de l'un des travaux que le conseil avait entrepris. Cette double circonstance autorise le tribut que nous payons à sa mémoire, sans nous imposer d'autre règle que l'amour de la vérité. Un plus éclatant hommage lui sera rendu dans le sein de l'Académie, et peut-être aussi dans les Sociétés Asiatiques de Calcutta et de Londres, qui avaient inscrit son nom sur la liste de leurs membres honoraires; ce serait un autre hommage digne de lui, que de conserver à la France la précieuse bibliothèque qu'il avait réunie, et dont il laissait, dit-on, la pleine et entière disposition à ses amis. Cette collection formée avec des sacrifices pécuniaires continués pendant de longues années, et enrichie des ouvrages d'un grand nombre de savans français et étrangers, contient, non-seulement des livres rares, mais des réunions plus rares encore de livres choisis dans l'intérêt d'un seul genre d'étude, et dont la dispersion diminuerait beaucoup le prix.

A. R.

Supplément à la Notice de M. DE HAMMER, *sur l'Introduction à la connaissance de l'Histoire, célèbre ouvrage arabe* d'IBN-KHALEDOUN (1).

La bibliothèque du roi possède un très-bon manuscrit des prolégomènes historiques d'*Ibn-Khaledoun* ou de la première partie de son ouvrage. J'ai été dans le cas de le consulter et j'ai vu qu'outre les cinq livres que M. de Hammer a fait connaître, ce manuscrit en contient un sixième qui forme environ les deux cinquièmes du volume : car le manuscrit a en tout 250 feuillets, et la sixième partie commence au feuillet 160. Comme j'ai pensé que les lecteurs du Journal Asiatique seraient bien aises de connaître les titres des divisions de ce dernier livre, je vais en donner ici la traduction :

LIVRE SIXIÈME (de la première partie).

Des sciences et de leurs différentes espèces, de la manière de les apprendre et de ce qui s'oppose à ce qu'on les cultive.

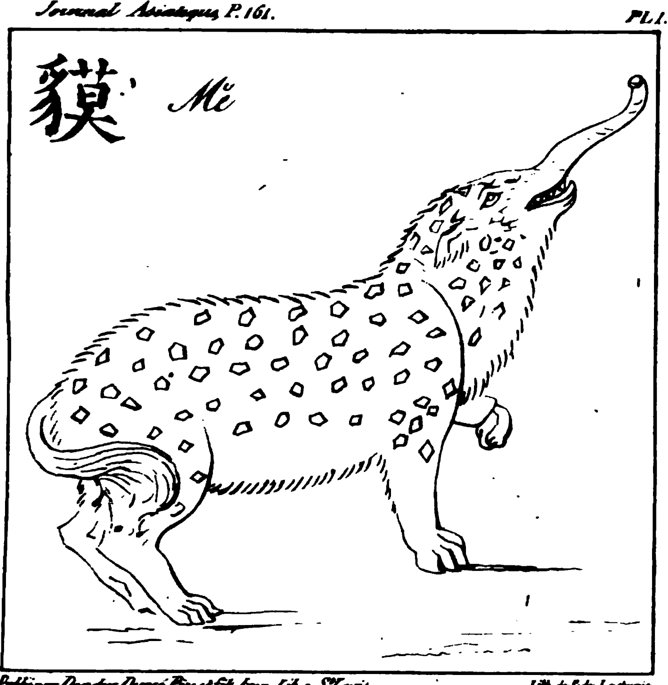
Chapitre 1er. De la faculté cogitative dans l'homme; la réflexion précède les actions volitives ; 2°, sur l'expérience et sur ses effets ; 3°, des sciences humaines, des spirituelles et des prophétiques ; 4°, l'homme est

(1) Voy. ce Journal, T. I, p. 267 et suiv.

ignorant dans lui-même, il acquiert ses connaissances; 5°, l'étude des sciences doit se classer parmi les arts; 6°, les sciences se multiplient en proportion de la civilisation et de la population; 7°, des différentes sciences qui sont cultivées aujourd'hui dans les pays civilisés (musulmans); 8°, les sciences du Coran sont la connaissance des différentes leçons du texte et celle des commentaires; 9°, de la science des traditions; 10°, de la jurisprudence, de la science des successions qui en dépend, des bases du droit, de la diversité des opinions à ce sujet et de l'argumentation; 11°, de la théologie scolastique; 12°, des passages obscurs du livre (le Coran) et de la tradition, et ce qu'ont dit à ce sujet les sectes orthodoxes et les hérétiques; 13°, de la théosophie; 14°, de l'art d'expliquer les songes; 15°, des sciences intellectuelles et de leurs différentes espèces; 16°, sur l'arithmétique et les calculs; 17°, sur la géométrie et la perspective; 18°, sur l'astronomie et les tables; 19°, sur la logique; 20°, sur le mouvement et le repos du corps; 21°, de la médecine; 22°, de l'agriculture; 23°, des sciences métaphysiques; 24°, sur la magie et les talismans, sur l'emploi des lettres dans cet art etc.; 25°, sur la pierre philosophale; 26°, sur le vide des systèmes de philosophie, 27°, sur la vanité de l'astrologie et l'impuissance des moyens qu'elle emploie; 28°, la recherche de la pierre philosophale n'a jamais eu aucun fruit, impossibilité de son existence, résultats facheux de cette prétendue science; 29°, avis aux auteurs; 30°, la grande quantité de livres sur les sciences est un obstacle à ce qu'on les ap-

prenne ; 31°, la plupart des abrégés que l'on a fait pour apprendre les sciences sont nuisibles à leur étude ; 32°, de la véritable manière d'apprendre les sciences et d'y faire des progrès ; 33°, dans les sciences *instrumentales* (l'arithmétique, la logique, etc.), il y a peu de choses à dire et peu de questions à agiter ; 34°, de l'enseignement des enfans et des différentes méthodes que l'on emploie à ce sujet dans les villes musulmanes ; 35°, l'on ne doit point traiter durement les élèves ; 36°, voyager pour acquérir des connaissances et aller trouver les savans pour s'instruire auprès d'eux, ne peut qu'être extrêmement avantageux ; 37°, les savans ont de l'éloignement pour les charges administratives, 38°, ce sont les étrangers (les Musulmans non Arabes, tels que les Persans, etc.) qui ont multiplié les sciences dans l'*Islamisme* ; 39°, la difficulté de s'énoncer correctement en arabe empêche qu'on ne puisse bien développer les sciences à ceux qui parlent cette langue ; 40°, connaissance qu'il faut posséder pour savoir parfaitement la langue arabe ; 41°, de la lexicographie ; 42°, de l'élocution ; 43°, de la bonne éducation ; 44°, l'étude des langues est un art ; 45, la langue arabe d'aujourd'hui est une langue indépendante, différente de celle des *Modarites* et des *Hémiarites* ; 46°, la langue des capitales et des villes est un idiome à part et diffère de celui dans lequel est écrit le Coran اللغة الحضرية ; 47°, de l'étude de cette dernière langue ; l'on n'a pas besoin de savoir l'Arabe (vulgaire) pour l'apprendre ; 48°, du goût en littérature, les étrangers (les

Le Tapir de la Chine



Publié par Dondey Dupré, Père et Fils, Imp. Lib. r. S.t Louis N° 46 au marais, et rue Richelieu N° 67 en face de la Bibl. du Roi

Lith. de C. de Lasteyrie

Musulmans non Arabes (c'est à-dire *entrés dans la langue arabe*) الداخلين فى اللسان العربى en ont rarement; 49ᵉ, en général, les habitans des villes (conquises par les Arabes) ont de la peine à acquérir la connaissance de l'arabe littéral, et plus leurs langues particulières sont éloignées de l'arabe, plus ils l'apprennent difficilement; 50ᵉ, sur la division du langage en vers et en prose; il est difficile de s'énoncer parfaitement de ces deux manières; 51ᵉ, sur l'art de la versification et la méthode pour l'apprendre; la mémoire est nécessaire pour acquérir la facilité de versifier; 52ᵉ, du style fleuri et du style pompeux; en quoi consiste la bonté du style pompeux et ses défauts; 53ᵉ, les gens de mérite ne s'attribuent point les vers d'autrui; 54ᵉ, des vers des Arabes et des habitans des villes (conquises par les Arabes) dans les tems actuels.

GARCIN DE TASSY.

SUR LE TAPIR DE LA CHINE.

L'animal qu'on désigne sous le nom de Tapir oriental, était encore si peu connu il y a quatre ou cinq ans, qu'on doutait de son existence, et qu'on était disposé à croire que le genre *Tapir* était particulier au Nouveau-Monde. Pour se convaincre que cette opinion était une erreur, il eût suffi de parcourir les recueils d'histoire naturelle médicale des Chinois; on y

trouve une figure assez exacte, ou du moins très-reconnaissable du Tapir, et les explications qui y sont jointes ne laissent aucun doute sur la réalité des descriptions qu'on en a faites. Les ouvrages élémentaires, destinés à l'instruction des enfans, et les encyclopédies chinoise et japonaise contiennent la figure du même animal, au nombre des mammifères les plus communs; ainsi les Chinois ont connu de tout tems cette espèce qui a été si récemment trouvée à Malaka et à Sumatra, et dont la découverte est due à MM. Farqhar et Duvaucel. Je donne ici un calque fidèle de la figure insérée dans une encyclopédie élémentaire que je possède; les notes suivantes, que je tire de quelques ouvrages chinois, feront voir qu'il n'est pas possible de supposer que le Tapir de Malaka ait été apporté de Sumatra sur le continent.

Un très-ancien dictionnaire chinois intitulé *Eul-ya* donne le nom de *Me* à une Panthère de couleur blanche; mais les commentaires de ce dictionnaire, qui sont aussi fort anciens, disent que le *Me* est semblable à un ours, mais qu'il a la tête petite et les pieds bas; il est tacheté de blanc et de noir; il peut ronger le fer, le cuivre et le bois de bambou; ses os sont durs, compacts, les articulations droites et fortes, et il a peu de moëlle; sa peau préserve très-bien de l'humidité.

Suivant le *Choue-wen*, autre dictionnaire très-ancien et très-estimé, le *Me* est semblable à un ours, mais de couleur jaunâtre. On le tire du pays de *Chou*; c'était le nom que portait la province de *Sse-tchhouan*, avant la quatrième dynastie.

D'après le *Tching-tseu-thoung*, les dents du *Me* sont si dures que, si on les frappe avec un marteau de fer, c'est le marteau qui se brise; si on les jette au feu, on ne peut les brûler; il n'y a que la corne du *ling-yang* (sorte d'antilope) qui puisse les entamer. Le même lexicographe, toujours enclin à rassembler des contes populaires, et les rédacteurs du *Khang-hi Tseu-tian*, qui l'ont suivi en cette occasion, ajoutent d'autres particularités également fabuleuses, et un trait d'histoire qui n'offre pas plus de vraisemblance.

Le *Pen-thsao-kang-mou*, ou Traité général d'Histoire naturelle, va plus droit au but : le *Me*, dit-il, est semblable à un ours; il a la tête petite et les jambes basses; le poil, court et luisant, est tacheté de noir et de blanc; il y en a qui disent qu'il est d'un blanc jaunâtre, d'autres d'un blanc grisâtre; il a une trompe d'éléphant, des yeux de rhinocéros, la queue d'un bœuf et les pieds d'un tigre; il est très robuste et peut ronger le fer, le cuivre, le bambou et les plus gros serpens; ses articulations sont fortes, droites, ses os épais et presque sans moëlle; ses excrémens peuvent servir à aiguiser les armes et à tailler le jaspe; son urine dissout le fer; ses os et ses dents sont si durs qu'ils résistent à l'action du fer et du feu, et il est arrivé que des charlatans qui s'en étaient procuré, les ont fait passer pour des reliques précieuses, comme les dents ou les os de Bouddha.

La peau du *Me* sert à faire des matelas pour se coucher et des couvertures; elle garantit de l'humidité,

du mauvais air et des maléfices ; la représentation même de l'animal produit cet effet ; aussi sous la dynastie des *Thang*, on avait coutume de peindre sur les paravens des figures de *Me* pour se préserver du mauvais air.

Suivant les géographies du midi, le *Me* est de la grandeur d'un âne, semblable à un ours, etc.

A travers les extravagances dont ces descriptions sont remplies, il est impossible de méconnaître les traits caractéristiques du Tapir : sa taille, la forme de ses membres, sa trompe plus longue que celle du Tapir d'Amérique et comparable à celle de l'éléphant, la solidité de ses os, naturelle dans un gros pachyderme, y sont indiqués de manière à ne s'y pouvoir tromper. La figure confirme aussi une particularité remarquable, en ajoutant à tous ces signes un indice de plus, celui de la *livrée* que l'animal porte quand il est jeune, suivant l'observation de M. Farqhar ; l'indication de sa patrie et les usages économiques auxquels on emploie sa peau, sont aussi deux circonstances assez remarquables, parce qu'elles prouvent que le Tapir habite dans les provinces occidentales de la Chine, et qu'il doit y être assez commun.

Les livres chinois sont remplis d'observations d'histoire naturelle, très-curieuses et généralement assez exactes. Il suffit de savoir les distinguer des fables qui y sont mêlées, et c'est ce qui n'est pas toujours fort difficile. La vue des figures que contiennent leurs traités de zöologie et de botanique permet souvent de distinguer des espèces nouvelles ou peu connues, et

les descriptions qui y sont jointes aident presque toujours à lever l'incertitude que peuvent laisser les figures. C'est une mine abondante que l'on ne doit pas négliger d'exploiter, et dont rien ne pourra remplacer les produits, tant que les Européens seront exclus de la Chine, c'est-à-dire pendant long-tems encore, si le gouvernement de ce pays entend bien ses véritables intérêts, et qu'il ne mette pas en oubli le soin de sa tranquillité. A. R.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Sur les éditions chinoises de M. le baron de SCHILLING DE CANSTADT.

La représentation exacte et fidèle des formes et de l'élégance particulière aux caractères chinois a toujours offert jusqu'ici de grandes difficultés ; les premiers auteurs européens qui ont entrepris de faire graver de ces caractères, n'y ont réussi que très-imparfaitement; les planches de Hyde, et surtout celles de Bayer n'offrent que des traits confus et à peine reconnaissables. Fourmont avait pris un moyen plus sûr, en donnant pour modèles à ses graveurs des calques pris sur des livres chinois; toutefois ses caractères, grossièrement exécutés et souvent incorrects, ne peuvent entrer en comparaison avec les originaux d'où ils étaient tirés. L'art de graver les types chinois avait rétrogradé entre les mains de MM. Hager, Weston et Deguignes fils; on a

donné plus de soin au dessin des types de cette espèce qui ont été gravés et polytypés pour servir à l'impression du *Tchoung-young* chinois-latin et de la grammaire chinoise; et le graveur qui les a exécutés a fini par saisir tout-à-fait le goût particulier de cette espèce d'écriture. Vers le même tems, M. Klaproth faisait graver en Allemagne des caractères chinois cursifs d'une grande élégance, et M. Marshman employait, dans ses livres imprimés à Sirampour, des types gravés sous sa direction et dont les formes étaient tout-à-fait satisfaisantes, M. Morrison atteignait encore un plus haut degré de perfection en faisant travailler à Canton des ouvriers chinois, d'après les procédés mêmes auxquels ils sont accoutumés; on pourrait dire que rien ne saurait surpasser la beauté des caractères dont il a fait usage dans ses dictionnaires, si nous n'avions pas les éditions chinoises de M. le baron de Schilling. Celles-ci peuvent soutenir le parallèle avec les livres les plus magnifiquement imprimés dans le palais impérial de Péking, et peut-être même en sortir avec avantage.

M. de Schilling a eu recours à un procédé qui, ainsi que nous l'avions remarqué dans les premiers tems où ce procédé fut introduit en France (1), semble plus approprié que tout autre à la nature de l'écriture chinoise : c'est celui de la lithographie. Mais indépendamment du soin extrême qu'il a fallu à l'éditeur pour obtenir une netteté parfaite et une pureté sans égale

(1) Moniteur du 7 avril 1817.

dans les traits, il y avait une autre difficulté qui ne tenait pas au procédé même, mais qui venait du peu d'habitude que l'on a en Europe de tracer les caractères d'après les règles de la calligraphie chinoise, en observant exàctement et pourtant avec aisance et liberté, la place des pleins et des déliés, le degré d'inclinaison des lignes, la manière de les commencer et de les finir, de les lier et de les agencer entr'elles. L'usage seul du pinceau, tenu à la manière des maîtres d'écriture de la Chine, pouvait donner à la fois toutes ces délicatesses dont l'absence, sans rendre le Chinois inintelligible, se fait désagréablement sentir dans les caractères mal dessinés. Il paraît que M. de Schilling a obtenu de ses graveurs qu'ils s'exerçassent à écrire au pinceau; et pour cela il n'a pas été obligé de leur apprendre à lire; ils ont su tracer à merveille les plus beaux caractères du monde, vraisemblablement sans en comprendre un seul. Ce résultat fait honneur à la patience du maître et à la dextérité des élèves, mais je doute que ce qu'on a pu faire à Pétersbourg en ce genre, soit possible à Londres ou à Paris, pour des raisons qu'il serait trop long d'expliquer.

Le premier essai de M. de Schilling, si ce mot convient pour désigner un travail qui était déjà d'une perfection remarquable, fut l'édition du *San-tseu-king* (livre en vers de trois syllabes), qu'il donna en 1819; quelques exemplaires qui en furent remis avec une sorte de mystère à plusieurs personnes de Paris, excitèrent leur admiration, et en quelque sorte leur défiance, parce qu'on avait peine à croire que ce livre, s'il avait réellement été imprimé en

Europe, offrît autre chose qu'un de ces calques communément nommés *fac simile*. M. de Schilling a confondu les incrédules en faisant mieux encore; car ses éditions du *Taï-hio* et du *Tchoung-young*, données en 1823, sont fort supérieures au *San-tseu-king* pour l'élégance et la pureté des formes. L'éditeur a poussé le soin jusqu'à faire imiter le papier chinois, et celui qu'on a fabriqué pour cet objet dans la manufacture impériale de Peterhoff, ajoute beaucoup à l'illusion; il est rare qu'on fasse aussi bien à la Chine même, et très-certainement il est impossible qu'on y fasse mieux.

M. de Schilling a appliqué ses procédés à d'autres opuscules chinois, et il n'en est aucun qui ne soit la preuve d'une facilité vraiment extraordinaire pour imiter la forme des écritures orientales; il a fait exécuter ainsi, en encre d'or sur un fond bleu, le texte d'une leçon publique donnée par l'empereur *Kia-khing*, sur la première phrase du *Taï-hio*, et aussi un volume contenant quinze pièces diplomatiques adressées par des princes tartares à la cour de Péking, en chinois et en ouigour. Il est presque superflu de dire que le volume qui renferme ces pièces est une représentation aussi exacte qu'il est possible de la faire, de celui qui en est l'original, et dont on possède une copie à la Bibliothèque du Roi. M. de Schilling a fait hommage d'un exemplaire de ces différentes publications à la bibliothèque de la Société Asiatique (1). Il serait

(1) M. de Schilling y a joint un exemplaire d'un ouvrage chrétien, en chinois, dont il possède toute l'édition. Ce n'est pas,

à désirer qu'elles pussent se répandre et devenir accessibles aux étudians, d'autant plus qu'elles ne paraissent pas, malgré leur perfection, devoir atteindre un prix exorbitant.

La Société Asiatique a, comme on sait, une obligation plus particulière à M. de Schilling: c'est à lui qu'on devra l'addition des caractères mandchoux au dictionnaire de cette langue que le Conseil fait imprimer, et qui devait en offrir les mots transcrits en lettres latines. Dès 1817, M. de Schilling avait fait graver à Pétersbourg, par M. Fr. Gass, un gros caractère mandchou-mongol; deux ans après (en 1819) il en a fait exécuter un nouveau plus petit et plus commode, à Leipsick, par Schelter. Les mêmes modèles ont servi pour l'un et pour l'autre. C'est du dernier que M. de Schilling a offert généreusement une fonte au Conseil de la Société, et l'on n'a pu qu'accepter avec empressement et reconnaissance cette occasion d'enrichir notre typographie d'une aussi précieuse acquisition. Le même caractère, dont M. de Schilling avait aussi prêté les matrices à la Société Biblique, a servi en 1822 à l'impression de l'excellente traduction de l'évangile de Saint-Mathieu, faite en mandchou par M. Lipowzoff. Quelques personnes ont cru, et nous

---

comme on l'a imprimé par erreur dans le bulletin (ci-dessus, p. 55), un *Catéchisme jésuitique, traduit du chinois*, mais bien un Catéchisme de la religion grecque, composé d'après la collection du P. Fr. Brancati, et contenant, entr'autres choses, l'*explication de l'oraison dominicale* du P. Jacques Rho.

avions nous-mêmes partagé cette erreur, que les caractères de ce dernier ouvrage étaient ceux que M. Tauchnitz avait fait graver à Leipsick d'après des dessins fournis par M. Klaproth. On ignore ce qu'est devenu ce *corps*, et même s'il a jamais été terminé.

M. de Schilling se propose de joindre incessamment à tous ces présens, dont il a déjà comblé la typographie orientale, celui d'un corps de tibetain, langue dont l'écriture et l'orthographe ont été pour lui l'objet d'une étude particulière; si, comme tout le fait présager, il exécute ce nouveau dessein avec la même supériorité qui distingue ses autres travaux en ce genre, on sera en droit d'attendre de lui quelque chose de plus précieux encore. Dans une collection d'environ 1500 volumes chinois et tartares qu'il a réunie à grands frais dans la capitale de la Russie, il se trouve plusieurs ouvrages du plus haut intérêt, et notamment des dictionnaires polyglottes, chinois, mandchoux, mongols et tibetains; la publication d'un de ces dictionnaires accompagné d'une traduction européenne, serait un bienfait inestimable pour la littérature de la Haute-Asie, et nous ne doutons pas que l'homme qui possède à un degré si éminent les qualités nécessaires pour une pareille entreprise, ne trouve, dans les ressources dont il est entouré à Pétersbourg, et surtout dans la munificence d'un monarque éclairé et protecteur des lettres, tous les secours nécessaires pour la conduire à sa fin.

A. R.

Recueil de Fetvas, écrit en turk et en arabe, par Hafiz Mohammed ben Ahmed ben Elcheikh Moustafa Elkedousy, *imprimé à Constantinople en* 1822.

Entre autres objets, la Société Asiatique s'étant proposé d'examiner et de faire connaître dans ce recueil périodique, les institutions politiques et les divers systèmes de législation des nations orientales, c'est en partie pour atteindre ce but que nous croyons pouvoir arrêter quelques instans l'attention des lecteurs sur un livre de jurisprudence musulmane, imprimé à Constantinople, en 1822, et dont aucun journal n'a encore fait connaître l'existence. Avant d'examiner le plus ou moins d'importance de ces sortes de productions, nous devons faire observer que leur apparition même, par suite de leur extrême rareté, n'est pas sans intérêt, puisqu'elle indique chez une nation restée en arrière de toutes les autres, quelques pas de plus dans la carrière de la civilisation. Une chose en effet assez remarquable, c'est qu'au milieu des événemens dont la capitale de l'empire ottoman a été le théâtre dans ces derniers tems, l'imprimerie turque ait pu se maintenir jusqu'à ce jour. Quel que soit, en effet, le peu d'activité et de vigueur de cet établissement, comparé à ceux de même nature qui existent dans nos contrées, on lui doit néanmoins depuis cinq ans la publication d'un petit nombre de livres qui ne sont pas sans utilité. Tels sont entr'au-

tres, 1° le troisième et dernier volume du *Camous*, imprimé en 1819; entreprise immense et dispendieuse qui ne pouvait être soutenue en Turquie que par la munificence du gouvernement; 2° *le Traité de Chanizadeh* sur l'anatomie et la médecine, imprimé en 1820; 3° une Vie des Saints ou des *Santons musulmans*, intitulée رشحات عين الحيات RECHEHAT AÏN UL HAÏAT *Les Effusions de la source de la vie* (1); 4° un *Nouveau Catéchisme* ou *Résumé des préceptes de la religion musulmane*, beaucoup plus court que le *Berguevi*, déjà connu et imprimé en 1822; 5° enfin, l'ouvrage qui fait l'objet de cet article.

Avant d'examiner cette dernière production, nous avons pensé que quelques mots sur la législation musulmane et la composition des différens codes ottomans, en se rattachant à notre sujet, ne seraient pas indifférens, nous ne dirons pas aux orientalistes, mais à la plupart des personnes qui ne s'occupent pas spécialement de ces sortes de matières.

Toute la législation musulmane est fondée, comme on le sait généralement, sur le Coran et la tradition orale des paroles, faits et gestes du prophète; aussi pendant le premier siècle du mahométisme, les califes ne connurent point d'autres lois pour gouverner leur empire naissant. Vers le commencement du siècle suivant, l'imam *Azam Abou Hanifeh* écrivit le pre-

(1) Suivant les Persans, les émanations liquides ou les gouttes de la fontaine de la vie, sont le principe vivifiant qui anime la nature entière. *Sadi*, dans son *Gulistan*, place cette source au milieu des ténèbres.

mier, sur les dogmes, le culte et la jurisprudence, ce qui le fit regarder comme le premier des docteurs et des jurisconsultes musulmans. Cet imam, qui mourut à *Bagdad* l'an 150 de l'hégire (767 de J.-C.), ne fut que trop imité par les nombreux légistes qui vinrent après lui, et qui se livrèrent à une foule d'interprétations contradictoires du *Coran* et des maximes du prophète. Cependant de tout ce chaos d'erreurs et de croyances diverses, la religion de Mahomet, après bien des siècles de déchiremens et de guerres civiles, n'a conservé que quatre rits fondamentaux : celui de l'imam *Azam Abou Hanifeh*; celui de l'imam *Malik*, mort à Médine l'an 179 de l'hégire (796 de J.-C.); celui de l'imam *Chafi*, mort en Égypte en 204 (819), et enfin celui de l'imam *Hambel*, mort à Bagdad en 241 (855).

Ces quatre rits, مذاهب اربعه *Mezahib erbea*, sont regardés comme orthodoxes, attendu que leurs fondateurs, quoique divisés sur différens points du culte, de la morale et de la religion, s'accordent sur les dogmes et les articles de foi; aussi dans tous les états du Grand-Seigneur, les partisans de chacun de ces rits ne rencontrent aucune opposition à suivre, dans les actes privés de la religion, la doctrine qu'ils ont adoptée; mais cette liberté ne s'étend pas au culte public qui, excepté à la Mecque, est toujours basé sur le rit dominant de l'imam *Azam Abou Hanifeh*. Il en est de même dans tous les محكمه *mehkèmès* ou tribunaux, où les opinions des trois imams *Malik*, *Chafi* et *Hambal*, ne sont pas admises.

Ce fut d'après ces quatre rits fondamentaux que les *imams*, qui vinrent ensuite, travaillèrent à la rédaction d'un code universel. Tous ces docteurs, y compris les quatre premiers *imams*, peuvent être considérés comme les pères de l'*islamisme*. *Kemal-pacha-zadèh ibn Kemal* les a divisés en sept classes dans son tableau des jurisconsultes, dont on trouve une longue nomenclature dans *Mouradja-d'Ohsson*; mais ce qu'il nous importe le plus de savoir, c'est que, de cette quantité innombrable de livres enfantés par le zèle religieux de tous les docteurs, on forma dans la suite deux codes principaux. Le premier, qui porte le nom de درر *Durmer* (*la perle*), fut rédigé en 875 (1470), par *Mollah-Khosrew*. Il contient toutes les pratiques religieuses, et ce qui est relatif à l'administration publique. Cependant, comme dans ce premier code beaucoup de points de la morale n'étaient pas toujours expliqués conformément à la doctrine des anciens *imams*, on fut obligé d'en rédiger un second. Ce dernier, qui porte le titre emphatique de *Multeka-il-bouhour* ملتقا البحور *Confluent des mers*, est l'ouvrage du savant *Cheïkh-Ibrahim-Halebi*, jurisconsulte natif d'*Alep*, revêtu dans la suite de la dignité d'*imam* et de *khatib*, et mort à Constantinople en 956 (1549). Le *Multeka*, écrit d'abord en arabe par *Ibrahim-Halebi*, a été traduit en turc par *Mehemmed-Mevkousâti*, sous les règnes des sultans Ibrahim Ier et Mahomet IV. Ce livre est encore aujourd'hui le véritable code universel en vigueur dans tout

l'empire. Il renferme avec les pratiques du culte extérieur les lois morales, civiles, politiques, militaires, criminelles, judiciaires, fiscales, somptuaires et agraires.

C'est du *Multeka* que *Mouradja-d'Ohsson* a tiré en grande partic la substance de son excellent tableau de l'empire ottoman, dont le public ne connaissait, jusqu'à ces derniers tems, que le code religieux. Ce qu'on possédait de ce savant interprète faisait chaque jour regretter davantage les parties qui devaient compléter son ouvrage, et qu'il avait annoncées dans sa préface en 1788 ; enfin, après bien des années, cette promesse du père a été heureusement acquittée par le fils ; nous devons à M. Mouradja d'Ohsson les dernières parties de cet important travail, sorti des presses de M. Firmin Didot, et dont M. le baron de Sacy a déjà rendu compte par des articles aussi intéressans que lumineux, insérés dans le Journal des Savans des mois de septembre, octobre et novembre 1823. Toutes les classes de lecteurs n'auront plus rien à désirer sous ce rapport, dès que les éditeurs les auront mis à portée de se procurer la suite du tableau de l'empire ottoman dans un format plus commode et moins dispendieux.

Indépendamment du code *Multeka*, la jurisprudence turque se compose aussi de différentes collections de *Fetvas*, ou décisions juridiques prononcées par les *muftis*, dans le même esprit que celles des anciens *imams*. Il existe, depuis 1041 (1631) jusqu'en 1143 (1740), cinq de ces recueils considérés comme

les plus estimés, et dont le dernier, celui de *Behtjet-Abdoullah-Effendi*, contient la substance de tous les autres. *Mouradja-d'Ohsson*, en traitant des *Fetvas*, vol. I, pag. 52, édit. in-8°, cite les noms des auteurs de ces différens recueils, mais il ne va pas au-delà de l'année 1740.

On peut donc, d'après ce que nous venons de dire, réduire le nombre des principaux livres canoniques dont se compose la jurisprudence turque, aux suivans, savoir : le *Dourer* درر de *Mollah-Khosrev*, le *Multeka* ملتقا *d'Ibrahim-Halebi*, et le recueil des *Fetvas* de *Behtjet-Abdoullah-Effendi*. On pourrait encore y ajouter les *Canouni Suleïman* قانون سليمان ou *les Édits du grand Soliman*.

Si l'on considère maintenant la difficulté de se procurer ces livres canoniques, qui n'existaient jusqu'à ce jour qu'en manuscrits, aussi rares que chers, on sentira doublement l'avantage qui résulte, pour les interprètes et les orientalistes, de la publication d'un ouvrage imprimé en turc et en arabe, et qui renferme en un seul volume peu coûteux toutes les branches jadis éparses de la législation ottomane.

L'ouvrage dont il nous reste à rendre compte, paraît en partie atteindre ce but, par la nature et la classification des matières qu'il renferme. C'est un recueil de *Fetvas*, écrit en turc et en arabe en 1226 (1808), par *Hafiz-Mehemmed ben Ahmed ben Elcheikh-Moustapha-Elkedoussi* حافظ محمد بن احمد بن الشيخ مصطفى الكدوسى imprimé à Constantinople

en 1237 (1822), et formant un volume petit in-4° d'environ 700 pages.

On trouve en tête de ce livre une liste des docteurs qui, depuis 1730 jusqu'à ce jour, ont été revêtus de la dignité de *mufti*, et dont les noms et les opinions sont cités dans l'ouvrage comme faisant autorité en justice. On voit par la date de 1730, que cette liste se trouve être la continuation et le complément de celle qui a été donnée par *Mouradja-d'Ohsson.*

L'auteur observe d'abord dans une courte préface, qui suit la table des matières : « Que depuis quelque » tems, le docteur *Ahmed-Effendi* avait, conformé- » ment aux ordres de son éminence le *mufti Dourri-* » *zadeh*, réuni les divers *Fetvas*, tant de ce chef de » la loi que de ses prédécesseurs, et composé le re- » cueil intitulé *Netidjet-ul-Fétâvi* نتيجة الفتاوى *la* » *Substance* ou *le Résumé des Fetvas*, livre estimé » et recherché des *Eulémas*; que cependant, bien que » cet ouvrage, récemment composé et généralement » répandu, renfermât tous les points de la théologie » ou de la jurisprudence (1), il était arrivé que, dans » les divers exemplaires transcrits pour être mis en » vente, nonobstant la recommandation qui avait été » faite d'écrire avec ordre et conformément à l'origi- » nal, les citations qui viennent à l'appui des *Fetvas*; » cet ordre n'avait pas été observé ; de là était résulté » (pour les lecteurs), une sorte d'embarras toutes les

(1) فن فقه شريف *

» fois qu'on était dans le cas de confronter un *Fetva*
» avec les citations qui devaient le confirmer.

» Tous ces motifs (continue *Kédoussi*), m'ont dé-
» terminé, après toutefois m'être procuré les manus-
» crits originaux des recueils les plus estimés, les avoir
» confrontés avec les sentences, et placé chaque ci-
» tation à la suite de son *Fetva*, à composer cet ou-
» vrage sur un nouveau plan, et en préférant toujours
» dans le choix des citations, l'autorité la plus respec-
» table. »

Les matières contenues dans l'ouvrage de *Kédoussi* sont toutes classées, à un petit nombre d'exceptions près, dans l'ordre des six codes, dont se compose la jurisprudence ottomane; c'est-à-dire, des codes religieux, politique, militaire, civil, judiciaire et pénal. L'ouvrage entier est divisé en quarante-cinq livres, et chacun de ces livres se subdivise en un grand nombre de chapitres qui contiennent des questions sur les interprétations les plus ordinaires de la loi, et sur les nombreux incidens qui résultent chaque jour du contentieux. Les questions sont toujours posées en turc, résolues dans la même langue par une phrase très-courte, et le plus souvent par un seul mot affirmatif ou négatif. Ces sentences sont ensuite appuyées par des citations en arabe tirées du *Dourer*, du *Multeka*, des recueils de *Fetvas*, et autres livres de jurisprudence.

Le texte et la traduction des deux *Fetvas* suivans, pris dans l'ouvrage même, achèveront d'éclaircir cette explication.

II[e] FETVAS *tiré du livre intitulé* KITAB-ELSEÏR, كتاب السير *page* 139.

« *Zeïd*, étranger, passé des contrées ennemies sur » les terres de l'*Islamisme*, sous la foi du sauf-conduit, a » fait l'acquisition d'une portion de terres soumises » à la contribution foncière (*kharadj*), ou à la dîme, » et les a cultivées. On demande si *Zeïd*, lorsqu'il » a recueilli le produit de ces terres, se trouvant » chargé d'en acquitter la contribution ou la dîme, » est devenu par là *raïa*, et si on doit lui appliquer » les lois qui concernent cette classe de sujets? Ré- » ponse : *On le doit*. »

زيد حربى دار حربدن آمانله دار اسلامه چقوب اراضى خراجيه دن ياخود اراضى عشريه دن برمقدار يرى اشترا وزراعت ايدوب محمود حاصل اولمغله اوزرينه خراج ارض يا عشر لازم اولسه زيد ذمّى اولمش اولوب اوزرينه احكام اهل ذمّت اجرا اولنورمى * الجواب * اولنور *

Cette sentence est confirmée par la citation arabe suivante de *Mehemmed-Salih*, qui porte : « Que l'é- » tranger devient également *raïa* lorsqu'il achète une » terre, et qu'on en impose sur lui le *kharadj*..... Et » ceci indique, d'après le *Dourer* et ses commen- » taires, qu'il ne devient pas *raïa* par le seul achat » d'une terre soumise au *kharadj*. »

محمّد صالح * وكذا يصير ذميّا اذا اشترى ارضا فوضع

عليه خراجها وفيه اشارة الى انه لا يصير ذميًا بشراء ارض الخراج — درر وشرح *

IV° **Fetva**, *tiré du même livre, pag.* 140.

« Un certain nombre d'étrangers, passés de pays » ennemis sur les terres de l'*Islamisme*, ont pris à » location plusieurs champs soumis au *kharadj*. On » demande si ces étrangers, qui ont ensemencé ces » champs et en ont payé le loyer aux propriétaires, » sont *raïas*? Réponse : *Ils ne le sont pas; mais on* » *doit les empêcher de cultiver.* »

اهل حربدن بر طائفه آمانله دار اسلامه چقوب اراضئ خراجيه دن اولان بر قاچ تارلالرى اصحابندن استيجار وزراعت و اجرتلرينى اصحابنه ادا ايلسەلر طائفه مزبوره ذمى اولورلرمى * الجواب * اولمازلر لكن زراعتدن منع اولنورلر *

Cette sentence est confirmée par deux citations en arabe de *Mehemmed-Salih*, qui portent : 1° « Que si » un étranger, passé sous la foi du sauf-conduit dans » le pays de l'*Islamisme*, loue une terre soumise au » *kharadj* et qu'il la cultive, l'impôt territorial doit » être supporté par le propriétaire et nullement par » le cultivateur, car l'imposition correspond au bé- » néfice; or le bénéfice appartient au propriétaire; » donc le *kharadj* doit être à sa charge. 2° Que si » l'étranger ensemence le terrain, et qu'il paie le

» loyer au propriétaire, il ne deviendra pas *raïa* par » ce motif, attendu que personnellement il n'est pas » soumis à l'impôt.

» Cependant l'*imam* ne doit pas tolérer que l'étran» ger séjourne dans le pays musulman assez long-tems » pour se livrer à la culture ; car on ne peut se livrer » à la culture sans un séjour prolongé, et toute rési» dence habituelle en pays musulman est interdite » à l'étranger. »

محمد صالح * ولوان حربيًا دخل دار الاسلام بامان فاستاجر ارضًا من اراضى الخراج فزرعها فخراج الارض على صاحبها فليس على الزارع شى لان الخراج بازاء النفع و المنفعة لربّ الارض فالخراج عليه * فان زرعها الحربى وادى اجرها الى الذى استاجرها منه لم يكن الحربى ذمّيا بالزراعة لا نه لم يؤخذ منه الخراج * و لكن الامام لا يدعه فى دار الاسلام حتى يزرع لان الاشتغال بر زراعة مكث و الحربى يمنع من التوالى فى دار الاسلام *

Comme ce serait outre-passer les bornes de cet article, que de donner la traduction entière de la table des matières qui se trouve en tête du livre de *Kédoussi*, nous avons cru devoir réduire à un simple sommaire l'exposé suivant de cette table qui suffira pour donner une idée générale des substances contenues dans l'ouvrage.

Sommaire des matières contenues dans le livre de KÉDOUSSI.

De la purification et des lotions générales; de la prière et des fonctions d'*imam;* de la dîme aumônière; de la dîme et du *kharadj;* du jeûne; du pélerinage; du mariage en général; des divers genres de répudiations, générales, imparfaites, simulées et conditionnelles; du divorce, de la retraite des femmes et des séparations; des assimilations injurieuses, de l'impuissance et du serment de l'époux de ne plus cohabiter avec l'épouse; de la détermination de légitimité des enfans; des anathêmes; des divers genres d'affranchissemens absolus, contractuels, testamentaires et maternels; des patrons et de leurs droits d'hérédité sur leurs esclaves et leurs affranchis; des obligations qu'on s'impose à soi-même par serment; des divers degrés de pénalité; du vol; des lois militaires concernant les enfans chrétiens faits musulmans, les étrangers qui entrent sur les terres de l'*Islamisme,* et le partage du butin; des effets ramassés; des enfans trouvés et des esclaves fugitifs; des personnes disparues; de l'association; des *vakfs* ou fondations pieuses en faveur des mosquées; des ventes en général; des valeurs d'or et d'argent; du cautionnement; des assignations ou des transferts; de la justice distributive, des frais de justice, et du livre des *cadis;* des témoignages judiciaires et des enquêtes; de la procuration; des procès en général; des titres ou obligations, des

transactions ou arrangemens à l'amiable ; des commissions ou obligations entre commettans ; des dépôts ; des dons ; des baux à ferme ou à loyer ; des violences et voies de fait ; de l'interdiction civile ; des usurpations ; du retrait vicinal ; de la répartition des lots provenans des héritages ; du droit sur les eaux publiques et privées ; des réglemens sur l'agriculture et les récoltes ; des devoirs religieux concernant la chasse, la pêche et la chair des animaux offerts en sacrifice ; des choses blâmables et des choses permises ; des lois relatives aux propriétés voisines et à la voie publique ; des gages ou arrhes ; des crimes ou délits soumis à la peine du *talion ;* des causes qui excluent du partage des héritages, et de celles qui y donnent droit.

اجمال من فهرست الكتاب *

كتاب الطهارة * كتاب الصلوة و فيه الامامة * كتاب الزكوة و العشر و الخراج * كتاب الصوم * كتاب الحج * كتاب النكاح * كتاب الطلاق فيه الرجعة و الكناية و التعليق * باب الخلع و العدة و البينونة * باب الظهار و العنين و الايلاء * باب ثبوت النسب * باب اللعان * كتاب العتاق فيه الكتابة و التدبير و الاستيلاد * كتاب الولاء * كتاب الايمان * كتاب الحدود * كتاب السرقة * كتاب السير * كتاب اللقطة و اللقيط و الابق * كتاب المفقود * كتاب الشركة * كتاب الوقف * كتاب البيوع

و فيما يدخل فى البيع * كتاب الصرف * كتاب الكفالة *
كتاب الحوالة * كتاب القضاء فيه اجرة و كتاب القاضى *
كتاب الشهادة وفى كيفيتها و فيما يقبل و فيمالا * كتاب
الوكالة * كتاب الدعوى * كتاب الاقرار * كتاب الصلح *
كتاب المضاربة * كتاب العارية * كتاب الوديعة * كتاب
الهبة * كتاب الاجارات * كتاب الاكراه * كتاب الحجر *
كتاب الغصب * كتاب الشفعة * كتاب القسمة * كتاب
الشرب * كتاب المزارعة و المساقات * كتاب الصيد و
الذبايح * كتاب الكراهيت و الاستحسان * كتاب
الحيطان * كتاب الرهن * كتاب الجنايات * كتاب
الوصايا * كتاب الفرايض *

تم تم
تم

Telles sont les principales divisions du livre de *Kédoussi*. Quoique la table se compose en outre d'un grand nombre de chapitres, nous devons prévenir les personnes qui voudront la consulter, que cette table n'est pas générale, et qu'il existe dans le cours de l'ouvrage une foule de subdivisions qui n'y sont pas portées.

BIANCHI.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 1 mars 1824.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises comme membres de la Société.

MM. Choris, peintre, qui a fait le voyage autour du monde avec le capitaine *Kotzebue*.

Le baron Alex. de Meyendorff, colonel d'état-major de la garde impériale russe.

Poncelet, professeur suppléant de la Faculté de Paris.

Le baron Auguste de Stael.

Un membre informe le conseil que la gravure des poinçons géorgiens et la frappe des matrices seront terminées samedi prochain.

Un membre propose d'ouvrir un crédit à M. Duvaucel, associé étranger, qui, dans un voyage à travers les provinces septentrionales de l'Hindoustan, peut avoir l'occasion de faire, pour la Société, des acquisitions de manuscrits indiens d'une grande importance.

MM. Chézy, le comte Lanjuinais et Burnouf, sont chargés de rédiger la note des ouvrages manuscrits ou imprimés sur lesquels on désirerait que le choix de M. Duvaucel pût être dirigé. Cette note sera remise le plutôt possible au

secrétaire, qui annonce avoir une occasion prochaine de la transmettre à M. Duvaucel.

Le secrétaire annonce que le travail de la collation du manuscrit de l'extrait de la grammaire japonaise du P. Rodriguez, avec l'exemplaire imprimé du même ouvrage qui avait été prêté par feu M. Langlès, est terminé; il désire être autorisé à restituer ce dernier à la succession du défunt.

On propose de faire imprimer, aussitôt que la fonte des caractères mandchoux et g orgiens sera terminée, quelques *specimen* de ces caractères, propres à en donner une idée dans la séance générale du mois prochain. MM. Abel-Rémusat et Klaproth sont chargés d'exécuter cette proposition.

M. Champollion le jeune lit un mémoire sur une momie rapportée d'Égypte, par M. Cailliaud.

Ouvrages offerts la Société.

Par M. Jomard : la quatrième livraison du *Voyage à l'Oasis de Syouah*, par M. Drovetti, in-fol. — Par le même : *Notice géographique sur le pays de Nedjd*, ou *Arabie centrale*, accompagnée d'une carte, broch. in-8°. — Par M. Duvaucel : *Manuscrit en forme de bande*, contenant le *Baghavad-gita*. en langue sanskrite. — Par le baron de Reiffenberg : *L'Ame et le Corps*, poëme, broch. in-8°. — Par M. Albert de Montémont : *Prospectus d'une Encyclopédie poétique anglaise*, etc.

Addition à la Note sur les noms des Thés les plus célèbres.
(Voyez ci-dessus, p. 120.)

La liste des noms des thés les plus célèbres qui a été

donnée par M. Klaproth, d'après un manuscrit appartenant à M. de Schilling, peut être utile pour faire reconnaître, par les étiquettes chinoises qui sont sur les sacs de thé ou sur les boîtes de bois ou d'étain qui le contiennent, les différentes espèces que le commerce nous apporte par le Nord ou par le Midi. Cette liste, qui contient trente-neuf noms, n'est pas encore complète; en voici quelques-uns que le hasard m'a présentés : j'y joins, autant que possible, les dénominations vulgaires que les marchands de Canton substituent aux noms exacts, et dans lesquelles il n'est pas toujours aisé de reconnaître ces derniers.

Wou-i tchha, thé de *Wou-i*. *Wou-i* est le nom d'une montagne célèbre dans la province de *Fou-kian;* c'est de là qu'est venu le nom si commun de *thé-bou*, ainsi que l'appellation linnéenne de *thea bohea*.

Hi-tchhun tchha, thé hyswin ou haïssuen.

Sïao-tchoung-tchha, petite espèce. C'est le *Saotchoun* ou *Souchon* des commerçans.

Phi-tchha, thé en peau. C'est l'espèce de thé Haïssuen communément nommée *Skin* (peau, en Anglais).

Pao-tchoung-tchha, espèce *enveloppée*; c'est-à-dire qui se vend en petits paquets. C'est le *Pouchon* du commerce.

Soung-tseu-tchha, thé songchais.

Thouan tchha, thé purgatif en boule.

Loung-siu-tchha, barbe de dragon; thé purgatif en paquet.

Koung-fou-tchha, thé Camphou ou Congo.

Chang-koung-fou, thé Camphou de première qualité ou Camphou Campouy.

Tchu-tchha, thé en perle ou Chutcha.

Ya-toung-tchha, thé d'hiver.

Tun-ki-tchha, thé Twankay.

Kian-peï-tchha ou *Tseu-tchoung*, deuxième espèce de thé Campoi.

Ou-tchha, thé noir; les feuilles servent à teindre les étoffes en noir.

Ye-tchha, thé des lieux déserts. La couleur des fleurs de cette espèce de thé est rousse ou dorée; la tige est élevée et les feuilles d'un beau vert. On les emploie au même usage que le thé ordinaire.

Chan-tchha, thé de montagne ou thé sauvage.

Je ne doute pas qu'il ne soit possible d'allonger encore beaucoup la liste de ces espèces ou variétés de thé. Il serait à désirer qu'on pût les connaître toutes, pour pouvoir juger, d'après les inscriptions qui sont tracées en gros caractères sur les boîtes apportées de la Chine, de la qualité des thés qu'elles renferment. Les experts n'auraient pas besoin de ce secours; car, suivant Blancard (1), ils savent à la simple dégustation, distinguer les unes des autres, les variétés qui ont le plus d'analogie entr'elles. La place d'*essayeur des thés* à Canton exige ce genre de talent; mais aussi c'est une de celles que la Compagnie des Indes rétribue le plus magnifiquement. Elle est occupée en ce moment par un homme de beaucoup de mérite, et les appointemens dont il jouit pour *goûter les thés*, se montent, dit-on, comme ceux de l'interprète du *comité choisi*, à mille livres sterling.

A. R.

Observations sur le Mémoire de M. l'Abbé REINAUD, inséré tom. III, p. 331-360.

Il se trouve dans le *Schah-nameh* de Ferdousy, plusieurs

(1) Man. du commerce des Indes orientales et de la Chine, p. 427.

passages qui confirment pleinement les observations ingénieuses de M. l'abbé Reinaud, sur les médailles musulmanes à figures. Il a fait mention de ces passages, mais seulement d'une manière vague (tom. III p. 350).

Le plus intéressant de ces textes est celui où *Feridoun* (dont le nom est associé dans le *Zend-avesta* à tous les talismans) fait tirer l'horoscope de ses trois fils.

» Il demanda aux astrologues l'horoscope de Salm; il » ne fut pas autre que *Jupiter*, dans le Sagittaire: puis l'ho» roscope (طالع) de l'auguste *Tour*; ce fut le *Lion*, le » seigneur du soleil, désignant le bonheur et la bravoure; » enfin lorsqu'il regarda l'astre heureux d'*Iredj*, il trouva » que c'était l'*Écrévisse*, seigneur de la lune. » (1)

Les passages du même poème où il est question de figures d'animaux représentés sur ces enseignes, sont ceux de l'épisode de *Sohrab*, où *Hedjir* montre à *Sohrab*, les enseignes des héros persans, le *soleil*, l'*éléphant*, le *dragon*, le *lion*, le *loup* et le *sanglier* (2). En parlant de ces enseignes dans la notice critique (3) de la traduction allemande du *Schah-nameh*, donnée par M. Goerres, j'ai dit que les armes actuelles de la Perse, le *soleil lion* paraissent avoir succédé aux plus anciennes du *soleil taureau*. Quant aux armes turques, elles ne consistent pas dans le *Toughra*, mais dans le croissant et l'étoile, comme on le voit dans les pavillons royaux (4) et le lion sculpté est à la proue des vaisseaux de ligne de la flotte ottomane. Le pavillon ordinaire porte le croissant et la lune; ce n'est que le grand

---

(1) *The Shahnamu*. Calcutta, 1811, p. 90, l. 10, 11 et 12.

(2) *Soohrab, a poem freely translated from the original persian of Firdousee* by Jamas Atkinson. Calcutta, 1814.

(3) *Jahrbucher des Litteratur*, V. IX, p. 67.

(4) *Des Osmanischen Reichs staatsverfassung und staatsverwaltung*, T. II, p. 295.

pavillon du grand-amiral, hissé dans des occasions extraordinaires, qui porte ce *Thoughra,* c'est-à-dire le chiffre du sultan. Ainsi donc les armes ottomanes sont le *croissant* et *l'étoile* et non pas le *Thoughra*, qui représente seulement la signature du sultan régnant.

Par une note insérée tom. III, p. 358, je vois avec plaisir que M. l'abbé Reinaud s'occupe aussi d'un Traité sur les *bagues*, *cachets*, *sceaux* et *pierres gravées des Orientaux.* Le mien sur le même sujet est prêt pour l'impression et il paraîtra dans le VIIe vol. des *Mines de l'Orient ;* j'envoie, pour l'offrir à la Société Asiatique, une épreuve de la planche qui doit l'accompagner ; elle n'est pas encore achevée, mais la gravure surpasse en perfection tout ce qui a été publié jusqu'ici en ce genre. J. DE HAMMER.

M. Pierre-Marie RUFFIN, conseiller de l'ambassade de France, premier interprète du roi pour les langues orientales, correspondant de l'Institut de France et associé de la Société Asiatique, a terminé son honorable carrière, le 19 janvier 1824, à Constantinople, âgé de 84 ans ; après soixante-huit ans de service effectif dans la diplomatie, il fut quatre fois chargé d'affaires auprès de la Porte-Ottomane, où il ne cessa de rendre d'utiles services à sa patrie.

BIBLIOGRAPHIE.

FRANCE.

Histoire littéraire des Arabes ou des Sarrasins, pendant le moyen âge, traduit de l'Anglais de Joseph Berington, par A. M. H. B., in-8° de 112 pages, chez Debeausseaux, quai Malaquais, n° 15.

On sent aisément que l'auteur de cet ouvrage, ne connais-

sant pas la langue arabe, n'a pu que tracer une esquisse fort imparfaite de l'histoire littéraire du peuple de Mahomet. Néanmoins ce travail est loin d'être sans intérêt : il peint assez bien les mœurs et la littérature de la nation arabe; on y trouve des anecdotes intéressantes, et le plus grand nombre de lecteurs y prendra une idée suffisante de l'état des lettres chez les Arabes au moyen âge. On a un seul reproche à faire, non pas au savant à qui on doit cette traduction de Berington, mais à son imprimeur qui a laissé des mots arabes défigurés, tels que *Alsinthi* pour *Alsiouthi* page 69, *Arabseuh*, pour *Arabchah*; page 32, etc.

G. T.

Histoire de l'Egypte sous le gouvernement de *Mohammed Aly*, ou *Récit des événemens politiques et militaires qui ont eu lieu depuis le départ des Français jusqu'en* 1823, par M. Félix Mengin, avec des notes de MM. Langlès et Jomard. Paris 1823, 2 vol. in-8° et un atlas in-4°.

Cet ouvrage est précédé d'une éloquente préface par M. Agoub.

Voyages à Merqé, *au Fleuve blanc*, *au-delà de Fazool*, *dans le midi du royaume de Sennar*, *à Syouah et dans cinq autres oasis*, *faits dans les années* 1819, 1820, 1821 et 1822, par M. Frédéric Cailliaud, publiés par le même et par M. Jomard, membre de l'Institut, 2 vol. de planches in-f°, le texte in-8°.

Il a déjà paru sept livraisons des planches de ce voyage qui offrira à la science tant de résultats d'une haute importance. Ces planches exécutées avec le plus grand soin, sont toutes intéressantes, et elles le sont d'autant plus qu'elles

représentent avec la plus scrupuleuse exactitude les croquis exécutés sur les lieux mêmes. Nous pouvons le garantir, car nous avons fait la comparaison des uns avec les autres. Nous ne doutons pas que l'empressement du public et l'estime des savans ne dédommagent pleinement notre intrépide voyageur des fatigues qu'il a éprouvées et des dangers qu'il a courus dans les régions barbares qu'il a visitées le premier.

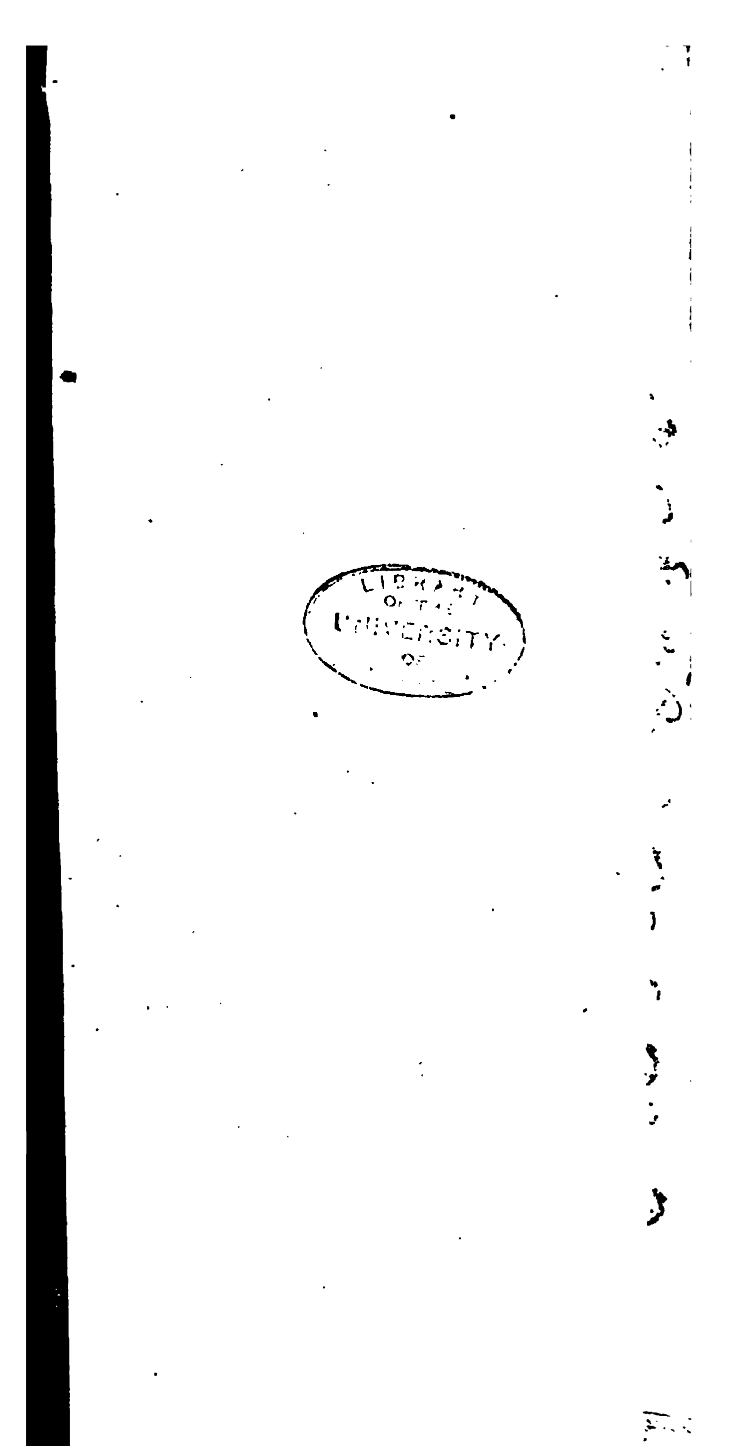
Les Juifs d'Occident ou *Recherches sur l'état civil, le commerce et la littérature des Juifs, en France, en Espagne, en Italie, pendant la durée du moyen âge*, par M. Arthur Beugnot, Paris 1824, 1 vol. in-8°, première partie 217 pages, deuxième partie 122 pages, troisième partie 310 pages.

AVIS.

MM. les Membres-Souscripteurs qui n'ont point encore renouvelé leur souscription pour 1824, sont priés de faire connaître leur intention à cet égard, avant la fin du mois d'avril, pour que l'envoi du Journal n'éprouve point de retard, et qu'on puisse dresser la liste des Membres qui doit accompagner le rapport des travaux et le procès-verbal de la séance générale; laquelle aura lieu dans le courant du mois prochain.

ERRATA.

Page 135, ligne 20, *lisez:* fais pas entrer chacun comme cavalier, qu'il soit recommandé etc.


LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF

re
qu
tir
aut
l'c
pic
qu
pr

Le

re
cc
d'
re
dc
be
co

q'

الحمد لله وحده

ولا حول ولا قوة الا بالله
العلي العظيم

السلام على من
كافة بعمور شتى شغر اجيد ان
اتبع الهدى اما بعد فلقد اتانا كتابكم وفهمنا ما
وعرفنا ما فيه وقد حوزنا به ان شاء الله خيره
عليكم صحبته الى اتينا السيد محمد بن ...
وعليه يكون عملكم ان شاء الله والسلام
في ... شعبان عام 1207

Publié par Dondey-Dupré, Père et fils. Imp. Lit. rue St Louis au Marais, N.° 46
et r. de Richelieu, N.° 67.

JOURNAL ASIATIQUE.

Sur la Conformité de l'arabe occidental ou de Barbarie avec l'arabe oriental ou de Syrie; par M. James Grey JACKSON, *ancien Agent diplomatique de S. M. Britannique, à Sainte-Croix, dans le royaume de Maroc.*

BIEN des savans de l'Europe s'imaginent que la langue que parlent les Barbaresques est totalement différente de celle des Syriens ; que l'on peut comprendre l'une sans entendre l'autre : d'autres soutiennent que ces deux idiomes se ressemblent en bien des points, mais qu'ils diffèrent dans plusieurs autres, et qu'ainsi, il est fort difficile qu'un Syrien entende un Barbaresque et réciproquement. Je soutiens, au contraire, que ces deux dialectes arabes sont parfaitement semblables, et j'en ai été convaincu durant mon séjour à Maroc. J'ai vu très-souvent des marchands Syriens converser avec des Maroquins, se faire parfaitement entendre et être on ne peut mieux compris ; j'ai vu de même les Juifs de Jérusalem, qui font le tour de l'Orient pour recueillir de l'argent, afin de subvenir aux frais du culte de leur synagogue à Jérusalem بيت المقدس je les ai vus, dis-je, en Barbarie, et je me suis convaincu qu'ils parlaient la même langue.

Je savais aussi que les Barbaresques correspondaient avec les Syriens, autre preuve de l'identité de leur langue ; mais j'aurais voulu savoir par moi-même si les Syriens comprenaient sans nulle peine la langue écrite de Maroc. J'eus, en 1819, une occasion favorable d'en faire l'expérience ; l'archevêque de Jérusalem, Grégoire-Pierre *Géroué* جروة étant venu à Londres, je lui montrai les deux lettres qui sont lithographiées ici, et il m'assura qu'il les comprenait parfaitement, et qu'elles étaient écrites dans la même langue que la sienne (1).

Comme ces deux lettres sont les pièces justificatives de mon assertion, on a cru devoir les faire lithographier et les placer ici. La première est de *Muley-el-Hescham*, empereur ou plutôt roi de Maroc, puisqu'il n'était pas proclamé à *Fas* فاس (2) ; elle

(1) Voici l'opinion écrite de l'archevêque de Jérusalem :

« L'arcivescovo di Gerusalemme fa i suoi complimenti al sig. Jakson, e gli rincresce molto di non essersi trovato in casa quando si degnò di venire a visitarlo. Per rispondere alla ricerca intorno all' idioma arabico delle due lettere che gli ha inviato puo assicurarlo, che la lingua usata in queste lettere che gli ritorna accluse è la medesima che parlasi in Oriente, quantunque la scrittura non è ben formata. Rinnuova i suoi complimenti al sign. Jakson con piena stima. »

Londra, 19 *aprile* 1819.

(2) On doit écrire *Fas* et non *Fez*, comme on le fait généralement en Europe. Voyez une preuve non suspecte de la véritable orthographe de ce mot dans la lettre du défunt empereur *Soliman-ben-Mohammed*, (Musulman érudit) au roi d'Angleterre, dans mon *Account of Marocco*, etc., deuxième et troisième édition, p. 320, cinquième ligne arabe.

est adressée au commerce d'*Agadir*; la seconde est du prince *Muley-abd-Salam* (1), frère de *Muley-el-Hescham*, adressée à *Isaac-ben-Lischa*, juif, agent du prince *Abd-Salam* à Maroc.

Par l'examen de ces deux lettres on verra la légère différence qu'il y a entre les caractères arabes occidentaux et les orientaux; la seule, qui soit réelle, est celle qui existe dans la ponctuation du *fa*, qui s'écrit en Orient ف et en Barbarie ڢ et dans celle du *caf* qui ne reçoit qu'un point diacritique au-dessus en Barbarie (ce qui le rend semblable au *fa* des Orientaux), tandis que dans tous les autres pays où l'on parle arabe, il en reçoit deux. On verra aussi que le signe du *teschdid* est v ou ^ au lieu de - comme en Syrie et ailleurs; que les chiffres sont formés absolument comme chez nous, au lieu que dans l'Orient ils diffèrent des nôtres d'une manière assez notable;

(1) La monarchie de Maroc est héréditaire, mais l'aîné doit résigner l'empire à son cadet, s'il a quelque défaut spirituel ou corporel; c'est ainsi que le prince *Abd-Salam*, qui a écrit la deuxième lettre, dont le *fac simile* est ci-joint, étant presque aveugle, fut obligé de céder son droit à l'empire à son cadet *Hescham*, le même qui a écrit l'autre lettre; mais celui-ci n'ayant ni *trésor*, ni *la voix du peuple de Fas*, fut supplanté en très-peu de tems par son autre frère *Muley-Soliman*, mort depuis peu. *Soliman* refusa d'abord le diadême, mais il finit par l'accepter, et fut proclamé à *Fas* peu de tems après la date de la lettre de *Muley-Hescham*. Il a régné jusqu'à sa mort, en 1823. Le prince *Abd-Salam* est celui que le docteur Lemprière alla traiter à *Terodant*, dans le pays de *Sous*. Voy. *An Account*, etc., p. 73.

que le *ia* ي est toujours formé ainsi ى lorsqu'il doit se prononcer *a*, et de cette manière ـي quand il a le son de l'*i* (1) ; enfin on y remarquera dans le mot وزݣينه l'emploi d'une lettre inconnue aux Syriens le ݣ *gué* (équivalent au ڭ ou گ persan) que l'on rencontre dans des noms de lieu d'origine berbère.

Voilà à peu près les seules différences qu'il y a entre la langue arabe d'Occident et celle d'Orient. Ajoutez à cela qu'il y a des mots très-communs en Occident qui sont peu usités en Orient et *vice versâ* ; et que les Barbaresques ont emprunté quelques mots à leurs voisins les Espagnols, qui sont peut-être inconnus en en Syrie et en Égypte, tels sont, par exemple, كمورسي de *comercio* (mot qui se lit dans la lettre ci-jointe du roi de Maroc) شكارشا de *segureza*, etc. (2).

(1) Cet usage, suivi constamment par les Barbaresques, est excellent et très-propre à fixer la prononciation du *ia*, qui prend souvent celle de l'*alif*. Dans ce dernier cas, les Persans et ceux d'entre les Indiens qui se servent des caractères arabes, mettent un *alif* sur le *ia* de cette façon ىٰ

(2) Je ne parle pas ici de باش pour ان *que*, mot inconnu en Syrie et usité parmi le peuple en Barbarie ; ni du ك préfixe que le peuple met aussi à Maroc devant la première personne du pluriel du futur, comme م en Syrie. Exemple : كنكتب *nous écrivons* pour منكتب

Je joins ici la transcription en caractères arabes ordinaires et la traduction de chacune des deux lettres mentionnées dans ce morceau.

الحمد لله وحده

ولا حول ولا قوة الا بالله العلى العظيم *

كافة كمورسى ثغر اجدير السلام على من اتبع الهدى
امّا بعد بلغنا كتابكم وقراناه وعرفنا ما فيه وها جوابه ان شاء
الله يرد عليكم صحبة كاتبنا السيد محمّد بن الهاشمى وعليه
يكون عملكم ان شاء الله و السلام * في 20 من شعبان
عام 1207 *

Louange à Dieu seul !

Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu élevé et grand.

A tout le commerce (c'est-à-dire à tous les négocians) du port d'*Agadir* (1) salut à quiconque suit la droite voie.

Votre lettre nous est parvenue, nous l'avons lue et avons pris connaissance du contenu; ci-joint est la réponse que vous fait par la grâce de Dieu notre secrétaire *Seïd Mohammed-ben-el-haschemi*, à laquelle vous devez vous conformer par la faveur divine, salut. Le 20 *chaban* de l'an 1207.

---

(1) Ce port est appelé, par les Européens, Sainte-Croix ou *Santa Cruz*.

الحمد لله وحده *

ذمي خدمتنا الشريفة اسحاق بن لشاع السلام على
من اتبع الهدى و بعد نامرك ان نقبض من عند
النصراني جاكصن الانجليزي مايتين مثقال التي لنا عنده
و زدها على المايه والعشرين مثقال قيمة [انو صيفه] التي
امرناك تدفعها لعبد المالك [ولد به املود] فلم تدفعها اليه
وزد على ذالك ما توفرفي الكراوات و الجميع ابقه
تحت يدك تتسع فيه الى ان نكون بمراكش ان شآء
الله و نبعث اليك تقدم علينا ..... اصحبها معك و
اعلم ان السلطان نصره الله ..... امر تافلالت وذرعه
و وزكيته و امرنا بقبض واجبهم و حيث تتم العمالة نقدم
على طريق سوس وتكون ملاقاتنا مع السلطان بمراكش
ان شآء الله و الله يحييك و السلام وفي جمادى الاولى
عام 1216 *

و يسلم عبيد ابن الهاشمي بالف سلام *

Louange à Dieu seul !

A notre agent *Isaac ben Licha*, salut à quiconque suit la droite voie.

Nous t'ordonnons de retirer du chrétien Jackson, l'anglais, 200 *mitcals* qu'il nous doit, et joins-les aux 120 *mitcals* que nous t'avons ordonné de payer à *Abd-el-malek*, auquel tu ne les a pas remis. Ajoute à cela

les sommes que tu recevras pour louages de chameaux, et garde le tout sous ta main pour en user à ton aise jusqu'à ce que nous (c'est-à-dire je) soyons à Maroc par la grâce de Dieu, et que nous t'envoyons chercher pour que tu viennes à notre rencontre; alors porte cet argent avec toi. Apprends du reste que le sultan (que Dieu l'assiste!) nous a commandé de passer par *Tafilalet* (1), *Draah* et *Wuzkita*, et de retirer les contributions de ces districts, et aussitôt que nos fonctions seront finies, nous prendrons le chemin de *Sous* (2), et nous irons trouver le sultan à Maroc, si

(1) Quoique les géographes d'Europe écrivent tous invariablement *Tafilet*, il n'en est pas moins constant que la seule vraie orthographe de ce mot est *Tafilalet*, تفيلالت ainsi qu'on le voit ici et dans la lettre du sultan *Soliman* au roi d'Angleterre, (dans mon *Account of Marocco*, etc., p. 320, cinquième ligne arabe).

(2) Dans la grande chaîne des montagnes de l'Atlas, qui s'étend d'*Oran* jusqu'à *Akka*, il n'y a que deux défilés ou passages par lesquels on peut les traverser: l'un est situé à l'est sud-est de la ville de *Mekenes*, non loin du célèbre sanctuaire de *Muley-Idriss*, (voy. la carte de la Barbarie occidentale, dans mon *Account of Marocco*, etc.) lat. N. 34° 12', long. O. 4° 10'; l'autre, celui dont il est question dans la lettre ci-dessus, se trouve entre la ville de Maroc et *Kittiva*, tout près et à l'est du défilé nommé *Bulawan*, qui est sous la même latitude que le cap de *Geer*, appelé par les *Cheleus* des montagnes *Râs Aferny* راس افرني (voyez la carte citée plus haut.) Ce défilé, dans la grande chaîne de l'Atlas, par lequel le prince passait pour aller نقدم à *Sous*, n'a jamais été marqué dans aucune des cartes publiées jusqu'à ce jour; mais il se trouve dans une carte manuscrite de l'Afrique, qui est dans la bibliothèque du roi de France. Ce travail très-curieux, a été exécuté, pendant le xve siècle, par Francis Moore.

Dieu veut; que Très-Haut te fasse vivre. Salut. Le 3 *gumadi-eloula* de l'an 1216.

Ibn-el-haschemi (1) te salue de mille saluts (2).

Notice sur le Voyage de M. Alfred Duvaucel, dans l'Inde.

(Deuxième Article.)

Les collections d'histoire naturelle, faites dans l'île de Sumatra par MM. Diard et Duvaucel, et que nous avions annoncées dans notre premier article, ont été reçues au *Museum*, et plusieurs des objets les plus remarquables qui en faisaient partie, se voient dans les galeries de cet établissement.

Depuis cet envoi considérable, le zèle de ces deux voyageurs ne s'est point ralenti; nous ne pourrons cependant parler en ce moment que des recherches de M. Duvaucel, son compagnon s'étant depuis long-tems rendu en Cochinchine, d'où l'on ne reçoit que rarement de ses nouvelles, et avec trop peu de suite pour être à portée d'apprécier ses travaux. La correspondance de M. Duvaucel nous permet, au contraire,

---

(1) *Seïd Mohammed ben-el-Haschemi* fut secrétaire premièrement du prince *Abd-salam*, et puis du roi *Muley-el-Haschem.*

(2) Il y a dans cette lettre quelques mots dont le sens nous paraît douteux : nous les avons pour cette raison placés entre deux parenthèses.

de le suivre dans ses excursions, et l'intérêt qu'elles ont pour la science, nous fait un devoir d'en rendre un compte aussi détaillé que les bornes de cet article le comporteront.

A son retour de *Padang*, M. Duvaucel s'occupa pendant quelques mois à mettre en ordre les notes nombreuses que lui avait fournies son voyage dans l'intérieur de Sumatra, et il se prépara à quitter de nouveau sa petite retraite de Chandernagor pour aller explorer le *Sylhet*, pays peu connu des naturalistes et digne de leur curiosité.

Muni des lettres du gouverneur général des Indes (le marquis de Hastings), lettres sans lesquelles un voyage de cette nature eût été impossible, M. Duvaucel s'embarqua sur l'*Hougly*, le 22 juillet 1821, dans un *bazarra*, grand bateau plat divisé ordinairement en deux chambres percées chacune de sept à huit fenêtres. La suite de notre voyageur était composée d'un Malabar, bon chasseur et empailleur adroit, d'un jeune Malais ramené de Sumatra par M. Duvaucel, et qu'à l'imitation de Robinson il a nommé *Jumahat* (Vendredi), d'un peintre mulâtre fort habile, et enfin d'un cuisinier qui, suivant l'expression de notre voyageur, savait encore mieux disséquer les animaux que les accommoder. Le premier lieu remarquable que M. Duvaucel visita en quittant Chandernagor fut la ville d'*Hougly*, dans laquelle on voit un temple indou non moins révéré que les pagodes de *Jagrenat*, et où l'on célèbre la fête du *Rott*, charriot à trente-six roues, sous lesquelles les pieux Indoux

viennent se faire écraser avec joie. C'est aussi dans ce lieu que se dresse « le *tcharok* ou grande potence à laquelle s'accrochent, au moyen d'un morceau de fer passé dans la peau du dos, les plus fidèles serviteurs de *Wishnou*, qu'on fait tourner ainsi jusqu'à ce qu'ils aient rendu l'âme ». Enfin c'est encore là que viennent se brûler sur le corps de leurs maris, de jeunes veuves qui perdraient leur caste si elles restaient dans ce monde lorsque leurs époux en sont sortis.

Toujours en remontant l'*Hougly*, et sur la rive droite, M. Duvaucel aperçut *Gouptipara*, lieu saint habité par des brames et couvert de pagodes, dans l'une desquelles on conserve précieusement la chevelure de la déesse *Dourga*. Ce lieu célèbre aussi par les nombreuses troupes de singes qui en font leur séjour, excita la curiosité du voyageur, et voici comment il raconte son expédition : « Je suis donc entré à *Gouptipara*, à peu près comme Pythagore à Benarès, lui pour chercher des hommes, moi pour trouver des bêtes, ce qui est généralement plus facile. J'ai vu les arbres couverts de *houlmann* (*simia entellus*) à longue queue qui se sont mis à fuir en poussant des cris affreux. Les Indoux, en voyant mon fusil, ont deviné aussi bien que les singes le sujet de ma visite, et douze d'entr'eux sont venus au-devant de moi pour m'apprendre le danger que je courais en tirant sur des animaux qui n'étaient rien moins que des princes métamorphosés; j'avais bien envie de ne pas écouter les avocats des macaques; cependant, à moitié convaincu, j'allais passer outre, lorsque je rencontrai sur

ma route une princesse si séduisante, que je ne pus résister au désir de la considérer de plus près; je lui lâchai un coup de fusil, et je fus alors témoin d'un trait vraiment touchant : la pauvre bête, qui portait un jeune singe sur son dos, fut atteinte près du cœur; elle sentit qu'elle était mortellement blessée, et, réunissant toutes ses forces, elle saisit son petit, l'accrocha à une branche, et tomba morte à mes pieds. Un trait si maternel m'a fait plus d'impression que tous les discours des Brames, et le plaisir d'avoir un bel animal n'a pu l'emporter cette fois sur le regret d'avoir tué un être qui semblait tenir à la vie par ce qui la rend le plus respectable. » A côté de *Gouptipara*, se trouve un village considérable où se réfugient tous les Indoux qui perdent leur caste pour une faute que M. Duvaucel nous explique ainsi : « Lorsqu'un Bengali est prêt à mourir, on lui fait prononcer un certain mot : *Oriboll*, qui signifie simplement *j'appelle Dieu*, mais qu'on traduit ainsi : Portez-moi auprès de la rivière, et donnez l'extrême onction à mes sens, en me mettant de la bourbe sacrée dans la bouche, dans le nez, les yeux et les oreilles, ce qu'on exécute à la lettre; le moribond survit rarement à cette cérémonie; cependant il en est qui résistent à la bourbe sacrée. Cette résurrection est considérée comme une marque de réprobation, et les malheureux qui n'ont pas pu mourir sont chassés pour toujours de leur caste et même de leur famille, comme des hommes repoussés par le ciel. Tels sont les réprouvés du village voisin de *Gouptipara*. J'aurais eu grande envie de

voir cette assemblée de revenans qui sont tout honteux d'être au monde, après avoir prononcé *oriboll* qui dit plus qu'il n'est gros, mais il était neuf heures, et la chaleur me chassait dans mon *bazarra*. »

Après avoir visité *Patoly* et *Coulbarria* sur la rivière de *Cossimbazar*, et enfin la plaine de *Plassey*, célèbre par la victoire qu'y remportèrent les Anglais sur un émir du grand Mogol, et devenue maintenant une vaste plantation d'indigo; après avoir recueilli dans tous ces lieux des notes historiques et un grand nombre d'animaux peu ou point connus, M. Duvaucel reprit enfin la route directe du *Sylhet* dont il s'était un peu détourné pour voir les endroits que nous venons de nommer. La rivière de *Jellinghy*, où il entra en quittant celle de *Cossimbazar*, paraît lui avoir fourni une pêche abondante et une grande variété d'oiseaux de rivages. Enfin le 16 d'août il entra dans le Gange, et le 18 il était à *Commercally*, ville dont l'industrie principale consiste à recueillir et à préparer les plumes de marabout.

Dans sept ou huit villages que M. Duvaucel visita sur la route, il retrouva les usages bizarres, et les pratiques superstitieuses et cruelles, qui font plus d'honneur à la courageuse résignation des Indoux qu'à leur raison.

Nous le suivrons à *Dacca*, où il comptait se procurer une escorte pour visiter les montagnes du *Sylhet*; mais quand il y arriva, le gouverneur venait d'en partir pour les frontières de son gouvernement; heureusement il suffit à M. Duvaucel de montrer le sceau

de la lettre du marquis d'Hastings au sous-gouverneur, pour que son excellence s'empressât de procurer au voyageur tout ce qui devait lui être nécessaire pour son expédition, et de plus un *parouanna* ou passeport, au moyen duquel il pourrait réclamer des secours de toute nature sur sa route. Nous mentionnons cette circonstance pour donner une idée de la vaste puissance de l'homme dont le cachet seul peut procurer un tel crédit à celui qui s'en trouve porteur.

M. Duvaucel quitta la ville de *Dacca* le 27 août, après y avoir fait ses récoltes ordinaires en zoologie, et s'être muni d'un guide pour l'accompagner au *Sylhet*.

Il remonta le *Burrampouter*, l'un des plus grands fleuves du monde, dans lequel les Indoux se purifient comme dans les eaux du Gange. J'y ai vu, dit M. Duvaucel, le *raja* dù *Tanjaour* en personne, qui quittait ses états lointains pour venir s'y purger de trois ou quatre homicides, et les rois qui ne veulent pas faire le voyage, y envoient tous les ans une cruche en ambassade.

Arrivé à la ville de *Sylhet*, capitale de la province, M. Duvaucel envoya au gouverneur de *Dacca*, qui s'y trouvait en ce moment, la lettre du marquis d'Hastings; le gouverneur vint le recevoir sur son *bazarra*, et lui offrit une maison, une voiture, une paire d'éléphans, et une chasse aux tigres pour le lendemain.

Les chasseurs, en traversant un village, furent témoins d'une fête appelée l'épreuve du feu : des Fakirs un peu charlatans, dit notre voyageur, faisaient quelques pas sur des charbons ardens en invoquant toutes

leurs divinités, et ce spectacle peu divertissant nous retint jusqu'à la nuit. Nous nous remimes en route, et, comme nos dames craignaient la rencontre des tigres, nous fîmes porter des torches à tous nos domestiques, et nous plaçâmes, à la tête de la troupe, nos éléphans, dont l'un portait la musique qui faisait un bruit épouvantable, et les cinq autres placés de front, un grand nombre de lumières. C'est ainsi que nous sommes rentrés à *Sylhet;* on y célébrait en ce moment une autre fête fort intéressante qu'on nomme *la Fête des Vœux*. Toutes les femmes dont les maris sont absens, posent un lampion sur un petit autel flottant, et après de longues prières, elles lancent l'autel au milieu de l'eau. La rivière était chargée de lumières, et ses bords couverts de femmes regardant avec inquiétude si leur offrande n'était pas renversée par le vent ou les flots.

Nous transcrirons encore ici un passage du journal de M. Duvaucel, qui nous paraît devoir intéresser le lecteur.

» En longeant les bords de la rivière qui passe à *Sylhet*, on aperçoit, en certains endroits, de larges et profondes excavations qui sont les tombeaux d'une caste indoustanie nommée *Boshtoun*, dont les femmes sont encore plus courageuses que celles du *Malabar*; à la mort du mari, la famille creuse un trou cylindrique d'environ 8 pieds de profondeur; on place au fond un banc sur lequel on assied le défunt couvert de ses meilleurs habits; la veuve s'assied sur les genoux du mort, et quand sa lampe est allumée, quand

elle a reçu des fruits, du riz et tout ce qui doit servir au voyage, chacun des assistans jette sur les époux une poignée de terre; le martyr crie *Oriboll*, et sa famille laisse tomber sur cet affreux tombeau une large trape qu'on recouvre aussitôt de terre et de pierres. J'ai eu la curiosité de pénétrer dans deux de ces puits, découverts par l'éboulement du sol, et j'y ai trouvé en effet des ossemens humains. »

M. Duvaucel, désirant visiter les montagnes de *Cossya* et de *Gentya*, qui se trouvent au-delà du territoire anglais, fut obligé d'en faire demander la permission au roi des montagnes; et pour employer les jours d'attente il résolut d'aller voir un lieu nommé *Chattack*, d'où viennent toutes les oranges qui se mangent au Bengale; dès cinq heures du matin, dit-il, j'étais en route pour l'orangerie du Bengale, située au pied des montagnes de *Cossya*; la rivière n'étant pas assez profonde pour soutenir mon grand *bazarra*, je le laissai à moitié chemin, sous la garde de vingt soldats, et, suivi de quarante autres, je m'embarquai sur une flotte de petits canots ornés de fleurs, avec un beau pavillon blanc sur celui de l'amiral et un bruyant orchestre sur ceux qui précédaient; nous gagnâmes les premiers orangers à l'heure où le soleil devient insupportable, et ce passage subit d'une chaleur excessive à une douce fraicheur me disposa favorablement pour les jardins de *Cossya*. Les plus grands orangers ont environ quarante pieds de hauteur, mais ils manquent de ce touffu, de cette verdure, de ce vernis qu'on remarque à ceux de nos serres; leurs

troncs, aussi gros que le corps, leurs branches, aussi fortes que les jambes, sont armés de longues épines et rongés par ce qu'on appelle de l'échenillure. Cette orangerie d'environ quatre lieues carrées n'est pas disposée régulièrement comme elle le serait chez un peuple moins indolent. Les arbres y sont entassés sans ordre, sans symétrie, et la terre est couverte de plantes aussi nuisibles aux orangers qu'aux hommes. Les propriétaires de ce jardin sont des montagnards, qui n'y descendent que pour cueillir les fruits qu'ils vendent aux Indoux ; mais ce commerce ne les enrichit point, à cause des droits excessifs auxquels ils sont soumis et qui absorbent leurs bénéfices. On trouve, au milieu du jardin, un temple en paille, consacré au Dieu des orangers ; dont je ne pus savoir le nom parce que le fakir qui desservait l'autel ne le savait pas lui-même.

L'ambassade que M. Duvaucel avait envoyée au roi de *Cossya*, pour en obtenir la permission d'entrer sur son territoire, eut un très-heureux succès, par la précaution qu'il avait prise d'appuyer sa demande de deux aulnes de drap rouge pour faire un manteau à sa majesté. « Il est à croire, dit-il, qu'elle fut très-sensible à cette attention, car elle m'envoya aussitôt quatre de ses officiers pour m'apporter son auguste autorisation. Le premier portait la royale boîte au betel, et m'invita à y prendre une *chique*, ce qui passe ici, comme à Sumatra, pour une insigne faveur; le second couvrit ma table de six paquets d'oranges choisies renfermées dans des sacs en filet; le troisième me présenta une flèche dont la pointe brisée m'indi-

quait qu'on me recevrait en ami ; et le quatrième m'offrit un collier en œufs de tortue garni d'or, avec un bel oiseau rouge qui prévient les maris, me dit-il, quand leurs femmes sont infidèles ; je reçus l'ambassade dans mon *bazarra*, et, comme depuis long-tems je m'occupais de recherches sur ces peuples, je profitai de la présence de ces quatre lettrés pour leur faire des questions qui devaient fortifier ou changer mes idées. »

Notre voyageur partit enfin suivi de quarante soldats Indoux, de ses domestiques, d'un interprète, des quatre chefs *Cossya* qui lui avaient rendu visite et d'une foule d'Indiens qui profitaient de l'occasion pour faire un pélérinage à la caverne de *Bonbonne*, appelée par les Indoux *caverne du diable*, et située dans les états du roi de *Cossya*. Après une journée de marche fatiguante au travers d'un pays inondé par des rivières débordées et par une pluie continuelle, après une nuit passée au milieu de bois si touffus qu'il fallait y marcher la hache à la main pour se frayer un passage, M. Duvaucel, suivi de sa troupe, arriva au pied d'une montagne où l'attendait un orchestre nombreux et le roi en personne escorté de toute sa cour, de ses prêtres et de ses soldats. Voici la relation qu'il nous donne de cette entrevue : Sa majesté était un grand vieillard à figure tartaro-chinoise, vêtue d'une longue robe en drap bleu de ciel, avec le cou et les jambes nus, un beau poignard au côté, puis des bracelets, des jarretières et un large collier en gros grains d'or brut ; derrière elle se trouvaient des

esclaves portant le sac au betel, l'arc et le carquois royaux et des présens d'oranges, de bananes et de noix *d'arek*.

La famille royale était sur les côtés, et se composait de cinq ou six grands diables tout débraillés, aussi sales que je l'étais moi-même en ce moment, armés jusqu'aux dents et ressemblant à de véritables brigands.

Après m'avoir fait un compliment que je ne compris pas, le roi des montagnes me présenta la main avec grâce, et me conduisit ainsi jusqu'à l'entrée de la caverne de *Bonbonne* au travers d'une pluie battante, de rochers glissans et d'une immense quantité de sangsues qui s'attachaient à nos jambes; pendant notre marche nous étions étourdis par une musique infernale qui me privait du plaisir d'entendre sa majesté, et m'ôtait l'embarras de lui répondre; ce qui surprenait le plus le roi sauvage, ce n'était ni mes bas déchirés, ni mes habits en lambeaux, ni mon corps tout en sang, c'était de me voir lui lâcher respectueusement la main, de tems en tems, pour ramasser des colimaçons que je glissais dans ma poche, et j'ai lieu de croire que sa cour n'était pas moins surprise, puisqu'à chaque fois que je me baissais, c'était des éclats de rire à couvrir la musique. Enfin nous arrivâmes à la caverne, dont l'entrée est un trou étroit bordé par des rochers énormes. La suite du roi se grossissait sensiblement, et, comme mes instructions me recommandaient une extrême défiance, j'imaginai de saluer sa majesté avec une décharge de soixante balles au travers d'un bois serré, pour lui bien faire concevoir l'effet

de la poudre. Ce petit apologue réussit à merveille, mes hôtes se montraient avec crainte les traces de ma fusillade, et me rendirent mon salut par un redoublement de tambours.

Enfin, après une courte invocation à Satan, nous descendîmes dans la caverne précédés par une douzaine de torches et le plus gros de la musique pour *effrayer les esprits*.

Il serait trop long de donner ici la description détaillée de cette caverne que M. Duvaucel a parcourue dans tous les sens; nous terminerons seulement par un trait qui prouve jusqu'où peut aller la curiosité du naturaliste : La route que nous suivions dans ce ténébreux labyrinthe était entrecoupée par des sentiers étroits conduisant rapidement à de profonds précipices ; j'eus la curiosité d'examiner l'un de ceux dont l'entrée paraissait le plus praticable, et après avoir attaché ma personne et deux lanternes à l'extrémité d'une échelle de corde, j'en laissai filer vingt brasses dans l'intérieur du trou ; l'entrée jusqu'à la quatrième était assez étroite pour me permettre de toucher les rochers soit des pieds, soit des mains; mais vers la cinquième le puits me parut s'élargir sensiblement à cinquante pieds de profondeur; je ne sentais plus rien malgré l'oscillation que j'imprimais à mon échelle par des secousses violentes, et, parvenu à la profondeur de quatre-vingt-dix pieds, je me trouvai suspendu au sommet d'une voûte immense qui me parut avoir la forme d'un cône renversé, la lueur insuffisante de mes fanaux ne m'en laissait pas voir le fond ; mais je

dois croire qu'il était à une distance considérable, puisque je n'entendis qu'au bout de douze secondes la chute d'une pierre que j'y laissai tomber. Remonté vers la caverne supérieure, j'en fis frapper le sol avec force en divers endroits éloignés, et j'entendis partout un bruit sonore et prolongé qui me fit présumer que toute la caverne, peut-être même toute la montagne, reposait sur un vaste souterrain.

Cette expédition ne procura pas à M. Duvaucel toutes les richesses minéralogiques qu'il s'était flatté de rencontrer, mais il paraît satisfait de sa récolte zoologique. Après sa course des montagnes il revint à *Sylhet*, où il trouva l'occasion d'envoyer en Europe ses lettres et le journal d'où nous avons tiré les différens passages cités dans cet article.

Son séjour au *Sylhet* se prolongea jusqu'au mois de décembre, et il y poursuivit ses recherches avec tant de zèle et si peu de ménagement pour sa santé qu'il revint à Calcutta avec une fièvre dangereuse appelée fièvre des bois, parce qu'on la prend ordinairement en parcourant ces forêts immenses, où les hommes n'ont point encore pénétré; depuis cette époque on a reçu de bonnes nouvelles de M. Duvaucel, qui se préparait en septembre 1822 (date de ses dernières lettres) à faire le voyage du Thibet; il se flattait que les recommandations et les passeports, qu'il avait obtenus du marquis d'Hastings, applaniraient pour lui les difficultés que font naître les précautions politiques, les jalousies nationales et surtout les différences de religions.

L'étendue et la nature de cet extrait ainsi que du précédent ne nous ont pas permis de parler des objets curieux d'histoire naturelle, recueillis par M. Duvaucel pendant ses voyages au Bengale, à Sumatra et au *Sylhet*. Nous ferons de ces objets le principal sujet d'un troisième article.

Principes de Sagesse, touchant l'art de gouverner,

اصول الحكم فى نظام العالم

par Rizwan-ben-abd'oul-mannan-Ac-hissari;

(Petit Traité traduit du turc par M. Garcin de Tassy.)

S'il est une science peu connue en Turquie, c'est sans doute celle du gouvernement. On conçoit en effet que dans ce pays livré à l'arbitraire, on ne se soit point formé des idées justes sur l'art difficile de diriger une nation; cependant il ne faut point croire que les écrivains turcs soient demeurés étrangers à cette matière, plusieurs d'entr'eux ont composé des traités sous les titres fastueux de *manière de gouverner les peuples; art de diriger un état; conseils aux rois sur le gouvernement*, etc. Un de ces ouvrages est même sorti des presses impériales de Constantinople. A la vérité, ces écrits, produits par une nation dans son enfance, ne contiennent guère, pour la plupart, que des pensées qui se présentent à l'imagination de tout homme sensé; toutefois, comme il est

curieux d'avoir une idée de ces productions, qui jusqu'à ce jour nous sont restées totalement inconnues, j'ai pensé qu'un traité de ce genre, débarrassé d'ennuyeuses répétitions, de détails fastidieux et d'un grand nombre d'anecdotes assez insignifiantes, pourrait, réduit à peu de pages, offrir quelque intérêt, (1) ce qui fit prendre la plume à *Kafi-Ac-hissari*, auteur de l'ouvrage dont nous parlons, ce sont, ainsi qu'il s'en explique dans la préface de son opuscule, les malheurs dans lesquels la négligence des agens du gouvernement avait plongé l'empire ottoman à l'époque où il écrivait (1004-5 de l'hégire, 1595-6 de J.-C.). Témoin oculaire de l'insubordination des troupes, il ouvrit les yeux sur bien des abus, et voulut les dévoiler à son souverain. Mahomet III (2) lui en sut gré, et le *Divan* au conseil d'état engagea l'auteur, qui avait d'abord composé son ouvrage en Arabe, à le traduire en Turc, afin qu'il fût à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs ; ce qu'il y a de remar-

---

(1) L'original arabe-turc se trouve à la Bibliothèque du Roi, accompagné d'une asses mauvaise traduction faite par un jeune de langues, sous le nº 58 des trad. or.

(2) Mahomet III, fils de Mourad III, succéda son père en 1003 (1595). Il ensanglanta ses premiers pas vers le trône par la mort de dix-neuf de ses frères. Il continua la guerre de Hongrie commencée par son père, et prit *Egri* en 1004 (1595) ; bientôt après il battit les Allemands, qui n'étaient pas arrivés à tems pour secourir *Egri*. Il retourna ensuite à C. P., et fit la paix avec les Chrétiens pour s'ensevelir en repos dans les bras de la volupté, où il demeura jusqu'en 1012 (1603), qu'il cessa de vivre. Voy. l'*Histoire de l'Empire ottoman*, par Cantemir.

quable dans cet écrit, c'est la noble franchise, la sage hardiesse qui le caractérise (1), ceci contribuera à démontrer que l'on rencontre par fois plus de vraie liberté dans une monarchie absolue que dans un état dont les constitutions sont démocratiques.

ÉPITRE DÉDICATOIRE.

Au victorieux sultan Mahomet III, l'ombre de Dieu sur la terre, le souverain de la Grèce, de l'Arabie et de la Perse; puisse son Empire durer jusqu'à la fin des siècles!

Dans l'unique intention d'être agréable à Dieu, j'ai suivi l'étrier impérial de votre Majesté dans la guerre de Hongrie, j'ai assisté à la prise d'*Egri*, et, pendant tout ce laps de tems, je n'ai point cessé d'adresser au Très-Haut des vœux sincères pour le triomphe des armées de la foi. Aujourd'hui, je viens déposer au pied de votre trône cet écrit, qui a déjà obtenu le suffrage du *Divan*, de cette réunion des docteurs de la loi les plus recommandables, des ministres appuis de l'Empire et soutiens du trône.

PRÉFACE.

Louanges éternelles soient rendues à Dieu le seul véritable maître de tous les Empires, qui élève au trône qui il veut, et qui en fait descendre qui il lui

(1) Cet ouvrage a la plus grande analogie avec celui *d'Ebn-Abil-sur*, Arabe d'Espagne que cite *Casiri* dans sa *Biblioth. Ar.-Hisp.*

plaît. Que sa bénédiction et sa paix reposent à jamais sur Mahomet, le plus éminent de ses envoyés, sur la famille et les compagnons du prophète qui ont concouru à élever l'édifice de la religion.

Que le Créateur de toutes choses daigne aider de son secours l'humble *Ac-hissari* dans le travail qu'il ose entreprendre, et le préserver de toute faute.

A la vue des troubles et des désordres qui, depuis quelque tems, ont eu lieu dans l'Empire ottoman, je me suis livré à de longues réflexions, et je n'ai pas tardé à découvrir les *causes* de ces malheurs. Ces considérations m'ont conduit à des vues générales, que, dans l'intérêt du bien public, j'ai cru devoir développer ici, et dont il sera facile de déduire des conséquences pratiques.

SECTION PRÉLIMINAIRE.

De l'Économie établie dans le monde.

En créant l'homme le Très-Haut a voulu qu'il se perpétuât. Donc tout homme doit se marier pour obéir à cet ordre; mais l'on ne peut se marier sans biens, et l'on ne peut en acquérir sans entrer en relation avec les autres hommes. Un ordre est donc nécessaire dans le commerce de la vie; aussi les sages inspirés de Dieu ont-ils eu soin de partager les membres de la société en quatre classes : 1° les militaires ; 2° les savans; 3° les laboureurs; 4° les marchands. La première, qui est celle des gens de guerre, comprend le souverain, les ministres, les gouverneurs des pro-

vinces, les généraux et tous les soldats; l'emploi de cette première classe est de contenir dans le devoir les autres classes, de les gouverner selon la justice, bien loin de ne suivre que de vains caprices, et de se diriger toujours d'après les conseils des hommes de bien, moyen infaillible d'éviter les fautes et les erreurs.

La guerre est du domaine de cette première classe, on doit l'entreprendre lorsqu'il s'agit de défendre la patrie contre une hostile agression; du reste les militaires doivent exécuter ce que le sultan et les gouverneurs des provinces leur commandent pour le bien public.

La seconde classe, ainsi que nous l'avons dit, se compose des gens de plume, c'est à dire des docteurs de la loi, des juges, des hommes de lettres et des personnes pieuses qui, détournées par la faiblesse de leur santé, des périls de la guerre, emploient leur vie dans les exercices du culte de Dieu : ils doivent non-seulement observer fidèlement les préceptes divins, mais les enseigner au peuple, lui faire connaître la loi écrite, avoir soin de composer des ouvrages dans l'intérêt public, donner de bons conseils à ceux qui s'adressent à eux, tenir des réunions instructives, prêcher toujours la foi, démontrer la religion, porter surtout à l'amour de Dieu et de nos frères. Ils doivent prier sans cesse l'éternel de daigner répandre un esprit de bonté parmi les hommes, et faire des vœux pour le sultan; car un état est semblable au corps humain, le monarque en est le cœur, et les sujets en

sont les membres ; tant que le cœur sera sain, le corps le sera pareillement.

La troisième classe, avons-nous dit, renferme les agriculteurs ; leurs fonctions consistent à semer les grains nécessaires à la vie, à planter les arbres fruitiers, à cultiver les autres végétaux utiles à l'homme, et à élever des animaux domestiques. Après l'état militaire et les lettres, nulle occupation n'est plus noble que l'agriculture.

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, la quatrième classe comprend les artistes et les négocians ; les premiers doivent s'appliquer aux arts mécaniques les plus utiles, les seconds s'occuper à se procurer les marchandises dont l'usage est le plus nécessaire.

Quant à ceux qui n'ont point d'état, les docteurs pensent qu'on doit les presser d'en prendre un, et même les y contraindre ; quelques philosophes vont plus loin, ils soutiennent que c'est un devoir de mettre à mort ces sortes de gens, qui, loin d'être d'aucune utilité à la patrie, l'appauvrissent indubitablement (1). Les anciens sultans fesaient, une fois l'an, rechercher les gens désœuvrés, et les obligeaient à changer de conduite. Comme on n'aurait pu remédier aussi facilement à l'oisiveté des Arabes, du moins on ne leur permettait point de résider dans la Romélie. Aussi

---

(1) قتل اولنمق كركدر ديمشلر زيرا جميع اصناف خلقنه زحمت اولوب مضايقه ويرره

l'abondance régnait-elle à cette époque dans notre beau pays.

Si le bon ordre exige que chacun, dans sa condition, s'acquitte avec soin de ses devoirs, l'intérêt du gouvernement demande aussi qu'on ne fasse point sortir un homme de la profession qu'il exerce convenablement, pour le faire passer dans un autre. Ainsi, par exemple, quoi de plus déplorable que ce que nous vîmes il y a quelques années, lorsque l'on força les paysans et les pauvres villageois à combattre les ennemis. Autrefois on se serait bien gardé de prendre une telle mesure.

Tant que le souverain gouvernera selon la sainte justice, et qu'il laissera chacun suivre en paix son état, le peuple sera heureux et l'empire florissant. Dans le cas contraire, la faiblesse s'emparera de l'empire, des troubles ne manqueront point de l'agiter, et qui sait même s'il ne passera pas en d'autres mains.

SECTION PREMIÈRE.—*De la Souveraineté.*

CHAPITRE PREMIER. — Du bien - être d'un état.

Un pays est dans un état prospère, lorsque la justice s'y exerce inviolablement, et qu'il y a une bonne police. Il est du devoir d'un souverain, a dit le Prophète, de gouverner d'après l'équité. Son intérêt l'exige même, car la justice est l'appui de l'empire. L'on rapporte qu'*Ardechir-Babec* (1) a dit qu'un mo-

(1) *Artaxerce I.*

narque *ne peut régner s'il n'a des troupes ;* or, on n'a point de soldats sans argent, ni d'argent si le pays n'est florissant; mais le pays ne saurait être dans un état prospère sans un gouvernement bon et juste ; conséquemment on ne peut régner que par la justice. Il faut donc qu'un monarque traite ses sujets avec bonté, et les régisse selon les régles de l'équité. Il est extrêmement essentiel qu'il pourvoie à la sûreté des chemins et qu'il punisse les malfaiteurs. Pour cela il ne doit point négliger les affaires de l'État, il doit s'en occuper sans cesse (1).

Un souverain ne doit confier les emplois qu'à ceux qui sont capables d'en remplir les fonctions, selon ce verset du *Coran : Dieu vous ordonne de n'investir des charges que ceux qui en sont dignes* (2). D'ailleurs, les gens de mérite auxquels on préfère des personnes incapables, en sont quelquefois indignés, et peuvent penser à devenir les ennemis du sultan, malheur qu'on ne saurait trop éviter ; *car mille amis c'est peu, un ennemi c'est beaucoup.*

Il est extrêmement important qu'un souverain choisisse des ministres d'un grand sens, d'un esprit droit et juste, autrement toutes les affaires de l'État seront en confusion. Un bon ministre, non content de travailler sans relâche aux affaires qui lui sont confiées,

---

(1) « Une seule heure employée par un souverain à l'administration de son royaume, a dit un poète persan, lui acquiert plus de mérites que cent années d'exercices spirituels. »

(2) *Cor.*, *Sur. IV*, vers. 61, édit. de *Hinckelmann*.

sait rappeler au souverain celles qu'il oublie, et ose contrarier quelquefois ses volontés.

Pour savoir si l'on a un bon souverain, on n'a pas besoin de s'informer de ses qualités personnelles, on peut en juger facilement d'après ses visirs.

On rapporte qu'Alexandre de Macédoine avait un ministre qui était toujours l'instrument servile de ses désirs. Un jour, ce grand prince, fatigué de cette obéissance passive, le destitua, en lui disant : « Depuis que tu me sers tu as toujours exécuté ponctuellement mes volontés, sans te permettre aucune observation; or, je suis homme, et par conséquent je ne suis point exempt d'erreur; ainsi, ou tu ne t'es pas aperçu de mes torts, et alors tu es un sot, ou les ayant remarqués tu me les as cachés, et dans ce cas tu es un traître. »

Un monarque doit non-seulement honorer et respecter les docteurs de la loi, mais encore s'aider de leurs prières et s'éclairer de leurs conseils. Un vrai savant est incapable de conseiller le mal et de trahir son souverain; héritiers des prophètes, les docteurs de la loi ne travaillent comme eux qu'au bien temporel et spirituel du peuple. La vraie science contribue avec la justice, la piété et la bienfaisance, à faire subsister le monde. Le saint envoyé, a dit qu'au jour du jugement l'encre employée par les savans à des écrits utiles, aura la même valeur dans la balance de la justice éternelle que le sang des martyrs. Un docteur, pénétré de l'importance de ses devoirs, ne se rend que par nécessité à la cour et dans les assemblées

des grands ; au contraire, un bon souverain se trouve fréquemment aux réunions des docteurs de la loi. Un monarque doit être bienfaisant et généreux ; il doit se donner bien de garde de ne répandre ses faveurs que sur une seule classe de gens. Toutes ont des droits égaux à sa sollicitude. Les hommes, dit-on, sont les esclaves des bienfaits. Faites du bien, dit l'*Imam Chafeï*, aux gens de condition libre, et d'eux-mêmes ils deviendront vos esclaves. Celui qui conserve son argent, a dit un autre docteur, perd ses amis et ses créatures.

C'est surtout envers les troupes qu'un prince doit être généreux. On demandait à Alexandre de Macédoine pourquoi il n'amassait pas de richesses : « Je n'ai, répondit-il, d'autres biens que mes soldats, d'autre trésor que mon armée. »

Si un monarque veut être aimé de ses sujets, il doit être clément, doux et patient, éviter avec grand soin de se laisser emporter par la colère, et n'être pas trop prompt à punir. Il faut qu'on puisse se fier à lui, et qu'il soit d'une intégrité reconnue.

Quand un fils monte sur le trône de son père, il ne doit point préférer de nouveaux courtisans aux anciens officiers de celui-ci, à ces gens respectables, attachés depuis long-tems aux intérêts de la monarchie.

CHAPITRE II.

De ce qui peut nuire à un Gouvernement.

Un souverain épuise-t-il son peuple, ou les dépenses d'un État viennent-elles à excéder les recettes, à coup sûr le gouvernement marche à sa ruine.

D'autres signes de la décadence d'un empire sont, l'envahissement de la peste et la dépopulation.

Trois choses causent souvent la chute d'un État : 1° Lorsque le souverain, entraîné par l'amour du plaisir, ne s'occupe point des affaires de l'empire ; 2° lorsque les ministres, jaloux les uns des autres, sont tous d'une opinion différente ; 3° et surtout lorsque les troupes refusent d'obéir, et, sûres de l'impunité, se livrent à des excès coupables.

Le devoir des ministres et des docteurs est d'élever la voix pour instruire le souverain des abus qui se glissent dans le gouvernement, et celui du monarque est d'arrêter promptement le mal.

« Grand Dieu, écarte loin de l'empire ottoman » ces signes funestes, pronostics des plus grands » malheurs ! Nous t'en conjurons au nom de ton pro- » phète Mahomet notre seigneur, ainsi soit-il ! »

SECTION DEUXIÈME. — *Du Conseil d'État.*

CHAPITRE PREMIER.

Combien il est essentiel de tenir conseil.

Dans le *Coran*, le Très-Haut a parlé de la sorte à son prophète : « *En toutes choses tiens conseil avec tes compagnons* (1). » Mais on n'ignore pas que le prophète était plus savant que tous ses amis ; pourquoi donc Dieu lui a-t-il ordonné de tenir conseil, si ce n'est pour qu'à l'imitation de ce grand homme, les

(1) III, 153.

monarques musulmans adoptent cette mesure. Ainsi, le sultan et les ministres ne doivent point se livrer à leurs propres opinions, mais consulter un certain nombre de docteurs, de gens de grand sens et de personnes expérimentées. Le grand prophète Salomon a parlé de la sorte à son fils : « Ne conclus aucune affaire sans avoir consulté des gens de bon conseil, si tu veux n'éprouver jamais de regrets.

Voici la prière que nous tenons du prophète, par tradition, pour demander à Dieu la grâce de nous diriger dans une affaire : « Toi qui peux tout lorsque » je ne puis rien, qui sais tout tandis que je ne sais » rien, si tu prévois que la réussite de cette affaire » contribue à mon bien spirituel ou temporel, dai- » gne m'en accorder le succès ; si, au contraire, tu » connais que cette affaire portera dommage à ma » religion ou à ma vie, éloigne-la de moi, et éloignes- » en aussi ma pensée ; daignes me faire participer à » tes bienfaits, et me rendre heureux. »

L'on assure que, quelque sensé que soit un homme, il a toujours besoin de prendre conseil, de même qu'un cheval a beau bien galoper, il a toujours besoin du fouet. C'est ainsi que l'œil, qui seul peut voir nettement ce qui est près ou éloigné de lui, ne peut se voir lui-même sans un miroir.

Le *Khalife Omar* avait coutume de consulter des jeunes gens dans les affaires difficiles ; car, disait-il, les jeunes gens ont une énergie dont sont privées les personnes âgées.

Les sages assurent que dans une bataille, un homme

de génie vaut mieux que mille soldats, parce qu'un soldat peut tuer tout au plus de dix à vingt personnes, tandis qu'un homme de génie peut, par d'adroites mesures, détruire une armée entière. « La guerre n'est que ruses et stratagêmes », a dit le prophète; il faut donc se reposer moins sur la bravoure des soldats que sur l'habileté des chefs.

On attribue au roi Alexandre cette maxime : « Ne » méprisez pas un conseil sage, donné par un homme » de basse condition; rejette-on une perle parce que » le plongeur qui l'a retirée du fond des eaux est un » être vil ? » Néanmoins combien de grands personnages de notre siècle ont fermé l'oreille aux avis des simples citoyens, sans penser qu'on doit recevoir la vérité de quelque bouche qu'elle sorte!

CHAP. II.

De ce qui s'oppose à la bonté des conseils.

Trois choses s'opposent à ce qu'un conseil soit bon 1° lorsque les conseillers sont en trop grand nombre; 2° quand la jalousie règne parmi eux; 3° si l'on consulte sur une affaire ceux qui sont incapables de donner un avis salutaire. Le vénérable *Ali* a proféré cette maxime : « Ne faites entrer dans votre conseil personne qui soit ou avare, ou avide, ou poltron. »

C'est pour avoir négligé de tenir conseil, et surtout pour l'avoir tenu d'une manière contraire aux règles de la sagesse, que sont provenus tant de troubles et de malheurs qui, dans ces dernières années, ont affligé l'empire. Prions Dieu de veiller sur le monarque

et sur les ministres, de les diriger dans la voie de la justice et de la droiture, et de les rendre dociles aux conseils des docteurs de la loi, et des gens sages. Ainsi soit-il! *(La suite au prochain cahier.)*

Route depuis Sémipalatnoy *jusqu'à* Cachemir.

Note du Rédacteur. — Cet itinéraire, écrit à Moscou en 1820, a été rédigé par un marchand persan ou boukhare, qui a parcouru plusieurs fois la route qu'il décrit. Il a été traduit en français par M. *Wolkow*, élève de l'Académie des Sciences de St.-Pétersbourg, qui s'occupe d'une description de *Samarkand* et de *Bokhara*, d'après les récits des auteurs musulmans.

Depuis la ville de *Sémipalatnoy* سمی فولات jusqu'à *Aylé* ایله, il y a un mois de chemin. On rencontre des *Kaïsaques* à moitié route. Près de *Sémipalatnoy* on trouve un lac non loin de *Aylé*; on en voit deux autres à moitié chemin, ainsi qu'une montagne et une plaine. Depuis *Aylé* usqu'à *Aksou* اق صو on compte seize *Ortang* اورتنگ. On rencontre de l'eau en dix endroits, et l'on arrive ensuite au fleuve d'*Aksou*, qui est un peu plus petit que le fleuve d'*Aylé*, et à seize *Ortang* de *Jarkend* يارکند. On trouve en route une montagne très-élevée et entièrement couverte de glaces et de neiges, à la montée et à la descente. On vient ensuite à *Jarkend*, qui est une grande

ville, où se trouvent toutes les douanes et les maisons de poste. Après y avoir passé quelques jours, pour y faire les préparatifs de voyage, on se met en route pour se rendre du côté du *Thibet* طبط. A cinq journées de marche de *Jarkend*, on vient à l'*Ortang* de la Chine. En poursuivant son chemin, on rencontre des deux côtés de la route une grande montagne, au milieu de laquelle on passe. Ce n'est qu'un amas de rochers, où il se trouve quantité d'eaux courantes; on passe à soixante-douze *mertébé* (pas) de cette eau, et l'on trouve de nouveau, à moitié chemin, une grande montagne nommée قره قورن پادشاه *Cara-couroun-padichah*, où il existait anciennement une ville. Après sept journées de marche, on vient à un endroit où les vapeurs qui s'élèvent de la terre font enfler le corps des hommes et des chevaux. En général l'air y est très-malsain. Plus loin l'on rencontre encore à moitié chemin une grande montagne, qui est couverte de glaces pendant toute l'année, car le soleil ne s'y fait jamais sentir. On y voit un lac, qu'on laisse à quinze *mertébé* مرطبه (pas) de distance, et on parcourt ensuite quatre stations sans trouver d'eau. Il en est de même du bois et du fourrage. Pour faire ce trajet, qui forme sept journées de chemin, on a besoin de deux chevaux de charge, et l'on en prend un autre pour les fourrages. Deux hommes ont aussi besoin d'un cheval pour le transport de leurs propres provisions. Pendant cinquante journées de marche on ne voit que des montagnes formées par les rochers, et

de l'eau courante sans trouver de terres labourables. En approchant du *Thibet*, on rencontre encore une montagne, dont la montée forme deux stations. Aucun autre animal que le bœuf de *Cotas* قوطاس ne peut la gravir ; les chevaux y sont absolument inutiles. Non loin du *Thibet* se trouve une ville, qui est située tout entière sur la pente d'une montagne. La maison du gouverneur de la ville est située au sommet de cette montagne, celles de ses administrés en occupent la pente depuis la cime jusqu'au pied. On ne voit que des maisons tout à l'entour. Tous les habitans ont le teint rembruni, et leurs habits sont de couleur noire depuis la tête jusqu'aux pieds. Leur nourriture consiste en thé, qu'ils prennent avec du lait, et en une espèce de bouillie au lait, qu'ils font avec de l'avoine. Les marchands sont tenus de voir ce gouverneur, qui perçoit les impôts prescrits. Ils se mettent donc en route pour se rendre chez lui, et, après avoir pris chacun une boîte de thé sous le bras et un présent pour ce gouverneur, ils le lui apportent et le lui remettent. Ils prennent le thé chez lui, et reviennent ensuite chez eux pour y rester pendant quelques jours, jusqu'à ce que le gouverneur ait perçu les droits fixés, et leur ait permis de continuer leur voyage. Aussitôt qu'il leur a fait cette réponse, ils se mettent en route. Avant de sortir du *Thibet* on a encore vingt journées de marche à faire. D'un côté se trouve une montagne, et de l'autre un grand lac. Le *Radja* راجه perçoit les impôts en quatre endroits différens, et l'on vient

ordinairement saluer les marchands pour en recevoir des présens. On rencontre plus loin des terres cultivées. Avant que l'on arrive à *Cachemir* كشمر, le receveur des douanes vient un jour auparavant percevoir les impôts auxquels les marchandises sont assujetties. Il en touche donc le montant un jour d'avance, et le lendemain, s'il y a trop de marchandises, on y met les scellés, et on les transporte dans la ville, où l'on acquitte les droits. Depuis *Sémipalatnoy* jusqu'au *Thibet*, on est obligé de s'approvisionner sept fois pour le voyage, c'est-à-dire dans chaque ville et dans chaque pays que l'on parcourt.

M. Wolkoff.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

A Dictionary of the chinese language, in three parts: part the first containing chinese and english arranged according to the radicals; part the second, chinese and english alphabetically; and part the third, english and chinese; by R. Morrison D. D. Vol. II, part. 1. — Macao, 1822, grand in-4° de 884 pages.

En rendant compte, dans le Journal des savans (1), de la troisième partie du Dictionnaire de M. Morrison,

(1) Numéro d'avril 1823.

nous avons annoncé que l'intention de l'auteur était de hâter la publication de ce qui lui restait à donner de la première partie, et nous avons exprimé en même tems la crainte que trop d'empressement à terminer ce grand ouvrage ne fût préjudiciable à la profondeur et à la solidité des recherches nécessaires pour le compléter. Le nouveau volume qui a été imprimé l'année dernière à Macao, et qui vient d'être reçu en Angleterre, confirme l'annonce que nous avions faite, mais malheureusement aussi il justifie l'appréhension que nous avions manifestée.

Le premier volume de la première partie, contenant les quarante premières des CCXIV clefs, avait paru en quatre livraisons, dans l'espace de plusieurs années; le second volume, qui continue la suite des clefs depuis la quarante-unième jusque et y compris la cent dix-neuvième, est publiée maintenant en une seule livraison. Cette dernière circonstance, dont M. Morrison prend à tâche de se justifier vis-à-vis du public, est en elle-même une chose assez indifférente; il importe très-peu, sans doute, que les souscripteurs de ce grand ouvrage en reçoivent les diverses parties par cahiers ou par volumes, en une ou plusieurs fois; mais ce qui importe beaucoup, c'est que la fin soit digne en tout du commencement, qu'une même méthode soit suivie d'un bout à l'autre, et un même plan exécuté par-tout; les très-courts détails dans lesquels nous allons entrer feront voir si l'attente du public sera remplie à cet égard.

On se rappelle que dans son dictionnaire par clefs,

M. Morrison avait eu l'intention de donner un extrait du grand dictionnaire impérial, publié sous le nom de *Khang-hi*; les 40,000 caractères environ, que contient cet excellent ouvrage, devaient trouver place dans le dictionnaire chinois-anglais, avec l'indication de toutes leurs acceptions, des expressions composées qu'on en forme, et des principales autorités qu'on peut invoquer à l'appui des unes et des autres. Non content d'avoir ainsi pris pour base de son travail l'un des recueils les plus complets et les plus considérables que les Chinois aient rédigé sur leur propre littérature, le zélé traducteur voulait encore dépouiller un grand nombre d'autres lexiques originaux ou composés par nos missionnaires catholiques, et enrichir le vaste fond d'expressions du style littéraire qu'il y aurait trouvé, d'une foule d'additions utiles pour la connaissance de la langue commune et du style vulgaire. C'est d'après ce système qu'a été rédigée l'explication des dérivés des quarante premières clefs, et bien qu'un fort grand nombre d'omissions s'y fissent remarquer, surtout en ce qui concernait la langue oratoire et poétique, le style familier, les expressions proverbiales et les nomenclatures techniques ou scientifiques, M. Morrison paraissait si peu disposé à restreindre son plan, qu'on l'aurait cru plutôt disposé à l'étendre outre mesure. Effectivement, les dernières clefs de son premier volume offraient un si grand nombre d'articles d'une étendue démesurée, tant de citations textuelles en vers et en prose, tant d'extraits curieux pour l'histoire et la connaissance des mœurs, mais étrangers à

la littérature, qu'on eût été tenté de supposer qu'au lieu d'un simple dictionnaire de la langue, c'était un trésor ou un magasin d'anecdotes biographiques, de morceaux de poésie et de traits d'histoire, que l'auteur avait l'intention de publier.

Cette surabondance, qui était, si l'on veut, un beau défaut, a disparu complètement dans le second volume, mais pour faire place à un excès tout contraire, et qu'on sera, je crois, moins tenté d'excuser. On voit du premier coup d'œil que ce volume, à peu près composé du même nombre de feuilles que le précédent, contient deux fois autant de clefs, et, d'après la supputation approximative de leurs dérivés, quatre ou cinq fois autant de caractères. Mais pour les y faire entrer il a fallu renoncer à suivre, dans les explications, le dictionnaire de *Khang-hi*, supprimer toute définition textuelle, toute citation, tout développement. Non-seulement on ne trouve plus ici ces digressions intéressantes quoiqu'un peu déplacées, ces excursions dans le champ de la littérature ou de la poésie, trop multipliées dans les clefs précédentes; mais on y cherche en vain le strict nécessaire en ce genre : nulle explication d'usages, d'allusions, nul renseignement littéraire, scientifique, philosophique; un mot ou deux, quelquefois une ligne, rarement quatre ou cinq, d'explication anglaise, voilà ce qu'on lit à côté de la très-grande majorité des caractères. Sur douze ou quinze mille qui sont accumulés dans ce volume, il n'en existe peut-être pas deux cents dont les explications approchent un peu par leur étendue des articles

du même genre contenus dans le premier volume; et il faut remarquer que le second contient plusieurs clefs des plus importantes, comme des plus riches en dérivés, celle du *cœur* pour les affections de l'âme et les opérations de l'esprit, celle de la *main* pour les actions manuelles et la plupart des mouvemens matériels, celles du *soleil*, de la *lune*, de *l'eau*, du *feu*, de *l'arbre*, des *quadrupèdes*, des *maladies*, de *l'œil* et de ses facultés, des *pierres*, des *céréales*, etc.

Tous les dérivés de ces différens radicaux sont donc réduits à une sèche et stérile nomenclature, privée de tout intérêt et presque entièrement dépourvue d'utilité; car il faut se rappeler que la difficulté de la langue chinoise consiste beaucoup moins dans ces milliers de caractères, la plupart synonymes les uns des autres, ou à peu près inusités, dont le moindre écolier peut trouver le sens isolé, en s'aidant d'un dictionnaire tout chinois, que dans ces acceptions modifiées et ces sens de composition qu'un petit nombre de caractères peuvent prendre en s'unissant les uns avec les autres, et dont bien souvent on ne peut deviner les valeurs d'après celles des monosyllabes qui les constituent. C'est donc dans la multiplicité des expressions de cette nature, qui y sont interprétées, que résident en réalité la richesse et la bonté d'un dictionnaire chinois, et non pas dans le nombre plus ou moins considérable des caractères qu'on y a rassemblés; de telle sorte qu'un recueil de deux mille termes usuels bien choisis et expliqués dans toutes les acceptions qu'ils peuvent prendre et dans toutes les combinai-

sons polysyllabiques où ils peuvent entrer, serait infiniment plus utile à ceux qui veulent entendre les auteurs, que ne le serait un vocabulaire de quarante, soixante ou même cent mille caractères, si l'explication qu'on y joindrait devait être réduite à une interprétation de quelque mots.

C'est pourtant là tout ce que M. Morrison paraît avoir l'intention de donner dans la suite de son ouvrage; c'est de cette manière, je le répète, que sont expliqués douze ou quinze milliers de caractères, sur quarante que cet ouvrage doit contenir. Ce n'est pas là, à proprement parler, achever le dictionnaire qu'il avait commencé, c'est en donner un autre, d'après un plan infiniment moins judicieux. Le dictionnaire du P. Basile de Glémona se trouvera, en totalité, un livre beaucoup plus utile pour les étudians, parce que, s'il contient moins de mots simples, il renferme bien plus d'expressions composées; car on peut appliquer au petit nombre de ces dernières qui a trouvé place dans les vastes colonnes du dictionnaire chinois-anglais, ce que disait M. Montucci dans une occasion semblable, en parlant des explications du lexique du père Diaz :

Apparent rari nantes in gurgite vasto.

Les missionnaires catholiques s'étaient attachés avec un grand soin à se procurer ces sortes d'explications, que souvent les dictionnaires classiques des Chinois ne donnent pas; ils en avaient rassemblé un grand nombre dans leurs lectures, dans les glossaires parti-

culiers, dans les romans et les comédies qu'ils avaient extraits ou traduits; c'est ce qui donne un si grand prix à leurs lexiques manuscrits, et M. Morrison, qui en a plusieurs entre les mains, eût fait une chose fort utile, en les fondant, en tout ou en partie dans son immense vocabulaire. M. Klaproth, qui a recueilli tout ce qu'il a pu trouver en ce genre, et qui, dans la première partie de son supplément, a déjà donné un si grand nombre de termes composés, se hâtera sans doute de publier ce qu'il lui reste de ce travail utile : les secours qu'il doit contenir deviendront maintenant plus indispensables que jamais.

M. Morrison ne s'explique pas positivement sur les motifs qui l'obligent à précipiter ainsi la fin de son travail : *He has hurried this part to a close, and he must do the same with what yet remains unwritten of the first;* c'est ainsi qu'l s'exprimait en 1821, en donnant son dictionnaire anglais-chinois. Si des malheurs privés ont épuisé sa constance, ou si des dépenses trop prolongées ont lassé la munificence de la compagnie des Indes, M. Morrison doit déplorer, comme nous, les circonstances indépendantes de sa volonté, qui le contraignent à laisser imparfait le magnifique monument qu'il avait entrepris d'élever à la littérature de la Chine; et, de quelque manière que ce soit, les amis de cette littérature auront à regretter de voir ainsi manquer une occasion qui peut ne se représenter jamais. A. R.

(*Journal des Savans.*)

Bhagavad-Gîta, *id est*, *θεσπέσιον μέλος*, etc., traduit par M. A.-G. de Schlégel.

(Deuxième article.)

Le poème du *Bhagavad-gîta* fut pour la première fois connu en Europe par la traduction anglaise du savant *Wilkins*, donnée en 1785. Deux ans après M. Parraud traduisit en Français la version anglaise, et aux erreurs, qui devaient nécessairement se glisser dans la première interprétation d'un ouvrage de ce genre, il en ajouta quelques autres, qui sont de son chef. Le nouveau traducteur, dont nous examinons aujourd'hui le travail, ne s'est pas toujours asservi au sens donné par M. *Wilkins* : il a cru devoir quelquefois le corriger ; nous verrons, à mesure que l'occasion s'en présentera, si ces corrections sont toujours heureuses, et, quand nous le pourrons, nous nous ferons un devoir d'applaudir à la sagacité d'un savant qui, loin des secours des *Pandits*, a soulevé le voile mystérieux des doctrines indiennes.

Ce poème est partagé en 18 lectures, distinguées chacune par un titre particulier, qui peut présenter quelque difficulté à expliquer, et que je regrette, par cette raison, de ne pas retrouver dans la traduction latine. Ces titres réunis pourraient donner une idée du poème et de son ensemble.

Les faits contenus dans l'avant-scène ont besoin d'être développés. Les descendans du grand *Bharata*, divi-

sés en deux branches collatérales, et distingués par les noms de *Kourous* et de *Pandous*, sont depuis long-tems en guerre; le roi *Dhritarachtra*, père des *Kourous*, est aveugle, et abandonne toute l'autorité à son fils *Douryodhana*, qui par ses intrigues a fait bannir les *Pandous*, ses cousins; ces princes, au nombre desquels est *Ardjouna*, sont revenus les armes à la main, et les deux armées sont en présence.

L'auteur suppose que le roi *Dhritarachtra*, éloigné du théâtre de la guerre, demande à *Sandjaya* des nouvelles de l'armée. *Sandjaya*, qui, par je ne sais quelle circonstance, que le poète néglige de nous apprendre, a tout vu, tout entendu, même chez ses ennemis, rend compte au prince de la longue conversation du Dieu *Crichna* avec son favori *Ardjouna*. Par une bisarrerie particulière à tous les poèmes sanscrits, on est averti du changement des interlocuteurs par une petite formule placée en dehors des vers; ainsi la partie épique est annoncée par ces mots : *Sandjaya dit;* le dialogue est coupé par ceux-ci : *Le Dieu* ou *Ardjouna dit*.

LECTURE OU CHAPITRE PREMIER.

Analyse. — La première lecture ou le premier chapitre est intitulé : *découragement d'Ardjouna*. *Sandjaya*, dans le récit qu'il fait au roi, passe en revue les chefs des deux armées. De part et d'autre les trompes guerrières se font entendre; je remarquerai en passant qu'ici, comme dans nos poèmes modernes de chevalerie, les armes des héros ont des noms particuliers

et significatifs. *Ardjouna* dit à *Crichna* de faire avancer son char au milieu des deux armées, et là, en voyant toute cette famille, ainsi divisée, se préparer au combat, il tombe dans le plus profond abattement. Il veut renoncer à la victoire plutôt que de forcer des parens à s'entr'égorger. Dans un tel malheur il ne voit pas seulement la destruction présente de sa famille, l'anéantissement futur de sa race ; il y voit encore la dégradation spirituelle de ses ancêtres, qui, privés des sacrifices de leurs descendans, tombent des régions supérieures, où ils étaient élevés. Ces pensées l'attristent, et il ne songe plus à combattre.

Tout ce début est d'une haute poésie : il est imposant et rempli d'intérêt. Si dans les poèmes sanscrits on trouve un certain nombre de morceaux de cette force, on comprendra pour quelle raison les Grecs, qui ne trouvaient rien de beau hors de chez eux, prétendaient que les Indiens avaient traduit en leur langue les poèmes d'Homère. V. *Elien*, livre XII, ch. 48.

Observations critiques. — Ce premier chapitre me présente peu d'observations importantes à faire sur la traduction. Il serait peut-être à désirer qu'au premier vers du 7ᵉ *sloka* ou distique, le mot *dwidjottama* eût été rendu d'une manière plus précise que par *vir nobilissime*. Un *dwidja* est un homme des trois premières classes, qui, par l'investiture du cordon, a reçu une espèce de seconde naissance. (V. le deuxième livre des lois de *Manou*.) Le mot *uttama* annonce ici que le personnage *Drona*, dont il est question, était un

dwidja de la première classe. C'était en effet un *Brahmane*, *âtchârya*, ou maître spirituel des princes de ces deux branches rivales.

Au 10ᵉ *sloka*, M. Schlégel a heureusement changé le sens que M. *Wilkins* donne au mot *aparyyâpta*, traduit par *innumerabile*. La décomposition du mot peut jusqu'à un certain point justifier l'une et l'autre version ; mais le commentaire appuie celle de M. Schlégel.

16ᵉ *sl.* Il est malheureux que la langue latine n'ait pas offert au traducteur un adjectif pour exprimer la qualité d'un homme *qui a des entrailles de loup* : car il eût évité cette locution presque inintelligible : *Bhîmas, ab ausis horrendis dictus, lupinis visceribus*.

Une remarque plus sérieuse est celle que l'on peut faire sur le sens que M. Schlégel donne à *Kouladharmma*, 40ᵉ *sl.* Il voit dans ce mot une idée purement religieuse, et il le traduit par *sacra gentilitia* ; je ne suis pas de cet avis : *dharmma* signifie en général toute espèce de pratique et d'observance tant civile que religieuse, imposée par la loi ; et en effet le titre des lois de *Manou* est *Dharmma sastram*. On a aussi désigné par *dharmma* la fidélité à observer la loi, *dharmma* a signifié par extension la morale, la piété, la vertu. *Kouladharmma* voudra donc dire l'observation des devoirs qui concernent la famille, *gentilitia officia*, comme *adharmma* signifiera l'oubli de ces mêmes devoirs. C'est là aussi le sens que lui donne *Wilson*, et il me semble que la suite des idées l'indique. Il s'agit d'expliquer comment arrive le *varna*

saṅkara ou mélange des castes. L'extinction des chefs de famille, morts en combattant, amène le mépris de la loi fondamentale de l'état; comment ce désordre arrive-t-il? par les femmes, qui sont restées sans maris ou sans parens; elles se mésallient, et les castes se confondent. *Koula striyah* (41e sl.) ne doit point se traduire par *fœminæ nobiles*; ce sont les femmes appartenant à la famille détruite par la guerre. La distinction entre *djâtidharmma* et *kouladharmma* (44e *sl.*) s'explique par les règles contenues au troisième livre des lois de *Manou* : le mariage est prohibé entre parens jusqu'au sixième degré du côté paternel ou maternel (V. lois de *Manou*, ch. 3, *sl.* 5.). Voilà pour le *djâtidharmma*. Il est aussi défendu de prendre une femme dans dix espèces de familles désignées par la loi (V. *ibid. sl.* 6 et 7.), et en général dans une caste étrangère (V. *ibid.*, *passim.*). Voilà pour le *kouladharmma*. Il est certain d'un autre côté que le *sl.* 42 annonce la cessation d'une espèce de sacrifice en l'honneur des parens décédés : mais ce n'est là que l'indication d'un des malheurs résultant de l'extinction des membres d'une famille, et, d'après l'ensemble de tout ce passage, qui me paraît avoir été entendu par M. Schlégel d'une manière trop restreinte, je pense qu'il n'est point ici question de devoirs simplement pieux, mais de toutes les obligations imposées aux familles par une loi regardée comme divine, et qui a réglé tous les rapports religieux et politiques.

Je terminerai ces observations sur le premier chapitre en fesant remarquer que le premier hémistiche,

du deuxième vers du dernier *sloka*, est oublié dans la traduction : *visridjya sasaram tchâpam*, c'est-à-dire ayant laissé tomber son arc et sa flèche.

CHAP. II.

Analyse. — Ce chapitre est intitulé *Sânkhyayoga*, ou application à la doctrine *Sânkhya* ou spéculative. Témoin du désespoir d'*Ardjouna*, *Crichna* cherche à le consoler, non par des motifs ordinaires, mais par de hautes considérations philosophiques. Le sage ne s'afflige point de la mort des hommes, qui jamais ne périssent tout entiers. Comme un vieux vêtement, que l'on quitte pour en prendre un nouveau, une forme matérielle est rejetée par l'âme, qui doit en revêtir une autre. Ici l'auteur a placé sur la nature de l'âme une longue tirade, brillante de poésie, mais non irréprochable pour la doctrine. Dans son système l'âme n'est pas seulement immortelle, elle est éternelle : elle n'est pas faite à l'image de Dieu, elle est Dieu lui-même avec tous ses attributs, d'être immuable, infini, universel. De cette définition *Crichna*, pour calmer les scrupules d'*Ardjouna*, tire deux conséquences : l'âme ne peut être tuée, l'âme ne tue point; l'une de ces deux propositions est vraie, la seconde n'est point d'une exactitude rigoureuse; vraie, dans ce sens que l'âme n'est point la *cause physique* d'un meurtre ; fausse, dans ce sens qu'elle en est souvent la *cause morale*.

Un passage de ce chapitre nous prouve que du tems de *Vyâsa* la querelle entre les spiritualistes et

les partisans de la matière était déjà engagée. *Crichna,* admettant l'hypothèse que l'âme est mortelle, console dans ce *cas son ami* par l'argument des matérialistes, qui *supposent* aux corps la force occulte de se reproduire à l'infini, et il lui dit : Toute chose qui naît doit mourir, toute chose qui meurt doit renaître.

Mais *Crichna*, jugeant bien que des raisons métaphysiques n'ébranlent pas les hommes aussi vivement que les motifs fondés sur l'honneur et l'intérêt, lui rappelle le devoir de sa caste, qui est de combattre, et lui fait envisager, dans cette vie la possession d'un royaume, dans l'autre le bonheur céleste; bientôt après il lui reproche d'embrasser trop exclusivement les principes de la doctrine *sânkhya* ou spéculative, et lui conseille de les modifier par ceux de la doctrine *yoga* ou pratique; mais il lui explique ce qu'il entend par cette doctrine pratique : il ne la fait point consister dans l'observation stricte, mais intéressée, des lois prescrites par les *vèdas*. *Crichna* veut que l'on agisse, c'est-à-dire que l'on remplisse ses devoirs religieux et sociaux, sans penser au fruit que procure l'action dans cette vie et dans l'autre. Voilà l'*yoga*, la véritable dévotion, dont l'effet est de nous réunir au grand *brahma* ou grand être, et de nous affranchir de la nécessité de renaître dans un autre corps. *Vyâsa* fait alors la description de son sage, appelé *Mouni* : semblable à la tortue, qui retire ses membres, et les renferme dans son écaille, il doit, recueilli en lui-même, éloigner ses sens de tous les objets extérieurs. L'âme, qui se laisse gouver-

ner par les désirs sensuels, est comparée au vaisseau entraîné par le vent au milieu des flots. Le bonheur est le partage de celui qui, au milieu du choc des passions, est comme l'Océan, que ne sauraient ni agiter ni augmenter les eaux des fleuves qui s'y rendent.

Observations critiques. — La langue métaphysique est essentiellement figurée : on ne peut désigner des objets intellectuels que par des mots empruntés au monde physique, et appliqués par la métaphore à l'expression d'idées toutes spirituelles. Voilà ce qui, dans tous les idiomes, rend si difficile la traduction des livres philosophiques; voilà ce qui peut servir à faire excuser l'explication fausse qu'un traducteur, estimable d'ailleurs, peut avoir donnée d'un passage obscur; voilà ce qui justifie la divergence d'opinions, également probables, que l'on peut émettre sur le sens d'un auteur. Telles sont les réflexions que m'ont suggérées différens endroits de ce chapitre, tels que les a entendus M. Schlégel.

Le 12ᵉ *sl.* ne me semble pas traduit d'une manière juste. *Dehinah* ne devrait pas être rendu par *animantis*, mais par *animæ*; car le mot *animans* en latin ne présente pas ordinairement ce dernier sens. Il veut sans doute dire quelquefois l'*être qui anime*, mais le plus souvent c'est l'*être qui est animé* : *animantes cæteras*, dit Cicéron, *projecit ad pastum. Déhi* de son côté désigne la substance animant le corps, mais non pas l'être composé d'esprit et de matière. Toute la phrase se ressent de cette traduction un peu trop incertaine. Voici, si je ne me trompe, l'idée de l'au-

teur : l'âme subit les transmigrations successives, de la même manière qu'on la voit dans un corps passer par l'état d'enfance, puis de jeunesse et ensuite de vieillesse. Cette idée se trouvera-t-elle d'une manière claire dans cette phrase du traducteur latin : *Sicuti animantis in hoc corpore est infantia, juventus, senium, perindè etiam novi corporis instauratio*. N'eût-il pas été plus à propos de suivre l'ordre même des mots sanscrits : *Animæ, sicuti in hoc*, etc.

Dans le *sloka* suivant *mâtrâsparsâh* est rendu d'une manière inexacte ou du moins obscure par ces mots *elementorum contactus*. *Mâtrâ* signifie *matière, materies*; je suppose donc que c'est dans ce sens que nous devons comprendre le mot *elementorum*, qui alors eût pu être remplacé, pour une plus grande intelligence du texte, par *physicorum objectorum* ou bien *physicorum organorum* (*contactus*); car ce passage admet ces deux sens, qui reviennent à la même idée : *Les impressions causées par les objets extérieurs et matériels*, ou bien plutôt *les impressions reçues par les organes matériels des sens*, impressions qui sont la source de nos sensations. Le dernier sens semble être celui que le commentaire indique par ces mots : *Mîyanté richayâ âbhir iti; mâtrâ, indriya vrittayah; tâ sâmsparsâvichayeih sambandâh, té sûochtâdi pradâ bharanti*.

Sl. 34. *Generosorum infamia ultrà obitum porrigitur*. La traduction anglaise disait : *The fame of one who hath been respected in the world is extended even beyond the dissolution of the body*. M. Schlégel

a heureusement corrigé une des fautes échappées ici au savant *Wilkins ;* il a senti que l'*á* long dans *tchákírtih* indiquait la présence d'un *a* privatif, et qu'*infamia* devait être substitué à *the fame*. Pourquoi a-t-il conservé le sens donné à *maranád atiritchyaté*, qu'il traduit *par ultrà obitum porrigitur*. M. de Chézy, en s'appuyant sur l'interprétation du commentaire, *maranát adhiká bharati*, traduit ainsi cette phrase : *L'infamie, pour un homme distingué, est au-dessus de la mort, est pire que la mort.* Je recommande à la critique de M. Schlégel ce nouveau sens, qui, fourni par le commentaire, est rendu encore plus probable par la forme de l'ablatif, *maranát*, qui indique un comparatif. J'avoue toutefois que l'autre version est bien en rapport avec le vers précédent.

J'ai remarqué, en général, que les hommes de talent qui nous ont donné des interprétations ou des commentaires d'auteurs anciens, contens d'avoir saisi la pensée de l'original, négligent souvent de l'exprimer d'une manière suffisante pour l'intelligence du commun des lecteurs, et le traducteur a quelquefois besoin d'un interprète. C'est ce qui me semble être arrivé plusieurs fois dans ce chapitre à M. Schlégel. Par exemple, *sl.* 41, dans ces mots *ad constantiam efformata* et *inconstantium*, peut-on reconnaître le sens précis de *vyarasáyátmika* et *aryarasáyinám*, qui marquent, l'un, le zèle pieux et pur de ceux qui pratiquent la doctrine de l'*Yoga*, et l'autre, l'indifférence de ceux qui suivent d'autres principes, indifférence qui rend inactifs à suivre la voie de la véritable

dévotion, mais qui n'exclut point un attachement empressé à des observances superstitieuses. L'auteur en effet, dans les vers suivans, critique la conduite des faux dévots, qui, dans des vues intéressées, observent les règles prescrites par les *vèdas*, et il finit par dire : Ils pratiquent aussi, ils agissent, mais sans la retenue digne du sage. C'est ce que signifie le mot *samâdhi*, qu'on rend vaguement par *contemplatio*; c'était plutôt *continentia*.

Autres exemples de cette obscurité dans la traduction. *Sl*. 45. *Crichna* dit a *Ardjouna* que l'explication des *vèdas* peut prêter des sens favorables aux gens amis de la vérité, ou des passions ou des ténèbres; ces trois idées sont représentées par ces trois mots, *sattwa*, *radja*, *tamas*, appelés les trois *gouna* ou qualités. Ne soyez point, dit *Crichna*, partisan des trois qualités, ou seulement de deux; ne vous attachez qu'à la vérité. Je demande si ce sens peut se reconnaître dans la phrase de M. Schlégel, surtout dans ces mots : *liber* (*esto*) *à gemino affectu*, *semper essentiæ deditus*. Ce mot *essentia*, que le traducteur a adopté pour interpréter le mot *satwa*, en rappelle sans doute l'étymologie : *satwa* vient du verbe sanscrit *as*, *être*, tout comme *essentia* vient du verbe latin *esse*. Mais *essentia* ne représente pas pour moi l'idée de *satwa*, qui signifie la qualité de l'être par excellence, ce qui existe de bon et de beau dans la nature, le principe réel de toute vertu, de toute supériorité morale. Il me semble que le mot *vérité* exprimera plutôt l'idée contenue dans *satwa*.

Quelques autres mots me paraissent traduits d'une manière défectueuse; ainsi, *sl.* 54, *bháchá*, suivant le docte *Wilkins* et le commentaire, ne signifie pas *sermo*, mais *caractère*, *signe* énoncé pour faire reconnaître un homme. Voici le passage du commentaire ; *Kéna lakchanéna sthitapradjgna outchyaté*. On y voit le mot *lakchanam* donné comme synonyme de *bháchá*. *Sl.* 61. *Matpara* se traduira plus exactement *me primum*, *superiorem habens*, *existimans*. *Sl.* 55. *Manogatán* veut dire *ab animo venientes*, et non *quæ mentem afficiunt*. Cette dernière remarque me fournit l'occasion d'exprimer un regret : il y a dans tout ouvrage philosophique des mots auxquels l'auteur doit attacher une signification fixe et déterminée. Changer cette signification, c'est répandre volontairement de l'obscurité dans ses idées. Différens mots de la langue sanscrite expriment une de nos facultés naturelles, un état ou une fonction de notre âme. L'emploi de ces mots ne doit pas être pour l'auteur une chose indifférente, et il doit être constant dans le sens qu'il y attache. Deux de ces expressions se représentent souvent dans l'ouvrage, et semblent même être mises en opposition : ces expressions sont *manas* et *bouddhi*. Entre ces deux mots le traducteur établit le plus souvent la différence qui existe en latin entre *animus* et *mens*. Cependant *bouddhi*, *ibid.*, *sl.* 41, est rendu par *sententia*, *l.* 3, *sl.* 26, par *opinio*, *l.* 7, *sl.* 10, et *l.* 13, *sl.* 5 et *passim*, par *intellectus*. Nous venons de voir *manas* traduit par *mens*. Un autre mot, *átma*,

rendu ordinairement par *spiritus*, je le vois *l.* 16, *sl.* 9, exprimé aussi par *mens*. De cette variation il résulte de l'incertitude dans les idées, et il était important de bien déterminer la valeur de ces mots. C'était une chose difficile, mais digne d'exercer toute la sagacité de M. Schlégel. A-t-il pu croire que *manas* était traduit d'une manière satisfaisante par le mot *animus*? *Manas*, en grec μένος, nous présente un sens bien différent de celui du mot latin *mens*, qui cependant en est dérivé. *Manas* est le principe sensitif, c'est tout le système, tout l'appareil de la sensibilité, c'est une espèce de *sensorium* général, et les philosophes indiens veulent nous en donner une idée, en l'appelant un sixième sens. Dans les lois de *Manou*, *lect.* 2, *sl.* 89—92, on compte onze organes des sens : le *manas* est le onzième, et on le regarde comme le moteur des autres. C'est, en langage mystique, la partie animale, l'instinct charnel, qu'il faut gouverner par le principe intelligent, par la raison, *bouddhi*, en grec νόος. *Lect.* 3, *sl.* 1, *bouddhi* se trouve opposé à *karma*; ce dernier est la pratique des œuvres, l'autre signifie l'exercice de la raison, de l'intelligence. Voyez aussi, lois de *Manou*, *lect.* 2, *sl.* 91, quelle distinction on établit entre ces deux mots. J'ai évité dans ces définitions d'employer le mot *âme*, parce que, dans la doctrine indienne, comme nous le verrons plus bas, le *manas* et le *bouddhi* sont des élémens matériels, des facultés physiques mises en mouvement par le le principe spirituel. Quelques autres mots, employés

dans cet ouvrage, ont avec ceux-ci une espèce d'analogie qu'il est bon d'expliquer. Ainsi *átma* est l'âme, *anima*, le souffle vital qui anime tout, en grec ἀτμὸς et mieux ψυχή; *déhi* est l'âme enfermée dans un corps; *tchétas* est la pensée, *cogitatio*, la faculté de rassembler les idées; *médhá*, la faculté de les associer; *mati*; μῆτις, le jugement; *dhí*, la réflexion; *pradjgná*, la sagesse, la connaissance de ses devoirs; *djgnána*, la science des choses utiles; *vidjgnána*, une une science plus intime, le sentiment intérieur uni à la science; *vidyá*, l'instruction, l'érudition sacrée et profane. Et à ce sujet, une chose curieuse à observer, c'est la distinction des études chez les Indiens en quatorze divisions : les quatre premières comprennent les quatre *vèdas;* viennent ensuite les six *védanga* ou membres de l'étude des *vèdas*, savoir : la prononciation, la grammaire, la prosodie, l'explication des mots obscurs, la description des cérémonies et l'astronomie; les *pourana*, ou poèmes sacrés, forment la onzième division; les trois dernières sont la théologie ou *mimánsa*, la logique ou *nyaya*, et la jurisprudence ou *dharmma*.

Je terminerai ces observations, déjà assez longues, sur la traduction de ce second chapitre, par deux remarques, que je regarde comme plus importantes. Au *sl.* 43, ce long mot composé *swarga pará djanma karma phala pradán*, ne me semble pas entendu d'une manière exacte dans ces mots : *sedem apud superos finem bonorum prædicantes*, et ensuite, *insignes natales tanquàm operum præmium pollicentes*.

Toute cette phrase même, à mon avis, présente un faux sens. Le poète critique les gens qui donnent (*pradán*), qui veulent faire regarder le fruit (*phala*) de l'action (*karma*) obtenu sur la terre (*djanma*) comme supérieur (*pará*) à la possession future du ciel (*swarga*), *cœlo superiorem* (m. à m. *cœlum suprà*) *terrestrem actionis fructum habentes*. On pourrait encore l'expliquer par cette idée : *habentes potiorem cœlo alterum in terris ortum* (*djanma*), *actionis suæ fructum*. M. Schlégel croit devoir rendre *djanma* par *insignes natales*. Il me semble qu'il dénature la signification du mot, qui, opposé au mot *ciel*, doit se rendre par *naissance terrestre*. C'est en terme ascétique ce *monde* comparé à l'*autre vie*. Voyez au *sl.* 51, *djanmabandha*, les liens de la naissance : cela ne veut pas dire les chaînes que nous impose une haute naissance, ce sont les liens terrestres. M. Schlégel rend ce mot par *generationum vincula*, c'est-à-dire l'obligation de renaître sur la terre une seconde fois. Cette explication est bonne, quoiqu'un peu obscure, et, en appuyant le sens que j'attribue à *djanma*, elle exclut celui que M. Schlégel lui donne dans un autre endroit.

Mon autre remarque tombe sur le *sl.* 52. M. Schlégel, poursuivant le système qu'il a développé ailleurs, et dont il parle dans sa note 1re sur la 5e lecture, donne en cet endroit un sens négatif à la particule *nih*. M. de Chézy, dans l'article qu'il prépare pour le Journal des Savans, se propose de combattre cette théorie de M. Schlégel, et il ne m'appartient pas

d'entamer une discussion que le maître soutiendra plus pertinemment que le disciple. Le fait est qu'en cette circonstance l'opinion adoptée par M. Schlégel lui a fait heureusement modifier la traduction anglaise, qui donne un sens positif au mot *nirvéda*, (all knowledge). Il y a substitué avec raison le sens négatif, *ignorantia*. C'est bien là l'esprit du commentaire, qui explique le mot *nirvéda* par *veirágyam* et *anoupádeyatwam*. Mais en ce cas il me semble qu'*ignorantia* dit un peu trop; c'est plutôt *incuria*, et les expressions du commentaire indiquent seulement de l'*indifférence*, de *l'insouciance*. Un tel sens est plus probable : car voici la phrase telle qu'elle doit être conçue : *Ta raison, victorieuse de l'erreur, arrivera à une entière indifférence sur tout ce qui a été entendu, sur tout ce qui peut être entendu*. A la place du mot *indifférence*, mettez *ignorance*, et vous avez une traduction bizarre. Comment, en effet, parvenir à l'ignorance de ce qu'on a entendu, de ce qu'on peut entendre sur l'interprétation des livres saints? Il y a dans ces mots des idées qui se contredisent. Le sage de *Vyása* s'inquiète peu des explications subtiles que l'on peut donner des *vèdas*, et cette *insouciance* est une des conditions nécessaires pour arriver au parfait *quiétisme*, qui est son but.

Vipratipanná, dans le *sloka* suivant, traduit en anglais par *brought to maturity*, a reçu en latin un sens tout opposé, et qui est conséquent avec l'heureuse correction introduite dans le vers précédent.

Je continuerai, dans d'autres articles, à m'acquitter

de la tâche que je viens de commencer. Plus le travail de M. Schlégel est important, plus il mérite cette espèce d'examen minutieux qu'il est loin d'avoir à redouter.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 5 Avril 1824.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises comme membres de la Société.

MM. Le duc de Broglie, Pair de France.

Brugnières, Intendant militaire, à Angoulême.

Laennec, Professeur à la Faculté de Médecine et au Collége royal de France.

Letellier, Avocat, Élève de l'École spéciale des des Langues orientales.

Malte-Brun, Homme de lettres.

Strubberg, Élève de l'École spéciale des Langues orientales.

M. Degérando présente, de la part de S. Ex. le ministre de l'Intérieur, un Mémoire écrit en arménien sur le *Cholera Morbus*, et imprimé à Tiflis en 1823.

M. de Schlégel, en exprimant la satisfaction qu'il éprouve de ce que le désir manifesté par la Société, d'obtenir une fonte des caractères sanskrits qu'il a fait graver,

a été favorablement accueilli par le ministre de l'Instruction publique en Prusse, donne des détails sur la police et la fonte de ce caractère, et sur les procédés mécaniques d'après lesquels on doit en diriger l'emploi. Ces détails seront communiqués aux personnes chargées de mettre en ordre la fonte de caractères sanskrits aussitôt qu'elle sera parvenue à la Société.

M. Frœhn écrit à la Société en lui envoyant deux Mémoires de sa composition, et un troisième mémoire rédigé par M. Wolkoff.

M. Kieffer, de la part de la Société Biblique de Londres, offre diverses traductions de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament*, dans plusieurs langues asiatiques et européennes.

M. Garcin de Tassy, au nom de la Commission spéciale nommée dans la dernière séance, fait un rapport sur la demande formée au nom de MM. le baron d'Altenstein, de Speranski et Shakespear. Les conclusions de ce rapport sont soumises à la discussion, et, par délibération du Conseil, MM. d'Altenstein, Speranski et Shakespear sont nommés Associés étrangers.

Plusieurs Membres demandent que le même titre soit accordé à M. Carey, auteur d'une Grammaire sanskrite et de plusieurs ouvrages importans sur la littérature indienne. Cette proposition est renvoyée à l'examen d'une Commission, composée de MM. Burnouf et Amédée Jaubert.

M. Burnouf annonce que les exemplaires du texte gravé de l'épisode de la mort de *Yadjnadatta*, sont presque tous tirés, et qu'on en aura des exemplaires pour l'époque de la séance générale.

D'après l'invitation de M. le président, les personnes qui se sont chargées des différens travaux ordonnés par

le Conseil, rendent compte de l'état de ces travaux. M. Saint-Martin annonce que le caractère arménien, acquis par M. Dondey-Dupré, est enfin prêt, et que l'on pourra commencer l'impression du Recueil de Fables arméniennes. M. de Lasteyrie donne l'assurance que la moitié du texte chinois de *Mencius*, qu'il fait lithographier à ses frais, et le premier quart de la traduction latine du même auteur, que M. Stanislas Julien a rédigée, et dont le Conseil a ordonné l'impression, seront mis sous les yeux de l'Assemblée générale.

On procède au tirage au sort des huit membres du Conseil qui, conformément au Réglement, doivent sortir cette année : ces noms sont ceux de MM. Agoub, Reinaud, le baron Coquebert de Montbret, de Chézy, Am. Jaubert, le marquis de Clermont-Tonnerre, Saint-Martin et Cousin.

M. Champollion-Figeac lit, au nom de M. de la Salette de Grenoble, un Mémoire sur la fixité et l'invariabilité des principes de la Musique, et sur les recherches à faire à ce sujet dans la littérature orientale.

The adventures of Hajji-Baba of Ispahan, tel est le titre d'un nouveau roman, en 3 vol., nouvellement publié en Angleterre, dont le sujet est de nature à intéresser les amis de la littérature asiatique. L'auteur, qui ne s'est pas nommé, est, à ce qu'on assure, un voyageur anglais qui a rempli des fonctions diplomatiques en Perse. On s'aperçoit du moins, en lisant son ouvrage, qu'il a fait un long séjour dans ce pays, qu'il en a étudié à fond la langue, les mœurs et les habitudes, et qu'il n'est nullement étranger à la lecture des auteurs orientaux; l'objet qu'il s'est proposé a été de donner, sous une forme dramatique et piquante, des notions justes sur le caractère moral et la manière de

vivre des peuples qui habitent la Turquie d'Asie, le Curdistan, l'Arménie, la Géorgie et la Perse proprement dite. C'est dire qu'il s'est enrôlé dans la troupe de ces romanciers qui font des cours d'histoire, et qui, voulant, comme on dit, instruire en divertissant, trouvent souvent le secret d'être tout à la fois ennuyeux, superficiels et inexacts. On ne fera pas un reproche de ce genre à l'auteur des aventures d'*Hadji-Baba*; son livre est rempli de détails curieux, de particularités intéressantes; on voit aisément que ses tableaux sont faits d'après nature, et qu'il a travaillé sur les lieux. La fable à laquelle il a rattaché ses observations n'est pas fortement conçue : il s'est contenté de faire passer un natif d'*Ispahan* par les différentes conditions qu'un Persan peut parcourir, et de lui faire tracer le portrait des hommes de toutes classes et de toute nation avec lesquels il peut avoir eu des rapports. C'est pour ainsi dire Gilblas, habillé à la persane, et l'auteur ne dissimule pas que le héros de Lesage a été son modèle. Les Turcomans remplacent les brigands du capitaine *Rolando*; on voit des *Dervichs* et des *Mollahs* à la place de *D. Raphaël* et d'*Ambroise de Lamela*, et le visir de *Feth-Ali-Schah* remplit le rôle du duc de Lerme. Mais tout cela est recouvert d'une teinte érotique, et la vérité locale qu'on y reconnaît en fait d'ailleurs le principal mérite. Nous aurions été étonné que cette agréable production, qui doit, sous un certain rapport, faire suite aux Voyages de Chardin, n'eût pas été mise en français; mais nous apprenons qu'il s'en fait en même tems deux traductions. Nous ne savons quelle est celle des deux qui obtiendra l'avantage de la priorité; mais nous pensons qu'il en doit rester un autre à celle que termine en ce moment un écrivain dont la plume élégante et facile nous a déjà familiarisé avec plusieurs des meilleures productions de la littérature de nos voisins. Il a eu le bon esprit de

s'assurer le concours presqu'indispensable d'un orientaliste qui donnera dans de courtes notes la valeur d'une foule de termes turcs et persans, que l'auteur a semés dans sa narration sans en donner l'explication, et qui souvent la rendraient presqu'inintelligible aux gens du monde. Il doit en rejaillir plus de jour encore sur les usages de l'Orient, et par conséquent plus d'intérêt pour l'ouvrage, qui ne saurait manquer d'obtenir un grand succès, grâce à ces utiles accessoires. Pour les traducteurs des romans ordinaires qui nous viennent d'Angleterre, il n'est pas même nécessaire de savoir l'Anglais! comme on le voit tous les jours par les romans de *sir Walter-Scott* et de quelques autres. Pour celui-ci, il n'y aurait pas de mal à savoir même le Persan, et un savant dont on a déploré la perte récente dans ce journal, n'eût pas lui-même été trop bon pour mettre en Français les aventures de *Hadji-Baba*.

OUVRAGES NOUVEAUX.

Mémoires relatifs à l'Asie, contenant des Recherches historiques, géographiques et philologiques sur les peuples de l'Orient; par M. J. Klaproth, avec une carte et trois planches. Paris, 1824, 1 vol. in-8°. Chez Dondey-Dupré.

Précis du Système hieroglyphique des anciens Egyptiens, ou Recherches sur les premiers élémens de cette écriture sacrée, sur leurs diverses combinaisons, et sur les rapports de ce système avec les autres méthodes graphiques égyptiennes; par M. Champollion le jeune, avec un volume de planches et leur explication. Paris, 1824, 1 vol. in-8°, Imprimerie royale.

JOURNAL ASIATIQUE.

Aperçu d'un Mémoire intitulé : Recherches chronologiques sur l'origine de la Hiérarchie Lamaïque ; par M. Abel-Rémusat (1).

Dans un extrait tel que le comporte une lecture publique, il a *été* impossible de conserver les preuves et les développemens qui auraient montré la solidité de ces *Recherches*. Le Mémoire entier, destiné à la Collection de l'Académie, contiendra la Série chronologique de tous les Patriarches de la religion de *Bouddha*, distribués en trois séries, savoir : 1° les *Patriarches* des Indes, jusqu'à leur passage à la Chine, au ve siècle de notre ère ; 2° les *Maîtres de la Doctrine*, résidans à la cour des rois de la Chine et de la Tartarie, jusqu'au XIIIe siècle ; 3° les *Grands Lamas*, dont l'institution est due à l'influence des sectes chrétiennes, depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours. Ce Mémoire, qui a pour objet l'une des questions les plus importantes de l'Histoire Orientale, renferme des recherches et des discussions dont il n'a été possible de donner ici qu'un aperçu très-sommaire e très-superficiel.

Il ne faut pas s'étonner si ceux qui ont pris l'histoire de l'Asie pour objet principal de leurs études, sont souvent ramenés, dans le cours de leurs recherches, à s'occuper des antiques croyances, et même des opinions superstitieuses de cette partie du

(1) Lu à l'Institut, dans la Séance publique des quatre Académies, le 24 avril dernier.

monde, qui a précédé toutes les autres dans la carrière de la civilisation. On y prend involontairement cet intérêt qu'inspire tout ce qui a pu concourir à l'amélioration des mœurs, au développement des esprits, tout ce qui a contribué à policer les hommes, et à leur donner le goût des travaux paisibles. Peut-être se mêle-t-il aussi à une judicieuse curiosité, quelque chose de ce plaisir que l'on goûte à contempler les erreurs des autres, et des travers dont on se sent exempt. Le spectacle des folies humaines n'est pas entièrement perdu pour les esprits méditatifs, et comme toutes les nations plongées dans les ténèbres de l'idolâtrie, se le sont alternativement donné les unes aux autres, l'innocente satisfaction qu'il procure est une de celles dont on doit le moins craindre de voir tarir la source.

La religion samanéenne, une des plus célèbres de l'Asie orientale, présente, peut-être à un plus haut degré que toute autre, ces divers avantages réunis. Ceux qui l'ont instituée étaient de ces sages de l'antique Orient, qui aimaient à s'exprimer par énigmes et par symboles, qui dédaignaient de dire raisonnablement des choses raisonnables, et qui, pour rien au monde, n'auraient voulu émettre une vérité, sans l'avoir préalablement déguisée en extravagance. Quelques dogmes très-ingénieux, une morale assez épurée, pouvaient recommander le *Bouddhisme* auprès des hommes sensés; mais des fables absurdes devaient surtout lui faire trouver grâce aux yeux du vulgaire. Le système mythologique le plus embrouillé qui soit né en Asie, s'y trouve combiné avec des subtilités métaphy-

siques telles que jamais aucune école d'Occident n'en a enseigné d'aussi complètement inintelligibles, même depuis cinquante ans; en voilà plus qu'il ne faut pour expliquer les succès qu'il a obtenus chez des nations peu éclairées, et les millions de sectateurs qu'il compte encore aux extrémités de notre continent.

L'une des branches de cette religion, celle qui est établie au Tibet sous la suprême direction du *Grand Lama*, a excité, sous un autre rapport, la vive curiosité des Européens. Les premiers missionnaires qui en ont eu connaissance n'avaient pas été peu surpris de retrouver au centre de l'Asie des monastères nombreux, des processions solennelles, des pélerinages, des fêtes religieuses, une cour pontificale, des colléges de *Lamas* supérieurs, élisant leur chef, souverain ecclésiastique et père spirituel des Tibetains et des Tartares. Mais, comme la bonne foi n'était pas moins une vertu de leur tems qu'un devoir de leur profession, ils n'avaient pas même songé à dissimuler des rapports si singuliers, et, pour les expliquer, ils s'étaient bornés à considérer le *Lamisme* comme une sorte de christianisme dégénéré, et les traits qui les avaient frappés, comme autant de vestiges du séjour que les sectes syriennes avaient fait autrefois dans ces contrées. Ils oublièrent toutefois une condition essentielle; c'était de déterminer l'âge de cette hiérarchie lamaïque; car rien, dans ce qu'ils en rapportaient, n'autorisait à en placer la naissance plutôt après qu'avant l'ère chrétienne. On croit par fois qu'on peut sans inconvénient laisser dans l'obscurité

des événemens qui ne nous touchent guère ; puis il se trouve que ces événemens sont liés à des questions du plus haut intérêt. Comme tout se tient dans les affaires humaines, il n'y a pas, en histoire, de vérités indifférentes, ni de faits qu'il ne soit prudent d'éclaircir. L'esprit de système s'empara de ceux-ci, et des assertions émises avec une sorte de mystère, ou accompagnées de certaines réticences en apparence bénévoles, ont laissé bien des personnes en doute si la théocratie lamaïque, au lieu d'avoir été formée des débris des sectes chrétiennes établies dans l'Asie orientale, ne serait pas au contraire, le modèle antique et primitif d'après lequel auraient été calquées les institutions du même genre qui ont pris naissance en différentes parties de l'ancien monde. Cette nouvelle supposition n'était pas très-naturelle ; mais elle reportait une origine de plus dans ces montagnes du Tibet, les plus hautes du globe, et d'où l'imagination des savans s'est plu à faire descendre les premiers hommes avec leurs idiomes, leurs arts et leurs croyances. Elle semblait propre à expliquer des conformités surprenantes, et à débrouiller des traditions confuses. D'ailleurs quand une hypothèse cadre avec de certaines idées très-répandues, on n'a pas assez fait en montrant qu'elle est peu conforme à la vraisemblance, et il est plus sûr d'établir définitivement qu'elle est contraire à la vérité. J'ai donc cru qu'il ne serait pas inutile d'opposer à celle-ci quelques preuves positives ; qu'il pouvait être bon de mettre un terme à toutes ces petites ruses du siècle dernier, à ces vains artifices d'une

secte aux abois, et c'est ce qui m'a conduit à rechercher l'origine des *Grands Lamas*, l'époque de cette singulière institution, et les variations qu'elle a subies avant d'arriver à l'état où nous la voyons. La lumière sur ce sujet nous est venue du fond de l'Orient, et, sans un fragment précieux qui nous a été conservé dans l'Encyclopédie des Japonais, nous serions encore réduits aux notions vagues dont on s'était contenté jusqu'à présent, et que les plus savans missionnaires n'avaient pu dissiper complètement, faute d'avoir connu les textes précis et les faits positifs que des recherches suivies m'ont permis de découvrir.

On sait depuis long-tems que dans l'opinion des Indiens, les âmes des hommes et les Dieux mêmes sont soumis à la transmigration, et assujétis à se montrer successivement dans l'univers sous des noms différens. *Bouddha*, ce divin réformateur, qui naquit il y a près de 3,000 ans, dans la personne du législateur *Chakia-mouni*, a usé de ce privilége pour perpétuer sa doctrine, et la préserver à jamais de toute altération. En conséquence, à peine était-il mort, 970 ans avant notre ère, qu'il reparut immédiatement, et devint, lui-même, son propre successeur. Il tira beaucoup d'avantages de cette manière d'agir, et s'y attachant invariablement pour la suite, il ne mourut plus que pour renaître. L'auteur japonais nous fournit pour l'espace de 1,700 ans, les élémens de cette généalogie d'un genre tout nouveau, et telle qu'on n'en voit de semblable nulle part. Nous avons trouvé ailleurs la preuve que, suivant les *Bouddhistes* elle n'a

pas cessé de se continuer depuis, et nous savons aussi que dans leurs idées le Dieu *Bouddha* est encore vivant, à présent même, sous le nom de *Grand Lama*, dans la capitale du Tibet. Nous voilà donc en état de suivre et de compléter la chaîne de cette transmigration, et, en traçant, plus complètement que n'ont pu le faire les pères Gaubil et Giorgi, la succession de tous les personnages qui ont paru dans le monde avec la double qualité de Dieux et de Pontifes de la religion samanéenne, nous pourrons noter les changemens survenus dans leur condition humaine; car, si leur nature divine n'a rien perdu en trente siècles, suivant l'opinion de leurs sectateurs, leur fortune terrestre a éprouvé bien des révolutions, comme nous allons le faire voir en peu de mots.

Les premiers patriarches qui héritèrent de l'ame de *Bouddha* vivaient d'abord dans l'Inde, à la cour des rois du pays, dont ils étaient les conseillers spirituels, sans avoir, à ce qu'il semble, aucune fonction particulière à exercer. Le Dieu se plaisait à renaître, tantôt dans la caste des *Brahmanes* ou dans celle des guerriers, tantôt parmi les marchands ou parmi les laboureurs, conformément à son intention primitive, qui avait été d'abolir la distinction des castes, et de ramener ses partisans à des notions plus saines de la justice divine et des devoirs des hommes. Le lieu de sa naissance ne fut pas moins varié ; on le vit paraître tour-à-tour dans l'Inde septentrionale, dans le midi, à *Candahar*, à *Ceylan*, conservant toujours, à chaque vie nouvelle, la mémoire de ce

qu'il avait été dans ses existences antérieures. On sait que Pythagore se ressouvenait parfaitement bien d'avoir été tué autrefois par Ménélas, et qu'il reconnut à Argos le bouclier qu'il avait au siége de Troyes : de même un *Lama* qui écrivait en 1774 à M. Hastings, pour lui demander la permission de bâtir une maison de pierre sur les bords du Gange, faisait valoir, à l'appui de sa demande, cette circonstance remarquable, qu'il avait jadis reçu le jour dans les villes d'*Allahabad*, de *Bénarès*, de *Patna*, et dans d'autres lieux des provinces de *Bengale* et d'*Orissa*. La plupart de ces pontifes, quand ils se voyoient parvenus à un âge avancé, mettaient eux-mêmes fin aux infirmités de la vieillesse, et hâtaient, en montant sur un bûcher, le moment où ils devaient goûter de nouveau les plaisirs de l'enfance. Cet usage, la meilleure preuve de la confiance qu'ils avaient dans leur propre divinité, s'est transmis jusqu'à nos jours, avec cette modification essentielle, que les *Grands Lamas* d'aujourd'hui, au lieu de se brûler vifs comme *Calanus* et *Peregrinus*, ne sont livrés aux flammes qu'après leur mort.

Au cinquième siècle de notre ère, *Bouddha*, alors fils d'un roi de *Mabar* dans l'Inde méridionale, jugea à propos de quitter l'*Hindoustan* pour n'y plus revenir, et d'aller fixer son séjour à la Chine. On peut croire que cette démarche fut l'effet des persécutions des *Brahmanes*, et de la prédominance du système des castes. Le Dieu s'appelait alors *Bodhidharma* ; à la Chine, où l'on a coutume de défigurer les mots étrangers, on l'a nommé *Tamo*, et plusieurs mission-

naires, qui en avaient entendu parler sous ce nom, ont cru à tort qu'il s'agissait en cette occasion de Saint Thomas, l'apôtre des Indes. La translation du siége patriarcal fut le premier événement qui changea le sort du *Bouddhisme*. Proscrit dans la contrée qui l'avait vu naître, ce système religieux y perdit insensiblement le plus grand nombre de ses partisans, et les faibles restes auxquels il est maintenant réduit dans l'Inde, sont encore privés de cette unité de vues et de traditions, produite jadis par la présence du chef suprême. Au contraire, les pays où le *Bouddhisme* avait précédemment étendu ses conquêtes, la Chine, Siam, le Tonquin, le Japon et la Tartarie, devenus sa patrie d'adoption, virent augmenter rapidement la foule des convertis. Des princes qui avaient embrassé le culte étranger, trouvèrent glorieux d'en avoir les pontifes à leur cour, et les titres de *Précepteur du Royaume* et de *Prince de la Doctrine* furent décernés tour-à-tour à des religieux nationaux ou étrangers, qui se flattaient d'être animés par autant d'Êtres divins et subordonnés à *Bouddha*, vivant sous le nom de patriarche. C'est ainsi que la hiérarchie naquit sous l'influence de la politique; car les grades de toutes ces divinités à forme humaine ne furent souvent réglés que par la puissance des états où elles résidaient, et la prépondérance effective du protecteur pouvait seule assurer au *Bouddha* vivant la jouissance de sa suprématie imaginaire.

Pendant huit siècles les patriarches furent ainsi réduits à une existence précaire et dépendante, et c'est

durant cette période de confusion et d'obscurité que le fil de la succession avait dû échapper à toutes les recherches de l'histoire. Les *Maîtres du Royaume* formaient l'anneau inaperçu qui rattachait aux anciens patriarches des Indes la chaîne des modernes pontifes du Tibet. Ceux-ci durent l'éclat dont ils brillèrent au XIII[e] siècle aux conquêtes de *Tchingkis-khan* et de ses premiers successeurs. Comme jamais aucun prince d'Orient n'avait gouverné d'aussi vastes régions que ces potentats, dont les lieutenans menaçaient à la fois le Japon et l'Égypte, Java et la Silésie, jamais aussi titres plus magnifiques n'avaient été conférés aux *Maîtres de la Doctrine*. Le *Bouddha* vivant fut élevé au rang des rois, et, comme le premier qui se vit honoré de cette dignité terrestre était un Tibetain, on lui assigna des domaines dans le Tibet, et le mot de *Lama*, qui signifiait prêtre dans sa langue, commença, en lui, à acquérir quelque célébrité. La fondation du grand siége lamaïque de *Poutala* n'a pas d'autre origine que cette circonstance tout-à-fait fortuite, et elle ne remonte pas à une époque plus reculée. Selon Voltaire, il est *certain* que cette partie du Tibet où règne le *Grand Lama* était enclavée dans l'Empire mongol, et que le pontife ne fut point inquiété par *Tchingkis*. Il donne même pour cette conduite des raisons très-plausibles, et *Tchingkis-khan* était assez bon politique pour les avoir senties; mais ce prince n'eut pas occasion d'exercer la déférence qu'on lui attribue pour le *Grand Lama*, parce que, de son tems, il n'y avait point encore de *Grand Lama* au

Tibet. Le premier qui en posséda le rang, l'obtint du petit-fils du conquérant, trente-trois ans après la mort de ce dernier, et le titre même de *Grand Lama* est postérieur de près de deux siècles aux événemens dont parle Voltaire. Qu'on examine de même les allégations relatives à l'Inde, dont il aimait à étayer ses opinions systématiques; le plus souvent on les trouvera ou contredites par la chronologie, ou positivement démenties par les faits. C'est une observation qu'il est bon de ne pas perdre de vue en lisant la *Philosophie de l'Histoire* et l'*Essai sur les Mœurs*, et qui peut s'étendre à bien d'autres objets que les traditions des Indiens.

A l'époque où les patriarches *Bouddhistes* s'établirent dans le Tibet, les parties de la Tartarie qui avoisinent cette contrée étaient remplies de Chrétiens. Les Nestoriens y avaient fondé des métropoles, et converti des nations entières. Plus tard les conquêtes des enfans de *Tchingkis* y appelèrent des étrangers de tous les pays, des Géorgiens, des Arméniens, des Russes, des Français, des Musulmans envoyés par le khalife de Bagdad, des moines catholiques chargés de missions importantes par le souverain pontife et par Saint Louis. Ces derniers portaient avec eux des ornemens d'église, des autels, des reliques, *pour veoir*, dit Joinville, *se ils pourroient attraire* ces gens *à nostre creance*. Ils célébrèrent les cérémonies de la religion devant les princes tartares. Ceux-ci leur donnèrent asile dans leurs tentes, et permirent qu'on élevât des chapelles jusque dans l'enceinte de leurs

palais. Un archevêque italien, établi dans la ville impériale par l'ordre de Clément V, y avait bâti une église, où trois cloches appelaient les fidèles aux offices, et il avait couvert les murailles de peintures représentant des sujets pieux. Chrétiens de Syrie, Romains, Schismatiques, Musulmans, Idolâtres, tous vivaient mêlés et confondus à la cour des empereurs mongols, toujours empressés d'accueillir de nouveaux cultes, et même de les adopter, pourvu qu'on n'exigeât de leur part aucune conviction, et surtout qu'on ne leur imposât aucune contrainte. On sait que les Tartares passaient volontiers d'une secte à l'autre, embrassaient aisément la foi, et y renonçaient de même pour retomber dans l'idolâtrie. C'est au milieu de ces variations que fut fondé au Tibet le nouveau siége des patriarches Bouddhistes. Doit-on s'étonner qu'intéressés à multiplier le nombre de leurs sectateurs, occupés à donner plus de magnificence au culte, ils se soient appropriés quelques usages liturgiques, quelques-unes de ces pompes étrangères qui attiraient la foule, qu'ils aient introduit même quelque chose de ces institutions de l'Occident que les ambassadeurs du khalife et du souverain Pontife leur vantaient également, et que les circonstances les disposaient à imiter? La coincidence des lieux, celle des époques autorisent cette conjecture, et mille particularités, que je ne puis indiquer, ici la convertiraient en démonstration.

La dynastie qui détrôna les Mongols sembla vouloir l'emporter sur eux en zèle et en vénération pour

les pontifes tibetains. Les titres qu'ils obtinrent alors devinrent de plus en plus fastueux. Ce fut le *Grand Roi de la précieuse doctrine, Précepteur de l'empereur, le Dieu vivant, resplendissant comme la flamme d'un incendie.* Huit rois, esprits subalternes, formèrent son conseil sous les noms de *Roi de la miséricorde, Roi de la science, Roi de la conversion,* etc., titres qui feraient concevoir la plus haute idée de leurs vertus et de leurs lumières, s'ils devaient être pris au pied de la lettre. Alors seulement, vers l'époque du règne de François Ier, naquit ce titre encore plus magnifique de *Lama pareil à l'Océan,* en Mogol *Dalaï-Lama,* par lequel on entend, non pas sa domination effective, qui n'a jamais été ni très-étendue ni complètement indépendante, mais l'immensité de ses facultés surnaturelles, qui n'inspirent pas de jalousie aux princes chinois et tartares, et qu'ils ne font nulle difficulté de lui reconnaître, même en le persécutant.

Les *Grands Lamas* des divers ordres et leurs vicaires ou patriarches provinciaux, tantôt soumis et tantôt réfractaires, avaient entre eux de fréquentes altercations, et de perpétuels sujets de mésintelligence ; leurs prétentions étaient alternativement favorisées et combattues par les chefs des tribus tartares établis dans le Tibet et les pays voisins. Rien n'était plus difficile que de rétablir l'ordre ou d'entretenir la concorde entre tant de personnages jaloux de leurs droits. Les empereurs mandchous, dont la puissance, née dans le XVIIe siècle, devait en peu de

tems s'étendre sur toute l'Asie orientale, avaient échoué d'abord dans cette œuvre difficile. Depuis ils ont eu recours à des argumens plus efficaces; leurs armées ont pénétré dans le Tibet, des garnisons ont occupé les positions les plus importantes, et des commandans militaires ont été chargés du soin de maintenir la paix entre les habitans de ce nouvel Olympe. Le chef suprême des *Lamas* se trouve ainsi confondu parmi les moindres vassaux de l'empereur de la Chine. On se rappelle ce décret dédaigneusement rendu par les Lacédémoniens : « *Puisque Alexandre veut être dieu, qu'il soit dieu!* » C'est avec un respect non moins dérisoire que le ministère des rites autorise le *grand Lama* à prendre le titre de *Bouddha vivant par lui-même, excellent Roi du ciel occidental, dont l'intelligence s'étend à tout, Dieu suprême et sujet obéissant*. Au tems où plusieurs princes se faisaient la guerre dans le Tibet, on avait vu plus d'un *grand Lama*, jouets de leurs querelles, arrachés de leur trône, privés de leurs honneurs ou même inhumainement livrés aux flammes. Ils ne sont plus en but à de pareils excès; mais ils n'en sont pas moins exposés à l'abus de la force, seulement on les adore encore; même en les opprimant, et la civilité chinoise brille jusque dans les attentats dont ils peuvent devenir victimes. Un des principaux *Lamas*, ayant encouru la disgrâce de *Khian-loung*, se vit obligé, malgré sa répugnance, à venir faire un voyage à la cour. L'empereur l'y accueillit avec des honneurs extraordi-

naires, jusqu'à envoyer au-devant de lui son fils aîné, porteur de présens magnifiques. À peine le *Lama*, charmé d'une si belle réception, était-il installé dans le monastère où l'on avait tout préparé pour son séjour, qu'il tomba malade, et qu'au bout de quelques jours, *il changea tout à coup de demeure*; c'est l'expression usitée en pareille circonstance. Les médecins du palais, que la bonté de l'empereur avait chargés de donner des soins au *Lama*, n'eurent pas le moindre scrupule sur la nature de sa maladie. Toutefois, l'empereur jugea à propos d'écarter tous les soupçons, et dans une lettre, assez peu propre à remplir cet objet, il fait cette réflexion, que *l'aller et le venir n'étaient qu'une même chose pour le Lama*, ce qui veut dire qu'étant mort à Peking, il devait lui être indifférent de renaître dans le Tibet, et qu'il avait eu de moins la fatigue du retour. L'enfant qui hérita de l'âme du pontife voyageur est ce même *Lama* près de qui M. Turner eut une mission diplomatique à remplir en 1783. Les signes auxquels on reconnaît cette espèce de transmission ne sont pas à l'abri de la dispute; car, dans le moment où nous parlons, ils sont l'objet d'un débat entre les *Lamas* supérieurs et la cour de Peking: les Tibetains prétendent que le dernier grand *Lama* a légué son âme à un enfant né dans le Tibet, et les ministres tartares, au contraire, croient être assurés que le pontife défunt est déjà *rené* dans la personne d'un jeune prince de la famille impériale; circonstance qu'ils regardent comme infi-

niment heureuse pour les intérêts de la religion samanéenne, et surtout comme très-conforme à la politique de la dynastie régnante.

Obligé de me borner à un aperçu bien sommaire d'un mémoire purement chronologique, je n'ai dû rechercher que des dates et des successions, sans pouvoir m'attacher à recueillir des traits plus propres à caractériser ces superstitions méridionales, que les *Lamas* ont naturalisées dans le Tibet. Les pratiques qu'ils y ont jointes, et dont quelques-unes surpassent tout ce que l'Asie a produit de plus ridicule en ce genre, sont justement ce qu'il y a de mieux connu par les relations des voyageurs, et je me crois tout-à-fait dispensé de les rappeler. Ce qu'il serait injuste de passer sous silence, ce sont les services rendus à l'humanité par la religion bouddhique, et plus particulièrement par la branche que les *Lamas* ont portée dans les pays du nord. La réforme samanéenne eût été un grand bienfait politique pour les habitans même de l'*Hindoustan*, si elle avait pu prévaloir parmi eux sur le culte des *Brahmanes*, de ces mortels si sages qui n'enseignent que des folies, qui craignent d'écraser un insecte, et qui tolèrent les sacrifices humains, défenseurs intéressés d'un ordre de choses où non-seulement les rangs, les dignités, les avantages de la vie sociale, mais les péchés et les mérites, les châtimens du vice et les récompenses de la vertu, sont, depuis trois mille ans, subordonnés à une classification fantastique, héréditaire et irrévocable. Moins entichés d'observances puériles et de préjugés

barbares, les *Bouddhistes* ont permis l'usage de la chair des animaux ; mais ils ont rappelé l'homme à la dignité qu'il tient de son créateur ; ils ont eu moins de respect pour les vaches et les éperviers ; mais ils ont montré plus de commisération pour les artisans et les laboureurs. Hors des limites de la région arrosée par les rivières saintes, le salut des humains est impossible, suivant les *Brahmanes*, et il est même inutile de s'en occuper. C'est justement dans ces climats déshérités des influences célestes que la religion de *Bouddha* est allée répandre des principes généreux et salutaires, applicables à tous les peuples et à tous les pays. C'est elle qui a policé les pâtres du Tibet, et adouci les mœurs des nomades de la Tartarie. Ce sont ses apôtres qui, les premiers, ont osé parler de morale, de devoirs et de justice aux farouches conquérans qui venaient d'envahir et de dévaster l'Asie. Au tems de *Tchingkis*, une égale férocité distinguait les nations de races turque et mongole, que la force avait momentanément réunies sous ses lois. Les premières sont toutes restées attachées à l'Islamisme, et le fanatisme d'un culte intolérant n'a fait que renforcer leurs habitudes turbulentes et leur disposition au carnage et à la rapine. Au contraire, les nations mongoles ont successivement embrassé le culte lamaïque, et le changement qui s'est opéré dans leurs mœurs doit principalement être attribué à cette circonstance. Aussi pacifiques maintenant qu'ils étaient autrefois remuans et indociles, ils se livrent exclusivement au soin des troupeaux. On a vu chez eux des

monastères, des livres, des imprimeries, et il n'y a pas quatre-vingts ans qu'une riche bibliothèque, formée par ces barbares, et qui avait échappé aux ravages de leurs guerres civiles, fut dispersée et détruite par trente Cosaques que de savans académiciens y avaient envoyés pour faire des recherches d'histoire et de littérature. Beaucoup de Mongols, livrés à la vie contemplative et aux méditations philosophiques, ont éprouvé cette influence énervante, née du climat de l'*Hindoustan*, et que communique même aux habitans du nord, la religion paisible originaire de cette contrée ; car il ne faut pas oublier que le samanéisme est un culte voyageur qui a pris naissance dans le midi, et qui, pour pénétrer au nord du grand Caucase, n'a pas même pris le chemin le plus court. C'est toutefois un hasard singulier, et qui excuse les méprises des savans à cet égard, que ces montagnes du *Tibet*, cet Olympe des fables indiennes, séjour des dieux, où le Gange prend sa source, et que mille fictions brillantes ont rendues célèbres dans les souvenirs des *Hindous*, soient devenues effectivement la terre sacrée, où l'une des religions sorties de leur imagination a formé son plus solide établissement, et enfanté ses prodiges les plus réels. Les crédules pélerins partis de *Bénarès* ou de *Ceylan*, peuvent gravir ces monts presque inaccessibles, et, se livrant à une illusion superstitieuse, honorer la personne de ce même dieu que leurs ancêtres ont exilé de son climat natal, et que la succession des

événemens a ramené, par mille révolutions, dans le lieu même où l'antique mythologie avait placé son berceau.

Extrait d'une Lettre de M. Frœhn à M. le baron Silvestre de Sacy, écrite de Saint-Pétersbourg le 8/20 Janvier 1824. (Communiqué par M. DE SACY.)

L'ANNÉE qui vient de s'écouler a été extraordinairement productive pour moi, en fait de monnaies orientales. Je ne veux pas dire seulement qu'elle m'a procuré d'importantes et nombreuses acquisitions pour le *Muséum* asiatique de l'Académie; elle m'a outre cela mis entre les mains un grand nombre de monnaies qui m'ont été envoyées de l'Orient et de l'Occident, pour en prendre connaissance, et en faire l'objet de mes recherches. Parmi les nouvelles richesses qu'a acquises le *Muséum* de l'Académie, se distingue d'une manière particulière, par une suite de pièces rares et d'un grand intérêt, un présent qui lui a été offert par M. de Masarowich, chargé d'affaires de Russie à la cour de Prusse. Cette collection a enrichi non-seulement notre *Muséum*, mais la numismatique orientale, en général, d'une nouvelle classe de monnaies, celle des *Seldjoukides* de l'*Iran*. Je ne sais à quoi attribuer l'extrême rareté ou plutôt l'absence totale qui a eu lieu jusqu'ici des monnaies frappées par cette branche

des *Seldjoukides*, tandis que celles des *Seldjoukides* de l'Asie mineure sont si communes. Les monnaies des *Seldjoukides* de l'*Iran*, qu'a acquises le *Muséum* asiatique, sont d'or. Le don de M. Masarowich nous a aussi procuré une médaille avec figure, du khalife *Moktader*, différente de celle du cabinet du cardinal *Borgia*, une monnaie d'or du sultan *Awis* (ou plutôt *Oweis*) de la famille de *Djélair*, etc.

Notre *Muséum* s'est encore enrichi de la collection, peu nombreuse à la verité, que possédait M. le pasteur Koerber, à Wendau, près de Dorpat. Il s'y trouve une médaille rare, en argent, du *khan* de *Caschgar*, *Ilek-Naser*, frappée à *Bokhara* en l'année 399, et trois monnaies d'argent des émirs de la dynastie des *Merwanides*, *Abou-Ali-elhasan*, *Moumehhid-eddaula-Abou-Mansour*, et *Abou-Nasr-Ahmed*. Ces pièces ont été trouvées en labourant la terre, en 1821, à peu de distance de l'église de Wendau, avec quelques médailles des *Samanides*, et des monnaies anglo-saxones du roi *Ethelred*. Quoique les monnaies de cette dynastie curde des *Merwanides* soient une classe inconnue jusqu'à présent dans la numismatique orientale, je ne vous en donne point la description, parce que j'en ai déjà publié, dans le IXe volume de l'Académie, une de ce genre qui appartient au *Muséum* de Dorpat.

Mon agent à Moscou n'a pu m'envoyer l'an dernier, après la fin de la foire de *Nischni-Novogorod*, ci-devant de *Makariew*, que 500 médailles environ. Voici ce qu'il m'écrivait : « Il n'est venu à la foire que huit

» *Boukhares*, dont quelques-uns avaient été obligés » de se rendre à notre place frontière de Saint-Pierre-» et-Saint-Paul, par la route de *Chokend* et *Tasch-» kend*, parce que les peuples de *Khiwa* sont en guerre » avec les *Kirghises*, et que le *khan* de *Bokhara* n'a pas » voulu accorder à ses sujets la permission nécessaire. » Néanmoins il est arrivé quatre-vingts chameaux char-» gés à Orenbourg, et neuf cents à *Troizkoï*, mais » trop tard pour la foire. Des conducteurs de cara-» vane de ma connaissance, ajoutait-il, un seul s'est » trouvé à la foire, et encore celui-là n'avait-il pu » sauver de dix chameaux chargés de coton filé, de » robes de chambre, de schals, de turquoises, etc., » pour une valeur de 30,000 roubles, que deux seu-» lement, avec lesquels il avait pris les devans ; les » huit autres avaient été la proie des brigands. » Pour cette fois ce que j'ai reçu ne vient point de la *Boukharie* ; cela a été apporté par un Persan. Ce sont des monnaies des *Ommiades*, des *Abbasides*, et des pièces géorgiennes, persanes et indiennes. Il y avait dans cet envoi peu de pièces rares, et qui m'offrissent de l'intérêt ; cependant notre collection y a acquis dix-sept médailles, presque toutes inédites, des *Ommiades* et des *Abbasides*. En examinant ces médailles, j'ai découvert que quelquefois entre les deux lignes rapprochées l'une de l'autre qui, au revers, séparent le champ de la pièce de la légende marginale, il se trouve une autre légende en caractères extrêmement fins, au lieu que d'ordinaire cet espace n'est occupé que par de petits cercles. Par exemple, sur une mon-

naie de *Médinet-el-sélam* (Bagdad), de l'an 175, j'ai trouvé à l'endroit indiqué la légende suivante, qu'on ne peut apercevoir qu'avec de bons yeux : مما امر به بن امير المومنين (*du nombre des pièces frappées par l'ordre du fils du prince des fidèles*), d'où il résulte que cette monnaie, que sans cela on aurait attribuée à *Haroun-Raschid*, appartient à son fils *Mamoun*, comme successeur désigné au *khalifat*. Je pense que la même chose a lieu pour beaucoup d'autres monnaies, et qu'il n'est conséquemment pas inutile d'appeler l'attention des amateurs de la numismatique orientale sur cette circonstance.

Je passe sous silence les autres augmentations que le *Muséum* a reçues dans le cours de l'année passée, et j'ajoute seulement que la dernière acquisition par laquelle s'est terminée cette année, est une monnaie importante des *Ommiades*, de l'an 81, frappée à *Fasa* فسا, et inconnue jusqu'ici. Le *Muséum*, qui, à l'époque où je publiai mon second rapport provisoire, ne possédait que onze monnaies des *Ommiades* avec des types entièrement musulmans, en possède aujourd'hui soixante, toutes différentes, dont la plus ancienne est de l'an 80, et a été frappée à *Ramhormuz*. A cette même époque on y comptait quatre-vingt-dix pièces des *khalifes Abbasides* et de leurs lieutenans, aujourd'hui il y en a trois cent trente, toutes uniques. Il n'y a pas jusqu'aux monnaies des Arabes d'Espagne dont le nombre ne se soit fort accru; de trois il est porté aujourd'hui à vingt-six.

Je n'ai pas besoin de vous dire que cette grande quantité de médailles nouvelles qui affluent de toutes parts dans la collection de l'Académie, pendant qu'on imprime la première partie de ma description, ne me cause pas peu de dérangement, et que cela, joint aux autres travaux que j'ai mis au jour pendant ce tems, a retardé jusqu'ici la fin de l'impression, commencée il y a long-tems. A présent, ayant entièrement terminé la publication de mon ouvrage, contenant les renseignemens que nous fournissent *Ebn-Fozlan* et d'autres écrivains arabes sur les Russes d'autrefois, je vais m'occuper sérieusement de finir cet autre travail, et prendre avec l'imprimerie les mesures nécessaires pour qu'il paraisse l'été prochain. Je m'occuperai ensuite de la publication du cabinet de M. Fuchs, puis de celui de M. Riihl à Berlin.

Avant de quitter le sujet des médailles orientales, je ne saurais m'empêcher de vous donner connaissance de deux pièces très-rares et très-remarquables, tout-à-fait inconnues jusqu'à ce jour, et qu'on peut compter parmi les nombreux ornemens de notre collection.

La première porte d'un côté, dans le champ لا اله الا الله * المطيع لله * ركن الدولة * *Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu.* — *Almoti-lillah* (c'est le nom du khalife.) — *Rocn-eddaula.*

Légende circulaire intérieure : بسم الله ضرب هذا الدرهم بفريم سنة خمسة و خمسين وثلثماية * *Au nom de Dieu. Ce dirhem a été frappé à Firim en l'an* 355.

Légende circulaire extérieure لله الامر , etc., *A Dieu appartient l'autorité*, etc.

De l'autre côté : dans le champ : * لله محمد رسول الله * علي ولي الله * رستم بن شرويه * *A Dieu. Mahomet est l'envoyé de Dieu. Ali est l'ami de Dieu. Rostem, fils de Schirouyeh.*

Légende circulaire : محمد رسول الله ارسله, etc. *Mohammed est l'envoyé de Dieu. Il l'a envoyé avec la direction*, etc.

Le lieu où a été frappée cette pièce sert à en déterminer l'attribution. *Firim*, lieu peu connu, et dont le nom corrompu se lit قريم dans la Géographie orientale de M. Ouseley, page 176, était situé, suivant *Yacout*, dans les montages du *Daïlem* (1).

La seconde pièce dont je veux parler est une monnaie d'un prince de la dynastie des *Sarbédariens*. Nous en possédons quatre, qui toutes appartiennent au dernier prince de cette dynastie, *Ali-almouayyad*. Voici la description de la plus ancienne des quatre.

D'un côté, dans le champ : *Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu. Mahomet est l'envoyé de Dieu. Ali est l'ami de Dieu.*

Légende circulaire : Les noms des douze imams.

De l'autre côté dans le champ : *Dans la ville de Sebzwar.*

---

(1) Je passe à dessein les divers problèmes auxquels cette monnaie donne lieu, et qui sont l'objet de plusieurs observations de M. Frœhn.

S. de S.

Légende circulaire : *En l'année* 772.

Des trois autres, deux sont frappées à *Damégan*, et la troisième, si je ne me trompe, à *Asterabad.*

Mais peut-être vous ai-je déjà trop long-tems entretenu de numismatique orientale. Je me hâte de passer à un autre sujet.

Vous n'ignorez pas que depuis deux ans M. Saint-Martin s'occupe à recueillir dans les manuscrits arabes, persans et turcs de la Bibliothèque du Roi, tous les renseignemens qu'ils peuvent fournir pour l'histoire de la Russie et des nations qui l'habitent, depuis les plus anciens tems jusqu'à la fin de la période des Mongols, et à les préparer pour l'impression; et vous savez aussi que c'est M. le comte et chancelier d'empire Romanzow, qui a formé et soutenu cette entreprise. Sans doute vous aurez aussi été informé que presque dans le même tems M. le comte de Romanzow avait fait commencer à ses frais, à *Casan*, l'impression si long-tems désirée de l'original tartare de l'histoire des Mongols d'*Abou'lgazi*, mais que dès la première feuille cette impression fut arrêtée. Vous apprendrez avec plaisir que S. M. l'Empereur vient d'autoriser la publication de cet important ouvrage, et il y a lieu d'espérer que l'impression en sera achevée cette année; car au moment où elle allait être commencée, j'avais déja expédié à *Casan* le papier

(1) Voy. l'Histoire de la dynastie des *Sarbédariens*, dans les Notices et Extraits des man. de la Bibl. du Roi, T. IV, p. 251 et suiv.
S. DE S.

nécessaire et une partie des fonds destinés à acquitter la dépense. Le manuscrit d'après lequel on l'imprime est une copie que j'ai fait faire ici d'après celle qui se trouvait à Moscou dans les archives des Affaires étrangères, et celle-ci avait été faite pour *Kehr*, d'après un manuscrit qui existait alors dans la Bibliothèque de l'Académie, mais que par malheur je n'y ai plus trouvé. C'est M. Chalfin qui dirige l'édition à *Casan*, d'après mes instructions.

Mais ce n'est pas seulement à Paris et à *Casan* que le noble comte emploie les presses arabes; d'après ses intentions, le professeur *Hamaker*, à *Leyde*, s'occupe aussi à publier un ouvrage important et peu connu jusqu'à présent, intitulé : كتاب فتوح البلدان, et dont l'auteur *Béladeri* (1) vivait, suivant M. *Hamaker*, dans le IXe siècle de l'ère chrétienne. Nous attendons aussi de M. *Kosegarten*, professeur à *Iéna*, sous les mêmes auspices, la publication de l'histoire des années 291 à 320 de l'hégire, extraite de *Masoudi*, écrivain contemporain. Ce fragment historique, qui pour les détails laisse bien loin derrière lui tout ce qu'on a publié jusqu'à ce jour, sera donné d'après un manuscrit de Gotha. Ces deux ouvrages, qui vous paraîtront sans doute, comme à moi, une acquisition bien importante pour la littérature orientale, ainsi que pour l'histoire et la géographie du moyen âge, seront publiés en original avec une version latine. Le

(1) Voy. *Specimen Catalogi codicum mss. or. Bibl. Acad. Lugd.-Bat.*, p. 7 et suiv. S. de S.

comte voulait aussi faire imprimer, d'après un manuscrit de Gotha, l'ouvrage géographique d'*Istakhari*; mais il a été prévenu à cet égard par le duc de Gotha, et le docteur *Moeller* doit publier cet important ouvrage, avec les variantes que lui fournira une traduction persane, qui se trouve aussi à Gotha, et avec les anciennes cartes qui en dépendent, et qui seront lithographiées. M. *Moeller* nous promet aussi incessamment un catalogue exact des manuscrits orientaux du duc de Saxe-Gotha, et M. *Kosegarten* doit publier pour la foire de pâques une Chrestomathie Arabe, composée de morceaux historiques et poétiques inédits, avec des explications grammaticales, et un vocabulaire complet.

M. *Wlangali*, professeur de langue turque à l'Institut Oriental nouvellement formé ici, travaille à une traduction française de l'édition turque du *Kamous*, imprimée à *Scutari*; il doit l'enrichir de beaucoup d'additions tirées d'autres dictionnaires. Il a aussi ajouté les significations turques au dictionnaire de l'Académie française : cet ouvrage est presque en état d'être livré à l'impression.

Principes de Sagesse, touchant l'art de gouverner,

اصول الحكم فى نظام العالم

par Rizwan-ben-abd'oul-mannan-Ac-hissari.

(Suite.)

SECTION TROISIÈME. — *De la Guerre.*

CHAPITRE PREMIER. — De l'Armée et du Combat.

Il est nécessaire qu'un général fasse en personne la revue de ses troupes; que dis-je, il serait à désirer que le sultan la fît lui-même, suivant l'antique usage; qu'il sût le nombre de ses soldats, et qu'il inspectât leurs armes. Le roi Alexandre ne manquait jamais de passer lui-même ses troupes en revue. Un jour, ayant aperçu un officier monté sur un cheval boiteux, il commanda qu'on lui fît mettre pied à terre, et qu'on le destituât à l'instant. En entendant cet ordre, le cavalier se mit à rire; Alexandre étonné lui demanda pourquoi il riait; « C'est, répondit le cavalier, que je » ne conçois pas le motif de ma punition; car mon » cheval, bien loin de pouvoir fuir, est très-propre à » rester ferme sur le champ de bataille. » Le monarque, charmé de cette réponse, sourit, et conserva au cavalier son grade.

Le sultan *Amrou*, fils de *Leith*, faisait aussi lui-même la revue de ses troupes. Il aperçut un jour un soldat monté sur un cheval maigre et décharné :

« Que Dieu maudisse ces gens-là, s'écria-t-il, ils engraissent leurs femmes de l'argent que je leur donne pour nourrir leurs chevaux. » « Grand roi, dit alors le cavalier, si vous daigniez jeter un regard sur ma femme, vous verriez qu'elle est encore plus maigre que mon cheval. » *Amrou* se mit à rire, et donna au brave militaire une assez forte somme d'argent, en lui disant : « Tiens, prends ceci pour engraisser ta femme et ton cheval. »

Ces deux plaisantes anecdotes prouvent que les anciens souverains faisaient eux-mêmes la revue de leurs troupes, tant ils étaient persuadés de l'importance de cette mesure.

Les Ottomans doivent avoir soin de se servir des mêmes armes que leurs ennemis; ainsi, lorsque ceux-ci en inventent de nouvelles, ils doivent s'en procurer de semblables. Il faut bien qu'ils se gardent, en un mot, d'être en arrière des connaissances militaires des Francs.

La fermeté et la constance sont les vertus les plus nécessaires à un guerrier. « Si vous avez parmi vous cent soldats qui aient la constance en partage, lit-on dans le *Coran*, ils triompheront de deux cents infidèles; et si vous en avez mille, ils vaincront deux mille ennemis (1). » C'est ainsi qu'à la célèbre bataille d'Egri, Mahomet, nouvel Alexandre, parvint par son inébranlable fermeté, malgré la fuite de la plus grande partie de ses troupes, à mettre en déroute les

---

(1) VIII, 67.

idolâtres chrétiens, en sorte que l'on parlera de cette défaite jusqu'au jour du jugement.

« Ne souhaitez point la guerre, a dit le saint prophète; demandez au contraire au Très-Haut le repos et la tranquillité; mais si malheureusement vous êtes forcé de la faire, sachez en supporter avec fermeté toutes les fatigues. « La constance dans le combat, a » dit le bienheureux *Ali*, est le meilleur coursier » pour fuir la mort. » Les sages assurent que le guerrier doit avoir la bravoure du coq, l'intrépidité du lion, l'impétuosité du sanglier, la finesse du renard, la patience du chien, la prévoyance de la grue, la défiance du corbeau et la rapacité du loup.

Le sultan *Haroun-Arrachid*, dit un jour à son général *Abd'qul-Mélik*, fils de *Salih* : « Tu es le marchand des esclaves de Dieu (des hommes); ainsi imite le négociant fin et rusé, qui ne fait le négoce que lorsqu'il est sûr d'y trouver du profit. »

Quand le souverain est présent à un combat, il ne doit point s'avancer au milieu de la mêlée, mais rester auprès de l'étendard impérial, entouré de ses gardes, et changer de vêtemens de tems à autre afin de n'être point reconnu.

Lorsqu'on triomphe d'un ennemi, et qu'on s'assujétit par force une partie,ou la totalité du pays qu'il occupait, il ne faut point laisser dans leurs postes les gouverneurs (*beys*) des provinces que l'on a soumises; car il est difficile qu'ils ne conservent intérieurement de la haine pour leur nouveau maître, et que même cette inimitié ne passe dans le cœur de

leurs enfans, comme il n'est arrivé que trop souvent.

Nous avons eu dernièrement une preuve frappante de ce que nous avançons. L'an 1003 (1594), les beys de la Moldavie, de la Valachie et de la Transylvanie, après avoir caché pendant plus de cinquante années leur animosité contre l'empire ottoman, finirent par la laisser éclater. Ces vils idolâtres, s'étant aperçus de la négligence des chefs des Musulmans, se révoltèrent, et saccagèrent vingt-sept villes ou villages soumis au sultan. Il est surtout très-impolitique de laisser des gouverneurs infidèles près des grandes villes et dans le centre de l'empire.

CHAPITRE II.

Des Causes de la victoire et de la défaite.

La première cause de la supériorité d'une armée, c'est la probité et la piété des troupes. « Dieu est avec ceux qui le craignent (1), lit-on dans le *Coran*; Dieu est avec ceux qui font le bien (2), y lit-on encore. » L'Éternel, soyons-en sûrs, n'accorde son secours qu'au peuple qui l'a toujours présent à son esprit; aussi le sultan et ses lieutenans doivent-ils veiller à ce que les troupes remplissent exactement les devoirs religieux, et se comportent conformément aux règles de la sagesse. Il faut aussi qu'ils empêchent tout militaire d'aller au café, et de se livrer à d'autres passe-tems plus ou moins dangereux. On

(1) IX, 124.
(2) XVI, 128.

viendra facilement à bout de faire régner la religion et la vertu dans l'armée, en ayant de la considération pour les gens de bien et de probité qui s'y trouvent, et en méprisant les méchans; car si la vertu était plus honorée et le crime plus en horreur, il n'y aurait pas tant de scélérats dans le monde.

Les prières des docteurs de la loi, des personnes âgées ou infirmes et des pauvres, attirent souvent le secours de Dieu sur une armée, et lui assurent le triomphe; *car la prière est capable de transporter les Montagnes* (1); elle peut même arrêter l'effet du destin, ainsi que nous l'a déclaré le prophète, sur qui repose la paix de Dieu. « Les prières des faibles, a-» t-il dit encore, vous défendront bien plus que les » armes des forts. » Malheureusement on ne songe guère dans le siècle où nous sommes à se recommander aux prières des gens pieux; que dis-je? on a honte de les fréquenter, on les a en aversion, on les inquiète, on les méprise, on va jusqu'à les maltraiter.

Ce qui contribue encore à faire remporter la victoire, c'est de promettre aux troupes, si elles font leur devoir, des récompenses, des largesses; c'est de les menacer de châtimens si elles prennent la fuite; néanmoins il est à propos de battre en retraite.

Mais le garant le plus sûr de la victoire, c'est lorsque les troupes n'ont pour but que l'honneur de la religion, et non le désir d'amasser du butin, ou d'ac-

---

(1) Une expression pareille se trouve dans St.-Paul, I, Cor., XIII.

quérir une vaine gloire; car Dieu ne manquera pas de leur accorder son secours.

Les généraux doivent travailler à ce que les soldats vivent en bonne harmonie les uns avec les autres, et ne s'écartent jamais des lois de l'obéissance ; ils doivent les exciter à se recommander à Dieu, et à se confier en lui seul, ils seront sûrs alors de remporter la victoire ; mais lorsque les troupes se livreront à l'injustice et à l'insubordination, elles seront vaincues et mises en déroute. C'est ce que le Très-Haut a révélé aux anciens prophètes parmi les Hébreux: « Lorsque mes serviteurs, leur a-t-il dit, désobéiront à mes ordres, je les ferai vaincre par des nations qui ne me connaissent pas. » Le plus grand des prophètes a assuré que l'homme injuste n'aura pas la supériorité sur son ennemi, et cette sentence ne s'applique pas seulement à ceux qui ne professent point l'islamisme ; la raison nous le démontre; on a beau appartenir à la vraie religion, on est infidèle dès qu'on fait le mal, dès qu'on résiste aux ordres de Dieu.

Depuis quelques années les Musulmans ont été vaincus plusieurs fois ; on ne saurait en attribuer la cause qu'à la punition que Dieu a voulu infliger aux troupes, pour les injustices inouies qu'elles ont exercées en Romélie sur les sujets de l'empire. Mais, il faut le dire au souverain et aux ministres de la part de Dieu, maître absolu des rois et des peuples, c'est l'insatiable avidité des chefs qui a surtout occasioné ces malheurs, puisqu'ils n'ont point fourni aux

troupes, lorsqu'il l'a fallu, la paie et les provisions nécessaires.

Enfin, une autre cause de la défaite d'une armée, c'est de combattre sans attendre une occasion favorable, pleine d'orgueil pour ses propres forces et de mépris pour celles de l'ennemi.

CHAPITRE III ET DERNIER.

Des Avantages de la Paix et de l'Inviolabilité des Traités.

« Dans les différends, lit-on dans le *Coran*, rien n'est préférable à la paix (1). » Un savant empereur a dit : « Le plus grand crime dont on puisse se rendre coupable, c'est de faire la guerre à une personne qui demande la paix. »

Ardechir, fils de *Babec*, disait qu'il ne prenait jamais les armes contre un ennemi qu'après s'être assuré qu'il ne pouvait terminer d'une autre manière le différend qu'il avait avec lui.

Un traité est une chose sacrée ; le violer est un crime. « Si un peuple, a dit le prophète, rompt les » traités qu'il a jurés, l'Éternel fera tomber sur lui » ses ennemis, et leur donnera la victoire.

ÉPILOGUE.

Il aurait été facile de s'étendre beaucoup plus sur une matière aussi grave ; mais cet opuscule suffira aux gens de bon sens et d'esprit pour les faire réfléchir sur le sujet important qui y est traité. Que le Tout-

(1) IV, 127.

Puissant le rende utile au souverain et à ses ministres, ainsi qu'aux malheureux, dont il prend la défense (1); qu'il nous dirige tous dans la voie de l'équité et de la justice, et qu'il nous anime toujours de son esprit saint. Dieu seul est notre secours, en lui seul nous devons placer notre confiance. Ainsi soit-il.

Au Rédacteur du Journal Asiatique.

MONSIEUR,

M. *James Grey-Jackson* a fait insérer dans le vingt-deuxième cahier du Journal Asiatique, un article intéressant sur la conformité de l'arabe occidental ou de Barbarie, avec l'arabe oriental ou de Syrie, et, pour mettre les lecteurs à portée de juger de l'identité de la langue que parlent les Arabes de Syrie et ceux de la Barbarie, il a fait lithographier deux lettres écrites l'une par l'empereur de Maroc aux négocians d'*Agadir*, l'autre par un frère de ce prince à un juif qui lui servait d'agent à Maroc.

Dans la transcription de cette dernière en caractères arabes ordinaires, on a laissé en blanc quelques mots qu'on n'a pas pu lire; je crois être en état de réparer, du moins en partie, ces omissions.

La première se trouve à la ligne 5, p. 198. On a

(1) J'ai transporté ici une phrase de la préface.

mis entre des [ ] انو صبيقة. Je crois qu'il y a dans l'original الوصيفة c'est-à-dire *la domestique*, *la servante*. A la ligne 9, le mot qu'on a laissé tout-à-fait en blanc, est certainement فهنالك *et alors*; et à la ligne 10, il faut remplir la lacune ainsi ولّانا *nous a préposé*. Il n'y a qu'un seul endroit de la lettre dont la lecture me paraît douteuse. C'est celui qu'on a exprimé, ligne 6, par ces mots placés entre des [ ] ولد به املود.

Au reste ces deux lettres ne prouvent pas invinciblement l'assertion de M. *Jackson*. Sans aucun doute l'arabe de Maroc est le même langage que l'arabe d'Égypte et de Syrie, dans les livres; et, quoique l'on y reconnaisse quelques différences, elles n'altèrent en rien le fond de la langue. Dans les lettres missives, il n'en est pas tout-à-fait de même; les formes grammaticales sont un peu altérées dans l'arabe de Maroc; on y remarque des mots employés dans des acceptions inconnues aux Arabes de l'Orient, et d'autres qui ont une origine étrangère, et ne seraient point entendus au Caire ou à Alep. Enfin dans le langage ordinaire la différence est encore bien plus grande, et il ne faut pour s'en convaincre que jeter les yeux sur la *Grammatica linguæ Mauro-Arabicæ* de M. de Dombay, publiée à Vienne en 1800.

Si vous trouvez, Monsieur, que ces observations aient quelqu'utilité, vous pouvez leur donner place dans votre journal.

J'ai l'honneur, etc.

Le baron S. DE SACY.

*Route de Commerce d'*Astrakhan *à* Khiwa *et en* Boukharie, *par la mer Caspienne ;*

Par un Habitant d'*Astrakhan*, qui a fait ce Voyage.

(Traduction du russe.)

Les négocians qui se rendent d'*Astrakhan* à *Khiwa* et en *Boukharie*, après avoir traversé la mer *Caspienne*, et passé entre l'île de *Koulal* et celle appelée *Sainte*, et le cap de *Caragan*, abordent à la côte sud-est, dans un endroit que les *Turcomans* appellent *Manghichlak*. C'est là qu'on débarque les marchandises destinées pour l'Orient; c'est aussi là que viennent aboutir les caravanes avec des charges destinées pour *Astrakhan*.

Autrefois les marchandises étaient transportées d'ici par les *Turcomans*, qui venaient camper dans les environs de *Manghichlak*, et qui se chargeaient de les porter à dos de chameaux, à travers la chaîne de montagnes qui borde la mer au sud et à l'est, jusqu'à *Ourganje* (1), ville du pays de *Khiwa*. Aujourd'hui les *Turcomans* ne viennent plus camper dans cette contrée, et ils sont remplacés par les *Kirguis*.

Les caravanes mettent un peu plus de vingt jours pour traverser les montagnes, et descendent enfin dans une vallée, où elles se divisent en deux parties. Le che-

(1) Autrement *Ourguentch*.

min dans les montagnes suit un terrain pierreux et presque dépourvu de forêts. On rencontre dans des endroits convenables, quelques puits, creusés par les *Turcomans*, les *Kirguis* ou les voyageurs; et à moitié chemin on trouve un édifice carré, composé d'un mur d'environ 200 toises de circonférence et de deux toises de hauteur. On n'y entre que par une seule porte; on ne voit pas d'habitation dans son intérieur, et l'on n'y aperçoit même aucune ruine. Les *Turcomans* appellent cet édifice *Olank*, et racontent qu'il a été construit anciennement par un peuple dont ils ne connaissent pas le nom, et que les pierres avaient été tirées du lac qui baigne le pied de l'édifice. En effet, les bords du lac offrent cette même espèce de pierre dont les murs sont bâtis; ces bords sont très-escarpés et très-élevés. Un seul petit sentier conduit au lac, qui est très-profond et toujours calme; mais il ne nourrit point de poissons. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que l'eau de ce lac, ainsi que celle de plusieurs puits des environs, ayant de tout tems été salée et amère, est devenue, depuis dix-sept ans, tout-à-fait douce et potable.

Au-delà de cet endroit, à un peu plus d'une journée de distance, on trouve, à gauche de la route, un autre lac, dont la circonférence peut être d'environ 300 toises. Le fond de ce lac est fangeux, les bords entourés de rochers élevés, du haut desquels se précipitent avec bruit plusieurs torrens d'eau amère. Dans le lointain s'élève une montagne, au sommet de laquelle on aperçoit, par un tems serein, un château

carré, bâti en pierre. J'ignore ce que son intérieur contient; mais la tradition du pays rapporte que ce château a été bâti, long-tems avant *Mahomet*, par un certain conquérant *Iscandar* (1), autrement nommé *Zoul-Karnaïn*; que cet *Iscandar*, et un autre conquérant, postérieur à celui-ci, appelé *Djamchit*, avaient caché dans ce château des trésors innombrables, dont ils avaient dépouillé les peuples vaincus; et qu'enfin *Tamerlan* avait eu l'intention de s'emparer de ces trésors, mais en fut empêché on ne sait par quelle raison. De là vient peut-être le nom singulier de *Birsa-Kilmass*, que porte ce château, et qui veut dire : *il est allé, et il s'est perdu;* ou bien : *il ira, et ne reviendra plus.*

On trouve dans les montagnes des chevaux sauvages, des buffles, des renards qu'on appelle *karantchaks*, et des lièvres. Les chevaux s'approchent quelquefois, en bondissant, tout près des caravanes; ils sont plus petits que nos chevaux. La mer produit des coraux le long de la côte de *Manghichlak*.

Lorsqu'on descend dans la plaine, l'on voit, dans une enfoncement entouré de collines, le lac d'*Oï-Bogour*, qui n'a paru que depuis une vingtaine d'années. Il est profond, et il a environ 400 toises de circonférence; l'eau en est douce, et nourrit beaucoup de poissons de l'espèce de ceux qu'on trouve dans la mer Caspienne; ce qui a fait croire aux *Turcomans* que le lac avait une communication souterraine avec cette

(1) C'est évidemment Alexandre-le-Grand.

mer. Mais, comme la mer d'*Aral* produit absolument les mêmes poissons que la *Caspienne*, il est bien plus probable que ceux du lac d'*Oï-Bogour* y sont amenés par les eaux du fleuve *Amou* (1), qui communique par un canal avec la mer d'*Aral*. Au printems, lors du débordement de ce fleuve, un de ses bras, qui dérive du canal, se joint avec le lac d'*Oï-Bogour*; tandis qu'un autre bras, en coulant du côté opposé, c'est-à-dire vers le sud-ouest, arrive tous les ans tout près de la mer *Caspienne*.

C'est à un tremblement de terre qu'il faut sans doute attribuer l'apparition spontanée du lac d'*Oï-Bogour*. Les montagnes des environs ont plusieurs cavités, qu'on reconnaît à un bruit sourd qui se fait entendre lorsqu'on frappe fort la surface de la terre : on raconte qu'une caravane a été ensevelie dans une de ces cavités d'une profondeur immense. On voit sur la côte de *Manghichlak* une montagne appelée *Abitché*, qui vomit continuellement une fumée de souffre ; les pierres qui entourent le cratère sont toutes noires.

En général, les montagnes de ces pays sont presque toujours couvertes de brouillard ; le soleil ne les éclaire jamais long-tems de suite. Les pluies y sont assez fréquentes.

Le chemin depuis le pied des montagnes jusqu'à *Ourganje* est très-uni ; le pays est boisé, et l'espèce de bois qu'on voit le plus souvent est celle qu'on

(3) *Amou-Daria*, l'ancien *Oxus*.

appelle *Saksaoul*; c'est un arbre élevé d'environ trois toises; il est couvert de beaucoup de branches, et il est si dur que c'est avec peine qu'on le fend avec une hache; jeté dans l'eau, il tombe au fond; mais avec tout cela il est assez cassant. On trouve dans les forêts plusieurs animaux sauvages, et même des lions.

Les *Turcomans* campent ordinairement vers la côte orientale de la mer *Caspienne*; ils sont limitrophes avec le pays de *Khiwa*, et vivent en bonne harmonie avec les habitans de ce pays; quelques-uns d'entre eux servent même le *khan* de *Khiwa*. Les *Turcomans* sont peu hospitaliers, et vivent de brigandages; ils sont tous pasteurs, et s'occupent aussi un peu d'agriculture; mais ils détestent le commerce. Il faut observer cependant qu'ils faisaient autrefois un assez grand commerce d'esclaves avec *Khiwa*, en enlevant des Persans et des pêcheurs de l'embouchure de l'*Emba*, qui, jusqu'à présent même, ne sont pas tout-à-fait à l'abri de leurs courses. Les caravanes qui se rendaient de *Boukharie* à *Manghichlak* ont souvent été pillées par les *Turcomans*, aidés par les habitans mêmes de *Khiwa*. Ces brigandages sont cause que depuis quelque tems les marchands de *Boukharie* fréquentent peu cette route, et se rendent de préférence à *Orenbourg*, et en partie au poste de *Sorotchikow*.

Les *Kirguis*, qui remplacent, ainsi qu'il a été dit plus haut, les *Turcomans* dans le transport des caravanes à travers les montagnes, sont tont aussi gros-

siers et pillards. C'est un peuple pasteur, qui s'occupe aussi en partie de chasse, de la fabrication de feutres et d'autres ouvrages grossiers.

Les *Turcomans* et les *Kirguis*, si l'on en excepte ceux qui se sont faits sujets russes, n'ont presque aucune espèce de gouvernement; les premiers ont à la vérité leurs chefs, et les derniers leurs *khans*; mais ils ne leur obéissent en aucune manière. Les *Kirguis* craignent les habitans de *Khiwa*. Ils sont généralement tous mahométans; ils ont appris des *Turcomans* à vexer les commerçans, en exigeant d'eux des droits de passage, payés en marchandises. Les peuples asiatiques cherchent à se soustraire à ces vexations, en formant des liaisons parmi les principaux *Kirguis*; en quoi ils sont favorisés comme co-réligionnaires.

Ces brigands commencent même, depuis quelque tems, à exercer leurs rapines sur mer, où ils paraissent dans des barques enlevées aux commerçans russes; d'après leur modèle, ils en ont construit quelques-unes chez eux. Avec ces barques, qu'ils ont le soin de bien armer, ils attaquent même les gros bâtimens marchands. Au reste, leur flotte, jusqu'à présent, ne consiste qu'en cinq bâtimens.

Depuis le lac d'*Oï-Bogour* jusqu'à *Ourganje*, les caravanes n'ont que cinq jours de marche. *Ourganje* est une place assez importante, parce que c'est là que se réunissent les caravanes de *Boukharie* et de *Khiwa*, pour faire route en Russie, en Perse et en Turquie.

A gauche de *Khiwa*, sur le bord oriental de la mer d'*Aral*, habitent les *Caracalpaks*, peuple no-

made, mais plus doux que les *Turcomans* et les *Kirguis*. Ce peuple est pasteur et agricole. Il avait autrefois un *khan*, auquel il obéissait cependant très-peu. Dans la suite une partie de cette horde a reconnu la souveraineté de la Russie, une autre partie est tributaire de *Khiwa*.

D'*Ourganje*, les caravanes de *Khiwa* se rendent à *Khiwa*, capitale de tout le pays, qui n'en est éloignée que de 70 *werstes*. Quant aux caravanes des *Boukhares*, elles continuent leur route jusqu'à *Eldjik*, première ville de *Boukharie*; les marchandises de peu de poids y sont transportées par terre en trois jours; mais les gros ballots remontent le fleuve *Amou* sur de mauvaises barques, tirées par des chevaux, parce qu'on ne connaît dans ce pays ni rames ni voiles. Ces derniers mettent sept jours, et même davantage, pour arriver d'*Ourganje* à *Eldjik*.

Recherches sur l'Initiation à la Secte des Ismaéliens;

Par M. le Baron Silvestre de Sacy.

L'histoire des aberrations de l'esprit humain tient une si grande place dans celle de tous les peuples et de tous les âges, qu'elle forme à elle seule une étude capable d'occuper toute la vie d'un homme de lettres; et ces erreurs ont exercé une telle influence sur le sort des nations, qu'il n'est pas permis de les ignorer, lors même qu'on n'en fait pas l'objet particulier de ses recherches, et qu'on ne les envisage que comme une

portion de l'histoire du genre humain. Leur action sur l'état politique et civil des sociétés est ordinairement dans un rapport direct avec les progrès de la civilisation ; car les erreurs se multiplient avec le développement des facultés intellectuelles, et leur germe, qui dormait, pour ainsi dire, dans l'enfance des nations, est fécondé par le même mouvement qui entraîne l'esprit humain à la recherche et à la découverte de la vérité. Ainsi les influences de l'atmosphère et les travaux du laboureur, auxquels nous devons la naissance et la multiplication des plantes dont l'homme tire sa subsistance, favorisent aussi fréquemment la réproduction de celles qui consument en vain les sucs nourriciers de la terre, et dont la stérile fécondité triomphe de tous les efforts que le cultivateur consacre à leur destruction. Ce n'est pas seulement dans le champ de la pure vérité que l'ivraie de l'erreur pullule avec abondance ; le champ de l'erreur a aussi son ivraie et ses herbes vénéneuses d'un ordre secondaire, qui tendent à étouffer ou à faire dégénerer la semence primitive dont ils usurpent la place, et semblent venger ainsi la vérité des affronts qui l'en ont bannie, et lui en ont arraché la possession.

Cette lutte de l'erreur contre elle-même s'est fait sentir particulièrement dans le mahométisme, presque dès son origine, et elle y a été d'autant plus active, que, dès l'origine aussi, elle s'est trouvée associée à l'ambition du pouvoir et à de grands intérêts politiques.

Mahomet était mort sans avoir désigné, du moins publiquement, son successeur; il semblait naturel qu'*Ali*, son cousin, son gendre et son fidèle disciple, héritât de son autorité; cependant, soit faiblesse et pusillanimité, soit désintéressement de la part d'*Ali*, qui ne se montra jamais très-avide du pouvoir, trois *Khalifes* occupèrent le trône avant qu'il devînt le partage de celui qui semblait y avoir le plus de droit, et quand il y fut enfin parvenu, ce ne fut que pour le céder bientôt à un usurpateur qui mit en œuvre la force et la ruse pour l'en dépouiller. La mort d'*Ali* ne transmit à ses deux fils *Hasan* et *Hoseïn* que des droits funestes, qui appelèrent sur leurs têtes toutes sortes de calamités, et en peu d'années le trône parut assuré à la famille de *Moawia*. Cependant la postérité d'*Ali* était nombreuse, et beaucoup de Musulmans étaient toujours prêts à se réunir auprès de celui des descendans de *Fatime* qui aurait le courage ou la témérité de chercher à faire valoir ses droits. Les malheurs de la lignée du prophète exaltaient les esprits et les imaginations, et les opinions les plus extravagantes sur *Ali* et sur les *imams* sortis de sa race, trouvaient facilement créance chez des hommes simples et passionnés. C'était surtout dans les provinces orientales de l'islamisme que le nom d'*Ali* servait de ralliement à tous les mécontens et à tous les hommes avides de nouveauté. Au reste, l'espèce de culte dont les descendans d'*Ali* devinrent l'objet parmi plusieurs sectes musulmanes avait pris naissance avant même qu'*Ali* fût parvenu au khalifat, et on cite de lui un

vers où il en témoignait son indignation. Elles furent imaginées, à ce que disent les historiens, par un juif converti à l'islamisme, connu sous la dénomination d'*Ebn-alaswad-Sabaï*, et dont le vrai nom était *Abd-allah*, fils de *Wahab*, fils de *Saba*. C'était un esprit inquiet et turbulent, et il avait été le premier instigateur des mouvemens séditieux qui privèrent le khalife *Othman* du trône et de la vie. Sans entrer ici dans le détail de toutes les absurdités qu'il enseigna, il me suffira de dire que les principaux points de sa doctrine étaient que l'*imamat* appartenait de droit, et d'après une disposition formelle du prophète, à l'époux de sa fille; qu'en lui résidait une particule de la divinité; qu'*Ali* n'était point mort, qu'il n'avait fait que se soustraire pour un tems à la vue des hommes; qu'il reparaîtrait un jour sur la terre, et la remplirait de justice, comme elle est remplie d'iniquité. *Makrizi*, qui avait puisé à des sources anciennes et authentiques, nous assure que la doctrine d'*Ebn-Saba* fit un grand nombre de prosélytes dans les chefs-lieux des diverses contrées soumises à l'islamisme, et qu'elle a servi de fondement aux différentes sectes qui ont admis la transmission de l'*imamat*, par droit de succession, aux descendans d'*Ali*. De ces sectes, les uns supposent que cette dignité a passé successivement à douze *imams*, dont le dernier a disparu pour se montrer un jour, et faire revivre la pureté de la religion; les autres bornent à sept le nombre des *imams*. Parmi ces dernières est celle des Ismaéliens, dont les *Carmates*, si fameux dans l'histoire

persistaient dans l'attente de sa manifestation, comme ils y persistent encore aujourd'hui.

Entre l'époque de *Mohammed*, fils d'*Ismaïl*, et celle de l'établissement de la puissance des *Fatimites*, se succédèrent sept lieutenans de l'*imam*, qu'on appelle les *imams cachés*, parce qu'ils étaient obligés de se dérober aux recherches des khalifes abbasides. C'est au quatrième de ces imams cachés, qui vivait vers le milieu du IIIe siècle de l'hégire, que l'on attribue l'établissement du système d'initiation divisé en neuf degrés, que nous allons faire connaître. On s'apercevra bien, sans que nous le disions, que l'étude de la philosophie des Grecs avait eu une grande influence sur la formation de ces systèmes de doctrine. L'ancienne religion des Perses, le dualisme et la croyance aux génies, émanations de la Divinité, et chargés de l'administration de l'univers, avait aussi fourni une portion des idées fondamentales de ce même système. Enfin l'allégorie jouait le plus grand rôle dans un enseignement qui avait pour dernier terme le pur matérialisme, et dont le point de départ cependant était une prétendue révélation, dont les idées, prises à la lettre, étaient plus près d'un antropomorphisme grossier que du spiritualisme.

On sent qu'une telle secte, politique pour le moins autant que philosophique, devait bien se garder de manifester indistinctement à tous ceux dont elle voulait faire la conquête la honteuse nudité de ses principes, et l'effroyable tableau de leurs conséquences. Ses chefs avaient bien senti que les hommes, quelle que soit

la corruption de leur cœur, ne pouvaient être amenés que par degrés, et par des voies tortueuses et presque insensibles, à une entière dépravation de l'esprit, et que, si on est sûr de les séduire en flattant leurs passions, il faut, pour ne pas révolter leur conscience, faire d'abord illusion à leurs lumières naturelles par des ménagemens adroits, en affectant un respect hypocrite pour l'autorité même qu'on veut anéantir. Tous les hommes d'ailleurs ne sont pas également susceptibles des impressions que l'on cherche à leur communiquer; l'âge, l'éducation, les préjugés, la différence des tempéramens, la direction infiniment variée des passions, exigeaient donc qu'on prît différentes voies pour arriver à l'égard de tous au même but. Aussi le missionnaire de la secte devait-il être d'abord schiite avec les partisans d'*Ali*, sunnite avec les sunnites, chrétien ou juif, pieux ou libertin, hardi ou réservé, suivant le caractère de ceux dont il voulait faire des prosélytes; il ne devait dévoiler sa doctrine que peu à peu; un petit nombre devait être admis au rang des adeptes; pour les autres, l'enseignement devait s'arrêter à des degrés différens. La seule condition commune à tous était une obéissance aveugle au chef de la secte et à ses délégués, et une disposition sincère à consacrer toutes ses facultés naturelles et pécuniaires au succès de ses entreprises et à l'exécution de ses volontés.

J'ai dit que le pur matérialisme était dans la réalité le but de la doctrine secrète des *Ismaéliens*, et que cette doctrine fut définitivement réduite en un sys-

tème régulièrement organisé par un descendant de *Mohammed*, fils d'*Ismaïl*, vers le milieu du IIIe siècle de l'hégire. Il semble qu'un homme dont le but était de détruire toute religion, devait peu s'embarrasser qu'on reconnût pour *imam* tel descendant d'*Ali* plutôt que tout autre ; mais cette énigme n'en est plus une, si on fait réflexion que ce qui était important pour lui, c'était d'avoir un moyen de soulever les peuples contre le souverain, et que son prétendu zèle pour les intérêts d'un descendant d'*Ali* lui en fournissait un prétexte plausible, et d'autant plus puissant qu'il était couvert du voile de la religion. C'est la remarque judicieuse d'un écrivain cité par Nowaïri, et qui s'exprime ainsi : « Dans le principe on » enseignait que *Mohammed*, fils d'*Ismaïl*, n'était » point mort ; qu'il vivait toujours, et qu'il paraîtrait » à la fin des tems ; que c'était lui qui était le *Mahdi* » attendu par les Musulmans. Mais l'intention de » l'imposteur, qui voulait séduire les peuples, n'était » point d'attacher les prosélytes à *Mohammed*, fils » d'*Ismaïl*, et de lui faire rendre hommage comme » au légitime souverain ; ce n'était là qu'un moyen » dont il se servait pour s'emparer de l'esprit de ceux » qu'il attirait à son parti. Par là il s'assurait qu'il » avait réussi à les séduire, et qu'il les tenait dans » ses filets, quelle que fût auparavant leur croyance, » soit qu'ils fussent sunnites ou schiites. » De ce passage et de plusieurs autres, je me crois en droit de conclure que, jusqu'à *Abd-allah*, chef de la secte, vers l'an 250, les Ismaéliens n'avaient été qu'une

branche particulière des schiites ou partisans d'*Ali*, qui se distinguait de toutes les autres en ce qu'elle reconnaissait pour dernier *imam Mohammed*, fils d'*Ismail*, dont elle attendait l'avénement, et en outre par la profession qu'elle faisait de la doctrine allégorique, doctrine dont ce *Mohammed*, ou plutôt son aïeul, l'*imam Djafar sadik*, avait été l'auteur; mais qu'*Abdallah*, devenu chef des *Ismaéliens*, poussa les choses plus loin, et entreprit d'établir le matérialisme, ou peut-être plus exactement le pur naturalisme, sur la base de cette doctrine allégorique, qui lui donnait un moyen facile d'anéantir tous les préceptes fondamentaux de l'islamisme et même de toutes les autres religions, en les réduisant à de simples allégories. Mais il est tems de sortir de cet exposé général, et d'entrer dans le détail des divers degrés de l'initiation.

Le soin de faire des prosélytes était confié à des missionnaires que l'on nommait داعي *Daï*, et qui devaient user de beaucoup d'adresse et de prudence, pour dérober leurs intrigues à la connaissance de l'autorité. C'était surtout dans le premier degré de l'initiation qu'ils devaient redoubler de discrétion, et elle leur était encore recommandée d'une manière plus spéciale, lorsque celui dont ils voulaient faire un prosélyte était un homme instruit et au-dessus du vulgaire. Il ne suffisait pas au *Daï*, dans ce cas, de se concilier l'esprit de celui à qui il s'adressait par un extérieur religieux et une affectation hypocrite de piété, et d'exciter sa curiosité par des questions adroitement imaginées, et par des discours énigma-

tiques ; il fallait encore qu'il gagnât sa confiance par des avances de politesse, des flatteries couvertes de tous les dehors de la sincérité, et des discours qui fissent voir un grand fonds d'instruction, et beaucoup d'habitude de la controverse, sans laisser par trop deviner l'objet de ses démarches. Avec les hommes d'un esprit simple et grossier, et par conséquent plus faciles à séduire, le *Daï* devait débuter par captiver leur attention, en leur faisant entendre que la religion est une science cachée, fort au-dessus de l'intelligence du vulgaire, et peu propre à flatter les inclinations et les penchans naturels des humains, et qu'il n'est donné qu'à un petit nombre d'hommes privilégiés d'en pénétrer les mystères ; que ces hommes sont les *imams*, et que ce n'est que pour avoir méconnu leurs droits, et s'être soustraits à leur obéissance, que les musulmans s'étaient séparés en une multitude de sectes. Pour frapper encore plus l'imagination du prosélyte, et lui donner une grande idée de la sublimité de sa doctrine, et des mystères cachés sous le voile des choses les plus simples en apparence, le *Daï* lui proposait une multitude de questions, auxquelles sans doute le prosélyte n'avait jamais songé ; il lui demandait, par exemple, pourquoi Dieu a créé le monde en sept jours ; pourquoi il a jugé à propos de créer sept cieux et sept terres, et pourquoi le premier chapitre de l'Alcoran se compose aussi de sept versets ; pourquoi le nombre des mois a été fixé à douze, et Dieu aussi a fait couler l'eau de douze sources dans le désert, en faveur des

enfans d'Israël; ce que signifient différens rites qui se pratiquent dans le pélérinage de la Mecque, comme le jet des cailloux, et la course entre Safa et Merwa; il lui demandait la raison de certaines ordonnances légales, et le sens caché sous diverses expressions obscures de l'Alcoran; enfin il l'accablait de questions d'une autre nature, auxquelles il affectait de mettre beaucoup d'importance. Pourquoi, lui disait-il, l'homme a-t-il reçu le port droit au contraire de tous les autres animaux? Pourquoi a-t-il dix doigts aux mains et aux pieds, et pourquoi quatre de ces doigts sont-ils divisés en trois phalanges, tandis que le pouce n'en a que deux? Pourquoi a-t-il douze vertèbres dorsales, et sept vertèbres cervicales? Pourquoi la forme générale de son corps représente-t-elle les traits qui forment le nom de Mahomet; et les trois principales postures qu'il prend dans la prière, figurent-elles les lettres qui entrent dans le nom de Dieu? Je ne finirais pas si je voulais rapporter toutes les questions de ce genre que le *Daï* accumulait, sans donner au prosélyte le tems d'y réfléchir. A cela il joignait des passages de l'Alcoran propres à insinuer que toutes ces choses renferment des mystères qu'on ne peut découvrir que par le secours de la doctrine allégorique. Ici je laisserai l'écrivain duquel j'emprunte ces détails expliquer lui-même l'effet de ces insinuations perfides.

« Si toutes ces questions, dit-il, ont fait naître » dans l'esprit de celui à qui elles ont été adressées, » du doute, de la surprise, de la perplexité; s'il a

» conçu un vif désir d'en connaître la solution, s'il
» demande à en être instruit, ces docteurs en usent
» avec lui, comme le font les diseurs de bonne aven-
» ture, les charlatans et les conteurs d'histoires ro-
» manesques, avec la populace qui les écoute. Ceux-
» ci s'efforcent d'abord de donner à leurs auditeurs
» une grande idée de l'importance de ce qu'ils vont
» leur apprendre, et quand ils ont ainsi éveillé l'in-
» tention par un puissant intérêt, ils s'arrêtent tout
» court au milieu de leur récit, pour enflammer en-
» core le désir qu'on a conçu d'en connaître le dé-
» nouement. Il en est de même des *Daïs*... Dès que
» le prosélyte leur témoigne l'envie de connaître la
» solution des questions dont ils l'ont pour ainsi dire
» accablé, ils affectent sur-le-champ une grande ré-
» serve. Gardez-vous, disent-ils au prosélyte, de
» mettre en ceci trop d'empressement ; la religion
» de Dieu est d'un trop grand prix pour qu'on la con-
» fie à ceux qui n'en sont pas dignes, et qu'on l'ex-
» pose à devenir ainsi leur jouet, et l'objet de la
» profanation. » La conséquence que le *Daï* tire de cela, c'est que le prosélyte, avant d'être initié à la connaissance de ces mystères, doit prêter entre ses mains le serment qui le liera à la secte des *Ismaéliens*.
« Engagez-vous, lui dit-il, en frappant de votre
» main droite dans la mienne, et promettez-moi avec
» les sermens les plus sacrés et les plus inviolables,
» que vous ne divulguerez point notre secret, que
» vous ne prêterez assistance contre nous à qui que
» ce soit, que vous ne nous tendrez aucun piége,

» que vous ne nous parlerez que pour nous dire la » vérité, et que vous ne vous lierez contre nous » avec aucun de nos ennemis. » Si le prosélyte prête ce serment, le *Daï* exige ensuite de lui une contribution pécuniaire, qu'il proportionne à ses facultés, et là se termine le premier degré de l'initiation.

L'écrivain que je suis a bien senti qu'on pouvait s'étonner que des hommes dont, en dernière analyse, la doctrine tendait à l'anéantissement de toute idée religieuse, et à saper tous les fondemens de la morale, missent quelqu'importance à la religion du serment. Ce qu'ils veulent, dit-il, en exigeant des prosélytes ces engagemens sous la foi du serment, c'est de s'assurer de l'effet qu'ils ont produit sur les imaginations, et de l'empire qu'ils ont obtenu sur les esprits; ils veulent aussi accoutumer leurs affiliés à une soumission aussi prompte qu'aveugle; enfin ils s'assurent par là que ceux auxquels ils se sont fait connaître, liés par des sermens, ne les trahiront point, aussi longtems qu'ils conserveront quelques sentimens religieux, et qu'ils seront encore accessibles aux scrupules. « Car » du reste, ajoute-t-il, la doctrine dont ils font » profession apprend à enfreindre les sermens, à » n'en tenir aucun compte, quand on est une fois » parvenu au but où ils se proposent de conduire leurs » adeptes. »

(*La suite au prochain Numéro.*)

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance générale du 29 Avril.

La Séance est ouverte par un Discours de M. le baron Silvestre de Sacy, Président.

M. Abel-Rémusat, secrétaire de la Société, lit le rapport sur les travaux du Conseil et sur l'emploi des fonds pendant l'année 1823.

M. Würtz présente, au nom de la Commission des fonds, un rapport sur les recettes et dépenses de la Société, pendant l'année dernière, et les trois premiers mois de l'année courante.

M. Kieffer, nommé dans la dernière séance générale, et conjointement avec M. le baron Coquebert de Montbret, censeur, pour examiner le compte des recettes et dépenses, présente le résultat de cet examen.

Les Personnes dont les noms suivent sont présentées et agréées comme Membres de la Société :

MM. Mendelssohn.
Schubart, libraire.

Plusieurs échantillons des divers ouvrages ordonnés par le Conseil sont déposés sur le bureau, et présentés à la Société, savoir :

1° Une page de transcription de l'*Épisode Samskrit de Yadjnadatta*, imprimée avec le caractère harmonique gravé

par M. Firmin Didot, avec les épreuves des planches gravées.

2° Une feuille et demie de la *Grammaire Japonaise du P. Rodriguez.*

3° Un *Specimen du nouveau caractère Géorgien*, gravé et fondu par les ordres du Conseil.

4° Un *Specimen du caractère Mandchou-Mongol*, fondu sous la direction du Conseil, avec les matrices qui ont été prêtées par M. le baron *Schilling de Canstadt.*

5° La première feuille de *la double Version Arménienne du Nouveau-Testament*, qui s'imprime, aux frais de la Société Biblique de Londres, avec les caractères arméniens appartenant à MM. Dondey-Dupré père et fils, imp.-lib. de la Société Asiatique.

6° Un vol. in-8° contenant la première moitié du texte chinois, et le premier quart de la traduction latine de l'ouvrage du philosophe Mencius, par M. Stanislas-Julien.

M. le baron Silvestre de Sacy lit un Mémoire sur les divers degrés d'initiation de la secte des Ismaéliens.

M. Langlois lit un résumé de la doctrine philosophique et religieuse des Hindous, extraite de divers ouvrages samskrits.

(M. Grangeret de la Grange devait lire un morceau tiré des auteurs arabes, intitulé : *les Arabes en Espagne;* l'heure trop avancée a obligé de remettre cette lecture à l'une des prochaines séances du Conseil.)

Les membres de la Société sont invités à déposer dans l'urne les votes pour le renouvellement du bureau et de la seconde série des membres du Conseil. On procède ensuite au dépouillement du scrutin. Le dépouillement offre pour résultat les nominations suivantes :

Président du Conseil, M. le baron Silvestre de Sacy.

Vice-présidens, M. le comte d'Hauterive, M. le comte De Lasteyrie.

Secrétaire adjoint et Bibliothécaire, M. Garcin de Tassy.

Trésorier, M. Delacroix.

Commissaires des Fonds, M. Boulard père, M. le baron Dégérando, M. Wurtz.

Membres du Conseil, MM. Amédée Jaubert, Chézy, Agoub, Reinaud, le marquis de Clermont-Tonnerre, Saint-Martin, le baron Coquebert de Montbret et Cousin.

Censeurs, MM. le comte Lanjuinais et Burnouf.

Séance du 3 Mai.

Mme la Duchesse de Narbonne est présentée et admise comme Membre de la Société.

M. Frœhn de Pétersbourg annonce l'envoi d'un ouvrage sur les monnaies cufiques.

M. Fontanier écrit de Tauris, pour offrir de se charger de rechercher des médailles sassanides et arsacides, ainsi que des manuscrits orientaux. D'après les explications données, séance tenante, par plusieurs membres, une somme est affectée pour cet objet, et la décision est renvoyée sur-le-champ à la commission des fonds.

M. Littré, membre de la Société, écrit au nom de M. Frank, professeur à Wurtzbourg, auteur de plusieurs ouvrages sur la langue samskrite, et demande que M. Frank obtienne le titre d'associé étranger. Cette demande, appuyée par M. Abel-Rémusat, est renvoyée à une commission composée de MM. Chézy, Burnouf et Saint-Martin.

M. Burnouf, au nom de la commission nommée dans la dernière séance, fait un rapport sur les titres littéraires de

M. le docteur Carey, et sur les ouvrages publiés par ce savant. Les conclusions de ce rapport sont soumises à la délibération du Conseil, et M. Carey est nommé associé étranger.

MM. de Sacy et Garcin demandent que le même titre soit accordé à M. Gilchrist. MM. Chézy, Jaubert et Burnouf feront un rapport sur cette demande.

M. Saint-Martin communique une lettre de M. Stempkowski, datée de Saratof, et accompagnée de deux Memoires, l'un sur l'expédition du prince Beckowitz à l'orient de la mer Caspienne, l'autre sur la route de commerce d'*Astrakhan* à *Khiva*; la même lettre contient des détails sur la position de l'ancienne ville grecque de *Tanaïs*.

M. de Sacy communique un Mémoire de M. Frœhn de Pétersbourg, sur les monnaies orientales du cabinet impérial de cette ville.

OUVRAGES OFFERTS A LE SOCIÉTÉ.

Séance du 5 Avril.

Par la Société Biblique britannique et étrangère : *La Bible* en italien, in-8°; *id.* en espagnol, in-8°; *id.* en portugais, in-8° (traduction du P. d'Almeida); *id.*, *id.* in-8° (traduction du P. Pereira); *id.* en hollandais, in-8°; *id.* en danois, in-8°; *id.* en polonais, in-8°; *id.* en hébreu (1822), in-8°; *id.* en syriaque, in-4°; *id.* en arabe, in-8°; *id.* en gaelic, in-8°; *id.* en manks, in-8°; *id.* en irlandais, in-8°; *id.* en allemand, in-12; *id.* en gallois, in-8°. — *Nouveau Testament*, en hébreu, in-8°; en polonais (caractères hébreux), in-8°; *id.* en allemand (même caractère), in-12; *id.* en grec, in-12; *id.* en suédois, in-8°; *id.* en irlandais (ancien caractère), in-12; *id.* en islandais, in-12; *id.* en groenlandais, in-8°; *id.* en russe (ancien et moderne),

in-8° ; *id.* en français-anglais, in-8°. — *Les Psaumes*, en latin et en italien, in-8°.—*L'Évangile de saint Mathieu*, en mandchou, in-4°. — Par M. le baron de Sacy : *Mémoires d'histoire et de littérature orientales*, 1 vol. in-4°. — Par M. Klaproth : *Mémoires relatifs à l'Asie*, etc., 1 vol. in-8° avec cartes. — Par M. Amédée Peyron : *Codicis Theodosiani fragmenta inedita*, 1 vol. in-4°.—Par M. Agoub: *Essais littéraires*, par M. Grange, de Marseille, 2 v. in-18. — Par M. W. de Schlegel: *Indische Bibliothek*, 5e cahier in-8°. — Par M. Caussin de Perceval : *Essais lithographiques d'écriture arabe.*—Par M. le baron Degérando, au nom de S. Ex. le ministre de l'Intérieur : Traité en arménien sur le *Cholera-Morbus*, imprimé à Tiflis en 1823, in-8°.—Par MM. Dondey-Dupré père et fils: *Continuation de l'Histoire des événemens de la Grèce*, par C.-D. Raffenel ; Paris, 1824, 1 vol. in-8°, portraits.

Séance du 29 Avril.

Par M. Klaproth, *Tableaux historiques de l'Asie*, 1re livraison, texte et cartes, in-4° et in-f°. — Par M. Jullien de Paris, *Essai sur l'Emploi du Tems*, un vol. in-8°, avec un *Biomètre* et un *Agenda*. — Par M. le baron de Reiffenberg, *des Mémoires de J. Duclercq, et du fruit qu'on en peut tirer*, un vol. in-8°. — Par M. Frank, *Chrestomathia Samskrita*, deux vol. in-4° ; *Grammatica Samskrita*, un vol. in-4°

— Nous avons reçu, par les derniers envois, plusieurs livres de la traduction chinoise de la Bible, savoir : les *Nombres*, *Samuel*, *Job*, *Esther*, et le premier livre d'*Esdras*, un petit ouvrage sur les *Saints*, par demande et par réponse, et les trois premiers mois de l'année *tao-kouang-jin-'oa* (1822) du Journal Chinois dont nous avons

parlé (Journal Asiatique, Tom. I, p. 372), ainsi qu'un nouveau Recueil littéraire et religieux qui se publie en anglais et en malai, à Malacca, et dont il avait paru six numéros au mois d'avril 1822. Le titre de ce recueil est *Malay magazine, containing translations and treatises on various subjects as, history, biography, natural philosophy, religion, miscellanies, etc.* On donne chaque mois un numéro dont le prix est d'une roupie. A. R.

BIBLIOGRAPHIE.

RUSSIE.

احوال جنكزخان واقساق تيمور و توار يخلر مخصوص

بعض قسم قطعه لر

Vies de Dchinghis-khan et de Timour le Boiteux, avec quelques autres Fragmens historiques; suivis d'un Vocabulaire de tous les mots (turcs) qui s'y trouvent avec une explication en russe, publiés par *Ibrahim ben Ishhak Khalfi*. Kazan, 1822, in-8°, 91 pages de texte, et 71 de vocabulaire.

Ce livre, écrit en turc, tel qu'il est parlé à Kazan, par les Ouzbeks, et dans les contrées situées à l'orient de la mer Caspienne, est d'un double intérêt, tant sous le point de vue historique que comme *specimen* d'une langue qui, jusqu'à présent, était presqu'inconnue dans l'occident de l'Europe. Dans un cahier suivant du Journal Asiatique, nous en donnerons un extrait plus ample. Kl.

De Manuscripto persico Iskenderi Munschii, eruditis hucusque incognito, auct. Fr. Erdmann. Kazan, 1822, in-4°.

Arabsiaden ex manuscripto ignoto Ibn Schohnah supplevit et emendavit Fr. Erdmann. Kazan, 1823, in-4°.

Nouvelles Notions historiques et géographiques sur le Caucase, par M. Simon de Bronevsky (en russe). Moscou, 1823, 2 vol. in-8°.

ALLEMAGNE.

Chrestomathia Talmudica et Rabbinica, collegit, brevi annotatione illustravit, indice verborum accessit, G.-B. Winer. Leipsick, 1822, in-8°.

Der Prophet Habakuk, etc., le Prophète Habacuc, avec deux traductions, l'une littérale et l'autre libre et métrique; et un commentaire philologique, critique et exégétique; précédé d'une introduction sur les progrès de la poésie hébraïque, par Alex. Wolf. Darmstadt, 1822, in-8°.

Novum scripturæ Hindorum specimen, quod adparatu typographico-lithographico, nunc denuò instructo, dandum curavit Othmarus Frank. Wurtzbourg, 1823, in-f°.

C'est une planche *lithographiée*, qui contient quelques fragmens samskrits, en caractères dévanagaris, avec une traduction latine.

Commentatio, qua linguæ aramaicæ usus ad judicanda et interpretanda evangelia canonica novis exemplis defenditur, auct. Chr. Kaiser. Erlang, 1823, in-4°.

Lehr und lesebuch fur Siebhaber der hebraïschen Sprache, ou Manuel de littérature hébraïque, à l'usage des jeunes Israélites; par Moses Philippsohn. Deuxième édition, Leipsick, 1823, 2 vol. in-8°.

HOLLANDE.

Proeve van indische Dichtkunde, ou Essais de poésie indienne, traduits du samskrit, tirés des OEuvres posthumes de J. Haafner, et publiés par C.-N. Haafner. Amsterdam, 1823, in-8°.

ANGLETERRE.

Sketch of the field sports, as followed by the natives of India, by Daniel Johnson. (Essais sur la Chasse chez les Indiens, avec des Observations sur les animaux, etc.) Londres, 1822, in-8°.

Travels in Egypt and the Holy land, ou Voyages en Egypte et dans la Terre-Sainte, par W.-Roc Wilson. Londres, 1823, in-8°.

A Narrative of a Voyage from India, in the Free Trader Arab, detailing the Behaviour of the Captain and certain Passengers to the Author; ou Récit d'un Voyage de l'Inde, sur un vaisseau marchand arabe, etc., par C. Jones, attaché à l'établissement médical de Madras; broch. in-8°; Londres, 1823.

Statement of Facts relative to the Removal from India of M. Buckingham, late editor of the Calcutta Journal, with an Appendix. Calcutta, 1823, broch. in-4°.

A Guide to the Commerce of Bengal, etc., containing a View of the shipping and External Commerce of Bengal; with a copious Appendix, comprehending various Details and Statements relative to the shipping and Commerce of Countries connected with British-India and China; by John Phipps. Calcutta, 1823.

The Hindoostanee Interpreter; containing the Rudiments of Hindoostanee Grammar, an extensive Vocabulary, etc., by W.-C. Smyth. Londres, 1824, 1 v. in-8°.

Sabœan Researches, in a Series of Essays, addressed to Distinguished Antiquaries and including the Substance of a Course of Lectures delivered at the Royal Institution of Great-Britain, on the Engraved Hieroglyphics of Chaldœa, Egypt and Canaan; by John Landsear. Londres, 1823, in-4°, 1 vol. avec gravures.

FRANCE.

Notice géographique sur le pays de Nedjd, ou *Arabie centrale, accompagnée d'une Carte; suivie de Notes sur l'Histoire de l'Égypte sous Mohammed-Aly;* par M. E.-J.-D.-L.

Le pays de *Nedjd* est resté jusqu'à ce jour presqu'entièrement inconnu aux Européens. *Niebuhr* en a dit peu de chose, et encore est-ce seulement d'après les rapports des Arabes qui habitent les côtes. Aujourd'hui l'expédition du pacha d'Egypte contre les *Wahabites* a permis à des Européens de parcourir l'Arabie centrale, et de recueillir des données sur la nomenclature et sur la situation des lieux. C'est d'après ces matériaux que l'on a pu tracer la carte qui se trouve dans l'Histoire de l'Egypte sous *Mohammed-Aly*, carte dont la notice que nous annonçons est le développement. Les sources où l'auteur a puisé, pour ce double travail, sont nombreuses, et méritent la confiance; et l'on peut assurer qu'il est aussi satisfaisant qu'on avait droit de l'attendre du savant académicien qui en est l'auteur. Nous n'essaierons point de faire l'analyse de cette dissertation; nous aimons mieux engager les amateurs de la géographie de la lire, persuadés qu'ils en seront contens, et qu'ils nous sauront gré de la leur avoir indiquée. Nous exprimerons seulement combien nous sommes fâchés que l'on ait suivi dans la transcription des mots orientaux la méthode de M. Langlès, qui a été justement repoussée par les savans et les gens du monde. Des mots arabes rendus en caractères européens sont assez difficiles à prononcer pour un lecteur qui ne connaît point la langue de *Mahomet*, sans les surcharger encore de lettres inutiles, et sans contrarier les usages reçus. Je demande en effet si au lieu d'écrire *el-qatyf*, *el-haryq*, *el-qâa'*, etc., il n'est pas plus simple, plus intelligible et plus conforme à la prononciation arabe d'écrire *el-catif*, *el-haric*, *el-caa*, etc.

G. T.

JOURNAL ASIATIQUE.

Recherches sur l'Initiation à la Secte des Ismaéliens;

Par M. le Baron Silvestre de Sacy.

(Suite.)

Le second degré de l'initiation n'est que le développement et la conséquence de ce qui a été insinué dans le premier, que les *imams* seuls ont reçu de Dieu la mission d'instruire les musulmans, et que toutes les erreurs qui ont altéré la pureté de l'islamisme, ne viennent que de ce qu'on a abandonné les *imams* pour écouter des docteurs sans autorité. On va plus loin, et on établit, par des argumens, soit tirés de textes de l'*Alcoran*, soit fondés sur la raison, que l'accomplissement même des devoirs de l'homme envers Dieu, et la pratique des lois qu'il a imposées à ses serviteurs, ne sauraient lui être agréables, si on ne reçoit la doctrine par le canal des *imams* auxquels il a lui-même donné l'autorité sur les hommes, et il a confié le soin de veiller à ce que ses lois se conservent et soient exécutées d'une manière conforme à sa volonté. Cette doctrine, et les raisonnemens dont on fait usage pour la démontrer, sont communs à d'autres sectes des partisans d'*Ali*.

Parvenus au troisième degré de l'initiation, les *Daïs* introduisent le prosélyte dans le dogme qui distingue les *Ismaéliens* de toutes les autres branches des *Schiites*; car c'est à ce moment qu'on lui apprend que le nombre des *imams* héréditaires est borné à sept, et qu'on lui fait connaître ces sept *imams*. On invoque, en faveur de cette doctrine, l'importance du nombre septénaire qui joue un si grand rôle dans toute la nature, dans la personne même de l'homme, dans les rites de la religion; puis on s'attache à combattre l'enseignement de ceux des *Schiites* qui admettent une succession de douze *imams*. Cette dernière secte est d'accord avec les *Ismaéliens*, relativement aux six premiers *imams*, c'est-à-dire jusqu'à *Djafar sadik*; mais elle diffère d'eux en ce qui concerne celui des enfans de *Djafar* qui a dû hériter après lui de l'*imamat*. Le *Daï* s'attache donc à démontrer que *Mousa*, fils de *Djafar*, en qui les autres sectes continuent la succession des *imams*, s'était rendu indigne de cette éminente qualité, et qu'elle n'a pu passer qu'à *Mohammed*, fils d'*Ismaïl* et petit-fils de *Djafar*.

« Ce n'est pas, dit encore ici fort judicieusement » l'historien des *Ismaéliens*, que le but véritable de » ces sectaires soit d'exclure *Mousa*, fils de *Djafar*, de la succession des *imams*, pour y admettre » de préférence *Ismaïl* ou son fils *Mohammed*; tout » cela n'est entre leurs mains que ce qu'est entre les » mains de l'artisan l'outil dont il ne peut se passer » pour exécuter l'ouvrage qu'il a entrepris. Quand une » fois celui qu'ils veulent séduire s'est abandonné à

» eux, et a prêté une oreille docile à leurs discours,
» ils sont assurés d'être maîtres de son esprit, et ils le
» conduisent ensuite par telle voie que bon leur
» semble. »

L'enseignement du quatrième degré est d'une grande importance, parce que, sans révéler encore le but ultérieur de la secte, il y prépare les voies, en diminuant l'importance de la religion révélée. Voici l'abrégé très-resserré de ce degré de l'initiation.

Depuis l'origine du monde, la suite des siècles se partage en sept périodes, dont chacune a eu sa religion fondée par un prophète qui, dans le langage de la secte, est nommé ناطق *natek*, c'est-à-dire *parleur*, et que, pour me faire mieux entendre, je nommerai *législateur*. Chaque prophète *législateur* a eu pour successeur une suite de sept lieutenans ou vicaires, qu'on appelle صامت *samet*, c'est-à-dire *taciturnes*, parce qu'ils n'ont rien enseigné de nouveau; et de ces vicaires, celui qui a assisté le *législateur*, et qui lui a succédé immédiatement, reçoit le nom de اساس *asas*, c'est-à-dire *fondement*, ou سوس *sous*, c'est-à-dire *source*, *racine*. Les sept prophètes *législateurs*, et leurs aides ou premiers vicaires sont: 1° *Adam* et *Seth*; 2° *Noë* et *Sem*; 3° *Abraham* et *Ismaël*; 4° *Moïse* et *Aaron* remplacé ensuite par *Josué*; 5° *Jésus*, le Messie, et *Simon Céfas*; 6° *Mahomet* et *Ali*; 7° *Mohammed*, fils d'*Ismaïl*, qu'on ne désigne point autrement que par le titre de قائم الزمان *Kaïm alzéman*, ou صاحب الزمان *Sahib alzéman*, c'est-à-dire *le chef de ce siècle*. « C'est

» disent-ils, en la personne de celui-ci que se termi-
» nent toutes les doctrines des anciens, et que com-
» mence la science du sens intérieur et mystique de
» toutes les lois précédentes. C'est lui qui l'a dévoilée,
» et c'est de lui seul qu'on doit en recevoir l'explication;
» le suivre, se soumettre à lui, s'abandonner aveu-
» glément à sa conduite, est une obligation dont
» personne n'est exempt; parce qu'en se conformant
» à sa doctrine, on est dans le droit chemin, et qu'au
» contraire, en se détournant de lui, on est dans
» l'égarement et dans l'étourdissement. »

Le prosélyte qui admet la doctrine de ce quatrième degré, cesse dès là d'être musulman, puisque, contre la déclaration précise de *Mahomet*, il reconnaît un prophète postérieur au prophète des Arabes, à celui qui est le sceau des envoyés célestes. En outre, en adoptant la doctrine allégorique comme la seule vraie, il fraie la voie à l'anéantissement de toutes les lois positives, de tous les préceptes fondamentaux de l'islamisme.

Le cinquième degré de l'initiation conduit le prosélyte beaucoup plus loin, dans ce sentier qui tend à l'éloigner de toute religion révélée. On lui inspire d'abord du mépris pour les traditions qui, chez les musulmans, ainsi que chez les juifs, forment comme le complément nécessaire de la loi écrite. On lui insinue aussi le même sentiment pour le sens littéral de l'*Alcoran*, dont on cherche, par toute sorte de moyens, à diminuer l'autorité dans son esprit, et on le dispose par là à tenir peu de compte de toutes les

observances légales, telles que la prière, le jeûne, le pélerinage, dont l'obligation est fondée sur le sens littéral des textes de l'*Alcoran*, et à croire que toutes ces lois doivent être entendues dans un sens mystique plus relevé. On commence en même tems à l'initier dans la connaissance des opinions philosophiques, sur la nature des élémens qui ont concouru à la formation de l'univers, et à lui donner une grande idée de la vertu des nombres. On lui donne quelques principes de géométrie pour qu'il connaisse la valeur des figures. Enfin, on applique aux doctrines spéciales de la secte, l'observation des nombres que la nature semble avoir affectés dans ses principales productions. Ainsi le nombre des *imams*, fixé à sept, se trouve figuré par les sept planètes, les sept cieux, les sept terres, les sept vertèbres cervicales, les sept ouvertures placées dans le visage de l'homme, etc. Toutes ces choses sont aussi les emblèmes des sept prophètes *législateurs* et de leurs sept successeurs *taciturnes*. Chaque *imam* a douze ministres principaux, chargés de le faire connaître dans les diverses contrées, et qu'on nomme حجة *hodja*, c'est-à-dire *preuves*, *argumens*, etc. Ces douze *hodjas* sont figurés par les douze signes du zodiaque, les douze mois de l'année, les douze chefs des tribus d'*Israël*, les douze phalanges des doigts, abstraction faite du pouce; les douze vertèbres dorsales, etc. Tout l'enseignement de ce cinquième degré tend à disposer insensiblement le prosélyte à préférer la philosophie et ses auteurs,

aux religions révélées et aux prophètes qui se sont donnés pour des envoyés célestes.

Ces semences d'incrédulité et de rationalisme se développent dans le sixième degré. Ici le *Daï* explique au prosélyte le sens spirituel ou mystique de toutes les ordonnances légales, et les ramène toutes à un seul point, qui est la soumission entière aux *imams;* de là il conclut qu'aucune de ces ordonnances n'est obligatoire au sens littéral pour quiconque en connaît le sens mystique, et que les prophètes *législateurs*, dont cependant il vante encore la sagesse, n'ont établi ces lois, et institué ces ordonnances, que comme des moyens politiques, propres à tenir le vulgaire dans une dépendance et une subordination nécessaires au repos de la société. Si le prosélyte ne témoigne aucune répugnance à adopter ces idées, on le mène encore plus loin; on l'engage à comparer la doctrine des prophètes *législateurs* avec celles des philosophes, tels que Platon, Aristote, Pythagore, et on ne lui dissimule point la préférence qu'on accorde à la méthode purement rationnelle des écoles philosophiques, sur l'autorité des prétendues révélations, autorité qui ne repose que sur des traditions historiques.

Bien des *Daïs* ne pénétraient pas eux-mêmes au-delà de ce sixième degré, et c'était là aussi que s'arrêtait l'initiation pour le plus grand nombre des affiliés, qui pourtant se croyaient initiés à tous les secrets de la secte. Mais les *Daïs* qui avaient été jugés dignes d'en connaître à fond la doctrine ésotérique, et de la

communiquer, continuaient ainsi l'enseignement quand ils trouvaient parmi les prosélytes des hommes disposés à ne s'effrayer d'aucune conséquence. On avait établi dans un des précédens degrés de l'initiation que chacun des prophètes, auteur d'une nouvelle loi figurative, et instituteur d'une nouvelle religion, avait eu pour l'assister, et pour propager et conserver sa doctrine, un second ou un vicaire nommé *sous*. « Or, » disait le *Daï* au prosélyte, si cela est ainsi dans le » monde inférieur, c'est parce que la même chose a » lieu dans le monde supérieur. Il y a donc toujours » eu, dès l'origine des choses, deux êtres qui sont le » principe commun de l'organisation de l'univers, et en » maintiennent l'harmonie; l'un d'eux est plus élevé, » il *donne*; l'autre inférieur, il *reçoit*. » On reconnaît là le système des Égyptiens, des Chinois et d'autres nations sur les deux principes de toutes choses; l'un mâle et fécondant, l'autre femelle et fécondé. *Makrizi* observe que cette doctrine est fondée sur l'axiome philosophique, que de l'être unique ou de la monade il ne peut provenir qu'un être unique. L'historien des *Ismaéliens* termine l'exposition de ce septième degré par cette réflexion : « Par ce moyen on détourne le » prosélyte du dogme fondamental de l'unité de Dieu, » et on lui persuade que le titre de créateur et l'œuvre » la création sont communs à deux êtres. Au surplus, » dans leur système, la production des substances » corporelles n'est point une véritable création; ce n'est » qu'une disposition ou organisation. »

Le huitième degré est consacré au développement

de ce système, dont on a seulement jeté les fondemens dans le degré précédent. On y expose la nature et l'origine de ces deux êtres, principes de tous les autres, et dont l'un est nommé سابق *sabik*, c'est-à-dire *précédent*, et l'autre تالي *tali*, ou لاحق *lahik*, c'est-à-dire *suivant*; leurs rapports de prééminence et de subordination, la part que chacun d'eux a dans la production des êtres. Il paraît, par la comparaison que j'ai faite des divers documens que j'ai eus à ma disposition, que, parmi les *Ismaéliens*, les uns admettaient au-dessus du *précédent*, un être sans nom, sans attribut, dont il n'est point permis de parler, et auquel on ne doit aucun culte, être dont la seule pensée, en se réfléchissant sur elle-même, avait produit le *précédent*; et que d'autres, ne reconnaissant rien au-dessus du *précédent*, disaient de lui tout ce que les premiers disaient de l'être innommé et indéfinissable.

Un autre dogme de ce huitième degré, c'est que depuis le *Daï* ou le dernier degré de la hiérarchie jusqu'au *suivant*, c'est-à-dire jusqu'au second principe de l'univers, tous les êtres qui remplissent cette chaîne peuvent s'élever successivement jusqu'au degré du *précédent*, par une suite de révolutions, et dans une série de périodes sans fin. Au moyen de l'allégorie, on établit que les miracles par lesquels un prophète prouve sa mission, ne sont autre chose que l'institution d'une religion nouvelle, établie sur les ruines de celles qui l'ont précédée; que la résurrection, la fin du monde, le jugement dernier, la

distribution des peines et des récompenses ne sont que des expressions emblématiques, qui signifient les révolutions successives et périodiques des astres et de l'univers, la destruction et la restauration de tous les êtres, produites par la disposition et la combinaison des élémens.

Parvenu au neuvième degré, le prosélyte, en qui on a anéanti toute croyance, toute soumission à une autorité autre que sa propre raison, est abandonné à lui-même pour choisir parmi les systèmes des philosophes celui qui lui plaît davantage. L'un adopte l'éternité de la matière, et attribue tout ce qui existe à la combinaison spontanée des principes élémentaires. D'autres font intervenir un être intellectuel dans la formation des êtres matériels. Quelques-uns adoptent le dualisme des mages, ou celui de *Manès*, ou enfin celui de *Bardesane*. Il en est qui suivent exclusivement Platon et Aristote. D'autres enfin empruntent de chacun de ces systèmes des idées qu'ils combinent ensemble.

Si je n'avais pas déjà dépassé les bornes que je m'étais prescrites, je ferais voir, dans un résumé que j'emprunterais à l'auteur de l'histoire des *Ismaéliens*, comment tout, dans ce système, tend à un seul but, l'anéantissement de toute révélation, pour y substituer le pur rationalisme; tout le reste n'est, si on me permet cette expression, qu'un échafaudage qui tombe de lui-même, et dont il ne reste rien quand l'édifice de l'irréligion et de l'incrédulité est achevé. Je ferais connaître ensuite la formule par laquelle le

prosélyte était initié à la secte. Enfin, je transcrirais les instructions données aux *Daïs* ou *missionnaires;* instructions où l'hypocrisie et une politique infernale sont mises à nu avec une naïveté dont on a peine à se faire une idée. Obligé de supprimer tous ces détails et une multitude d'autres, je terminerai par un fragment de ces instructions, où l'esprit et les manœuvres de la secte sont peints en traits capables de les faire bien apprécier.

« Il y a telle personne, dit l'auteur de ces instructions, en s'adressant aux *Daïs*, que vous devez vous » contenter d'amener à croire que *Mohammed*, fils » d'*Ismaïl*, est le véritable *imam*, et qu'il est encore » vivant. N'allez pas plus loin avec ces gens-là; faites » parade avec eux d'un grand désintéressement, et » d'un profond mépris pour l'or et pour l'argent; » comportez-vous à leur égard avec une douceur » pleine de modestie. Recommandez-leur de faire de » fréquentes prières, et de se garder du mensonge, » de la fornication, des crimes honteux et de l'usage » du vin. Ayez soin de leur donner vos ordres avec » douceur, et d'une manière affable et insinuante. Ils » vous seront d'une grande utilité dans les circons- » tances fâcheuses où vous pourrez vous trouver, » contre les adversaires que vous rencontrerez, contre » ceux des nôtres qui, changeant à cet égard de façon » de penser, vous susciteraient des traverses. N'engagez » donc point les hommes de cette classe à renoncer à » leur culte, au Dieu qu'ils ont coutume d'adorer, à » la religion qu'ils professent, au dogme de l'*imamat*

» d'*Ali* et de ses enfans jusqu'à *Mohammed*, fils » d'*Ismaïl* et petit-fils de *Djafar*; exposez-leur seulement les argumens tirés des choses qui sont assujetties au nombre septénaire; brisez-les à force de les » charger de prières; car si, après les avoir ainsi » gagnés, vous donnez ordre à quelqu'un de leur » prendre, je ne dis pas leur argent, mais tout ce » qu'ils ont de plus précieux, ils ne résisteront à aucune de vos volontés, et, si la mort vient les surprendre, ils vous feront leurs héritiers, et vous » laisseront par leur testament tout ce qu'ils possèdent, convaincus qu'ils ne sauraient trouver dans le » monde entier aucun homme plus digne que vous » de leur confiance. »

Supplément au Mémoire sur les Monnaies arabes des Chosroès; par M. Fræhn, Membre de l'Académie de Saint-Pétersbourg.

J'ai prouvé, dans un mémoire (1) qui a été annoncé dans le *Journal Asiatique*, en mai 1823, que les renseignemens donnés par *Makrizy* sur la monnaie que les Arabes eurent avant l'an 76 de l'hégire, sont d'accord, malgré l'opinion admise jusqu'alors, avec ce que plusieurs autres auteurs ont dit sur le réglement de la monnaie des Arabes par *Abd-almelik* et *Hedj-*

---

(1) Au sujet de ce mémoire imprimé à Mittau en 1822, voyez le *Journal Asiatique*, T. II, p. 257—264.

adj, vers la même année. Je fis observer que, malgré cela, *Abd-almelik* et *Hedjadj* furent généralement regardés, et même par les Arabes mahométans, comme les auteurs du monnayage arabe, parce qu'ils l'avaient réformé à cette époque, en lui donnant un coin tout-à-fait musulman, ce qui fut regardé par leurs co-réligionnaires comme une œuvre tout-à-fait méritoire (1); et que cette réforme s'était perpétuée jusqu'à présent, tandis qu'au contraire l'ancienne méthode n'avait subsisté qu'un peu plus d'un demi-siècle. Je fis voir aussi que les Arabes avant cette époque, comme le dit expressément *Makrizy*, et même comme d'autres auteurs le donnent à entendre assez clairement, avaient indubitablement joui du droit de frapper leur monnaie. J'observai de plus que, comme leurs premières monnaies frappées dans les provinces qui avaient relevé du sceptre grec, portaient un coin imitant celui de leurs anciens maîtres, de même les monnaies qui avaient cours dans les provinces persannes, ressemblaient à celles qui jusqu'alors y avaient eu cours. J'en donnai pour preuve des monnaies arabes de cette sorte, qu'on attribue ordinairement aux derniers princes de la race des *Sassanides*,

(1) Je citerai ici la réponse que donnait *Abd-oul-wahab Sakeli* à ceux qui voulaient diminuer les mérites de *Heddjadj*, après sa mort: « Ne sont-ce pas des calomnies que vous proférez? Ne savez-vous » pas que c'est lui qui, le premier, frappa des monnaies avec cette ins» cription : Il n'y a point d'autre Dieu que *Allah*! qu'il est le pre» mier après les successeurs du Prophète, qui, depuis l'établissement » de l'islamisme, ait fondé une ville (*Wasit*)? » (Jakut, *dans le grand Dict. Géograph.*)

et je fis voir que ce fait pouvait être démontré par neuf monnaies différentes, qui contenaient en écriture et en langue arabe des noms propres de certains personnages, ou des sentences pieuses, et qui en général sont conformes avec ce qu'en dit *Makrizy*.

En 1822, je fis pendant l'été un voyage de plaisir à *Moskou*; dès le lendemain de mon arrivée, j'y vis les restes d'une riche découverte numismatique faite dans le gouvernement de *Mohilew*. Elle se composait de sept livres ou de plus de quinze cents monnaies d'argent arabes, entières et en fragmens (1). Je sauvai ces objets précieux, qui sans ma présence auraient été, comme tant d'autres, se perdre dans le creuset. J'en fis l'acquisition pour l'Académie des sciences, à un prix très-modéré; j'en écartai seulement ce qui se trouvait déjà au cabinet numismatique du Musée Asiatique; j'obtins aussi plus de trois cents des plus rares, des plus anciennes et des plus remarquables monnaies d'argent des musulmans, qui à elles seules valent peut-être plus que tous les anciens cabinets *Borgia* et *Nani* ensemble. Dans cette masse de monnaies arabes toutes anciennes (entre lesquelles celles qui sont frappées avec un coin purement musul-

(1) C'est par un mal-entendu que l'on a parlé seulement de sept cents pièces dans le *Journal Asiatique* de janvier 1823, p. 21. La notice que j'avais faite à ce sujet, et que j'avais communiquée, dans une lettre, à M. le professeur Hartman, à Rostock, fut insérée dans le *Journ. Litt. de Leips.*, 1822, numéro 231; mais précisément les passages les plus intéressans furent mutilés.

man, commençaient par l'an 699 ou 700 de J.-C., et allaient jusqu'à la fin du IXe siècle de notre ère), se trouvait aussi un nombre considérable de médailles, qui étaient frappées au coin des *Chosroès*, et parmi celles-ci il s'en trouvait plusieurs, qui avaient en même tems des inscriptions arabes. Non-seulement j'y trouvai presque toutes les monnaies citées dans mon premier mémoire, mais j'y rencontrai aussi plusieurs autres pièces que je n'avais pas encore vues; tout en me fournissant de nouvelles preuves en faveur de ce que j'avais allégué, elles me donnèrent aussi les moyens de corriger quelques-unes de mes premières observations. Les amis de la numismatique orientale me sauront sans doute gré de leur faire d'abord connaître les nouvelles acquisitions qui concernent la partie la plus ancienne de cette science. Pour en donner un aperçu plus complet, je vais rapporter chacun de ces monumens en les rapprochant de ceux qui sont déjà connus.

Monnaies arabes des Chosroès.

I.

Avec le nom عمر *Omar* au dedans du cordon.

Dans le *Mus. Asiat.*; voyez d'ailleurs le mémoire déjà cité n° 1.

II.

Avec le nom جرير *Djoraïr* en dehors du cordon.

Dans le *Mus. Asiat.*; voy. le Mémoire n° 3; le dessin est sur la planche qui accompagne l'ouvrage intitulé : *Les Russes*, par *Ibn-Foslan*.

III.

Avec le nom سعيد بن دعلج *Saïd-ben-Daladj* au dedans du cordon.

Dans le *Mus. Asiat.*

IV.

Avec le nom سعيد *Saïd* au dedans du cordon.

Dans le *Mus. Asiat.*; et d'ailleurs voy. le mémoire cité n° 4.

V.

Avec le nom عبد الله *Abd-allah* au dedans du cordon.

Dans le *Mus. Asiat.*

VI.

Avec le nom هانى *Hani* au dedans du cordon.

Dans le *Mus. Asiat.*

VII.

Avec le nom مقابل *Mokabil* ou *Mokatil* au dedans du cordon.

Dans le *Mus. Asiat.*

VIII.

Avec le nom بسر, peut-être *Boschr.*

Dans le *Mus. de la Bibliothèque de Gottingue*; voy. le mémoire n° 5.

IX.

Au dedans du cordon se trouve le nom : الحجاج بن يوسف *El-Hedjadj Ben-Iousouf*; en dehors cette legende : بسم الله لا اله الا الله (Sic) وحله ومحمد رسول الله *Au nom d'Allah! il n'est point de Dieu que Allah seul; Mahomet est l'envoyé d'Allah.*

Dans le *Mus. Asiat.*; voyez au reste le mémoire n° 6 et la gravure y-jointe.

X.

Avec le nom الحجاج بن يوسف *El-Hedjadj Ben-Iousouf* en dedans, et avec la legende : بسم الله *Au nom d'Allah!* en dehors du cordon.

Dans le *Mus. Asiat.*

XI.

Avec le nom *El-Hedjadj Ben-Iousouf*, au dedans du cordon, et الحمد لله *louange à Allah!* en dehors.

Dans le *Mus. Asiat.*

XII.

Avec la legende لله الحمد *Allah soit loué!* au dehors du cordon.

Dans le *Mus. Asiat.*; voyez d'ailleurs le mémoire n° 2.

XIII.

Avec بسم الله *au nom d'Allah!* en dehors du cordon.

Dans le *Mus. Asiat.*; voyez d'ailleurs le mémoire n° 7.

XIV.

Avec بسم الله محمد رسول الله *au nom d'Allah! Mohammed est l'envoyé d'Allah*, en dehors du cordon.

Dans le *Mus. Asiat.*

XV.

Avec بسم الله ولى الامر *au nom d'Allah! l'administrateur de l'empire*, en dehors du cordon.

Dans le *Mus. Asiat.*

XVI.

Avec لا حكم الا لله *le pouvoir de juger n'appartient qu'à Allah*, en dehors du cordon.

Dans le *Musée du Palais de l'Ermitage*, et voyez d'ailleurs le mémoire n° 9.

Ces seize pièces sont les seules monnaies arabes des *Chosroès*, portant des inscriptions en deux langues, que je connaisse jusqu'à présent. A l'exception de la médaille de *Gottingue*, j'ai toutes les autres sous les yeux, et je puis garantir la lecture que j'assigne aux inscriptions arabes.

Cependant M. le baron Silvestre de Sacy a révoqué en doute ma lecture de celle même qui est la plus importante de toutes les monnaies que j'ai déjà fait connaître il y a quelque tems. (C'est celle qui est citée ci-dessus sous le numéro 9.) « Je dois avouer (dit ce savant célèbre dans le Journal Asiatique, au lieu cité, tom. 11, p. 264) qu'il me reste beaucoup de doutes sur les mots : الحجاج بن يوسف *El-Heddjadj* fils de *Yousouf*, que M. Fræhn lit sur cette médaille. Je n'y vois aucune trace de l'article ال *al* dans le nom de *Heddjadj*, ni du mot بن *fils*. Ce que M. Fræhn prend pour les deux premières lettres يو du nom *Yousouf*, pourrait bien n'être que des lettres sassanides, et ce qu'il lit حجاج *Heddjadj*, me semble difficilement pouvoir être lu ainsi. J'ai d'autant plus de peine à croire que ce soient là des lettres arabes, que j'ai observé ce même caractère, formé peut-être de plusieurs lettres sassanides liées ensemble, sur une pièce semblable du cabinet de Vienne, où il n'y a point d'ailleurs de légende arabe, etc. ».

M. de Amburger, secrétaire de la légation impériale russe à Tauris, possède un exemplaire de la médaille

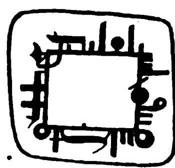
dont il s'agit ici, mais précisément il est mal conservé dans l'endroit qui contient ce nom, et les traits des lettres sont en partie effacés; ce qui fit (je m'en rappelle encore) que d'abord je ne pus bien distinguer cette partie de la légende en 1821, époque à laquelle je la vis la première fois. Quoique la gravure qui la représente soit en effet très-belle et très-fidèle, on concevra sans peine qu'il est difficile de reproduire exactement sur une gravure l'inscription d'une médaille dont l'original est mal conservé. Ainsi je ne puis savoir mauvais gré au savant célèbre qui a déchiffré le premier les monnaies sassanides, de ce qu'il a conservé des doutes sur ce point, ne pouvant recourir à l'original, et obligé de se contenter d'une gravure, quoiqu'il pût croire que j'étais sûr de ma lecture, puisque je l'avais transcrite, sans exprimer aucune incertitude, ce que je ne manque jamais de faire dans les cas douteux. Effectivement, je m'étais convaincu de la justesse de ma lecture par un examen minutieux et prolongé. Heureusement j'ai trouvé un second exemplaire de cette monnaie, que j'ai apporté de *Moscou*, et il m'a convaincu que j'avais déchiffré parfaitement les traits des lettres, souvent presqu'imperceptibles, de cette médaille; je pourrai encore citer à l'appui deux autres pièces qui ont été apportées du même endroit, et qui sont citées ci-dessus sous les nos 10 et 11. Sur toutes les trois on voit le nom الحجاج بن يوسف fort distinctement. Pour qu'il ne reste plus aucun doute à ce sujet, j'ai joint au mémoire que je présente à la

Memoire sur les Medailles Arabes des Chosroës.

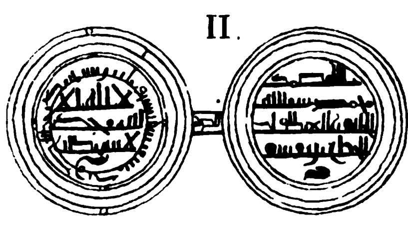
I.



Memoire sur les Monnaies d'Abd-al-melik et de Heddjadj.



II.



Roux del.

Pub. par Dondey-Dupré père et fils Imp. Lib. r. S.t Louis N.° 46 au Marais et r. de Richelieu, N.° 67. Lith. de Villa Lasteyrie

Société Asiatique un dessin qui le reproduit fidèlement (1).

Quant aux autres médailles, et particulièrement à celles qui n'étaient pas connues antérieurement, les amateurs de la science numismatique orientale doivent les trouver fort intéressantes, et nommément la monnaie de *Heddjadj*, qui est sous le n° 10. Elle s'accorde encore plus que celle qui a déjà été publiée, avec la description donnée par *Abou-Mohammed Hassan*, dans le traité de *Makrizy* sur les mémoires musulmans (2). Mais leur intérêt sera encore bien plus grand lorsqu'on aura une fois acquis des renseignemens sur les personnes dont elles portent les noms, ce qui sera bien plus difficile à l'égard des autres. J'ai déjà essayé de déterminer dans mon premier mémoire quels étaient les personnes mentionnées sur quelques-unes des médailles que je connaissais alors (comme عمر, سعيد, بسر, جرير); mais, après avoir pris connaissance de ces nouvelles acquisitions, je n'eus pas de peine à me convaincre que je n'y avais pas réussi, même en partie. Le nom paternel qui se trouve sur la médaille n° 3, fait voir l'impossibilité de la supposition qui m'avait été suggérée par le nom de *Saïd*, qui se trouve sur le n° 4 (monnaie fort commune). Qui pourra dire quel est ce *Saïd*, fils de *Daladj*? Il est en-

---

(1) La planche jointe à ce mémoire contient en outre la représentation de deux médailles relatives à un autre mémoire du même auteur, qui sera aussi inséré dans le Journal Asiatique.

(2) Édit. de *Tychsen*, p. 65, et la traduct. de M. Silvestre de Sacy, p. 72.

core une circonstance qui pourrait aussi faire douter que *Omar* sur le n° 1 fût le *khalife* de ce nom, successeur d'*Abou-Bekr*, ainsi que je l'avais d'abord supposé. Comme je ne suis pas disposé à passer sous silence les renseignemens qui peuvent affaiblir une supposition que j'aurais mise en avant, je vais faire connaître ici cette circonstance. Cette monnaie est fort commune; de toutes les monnaies arabes des Chosroès, c'est celle qu'on trouve le plus souvent. Non-seulement elle se voit dans tous les cabinets de numismatique orientale connus en Europe, dont j'ai parlé dans un traité que j'ai publié il y a quelque tems; mais je l'ai trouvée dans ce pays-ci fort souvent; et il en existe plus de cinquante exemplaires dans le dépôt dont j'ai raconté la découverte au commencement de ce mémoire. N'est-il pas extraordinaire de trouver si fréquemment et en si grande quantité une monnaie qui, d'après *Makrizy* lui-même, doit être de toutes les monnaies d'argent arabes la plus ancienne, comme on peut le voir aussi dans l'aperçu que j'ai donné dans le mémoire déjà cité. C'est sur l'autorité du même auteur (*Makrizy*) que j'ai attribué au susdit *Omar* la pièce n° 12, ayant seulement الحمد لله; mais celle que je place ici sous le n° 11, ayant, outre cette légende, le nom de *Hed-djadj*, me rend cette première supposition suspecte.

Il me semble aussi difficile de rendre raison des autres noms que l'on voit ici pour la première fois عبد الله هانى مقاتل ; ainsi je n'essayerai pas de les expliquer. On pourrait peut-être croire que le premier se rapporte à *Abd-Allah-Ben-Zobaïr*, des mon-

naies duquel parle *Makrizy* (1), ou encore à *Abd-Al-lah-Ben-Amir*, qui en l'an 27 de l'hégire fut envoyé par *Osman* pour faire la conquête du *Khorasan* (2). Cependant le nom d'*Abd-Allah*, est trop commun pour qu'il soit possible de se décider définitivement sans connaître le nom du père. Les noms *Hani* et *Mokatil* ou *Mokabil* sont moins fréquens, et c'est une raison qui nous porterait à croire que la monnaie où ils se trouvent est de l'an 76 environ. Mais il y a lieu de penser que ces personnages, soit gouverneurs, soit généraux, n'étaient peut-être pas d'un rang si élevé que *Heddjadj*. Nous pensons qu'il en était de même de *Saïd* et bien aussi des autres, dont nous avons déjà parlé. Il est certain qu'ils paraissent inconnus dans les annales musulmanes (3); peut-être aussi n'étaient-ils que des directeurs des monnaies.

J'ai déja observé, dans la page 3 de mon premier mémoire, que les auteurs, qui, comme on le croyait généralement, étaient en contradiction avec *Makrizy*, au sujet du réglement de la monnaie arabe, fait vers l'an 76 de l'hégire, s'expriment cependant de manière à ne pas révoquer en doute l'existence antérieure de la

(1) Edit. *Tychsen*, p. 10, et la trad. de M. Silvestre de Sacy, p. 16.

(2) Voyez *Ibn-Kotaïba*, dans la note 108 de *Reiske* sur les *Annales d'Abulf.*, tom. I. *Elmacin*, p. 32.

(3) On trouve dans *Ockley* (trad. Allem. II, 288, etc.), un *Hani*, sous le règne de *Yezid*, vers l'an 60 de l'*Hégire*, mais qui serait difficilement celui dont il s'agit ici, aussi peu que le *Mokatil*, qui mourut en 105 de l'*Hégire*, et qui est mentionné dans le *Rauz-el Akhiar* (f. m. 3).

monnaie arabe avec des formes grecques et persannes, mais qu'au contraire ils font plutôt entendre ce fait assez clairement. Voici encore d'autres auteurs arabes qui sont d'accord sur ce point, avec ceux qui ont été cités dans le premier mémoire.

Dans le *Tarikh-el-Mansoury* de *Mohammed Hamawy* (fol. 36), l'an 76 de l'hégire est indiquée comme l'époque où l'on frappa de la monnaie Musulmane (سكة الاسلام). « L'an 76. Dans cette année, dit-il, » on frappa de la monnaie Musulmane ». — Dans l'histoire des animaux de *Demiry* (fol. 29), on lit dans l'histoire d'*Abd-elmélik* : « Il fut le premier » qui fit frapper de la monnaie d'or et d'argent au » coin Musulman (الاسلام (Sic) بصكة). Auparavant le coin (نقش) avait été grec pour les monnaies d'or, et persan pour les monnaies d'argent ». *Amasy* dit dans le *Rauz-al-akhiar*, fol. 31 : « Sous » le règne d'*Abd-elmélik*, on fit de la monnaie » d'or et d'argent بالعربية avec des inscriptions arabes. L'inscription de la monnaie d'or avait été » auparavant grecque, et celle de la monnaie d'argent, persanne; ceci fut fait par les ordres de » *Heddjadj* ». — *Emir Moustafa* dit dans sa chronique (p. 30) : « Dans cette année (75) *Abd-elmelik* ordonna que l'on frappât de la monnaie » d'or et d'argent بالعربية avec des inscriptions arabes. Auparavant elles avaient été en grec et dans la » langue des *Chosroès* (رومية وكسروية) ».

Cependant il est bien surprenant de ne pas trouver dans la chronique de *Tabary*, les mots بالعربية ou بسكة سلام, c'est-à-dire *avec un coin musulman* ou *arabe*, en parlant du commencement de la monnaie musulmane ; c'est ce que nous avons signalé, au moins dans le manuscrit de Berlin, qui, en cet endroit, diffère tout-à-fait de ce qu'on lit dans *Elmacin*, qui doit pourtant, si on en juge d'après ce qui précède قال, avoir puisé son récit dans *Tabary*. Voici le commencement de ce passage que feu M. *Tychsen* m'a communiqué : « Dans cette année (76) *Abd-el-melik* ordonna de frapper de la monnaie d'or et d'argent. *Wakidy* (page 207) dit que *Saad Ben-Raschid* le lui avait raconté sur l'autorité de *Salih Ben-Keisan*. Il dit de plus qu'il avait entendu dire à *Ibn-aby-zenad* (الزناد), qui le tenait de son père, que *Abd-elmelik* avait fait frapper de la monnaie d'or et d'argent en cette année (عامئذ), et qu'il était le premier qui eût ordonné d'en frapper. »

Beladery paraîtra sans doute plus intéressant que tous ces auteurs. Il est non-seulement antérieur à *Tabary*, puisqu'il mourut, selon *Abou'l-Mahasen* (1), en l'an 279; mais encore, dans son histoire *Des conquêtes des pays*, il a destiné un chapitre *particulier à l'histoire* du monnayage (أمر النقود) chez les Arabes. Comme j'ai reçu une copie de ce chapitre, que je dois à la complaisance de M. le professeur *Hamaker*

(1) Voyez *Hamaker, specimen* catal. Lugd.-Bat., etc.; p. 14, comp. aussi p. 239 et suiv.

à Leyde, je ne puis résister au plaisir de citer ici préalablement quelques-uns des passages relatifs aux monnaies arabes des *Chosroès*, ou à la réforme des monnaies chez les Arabes. On trouvera sans doute fort singulier que cet auteur en dise moins sur les monnaies des *Chosroès*, que *Makrizy*, quoique la tradition remonte chez lui jusqu'au tems même auquel se rapporte cette sorte de monnaie.

« *Mohammed-Ben-Sa'ad* (a. 230) m'a dit, sur » l'autorité de *Wakidy*, (qui le tenait de *Rabi'a-* » *Ben-Aman*, et celui-ci de *Wahb-Ben-Keisan*) que » le dernier avait dit : Qu'il avait vu de la monnaie » d'or et d'argent, avant que *Abd-almelik* en eût » fait frapper, et qui était ممسوحة (1). » (Comp. *Makrizy*, édition de *Tychsen*, page 11.—Traduction de M. Silvestre de Sacy, page 16.)

« Le même *Mohammed-Ben-Sa'ad* me dit, sur l'au- » torité de *Wakidy*, qui le tenait d'*Osman Ben-* » *Abd-Allah*, et celui-ci de son père, que le dernier » lui avait dit : qu'il avait demandé à *Sa'ad* (lisez » *Saïd*) *Ben-el-Mosayeb* (a. 93 ou 94) qui était » le premier qui eût frappé de la monnaie d'or avec » un coin (من ضرب الدنانير المنقوشة) ? et qu'il » lui avait répondu : *Abd-almelik* fils de *Merwan*. » Jusque là les monnaies d'or courantes étaient grec- » ques, et celles d'argent étaient la monnaie des » *Chosroès* ou des *Himiarites* (وكانت الدنانير برد رومية والدراهم كسروية وحميرية).

(1) Je ne puis encore bien comprendre le sens de cette expression.

« Le même *Mohammed Ben-Sa'ad* m'a dit, sur » l'autorité de *Mohammed-Ben-Omar* (c'est-à-dire » *Wakidy*), qui le tenait de *Ben-Aby-zyad* (lisez » *Zenad*), et celui-ci de son père, qu'*Abd-almelik* » était le premier qui eût fait frapper de la monnaie » d'or dans la stérile année 74, عام الجماعة سنة أربع وسبعين. » (Comparez ici *Tabary* cité ci-dessus, et *Makrizy*, édition de *Tychs.*, page 66. — Traduction de M. Silvestre de Sacy, page 73.)

» *Abou'l-Hasan Medainy* dit : *Heddjadj* fit frap- » per de la monnaie d'argent à la fin de l'année » 75. Puis en 76, il ordonna que l'on en fît dans » toutes les provinces. » (Comp. *Makrizy*, édition de *Tychs.*, page 66, et la traduction de M. Silvestre de Sacy, page 73.)

« *Daoud*, l'essayeur, (الناقد) dit : J'ai vu un *Dir-* » *hem*, où je lis : *ce Dirhem a été frappé dans Koufah* » *en l'année* 73 (1); mais les essayeurs étaient d'accord » qu'il était محول (contrefait et non vrai). J'ai aussi, » ajoute-t-il, vu un *Dirhem*, dont je n'ai jamais vu » le pareil, avec cette inscription : « *Obeid-Allah-* » *Ben-Zyad*. Mais il fut regardé comme faux. » (Comp. *Makrisy*, édition de *Tychs.*, page 27, et la traduction de M. Silvestre de Sacy, page 33.)

« *Mohammed Ben-Sa'ad* m'a raconté que *Wakidy* » lui avait dit, selon ce qu'il tenait de *Yahia Ben-en-* » *Noman Ghaffary*, et celui-ci de son père : que » *Mos'ab* avait fait frapper de la monnaie d'argent

(1) Dans le texte on lit صرف هذا الدرهم

» par les ordres d'*Abd-Allah-Ben-Zobaïr*, en l'an 70, » avec un coin des *Chosroès* (ou *Sasanide* على ضرب » الاكاسر), où le mot بركة *louange* ne se trouvait pas, » ni le mot الله *allah* (وعليها بركة وعليها الله) ; mais » que *Heddjadj*, lorsqu'il.......... l'avait réfor- » mée (فلما كان الحجاج غيرها). » (Comp. *Makrisy*, édition de *Tychs.*, page 65, et la traduction de M. Silvestre de Sacy, page 72.)

« D'après une tradition, *Hescham Ben* (*Moham-* » *med*) *Kelby* (a. 204) avait dit : que *Mos'ab* n'a- » vait pas seulement fait frapper de la monnaie d'ar- » gent, mais encore de la monnaie d'or. »

« *Daoud*, l'essayeur, m'a raconté que l'essayeur » *Abou-Zobaïr* lui avait dit qu'*Abd-elmelik* avait » fait battre de la monnaie d'or en l'an 74, سنا(?) » et puis encore en 75 ; et que *Heddjadj* avait » fait battre de la monnaie d'argent *Baghlienne* » (دراهم بغلية), avec cette inscription : *Au nom* » *d'Allah! El-Heddjadj*. (Comp. *Makrizy*, édition de » *Tychs.*, page 65, et la traduction de M. Silvestre » de Sacy, page 72.) Que cependant, une année » après, il lui avait donné cette inscription : *Allah* » *est un, Allah l'éternel* الصمد. (Comp. *Makrizy*, édi- » tion de *Tychs.*, page 66, et la traduction de M. Sil- » vestre de Sacy, page 73.) Mais que les *Fakihs* l'a- » vaient désapprouvé, ce qui fit que les pièces fu- » rent nommées *les désapprouvées* (ou *réprouvées*). » (Comp. *Makrizy*, édition de *Tychs.*, page 20, et la traduction de M. Silvestre de Sacy, page 25.)

Je me réserve d'examiner dans une autre occasion, et plus en détail, ces données de *Beladery*, qui sont en partie obscures et embrouillées.

Saint-Pétersbourg, le 23 Décembre 1823.

---

*Relation de la prise d'*Abydos (1), *extraite de la* Couronne des Chroniques de Saad-eddin, *et traduite du turc, par* M. GARCIN DE TASSY.

En l'année 728 de l'hégire (1327-28 de Jésus-Christ), le sultan *Orkhan*, désirant se rendre maître d'*Abydos*, forteresse qui appartenait aux Grecs, y envoya *Kounouz-Alp* et *Abd-errahman*, avec ordre d'en former le siége. Ces deux braves généraux, à la tête des guerriers qui combattaient pour la foi, entourèrent cette citadelle, et firent tous leurs efforts pour s'en emparer. Mais, comme elle était très-bien fortifiée, on ne pouvait se flatter de la prendre qu'après un long siége. Les Musulmans épiaient une occasion favorable, sans cesser de combattre les ennemis aux intentions perfides; et, se souvenant de cette sentence : *lorsque Dieu veut quelque chose, il en prépare les moyens*, ils demandaient au souverain maître des biens du monde de les assister de son secours.

Le gouverneur de cette forteresse avait une fille

---

(1) Il paraît que le fait rapporté ici est exactement vrai; les écrivains ottomans s'accordent tous à le raconter ainsi ; et le peuple aime à le rappeler aux voyageurs. Voyez les Lettres de Milady Montague, XLIVe Lettre.

qui était la vertu même, et dont la rare beauté manquait de point de comparaison. Une nuit, cette Houri avait à peine caché ses joues purpurines semblables à la lune resplendissante, sous les nuages cotonneux de ses draps, qu'un profond sommeil ferma ses yeux aussi frais que le narcisse. Un songe s'offrit bientôt à son imagination, elle rêva qu'elle tombait au fond d'un puits obscur où elle avait tout à craindre pour ses jours. Elle désirait vivement d'en pouvoir sortir, ou d'en être retirée; mais elle avait beau pousser des cris et des gémissemens pour implorer du secours, personne de sa maison ni de sa famille ne se présentait pour lui en donner. Persuadée alors que cette fosse horrible devait être pour elle le filet de la mort, elle se soumit au décret de Dieu, et cessa de tendre vers lui les mains de l'espérance.

Tout à coup elle voit passer au bord du puits ténébreux un jeune guerrier doué de la physionomie la plus douce : il s'arrête, la retire de cette profonde citerne, où elle était sur le point de perdre la vie, et la fait passer dans un lieu charmant; là, d'une main délicate et pudique, il lui enlève ses vêtemens souillés de fange, et la revêt d'habits précieux.

Lorsque cette beauté, à la taille de cyprès, se réveilla, elle se mit à réfléchir sur ce que pouvait signifier ce songe extraordinaire. Les traits du jeune homme qu'elle avait vu lui étaient restés profondément gravés dans l'esprit, et avaient excité en elle le plus vif amour. Son image la suivait partout, et la privait du repos.

Un jour, pour dissiper la noire mélancolie qui s'était emparée de son cœur, cette jeune vierge monta au haut d'une tour de la citadelle. Là, elle jetait la vue du côté du camp musulman, lorsque le brave *Abd-errahman*, général de l'armée des fidèles, frappe ses regards. Instruite par l'amour, elle ne tarda pas à reconnaître en ce jeune guerrier celui qu'elle avait vu en songe, et, comprenant que son rêve était une vision céleste, elle pensa que la citerne ténébreuse où elle s'était trouvée en danger de périr, était l'image de la religion chrétienne, et que son libérateur était celle de la vraie religion. Sur-le-champ elle écrivit au général, dans le langage des Francs, une lettre, en un style plus élégant où, après avoir rapporté ce qui lui était arrivé, elle exprime le désir qu'elle avait d'entrer dans le sein de l'islamisme. Dans son zèle pour cette religion sainte, à laquelle elle appartenait déjà par conviction, elle n'hésita pas d'ajouter : « Si vous voulez vous emparer de la forteresse, » retirez-vous de ces lieux en feignant de fuir ; venez » ensuite une telle nuit, au pied de la citadelle, à » la tête de quelques braves, il vous sera très-facile » de vous en rendre maître ».

Elle attacha sa lettre à une pierre, et la lança vers l'armée des fidèles. Semblable à une colombe messagère au vol rapide, le caillou parvint au camp musulman, et, comme aurait fait une pierre d'aimant, il roula jusqu'aux pieds ferrés du cheval d'*Abd-errahman*. Le brave guerrier prit de suite cette pierre, montra la lettre à des interprètes, et, après en avoir

connu le sens, il tint conseil avec son collègue sur ce qu'ils devaient faire. D'un commun accord il fut décidé que l'on se conformerait aux instructions de la fille du gouverneur. On agit d'après cette résolution, et en effet la troupe impie des *Polythéistes* (1) qui gardaient cette forteresse, croyant que le mouvement rétrograde des fidèles était produit par la crainte, se livra aux plaisirs de la table et de l'amour, sans se mettre en peine de l'issue de l'événement.

La nuit indiquée, le brave *Abd-errahman* s'associa avec quatre-vingts braves, et ils s'avancèrent ensemble vers *Abydos*. Arrivés au pied de la citadelle, ils aperçurent la belle chrétienne qui attendait sur une tourelle du château les guerriers de la foi.

Abd-errahman, ivre d'amour et de joie, se précipita vers le côté où était sa fidèle amante. Déjà prisonnier dans les lacs des boucles des cheveux de sa belle maîtresse, il se rendit de nouveau son captif en se liant avec la corde qu'elle avait eu soin de faire descendre. Aidé de sa main protectrice, il escalada les murs du château, comme l'industrieuse araignée s'élève dans les airs, attachée à son fil glutineux. Il fit ensuite monter quelques-uns de ses braves compagnons. Guidés par cette beauté au visage de fée, ils massacrent les gardes, s'emparent des clés qu'ils trouvent sous le chevet des portiers stupides, et, à l'aide de la cause première de tous les événemens, ils

(1) Les Musulmans nomment ainsi les Chrétiens, à cause du dogme de la Trinité.

ouvrent les portes de la place, et y font entrer les soldats victorieux. Après avoir lavé par le cimeterre étincelant, semblable à l'onde fugitive, cette citadelle nompareille des ordures qu'y avaient faites les *Polythéistes*, les Musulmans conduisirent le malheureux gouverneur avec sa fille charmante et des richesses sans nombre à l'heureux *Orkhan*. Ce monarque remercia le Très-Haut de ses faveurs infinies; il combla d'honneurs et de présens cette beauté qui fesait le charme du cœur, et la maria au brave *Abd-errahman*. De leur union fortunée, bénie par le ciel, naquit bientôt un fils, qu'ils nommèrent *Cara Abd-errahman*. Il se distingua tellement par sa bravoure, que son nom seul jetait la terreur parmi les *Polythéistes* de Constantinople, qui furent souvent privés du repos et du sommeil par son bras invincible. Les mères mêmes fesaient obéir leurs enfans en leur nommant *Cara Abd-errahman*.

LES ARABES EN ESPAGNE,

Extrait des Historiens orientaux, par M. GRANGERET DE LA GRANGE (1).

Witiza, roi des Goths d'Espagne, laissa, lorsqu'il mourut, trois enfans en bas âge (2). Rodrigue, seigneur puissant, et commandant des armées de Witiza, vint à bout par ses manœuvres de s'emparer de l'autorité souveraine, au préjudice des enfans du dernier roi.

Les historiens arabes rapportent que du tems des rois Goths, il y avait à Tolède, qui était alors la capitale de l'Espagne, un édifice solidement bâti, et dont les portes étaient fermées par un grand nombre de serrures. Des gardes veillaient continuellement autour de cet édifice. Les rois goths l'avaient en grande vénération, et ils ne l'ouvraient jamais. Rodrigue, croyant

(1) J'ai suivi pour cette narration *Ibn-Alkauthyr*, auteur de l'Histoire de la Conquête de l'Espagne par les Arabes, et *Ahmed*, fils de *Mohammed*, connu sous le nom d'*Almokry*. C'est dans ce dernier que j'ai trouvé le plus de renseignemens. *Almokry* a embrassé toute l'Histoire des Arabes d'Espagne, depuis leur entrée jusqu'à leur expulsion de Grenade sous *Abou Abd-Allah*, ou *Boabdil*. Son ouvrage, qui n'est en grande partie qu'une compilation, renferme des détails curieux sur la Conquête de l'Espagne, sur les provinces et les villes de cette contrée, et sur les Arabes qui l'ont occupée.

(2) Suivant quelques historiens arabes, Witiza ne laissa après lui que deux enfans, *Sisibut* et *Ebah*. *Ibn-Alkauthyr* lui en donne trois, qu'il nomme *Almondo*, *Romlah*, *Arthobâs*.

qu'il renfermait un riche trésor, se le fit ouvrir, au mépris des lois qui en défendaient l'entrée. Il n'y trouva qu'un coffre. Ce coffre renfermait une longue toile roulée, sur laquelle on avait représenté des guerriers montés sur des chevaux arabes. Un turban blanc couvrait leurs têtes ; ils étaient ceints d'une épée ; des arcs étaient suspendus à leurs épaules ; et ils portaient des lances auxquelles des drapeaux étaient attachés. Au-dessus de ces figures on lisait ces mots écrits dans la langue des Goths : « Lorsque les serrures qui » ferment cet édifice auront été brisées, que ce coffre » aura été ouvert, et que les figures tracées sur cette » toile auront vu le jour, les peuples qu'elles repré- » sentent entreront dans l'Andalousie, en feront la » conquête, et y établiront leur domination ».

A cette vue le monarque des Goths fut frappé d'épouvante : il se repentit de ce qu'il avait fait, et lui et tous ceux qui l'entouraient ressentirent une extrême douleur. Il fit remettre promptement les serrures, et replaça les gardes ; ensuite il vaqua aux affaires du royaume, sans paraître songer à la funeste prédiction.

Les rois goths avaient des possessions sur les côtes d'Afrique. Julien, un des principaux seigneurs d'Espagne, gouvernait Ceuta et Tanger, au nom de Rodrigue, à qui il envoyait des chevaux et des éperviers. Tandis qu'il soutenait vaillamment la cause de son souverain contre les entreprises des Musulmans, sa fille était élevée à Tolède, dans le palais des rois. Rorigue la vit, s'enflamma pour elle, et la déshonora,

Instruit de l'outrage fait à sa fille, Julien s'écria transporté de fureur : « Par la religion du Messie ! j'a» néantirai la puissance de Rodrigue, et je creuserai » un abîme sous ses pieds. » Aussitôt il quitte Ceuta, passe le détroit, arrive à Tolède, cache devant le roi sa douleur et son ressentiment, lui redemande sa fille, et la ramène à Ceuta, où il ne songe plus qu'aux moyens de se venger de Rodrigue.

On rapporte que le roi, qui ne soupçonnait point que Julien méditât sa ruine, lui dit quelques instans avant son départ : « Lorsque vous serez de retour dans » votre gouvernement, n'oubliez pas de m'envoyer » de ces éperviers si rares et si beaux, qui flattent » tant ma vue, et que je préfère entre tous les oiseaux » de proie ». « J'en atteste le Messie, répliqua vive» ment Julien, je vous enverrai des éperviers que » vos yeux n'ont jamais vus ».

Par-là il faisait allusion à cette multitude d'Arabes qu'il avait résolu d'introduire dans l'Andalousie ; mais Rodrigue était bien loin de comprendre le sens de ces paroles.

En ce même tems, Mousa, fils de Nasir, (1) homme de génie, plein de valeur, et zélé pour la propagation de l'islamisme, gouvernait une grande partie de l'Afrique au nom d'Alwalid, fils d'Abd-Almélic, le dixième khalife des Musulmans, et le sixième de la dynastie des Ommiades.

Impatient d'assouvir sa vengeance, Julien va trouver Mousa ; il lui parle de Rodrigue, de sa tyrannie,

---

(1) Dans le manuscrit d'*Ibn-Alkauthyr*, on lit toujours *Nosaïr*.

et de l'affront qu'il en a reçu. Il l'engage à tenter la conquête de l'Espagne, et lui jure qu'il lui en ouvrira les chemins. Ensuite il lui expose la faiblesse, la misère et l'avilissement des Goths; il lui dépeint les beaux sites de l'Espagne, la douceur de son climat, ses plaines fertiles, les fleuves qui l'arrosent, et les fruits délicieux qui nourrissent ses habitans.

Mousa, qui ne souhaitait rien plus ardemment que de reculer les bornes de l'empire des Arabes, accepta avec ravissement la proposition de Julien, et en écrivit au khalife Alwalid, qui résidait à Damas. Alwalid lui fit cette réponse : « Envoie d'abord dans l'Andalousie quelques détachemens pour reconnaître le » pays, et ne va pas t'exposer avec les Musulmans sur » une mer orageuse. » Mousa ayant représenté à son souverain que cette mer n'était qu'un détroit dont on apercevait le rivage opposé, « N'importe, répondit le » khalife, fais comme je t'ai dit. » Alors Mousa, de concert avec Julien, qui lui avait promis de lui faciliter cette entreprise, envoya dans l'Andalousie l'un de ses affranchis, Tharif le Bérébère, surnommé *Abou-Zorah*. Tharif partit l'an 91 de l'hégire, avec cinq cents hommes, et vint débarquer à la terre dite l'Ile Verte, laquelle prit depuis ce moment le nom de *Tharifa*. Il fit un butin considérable, et revint auprès de Mousa, qui, encouragé par ce premier succès, choisit un autre de ses affranchis pour une seconde expédition. C'était Thârik, fils de Ziâd, guerrier aussi éloquent qu'intrépide. Il traversa la mer, l'an 92 de l'hégire, avec sept mille Musulmans, la plupart Bérébères (1).

(1) Nom des peuples qui habitaient la Barbarie.

On raconte que, durant le passage, Thârik s'étant endormi, Mahomet lui apparut en songe. Autour de l'apôtre des Arabes étaient rangés les *Mohadjériens* et les *Ansâriens* (1). Ils tenaient une épée à la main ; des arcs étaient suspendus à leurs épaules. Mahomet s'approcha de Thârik, et lui dit : « O Thârik! poursuis ton » entreprise, sois fidèle à tes engagemens, et traite les » Musulmans avec douceur. » En achevant ces mots, le prophète, suivi de ses compagnons, entra dans l'Andalousie. Aussitôt que Thârik fut réveillé, il communiqua cette vision à ses soldats. Ceux-ci furent transportés de joie, et ils regardèrent la vision de leur chef comme un présage certain de la victoire.

La flotte, composée de quatre vaisseaux, arriva bientôt au pied du mont Calpé, qui reçut alors le nom de *Djébel Thârik* (Gibraltar). Thârik, ayant touché le sol de l'Andalousie, brûla ses vaisseaux pour n'être point tenté d'y rentrer ; après quoi il se mit en marche, résolu de vaincre ou de périr.

Rodrigue ne tarda pas à être instruit de cet événement. « Un peuple étranger, lui dit-on, s'est montré » dans l'Andalousie ; nous ignorons s'il descend du » ciel, ou s'il sort de la terre. » Rodrigue alarmé fit aussitôt ses préparatifs ; puis il s'avanca à la rencontre de l'ennemi. Le monarque des Goths était sur un char magnifique ; un pavillon orné de perles, de rubis

---

(1) Les *Mohadjériens*, c'est-à-dire fugitifs, émigrés, sont les Arabes qui abandonnèrent la Mecque pour suivre Mahomet. Les *Ansâriens*, c'est-à-dire auxiliaires, sont les habitans de Médine, qui donnèrent un asile à Mahomet, et s'armèrent pour sa défense lorsqu'il fut contraint de quitter la Mecque.

et d'émeraudes ombrageait sa tête ; une foule de guerriers se pressaient autour de lui.

Lorsque Thârik eut été averti de l'approche de Rodrigue, il se leva au milieu de ses compagnons ; et, après avoir glorifié le Dieu Très-Haut, il leur adressa cette harangue :

« Guerriers, où pourriez-vous fuir ? derrière vous est la mer, et devant vous l'ennemi. Vous n'avez donc de ressource que dans votre courage et votre constance. Sachez que vous êtes dans cette contrée plus misérables que des orphelins assis à la table de tuteurs avares. Votre ennemi se présente à vous protégé par une armée nombreuse ; il a des vivres en abondance, et vous, pour tout secours, vous n'avez que vos épées, et pour vivres, que ce que vous arracherez des mains de votre ennemi. Pour peu que se prolonge la disette absolue où vous êtes réduits, et que vous tardiez à obtenir quelques succès, votre courage s'éteindra, et vos cœurs seront saisis de l'effroi que vous avez inspiré. Eloignez donc de vous la honte dont vous couvrirait un revers, et attaquez ce monarque qui a quitté sa ville bien fortifiée pour venir à votre rencontre. L'occasion de le renverser est belle, si vous consentez à vous exposer généreusement à la mort. Et ne croyez pas que je veuille vous exciter à braver des dangers que je refuserais de partager avec vous ; c'est moi-même qui vous conduirai à travers des hasards où la perte de la vie est toujours le moindre des maux. Sachez que si vous souffrez quelques instans avec patience, vous goûterez ensuite de suprêmes délices. Ne séparez donc pas votre cause de

la mienne, et soyez certains que votre sort ne sera pas plus funeste que le mien. Vous avez appris que cette contrée nourrit un grand nombre de filles grecques, beautés ravissantes, qui traînent avec grâce des robes somptueuses, où brillent confondus ensemble les perles, le corail et l'or le plus pur, et qui reposent dans le palais des rois ceints du diadème. L'Emir des croyans, Alwalid fils d'Abd-Almélic, vous a choisis entre tous les guerriers arabes, et il permet que vous deveniez les alliés et les gendres des rois de cette contrée, tant il a confiance en votre intrépidité. L'unique fruit qu'il veut retirer pour lui de votre bravoure, c'est que la parole de Dieu soit exaltée dans ce pays, et que sa religion y soit manifestée. Le butin que vous recueillerez n'appartiendra qu'à vous seuls. Apprenez que je me détermine le premier au parti glorieux que je vous engage à prendre. Au moment où les deux armées en viendront aux mains, vous me verrez, n'en doutez pas, chercher avec empressement Rodrigue, tyran de son peuple, et le défier au combat, s'il plaît au Dieu Très-Haut. Combattez donc avec moi. Si je péris après lui, j'aurai du moins la satisfaction de vous en avoir délivrés, et vous trouverez sans peine, parmi vous, un héros expérimenté à qui vous pourrez confier le soin de vous diriger. Mais si je succombe avant de pénétrer jusqu'à Rodrigue, redoublez d'ardeur, efforcez-vous de l'atteindre, et achevez la conquête de cette contrée en lui arrachant la vie. Lui mort, ses soldats ne seront plus à craindre ».

Par ce discours, Thârik produisit sur ses compa-

gnons l'effet qu'il avait désiré. Tous, à la vue des biens qui leur étaient annoncés, conçurent les plus vastes espérances; tous sentirent leurs courages s'enflammer; tous jurèrent de n'avoir point d'autre volonté que celle de Thârik. La nuit se passa dans l'attente. Le lendemain matin, Rodrigue s'étant montré aux yeux des Arabes, Thârik fit avancer ses soldats. Leurs têtes étaient couvertes d'un turban blanc; des arcs étaient suspendus à leurs épaules; il avaient une épée à leurs côtés, et ils portaient des lances auxquelles des drapeaux étaient attachés. A cet aspect, Rodrigue fut saisi d'effroi. « Ah! s'écria-t-il, c'est là le peuple que » représentent les figures que j'ai vues à Tolède, dans » la maison dont j'ai brisé les portes ». Thârik s'écria de son côté : « Voilà le tyran de son peuple ». Aussitôt les deux armées s'attaquèrent. Le combat fut sanglant. Thârik enfonça les guerriers qui entouraient Rodrigue, pénétra jusqu'à lui, et lui trancha la tête (1). Se voyant privés de leur roi, les Goths combattirent avec une nouvelle fureur, pour venger sa mort; mais leurs efforts furent vains, et la victoire demeura aux Musulmans.

Ce fut dans la plaine de *Chédzouna* ou Xerès, l'an 92 de l'hégire, que se passa cette action mémorable (2).

---

(1) Quelques historiens arabes disent que Rodrigue, au fort de l'action, se précipita tout armé dans le fleuve de *Leccah* ou *Beccah*, (la Guadalette).

(2) La date de ce grand événement nous est fort mal connue, et sa détermination présente des difficultés peut-être insolubles. C'est un point de chronologie qui pourrait fournir matière à une discussion

Les Musulmans firent un butin immense. En parcourant le champ de bataille, ils reconnurent les rois goths et les principaux seigneurs, à des anneaux d'or

---

assez étendue. Le défaut d'auteur contemporain, les erreurs grossières commises par les chroniqueurs espagnols qui nous ont transmis des renseignemens sur cette époque, et les contradictions des écrivains arabes, ne semblent pas offrir de grandes ressources pour fixer cette date. On peut voir à ce sujet une savante dissertation placée par d'Hermilly en tête du second volume de la traduction française de l'Histoire d'Espagne, par Ferreras; on peut consulter aussi le texte de cet historien. Ils sont loin l'un et l'autre de résoudre toutes les difficultés de cette question; beaucoup d'objections s'élèvent contre leur résultat, qui est purement conjectural, et n'est appuyé sur aucun texte formel. D'autres dates ont été proposées depuis; elles ne méritent guère plus de confiance; j'en excepte cependant la détermination adoptée par M. Audiffret, dans son Précis de l'Histoire des Maures, en Espagne, travail fort estimable, qu'il a placé dans le T. II de la Continuation de l'Art de vérifier les Dates, publié en 1823. Il est constant d'abord que les auteurs arabes, qui ont traité en détail de l'Histoire de l'Espagne, s'accordent à placer en l'an 92 de l'hégire, (29 octobre 710—19 octobre 711 de J. C.) l'entrée des Musulmans dans ce pays. La date qui place à la fin du mois de *ramadhan*, de cette année de l'hégire, la bataille qui décida de la monarchie des Goths, est celle qui paraît offrir le plus de vraisemblance; mais, pour être adoptée, elle aurait encore besoin d'être soumise à une discussion approfondie, qui fît comprendre comment elle concorde mieux avec les dates des autres événemens contemporains. Quoi qu'il en soit, et en attendant une information plus précise, on peut regarder le dimanche 28 de *ramadhan* (et non le 26, comme dans le travail de M. Audiffret), qui répondait au 19 juillet 711 de J. C., qui était effectivement un dimanche, comme la date probable de la bataille qui mit l'Espagne au pouvoir des Arabes. J'entrevois dans cette détermination les moyens de rendre raison de plusieurs erreurs et de quelques-unes des expressions employées par les auteurs chrétiens qui ont parlé de cette bataille. Mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans tous les développemens que demanderait l'examen d'une question aussi compliquée.

Note du Rédacteur.

qu'ils portaient aux doigts; ceux d'un rang inférieur, à des anneaux d'argent, et les soldats, à des anneaux de cuivre.

L'armée de Rodrigue était forte d'environ cent mille hommes; elle fut presqu'entièrement détruite, et les ossemens des Goths couvrirent long-tems les champs de Xerès (1).

Dès que Mousa, fils de Nasir, eut appris la victoire que son affranchi Thârik avait remportée, il quitta *Kairwan*, l'an 93 de l'hégire, et passa le détroit à la tête d'une armée nombreuse, et composée d'Arabes et de Bérébères distingués. Il rejoignit Thârik, et lui dit : « O Thârik! Alwalid, fils d'Abd-» Almélic, ne peut mieux te payer de tes peines, qu'en » te donnant l'Andalousie. » « O Émir! reprit Thârik, » je ne m'arrêterai que quand je me serai plongé » avec mon cheval dans la mer qui est au nord de cette » contrée. Mousa et Thârik ne tardèrent pas à se quitter, ou bien, suivant quelques historiens, ils réunirent leurs forces, et marchèrent ensemble à la conquête de l'Espagne.

Tout plie sous le joug des Musulmans. Grenade, Cordoue, Séville, Carmona, Mérida, Tolède même, la capitale des Goths, sont forcées de se rendre. Enivré de ses succès, l'intrépide Mousa continue sa

(1) Quelques jours avant la bataille de Xerès, Thârik avait reçu de Mousa un renfort de cinq mille hommes. Les intelligences secrètes que Julien avait dans l'armée de Rodrigue, contribuèrent beaucoup au succès des Musulmans.

marche vers l'Occident, sème la terreur sur son passage, pénètre au fond des provinces, s'empare des villes, achève la conquête de l'Espagne ; et, riche de dépouilles, couvert de gloire, content d'avoir agrandi l'empire des Arabes, il repasse la mer, et vole à Damas, où son souverain l'appelle.

La domination des Arabes s'établit dans presque toute l'Espagne. D'abord des vice-rois y commandent au nom des khalifes d'Orient. Thârik, fils de Ziâd, Mousa, fils de Nasir, et son fils Abd-Alaziz, en sont les premiers gouverneurs (1).

En l'année 138 de l'Hégire, Abd-Arrahman, dernier rejeton des malheureux Ommiades, parut dans l'Andalousie. Il avait échappé à la rage des Abbassides, qui, pour s'affermir dans le pouvoir qu'ils avaient usurpé, exterminaient tous ses parens. A sa vue, les Arabes furent transportés de joie ; ils lui tendirent les bras comme à leur père ; et, pour le récompenser du bienfait que son aïeul Alwalid leur avait accordé en les mettant en possession de l'Espagne, ils le proclamèrent khalife, et cessèrent aussitôt de reconnaître l'autorité des khalifes d'Orient.

Sous Abd-Arrahman et ses successeurs, les Arabes continuent, pendant plusieurs siècles, de se rendre redoutables à leurs ennemis. Les grands noms de Thârik, fils de Ziâd, et de Mousa, fils de Nasir,

---

(1) Abd-Alaziz établit à Séville le siége du gouvernement. Son successeur, Ayoub, fils de Habib, de la tribu de Lakhm, le transféra à Cordoue.

vivent long-tems dans leur pensée, et entretiennent leur bravoure.

Cordoue devient le siége du khalifat, le centre de la religion, le séjour des savans, la lumière de l'Andalousie. Les khalifes mettent leur gloire à bâtir des mosquées et des palais, à protéger les sciences et les lettres, et à étendre leurs soins sur toutes les parties de l'administration. Les philosophes se livrent à des méditations profondes. On compose d'excellens ouvrages sur les mathématiques, la médecine, l'agriculture et la botanique; sur la manière de former et d'embellir les jardins, de planter et de soigner les arbres, et de diriger les eaux. L'art vétérinaire est en honneur. L'architecture est portée à une grande perfection. La musique et la danse contribuent à l'agrément des fêtes (1).

La langue arabe est maintenue dans sa pureté, sa force et sa noblesse par les grammairiens et les orateurs. Les poètes se distinguent par des compositions nouvelles, auxquelles les Arabes d'Orient applaudissent (2). Ils décrivent le climat fortuné de l'Andalousie, ses fleuves majestueux, ses parfums exquis et

---

(1) Les Arabes d'Espagne excellaient dans l'art de fabriquer tous les objets nécessaires pour la guerre, tels que des boucliers, des cuirasses, des casques, des lances, des sabres, des selles et des freins.

(2) Ce sont les *Moweschehâts*, genre de poésie inventé par les Arabes d'Espagne. Les *Moweschéâts* ont peu d'étendue, et sont asservis à des règles constantes et sévères. La plupart respirent l'amour et la volupté. J'aurai occasion d'en parler ailleurs.

ses prairies verdoyantes. Ils décrivent avec toute la magnificence du langage, les jardins et les palais superbes construits par les souverains. Ils chantent, d'une voix passionnée, les belles, la galanterie et les amours. Tout les séduit, les transporte, les inspire, et le ruisseau qui murmure, et la coupe remplie d'un vin petillant, et la pomme qu'a cueillie une jeune beauté, et le rameau que le zéphir balance, et les gouttes de rosée qui tremblent sur les fleurs. Quelquefois, suivant les guerriers sur le champ de bataille, ils peignent la vitesse des coursiers, le cliquetis des armes, les lances abreuvées de sang, les étincelles qui jaillissent des glaives qui se brisent, et les épais tourbillons de poussière qui obscurcissent les cieux.

Mais quel brillant cortége de femmes distinguées par leurs grâces, leurs talens et leurs vertus ! Femmes illustres ! honneur de votre sexe ! l'Espagne s'enorgueillit de vous donner naissance ; vous faites l'ornement et la joie de ses beaux jours ; un parfum plus suave que ses fruits et ses fleurs se répand dans les lieux qu'anime votre présence ; vous attirez et charmez les regards ; il sort de vos lèvres une harmonie qui ravit ceux qui vous écoutent. Vos noms chéris et respectés sont dans toutes les bouches, vivent dans tous les cœurs. Des historiens s'empressent de vous inscrire dans leurs annales, de raconter vos qualités aimables, et de citer les productions de votre esprit. Votre renommée passe dans l'Orient, qui, se souve-

nant que vous êtes ses enfans, tressaille d'allégresse, et applaudit à vos triomphes (1).

Cependant les jours où tant de bonheur et de gloire devait s'évanouir, approchaient. Des jalousies, des divisions et des guerres intestines affaiblissaient peu à peu la puissance des Arabes d'Occident. Les chrétiens, qui n'avaient point été expulsés entièrement de l'Espagne, descendaient des hauteurs où ils s'étaient réfugiés, harcelaient les Musulmans, et leur enlevaient des villes et des provinces. Le sultan Yousouf, fils d'Abd-Almoumen, étant passé en Espagne, l'an 566 de l'hégire, entreprit d'arracher aux chrétiens les pays qu'ils avaient conquis. Ses efforts furent suivis de quelques succès; mais bientôt sa fortune vint échouer devant Tolède, dont les chrétiens étaient maîtres, et que, près de cinq siècles auparavant, Mousa, fils de Nasir, avait fait ployer sous le joug des Arabes. Le sultan Yousouf se retira désespéré, et courut cacher sa honte dans Maroc, la capitale de ses États.

Dans ce déclin de la puissance des Arabes de l'Espagne, les poètes et les orateurs, touchés des maux de la patrie, élevèrent leurs voix éloquentes pour apaiser les fatales querelles qui partageaient leurs concitoyens. Ils voulaient rallumer dans le cœur des

(1) *Almokry* consacre un chapitre étendu à la mémoire des femmes qui se sont distinguées en Espagne par leurs vertus et par leur talent pour la poésie. Il en cite environ vingt-cinq. On remarque entre autres *Zainab*, fille de *Ziâd*; *Hafsah*, fille d'*Alhâdj*, et *Nazhoun* fille d'*Alkalâï*.

Musulmans, le zèle pour la religion; et les excitaient à se venger des outrages qu'ils recevaient tous les jours. Quelquefois, apostrophant les princes de l'Espagne et ceux de l'Afrique, ils s'efforçaient de les tirer de leur assoupissement, par le souvenir de leur antique valeur. Ils pleuraient et gémissaient; ils redemandaient avec instance et Tolède et Valence, et Cordoue et Séville, et d'autres cités fameuses qui étaient tombées au pouvoir de l'ennemi. Ils les représentaient comme l'asile des sciences, le séjour de la politesse, les forteresses de l'islamisme. « Quoi! » s'écriaient-ils, serons-nous forcés d'abandonner nos » demeures? en trouverons-nous de semblables par-» delà la mer? pourrions-nous quitter ces vertes » prairies qui réjouissent nos regards? pourrions-» nous renoncer à ces ombrages frais et touffus, à » ces eaux jaillissantes, à ces fruits savoureux, à cet » air embaumé? O douleur! un ennemi barbare en-» vahit nos provinces, et efface tous leurs charmes. » Nos colléges sont déserts, et la colombe, posée sur » des ruines, soupire nos malheurs. — Rois de l'A-» frique, rassemblez vos tribus, et les infidèles tom-» beront en votre pouvoir; envoyez vos éperviers, » et ils deviendront leur proie; envoyez vos meules, » et ils seront broyés. Toutes nos villes se troublent » à l'approche des chrétiens. Ah! que le tombeau est » préférable à notre situation! Oui, plutôt mourir » que de supporter de tels maux : les supporter serait » une honte. — Unitaires! la tempête s'est élevée. » L'Espagne vous appelle, ne soyez point sourds à sa

» voix : accourez, et protégez les hauteurs de nos » villes ; l'ennemi s'en empare, il chasse les Musul- » mans de leurs asiles, et les oiseaux voraces volent » autour de vos frères massacrés. Versez à ce spec- » tacle affreux des larmes de sang. Vengez et relevez » l'islamisme. O douleur ! ô douleur ! l'islamisme et » la foi ont disparu ; nos jours de gloire sont passés ; » toutes nos joies sont évanouies ; et notre vie n'est » plus qu'amertume, que souffrance et que déses- » poir ».

Mais parmi les poètes qui déplorèrent les désastres de leur patrie, nul ne fit entendre des accens plus nobles et plus touchans, que Abou'lbékâ, fils de *Saleh*, de la ville de Ronda. Il dit :

Tout ce qui est parvenu à son plus haut période, décroît. O homme ! ne te laisse donc pas séduire par les charmes de la vie.

Les choses humaines subissent de continuelles révolutions. Si la fortune te réjouit dans un tems, elle t'affligera dans un autre.

Rien n'est stable dans cette demeure terrestre. L'homme peut-il rester toujours dans la même situation ?

La fortune, par un décret céleste, met en pièces les cuirasses contre lesquelles se sont émoussés les glaives et les lances.

Où sont les monarques puissans du Yémen ? où sont leurs couronnes et leurs diadèmes ?

Où est l'autorité que Schédâd a exercée dans Irem ? où est le pouvoir que la race de Sâsân a étendu sur la Perse ?

Que sont devenus les trésors qu'a entassés l'orgueilleux Kâroun ? que sont devenus Ad, Schédâd et Kahthân (1) ?

Un malheur qu'ils n'ont pu repousser est venu fondre sur eux ; ils ont péri, et leurs peuples ont subi le même sort.

Et il en a été des royaumes et des rois comme de ces ombres vaines que l'homme voit pendant son sommeil.

La fortune s'est tournée vers Darius, et il a été terrassé ; elle s'est dirigée vers Chosroës, et son palais lui a refusé un asile.

Est-il des obstacles que la fortune ne surmonte ? le règne de Salomon n'est-il point passé ?

Sans doute il y a des malheurs que l'on supporte, et dont on peut se consoler ; mais il n'y a pas de consolation pour le malheur qui vient de fondre sur l'islamisme.

Un coup affreux, irrémédiable, a frappé l'Espagne ; il a retenti jusqu'en Arabie, et le mont Ohod et le mont Thalân se sont écroulés.

Demande maintenant à Valence ce qu'est devenue Murcie ? où trouver Xativa ? où trouver Jaën (2) ?

---

(1) Les Musulmans disent que *Kâroun* ou *Koré* était le plus riche et le plus orgueilleux des enfans d'Israël. Il refusa de payer la dîme. En punition de son avarice, Dieu entr'ouvrit la terre sous ses pas, et il fut englouti avec tous ses trésors. — *Ad* et *Schédâd* sont d'anciens rois de l'Arabie. *Kahthân* est le père des Arabes purs et sans mélange.

(2) Dans ces villes et dans les campagnes environnantes, il y avait

Où trouver Cordoue, le séjour des talens? où sont tous ces savans qui ont brillé dans son sein?

Où trouver Séville et les délices qui l'environnent? où est son fleuve qui roule des eaux si pures, si abondantes, si délectables (1)?

Villes superbes! vos fondemens sont les fermes soutiens des provinces. Ah! comment les provinces se soutiendront-elles si les fondemens sont renversés?

L'Islamisme désolé verse des larmes amères sur nos contrées désertes et en proie aux infidèles.

Nos mosquées sont transformées en des églises, et nous n'y voyons que des cloches et des croix (2).

des jardins délicieux, arrosés par un grand nombre de canaux. Xativa était célèbre par ses agrémens. C'était dans cette ville que les Arabes fabriquaient leur plus beau papier.

(1) Les poètes et les historiens arabes ne parlent de Séville qu'avec enthousiasme; ils comparent le fleuve qui l'arrose (le *Guadalquibir*, ou grand fleuve) au Tigre, à l'Euphrate et au Nil. Les habitans de Séville étaient renommés par leur esprit, leur politesse, leur enjouement et leur goût pour les plaisirs.

Dans l'original, Séville est appelée *Émesse*. Lorsque les Arabes firent la conquête de l'Espagne, ils donnèrent à quelques-unes des villes où ils s'établirent les noms des villes d'Orient qu'ils avaient quittées. Ainsi Séville fut appelée *Émesse* par les Arabes venus d'*Émesse*; Grenade fut appelée *Damas* par ceux de *Damas*; Jaen fut appelé *Kinesrin* par ceux de *Kinesrin*; Malaca fut appelée *Arden* par ceux qui étaient venus des bords du Jourdain, nommé *Arden* par les Arabes. Les Arabes qui étaient venus de la Palestine, appelèrent Xerès, *Palestine*. Ceux qui étaient venus de *Misr* ou *vieux Kaire*, donnèrent au pays de *Tadmir* (Murcie), le nom de *Misr*.

(2) Le mot que je traduis par cloches est نواقيس *nawâkis* plur. de ناقوس *nâkous*. Le *nâkous* était une grosse pièce de bois que les Chrétiens frappaient avec une autre moins forte, nommée وابيل *wâbil*, pour avertir les fidèles de l'heure de la prière.

Nos chaires et nos sanctuaires, quoique d'un bois dur et insensible, se couvrent de larmes, et gémissent sur nos malheurs (1).

Toi qui vis dans l'insouciance, tandis que la fortune te donne des conseils, si tu es endormi, sache que la fortune est éveillée.

Tu te promènes satisfait et exempt de soucis : ta patrie t'offre encore des charmes; mais l'homme a-t-il une patrie après la perte de Séville?

Ce dernier malheur a fait oublier tous les autres; et la longueur du tems ne pourra pas en effacer le souvenir.

O vous qui montez des coursiers effilés, ardens, et qui, dans les champs où l'épée exerce ses fureurs, volent comme des aigles;

O vous dont les mains sont armées des glaives acérés de l'Inde, qui, dans de noirs tourbillons de poudre, brillent comme des feux;

O vous qui par-delà la mer, coulez des jours tranquilles et sereins; vous qui trouvez dans vos demeures la gloire et la puissance,

N'auriez-vous pas appris des nouvelles des habitans de l'Espagne? et pourtant des messagers sont partis pour vous instruire de leurs souffrances.

Sans cesse ils implorent votre secours, et cependant on les massacre, on les traîne en captivité.

---

(1) Chez tous les peuples et dans tous les âges, la poésie a été en droit de donner du sentiment aux objets les plus insensibles. Virgile a dit, dans l'épisode de la mort de César :

Et mæstum illacrymat templis ebur, æraque sudant.

Quoi! pas un seul homme ne se lève pour les défendre!

Que signifie cette division parmi les Musulmans? Eh quoi! vous, adorateurs de Dieu, n'êtes vous pas tous frères?

Ne s'élevera-t-il pas au milieu de vous quelques ames fières, généreuses, intrépides? n'arrivera-t-il pas des guerriers pour secourir et venger la religion?

Les habitans de l'Espagne sont couverts d'ignominie, eux qui naguères étaient dans un état florissant et glorieux.

Hier ils étaient rois dans leurs demeures; aujourd'hui ils sont esclaves dans les pays de l'incrédulité.

Ah! si tu eusses vu couler leurs larmes au moment où ils ont été vendus; ce spectacle t'aurait pénétré de douleur, et ta raison se serait égarée.

Si tu les voyais consternés, errans, sans assistance, et couverts des vêtemens qui attestent leur honteux esclavage!

O Dieu! faut-il qu'une montagne soit posée entre la mère et ses enfans! faut-il que les ames soient séparées des corps!

Et ces jeunes filles aussi belles que le soleil lorsqu'à son lever, il répand le corail et le rubis,

O douleur! le barbare les entraîne, malgré elles, pour les condamner à des emplois humilians; et leurs yeux sont baignés de pleurs, et leurs sens sont troublés.

Ah! qu'à ce spectacle cruel nos cœurs se fondent de douleur, s'il y a encore dans nos cœurs un reste d'Islamisme et de foi!

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

The Wesleyan-Methodist Magazine, published and sold by S. Kershaw, 14, City-Road, and 66, *paternoster-row. London.*

Quoique ce journal mensuel soit presqu'uniquement consacré à des dissertations religieuses, à des revues d'ouvrages de piété, etc., néanmoins on y trouve quelquefois des communications qui peuvent rentrer dans le domaine de la simple philologie, et c'est sous ce point de vue seulement que nous en parlerons ici.

Le numéro de février de cette année contient, pag. 102 et suiv., des remarques très-judicieuses sur l'étude de la langue arabe, et de très-bons conseils aux voyageurs qui parcourent les contrées musulmanes. Il serait à souhaiter que tous ceux qui désirent se livrer à l'étude de l'arabe, pour aller ensuite dans le Levant, lussent et relussent avec attention cet article, et se dirigeassent d'après les avis de l'auteur. On pourra sentir l'importance et la justesse des observations de cet amateur de la langue arabe par la courte analyse suivante.

« Celui qui veut aller en Palestine ou en Égypte,
» doit d'abord apprendre l'arabe. S'il sait le latin et
» le français, il doit se munir du Lexique de Golius
» et de la Grammaire arabe de Silvestre de Sacy, la

» meilleure que je connaisse (*the best Grammar*
» *i know of*); dans le cas contraire, il pourra se
» contenter du Dictionnaire de Richardson, où mal-
» heureusement les mots arabes ne sont pas classés
» par racines, et où l'on ne trouve pas les voyelles de
» l'aoriste, et de la Grammaire arabe de Lumsden,
» la meilleure qui existe en anglais. Quant à la Gram-
» maire de Richardson, il y a dix ans que je commen-
» çai à étudier l'arabe dans cet ouvrage, et j'avoue
» que je serais encore un commençant si je n'avais pu
» consulter que ce traité.

» L'étudiant doit lire avec le plus grand soin les
» pages de la Grammaire qui traitent des lettres et des
» signes orthographiques, et, pour se familiariser
» avec l'écriture arabe, si différente de la nôtre, il
» doit copier plusieurs fois l'alphabet et les modèles
» de lecture. Observons ici en passant qu'il est indis-
» pensable pour celui qui veut voyager dans le Le-
» vant, et communiquer avec les gens du pays, d'a-
» voir une belle main; bien des Européens parlent un
» peu arabe, mais presqu'aucun n'écrit passablement
» cette langue : on ne saurait concevoir néanmoins
» l'importance que les Orientaux attachent à une
» belle écriture.

» La partie la plus compliquée de la première di-
» vision de la Grammaire, est celle qui traite de la
» permutation des lettres *a*, *o*, *i*; que l'élève ne se
» décourage point, la pratique lui fera comprendre
» la théorie : les verbes *improprement* nommés irré-
» guliers lui fourniront le moyen de l'acquérir.

» Puis l'étudiant apprendra les treize formes (1) du » verbe, les trente-une des pluriels irréguliers des » noms, etc., et arrivera ainsi au bout de la Gram- » maire. Alors seulement il pourra commencer de » lire avec un Dictionnaire. Il sera bon qu'il copie ce » qu'il veut traduire, et qu'il y mette lui-même les » voyelles afin de bien inculquer les règles de la » grammaire dans sa mémoire. Le manque de voyelles » dans l'usage ordinaire de l'écriture arabe n'est pas » embarrassant pour celui qui connaît cet idiome ; » quant au commençant, il doit lire avec les points » voyelles jusqu'à ce qu'il soit en état de s'en passer, » en y suppléant lui-même. Lorsque l'élève sera ca- » pable de distinguer la nature et la dérivation de la » plus grande partie des mots, alors il pourra retirer » de l'avantage en communiquant avec les naturels du » pays, mais non auparavant. Avec des talens ordi- » naires, on peut être dans ce cas au bout d'une » année.

» En arrivant chez les Orientaux, l'étudiant doit » s'entourer de domestiques, etc., du pays, afin d'ê- » tre forcé de s'exprimer en arabe ; il doit même se » sevrer de tout autre langage, pour s'habituer à par- » ler, à écrire, à penser en arabe. S'il entend un mot » qu'il ne connaît pas, il doit en prendre note, et s'il » ne le trouve pas dans le Dictionnaire, il est essen- » tiel qu'il s'en fasse bien expliquer le sens, et qu'il

(1) Il y en a quinze ; à la vérité les trois dernières sont fort peu usitées. G. T.

» l'écrive ensuite en marge de son Lexique, ayant » soin d'indiquer si ce mot appartient à un dialecte » seulement. Et ici il est important de faire observer » combien est saine la distinction que l'on prétend » établir entre l'arabe littéral et le vulgaire. Il n'y a » pas peut-être de langue sur la terre employée dans » une aussi grande étendue de pays, avec aussi peu » de variation que l'arabe. Un nègre mahométan de » Sierra-Leone écrit en aussi bon arabe qu'un habi- » tant de la Mecque. Quant au langage parlé, il est » certain qu'il diffère selon les lieux, et qu'un bate- » lier d'Égypte ne parle pas exactement comme un » pêcheur du golfe Persique, quoiqu'ils se compren- » nent parfaitement entr'eux. . . . .

» L'étudiant doit s'appliquer à lire les manuscrits » arabes qu'il pourra se procurer, et, s'il est mission- » naire, il doit surtout étudier le Coran afin de le » bien connaître, et de pouvoir s'en servir à propos » dans l'occasion.

» Quant à la manière dont on doit se conduire en » Orient, il faut se priver, s'il est possible, du vin et » de toutes les liqueurs fermentées, outre que cette » mesure est dans ces pays très-favorable à la santé, » elle fait jouir de la considération des Musulmans. » Dans les Indes, on doit tâcher de s'abstenir de la » chair des animaux; mais si l'on ne peut porter si » loin l'abstinence, du moins faut-il se priver des » viandes que les Musulmans regardent comme im- » pures.

» Le voyageur ne doit pas avoir des idées hostiles con-

» tre les Musulmans, il en trouvera de bons et de
» mauvais; mais, avec une conduite sage et une répu-
» tation de science, il sera parfaitement traité.

» Il sera bon aussi qu'il prenne le vêtement orien-
» tal, malgré tout ce qu'on lui dira pour l'en empê-
» cher. Il devra se faire introduire chez le pacha et
» les principaux habitans du pays. S'il est marié, il
» doit mener sa femme en Orient (les Orientaux
» n'estiment pas les célibataires, et respectent au
» contraire un père de famille); seulement il faut
» qu'elle soit voilée lorsqu'elle paraîtra en public, et
» que lorsqu'elle sortira avec son mari, elle le pré-
» cède de quelques pas. . . . .
. . . .

G. T.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 7 juin.

Les personnes dont les noms suivent ont été présentées et admises au nombre des membres de la Société, savoir :

M. Croggon, ministre du culte anglais à Charenton.

M. Mohl (Julien) de Stuttgardt.

Une lettre de M. le baron d'Altenstein, ministre des cultes du royaume de Prusse, annonce que des ordres ont été donnés pour la prompte exécution de la fonte du caractère dévanagari, demandée par la Société.

Sur le rapport d'une commission, M. Gilchrist est nommé associé correspondant de la Société.

Sur le rapport d'une autre commission, M. Othmar Frank, professeur à Wurtzbourg, est également nommé associé correspondant.

La demande du même titre est faite pour MM. Young frères, et pour le Pandit *Maha-mohona Raya*. Cet objet est renvoyé à l'examen d'une commission.

M. La Grange lit un morceau intitulé : *Les Arabes en Espagne*.

M. le baron Silvestre de Sacy, lit ensuite un Mémoire relatif aux livres des Druses.

Ouvrages offerts à la Société.

Par M. d'Ohsson : *Tableau général de l'Empire Othoman*, 7 vol. in-8°. — Par le même : De l'*Etude des Hiéroglyphes*, Paris, 1812, 5 vol. in-12.—Par M. Platt : Les *Quatre Évangiles* en langue *Amharique*, Londres, 1824, in-4°.—Par M. Amédée Jaubert : 1° *Nouveau Testament*, traduit en Persan, St.-Pétersbourg, 1815, in-4°; 2° le même, traduit en Turk, Astrakhan, 1818, in-8°; 3° l'*Évangile selon St.-Luc*, en Turk, Astrakhan, 1816, in-8°; les *Psaumes de David*, en Turk, Astrakhan, 1818, in-8°; 5° *Relation de Dourry-effendi*, en Turk, lithographié, in-4°. — Par M. Polonceau : *Notice sur les chèvres asiatiques à duvet de cachemire*, etc., broch. in-8°. — Par M. Borthwich Gilchrist : *Divers petites publications sur la langue hindoustanie*.

— Après un séjour de dix-sept ans à la Chine, le Rév. Morrison, auteur d'un Dictionnaire Chinois-Anglais,

dont il a été question dans ce journal, est venu cette année visiter son pays natal, et les amateurs de littérature chinoise ont eu le plaisir de le posséder quelques jours à Paris. Le 7 juin dernier, il a fait, dans le temple protestant de l'Oratoire, un sermon, ou, pour mieux dire, un discours, dont le sujet a droit d'intéresser nos lecteurs, et qui eût été pour le moins aussi bien placé dans une séance d'Académie ou de la Société Asiatique. Après avoir établi qu'on s'était trompé en attribuant aux Chinois le culte d'un Dieu nommé *Fo*, il a fait voir que le Dieu qu'ils adoraient était le *Bouddha* des Indiens, et que, comme ils ne savaient pas prononcer le *b*, ils avaient changé ce nom en *Foudha* ou *Fohdha*, d'où l'on a fait *Fo*. La population de la Chine qui, suivant le savant prédicateur, s'élève à 300 millions d'hommes, est partagée en deux sectes, les disciples de Confucius, et les Bouddhistes. Les *Tao-ssé*, partisans de l'ancienne religion de la Chine, ne sont compris ni dans l'une ni dans l'autre de ces dénominations, et il semble qu'ils aient été omis par l'auteur de cet intéressant sermon. Selon lui, les lettrés ne croient ni à Dieu, ni au diable, ni à la vie future. Les autres admettent le dogme de la métempsychose, et supposent que, d'après leurs actions dans le monde actuel, les hommes seront par suite élevés à un état plus parfait, et enfin promus au rang des Dieux. Les femmes jouiront du même avantage; mais le dernier terme de leur exaltation sera de devenir hommes. Le Rév. Morrison a donné des détails curieux au sujet d'un Chinois qu'il a réussi à convertir au christianisme pendant la durée de son séjour, et il a terminé cette curieuse homélie par une prière qu'il a jugé convenable de faire en langue chinoise, à la grande satisfaction de son auditoire.

L. B.

Extrait de deux lettres de M. De la Porte, vice-consul de France à Tanger, à M. le baron Silvestre de Sacy, en date du 3 septembre 1823, et du 8 février 1824.

Des coups de canon à Tanger, des coups de canon à Tarifa vis-à-vis Tanger, nous ont éveillés aujourd'hui. Ceux de Tanger ont été tirés en réjouissance d'une grande victoire remportée à *Téza*, par l'empereur de Maroc, sur ses sujets; ceux de Tarifa, par l'armée française, pour amener la réduction de cette place. Les Marocains ne se laissent pas prendre à ce bruit d'artillerie, parce qu'un de leurs *Nostradamus* s'exprime ainsi *aroubiquement* عروبى :

عَوْثْ إِذيب سَآيِسْ   وَوَجَبْهْ وَرَامَاه

شَرِيفْ يَجْرِي عَلَى شَرِيفْ   حَتَّى يَجِي مِن يَحَسَّنْهُمْ بِلَا مَاه

C'est-à-dire : « Le loup des plaines de *Saïs* (près de » Fez) s'est écrié dans ses hurlemens, et celui de *Ouarama* » lui a répondu : Les schérifs courront les uns sur les » autres, jusqu'à ce qu'il en vienne un qui fera la barbe » à tous les autres sans eau (ou comme nous dirions, *sans* » *savon*) ».

Le mot عروبى *Aroubi* signifie une chanson en langue vulgaire, composée de vers non mesurés, et de mots qui se confondent dans la prononciation, et qui souvent pèchent contre l'orthographe (1). اذيب est, je présume pour الذيب

(1) M. De la Porte n'a pas cru nécessaire de dire que عوث est pour عوي *hurler*.

et sans doute il y a élision du *lam* de l'article, comme le peuple qui écrit le pratique. On dit وجبني *il m'a répondu*, pour أجابني. Quant au mot حسن, il signifie *raser* et *rendre beau*, et un barbier se nomme par cette raison à Tripoli حسّان *hassan*, parce *qu'il rend beaux ceux qu'il rase.* C'est aussi pour cela qu'au Caire un barbier se nomme مزيّن *muzeyyan*, comme qui dirait *un embellisseur.* Ici (à Tanger) on dit حفّاف *haffaf.*

Nouvelle Edition de Marco Polo.

M. Klaproth vient de terminer son travail sur *Marco Polo*, qui l'a occupé depuis plusieurs années. En comparant la Géographie des *Yuan*, ou des Mongols qui ont régné en Chine, avec le récit du célèbre voyageur vénitien, il est parvenu à retrouver dans les livres chinois, et sous les mêmes noms, tous les endroits dont celui-ci parle. Les villes de *Zaithum*, *Gampu*, *Cayngui*, *Quenzanfu*, *Achbaluch Mangi*, le château de *Thaigin*, les provinces de *Tenduc*, *Caindù*, *Caraian*, *Carazan*, *Cardandan*, *Tholoman ;* enfin, tous les points qui présentaient des difficultés aux commentateurs, s'expliquent avec facilité, à l'aide des écrivains chinois. Dans ses recherches, M. Klaproth ne s'est pas borné à la Chine seule ; il a aussi expliqué la Tartarie et l'Asie méridionale. Pour cette dernière, il n'a rien cru de mieux que d'amplifier les recherches précieuses de l'illustre *Marsden*, en y ajoutant les notions conservées dans les auteurs chinois contemporains de *Marco Polo*. Les mots et dénominations asiatiques cités et expliqués par ce voyageur, se retrouvent tous dans les pays qu'il a parcourus ; M. Klaproth les a soigneusement recueillis et vérifiés. Quant aux distances entre les endroits de la Chine, marquées en journées par le noble Vénitien,

elles sont généralement très-exactes, et le routier impérial de la Chine nous instruit que les haltes destinées au coucher des personnes qui voyagent pour le gouvernement, sont encore aujourd'hui du même nombre, entre les villes principales, que du tems de *Marco Polo*.

Pendant ses recherches, M. Klaproth s'est convaincu, qu'à quelques omissions près, le seul et véritable texte de *Marco Polo* est celui publié en italien par Ramusiô. Ce n'est qu'à l'aide de celui-ci que notre confrère est parvenu à retrouver dans les livres chinois les noms des endroits mentionnés. Avec toute autre édition ou traduction, un semblable travail n'aurait présenté aucun résultat satisfaisant, puisque les noms propres y sont si horriblement défigurés, qu'il aurait été impossible de les reconnaître. C'est pour cette raison que M. Klaproth regarde comme presque perdue la peine qu'on se donnerait de recueillir les variantes des divers exemplaires du texte.

La nouvelle édition de *Marco Polo*, que notre confrère prépare, contiendra l'italien de Ramusio, complété, et des Notes explicatives au bas des pages. Elle sera accompagnée d'une Carte représentant les pays visités ou décrits par le célèbre Vénitien.

TABLE GÉNÉRALE

Des Articles contenus dans le quatrième Volume du Journal Asiatique.

MÉMOIRES.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

MÉLANGES.

JOURNAL ASIATIQUE,

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES, D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS

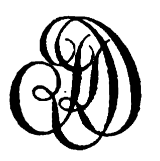
A l'Histoire, à la Philosophie, aux Sciences, à la Littérature
et aux langues des Peuples Orientaux;

Rédigé par MM. Chézy, — Coquebert de Montbret, — Degérando, — Fauriel, — Garcin de Tassy, — Grangeret de Lagrange, — Hase, — Klaproth, — Raoul-Rochette, — Abel-Rémusat, — Saint-Martin, — Silvestre de Sacy, — et autres Académiciens et Professeurs français et étrangers;

ET PUBLIÉ

PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

TOME V.



A PARIS,

CHEZ DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS,

Imp.-Libraires, Propriétaires du Journal Asiatique,

Rue Saint-Louis, N° 46, au Marais.

1824.

(Juillet 1824.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Notice des manuscrits des livres sacrés des Druzes, qui se trouvent dans diverses bibliothèques de l'Europe; par M. le baron SILVESTRE DE SACY (1).

M. BERGGREN, ci-devant chapelain de la légation suédoise à Constantinople, ayant rapporté du Levant, lors de son retour en Suède, un volume manuscrit qui fait partie du recueil des livres sacrés des Druzes, cette nouvelle a été annoncée dans divers journaux, de manière à faire croire que le volume apporté par M. Berggren contenait des choses inconnues jusqu'ici à l'Europe savante, et propres à jeter un jour tout nouveau sur l'histoire et la religion des Druzes. Cependant, M. Berggren ayant eu la complaisance de me donner communication de ce manuscrit pendant son séjour à Paris, je me suis assuré que toutes les

(1) Cette Notice fait partie d'une suite de Mémoires sur les livres sacrés des Druzes, mémoires qui trouveront place dans le recueil de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Le but de l'auteur, en publiant à l'avance cette Notice, est d'engager les personnes qui posséderaient quelque partie du recueil sacré des Druzes, dont il n'a point eu connaissance, à lui en accorder la communication.

pièces qu'il contient se trouvent dans un manuscrit de la bibliothèque du Roi, et dans un autre volume manuscrit, fort endommagé, qui a appartenu autrefois à M. Venture, et qui est entre mes mains. Il y a actuellement plus de trente ans que j'ai traduit ce volume en français, et ce qu'il renferme n'est guères que le quart de ce que nous possédons des livres des Druzes. Quelques-unes des pièces contenues dans ce volume avaient été traduites en français par M. Venture, d'après son manuscrit : cette traduction est restée inédite ; mais une traduction anglaise, faite d'après la traduction française, a été publiée à Londres en 1786, dans un volume qui a pour titre : *Appendix to the Memoirs of baron de Tott.*

Ce n'est pas seulement le volume dont je viens de parler, et que je regarde comme le premier du recueil des Druzes, que j'ai traduit en français. J'ai également traduit trois autres volumes de la bibliothèque du Roi, qui font partie du même recueil. Ce travail achevé, j'ai dressé une table analytique très-détaillée de toutes ces traductions. J'ai extrait ensuite d'un grand nombre d'historiens manuscrits, tout ce qui est relatif à la vie de *Hakem-biamr-Allah*, khalife fatémite, regardé par les Druzes comme une incarnation de la divinité. Enfin j'ai réuni et traduit divers morceaux de *Makrizi*, *Nowaïri* et *Schahristani*, sur les sectes mahométanes, et spécialement sur celles des Carmates et des Ismaéliens. Tous ces travaux, qui forment quatre volumes in-4°, et un volume petit in-f°, m'ont servi à rédiger une histoire systématique de la

religion des Druzes, precédée d'une longue introduction sur l'histoire des sectes musulmanes, et d'une vie très-détaillée de *Hakem*. Cet ouvrage, destiné à l'impression, et dont la rédaction est achevée depuis plus de vingt ans, forme deux volumes in-4°. Je ne dois pas oublier de dire que j'ai également traduit une espèce de formulaire par demandes et par réponses, à l'usage des Druzes modernes, qui n'ont qu'une connaissance très-superficielle des dogmes primitifs de leur religion, et que j'ai comparé soigneusement ensemble les manuscrits, les éditions et les traductions de ce formulaire, connu sous le nom de *Catéchisme des Druzes*. Je puis donc assurer que personne ne s'est occupé plus que moi de ce qui concerne les Druzes, et cependant les seules parties que j'ai publiées jusqu'ici de tous ces travaux, sont, 1° quelques pièces du recueil des Druzes, données en arabe et en français dans ma Chrestomathie arabe; 2° une dissertation adressée à la Société royale de Gottingue, et publiée dans le tome XVI de ses Mémoires, sous ce titre : *Commentatio de notione vocum* TENZIL *et* TAOUIL *in libris qui ad Druzorum religionem pertinent*; 3° un mémoire inséré dans le tome III des Mémoires de l'Institut, classe d'histoire et de littérature ancienne, où je traite du culte que les Druzes rendent à la figure d'un veau.

La bibliothèque du Roi n'est pas la seule qui possède des portions du recueil des Druzes. Sans parler des manuscrits du *Catéchisme des Druzes*, ouvrage dont je fais peu de cas, on trouve des portions plus

ou moins considérables des livres sacrés des Druzes, dans la bibliothèque du Vatican, dans la bibliothèque Bodléyenne à Oxford, et dans celle de l'Université de Leyde. J'ai eu sous les yeux le manuscrit du Vatican (1) et je me suis procuré une connaissance exacte de ceux de l'Université de Leyde (2). Ces divers manuscrits ne contiennent rien que nous n'ayons dans ceux de la bibliothèque du Roi. Il en est de même de deux manuscrits de la bibliothèque Bodléyenne, que je trouve indiqués sous les n[os] 398 et 454, et qui ont été apportés de la Syrie par Shaw. Je croyais donc être à peu près certain que les grandes bibliothèques de l'Europe ne pouvaient rien ajouter à ce que je possédais sur les Druzes; et pourtant je n'ignorais pas que le recueil de leurs livres ne m'était pas connu en entier, lorsque ma correspondance avec M. Alexandre Nicoll, aujourd'hui professeur d'hébreu en l'Université d'Oxford, m'a appris que la bibliothèque Bodléyenne possède un manuscrit qui m'était inconnu, et qui renferme quarante-six pièces, dont une seule est venue à ma connaissance. J'en parlerai dans la suite plus en détail; en même tems un Français, agent consulaire à Beyrout, M. Dupont, m'écrivait le 23 juillet 1823 : « Le plus heureux comme le plus unique » hasard a placé dernièrement entre mes mains tous » les livres sacrés de cette croyance mystérieuse (celle

(1) N° 379, et Assemani, 59.

(2) N[os] 735 et 797 *olim*. Voyez ma Chrestomathie arabe, tom. II, pag. 370.

» des Druzes), jusqu'ici inconnue et problématique; » je suis donc maintenant possesseur de tous les ren- » seignemens et documens nécessaires pour former » un ouvrage très-intéressant et des plus complets. » Lord ***, Anglais arrivé dernièrement à Beyrout, » m'a offert de mes manuscrits sur la religion druze » et sur son origine, 2000 l. sterling; je lui ai fait » entendre que je n'étais pas encore décidé à m'en » défaire; je préfère, comme de raison, les céder à » la France. » M. Dupont, après différentes choses qui me sont personnelles, ajoute que les manuscrits qu'il possède, traduits en français, pourraient faire trois volumes in-12 : cela seul prouve qu'il n'a qu'une portion du recueil sacré des Druzes.

L'espoir de compléter d'une façon ou de l'autre les matériaux de l'histoire de la religion des Druzes, devait m'arrêter, et m'a arrêté effectivement au moment où je m'occupais sérieusement de la publication de mon travail; mais, comme il est fort incertain que je sois jamais en possession de ces matériaux (1), et que par conséquent il peut arriver que mon ouvrage reste manuscrit après moi, je crois utile de décrire un peu en détail les manuscrits dont j'ai fait usage (je parle seulement de ceux qui appartiennent au recueil des

---

(1) J'aurais bien désiré obtenir la communication du manuscrit de la bibliothèque Bodléyenne, qui renferme quarante-six pièces, dont une seule m'est connue. Les démarches que j'ai faites pour cela m'ont prouvé que la règle qui interdit tout déplacement des livres de ce riche dépôt, ne souffre aucune exception.

livres sacrés des Druzes), et de donner une idée de leur contenu.

Mais auparavant je dois dire que dès le commencement de mon travail, qui remonte à l'année 1791, je savais que Petis de la Croix devait avoir traduit, par ordre de M. de Pontchartrain, les livres des Druzes appartenant à la bibliothèque du Roi. Je fis donc beaucoup de recherches pour parvenir à découvrir cette traduction. L'inutilité de ces recherches avait fini par me persuader que cette traduction n'avait jamais existé, et que c'était par un mal-entendu qu'on avait assuré que Petis de la Croix avait traduit ces livres, lorsque plusieurs années après que mon travail était achevé, et avait été communiqué à quelques personnes, notamment à M. de Hammer, on découvrit la traduction manuscrite faite par le savant interprète. J'ai rendu compte de tout cela dans le tems, dans une note jointe à mon Mémoire *sur le culte que les Druzes rendent à la figure d'un veau.*

Un article inséré dans le Journal des Savans de 1703, nous apprend à quelle époque et comment les manuscrits des livres des Druzes que possède la Bibliothèque du Roi sont venus enrichir ce dépôt. Voici d'abord le titre de cet article; je dois le rapporter textuellement, parce qu'il donnera lieu par la suite à quelques observations critiques.

« *Kitab almachahid oualasrar altaouhhidya* (1) c'est-

---

(1) كتاب المشاهد والاسرار التوحيدية

» à-dire le Livre des témoignages des mystères de
» l'unité composé par *Hamza ben Ahmed*, grand
» pontife de la religion des Druzes, en quatre tomes
» in-4°, et traduit en français, suivant l'ordre de
» Monseigneur de Pontchartrain, Secrétaire d'État,
» par le sieur Petis de la Croix, professeur royal en
» langue arabe, en l'année 1701. Livre manuscrit. »

Le recueil des livres sacrés des Druzes, n'a point, que je sache, de titre général, et c'est vraisemblablement par erreur, comme je le dirai plus loin, que Petis de la Croix lui a donné celui qu'on lit en tête de cet article. Il s'en faut de beaucoup que toutes les pièces qu'il contient soient de la composition de *Hamza* fils d'*Ahmed*, ce qui paraîtra évidemment par la suite. Je vais maintenant extraire de cet article ce qui est nécessaire à mon sujet.

« Les trois premiers volumes de ce livre furent ap-
» portés de Syrie en 1700, et présentés au Roi le 25
» juillet, par *Nasralla ben Gilda*, médecin syrien.
» Le quatrième volume a été trouvé dans la biblio-
» thèque de feu M. Picques, docteur de Sorbonne (1).
» Si l'on en croit *Nasralla*, ce livre est extrêmement
» rare; et il ne faut pas s'en étonner, puisqu'il est
» défendu à ceux de cette religion de le tirer du trésor
» du pontife, et de l'avoir chez eux, sous peine d'être
» mis en pièces. Ainsi ce ne fut pas sans difficulté que
» *Nasralla* eut en son pouvoir l'exemplaire qu'il a
» apporté en France. »

(1) M. Picques est mort à Paris, le 9 mai 1699.

« *Nasralla* assurait qu'il y avait beaucoup de ces » unitaires (c'est-à-dire des Druzes adorateurs de » *Hakem*) répandus dans la Syrie, dans l'Égypte, au » Caire et à Kéfrin, ville près d'Alep ; mais leur » principale habitation est sur le mont Liban, et le » long des côtes de Syrie. Ils sont maîtres de Beyrout, » qui est l'ancienne Béryte : c'est leur port de mer » et le lieu de leur commerce, qui n'est pas grand. » Leurs principales marchandises sont le vin, les soies » et beaucoup de salpêtre qu'on trouve dans le *Kes-* » *rouan*, où habitent les *Maronites*, et dans la mon- » tagne des Druzes. Ils ont environ mille bourgs ou » villages. Celui où leur émir fait sa résidence, s'ap- » pelle *Deïr-alcamar*, et celui où l'on a trouvé ce » manuscrit, *Baclim*. Ce fut dans la maison du *schec* » *Nasreddin*, un de leurs grands prêtres. »

L'auteur de cet article donne d'ailleurs une idée générale de la religion des Druzes, et un léger aperçu de leur histoire, et il indique l'objet principal de quelques-unes des soixante-dix pièces que contiennent les quatre volumes de la bibliothèque du Roi ; mais tout cela est étranger à mon sujet.

Avant que *Nasr-allah* eût fait don au roi des manuscrits dont il s'agit, le docteur Picques possédait déjà, comme on vient de le voir, un volume manuscrit d'un semblable recueil. Rien ne m'apprend par quelle voie il s'était procuré ce volume, qui après sa mort a passé, en vertu de son testament, dans la bibliothèque des Dominicains de la rue Saint-Honoré, et est aujourd'hui dans celle du Roi. Une main à moi inconnue

a écrit sur le dernier feuillet ces mots : *Sethianorum liber*, et sur le même feuillet, on lit de la main du docteur Picques, *Livres des Druzes*; le premier feuillet porte ces mots, écrits, je crois, par Petis de la Croix, *tome III des Druzes*; mais c'est arbitrairement que Petis a donné à ce volume la dénomination de *tome troisième*.

Les manuscrits de l'ancien fonds de la bibliothèque du Roi qui contiennent les livres sacrés des Druzes, ou pour parler plus exactement, une partie de ces livres, sont au nombre de quatre, de format petit in-4°. Ils portent les n°s 1580, 1581, 1582 et 1583. Le manuscrit n° 1582 offrait plusieurs lacunes, qui ont été suppléées par Petis de la Croix, en 1701. C'est lui aussi qui a copié entièrement le manuscrit n° 1583, en 1702 : il faut pourtant en excepter quelques feuillets placés à la fin du volume, et qui sans doute appartiennent à un autre volume de ce recueil, volume qui nous manque. Petis de la Croix a copié ce volume et ce qui manquait dans le n° 1582, sur le manuscrit des Dominicains de la rue Saint-Honoré, provenant du legs du docteur Picques.

Le manuscrit du Vatican ne contient que ce qui se trouve dans le volume de la bibliothèque du Roi, n° 1581. Les deux manuscrits de l'Université de Leyde répondent exactement aux manuscrits du Roi, n°s 1580 et 1581. Les deux manuscrits n°s 398 et 454 de la bibliothèque Bodléyenne, ne sont qu'un double du manuscrit de Picques. Enfin celui de M. Berggren répond au manuscrit du Roi n° 1580.

M. Caussin, membre de l'Académie, possède aussi trois volumes manuscrits relatifs aux Druzes, et qui ont appartenu autrefois à M. Perille, professeur de turc au collége de France. L'un de ces volumes est un Traité de la doctrine chrétienne et des erreurs des Druzes, composé par un Druze converti au christianisme. Des deux autres, l'un répond au n° 1580 de la bibliothèque du Roi; l'autre contient plusieurs des pièces du n° 1582, et en outre 1° la pièce intitulée الرسالة الموسومة بالاسرار ومجالس الرحمة للاولياء الابرار qui se trouve à la fin du n° 1583; 2° une pièce intitulée الرسالة الموسومه بمجالس الرحمة dont il ne se trouve que les premières lignes dans le manuscrit n° 1583. Il y a dans ce volume de M. Caussin plusieurs lacunes, qui proviennent sans doute du manuscrit sur lequel a été prise cette copie. Le copiste qui ne s'en est pas aperçu, a écrit de suite, et comme si c'était une seule et même pièce, des portions des pièces 13, 14 et 15 du manuscrit n° 1582.

Si l'on en croit le titre qui se lit au commencement des n°s 1580 et 1583, tout le recueil des livres sacrés des Druzes est intitulé : كتاب مشاهد الاسرار التوحيدية لمولانا الحاكم *Livre des assemblées* (1) *des mystères de la doctrine unitaire, par N. S. Hakem;* mais il faut observer que dans ces deux volumes, ce titre est de la main de Petis de la Croix, et qu'il ne se lit nulle

(1) Je crois que le mot مشاهد a été mal traduit par *témoignages*, et qu'il signifie comme مجالس, *les lieux d'assemblée, et les lectures faites dans ces lieux.*

part dans le manuscrit du docteur Picques; on le lit avec quelques différences au commencement du fragment placé à la fin du n° 1583. Il y est conçu en ces termes : هذا جزو من كتاب المشاهد والاسرار التوحيدية لمولانا Là encore il paraît être d'une main européenne, ou du moins d'une main différente de celle du copiste qui a écrit le fragment dont il s'agit. Toutefois on pourrait soupçonner que le recueil des livres sacrés des Druzes, ou une partie de ce recueil, porte effectivement ce titre; car M. Adler, dans le tome 1er du *Musæum Cufi-cum*, s'exprime ainsi : *Libri legis Druzorum, quantùm è libello nostro manuscripto intelligimus, duobus voluminibus continentur. Unum ab ipso Hamza ex ore Hakemi conscriptum esse dicitur, et à nemine nisi principe initiatorum conservatur et legitur. Volumen aliud, in duas partes divisum, inscribitur :* كتاب المشاهد والاسرار التوحيدية *Liber documentorum et arcanorum religionis Druzæ, variosque libellos comprehendere videtur.* (page 136.) Le manuscrit duquel M. Adler dit avoir tiré ces notions sur les livres des Druzes, est un mémoire manuscrit, écrit en italien, que possédait le cardinal Borgia, et où M. Adler a puisé tout ce qu'il dit de ce peuple. On trouvait cités dans ce mémoire quelques textes extraits des livres des Druzes, et M. Adler, qui en a fait usage, s'exprime ainsi : *Impenetrabile secretum viatoribus has nationes invidit, quia tum sacra, tum libros suos maximâ diligentiâ abscondunt. Nemini contigit esse tam felici, ut certa quædam ab iis acciperet, et libellus bibliothecæ Borgianæ primus est, qui authenticas relationes ex eorum*

libris nobis communicet. Ex hoc fonte hausimus quæ dicturi sumus; et ipsa verba arabica, ubi ea inveniemus, in margine adjiciemus. (p. 114.) Ceci prouve évidemment que M. Adler, lorsqu'il s'occupait de ce travail, ignorait que la bibliothèque du Vatican possédait un volume des écrits sacrés des Druzes, et qu'il en existait pareillement à Paris, à Leyde et à Oxford. Ajoutons que plusieurs des textes des livres des Druzes, cités par l'auteur du mémoire italien, et, d'après lui, par M. Adler, ne se lisent point dans les pièces dont j'ai eu connaissance. Cette observation, jointe à quelques autres, m'avait démontré, il y a longtems, que nous ne possédions qu'une partie de leurs livres sacrés.

Petis de la Croix était fortement persuadé que le recueil entier de ces livres se composait de sept parties, et cette opinion est exprimée d'une manière positive dans cette note latine, qui se lit au commencement du man. n° 1580 : *Prima pars ex septem operis, in quo de religione Druzorum tractatur.* Les manuscrits n°s 1581 et 1583 offrent aussi des notes du même genre, mais qui ne contiennent rien de relatif au nombre de parties dont le recueil se compose. Celle du n° 1581 est conçue en ces termes : *Pars secunda religionis Druzorum, in quâ præcipue refutatur secta Nosaïritarum*, et est certainement due à une personne qui n'avait fait que jeter les yeux sur ce volume : car de vingt-six pièces qu'il contient, il n'y en a qu'une seule qui ait pour objet la réfutation de la doctrine des Nosaïriens. Le manuscrit n° 1583

est, comme je l'ai dit, de la main de Petis de la Croix, et a été copié sur le manuscrit du docteur Picques; mais on a joint à la fin un fragment de quelques feuillets qui ont dû faire partie d'un autre volume. On lit en tête de ce fragment : *Hic tractatus est primus secundæ partis hujus operis, in quo de religione Druzorum*, etc. Petis de la Croix n'a pas manqué d'écrire en tête du n° 1582, *tome* 3ᵉ *des sept de la religion des Druzes*, et au commencement du n° 1583, il a mis en arabe : 4ᵉ *partie du livre*, etc; mais je crois que toutes ces notes sont sans aucune autorité. Je n'ai rien trouvé dans tout le cours de mon travail qui pût m'apprendre de combien de volumes se compose le recueil entier, et je dois faire observer, à l'appui de ce que je dis ici, que le manuscrit du docteur Picques contient tout ce qui forme les nᵒˢ 1582 et 1583 du roi, sans aucune division; j'ai même tout lieu de penser que le fragment placé à la fin du n° 1583 fait partie d'un volume qui devrait être mis entre les nᵒˢ 1581 et 1582; et voici, je crois, ce qui a donné lieu de penser que le recueil entier se compose de sept parties.

Un examen superficiel des livres des Druzes aura fait reconnaître que la doctrine de cette secte, en dispensant les initiés des sept préceptes du mahométisme, la croyance de l'unité de Dieu et de la mission divine de Mahomet, la prière, l'aumône, le jeûne, le pélerinage de la Mecque, la guerre contre les infidèles, enfin la soumission à l'autorité légitime, leur imposait sept autres devoirs; savoir, d'être vrais dans

leurs paroles, de veiller à leur sûreté réciproque, de renoncer absolument à toute croyance antérieure, de n'avoir aucune liaison avec les sectateurs des autres religions, de confesser que le Seigneur (c'est-à-dire la Divinité incarnée dans Hakem) a existé à toutes les époques et dans tous les âges du monde; d'être content de ses œuvres, quelles qu'elles soient; enfin de se résigner sans réserve à ses ordres, dans le bonheur comme dans l'adversité. Quelques passages de ce genre, mal entendus, ont pu faire croire que les livres religieux de cette secte se divisaient en sept parties; outre cela, le nombre *sept* est souvent rappelé dans les livres des Druzes comme un nombre mystérieux; on y rappelle qu'il y a sept cieux, sept terres, sept planètes, sept jours de la semaine, sept climats; que la taille de l'homme est de sept palmes, et chaque palme de sept doigts; qu'il y a sept ouvertures au visage de l'homme; que l'Alcoran renferme sept espèces d'objets, comme lois, récits, paraboles, etc.; qu'on le lit suivant sept différentes éditions; qu'on fait sept fois le tour de la Caaba; qu'on compte sept imams, sept *nateks*, ou législateurs, sept *asas*, ou vicaires des *nateks* (1); qu'il y a sept ministres à la tête de la hiérarchie des unitaires; que Hakem a porté sept ans des vêtemens noirs; qu'il a laissé croître ses cheveux pendant sept ans; que, pendant sept ans, il a tenu les femmes enfermées sans leur permettre de sortir de leurs maisons; que, pen-

---

(1) Voyez le Journal Asiatique, tom. IV, pag. 323.

dant sept ans, il n'a fait usage que d'un âne pour monture, etc., etc. Enfin ce qui a pu achever de convaincre que le recueil des livres sacrés devait se composer de sept volumes, c'est qu'un écrit de Hamza, qui est le premier dans le manuscrit de Picques, et par lequel commence le manuscrit du roi n° 1582, est intitulé : الجزو الاول من السبعة اجزاء, *la première partie des sept parties*. Petis de la Croix, voyant bien que ce ne pouvait pas être là le premier volume du recueil, a, dans sa copie, effacé le mot الاول, *la première*, qu'il avait d'abord écrit, et y a substitué الثالث, *la troisième*. Il se serait bien gardé de falsifier ainsi le texte, s'il eût fait attention que, dans cet écrit même, Hamza annonce que, pour affermir la foi ébranlée des unitaires, et les éclairer sur ce qui concerne la pratique des sept commandemens de leur religion, il se propose de traiter successivement dans sept écrits, de ces préceptes; que cet écrit est le premier des sept, et qu'il y traitera du premier commandement qui a pour objet la véracité dans les paroles. Il est bon de ne laisser aucun doute là-dessus, et pour cela il suffira de transcrire quelques lignes de cet écrit.

» *Du commandement qui prescrit la véracité dans* » *les paroles :*

« Société des frères, qui adorez Notre Seigneur » libéral et bienfaisant, et qui reconnaissez pour » imam le *Kaim-alzéman* (c'est-à-dire le chef du » siècle, Hamza lui-même), sachez que N. S., qui » est bienfaisant et libéral, nous a donné le comman-

» dement d'observer la vérité dans nos discours, et » de veiller à la sûreté de nos frères. A ces deux qua- » lités en sont jointes cinq autres, ce qui fait en tout » sept qualités propres à la religion unitaire, et qui » remplacent les sept observances fondamentales de la » loi (musulmane). Celui d'entre vous qui connaît » bien les obligations qui lui sont imposées par ces » sept commandemens, est en état de distinguer la » vérité du mensonge. La première et la plus grande » de ces obligations, c'est la véracité, etc. ».

Première Notice sur la Collection Drovetti.

Extrait des lettres écrites de Turin, par M. Champollion le jeune.

D'après l'autorisation bienveillante de S. Exc. M. le comte de Cholet, ministre de l'intérieur, j'ai été introduit dans le musée royal égyptien de Turin, formé de la collection Drovetti.

J'avais déjà vu, dans la cour du palais de l'Université, une belle statue de Sésostris, en granit rose, huit pieds de hauteur; la partie supérieure d'une statue de la femme de ce roi, la reine *Ari*, et une autre statue *leonto-céphale*, comme les deux du musée de Paris, et portant une dédicace du règne d'*Aménophis II*.

C'est le 9 de juin que j'ai visité ce musée égyptien pour la première fois; rien n'est comparable à cette immense collection; je trouvai la cour garnie de

colosses en granit rose, et en basalte vert; l'intérieur est encore peuplé de colosses : un premier examen m'a fait reconnaître,

1° un groupe de huit pieds de haut; c'est *Amon-Ra* assis, ayant à ses côtés le roi *Horus*, fils d'*Aménophis II*, de la XVIII° dynastie; travail admirable; je n'avais rien vu d'aussi beau;

2° une statue colossale de *Misphra-Thouthmosis*, conservée comme si elle sortait de l'atelier;

3° un monolithe de six pieds; c'est *Ramsès-le-Grand* (*Sésostris*) assis sur son trône entre *Amon-Ra* et *Nèith*; granit rose, travail parfait;

4° un colosse du roi *Mœris*, basalte vert, d'une exécution parfaite;

5° une statue en pied d'*Aménophis II*;

6° une statue du dieu *Phtha*, exécutée du tems de ce dernier prince;

7° un groupe en grès; le roi *Aménofteп*, de la XIX° dynastie, et sa femme la reine *Atari*;

8° une statue, plus forte que nature, de *Ramsès-le-Grand*, basalte vert, travaillée comme un camée; sur les montans du trône sont sculptés, en plein relief, son fils et sa femme.

Le nombre des statues funéraires en basalte, grès rouge, grès blanc, calcaire blanc et granit gris, est très-considérable, et parmi elles se remarque celle d'un homme accroupi, dont la tunique porte une inscription démotique de quatre lignes.

Les stèles inscrites, de quatre, cinq et six pieds de hauteur, dépassent le nombre de cent; un autel est

chargé d'inscriptions ; les autres objets d'antiquités sont extrêmement nombreux.

Ce n'est encore là qu'une partie de la collection ; il reste à ouvrir deux ou trois cents caisses ou paquets.

Le nombre des manuscrits est de cent soixante-onze ; il y en a déjà quarante-sept de déroulés ; j'y ai reconnu une dixaine de contrats démotiques ; un papyrus grec, daté du règne d'*Evergète II*, est des plus curieux et des plus importans ; une inscription bilingue, venue de Thèbes, est très-importante aussi pour l'histoire, (*Voyez* la notice ci-jointe sur ce papyrus et cette stèle.) et prouve le règne effectif de Césarion avec sa mère Cléopâtre, comme je l'avais conclu du cartouche de ce prince, sculpté sur le temple de Dendéra, puisque le décret que la pierre porte est daté du règne de la reine Cléopâtre et du roi Ptolémée-César. Mais ce qui doit intéresser surtout, c'est que parmi les papyrus de la collection, se trouve un *manuscrit phénicien ;* malheureusement ce ne sont que des fragmens ; mais peut-être on en trouvera d'autres dans le nombre des papyrus à dérouler.

Notice sur un Papyrus grec, et sur une Inscription bilingue du Musée royal égyptien de Turin, par M. CHAMPOLLION FIGEAC.

La description des monumens égyptiens qui sont le sujet de cette notice, est tirée d'un mémoire lu à

l'académie de Turin, le 27 mai dernier, par M. Amédée Peyron, et qui m'a été communiqué; j'y ajouterai quelques observations qui n'entraient pas dans le plan du savant professeur de langues orientales, que je viens de nommer.

Le premier de ces monumens est un papyrus en grec, et le second une stèle qui porte des légendes hiéroglyphiques, et une inscription en écriture démotique égyptienne et en grec. Ils font partie de l'ancienne collection Drovetti.

Le papyrus n'a que cent quatre-vingt-seize centimètres de longueur, et trois cent quinze millimètres de hauteur. On en connaît de plus grands; mais celui de Turin est un des plus remarquables par la singularité du sujet, et par l'importance des notions historiques dont il abonde. La longueur du papyrus est divisée en dix colonnes de vingt-neuf à trente-sept lignes, sauf la dernière colonne, qui n'en porte que cinq; sa conservation est des plus parfaites, l'écriture d'une très-belle main, et l'orthographe grecque très-soignée. C'est la minute d'un jugement rendu sur un procès entre deux habitans de Thèbes : il porte ce qui suit, que je traduis du mémoire de M. Peyron.

L'an 54 et le 22 d'Athyr, à *Diospolis-la-Grande*, *Héraclide*, un des capitaines des gardes-du-corps, étant préfet de la *banlieue* de Thèbes, (le nome de *Péri-Thèbes*) et surintendant des contributions (ou revenus) du nome; *Hermias* fils de *Ptolémée*, l'un des commandans de la station militaire d'*Ombos*, cite en justice *Horus* fils d'*Arsiési* et autres

Cholchytes, pour avoir, durant son absence de *Diospolis*, occupé une maison qu'il possédait dans cette ville. (On en donne les confins.) Le plaignant expose comment il a, plusieurs fois depuis quelques années, mais en vain, demandé justice contre les occupans ; il énumère les suppliques qu'il a présentées tantôt à l'un, tantôt à l'autre magistrat ; et il ajoute que, soit par l'adresse de ses adversaires, soit par les devoirs de sa charge militaire, il a été empêché, jusque-là, d'en venir à un jugement définitif ; il récapitule ses droits de propriété sur sa maison, et cette récapitulation occupe deux colonnes et demie du manuscrit.

Suivent les moyens présentés par Philoclès et Dinon, avocats des deux parties plaidantes ; et ces moyens sont exprimés à la troisième personne, et ne contiennent que le résumé des prétentions respectives, sans ornemens oratoires. Chacun des avocats produit les titres d'acquisition ou de possession favorables à son client, et d'autres actes légaux relatifs à la cause, en rapportant leurs dates et celles de leurs clauses qui sont utiles à la discussion ; ils concluent ensuite, en se fondant sur les textes de diverses lois soit générales, soit municipales. Philoclès, avocat d'Hermias, cherche en même tems à avilir la corporation des *cholchytes*, en invoquant une loi et quelques rescripts ; Dinon recommande au contraire cette corporation, en expliquant la nature et l'utilité de ses fonctions, et en citant une loi contraire à la première. Dinon oppose enfin à Hermias l'inobservance des règles consacrées pour la hiérarchie judiciaire ; il in-

voque aussi la longue possession de son client, et en énumère les années rapportées au règne de divers princes Lagides. Il parle aussi, par occasion, de plusieurs solennités publiques, d'une espèce de coudée, de divers magistrats et de leurs fonctions, des divers ordres de l'État, et de plusieurs autres circonstances intéressantes pour l'histoire.

A la neuvième colonne, le juge résume les moyens opposés, et son jugement occupe les cinq lignes de la dixième; il maintient le Cholchyte Horus dans la possession de la maison révendiquée par Hermias. Ce fut donc le Grec qui perdit son procès.

Il paraît que le moyen que celui-ci faisait valoir contre Horus, était tiré d'une loi dont le papyrus rapporte le texte, et d'après laquelle les actes d'acquisitions quelconques, produits en justice par les membres de la corporation des Cholchytes, ne faisaient pas foi, s'ils n'étaient écrits qu'en grec. Dinon, l'avocat de Horus, ne récuse pas la loi; mais il produit le même acte en égyptien, et le juge prononce en sa faveur Voilà de précieuses acquisitions pour l'histoire de l'Égypte sous les Lagides. On y voit une prépondérance marquée pour la langue égyptienne, et la confirmation de ce que j'ai dit ailleurs (1) sur l'usage propre à l'Égypte des Ptolémées, de rédiger *les contrats* dans les deux langues simultanément; aussi, M. Amédée Peyron ne doute-t-il pas que tout con-

---

(1) Notice de deux papyrus égyptiens, 1828; pag. 2 et 3. (Journal Asiatique, tome III).

trat grec ne suppose un contrat égyptien qui en est l'original. De là encore l'emploi des *antigraphes* ou *traducteurs-jurés*, tel que je l'ai supposé dans ma notice précitée. M. Peyron est persuadé aussi que le texte égyptien du jugement qui est le sujet du papyrus grec de Turin, a dû exister en Égypte, et se trouve peut-être déjà transporté en Europe : il insiste donc de plus en plus sur la nécessité de publier tous les monumens de ce genre.

Quant aux *Cholchytes*, M. Peyron pense, d'après les discussions que le papyrus renferme sur cette corporation, que leurs fonctions se rapportaient à quelque partie de l'embaumement des morts et aux funérailles, mais qu'elles étaient plus relevées que celles des ταριχευταί, qui salaient les corps, selon Hérodote (II, 86) et Diodore de Sicile (I, 91), et des παρασχισταί ou *inciseurs* de cadavres, selon les mêmes auteurs. Le savant Piémontais prend de là l'occasion de corriger le passage du papyrus grec de M. Grey, publié par le docteur Young, qui y a lu Χολχύτης τῶν δουλῶν Ἴσιδος τῆς μεγάλης, et qui a vu dans les *Cholchytes* des employés pour la parure des divinités; ce passage doit se lire, au contraire, Χολχύτης τῶν Διοσπόλεως τῆς μεγάλης, l'un des *Cholchytes* de *Diospolis-la-Grande*, chaque lieu principal ayant une corporation de cette espèce.

Cet intéressant manuscrit grec a été recueilli à Thèbes, et M. Peyron présume qu'il est du nombre des onze papyrus trouvés par des Arabes, et dont quelques-uns, acquis par M. Casati, et analysés dans

le *Journal des Savans*, par M. Saint-Martin (1), sont aujourd'hui au cabinet du roi. Il paraît que M. Drovetti se procura la plus grande partie de ces manuscrits, qui étaient déposés dans une jarre de grès enfermée dans un hypogée de Thèbes, puisque M. Peyron en indique encore quelques autres tirés du même lieu, et, par une singularité assez remarquable, l'un d'eux se rapporte aussi au procès entre Hermias et Horus. Il contient, en effet, une des suppliques que Hermias dit avoir présentées aux magistrats. Les autres papyrus sont, 1° trois copies d'une citation devant le juge, par *Osoroéri*, avec quelques variantes seulement; 2° deux pièces d'un autre procès pour Apollonius, surnommé *Psammonthis*, et fils d'Hermias; 3° une autre citation devant le juge, par *Pétén éfot* παρασχιστής ou *inciseur* de cadavres, contre *Aménoth*, autre *inciseur*, qui violait les conventions passées entr'eux, le 13 Payni de l'an 51, pour la circonscription du pays où chacun d'eux devait exercer sa profession, et la citation est donnée devant le même *Héraclide* qui a rendu le jugement déjà indiqué. Tous ces papyrus sont d'époques très-rapprochées, et concernent des habitans des environs de Thèbes d'où ils sont datés; plusieurs des personnages cités sont encore des *Cholchytes*; une femme, *Lasisto* fille de *Séloi*, qui, d'après un de ces manuscrits, cite sa belle-mère en justice, est *Cholchyte* aussi, et M. Peyron conjecture que la

(1) Journal des Savans, septembre 1822.

jarre trouvée dans l'hypogée de Thèbes, était le dépôt des actes qui intéressaient les *Cholchytes* et les *Paraschistes*, dont les professions étaient très-analogues.

Ce savant orientaliste a vu sans peine que la date de l'an 54, que porte le papyrus, appartenait au règne d'*Évergète II*, et nous suppléons ici à ce qu'il n'a pas inséré dans son mémoire, sur le nombre considérable d'années reconnues publiquement à *Ptolémée-Evergète II*.

Les chronologistes anciens, le Syncelle, la chronique paschale, Eusèbe, Clément d'Alexandrie, et surtout le Canon des rois qui précède l'Almageste, n'accordent unanimement à ce prince que vingt-neuf années de règne; mais des circonstances graves, un de ces événemens assez communs à la cour des derniers *Ptolémées*, et le rapport de quelques historiens, rendent raison de ces différences que nous avons déjà expliquées dans nos *Annales des Lagides* (1), sur l'autorité du précieux fragment de *Porphyre* publié par Scaliger. *Porphyre* dit en effet que les deux fils de *Ptolémée-Epiphane*, c'est-à-dire *Philométor* et *Evergète II*, régnèrent en tout soixante-quatre ans, et nous avons fait voir, en combinant les témoignages de l'histoire avec les monumens, 1° que *Ptolémée-Philométor*, fils aîné d'*Epiphane*, régna d'abord dix ans; 2° que, *Memphis* et la haute Égypte ayant été occupées l'année suivante, par le roi de Syrie *Antiochus-*

(1) Tome II, page 135.

Epiphane, et *Philométor* ayant été fait prisonnier, les *Alexandrins* appelèrent au trône le frère de leur roi, *Evergète II*, qui régna quatre ans, à compter de la onzième année de *Philométor* inclusivement; 3° qu'à la quinzième année de ce règne, *Philométor* remonta sur son trône, et le partagea pendant deux ans avec son frère; 4° qu'il régna seul ensuite jusqu'à la vingtième année suivante : en tout, depuis son avénement, trente-cinq ans; 5° qu'*Evergète II* vint aussitôt après de la *Cyrénaïque* en Égypte, épousa la veuve de *Philométor*, en fit égorger le fils et héritier *Ptolémée-Eupator*, s'empara du trône, et régna seul durant vingt-neuf ans, ce qui donne exactement les soixante-quatre ans de *Porphyre* (1). Mais le *papyrus* grec, portant la date de la cinquante-quatrième année du règne d'*Evergète II*, prouve que ce roi compta officiellement les années de son règne dès son premier avénement à la couronne, c'est-à-dire depuis la onzième année de *Philométor* inclusivement. Des exemples analogues ne sont pas rares dans l'histoire des *Ptolémées*; l'on sait d'ailleurs qu'après avoir été contraint de quitter le trône que *Philométor* avait d'abord partagé avec lui, *Evergète II* ne cessa de s'en plaindre, d'invoquer l'intervention de Rome, de pré-

---

(1) *Apud Græca Eusebii*, page 225; et y compris le règne de quelques mois du fils unique de Philométor, comme je l'ai montré dans mes *Annales des Lagides* (11,168). Ce malheureux prince est l'Eupator des contrats égyptiens, celui de Ptolémaïs l'a prouvé. Voyez mes *Éclaircissemens historiques sur le Contrat de Ptolémaïs*; Paris, 1822, page 28.

tendre à la couronne; et l'on comprend, d'après ses prétentions, que, n'ayant pas cessé de se considérer comme roi, l'étant d'ailleurs de la *Cyrénaïque*, il ait, à son second avénement, compté du premier les années de son règne; ce qui porta leur nombre à cinquante-quatre sur les soixante-quatre que *Porphyre* donne aux deux fils d'*Epiphane*. Ainsi s'explique très-bien la cinquante-quatrième année de la date du papyrus. C'est par la même méthode que s'expliquent aussi, 1° la date de l'an trente-six de son règne, que porte le contrat démotique acheté de *Casati* pour la bibliothèque du roi, et qui est gravé dans la collection publiée en Angleterre sous le titre de *Hieroglyphics* (planche 31); 2° les autres dates connues du même règne, et qui dépassent le nombre vingt-neuf; 3° enfin la cinquante-unième année de l'autre *papyrus* de Turin, relatif au procès entre les deux *inciseurs Petènéfot et Aménoth*.

On doit remarquer que la cinquante-quatrième année du *papyrus* de Turin fut, très-vraisemblablement, la dernière du règne d'*Evergète II*; ce prince ayant été associé à l'empire dans l'année cent soixante-dix avant l'ère vulgaire, la cinquante-quatrième année comptée de cette association, ou de la onzième de *Philométor*, commença, selon les Égyptiens, le 21 septembre de l'an 117 avant l'ère chrétienne; et le 22 *Athyr* que porte la date du jugement lui donne celle du 10-11 décembre en style julien. La mort d'*Evergète II* sera donc postérieure à ce jour; toutefois, la manière de compter les années des règnes dans les

actes publics de l'Égypte, peut mettre une année entière de différence dans ce résultat, et même faire qu'on découvre des actes d'*Evergète II*, datés de la cinquante-cinquième année de son règne. Lorsque le texte du papyrus sera publié, nous pourrons revenir sur les précieux renseignemens historiques et topographiques dont il abonde, ce que nous venons de dire pouvant déjà donner une première idée de l'importance de ce monument.

Le second, qui est décrit dans le mémoire de M. Peyron, est une stèle dite *Trilingue*, qualification généralement appliquée à l'inscription de Rosette, inexacte toutefois, puisque le texte hiéroglyphique et le texte démotique ne constituent qu'une seule et même langue, dont les mots sont écrits avec deux espèces particulières de caractères, et le texte grec qui accompagne ces deux textes égyptiens bornant à deux les langues réellement employées sur ce monument, quoiqu'avec trois espèces de signes.

La stèle de Turin ne contient aussi que la même inscription en deux langues, en égyptien démotique, et en grec. Elle est divisée horizontalement en trois parties; la portion supérieure aux deux autres est un bas-relief représentant un roi et une reine, caractérisés par la partie inférieure de la coiffure *Pshent* et par le cartouche royal placé devant chacun d'eux, faisant des offrandes, le premier au dieu *Amon-Ra*, et la seconde au dieu *Phré*. Les légendes hiéroglyphiques ordinaires accompagnent les figures de ces dieux : ce sont là les seuls hiéroglyphes que porte le monu-

ment. Au-dessous de ce bas-relief est tracée l'inscription égyptienne démotique en douze lignes, très-frustes, et au-dessous de celle-ci, se trouve l'inscription grecque, incomplète aussi, une fracture latérale de la pierre, qui est un granit, ayant enlevé depuis un sixième jusqu'à un tiers des lignes, et ce qui reste ayant aussi un peu souffert. Cependant M. Peyron a pu reconnaître que le texte grec est un décret des prêtres de *Diospolis-la-Grande*, réunis dans le temple du dieu très-grand *Amon-Ra-Souter*, sous le règne de la reine *Cléopâtre-Philopator et du roi Ptolémée-César-Philopator-Philométor*, en l'honneur de *Callimaque*, cousin du roi, épistolographe (1), surintendant des revenus du nome de *Péri-Thèbes* (ou banlieue de Thèbes), et gymnasiarque, lequel, très-recommandable par sa piété envers les dieux et par ses bienfaits envers les temples, a sagement gouverné ce nome dans des circonstances difficiles, et l'a garanti du double fléau de la peste et de la famine; ce *Callimaque* est donc qualifié d'homme généreux, d'astre resplendissant, de père et sauveur de la patrie, qui est elle-même comparée à une nacelle battue par les tempêtes, et que ce nouvel *Agathodæmon* a heureusement conduite dans le port, par l'assistance du Dieu très-grand. En conséquence, on lui décerne par le décret une statue de pierre dure, un jour éponyme, et ce décret sera gravé ἐπὶ στήλην λιθίνην τοῖς τε ἑλληνικοῖς καὶ ἐγχωρίοις

(1) *Secrétaire-d'état, secrétaire du cabinet*, et à ce titre *parent* du roi, comme le Numénius de l'inscription de Philæ. (Letronne, *Recherches sur l'Égypte*, page 302.)

γράμμασι, sur une stèle de pierre en caractères grecs et en caractères du pays, et cette stèle sera placée ἐπὶ τῆς κρηπῖδος τοῦ αὐτοῦ ἱεροῦ, sur le stylobate ou le soubassement (1) du temple même, de celui d'*Amon-Ra* à Thèbes; M. Peyron remarque, à ce sujet, que cette stèle ne doit pas être celle qu'on savait exister à *Menouf*, comme l'a pensé M. le docteur Young, cette stèle ne pouvant provenir que de Thèbes, et ne voyant pas pourquoi un habitant du pays aurait transporté cette lourde masse à *Menouf*. Il paraît aussi que la pierre de *Menouf* portait le nom du roi *Ptolémée-Denys* ou *Aulètes*, père de la dernière Cléopâtre (2). Ce décret constate donc que cette Cléopâtre et son fils Césarion régnèrent ensemble sur l'Égypte; et le fait que ce fils naturel de Jules-César, fut réellement roi d'Égypte, était déjà certain par son cartouche royal, reconnu et expliqué par mon frère, d'après les bas-reliefs du temple de *Dendéra* (3), et par les témoignages que j'ai réunis à ce sujet dans mes *Annales des Lagides*, notamment par celui de Dion-Cassius, qui rapporte que les triumvirs romains, touchés des secours que Cléopâtre avait fournis à Dolabella, reconnurent *Ptolémée-Césarion* comme roi d'Égypte (4).

(1) Suidas, verbo κρηπίς.

(2) M. Cailliaud, qui a vu l'inscription de *Menouf*, en fait une description qui ne convient pas à la Stèle de Turin.

(3) Champollion le jeune, Lettre à M. Dacier, pag. 21, et Description de l'Egypte, A., vol. IV, pl. 28, No 15.

(4) Dio-Cassius, XLVII, 345. — *Ann. des Lagides*, II, 343.

Le décret de Turin nous fait connaître encore que ce jeune roi prit les surnoms de *Philopator* et de *Philométor*; le premier vraisemblablement en l'honneur de son père, Jules-César, dont Cléopâtre s'honorait d'avoir eu ce fils illégitime; le second pour flatter sa mère, qui l'associait à la couronne. La reine prit aussi le surnom de *Philopatore*, que son père avait porté aussi; et ce fait était encore ignoré jusqu'ici.

Quant à la date du décret, M. Peyron conjecture qu'elle doit être de la douzième année environ du règne de Cléopâtre; il est certain qu'il ne peut pas être antérieur, puisque ce ne fut qu'après la journée de Philippes, et dans la seconde moitié de la onzième année du règne de Cléopâtre, que les triumvirs vainqueurs, témoignèrent leur gratitude à la reine d'Égypte, et reconnurent le fils de César comme roi. Le décret parle aussi d'une peste et d'une famine qui avaient désolé l'Égypte, et des services rendus au pays par *Callimaque*, qui avait réussi à garantir la Thébaïde de ces fléaux; et ces calamités ne se firent en effet sentir que vers le commencement de cette même onzième année du règne de Cléopâtre, puisque, au rapport d'Appian, Cléopâtre s'excusa sur ces fléaux auprès de Cassius, de ne lui avoir pas envoyé en Syrie les vaisseaux qu'il exigeait d'elle, dans cette même onzième année (1). Le décret de Turin prouve ainsi la vérité des motifs d'excuse donnés par Cléopâtre, d'ailleurs très-dévouée à Dolabellà, l'antago-

(1) *Annales des Lagides*, II, pag. 341.

niste de Cassius, et montre la certitude d'Appien dans son récit. La date de ce décret n'est donc pas antérieure à la douzième année du règne de Cléopâtre ; mais il doit l'être à la seizième, époque où la reine prit le titre de *Reine des rois*, *nouvelle déesse*, *nouvelle Isis*, établit une ère tirée de ces qualifications et employée dans les monumens (1), et proclama son fils *Roi des rois*; car ces titres ni cette ère nouvelle ne paraissent pas se trouver dans le décret de Turin. Il se rapporte ainsi à l'une des années trente neuf à trente-cinq antérieures à J.-C. Il prouve en même tems que *Callimaque*, épistolographe et gymnasiarque, fut surintendant des revenus du nome de *Péri-Thèbes*, dans la douzième année du règne de Cléopâtre, et que ces fonctions lui donnaient le titre honorifique de cousin (parent) du roi (2). On peut espérer que des gens un peu exercés tireront du texte égyptien démotique de ce décret, d'autres renseignemens qui manquent dans le grec, et très-vraisemblablement la date *précise* du décret. Nous pourrons peut-être en déduire alors d'autres conséquences historiques. Toutefois on ne laissera pas de décrire et de remarquer, en attendant, que les divinités du culte égyptien conservent encore toute leur prépondérance dans les dernières années de la domination macédonienne en Égypte ; on sait qu'il en fut de même sous les Romains, et nous devons renvoyer à ce sujet aux

(1) *Annales des Lagides*, T. II, pag. 359 et suiv.

(2) Voyez sur ce titre les Recherches de M. Letronne, p. 320.

savantes *Recherches de M. Letronne sur l'histoire de l'Égypte*, pendant les dominations grecque et romaine.

M. Peyron indique aussi dans son mémoire le contenu de quelques manuscrits coptes : les plus curieux sont le *Livre de la Sagesse*, écrit sur peau de gazelle, le *martyrologe* de quelques apôtres, *l'Histoire de la passion du Sauveur*, quelques portions du Concile de Nicée, outre beaucoup d'homélies et de vies des pères d'Égypte; ils sont tous en dialecte thébain, sur papyrus, et tirés des ruines d'un monastère copte, et incomplets.

Ainsi s'agrandit chaque jour la série des faits historiques relatifs à la contrée célèbre qui prend aujourd'hui une si grande place dans les études classiques. La munificence de S. M. le roi de Sardaigne, et les travaux de l'académie royale de Turin, qui s'empressera de communiquer au monde savant les richesses qu'elle possède, exciteront de plus en plus l'intérêt que l'Égypte s'est conciliée à un si haut degré. Mon frère est allé s'associer, de tout son zèle, aux vues et aux lumières du savant académicien piémontais ; nous ferons connaître successivement les résultats de leurs importantes recherches.

Renseignemens sur les ports de Gampou et de Zaithoum, décrits par Marco Polo ; par M. Klaproth.

Marco Polo, le plus célèbre voyageur du moyen âge, attend encore un commentateur capable de l'expliquer, non par des conjectures, comme on l'a fait jusqu'à présent, mais d'une manière précise et convainquante, appuyée de faits rapportés par les auteurs orientaux, et principalement par les écrivains chinois. Le savant Marsden a fait, pour éclaircir le livre de Marco Polo, tout ce qu'il était possible de faire sans le secours de ces derniers auteurs : son ouvrage est un chef-d'œuvre de science et de critique ; cependant il laisse encore beaucoup à désirer pour l'Asie centrale et la Chine. M. Marsden n'a pu consulter les géographes et les historiens indigènes, qui lui auraient fourni le moyen d'aplanir les difficultés que le texte du voyageur vénitien offre à chaque instant.

Marco Polo parle souvent de villes qui n'existent plus, ou qui ont changé de place et de nom. C'est pourquoi on les chercherait en vain sur les cartes des missionnaires jésuites. Ces cartes ont été publiées par d'Anville ; mais ce celèbre géographe a supprimé plus de la moitié des noms qui se trouvaient dans les originaux.

Une petite annonce, insérée dans le vingt-quatrième cahier du *Journal Asiatique*, a déjà appris, au public,

que je me suis occupé d'un commentaire sur Marco Polo ; travail que j'ai fait à l'aide des matériaux que mes prédécesseurs ne pouvaient consulter. Je vais lui soumettre aujourd'hui un essai de mes études.

Le célèbre Vénitien, en parlant de *Quinsai*, Hang-tcheou-fou de nos jours, dit (1) : A vingt-cinq milles » E. N. E. de cette ville, se trouve l'Océan ; sur ses » bords il y a la ville de *Gampou*, avec un très-beau » port, dans lequel arrivent tous les vaisseaux chargés » des marchandises de l'Inde. Le fleuve qui vient de » la ville de *Quinsai*, forme ce port à son embou- » chure dans la mer. Les bâtimens de *Quinsai* y » descendent et remontent journellement pour porter » des objets de commerce, qu'on charge sur d'autres » navires qui vont dans les différentes parties de » l'Inde et du Catai. »

Gampou était, dans le moyen âge, un des plus fameux ports de la Chine. Il est mentionné dans le récit des deux voyageurs arabes du IXe siècle, traduit par Renaudot. Ils le nomment *Canfou* ; car les Arabes n'ont pas dans leur alphabet la lettre *P*, à laquelle ils substituent ordinairement l'*F*. On lit dans ces relations :

« *Canfou* est un port où abordent tous les navires, » et où se transportent toutes les marchandises des » Arabes qui trafiquent à la Chine. Les embrase- » mens y arrivent assez souvent, parce que les mai- » sons n'y sont bâties que de bois, ou de cannes fen-

(1) Liv. II, chap. 64. — Fol. 48. A. de l'édition de *Ramusio*.

» dues. Les vaisseaux marchands font aussi souvent nau-
» frage en allant ou en revenant; ils sont quelquefois
» pillés, ou bien ils sont obligés à faire un trop long
» séjour dans les ports, ou de vendre leurs marchan-
» dises hors du pays soumis aux Arabes, et d'y faire
» aussi leur cargaison. Ils sont obligés ordinairement
» à demeurer long-tems dans les ports, pour radou-
» ber leurs navires, et pour plusieurs autres raisons.
» — Le marchand Soliman rapporte qu'à *Canfou*,
» qui est la principale échelle où se rendent les né-
» gocians, il y a un Mahométan établi juge entre
» ceux de sa religion, par l'autorité de l'empereur de
» la Chine. Il est le juge de tous les Mahométans qui
» arrivent en ces quartiers-là, dans le dessein d'en-
» trer dans la Chine. Les jours de fête, il fait la
» prière publique avec les Mahométans; il fait aussi
» la prédication, ou *Cotbet*, et il la finit, en la ma-
» nière ordinaire, par des prières pour le sultan des
» Musulmans. Les marchands d'*Irac*, qui abordent
» dans ces pays-là, ne témoignent aucun méconten-
» tement de sa conduite dans l'administration de la
» charge dont il est revêtu, parce que ses actions et
» les jugemens qu'il prononce sont équitables, con-
» formes à l'Alcoran, et selon la jurisprudence ordi-
» naire des Mahométans (1). »

A un autre endroit, où l'auteur arabe décrit le voyage par mer en Chine, il dit :

« Après avoir fait eau en cet endroit (*Senef*), on

(1) Anciennes relations des Indes et de la Chine. Paris, 1718, in-8°, pag. 8–10 et 14.

» passe, en dix jours de navigation, à *Sender Foulat*
» qui est une île où on trouve de l'eau douce. Les
» vaisseaux entrent ensuite dans la mer de *Sengi*, et
» de là ils vont jusques aux portes de la Chine. On
» appelle ainsi des écueils et des barres qui sont dans
» la mer, et entre lesquels il y a un passage assez
» étroit, par lequel passent les vaisseaux. Il faut un
» mois de navigation pour aller de *Sender Foulat* à la
» Chine, et on emploie huit jours entiers à passer ces
» écueils. Quand un vaisseau a passé au-delà de ces
» portes, il entre avec la haute marée dans un golfe
» d'eau douce, et vient mouiller au principal port de
» la Chine, qui est celui d'une ville appelée *Canfoù*.
» On y trouve des eaux douces de fontaines et de
» rivières, ainsi qu'en la plupart des autres villes de la
» Chine. La ville est ornée de grandes places, et munie
» de toutes choses nécessaires pour sa défense; et dans
» la plupart des autres provinces il y a des villes de
» défense fortifiées de la même manière; dans ce port
» il y a flux et reflux deux fois en vingt-quatre heu-
» res. »

Le *cherif Edrisi*, plus connu sous le nom du géographe nubien, qui vivait vers le milieu du douzième siècle, connaissait le port de *Canfou* sous le nom de خانقو *Khankou*, comme on le lit dans l'extrait imprimé pour خانفو *Khanfou*. Aboulfeda parle aussi de cette ville, et la nomme خانقو *Khankou*, en mettant un ق *kaf* pour un ف *fe*. Il dit : « C'est une
» des portes de la Chine sur une rivière. D'après Ibn
» Saïd, cette ville est célèbre dans les livres, et si-
» tuée à l'orient du fleuve de حمدان *Houmdân*. Ici,

» dit Ibn Khordadzbeh, est le plus grand port; on » y trouve d'excellens fruits, des légumes, du fro» ment, de l'orge, du riz et des cannes à sucre. »

Ces passages d'auteurs arabes sont curieux, mais ils ne nous indiquent pas la véritable position du *Gampou* de Marco Polo ; aussi les commentateurs de ce voyageur ne s'en sont pas servis.

Quoique le texte de Marco Polo dise positivement que la mer et le port de *Gampou* n'étaient qu'à vingt-cinq milles italiens de *Quinsai* ou *Hang tcheou fou*; M. Marsden et le cardinal Zurla ont cru le retrouver dans la ville de *Ning po*, éloignée de *Hang tcheou fou* de plus de soixante-dix milles italiens en ligne droite. Malheureusement *Ning po* s'appelait *Khing yuan* du tems des Mongols, c'est-à-dire à l'époque du voyage de Marco Polo, et avant eux *Ming tcheou*. Son nom actuel, qui signifie *vagues pacifiques*, ne lui a été donné que sous les Ming, en 1381, près de cent ans après le tems où Marco Polo parcourait la Chine.

Pour retrouver la position de *Gampou*, il était nécessaire de consulter la grande géographie impériale de la Chine, et la description particulière de la province de *Tche kiang*, publiée vers la fin du dix-septième siècle. Dans ces deux ouvrages, plusieurs chapitres sont consacrés à l'ancienne géographie de cette province ; ils contiennent des notices détaillées sur *Kan phou*, ancien port de *Hang tcheou fou*. Son nom s'est encore conservé dans celui d'un bourg situé à une demi-lieue plus au nord. J'ai fondu ces notices ensemble ; avant de les présenter, je dois observer que

le *k* dans *Kan phou* se prononce comme le *g*, et que Marco Polo n'a pas eu tort de se servir de cette dernière lettre pour écrire ce nom.

« Le port de 澉浦 *Kan phou*, autrefois si flori-» sant, est à présent engorgé par les sables ; il se trouve » par 30° 28' lat. N. et 117° 47' long. E. dans le terri-» toire de *Hai yan hian*, ville du troisième ordre du » district de *Kia hing fou*, dans la province de *Tche* » *kiang* ; il est éloigné de *Hang tcheou fou* de douze » lieues géographiques E. N. E., et de trente-six *ly* (à » peu près trois lieues) sud de *Hai yan hian*. Il » est situé sur la côte septentrionale de la baie ap-» pelée *San kiang kheou*, formée par l'embouchure » du *Tche kiang*, qui donne son nom à toute la pro-» vince, et qu'on nomme aussi *Thsian thang kiang*. » Une petite rivière venant de *Hai yan hian* se jette » dans ce port, dont les eaux s'étendent jusqu'à la » frontière S. O. du territoire de cette ville ; devant le » port se trouve le passage de *Wou tou men*, entre » deux rochers de la baie.

» *Kan phou* servait déjà en 306 de mouillage » aux navires caboteurs. Sous la dynastie des *Thang*, » vers 720 de notre ère, il y avait une amirauté. Du » tems des *Yuan*, ou Mongols de la Chine, le con-» seiller *Yang nai oung*, qui résidait dans ce port, » y établit un tribunal de commerce chargé de juger » les différends qui pouvaient s'élever entre les négo-» cians arrivés par mer pour y vendre leurs car-» gaisons. »

« *Kan phou tchin*, ou le bourg de *Kan phou* de

» nos jours, se trouve à moitié chemin entre *Hai yan* » *hian* et le port *Kan phou*. Durant le règne des » Soung, il était au port même ; en 1386, le fonda- » teur de la dynastie des *Ming* le fit entourer d'une » muraille de huit *ly* dix-sept pas de circonférence, et » haute de deux toises quatre pieds cinq pouces, » mesure chinoise. En 1413, elle fut recouverte de » briques, et réparée en 1444. L'an 1536, *Tching* » *meou*, gouverneur de *Kan phou*, fit flanquer le mur » de seize tourelles. Ce bourg avait quatre portes du » côté de la terre, et une du côté de l'ouest, qui » conduisait à la mer ; le fossé qui entourait l'endroit » avait neuf *ly* trois pas de circuit, et sa largeur était » de cinq toises, et sa profondeur d'une toise un pied.

» Du tems des Mongols, il y avait un bureau de » douanes près du port ; *Kan phou* était la résidence » d'un commandant de mille hommes, qui formaient » la garnison de endroit.

» Le mont *Thsing chan*, éloigné de trois *ly*, à l'ouest » du port, est le plus élevé du voisinage ; ancienne- » ment il y avait un phare et un petit fort sur cette » montagne. »

Un autre port de la Chine, fameux du tems de Marco Polo, était celui de *Zaithoum*. « C'est, dit-il, » une ville noble et belle, qui a sur l'Océan un port » très-célèbre par l'arrivée d'un grand nombre de » vaisseaux et d'une énorme quantité de marchan- » dises, qui de là se répandent dans tout le *Mangi*. »

Dans un autre endroit, il nous apprend que la grande » expédition envoyée par Koublai khan contre *Zipan* » *gou* ou le *Japon*, partit des ports de *Quinsai* et de » *Zaithoum*. »

Aboulfeda connaît ce dernier, et dit : « D'après » les renseignemens fournis par quelques voyageurs, » il faut prononcer ce nom زيتون *Zaitoun*, absolu- » ment comme les Arabes prononcent le mot qui » signifie *olive*. C'est un port de la Chine, célèbre » parmi les négocians qui voyagent ; il se trouve sur » un bras de mer large de quinze milles ; beaucoup » de navires y entrent ; la ville même est située plus » haut sur la rivière. »

La géographie turque, imprimée à Constantinople, donne la notice suivante sur *Zeitoun* زيتون, que notre savant confrère, M. Jaubert, a bien voulu extraire et traduire pour moi.

« *Zeitoun* est un pays célèbre, situé au *nord* de » Nankin sur le bord de la mer. Ce nom de *Zeitoun* » lui a été donné à cause de la grande quantité d'oli- » viers qu'on trouve dans les montagnes et dans les » terres de ce pays. La capitale a joui d'une célébrité » plus grande encore que celle d'Alexandrie ; il y ar- » rive un grand nombre de vaisseaux de l'Inde et du » Khatai ; ils y prennent des chargemens de soie et de » sucre. Anciennement on vendait dans ce pays le sucre » comme le miel dans des outres ; on ne connaissait » pas l'art de le raffiner, mais on l'a appris depuis. La » ville de *Zeitoun* est située à une demi-journée de la » mer, dans l'intérieur des terres. Il y a un port dont

» l'eau est douce ; et où abordent les vaisseaux. Le » peuple boit de cette eau, ainsi que de celle des » puits. Zeitoun est à trente journées de *Khan ba-* » *ligh*; son fleuve est désigné par quelques ouvrages » de géographie sous le nom de نهر جدان *Nahar* » *Houmdân*. Les habitans de cette ville brûlent leurs » morts, soit avec du bois de sandal, soit avec du » bresillet, selon leurs facultés; ils mettent les cen- » vres dans un sachet, qu'ils jettent ensuite dans la » rivière. Il y a chaque année un grand concours de » peuple sur les bords du fleuve, pour cet ob- » jet, etc. »

Deguignes a conjecturé que *Zeithoum* de Marco Polo pouvait bien être la ville de *Thsiuan tcheou fou*, dans la province de *Fou kian*, parce que l'expédition des Mongols, destinée contre le Japon, partit de ce port. Il manquait cependant une preuve positive à l'appui de cette hypothèse; c'était de démontrer, par des autorités chinoises, que *Thsiuan tcheou fou* avait véritablement porté un nom qui eût quelque ressemblance avec celui de *Zaithoum*. Cette démonstration était d'autant plus nécessaire, que, long-tems après Deguignes, on a publié à Paris une carte des voyages de Marco Polo, sur laquelle on voit le nom de *Zaitoum*, appliqué au port de Canton, éloigné de plus de cent vingt lieues géographiques au S. O. de *Thsiuan tcheou fou*.

La grande géographie impériale de la Chine, qui m'avait fourni les moyens d'éclaircir la véritable position de *Gampou*, m'a été également utile pour cet

objet; elle m'a appris que l'ancien nom de *Thsiuan tcheou fou* était 桐刺 *Tseu thoung*. Cette ville avait cette dénomination, parce qu'au tems de la construction de son enceinte, on y planta en-dehors des épines ou *thseu*, et des arbres appelés *thoung* (bignonia tomentosa). *Thseu thoung* est resté depuis cette époque le nom vulgaire de la ville. On voit donc que le géographe turc s'est trompé quand il a prétendu, que cet endroit devait son nom aux oliviers qui y abondaient; on sait d'ailleurs que l'olive ne vient pas en Chine.

Lettre de M. ABEL-RÉMUSAT, *membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à* M. Louis CORDIER, *membre de l'Académie des Sciences, sur l'existence de deux volcans brûlans dans la Tartarie centrale.*

VOUS m'avez témoigné, Monsieur, le désir de savoir précisément où les Kalmouks recueillent le sel ammoniac qu'ils portent dans différentes contrées de l'Asie, et dont ces peuples faisaient autrefois un commerce considérable. J'ai trouvé la réponse à cette question dans l'édition japonaise de l'Encyclopédie chinoise, qui est à la Bibliothèque du roi. Cet excellent ouvrage contient un grand nombre de détails sur les productions, les arts et la géographie de la plus grande partie de l'Asie orientale; et on pourrait souvent le consulter avec fruit, dans les diverses questions

qui intéressent les sciences, et en particulier l'histoire naturelle. Voici ce qu'on y trouve relativement à l'objet qui a mérité votre attention.

« Le sel (en persan *nouchader* نوشادر) nommé (en chinois) *nao-cha*, et aussi *sel de Tartarie*, *sel volatil*, se tire de deux montagnes volcaniques de la Tartarie centrale; l'une est le volcan de Tourfan (1), qui a donné à cette ville (ou pour mieux dire à une ville qui est située à trois lieues de Tourfan, du côté de l'est) le nom de *Ho-Tcheou*, ville de feu; l'autre est la montagne Blanche, dans le pays de *Bisch-Balikh* (2); ces deux montagnes jettent continuellement des flammes et de la fumée. Il y a des cavités dans lesquelles se ramasse un liquide verdâtre. Exposé à l'air, ce liquide se change en sel, qui est le *nao-cha*. Les gens du pays le recueillent pour s'en servir dans la préparation des cuirs.

« Quant à la montagne de Tourfan, on en voit continuellement sortir une colonne de fumée; cette fumée est remplacée le soir par une flamme semblable à celle d'un flambeau. Les oiseaux et les autres animaux, qui

---

(1) Lat. 43° 30'; long. 87° 11', suivant le P. Gaubil; mais cette position aurait besoin d'être vérifiée d'après les relevés plus récens et plus exacts qui ont servi de base à la carte de la Tartarie centrale, faite en chinois par le P. A. Hallerstein.

(2) Ville située sur le fleuve Ili, au sud-ouest du lac de Balgasch, que les Chinois nomment aussi la *Mer Chaude*. Lat. du lac de Balgasch, suivant le P. Gaubil, 46° 0'; long. 76° 11'. M. Klaproth, d'après le P. Hallerstein, le place entre le 44e et le 46e degré de lat. nord, et le 74e et le 77e de long. est.

en sont éclairés, paraissent de couleur rouge. On appelle cette montagne le *Mont-de-Feu*. Pour aller chercher le *nao-cha*, on met des sabots, car des semelles de cuir seraient trop vite brûlées.

« Les gens du pays recueillent aussi les eaux-mères qu'ils font bouillir dans des chaudières, et ils en retirent le sel ammoniac, sous la forme de pains semblables à ceux du sel commun. Le *nao-cha* le plus blanc est réputé le meilleur ; la nature de ce sel est très-pénétrante. On le tient suspendu dans une poêle au au-dessus du feu pour le rendre bien sec ; on y ajoute du gingembre pour le conserver. Exposé au froid ou à l'humidité, il tombe en déliquescence, et se perd. »

Voilà, Monsieur, ce que j'ai trouvé de plus intéressant sur ce sujet, dans un livre qui n'est, à la vérité, ni un traité de géographie, ni un ouvrage d'histoire naturelle, mais qui contient seulement une suite d'extraits nécessairement superficiels, sur toutes sortes de matières. C'est un fait curieux, et je crois assez peu connu, que celui de deux volcans actuellement en ignition dans les régions centrales de l'Asie, à quatre cents lieues de la mer Caspienne, qui est la mer la plus voisine. Vous jugerez mieux que moi, Monsieur, si des détails plus circonstanciés pourraient avoir quelque utilité pour la géologie.

Il y a encore quelques autres lieux où les Chinois placent des volcans dont les Européens n'ont pas une connaissance précise.

Bien des contrées, que ceux-ci n'ont pu visiter encore, ont été soigneusement décrites par ceux-là. En

attendant que le génie des sciences y conduise des *Pallas* et des *Humboldt*, on ne saurait mieux faire que de tirer des livres des Chinois ce que ces livres contiennent de relatif aux sciences naturelles. Peut-être la moisson serait-elle plus abondante qu'on n'est en général porté à le supposer.

Agréez, etc.

Observations sur la lettre précédente de M. ABEL-RÉMUSAT, *par* M. LOUIS CORDIER.

L'EXISTENCE de deux volcans brûlans au milieu de cet immense plateau, qui est circonscrit par les monts Ourals, les monts Altaïs, les frontières de la Chine, et la puissante chaîne de l'Himala, me paraît un fait digne de toute l'attention des géologues. Si je ne me trompe, tous les motifs se réunissent pour faire regarder ce fait comme parfaitement avéré. Effectivement, la profonde érudition de M. Abel Rémusat, dans les langues de la haute Asie, et les connaissances fort étendues qu'il possède en chimie et en minéralogie, ne laissent aucun doute sur l'exactitude avec laquelle il a dû rendre le passage dont il a bien voulu m'adresser la traduction. D'un autre côté, on n'aurait vraiment aucune bonne raison de contester la véracité des encyclopédistes chinois. Il me semble enfin qu'on ne pourra refuser une entière conviction à ce témoignage, si on se donne la peine d'en étudier et d'en

peser les détails, et de les comparer aux notions du même genre que nous possédons depuis long-tems. Je vais, pour faciliter cette comparaison, exposer en peu de mots quelques-uns des principaux termes d'analogie.

Je rappellerai d'abord que le sel ammoniac (*hydro-chlorate d'ammoniaque*), dont il se fait une si grande consommation en Europe, est presque toujours un produit de l'art. Une partie vient d'Égypte, où on l'extrait de la suie qui tapisse les huttes en terre des habitans des campagnes; l'autre est fournie par des ateliers chimiques établis depuis plusieurs années en France, en Belgique et en Angleterre, et dans lesquels on fabrique le sel de toutes pièces.

Les mines de houille embrasées ne produisent jamais de sel ammoniac, et il est évident qu'elles n'en pourraient produire.

Ce sel n'existe, à l'état natif, dans aucun terrain, si ce n'est dans les volcans brûlans.

On l'a plus particulièrement observé au Vésuve et à l'Etna, où, par son abondance, il est devenu, à diverses époques, un objet d'exploitation et de commerce. Il joue un très-grand rôle dans les vapeurs qui s'exhalent des cratères et des courans de lave de ces deux volcans. Facile à volatiser, il se dissipe promptement dans l'air, ou s'il se condense à la surface des scories et dans leurs fissures; la moindre pluie suffit pour l'entraîner, car on sait qu'il est extrêmement soluble. On ne peut recueillir ses efflorescences, ou même constater sa présence, que

constater sa présence, que lorsque les éruptions se font par un beau tems, ou lorsqu'elles ne sont point accompagnées d'averses trop fréquentes.

On jugera aisément que les circonstances favorables ne doivent pas être très-communes. Cependant Carrera rapporte que la lave vomie, en 1635, par l'Etna, en a fourni des chargemens considérables, dont l'expédition à l'étranger a donné de grands bénéfices.

Boccone et *Borelli*, qui étaient témoins de la fameuse éruption de 1669, et qui l'ont décrite, font mention de la prodigieuse quantité de sel ammoniac qui en est résulté, et de son embarquement pour différens ports d'Italie. Si on veut se reporter à des tems plus modernes, et si l'on consulte le savant géologue, M. *Ferrara*, on trouve que la lave de 1763 en a produit fort abondamment; qu'il en a été recueilli plus de mille livres sur celle de 1780; que la lave de 1792 en a donné quelque peu, malgré les pluies qui ont accompagné son refroidissement; et que celle de 1811 en a assez fourni pour approvisionner amplement les ateliers et les apothicaireries de la Sicile.

Quoique le sel ammoniac n'ait jamais été aussi abondant au Vésuve qu'à l'Etna, il n'est pas d'éruption, cependant, où sa présence n'ait été constatée; en revanche, il s'en exhale sans cesse par les nombreux soupiraux de la fameuse solfatare de Pouzzoles.

Nous ferons observer qu'il faut que les vapeurs ammoniacales de cette solfatare soient produites en bien grande quantité par le foyer volcanique pour qu'elles arrivent ainsi jusqu'à la surface; en effet, elles tra-

versent un sol dont la surface est peu élevée au-dessus du niveau de la mer, et dont la masse, ameublie par une décomposition générale, est incessamment abreuvée d'humidité, et pénétrée de sels en déliquescence, au milieu desquels les sulfates prédominent. On sait qu'une des deux grandes fumeroles de la solfatare a été exploitée pendant plusieurs années pour en extraire le sel ammoniac. Le célèbre géologue, M. *Breislak*, auteur du procédé qu'on suivait, a donné une excellente description de l'ensemble des lieux, dans ses *Voyages physiques et lithologiques dans la Campanie*, vol. II, page 69. Je ne puis qu'y renvoyer à tous égards; si l'on veut se donner la peine de parcourir cette description, on restera convaincu que les deux foyers volcaniques, dont M. Abel Rémusat vient de nous révéler l'existence, constituent deux solfatares analogues à celle de Pouzzoles, qui offrent probablement des dimensions encore plus vastes, et dans lesquelles le sel ammoniac est infiniment plus abondant.

Je terminerai en faisant remarquer que la découverte de M. Abel Rémusat porte les derniers coups à cette hypothèse, qui avait pour objet d'expliquer tous les phénomènes volcaniques, par la filtration des eaux de la mer jusque dans les cavités souterraines où résident les matières incandescentes qui servent d'aliment aux éruptions; hypothèse fort ancienne, qui avait été remise en vogue par l'abbé Nollet, et qui, bien qu'elle ait été dans le principe aussi légèrement reçue que conçue, n'a pas laissé que de conserver des partisans.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Ueber das Entstehen der grammatischen Formen, und ihren Einfluss auf die Ideenentwickung, von W. von Humboldt. Berlin, 1823, *in-4°. — Ueber die in der sanskrit Sprache durch die Suffixa* twâ, *und* ya *gebildeten Verbalformen; von demselben. — Indisch. Biblioth. I Th. S.* 433 *und Th. II, S.* 72.

M. G. de HUMBOLDT vient de faire imprimer le *Mémoire sur l'origine des formes grammaticales*, qu'il avait lu à l'académie de Berlin, le 27 janvier 1822. Ce Mémoire, comme ceux que le même auteur a composés sur plusieurs points de la grammaire sanskrite, se recommande à l'attention de tous les hommes instruits par la nouveauté des aperçus, la profondeur et l'exactitude des observations. Le métaphysicien, le grammairien, le philologue, y trouveront la matière de longues et importantes méditations.

L'auteur ne s'est point proposé d'entrer en discussion sur les différentes sortes de formes grammaticales; et il s'est seulement attaché à l'examen de ces deux questions : *D'où vient, dans les langues, cette manière d'exprimer les rapports grammaticaux, que l'on nomme* forme grammaticale? *Jusqu'à quel point peut-*

il être important, pour l'exercice de la faculté de penser et pour le développement des idées, que les rapports soient marqués par des formes *proprement dites, plutôt que de toute autre manière?*

M. de Humboldt établit d'abord que, sous un certain point de vue, toutes les langues peuvent être considérées comme étant au même niveau, et qu'instrumens passifs ou morts entre les mains de ceux qui s'en servent, elles renferment, les unes comme les autres, tout ce qui est rigoureusement nécessaire non-seulement à la justesse, mais à la perfection de l'expression. Ce principe, indiqué par le bon sens, est confirmé par les faits autant qu'il peut avoir besoin de l'être. Il serait donc superflu de dire qu'il est admis par un philosophe aussi éclairé que M. de Humboldt, si le principe contraire n'avait pas été mis en avant par quelques métaphysiciens, qui se sont persuadé qu'il pouvait exister des peuples faisant usage de langues avec lesquelles on ne s'entendait pas, et qui ont attribué ce singulier moyen de communication à des nations de l'Asie dont l'existence politique, la littérature et la civilisation remontent à plus de quatre mille ans.

Mais si l'on doit reconnaître que le but définitif de toutes les langues est de procurer aux hommes les moyens de faire avec certitude l'échange de leurs pensées, il se pourrait que toutes n'eussent pas, au même degré, cette propriété d'exciter dans l'esprit d'autrui ce que le nôtre conçoit, et qu'il y eût des différences essentielles relativement à la clarté, à la précision et

à la vivacité des impressions qu'elles produisent chez les peuples qui les parlent.

A ce sujet, M. de Humboldt fait remarquer que ce sont deux choses tout-à-fait différentes que les *mots* et les signes des rapports grammaticaux. Les premiers forment le fond de la langue; les autres ne sont que des copules (Verknüpfungen); mais le discours se compose des uns et des autres. Les signes des rapports grammaticaux peuvent être sous-entendus; mais, pour que le développement des idées se fasse avec précision et promptitude, il faut que l'esprit puisse être dispensé de cette opération, qui consiste à suppléer ce qui est sous-entendu. Il faut donc que les rapports grammaticaux soient aussi bien exprimés que les mots mêmes. Telle est la conséquence tirée par M. de Humboldt, et il est impossible d'en contester la justesse.

L'auteur va plus loin; suivant lui, représenter par des sons chacune des opérations de l'esprit, telle est la tendance grammaticale des langues. Il lui paraît impossible d'exprimer nettement les rapports des idées par la position relative des mots, ou même par des termes significatifs, détournés, pour cet usage, de leur emploi habituel. Il ne reste donc, pour satisfaire pleinement au besoin le plus impérieux de l'intelligence, que la *modification* des mots exprimant les choses, et c'est là la notion la plus juste de ce que l'on appelle *forme grammaticale*. On peut toutefois y joindre encore l'usage des mots qui ne désignent communément aucun objet particulier, mais qui servent

uniquement à indiquer les rapports. C'est ce qu'en une autre circonstance (1) nous avons nommé *particules*.

M. de Humboldt fortifie, par de savantes et ingénieuses considérations, les principes qu'il vient d'établir. Dans son opinion, le développement des idées ne peut faire des progrès réels que là où l'esprit aime à s'occuper de la production même de la pensée, ce qui dépend toujours, jusqu'à un certain point, de la forme que cette pensée peut revêtir. En d'autres termes, l'étude de la grammaire philosophique, de la dialectique et de la rhétorique tire le plus grand avantage de ces formes regulières et symétriques sous lesquelles apparaissent les conceptions de l'intelligence. L'intérêt que ces formes méritent d'inspirer ne saurait naître dans une langue où elles n'existeraient pas, ou, s'il était une fois excité, on ne se contenterait plus d'une langue incapable de le satisfaire, et le premier soin dont on s'occuperait, serait de réformer une pareille langue, et de suppléer à son insuffisance.

« Quelle distance immense, s'écrie M. de Humboldt, n'y a-t-il pas d'un idiome aussi peu favorisé, à cette langue grecque, la plus parfaite de celles qui nous sont connues ; où l'ensemble produit par la construction des périodes et la disposition des formes grammaticales vient renforcer l'effet naturel des pensées, et charmer par la symétrie et l'excellence du

(1) Elémens de la Grammaire Chinoise, pag. 35.

rhythme! » Il s'en faut beaucoup que ce charme soit dans la langue un jeu frivole, inventé pour satisfaire l'imagination. La précision de la pensée gagne à cette correspondance exacte entre les rapports logiques et les rapports grammaticaux ; l'esprit est plus fortement appelé à l'exercice de la faculté de penser ; la juste énonciation des idées, la délicatesse des langues, l'élégance et la politesse des écrivains sont les heureux fruits qui naissent sous cette influence.

Exprimer les rapports grammaticaux par la seule position des mots ou par des mots significatifs appliqués temporairement à cet usage, c'est, suivant M. de Humboldt, employer le mode le plus imparfait et le moins satisfaisant. Ici il s'éleverait une question grave ; car l'une des langues les plus abondantes de l'Asie, celle dont la littérature est la plus riche et la plus savante, n'a, selon les découvertes les plus récentes, d'autres ressources que celles dont parle ici M. de Humboldt, et]; lesquelles on ne saurait douter qu'il n'ait voulu la désigner. « La position des mots, dit-il, n'admet que très-peu de variations, et ne peut conséquemment exprimer qu'un petit nombre de rapports, du moins si l'on veut éviter toute amphibologie. » Il est cependant utile de remarquer qu'il n'est pas de langue au monde qui soit réduite, comme unique moyen de marquer les rapports, à faire usage de la position relative des mots, et que le chinois lui-même emploie un assez grand nombre de ces termes accessoires ou copulatifs qui permettent de multiplier les combinaisons. Il faut avouer aussi que

certains rapports que l'esprit peut concevoir de différentes manières, ne perdent rien à être exprimés par un mode commun, tel que la position, lequel laisse celui qui écoute ou qui lit en pleine liberté de suppléer ce qui lui plaît; le vague du signe n'est dans ce cas qu'un degré d'exactitude de plus dans l'expression de la pensée. La preuve en est évidente dans les idiomes les plus savans, où une même forme grammaticale répond, pour l'ordinaire, à des rapports très-variés, comme le génitif des Latins, qui représente, sans ambiguité, le rapport du tout à la partie, de la partie au tout, du sujet à l'attribut, de l'attribut au sujet, de la cause à l'effet, de l'effet à la cause, etc. C'est plutôt un avantage qu'un inconvénient de pouvoir se passer de *forme* en pareil cas, et l'Allemand ou l'Anglais qui, dans leurs mots composés, procèdent précisément à la manière du Chinois, perdraient sans doute beaucoup à se voir assujettis à des modifications plus variées, plus précises, plus rigoureuses, et, par cela même, moins libres, moins rapides et moins énergiques.

Le second rang, dans le système de M. de Humboldt, appartient aux langues dans lesqelles une partie des inconvéniens énoncés ci-dessus ont disparu; où la position des mots est invariable, et où les rapports sont marqués par des noms d'objets ou de choses qui ont perdu peu à peu leur signification primitive. Un troisième degré, peu éloigné du précédent, est celui où les termes grammaticaux s'attachent au thème des mots par une sorte d'aggrégation (*agglutination*),

dont toutes les parties sont encore visibles et reconnaissables. Il semble que la différence de ces deux modes, soit entr'eux, soit avec le mode qu'on regarde en général comme le plus parfait, soit plus apparente que réelle, et qu'on soit pour ainsi dire maître de la rendre sensible, et de la faire disparaître, par la manière dont on écrira les mots. Ainsi, comme j'ai eu occasion de le dire ailleurs (1), *Jintchi* en chinois, *niyalmaï* en mandchou, *fitono* en japonais, sont des termes aussi simples; quant au sens logique, ils marquent tout aussi nettement l'idée d'*homme* soumise au rapport d'appartenance, que les termes complexes *homin-is*, *ἀνθρώπ-ου*, etc.

Le quatrième et dernier degré, le plus parfait, suivant M. de Humboldt, est celui où l'expression grammaticale s'opère de la manière la plus convenable, c'est-à-dire par des formes grammaticales proprement dites, ou des inflexions variées du même mot, selon ses différens rapports logiques, et aussi par des mots purement grammaticaux, débarrassés de toute autre signification accessoire. C'est l'accent qui, dans ce cas, vient constituer l'unité du mot, en rattachant à la partie du composé qu'il affecte, les divers accessoires dont ce mot doit être pourvu.

Si la langue, comme expression de la pensée, doit, par sa structure, représenter l'acte même qui la produit; si toutes deux doivent, pour ainsi dire, marcher

---

(1) Considérations sur la nature monosyllabique attribuée communément à la langue chinoise; *Mercure* de mars 1814.

de concert, il faut que des signes particuliers rendent tout ce qui est nécessaire à l'esprit pour passer d'un élément à un autre sans laisser de lacune. Telle est, sur ce point intéressant de la philosophie du langage, la doctrine de M. de Humboldt. Or, suivant lui, toutes ces conditions ne se trouvent remplies que dans les idiomes où se trouvent de véritables formes grammaticales, où l'on distingue avec facilité la chose et l'accessoire, l'objet et le rapport. Dans celles où les élémens sont encore séparés les uns des autres, au lieu d'être fondus ensemble par l'inflexion, et distingués par l'accent; dans celles-là, l'esprit croit toujours rencontrer des lacunes, et se fatigue à les remplir. Dans ces efforts, c'est une foule embarrassante de termes incertains, au lieu d'un petit nombre de formes bien arrêtées, qui viennent entraver sa marche, et nuire à la promptitude et à la précision de ses opérations.

Nous n'avons peut-être tracé qu'un résumé bien insuffisant du système de M. de Humboldt, et bien certainement, en transportant ses idées dans une autre langue, nous n'avons pu donner qu'une idée imparfaite de la profondeur et de la finesse des réflexions de l'auteur, de l'élégance et de la justesse de ses déductions. On pourra toutefois, d'après ce rapide extrait, pressentir l'intérêt qui s'attache à de semblables recherches, et la haute importance de ces rapprochemens philosophiques qu'on peut établir entre les grammaires des différens peuples, rapprochemens que le commun des philologues trouve plus commode de négliger, pour se livrer exclusivement à des comparaisons

de mots purement matérielles et le plus souvent stériles. On doit désirer que M. de Humboldt continue ses doctes et utiles travaux; un esprit aussi élevé ne saurait manquer de tirer parti de la connaissance qu'il a acquise des idiomes savans de l'Asie, et du sanskrit en particulier. Le chinois paraît avoir aussi fixé son attention, et nous oserions dire que cet idiome la mérite. Une langue dont le système grammatical est si éloigné de celui des autres langues, ne saurait sans inconvénient être négligé dans des considérations générales; elle semble propre à agrandir, si l'on ose ainsi parler, le champ de la grammaire générale. En l'étudiant dans les bons auteurs qui s'en sont servis, M. de Humboldt trouvera matière à de nouvelles méditations, que les livres élémentaires ne sauraient lui suggérer; car la pratique est, en pareil cas, un guide bien plus sûr que la théorie. Quelque idée qu'on se fasse du *kou-wen* d'après une analyse, peut-être imparfaite, ou du moins appliquée à un trop petit nombre de phrases, quelque opinion que l'on se forme de la littérature ancienne des Chinois, d'après des échantillons peut-être mal choisis, il restera toujours à résoudre ce problème digne d'occuper les loisirs d'un métaphysicien : dans une langue dépourvue de formes grammaticales, où tous les mots, preques sans exception, peuvent tour-à-tour jouer le rôle qu'on assigne ailleurs aux noms, aux adjectifs, aux verbes, aux adverbes et même aux particules, trouver des règles claires, constantes et positives, pour arriver toujours à l'expression nette et précise de la pensée, avec toutes les

modifications dont elle est susceptible ; voilà, dans sa généralité, le phénomène que présente la grammaire chinoise, et il faut ajouter que la langue où on l'observe a servi à exposer d'une manière aussi lucide que le grec, les doctrines platoniciennes et les subtilités de la métaphysique des Brahmanes.

Le morceau très-étendu que M. de Humboldt a fourni à la bibliothèque indienne de M. G. de Schlegel, et qui est inséré dans deux cahiers successifs de cet excellent recueil, a pour objet de fixer la valeur de deux formes verbales employées dans la langue sanscrite (*twá* et *ya*), et dont l'usage a été jusqu'ici très-imparfaitement énoncé dans les meilleures grammaires. La marche qu'a suivie l'auteur pour le déterminer est aussi sûre que judicieuse. Assez de grammairiens en Europe ont reporté dans les idiomes orientaux les idées et les dénominations auxquelles ils se sont accoutumés en étudiant ceux de l'occident, au risque d'en faire les applications les plus erronées. Pour éviter cet inconvénient, M. de Humboldt a commencé par rapporter les passages de l'*Hitopadesa*, du *Nalus* et du *Râmayâna*, où se trouvent les formes qu'il a voulu étudier. Il a classé ces passages, et, privé du secours qu'auraient pu lui offrir les grammairiens hindous, il a chercher à en tirer, par induction, la valeur de ces deux terminaisons. Il examine si elles doivent être considérées comme des *participes* construits avec le sujet de la proposition principale, ou comme des *gérondifs*, attachés au verbe de cette même proposition ; et il se livre, à cette occasion, à des re-

cherches très-approfondies sur la nature et les usages des participes et des gérondifs. Dans plusieurs endroits où les textes, cités d'après des imprimés fautifs, exigeaient quelque rectification, M. de Schlegel a ajouté des notes où l'on reconnaît son érudition et sa sagacité accoutumées. Nous ne pouvons en dire davantage sur un travail dont le sujet est étranger à nos études; et nous exprimerons seulement le regret que les critiques familiarisés avec ces matières trouvent si rarement le tems d'entretenir leurs lecteurs des bons ouvrages relatifs au sanskrit, qui paraissent en Allemagne, dans les Indes ou en Angleterre.

A. R.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

M. de Schlegel écrit de Bonn au Conseil, en lui adressant le premier volume complet de sa *Bibliothèque Indienne*, en allemand. Il annonce que les fragmens du Mahabharata publiés à Berlin par M. Bopp, et imprimés avec les caractères *dévanagaris* fondus dans cette ville, ne laissent rien à désirer sous le rapport typographique, et que, par conséquent, la fonte du même caractère, qui est attendue par la Société, sera, suivant toute apparence, parfaitement propre à remplir ses vues. On remercie M. de Schlegel de sa communication, ainsi que de l'envoi de son ouvrage, qui sera déposé dans la bibliothèque.

MM. de Lasteyrie et Stan. Julien présentent au Conseil le premier volume, chinois et latin, de l'édition lithographiée du texte de Mencius, accompagnée de la version latine et des notes, rédigées par M. Julien. Le Président adresse à MM. de Lasteyrie et Julien les remercîmens du Conseil.

Un membre fait quelques observations dont l'objet est de rappeler le mérite et l'utilité de l'ouvrage qui vient d'être présenté, le premier, parmi ceux dont le Conseil a ordonné la publication, qui ait été mis en état de voir le jour.

M. Klaproth, au nom d'une commission, fait un rapport sur les titres littéraires du Pandit Ram-Mohun-Roy, présenté pour être associé correspondant. Les conclusions de ce rapport sont soumises à la délibération du Conseil, et le titre d'associé correspondant est décerné à Ram-Mohun-Roy.

M. Klaproth lit un mémoire sur les ports de *Gampou* et de *Zaïthoum* décrits par Marco Polo.

M. Stan. Julien lit une fable traduite du chinois, et intitulée : *le Passereau reconnaissant.*

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. Joseph Senkowski, de Saint-Pétersbourg : *Supplément à l'Histoire générale des Huns, des Turks et des Mongols*, etc. ; 1 vol. in-4°, Saint-Pétersbourg, 1824. — Par M. Caussin de Perceval fils : *Grammaire Arabe-Vulgaire*, 1 vol. in-4°, Paris, 1824. — Par M. le baron Coquebert de Montbret : *Grammaire Maratte ;* Lisbonne, 1805, 1 vol. in-12. — Idem : *Grammaire Hindostani ;* Lisbonne, 1805, 1 vol. in-12. (Ces deux ouvrages, sur des réimpressions de livres publiés à Rome, par les ordres de la Propagande.) — Idem : *Grammaire de la Langue du*

Brésil, par Louis Figueira; Lisbonne, 1795, 1 vol. in-8°. — Par M. S. de Sacy : *Observations sur les nouvelles versions de la Bible*, une brochure in-8°. (Extrait du *Journal des Savans.*) — Par MM. le comte de Lasteyrie et Julien : *Meng-tseu*, 1re partie, 2 cahiers grand in-8°, Paris, 1824.

— Dans la séance annuelle de la Société Biblique, tenue à Londres le 5 mai dernier, le révérend docteur Morrison a présenté un exemplaire complet de la version chinoise de la Bible, à laquelle il a travaillé conjointement avec feu le docteur Milne, et dont il a été plusieurs fois question dans ce journal. La vue de cette traduction, faite dans une langue qui est parlée par plus de deux cent millions d'hommes, a excité la plus grande satisfaction parmi les personnes qui assistaient à la séance. S. M. le Roi d'Angleterre a reçu de la manière la plus gracieuse un autre exemplaire du même ouvrage.

OUVRAGES NOUVEAUX.

Meng-tseu, vel Mencium, inter Sinenses philosophos ingenio, doctrina, nominisque claritate Confucio proximum, edidit, latina interpretatione, ad interpretationem tartaricam utramque recensita, instruxit, et perpetuo commentario, e Sinicis deprompto illustravit Stanislas Julien (Societatis Asiaticæ et C. de Lasteyrie impensis); pars prior, Lut. Paris. 1824. xxxj-132 pages de texte latin et 64 pages de texte chinois, très-grand in-8°.

Grammaire Arabe-Vulgaire, suivie de dialogues, lettres, actes, etc., à l'usage des élèves de l'École royale et spéciale des Langues Orientales-vivantes, par A.-P. Caussin de Perceval, professeur d'arabe-vulgaire. Paris, viij — 118 pages de texte français et 44 pages de texte arabe, in-4°.

Nous rendrons prochainement compte dans ce Journal, de ces deux importans ouvrages.

AVIS.

MM. les membres de la Société Asiatique sont prévenus que, conformément à l'article 9 du titre III du réglement, ils peuvent se procurer, au prix réduit, le premier volume latin-chinois du *Mencius* de M. Stan. Julien, en s'adressant au secrétariat de la Société, rue Taranne, n° 12. — Le prix de l'ouvrage entier, texte chinois lithographié et version latine imprimée, sera pour eux de 25 fr. papier ordinaire, et 40 fr. papier vélin.

— *Noms omis sur la liste générale des Membres de la Société, imprimée à la suite du Rapport des Travaux de la présente année :*

M. l'abbé de Labouderie, vicaire-général d'Avignon.

S. Em. Monseigneur le cardinal Zurla.

JOURNAL ASIATIQUE.

Coup d'œil sur les relations qui ont existé entre la Russie et la Khiwa.

(Traduit du russe, de M. Hermann.)

N. B. Cet article se trouve dans le *Courrier de l'Europe*, Journal russe publié à Moscou, N° 22, 1822, pag. 138.

La vaste contrée que les Européens désignent sous le nom de *Tartarie indépendante*, se divise en une infinité de petits états mahométans, soumis à des despotes qu'on appelle *Khans*, *Inaks*, *Atalyks* et *Beys*. On compte parmi ces états le *Khanat de Khiwa*, ancienne *Kharesmie* ou *Khovaresmie*, dont la capitale, qui s'appelle aussi *Khiwa*, est bâtie sur les bords de plusieurs canaux formés par l'*Oulou*, ou l'*Amou-Daria*. Ce fleuve, qui est l'ancien *Oxus*, se jette dans le lac d'*Aral*. Le pays de *Khiwa* est borné par la *Bukharie*, le *Khorassan* et la Russie : il est séparé de ce dernier empire par les déserts des *Kirguises* et des *Turkomans*. On croyait, il y a soixante ans, que ce pays pouvait fournir jusqu'à soixante mille combattans : ce qui peut faire juger approximativement de sa population et de ses forces militaires.

Sous le règne de Pierre-le-Grand, un envoyé de *Khiwa* vint à la cour de ce monarque, et confirma le bruit répandu alors que les eaux de l'*Amou-Daria* chariaient de l'or, provenant des montagnes où ce fleuve prend sa source.

Cette circonstance décida l'empereur à faire construire, en 1714, un fort près du lac de *Yamycheff*, en Sibérie, et à faire partir de là, sous les ordres du capitaine aux gardes de *Boukholtz*, une expédition, dont le but devait être de s'emparer de la ville d'*Yerket* (Jarkend?), et d'y prendre des informations, tant sur le sable d'or que sur toute la contrée (1).

En 1716, l'empereur nomma une ambassade pour

---

(1) L'expédition de *Boukholtz* n'eut pas de succès; les *Zungors* ne lui permirent pas d'achever la construction du fort, qu'ils incendièrent, et ils obligèrent par là *Boukholtz* à se transporter, avec la garnison et les munitions, vers l'embouchure de l'*Om*, où cet officier bâtit, en 1716, la forteresse d'*Omsk*. Depuis, ayant eu des démêlés avec le prince Gagarin, gouverneur de la Sibérie, *Boukholtz* se rendit à Pétersbourg, et fut remplacé, en 1719, par le général-major *Likhareff*. Celui-ci, ayant eu ordre de construire une forteresse sur le lac de *Nor-Zaïsan*, s'y rendit en remontant l'*Irtych* en bateaux, reconnut l'emplacement, et eut plusieurs combats avec les *Zungors*; mais, de même que *Boukholtz*, il ne put s'y fixer d'une manière stable, et ne pénétra pas plus loin. Il bâtit cependant les forteresses d'*Oust-Kamenogorsk* et de *Semipalatinsk*. La première a été fortifiée par le capitaine du génie Lestrange.

Il serait curieux de savoir ce que sont devenus depuis les *Zungors*, qu'on ne retrouve plus dans les environs de l'*Irtych*. Si l'on croit la tradition, ils auront été tous exterminés par les armes des Chinois, vers l'époque du règne de l'impératrice Élisabeth. Il est possible cependant que quelque partie de cette tribu idolâtre ait échappé au carnage, et se soit réfugiée dans les montagnes du Tibet.

Note de l'Auteur russe.

l'envoyer auprès de *Chirgazy*, khan de *Khiwa*. Le prince *Békowitch-Tcherkassky* (1), lieutenant-capitaine aux gardes, fut nommé envoyé extraordinaire. Son instruction, écrite de la propre main de l'empereur, lui prescrivait ce qui suit :

1° D'examiner le problème sur l'ancien cours de l'*Amou-Daria*, qui, comme on sait, se jetait autrefois dans la mer Caspienne, mais qui a été détourné par les *Uzbeks*, vers le lac d'*Aral*, au moyen de digues et de canaux ;

2° D'engager le khan de *Khiwa* à reçonnaître la souveraineté de la Russie ;

3° De construire des forts sur la route dans des endroits convenables, et surtout à l'embouchure de l'*Amou-Daria* ;

4° Après s'être affermi dans ce pays, d'entrer en relation avec le khan de *Bukharie*, en l'engageant aussi à reconnaître la souveraineté de la Russie ;

5° D'expedier, de *Khiwa*, le lieutenant *Kogine*, déguisé en marchand dans l'Indoustan, dans le but de reconnaître et de frayer une route de commerce, et d'envoyer un autre officier intelligent à *Yerket*, pour faire des recherches relativement aux mines d'or.

Telles étaient les grandes vues de ce grand monarque sur les pays qui viennent d'être nommés.

Quatre mille hommes furent destinés par l'empereur à faire partie de cette expédition. Outre le lieutenant-capitaine *Kogine*, qu'on vient déjà de désigner,

(1) Le prince *Békowitch-Tcherkassky* était originaire de Circassie.

quelques officiers de la marine, deux officiers du génie et deux négocians, furent mis sous les ordres du prince *Békowitch*. Le sénat eut ordre de leur donner tous les secours possibles, et de les munir de lettres de créance pour les khans et pour le Grand-Mogol.

Les premières dispositions de *Békowitch* pour l'exécution de ce plan, étaient parfaites. Il partit, dans le courant de la même année, en bateaux, pour *Astrakhan*, accompagné de trois régimens d'infanterie; ceux de *Penza*, de *Kroutoyarsk* et de *Ridder*; sur la côte orientale de la mer Caspienne, furent jetés les fondemens de trois forteresses : celles de *Tiuk-Caragan*, d'*Alexandrobaëfsk* et de *Krasnowodsk*. Le régiment de *Penza* fut laissé en garnison dans la première; trois compagnies de celui de *Kroutoyarsk* dans la seconde, et le reste de l'infanterie, sous les ordres du colonel *Von-der-Weiden*, dans la dernière. C'est là que *Békowitch* croyait avoir trouvé l'ancienne embouchure de l'*Amou-Daria*. En attendant, il fit partir pour la *Khiwa* deux héraults, afin d'annoncer l'arrivée de l'ambassade; l'un de ces héraults était un Grec, nommé *Kiriak;* l'autre, un gentilhomme d'*Astrakhan*, nommé *Woronine*.

Après toutes ces dispositions, *Békowitch* s'en retourna avec deux compagnies à *Astrakhan*, et fit un voyage à *Kazan*, où il engagea cinq cents volontaires parmi les prisonniers suédois qui s'y trouvaient alors. Il en forma un fort escadron de dragons, dont il donna le commandement au major *Frankenberg*. *Békowitch* embarqua cette troupe sur le *Wolga*, et se rendit à

Astrakhan, d'où il se mit en marche par terre ; au mois de juillet 1717, vers *Gourieff* (1), ayant sous ses ordres, outre les dragons et les deux compagnies d'infanterie avec du canon, cinq cents Cosaques de *Grébensk* et cinq cents Cosaques *Nogaïs*. Il était de plus accompagné d'une caravane marchande, composée d'habitans d'*Astrakhan*, d'artisans, de *Tatars* et de *Bukhariens*, au nombre d'environ deux cents hommes. Cette troupe s'accrut à *Gourieff* de quinze cents Cosaques de l'*Oural*, sous les ordres de leur chef *Nikita-Borodine*.

Tout cela se faisait avec promptitude et sans difficultés : ce qui promettait un succès non douteux.

Voici les officiers de marine et du génie qui se trouvaient dans cette expédition : *Kogine*, le prince *Ouroussoff*, *Lébedeff*, *Rentel*, *Dawydoff*, *Brandt* ; et comme ordonnances les soldats de la garde *Tchébotaëff*, *Jakouleff* et le prince *Wiasemsky* ; outre cela, en qualité de diplomates, le turkoman *Khodja-Néphess* et un certain prince *Samanoff*, Persan, entré sous ce nom au service de Russie, comme *Stolnik*.

Le lieutenant *Kogine* resta à *Astrakhan*, et dut rejoindre *Békowitch* dans la suite ; mais, après quelque temps, il refusa de partir, et lorsque le gouverneur d'*Astrakhan* voulut le presser de s'en aller, il accusa formellement *Békowitch* de trahison, en affirmant que les traces de l'ancien cours de l'*Amou-Da-*

---

(1) Place située à l'embouchure du *Jaïk*, ou *Oural*, dans la mer Caspienne.

ria n'existaient que dans l'imagination de *Békowitch*.

En attendant, le prince *Békowitch*, parti de *Gourieff*, se rendit en deux marches sur les rives de l'*Emba*, et passa ce fleuve sur des radeaux. Cinq jours après, il reçut de l'empereur Pierre l'ordre d'envoyer aux Indes, par la Perse, un homme sûr et connaissant la langue de ces pays, dans le but de prendre des informations sur les moyens de commerce, et sur la manière de recueillir l'or. Cet homme devait passer de là en Chine, et venir rejoindre *Békowitch* en *Bukharie*.

Ce grand monarque ne voulait point connaître de difficultés, ni trouver rien d'impossible dans la confection de ses immenses plans.

Pour exécuter l'ordre de l'empereur, *Békowitch* fit partir le *Mourza Tewkéleff* (1). Mais cet envoyé fut arrêté par le pacha d'*Astrabad*, et ce n'est que sur la sollicitation de *Wolynsky*, envoyé russe auprès du *chah* de Perse, qu'il fut remis en liberté et renvoyé à *Astrakhan*.

Après avoir expédié *Tewkéleff*, *Békowitch* marcha pendant près d'un mois en se dirigeant vers le pays de *Khiwa*. Il y envoya un troisième courrier avec une lettre au khan ; car les deux premiers n'étaient point encore revenus. Il avait déjà passé les bords du lac d'*Aral* et les ruines de l'ancien *Ourguentch*; il ne lui restait plus qu'environ cent vingt verstes jusqu'à *Khiwa*, lorsque tout à coup il fut attaqué par les *Khiwinzes*, qui vinrent au-devant de lui au nombre

(1) Depuis général-major et vice-gouverneur d'Orenbourg.

de vingt-quatre mille, sous la conduite du khan lui-même. Leur attaque fut renouvelée trois fois, et trois fois ils furent repoussés et défaits; *Békowitch* s'approchait rapidement de *Khiwa*, que les habitans commençaient déjà à évacuer avec précipitation.

Sur ces entrefaites, on convoqua un conseil dans le camp des *Khiwinzes*, et un des chefs, nommé *Doussan-Bay*, fit la proposition de détruire l'armée russe au moyen de la ruse et de la perfidie. Le khan consentit à cette proposition; et entama des négociations, en faisant entendre « Qu'il avait commencé » les hostilités uniquement parce qu'il ignorait les vé» ritables intentions de *Békowitch*; mais qu'ayant » appris qu'il ne venait que comme ministre de paix » de la part du souverain de la Russie, il s'empressait » de lui demander excuse, et de l'accueillir dans ses » états avec tous les égards qui lui étaient dus; qu'à » cette fin, il lui envoyait ses principaux fonction» naires pour convenir d'une entrevue et de condi» tions ultérieures, et qu'en attendant, il le sup» pliait de ne point entrer avec toutes ses troupes » dans la ville, afin de rassurer les habitans, alarmés » par l'apparition subite de son armée victorieuse. »

Par malheur et par imprudence (pour ne pas dire davantage), le prince *Békowitch* se laissa persuader par ces belles paroles, et se rendit bientôt, accompagné de très-peu de monde, auprès du khan, qui était déjà rentré dans sa capitale; les troupes russes, restées sous les ordres du major *Frankenberg*, s'arrêtèrent sur la frontière.

A peine les *Khiwinzes* virent-ils qu'ils pouvaient sans peine s'emparer du faible détachement de *Békowitch*, qu'ils fermèrent les portes de la ville, massacrèrent toute la suite de l'ambassadeur, et le forcèrent lui-même à écrire un ordre à ses troupes, de remettre les armes aux commissaires de *Khiwa*, pour les conserver, en prenant des cantonnemens chez les habitans des faubourgs de la ville.

Frankenberg se laissa répéter trois fois cet ordre absurde; et ce n'est que lorsque son chef pusillanime, en lui reprochant sa désobéissance, le menaça, comme traître, du dernier supplice, qu'il se décida à l'exécuter, et périt avec tous les braves compagnons de son malheureux sort. Les forces russes, disséminées et désarmées, ne purent se défendre contre de perfides assassins, qui massacraient les uns, et chargeaient de fers les autres. *Békowitch* lui-même périt de la manière la plus cruelle, et sa tête fut portée en triomphe au khan de *Bukharie*, qui, cependant, ne voulut point recevoir ce trophée, chassa les envoyés, et, ayant eu connaissance de la barbarie des habitans de la *Khiwa*, leur fit demander « S'ils n'étaient pas des anthropo» phages, et s'ils ne s'abreuvaient pas du sang des » hommes. »

C'est ainsi que se termina cette désastreuse expédition, qui fit passer le sort de *Békowitch* en proverbe populaire parmi les Russes : « Il s'est perdu comme » *Békowitch !* » Du nombre de ceux qui en avaient fait partie, très-peu eurent le moyen d'échapper au carnage, et de retourner dans la patrie pour donner les

tristes détails qu'on vient de lire. Parmi ces derniers, se trouve le chef des Cosaques de l'*Oural, Borodine*.

L'empereur, occupé à cette époque d'une guerre dans le nord, et regardant peut-être la défaite de *Békowitch* comme un acte de justice en faveur de l'indépendance des nations, laissa les habitans de la *Khiwa* jouir tranquillement des fruits de leur victoire; victoire obtenue d'ailleurs, non au moyen d'une résistance courageuse, ni par une ruse de guerre, mais par une perfidie astucieuse, et par une barbare cruauté.

Durant les règnes suivans, rien n'a été entrepris pour punir les perfides, quoique dans tous les tems on ne pût manquer de raisons pour une juste vengeance. Un siècle d'intervalle ne saurait servir d'excuse en pareil cas, d'autant plus que des trophées d'une victoire aussi honteuse, les canons de *Békowitch*, sont encore jusqu'à présent entre les mains des vainqueurs, et servent d'insulte à l'orgueil national et au droit militaire des Russes; puisque ces canons étaient destinés à défendre la personne d'un ambassadeur dans son voyage à travers des déserts habités par des tribus vagabondes, qui, à cette époque, n'étaient point encore soumises à la Russie.

En 1804 et 1805, sous le gouvernement général du prince *Wolkonsky*, à *Orenbourg*, on a vu dans cette ville des préparatifs d'une expédition, dont le but, selon le bruit qui avait couru dans le pays parmi des particuliers, était de faire une entreprise contre la *Khiwa*. Mais, comme rien n'en a transpiré publi-

quement, il serait inutile de s'étendre sur cet objet.

En attendant, les habitans de la *Khiwa* ne cessaient de venir trafiquer en Russie. Ils ne paraissaient d'abord qu'à *Astrakhan*; mais on les vit bientôt à *Orenbourg*, et enfin dans la forteresse de *Saraïtchik*, d'où on ne compte que huit cents verstes jusqu'à *Ourguentch*. Leurs caravanes arrivent tous les ans dans ces trois places.

On a vu plus d'une fois leurs envoyés paraître à la cour de Russie, solliciter et obtenir diverses grâces.

En 1747, le collége des affaires étrangères avait fait passer d'*Astrakhan* à *Orenbourg*, un agent de *Khiwa*, nommé *Khodja-Mokhammet*, pour le renvoyer de là dans sa patrie; et en 1750, on vit à *Orenbourg* un autre envoyé du même pays, nommé *Ir*, ou *Chir-Beck*.

Des fonctionnaires russes ont de même été expédiés à diverses époques dans le pays de la *Khiwa*, non comme envoyés de la cour, mais seulement de la part du gouvernement local des provinces limitrophes. En 1740, deux ingénieurs, *Morawine* et *Nazimoff*, firent ce voyage; le premier a décrit la route jusqu'au lac d'*Aral*, et dressé une carte de ce lac; le second a levé un plan exact de la ville de la *Khiwa* (1). En 1753,

(1) Ce plan n'a été déposé au dépôt topographique de l'état-major-général de S. M. l'Empereur qu'en 1818. Il est remarquable qu'à l'époque dont on a parlé (en 1740), le pays de *Khiwa* ait été gouverné par *Aboulkhaïr*, khan des *Kirguises Kaïssaks*, le même qui depuis dix ans était déjà soumis à la Russie. Vers le même tems le chah *Nadyr* marchait sur *Khiwa* : *Aboulkhaïr* lui envoya *Moura-*

on fit partir d'*Orenbourg* des agens dans la *Khiwa*, afin de prendre des informations sur tout ce qui est relatif à ce pays. Ces agens y furent arrêtés, et manquèrent d'y mourir de faim; on leur rendit cependant leur liberté; et, en revenant dans leur patrie, ils fournirent quelques renseignemens sur les pays qu'ils avaient visités.

En 1774, un sous-officier du régiment d'infanterie de *Nijégorod*, nommé *Yefrémof*, fut enlevé du poste de *Dongouss* par les *Kirguises*, et emmené en *Bukharie*. L'*Atalyk* de ce pays-là le fit d'abord inspecteur de son sérail, et ensuite le fit entrer au service militaire, où il obtint le grade de *youz-bachi* (capitaine de cavalerie). *Yefrémof* fit avec le corps de troupes

---

wine, comme fonctionnaire russe qu'il avait auprès de lui. Le chah le reçut avec bienveillance, lui fit des présens, et le renvoya en le chargeant d'intimer à *Aboulkhaïr* de paraître lui-même dans le camp persan. Mais celui-ci, craignant quelque trahison, s'enfuit dans le désert, et vint retrouver sa horde. Après quoi le chah occupa *Khiwa*, frappa les habitans d'une contribution, en emmena plusieurs avec lui en Perse, et, laissant une garnison dans la ville, en donna la souveraineté à un de ses officiers. A peine le chah se fut-il éloigné, que les habitans de *Khiwa* tuèrent leur nouveau khan, et massacrèrent tous ses soldats; après quoi ils élurent pour prince le sultan *Nour-Ali*, fils d'*Aboulkhaïr;* mais celui-ci, craignant la vengeance des Persans, abdiqua volontairement le khanat. Ce *Nourali* succéda, en 1748, à son père, en qualité de souverain des *Kirguises-Kaïssaks;* mais le sort semblait se jouer de ce malheureux prince : en 1786, il fut rappelé de la horde par la cour de Russie, et envoyé à *Oufa*, où il mourut quatre ans après. *Mourawine* et *Nazimof* revinrent en 1741 à Orenbourg, où commandait à cette époque le lieutenant-général prince *Ouroussof*.

de l'*atalyk* plusieurs campagnes à *Samarkande*, à *Mawra* et à *Khiwa*; de là, il s'enfuit à *Kokande*, *Kasgar* et *Yarkend*; pénétra, à travers le Tibet, jusqu'à *Calcutta*, d'où une frégate anglaise le ramena à Londres. En 1782, il parut à Pétersbourg, où il imprima une relation de tout ce qui lui était arrivé, avec quelques notions sur les pays qu'il avait parcourus, entr'autres, sur la *Khiwa*.

Outre les Russes, aucun Européen (à ma connaissance) n'a encore pénétré dans la *Khiwa*. Il faut cependant en excepter *Jenkinson*, qui, en 1558 (1), avait navigué dans la mer Caspienne, et débarqué à *Manguichlak*, d'où il avait pénétré jusqu'au fort de *Sellizour* et jusqu'au vieux *Ourguentch*.

En 1793, les habitans de *Khiwa* expédièrent pour la Russie deux envoyés qui se rendirent à la forteresse d'*Orsk*. A l'inspection des papiers dont ils étaient munis, on reconnut que l'inak *Aviaz-Beck* demandait qu'on envoyât à *Khiwa* un oculiste pour guérir son oncle, le khan *Mohammet-Fazil-Bey*, qui avait perdu la vue. L'inak promettait de le faire escorter dans son voyage à travers les déserts des *Kirguises-Kaïssaks*, tant en allant à *Khiwa* qu'au retour, et de l'entretenir d'une manière honorable.

Peutling, gouverneur d'*Oufa*, fit connaître cette demande à la cour. L'impératrice Catherine eut égard à cette prière de l'inak, et ordonna, le 14 juin, d'expédier, pour la *Khiwa*, le major *Blankennagel*, qui,

(1) Voyages au Nord.

par plusieurs faits, avait déjà donné des preuves de son adresse pour la guérison des maladies des yeux.

Un autre ordre de l'impératrice suivit bientôt celui-ci (le 23 juillet). Il fut transmis à *Peutling*, par M. le comte *Platon Zouboff*, et contenait ce qui suit :

1° Pour compléter les instructions qui ont été données à *Blankennagel* à Saint-Pétersbourg, le gouverneur d'*Oufa* devait communiquer à cet officier tous les renseignemens que possédait le bureau de la frontière d'*Orenbourg* sur les pays qu'il allait parcourir ;

2° Il devait lui adjoindre un interprète, et le munir de tout ce qui pouvait être nécessaire pour faire ce voyage d'une manière sûre ;

3° Il devait encore le faire accompagner par un bon officier du génie.

4° Lui assurer un traitement de deux cents roubles d'argent par mois ; et, après lui avoir payé une année d'avance, lui faire passer dans la suite, par des occasions sûres, l'argent qui lui reviendrait pendant toute la durée de sa mission.

Muni de tout ce qui pouvait lui être nécessaire, et rassuré pour l'avenir, *Blankennagel* partit du fort d'*Iletzk* en septembre 1793 ; et il revint de la *Khiwa* dans le courant de l'année suivante, en passant à travers les habitations vagabondes des *Turkomans*, et en aboutissant à *Astrakhan*. Il examina les pays qu'il avait parcourus avec les yeux d'un homme de sens et d'un observateur éclairé ; les renseignemens qu'il a recueillis, et qui sont très-curieux, ont été publiés dans

un journal russe intitulé : *L'Émule de l'instruction et de la bienfaisance*, année 1818.

Au moyen de tous ces voyages, la Russie acquérait des notions positives sur le *Khanat de Khiwa*. Le gouvernement n'est pas l'unique dépositaire de ces notions : elles sont aussi entre les mains de plusieurs particuliers, amateurs de connaissances géographiques.

Il nous reste à dire quelques mots des relations récentes avec la *Khiwa*. En 1818, le général d'infanterie, *Essen*, gouverneur militaire d'*Orenbourg*, y avait envoyé le lieutenant *Sounkhangoulof;* en 1813, on avait destiné pour ce pays, d'après un ordre suprême, un des aides-de-camp de ce général; mais comme dans la suite l'empereur fit suspendre l'expédition de cet officier, on en envoya un autre, qui était le conseiller de collége *Bektchourine*. Ce dernier revint en 1820, et se trouva à *Khiwa* en même tems que le colonel *Mourawief* (1).

De la Fixité et de l'Invariabilité des sons musicaux, et de quelques Recherches à faire à ce sujet dans les écrivains orientaux, par M. de La Salette, *Membre de la Société Asiatique, à Grenoble.*

« Je me plais beaucoup à entendre de la bonne » musique; mais je ne m'occupe point de la science ».

---

(1) La relation du voyage de *Mourawief*, en Turcomanie et à Kkiwa, fait en 1819 et en 1820, vient d'être traduite du russe en français, par M. de Laveau, et publiée à Paris, in-8°, 1823.

Ainsi s'expriment assez fréquemment plusieurs savans qui regardent comme trop futile ce genre de connaissance. On ne doit pas craindre de rencontrer des maximes aussi décourageantes dans une réunion d'hommes profondément instruits, qui se proposent, dans leurs savantes recherches, de remonter jusqu'au berceau des sciences, pour les disséminer ensuite, avec uniformité, sur toute la surface de notre globe, et les faire plus particulièrement rejaillir de l'Asie dans l'Europe, et de celle-ci dans l'Asie, en éclairant ce pays primitif, des lumières qui ont pu lui échapper ou qui ne lui seraient pas encore parvenues. De pareils hommes n'ignorent pas que toutes les sciences se prêtent un mutuel secours, et que souvent, c'est faute d'avoir aperçu leur vrai point de contact avec l'une d'elles, que celle-ci semble leur rester étrangère; ils savent bien, par exemple, que la musique est la science ainsi que l'art des sons par rapport à l'organe de l'ouïe, comme l'optique est la doctrine des formes, des figures, des couleurs, concernant celui de la vision.

Pour n'avoir pas toujours fait cette indispensable distinction, des esprits très-élevés d'ailleurs, ont fait tomber cette science, depuis un grand nombre de siècles, dans un dédale de contradictions, dont il serait presque impossible de la sortir, malgré même les grandes lumières d'aujourd'hui, si d'heureuses expériences n'étaient venues au secours d'une raison trop aveuglée.

L'une des plus palpables de ces contradictions est, sans contredit, l'établissement des rapports des sons

sur le calcul des nombres aliquotes, ainsi que le petit chevalet mobile monocorde, qui n'est qu'un sophisme mathématique, où l'on suppose nulle l'extension de la corde résonnante, ce qui ne produit que des proportions approximatives, qui sont désavouées par la nature et répudiées par l'oreille.

Comme science d'un de nos sens, la musique a ses principes particuliers et ses relations naturelles; lui en substituer d'autres, c'est la dénaturer; et, s'il était possible de parvenir à faire exactement une pareille substitution, on diminuerait nos connaissances d'un cinquième, en rendant nul un de nos sens.

On ne peut guère se dissimuler qu'en France, le nombre des vrais amis de la musique ne diminue de jour en jour; la politique elle-même, en l'écartant d'un côté et l'accueillant de l'autre, semble néanmoins la délaisser tout-à-fait, comme inutile dans l'état social. Cette conduite équivoque ne saurait cependant réduire l'art des sons au néant : elle prouverait seulement que, de nos jours, on néglige ou l'on ignore les ressorts et les propriétés de cet art. Or, l'exacte vérité, et je ne crains pas qu'on me démente, est que, dans toute association humaine, on ne saurait se passer de musique, tant dans les institutions religieuses et civiles que dans les jouissances particulières.

Il importe donc, pour le bien commun, que la science musicale soit cultivée avec soin, et qu'elle ne demeure pas uniquement livrée aux empiriques, puisque l'expérience vient aujourd'hui l'éclairer par des faits sans réplique, et par des dispositions que l'art

inspiré par un heureux instinct, avait faites bien antérieurement.

D'après toutes ces observations, il est permis de croire que la Société Asiatique de Paris, ayant déjà pensé que la musique était aussi nécessaire qu'agréable à tous les peuples, elle ne regarderait pas comme déplacé, dans un journal consacré à la recherche des sciences orientales, un tableau précis de l'état actuel de la science musicale en Europe, pouvant servir de terme de comparaison avec celle de l'Orient, et même de moyen pour lui communiquer quelques nouveaux documens qui ne lui seraient pas encore parvenus.

Si ce plan pouvait s'accorder avec les vues et les travaux de la Société Asiatique, il ne me serait pas difficile de m'y conformer, l'ayant déjà ébauché dans mes *Considérations* (1), avec des renseignemens, à la vérité trop incomplets pour la science, mais pourtant assez précieux pour un premier pas fait dans ce genre de recherches.

Le second pas à faire maintenant, avec le secours de profonds orientalistes, présenterait sans doute plus de lumières et moins de difficultés.

Quoique les auteurs arabes qui ont écrit sur la musique ne soient pas encore parvenus jusqu'à nous, il n'est pas à présumer qu'aucun d'eux n'en ait parlé; mais, en le supposant, contre toute vraisemblance, on n'a pas à craindre de rencontrer un pareil silence

---

(1) Voy. T. II, p. 207. Paris, chez M. Goujon, libraire, rue du Bac, n° 33.

dans les écrivains chinois. Nous nous permettrons cependant d'observer que ce serait s'exposer à s'égarer, si, ne consultant que les voyageurs européens, on négligeait, dans ce genre de travail, de faire intervenir les auteurs originaux.

La théorie musicale a été trop long-tems soumise à de faux préjugés, pour qu'il n'en soit pas provenu des erreurs de tous genres; devenue aujourd'hui une science expérimentale, quoique d'un ordre différent de celui des sciences qu'on reconnaît communément pour telles, elle est nécessairement une science appartenant à la physique, comme ayant ses principes fondés sur des faits positifs; ainsi, traiter généralement de la physique, et oublier la science des sons, c'est laisser un vide important dans son travail, c'est remplir imparfaitement la tâche qu'on s'est imposée.

Pour qu'on juge mieux de la vérité des assertions précédentes, je vais donner ici un court extrait des principes élémentaires et physiques sur lesquels se fonde, ou doit nécessairement se fonder; toute espèce de musique bien ordonnée.

Dans l'origine, le défaut de moyens pour faire des expériences, livra pendant long-tems au seul jugement de l'oreille, la moitié des sons primitifs de la doctrine musicale; et ce fut pour remédier à cet inconvénient, qu'on imagina le système proportionnel des nombres aliquotes, qui fut accueilli avec tant de faveur par les savans et même par les musiciens, et dont on n'est pas encore aujourd'hui tout-à-fait désabusé, malgré l'erreur palpable du petit chevalet mobile, les vices de ses

rapports, et les justes proportions que produisent les intervalles primitifs de la nature.

Ce remède systématique étant donc pire que le mal qu'on avait voulu guérir, des hommes profondément instruits dans l'art des sons ne se lassèrent pas de chercher à la délivrer de cette imperfection; et, ayant découvert la série des quintes, dont le son du douzième terme coïncide à peu près avec l'octave du premier, ils crurent avoir trouvé un terme comparatif auquel ils pouvaient rapporter tous les autres.

Il est certain qu'ils l'eussent effectivement découvert, si la nature ne s'était, pour ainsi dire, fait un jeu de tromper leurs espérances, en mettant à peu près un demi-ton de différence entre l'octave, ou premier terme de la série quintésienne, et son douzième terme, ce qui reculait la difficulté sans la résoudre, laissant toujours à trouver le moyen de faire disparaître cette différence, qui d'ailleurs ne fut pas d'abord bien comprise.

D'un autre côté, on ne conçoit pas comment, dans le tems qu'on s'exerçait à chercher sans succès, les uns dans le cercle indéfini des équations analytiques, les autres dans celui des vaines combinaisons de sons donnés par l'intervalle de quinte, et arbitrairement augmentés ou diminués, personne n'ait imaginé de tenter sur la quarte les mêmes expériences qu'on faisait tous les jours si infructueusement sur la quinte.

Ce fut dans cet état de la théorie musicale, qu'invité par une heureuse inspiration, je crus devoir soumettre cet intervalle à un nouvel examen.

Les travaux dont on s'occupait sur la quinte avaient presque fait oublier la consonnance de la quarte, et l'avaient fait décheoir systématiquement des prérogatives d'intervalle naturel et primitif, en le reléguant au rang des intervalles équivoques, dont les sons étaient supposés variables.

Ayant, je crois, suffisamment démontré que les proportions numériques ne pouvaient pas servir de base à la théorie musicale, dont les principes n'existent que dans les sons qui frappent l'organe de l'ouïe, il n'est pas difficile de voir que c'est sur ces derniers que durent se diriger mes recherches ; ainsi, après avoir rétabli l'intervalle de quarte dans tous ses droits de parfaite consonnance, je soumis à l'expérience la série de ses douze termes, dont le dernier donna précisément l'octave du premier. Ce prodigieux phénomène, que j'avais soupçonné, mais que je ne croyais pas devoir être si rigoureusement exact, me causa autant d'admiration que de surprise. Il m'apprit que c'était la quinte consonnante qui excédait l'octave, en me montrant la manière dont il fallait la mitiger, pour la faire entrer dans notre système de musique. Ce même phénomène me fit concevoir aussi que la théorie musicale devenait, par cette découverte, une science tout à la fois exacte et physique, appartenant aux sciences de ce genre, quoique dans un ordre différent. Ainsi elle est une branche de la physique, par ses principes fondés sur l'expérience ; et l'oublier, en traitant des sciences naturelles, c'est laisser un vide important.

La doctrine de l'art musical n'ayant jamais changé,

malgré la vicissitude de ses divers systèmes, il en résulte que cet art est nécessairement établi sur les trois intervalles consonnans de *quarte*, *quinte* et *octave* apréciés par l'oreille; que les sons musicaux et leurs intervalles ont été, sont et seront toujours inaltérables, et qu'ainsi il est fondé par la nature sur des principes stables, que rien ne pourra jamais altérer.

Je sens bien que ces assertions auraient besoin de quelques développemens, indépendamment de ceux qui se trouvent déjà consignés dans mes précédens ouvrages; mais ce n'est pas ici le lieu, puisque mon seul objet n'est que d'adresser aux illustres membres de la Société Asiatique quelques observations sur les progrès immenses que peut faire maintenant la musique, si cette Société daignait tourner ses regards sur la science musicale, et nous rapporter le fruit de ses investigations sur elle, en y intéressant aussi les célèbres savans des Sociétés Asiatiques de Calcutta et de Londres.

J'avais d'abord voulu rapprocher les documens de la musique orientale, de ceux de l'européenne (1); mais, dénué de presque tout secours scientifique et littéraire, ce ne fut qu'à l'extrême obligeance d'un savant éclairé que je dus quelques faibles conjectures sur un objet que les voyageurs et les savans avaient si fort dénaturé jusque là. Ce travail ne fut donc alors qu'une

(1) Voy. *Considérat.*, p. 198.

ébauche, qui aurait pu périr d'inanition, si l'heureuse occasion de le mettre sous les bienveillans auspices de la Société Asiatique n'eût offert de nouveaux moyens de le reprendre. J'oserai donc faire un appel au zèle éclairé de ses membres, et les solliciter de ne pas négliger, dans leurs savantes et utiles recherches, les documens encore inconnus qui se rapportent à l'art musical de l'Asie ancienne ou moderne, et des autres contrées de l'Orient.

Note sur l'histoire de Schah-Abbas, *écrite en Persan et intitulée* تاریخ عالم ارای Tarikh-âlem-araï.

M. Fr. Erdmann, à l'occasion de la solennité anniversaire commémorative de la fondation de l'université de Casan, a publié en 1822, sous forme de programme, une petite brochure intitulée : *De manuscripto persico Iskenderi Menesii, eruditis hucusque incognito*. Le manuscrit persan dont il s'agit n'est évidemment, comme le dit M. Erdmann, que la dernière partie d'une histoire complète du grand *Schah-Abbas*, le plus illustre sans contredit des rois de la dynastie des Sofis, ou plutôt des Séfévis. Les événemens racontés dans ce volume commencent à l'année 1005 de l'hégire (1597 de J.-C.), la dixième du règne de *Schah-Abbas*, et l'ouvrage se termine à la mort de ce prince et à l'avénement au trône de son petit-fils et de son

successeur. M. Erdmann pense que cet ouvrage est celui qui porte le nom de تاريخ عالم اراي عباسی *Tarikh Alem-araï-Abbasi*, et qui doit avoir pour auteur un écrivain nommé *Iscander Meneschi*, suivant ce qu'on lit dans le savant traité *De fatis linguarum orientalium*, mis à la tête de la nouvelle édition du dictionnaire de Méninski. M. Erdmann ne s'est point laissé imposer par une note mise en marge du manuscrit, qui sans doute lui a paru signifier que l'auteur de ce livre était *Mohammed Fani*, auquel il attribue, suivant l'opinion commune, quoique pour le moins très-problématique, l'ouvrage célèbre nommé *Dabistan*. Au reste, cette note ainsi concue اين كتاب از محمد فانی me paraît signifier seulement que ce volume a *appartenu à Mohammed Fani*; elle n'est donc d'aucune importance pour connaître l'auteur de cette histoire.

M. Erdmann, pour donner une idée du contenu de ce volume, s'est borné à traduire les titres des chapitres, ou des principales divisions, au nombre de 178. Il a pourtant donné le texte et la traduction d'un passage très-court qui a pour objet la réception d'un ambassadeur russe à la cour de *Schah-Abbas* en 1618 (1027 de l'hégire). Cet article se trouve dans le chapitre III.

A peine eus-je jeté les yeux sur le travail de M. Erdmann, que je reconnus que j'avais dans ma collection particulière l'ouvrage dont il parlait, mais beaucoup plus complet que le manuscrit qu'il a eu sous les yeux. C'est un volume de format in-folio, d'une écriture

belle et serrée, contenant deux cent quatre-vingt-trois feuillets. Le premier feuillet, qui manquait, a été restitué par une autre main, et il manque à la fin du volume six ou sept feuillets. Le contenu des quarante-trois premiers feuillets de mon manuscrit forme la partie de l'ouvrage qui manque dans le manuscrit de Casan.

La Bibliothèque du Roi possède un manuscrit d'une portion de cette histoire : ce manuscrit fait partie de ceux qu'elle a acquis de M. Le Gentil. Il commence au milieu des événemens de l'an de l'hégire 1008, treizième du règne de *Schah-Abbas*, et on y trouve la fin qui manque dans mon manuscrit. C'est au bas du recto du feuillet soixante-deux de mon manuscrit que commence celui de la Bibliothèque du Roi.

Il est à peu près certain que l'ouvrage que contiennent en tout ou en partie ces trois manuscrits, est le *Tarikh Alem araï*, dont a parlé l'auteur du traité *De fatis linguarum orientalium*. Toutefois aucun des trois manuscrits ne donne ni le titre du livre, ni le nom de l'auteur. Mais il faut observer que l'histoire du règne de *Schah Abbas* ne forme que le second volume de tout l'ouvrage, et qu'il y a un premier volume qui contient l'histoire des rois de la même dynastie prédécesseurs de *Schah Abbas*. C'est ce que qu'on voit clairement par la préface de ce second volume. Ce second volume est lui-même divisé en deux parties, dont la première contient les trente premières années du règne d'*Abbas*, et la seconde commence à l'an 1026 de l'hégire, trente-unième du règne.

M. Langlès qui a parlé de cet ouvrage historique dans la Biographie universelle au mot *Abbas premier du nom*, dit : « La première partie (du *Tarikh Alem-* » *araï Abbasi*) renferme l'histoire des Sofis, prédé- » cesseurs d'*Abbas*. Cet ouvrage finit avec le règne » de ce monarque. Nous en possédons à la Biblio- » thèque impériale les première et troisième parties. » La deuxieme et la troisième se retrouvent à la Bi- » bliothèque de l'Arsenal. M. Silvestre de Sacy pos- » sède aussi une excellente copie de ces deux parties ». Ces renseignemens ne sont pas entièrement exacts. Il est vrai que le manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal contient la totalité du règne d'*Abbas*; mais pour la Bibliothèque du Roi, elle ne possède que le manuscrit que j'ai décrit précédemment, et il paraît que ce que M. Langlès a pris pour la première partie est un manuscrit de *Brueix*, qui contient l'histoire de la conquête du *Khorasan* par *Abbas Ier*, mais qui est un ouvrage tout-à-fait différent du *Tarikh âlem araï*. Je regrette de n'avoir pu voir le premier volume de cette histoire; il est vraisemblable qu'on trouverait dans la préface le nom de l'auteur, et l'époque précise de la composition de l'ouvrage. Je désire que cette note engage les orientalistes entre les mains desquels pourrait se trouver ce premier volume, à en donner une notice succincte.

S. DE SACY.

LE LÉOPARD VENGEUR,

Histoire tirée du livre intitulé *Sing-chi-heng-yan* *, et traduite du chinois par M. STANISLAS-JULIEN.

Il y avait autrefois un homme nommé *Weï*, surnommé *Te*, originaire de *Thsiouan-tcheou*, dans la province du *Fou-kian*, et qui depuis son enfance avait toujours suivi son père. Se trouvant ensemble dans la ville de *Chao-hing*, ils ouvrirent une boutique de changeur. Comme ils étaient pleins de droiture, et ne connaissaient nullement la soif du gain, une foule d'acheteurs fréquentait leur maison, dont le commerce devenait de jour en jour plus riche et plus florissant. Deux ans s'étaient à peine écoulés qu'ils se virent à la tête d'une assez belle fortune. *Weï-te*, se sentant avancé en âge, chercha une épouse à son fils, et jeta les yeux sur la fille d'un fabriquant de drap nommé *Tan*, qui était un de ses voisins. Comme la jeune *Tan* était douée d'une rare beauté, et qu'elle appartenait à une puissante famille, il offrit cent dix taëls pour l'obtenir à titre de seconde femme. D'abord le père rejeta cette proposition; mais, voyant la prospérité de la famille *Weï*, que l'activité et l'industrie du père et du fils ne fesaient qu'augmenter, considérant d'ailleurs le plaisir qu'il aurait à demeurer

(1) Basil., Dict. 11, 328-16-2,808-9,937.

près de ses enfans, il conclut l'affaire, et se hâta d'unir les deux époux. Quelque tems après ce mariage, M. *Tan* tomba malade, et mourut; deux années s'écoulèrent, et M. *Weï* fut emporté de la même manière. Le jeune *Weï*, causant un jour avec son épouse, lui dit : Maintenant que nous voilà sans parens, nous ferions bien d'emporter leur dépouille mortelle, et de retourner dans notre ville natale. D'abord madame *Tan* étoit d'un avis contraire; mais, voyant que son mari persistait fortement dans sa résolution, elle se rendit à ses instances. M. *Weï* rassembla les objets les plus pesans que contenait sa maison, ses meubles, ses fourneaux et ses outils de monnayeur, et les vendit. Ensuite les deux époux préparent les bagages et les provisions du voyage, et louent un bateau; ils choisissent *un jour heureux* pour le départ, déposent dans le cercueil les corps inanimés de leurs parens; et, chargés de ce précieux fardeau, se confient aux flots de la mer. Il faut vous dire que le maître du bateau se nommait *Tchang*. Les bateliers, comme l'on sait, sont des gens qui ne se piquent pas d'une grande probité.

Celui dont nous avons parlé était accoutumé à piller les passagers, et se fesait un revenu annuel de la vente des objets volés; c'était uniquement là-dessus qu'il fondait son existence. Craignant donc que, s'il associait quelqu'un à ses larcins, une indiscrétion, ou la trahison, ne le fît enfin découvrir, il avait pris avec lui un homme muet, qui lui aidait à conduire la barque. Notre batelier, qui savait que *Weï*, avait été long-tems

changeur, ne doutait pas qu'il n'eût avec lui des sacs remplis d'or; il n'oubliait pas non plus la jeune *Tan*, qui était un modèle de grâce et de beauté, tandis que lui n'avait qu'une femme vieille et mourante; il n'en fallut pas davantage pour enflammer sa cupidité. Dès le moment où ils s'étaient embarqués, il avait déjà formé le plus affreux dessein; seulement, l'occasion favorable pour l'exécuter ne s'était pas encore présentée. Un jour qu'un vent impétueux avait poussé le bateau au pied du mont *Kiang-lang*, voici le stratagème qu'il imagina. Nous n'avons plus de bois à brûler, dit-il à M. *Weï*; je désirerais en aller couper sur la montagne voisine; mais une chose me retient; il y a dans la forêt une énorme bête féroce, qui sort sans cesse, et dévore les hommes qu'elle rencontre; oserais-je vous prier de m'accompagner? *Weï*, qui ne se doutait pas de son odieux dessein, se rendit à sa demande, et sortit avec lui.

Tchang, pour aller plus sûrement à son but, le conduisit par mille sentiers obscurs et détournés, et, voyant que la solitude et le silence favorisaient le crime qu'il méditait, il se mit à couper du bois et ordonna à *Weï-te* de le lier en faisceau. Celui-ci avait la tête baissée, et ne songeait qu'à ramasser çà et là les branches que son compagnon avait abattues, lorsque *Tchang*, qui était derrière, lui déchargea un coup de hache, qui lui fendit l'épaule, et l'étendit par terre sans connaissance; un second coup lui entr'ouvrit la tête, et en fit jaillir des flots de sang; peu s'en fallait que *Weï* ne rendît le dernier soupir. A cette vue,

Tchang répétait avec une joie féroce : Quel bonheur ! quel bonheur ! dans un an, à pareil jour, je prierai ma vieille de t'aller rejoindre ; quel joli couple vous ferez là-bas ! En achevant ces mots ; il lui enfonce sa hache dans les reins, laisse son faisceau de bois, dont il se souciait fort peu, et court vîte comme l'éclair à son bateau. Madame *Tan*, voyant *Tchang* revenir seul, lui demanda avec vivacité où était son mari. Hélas ! Madame, répondit le batelier, quel malheur j'ai à vous apprendre ! nous avons rencontré la bête féroce, elle s'est jetée sur votre infortuné mari, et l'a emporté ; moi-même, sans la légèreté de mes pieds, je n'aurais pu échapper à sa fureur ; pour preuve, je n'ai pas osé emporter le bois que j'avais coupé. A cette nouvelle, madame *Tan* se frappe la poitrine, et pousse de profonds soupirs. *Tchang*, cherchant à l'apaiser, lui dit : Si votre mari est devenu la proie d'un léopard, c'est que le destin l'avait ainsi ordonné ; que servent les pleurs et les sanglots ? Madame *Tan*, les yeux baignés de larmes, se dit à elle-même : J'ai bien entendu dire que les léopards sortaient la nuit de leurs cavernes ; mais je ne crois pas qu'ils se montrent en plein jour pour dévorer le monde, surtout quand deux hommes marchent ensemble, et se prêtent un mutuel secours. N'est-il pas bien surprenant que le monstre ait choisi mon mari pour sa victime, et laissé l'autre sans la moindre égratignure ? Alors elle dit à *Tchang* : Quand même mon mari aurait été emporté par le léopard, j'espère qu'il aura pu se dégager de ses ongles redoutables, et qu'il respire encore. *Tchang*

lui dit : On ne peut ôter à un faible chat les mets qu'il dérobe, et vous voudriez arracher la proie d'un léopard. Madame *Tan* répondit : Quoi qu'il en soit, je n'ai pas vu de mes propres yeux ce que vous racontez, et quand il serait vrai qu'un léopard a dévoré mon époux, il doit avoir laissé quelques ossemens; conduisez-moi, je vous prie, sur les lieux, afin que je recueille ces précieux restes, et que, revenue chez moi, je rende à M. *Weï* les derniers devoirs qu'il peut attendre d'une fidèle épouse. *Tchang* lui dit : Maintenant je crains le léopard, et je n'ose aller m'exposer à sa fureur. Comme madame *Tan* poussait des cris perçans, et s'abandonnait à tous les transports de sa douleur, *Tchang* se dit en lui-même : Si je refuse de la conduire sur la montagne, ce sera lui donner un juste motif de soupçonner mon crime. Alors il lui dit : Madame, ne pleurez pas; je vais vous servir de guide. Tout à coup madame *Tan* s'élance sur le rivage, et, accompagnée du batelier, se dirige à pas précipités vers la montagne. Comme c'était à l'orient de la montagne qu'il avait coupé du bois, *Tchang*, craignant que madame *Tan* ne vit le corps sanglant de son époux, il la conduisit du côté de l'occident. A chaque pas, madame *Tan*, pleurait et poussait des sanglots. Ils avaient déjà fait bien du chemin sans apercevoir aucune trace de léopard. *Tchang* montrait du doigt l'orient, tandis qu'il parlait de l'occident; tant son espoir était que madame *Tan*, lasse de marcher aussi long-tems, songerait enfin à s'en retourner. Mais cette femme sensible et courageuse était forte-

ment décidée à chercher son mari jusqu'à ce qu'elle découvrît ses restes sanglans, et qu'elle s'assurât elle-même de la vérité. *Tchang*, voyant qu'elle ne voulait pour rien au monde retourner sur ses pas, imagina un mensonge dont le résultat trompa bien son attente. Jeune femme, dit-il, en faisant semblant de lui montrer quelque chose dans le lointain, vous ne songez qu'à aller en avant; imprudente que vous êtes, n'apercevez-vous pas là-bas le monstre qui a dévoré votre mari? Madame *Tan* lève la tête, et d'un œil timide cherche à découvrir l'animal. Tout à coup, elle entend un rugissement terrible qui annonçait assez son approche; les derniers sons de ce cri redoutable frémissaient encore à son oreille, quand un vent impétueux fait retentir toute la forêt, d'où sort un énorme léopard, blanchi de vieillesse, et dont les yeux brillaient comme deux torches flamboyantes. Il va droit à *Tchang*, et le jette à la renverse; à peine eut-il poussé un cri, que le léopard le saisit par-derrière, et, partant comme un trait l'emporte au fond de la forêt pour lui servir de pâture. A ce spectacle, madame *Tan* glacée de terreur, tomba sans connaissance, et resta dans cet état près de la moitié d'un jour.

Au sortir de cette léthargie, elle promène ses regards autour d'elle, et ne voyant plus *Tchang*, elle commença à croire qu'il y avait sur la montagne un léopard, dont son mari était devenu la victime, et que le batelier ne lui en avait pas imposé. Le cœur tout ému de ce qui venait de se passer, elle n'osait faire un pas en avant. Enfin, reconnaissant le chemin par

où elle était venue, elle s'en retourne, et à chaque pas verse des torrens de larmes. Elle n'était pas encore sortie de la montagne, qu'elle aperçoit un objet qui ressemblait à un homme, sans qu'on pût dire que c'en fût un; il sortait du côté oriental de la montagne, et se dirigeait vers elle. Madame *Tan* s'écria avec émotion : C'est encore le léopard, je suis morte. A ces mots les forces l'abandonnent, et elle tombe à la renverse. Quelques instans après, ayant prêté l'oreille, elle entend d'une voix distincte : Chère epouse, est-ce vous? comment vous trouvez-vous ici? levez-vous, et venez soutenir mes pas chancelans. Madame *Tan*, ouvrant les yeux, reconnaît son mari *Weï-te*, dont le visage était inondé de sang, ce qui faisait qu'il avait à peine la figure d'un homme. Il n'était pas réglé dans le destin que *Weï-te* dût mourir ce jour-là; car, quoique la hache lui eût fait de larges blessures, ses douleurs s'étaient bientôt calmées. Après la fuite de *Tchang*, il s'était éveillé comme d'un profond sommeil, et, après avoir bandé, avec les lanières de sa chaussure, les plaies dont sa tête était couverte, il se disposait à revenir lorsqu'il rencontra son épouse. Madame *Tan*, en voyant le triste état de son mari, crut que c'était le résultat de la fureur du léopard. Mais au récit que lui fit *Weï-te*, elle reconnut que l'auteur de ce cruel traitement était le batelier, qui avait imaginé l'apparition du léopard pour tuer impunément son mari, mais que bientôt après le léopard l'avait lui-même dévoré.

Les deux époux, reconnaissant l'effet de la puissance

divine qui extermine tôt ou tard les brigands et les homicides, rendirent au ciel et à la terre mille actions de grâces, et s'en retournèrent au bateau, où le muet, qui avait tout à coup recouvré la parole, leur demanda pourquoi son maître ne revenait pas avec eux. Monsieur et madame *Weï-te* lui racontèrent l'aventure dans tous ses détails. Alors le muet, joignant les mains, s'écria d'un ton pénétré : *Nan-wou-ô-mi-to-fo!* (c'est-à-dire, ô Bouddha, je mets ma confiance en toi), et depuis ce moment il continua à jouir du don de la parole; il en profita pour raconter l'un après l'autre les crimes nombreux qu'avait commis le batelier; mais *Weï-te* ne pouvait revenir de sa surprise en entendant parler un homme qui était muet de naissance.

Ils le conservèrent pour les conduire, et, arrivés dans leur pays natal, ils vendirent le bateau, et bâtirent un temple à *Bouddha*, où, jour et nuit ils offraient avec le muet des parfums et des prières. Les deux époux, toujours pénétrés de reconnaissance, continuèrent jusqu'à la fin de leurs jours à révérer *Bouddha*. Dans les siècles suivans les poètes célébrèrent cette aventure dans leurs ouvrages. Voici à ce sujet quatre vers dignes d'être cités :

Tchang feignit qu'il y avait un léopard, quoiqu'il n'y en eût point;
C'est son crime seul qui a suscité le léopard.
Si le fond de son cœur eût été vertueux,
Et qu'il y eût eu un léopard, il se serait caché au fond de la forêt.

LA CARAVANE,

Séance de *Hariri*, traduite de l'arabe par M. Garcin de Tassy (1).

Exempt de soucis, et fier de l'abondance du lait de mes richesses, je quittai un jour l'*Irac* dans le dessein de visiter *Goutha* de Damas (2). Arrivé dans ce beau lieu, je trouvai qu'il justifiait l'éloge qu'en font les voyageurs. En effet on y voit tout ce que le cœur désire et tout ce qui peut charmer les yeux. Je bénis alors la main de l'éloignement (3), et, m'abandonnant à la volupté, je me mis à briser le sceau des souhaits, et à cueillir les grappes des plaisirs. Néanmoins je ne tardai pas à sortir de mon ivresse et de ma léthargie, et bientôt le départ d'une caravane pour l'*Irac* vint me rappeler ma patrie, et fit naître dans mon cœur le désir d'y retourner. Je ployai donc la tente de l'absence, et je sellai le coursier du retour.

Lorsque nous eûmes fait tous les préparatifs, ne voulant pas nous mettre en route sans escorte, nous prîmes de concert toutes sortes de moyens pour nous en procurer une; mais nos soins furent inutiles. Nous nous assemblâmes alors irrésolus à la porte de Damas,

(1) Voyez ce Journal, T. I, p. 292, et T. III, p. 205.

(2) Le lieu nommé *Goutha* de Damas est, selon les Orientaux, l'un des quatre plus beaux jardins de la terre.

(3) C'est-à-dire *je fus charmé de m'être éloigné de mon pays*.

nommée *Giroun*, pour délibérer sur le parti que nous avions à prendre, et nous nous mîmes à lier et à délier les nœuds des difficultés, à tordre et à détordre la corde de la résolution. Auprès de nous se trouvait un homme vêtu d'une robe de derviche; dans sa main était le chapelet des femmes (1), et dans ses yeux l'interprète de l'ivresse.

Lorsqu'il vit que nous étions sur le point d'abandonner notre projet, dont son indiscrétion l'avait instruit, il nous aborda, et nous parla en ces termes : « Voyageurs, rassurez-vous, je consens à vous servir d'escorte. J'ai un moyen immanquable pour dissiper vos craintes. » Cette proposition nous fit questionner l'étranger sur son expédient, et nous lui promîmes pour un tel service une somme considérable. Il nous dit alors qu'il nous apprendrait des paroles qui lui avaient été révélées en songe, pour mettre à l'abri de la méchanceté des hommes. A ces mots, de nous regarder les uns les autres, et de nous faire des signes qui marquaient notre défiance. Il s'en aperçut, et comprit le peu de cas que nous faisions de ses offres obligeantes. « Quoi ! reprit-il, vous prenez pour un jeu ce que je dis sérieusement, et mon or ne vous semble que de viles scories? Je vous assure néanmoins que, depuis long-tems, toutes les fois que j'ai traversé des pays où il y avait quelque danger à courir, toutes les fois que je me suis exposé à des périls imminens,

(1) Voyez sur le chapelet des Musulmans une note des *Oiseaux et des Fleurs*, p. 157, 158.

ces paroles m'ont tenu lieu d'escorte. D'ailleurs, pour éloigner de votre esprit tout soupçon, je serai avec vous dans le désert, et je vous accompagnerai dans les lieux dangereux. Si je remplis ma promesse, soyez généreux envers moi ; mais, si ma bouche profère le mensonge, libre à vous de déchirer ma peau, de répandre mon sang ». Ces paroles nous portant à croire ce que disait l'étranger, nous brisâmes les liens des obstacles, et, sans nulle méfiance, nous tirâmes vite au sort pour savoir qui de nous le prendrait sur sa monture. Lorsque les chameaux furent chargés, et que le moment du départ fut venu, nous le priâmes de nous réciter les paroles magiques dont il nous avait parlé : « Que chacun de vous, nous répondit-il alors, lise matin et soir la première surate du Coran, et qu'il dise ensuite avec humilité et à demi-voix la prière suivante : O Dieu, qui rends la vie aux os réduits en poussière, toi qui repousses les malheurs, qui préserves des accidens, rémunérateur généreux, refuge de ceux qui t'implorent, toi qui pardonnes, toi qui conserves sain et sauf, daigne répandre tes bénédictions sur Mahomet, le sceau de tes prophètes, celui qui nous a annoncé ta parole, et sur les lampes de sa famille et les clefs de ses victoires (1). O Dieu, délivre-moi des suggestions des démons, des violences des sultans, des vexations des méchans, de l'inimitié des en-

(1) C'est-à-dire sur sa famille et sur ses compagnons, qui l'aidèrent dans ses victoires. Selon le commentaire, la première de ces deux expressions indiquerait les *Mecquois*, et la seconde les *Médinois*.

nemis; préserve-moi de la défaite, du pillage, des machinations, des attaques imprévues! O Dieu, défends-moi de l'injustice de mes voisins et du voisinage des hommes injustes; repousse loin de moi les mains des oppresseurs. Retire-moi des ténèbres de la méchanceté, et place-moi, par ta miséricorde, parmi tes bons serviteurs! O Dieu, daigne être mon soutien, soit que je vive dans ma patrie ou en pays étranger, et dans mon absence et dans mon retour, et dans cette vie et dans l'autre! Conserve-moi, conserve mon honneur, mes biens, ma famille, ma santé! Préserve-moi des vicissitudes de la fortune, donne-moi la force d'éviter le mal, et de faire le bien! O Dieu, veille sur moi, aide-moi de ta protection et de ta grâce, rends-moi possesseur de ton élection, et comble-moi de tes faveurs. Accorde-moi une nourriture non-interrompue, éloigne de moi la détresse, soutiens-moi de tes abondans bienfaits. Exauce ma prière, ô toi qui l'entends! » Cet étranger baissa ensuite les yeux vers la terre, sans dire une parole; mais, bientôt après, il leva la tête, et il s'écria : « Oui, j'en jure par le ciel, qu'embellissent les constellations; par la terre que décorent les vallées, par le brûlant flambeau du soleil, par l'onde mugissante, par l'air et par la poussière, cette prière est l'amulette le plus sûr possible; il remplacera pour vous les soldats couverts de casques. Celui qui la récitera au sourire de l'aurore, n'aura rien à craindre de fâcheux jusqu'au crépuscule du soir, et celui qui la dira avant les ténèbres de la nuit ne sera point volé durant son cours. »

Nous apprîmes donc cette prière, et nous partîmes ensuite, défendant nos bagages avec des mots et non avec des gens armés.

Notre derviche nous suivait fidèlement sans nous rien demander; mais, lorsque nous eûmes découvert les hauteurs d'*Anah* (1), il nous pria de le récompenser de ses soins. Nous lui dîmes alors de prendre parmi nos marchandises et notre argent tout ce qui pourrait lui faire plaisir. Il ne se fit point répéter cette invitation, il s'empara hardiment de ce que nous avions de plus précieux, et surtout il n'épargna pas l'or, moyen expéditif pour se tirer de la misère, après quoi il disparut avec la promptitude d'un filou. Affligés et étonnés tout à la fois de ce qu'il nous eût ainsi quittés, nous demandions de ses nouvelles à tous ceux que nous voyions. Enfin nous apprîmes que, depuis son arrivée à *Anah*, il n'avait pas quitté le cabaret (2).

Surpris de ce discours, je voulus m'assurer de la vérité, et je me décidai à entrer dans un lieu où l'on ne me vit jamais mettre les pieds. Je me travestis, et j'allai, lorsqu'il fut nuit, dans la taverne indiquée. Voilà que je vis en effet notre faux derviche entouré de vases de vin et de jeunes échansons. Ici étaient des bougies allumées, là du myrte, et d'autres fleurs qui répan-

---

(1) Petite-ville sur l'Euphrate, célèbre par ses vins.

(2) Le mot que je rends par cabaret ou taverne, est dérivé d'une racine qui signifie *perte*, *mort*, parce que, dit le commentateur, le cabaret est un lieu où l'on perd l'argent et l'honneur.

daient une odeur voluptueuse (1); divers instrumens de musique, à vent et à cordes, ajoutaient encore un nouveau charme à ce lieu; tantôt le vieillard débouchait les vases, tantôt il faisait jouer des instrumens, tantôt il respirait l'odeur balsamique des fleurs, puis il badinait avec les jeunes échansons.

En comparant la conduite actuelle de cet homme à sa conduite antérieure, je découvris facilement qu'il n'était qu'un hypocrite : « Maudit, lui dis-je, as-tu oublié le jour de *Giroun ?* » Mais il se mit à rire aux éclats, et me chanta ces vers :

« C'est pour cueillir la fleur de la joie, que, dédaignant la gloire, j'ai entrepris des voyages, traversé des déserts; c'est pour traîner la robe de l'étourderie et de la pétulance, que j'ai franchi des torrens et dompté des chevaux, et que, pour boire du vin, laissant là le *décorum*, j'ai vendu mes immeubles. Sans ce désir, ma bouche n'aurait jamais dit de bons mots, et tantôt la finesse de mon esprit ne se serait pas déployée, et je ne vous aurait point conduit en *Irac* en me munissant d'un chapelet. Ne te mets pas en colère, et ne me fais point de reproche, car je suis bien excusable. Cesse de t'étonner de voir dans un lieu agréable un *cheikh* entouré de vases de vin; le vin donne de la force, délivre des maladies, et chasse la mélancolie. Guéris les blessures de ton

(1) Chez les anciens Romains, comme chez les Orientaux, le myrte était consacré à l'amour et à la volupté. Horace, comme *Abou-Zéid*, avait du myrte dans le lieu où il buvait.

Simplici myrto nihil allabores
Sedulus curo : neque te ministrum
Dedecet myrtus, neque me sub arctâ
Vite bibentem.

I, od. xxxviij.

cœur, et bannis ton chagrin avec la fille des vignes. Reçois le vin du soir de la main d'un bel échanson, dont la seule vue puisse dissiper ta tristesse, et qu'un chanteur, dont la voix saurait rendre sensibles les montagnes de fer, vienne ajouter par ses accens au charme de ta boisson. Ferme l'oreille aux discours sévères de celui qui défend les plaisirs de l'amour que ne sanctionne point la loi. Pour parvenir à tes fins, ne crains pas de parcourir l'hippodrome de la ruse et du mensonge. Laisse dire ce que l'on veut, et livre-toi à tes goûts. Dresse tes rêts, et prends ceux qui y tomberont. Hélas! pourquoi faut-il que l'idée d'une autre vie vienne troubler de si douces jouissances? Pourquoi faut-il, à l'heure du trépas, verser des larmes sur une vie si douce et si agréable? »

« J'avoue que tu es éloquent, lui dis-je, après avoir entendu ces vers, mais n'as-tu pas honte de donner les leçons d'une si étrange morale? Au nom de Dieu! dis-moi qui tu es. » — « Je n'aime pas à déclarer mon nom, me répondit-il, mais je vais me faire connaître par des métaphores :

« Fils du besoin et poursuivi par le sort, je suis la merveille du siècle et des nations : l'Arabie et la Perse sont tour-à-tour le théâtre de mes artifices.... Quand le frère de la pauvreté, chargé d'une nombreuse famille, use d'adresse, il peut être excusable. »

Je compris alors que cet homme était *Abou-Zéid*, dont les vices noircissaient les cheveux blancs. Ne pouvant retenir mon indignation sur ce qu'il venait de faire, je lui dis d'un ton de reproche, que me permettaient nos liaisons antérieures : « Quand cesseras-tu de mener cette vie infâme? » A ces mots, il entra

dans une violente colère ; mais, après un moment de réflexion, il m'adressa ces paroles : « Cette nuit est consacrée à la joie, je veux l'employer à boire du vin, et non à me quereller ; laisse-moi donc : au revoir : à demain. » Alors je me retirai, et je passai la nuit revêtu de la robe de deuil du repentir, pour avoir porté mes pas dans un pareil lieu, et je promis au Très-Haut (que sa louange soit toujours sur ma bouche) de ne plus mettre de ma vie les pieds chez un marchand de vin, quand-même j'aurais le royaume de Bagdad, et que l'âge de la jeunesse reviendrait pour moi. Puis, à la pointe du jour, nous chargeâmes nos chameaux, et nous partîmes, abandonnant cet incorrigible vieillard.

Meng-tsèu seu Mencium, inter Sinenses philosophos ingenio, doctrinâ, nominisque claritate Confucio proximum, edidit, latina interpretatione, ad interpretationem tartaricam utrumque recensita, instruxit, et perpetuo commentario, e Sinicis deprompto, illustravit Stanislaus Julien. (*Societatis Asiaticæ et comitis de Lasteyrie impensis.*) *Pars prior, Lutetiæ Parisiorum*, 1824, in-8° XXXI-132 pages de texte latin imprimé, et 64 pages de texte chinois lithographié.

Quand une langue est enseignée dans un cours public, qu'on possède une grammaire pour en étudier les principes, et des dictionnaires pour en chercher les mots, ce qui est nécessaire pour que la con-

naissance s'en répande promptement et facilement, c'est de publier des textes choisis dans cette langue, des ouvrages estimés du peuple qui la parle, avec des traductions exactes, fidèles, littérales, s'il est possible, et des notes ou des éclaircissemens grammaticaux, philologiques ou historiques, toujours indispensables pour les commençans. La langue chinoise en est venue, depuis quelques années, à ne plus avoir besoin que de ce genre de secours, et ceux qui s'intéressent à ses succès, n'apprendront pas sans plaisir que plusieurs personnes sont actuellement occupées à le lui procurer.

Un seul livre imprimé en Europe, répondait jusqu'ici aux besoins des amateurs : c'est l'*Invariable Milieu*, dont l'Institut avait admis le texte dans la *Collection des notices et extraits des manuscrits*. Mais, avec la marche rapide qu'a prise l'enseignement du chinois, depuis qu'on est dispensé d'en enseigner les élémens par le procédé de la dictée, ce petit ouvrage, qui ne contient qu'environ quarante pages de chinois, était devenu insuffisant : il ne pouvait occuper les étudians plus de deux ou trois mois. Un texte plus étendu devenait donc indispensable. Les progrès que M. Stanislas Julien a faits en une seule année, lui ont permis de procurer à ses condisciples le moyen de marcher sur ses traces. Le choix du livre auquel il s'est attaché, les soins qu'il s'est donnés pour en rédiger une traduction, les recherches qu'il a faites pour y joindre tous les éclaircissemens nécessaires, enfin, la peine qu'il a prise pour publier le texte de

son auteur, tout justifie les encouragemens qu'il a obtenus, la faveur que les savans lui ont accordée, et les succès ultérieurs auxquels il est en droit de s'attendre.

Meng-tseu, que les missionnaires qui ont écrit en latin avaient nommé *Mencius*, est le premier des philosophes chinois, après Confucius; et, si l'estime de ses compatriotes l'a réduit à la seconde place, le goût des Européens pourrait bien lui assigner la première. Moins occupé de ces spéculations abstraites, où le Platon de la Chine s'est quelquefois perdu, en traçant le tableau d'une perfection morale, imaginaire ou purement idéale, *Meng-tseu* est descendu plus souvent à ces applications pratiques, qui donnent une valeur réelle aux écrits d'un publiciste ou d'un moraliste. Un grand nombre de traits d'histoire, d'anecdotes et d'exemples pris dans l'antiquité ou chez ses contemporains, des discussions de politique ou des entretiens de philosophie, mêlés à des détails sur l'état des mœurs et le gouvernement des principautés qui, de son tems, se partageaient l'empire chinois, rendent la lecture de son livre intéressante et variée. Cet avantage lui est plus complétement assuré encore par le style vif, brillant, énergique et piquant dont il a fait usage, et par la hardiesse des pensées auxquelles il a coutume de s'élever. Enfin, son ouvrage fait une partie considérable de ces *Quatre Livres*, dont il est indispensable qu'un Européen prenne connaissance, quel que soit le jugement qu'il en porte, s'il veut être en état de saisir les allusions perpétuelles qu'y font, en toute occasion, des hommes obligés, par le pre-

mier devoir de leur profession, à en apprendre le texte par cœur, et à se nourrir perpétuellement des maximes qu'ils contiennent.

La traduction d'un pareil livre pourrait offrir beaucoup d'intérêt, s'il était possible de rendre en français la forme concise et animée des phrases de l'original; mais un tel travail opposerait de grandes difficultés, et ne serait que d'une utilité médiocre aux étudians. M. Julien, qui avait surtout leur avantage en vue, a préféré la langue latine, comme offrant le moyen de rendre plus exactement la construction chinoise. Il a même voulu faire en sorte que chaque mot du texte fût représenté dans sa version, et qu'on pût mettre perpétuellement en rapport l'un avec l'autre, comme s'ils étaient disposés en lignes alternatives; les artifices typographiques auxquels il a eu recours dans ce but, remplissent parfaitement bien son objet. Non content d'avoir ainsi rédigé une traduction qui, pour la fidélité, l'emporte de beaucoup sur celle du P. Noël, il a cherché, dans les nombreux commentateurs et glossateurs dont il a pu se procurer les ouvrages, la matière de notes et d'éclaircissemens historiques, philologiques ou philosophiques, qui ne laissent rien à désirer; et, à l'égard des phrases qui peuvent présenter un sens douteux, il ne s'est jamais décidé, sans rapporter les raisons que les auteurs chinois eux-mêmes lui fournissaient pour et contre son opinion. Deux versions mandchou et le travail de quatorze commentateurs, dont quelques-uns citent habituellement jusqu'à vingt ou trente

auteurs plus anciens qu'eux, ont fourni à M. Julien des matériaux, dont l'excessive abondance est plus à craindre que la stérilité.

Enfin, la reproduction du texte, entreprise si difficile en France, où nous n'avons pas encore de types chinois en nombre suffisant, a été exécutée par la lithographie. Le jeune et savant auteur a fait choix d'une édition originale, dont la gravure était très-nette et très-soignée. Il l'a prise pour modèle de la sienne; il en a fait calquer toutes les pages, pour les transporter ensuite sur la pierre, où il en a scrupuleusement surveillé la correction. Le texte qu'il a obtenu de cette manière est exact, parfaitement lisible, et tout-à-fait conforme aux éditions classiques des Chinois, lesquelles n'offrent que bien rarement un plus haut degré d'élégance. Celle que l'on remarque dans le frontispice chinois, placé par M. Julien à la tête de son édition, montre qu'il aurait pu atteindre aussi à ce genre de mérite, si la chose eût été nécessaire, et qu'il ne serait pas resté trop au-dessous des magnifiques éditions de M. le baron de Schilling.

Ce que je viens de dire de la forme des caractères chinois du texte de *Meng-tseu*, on pourrait l'appliquer au style latin de la traduction. L'objet que M. Julien s'était proposé ne pouvait être rempli qu'en sacrifiant absolument l'élégance à la fidélité; car il était impossible que sa version fût tout à la fois la représentation verbale d'un texte chinois, et une composition d'une latinité irréprochable. Mais on peut voir, dans les deux morceaux préliminaires qui

sont placés au commencement du volume, que les solécismes de l'interprète sont bien volontaires et faits de propos délibéré, et que, depuis que le traducteur de *Coluthus* s'est livré à l'étude de la littérature orientale, il n'a pas négligé pour cela la langue de Cicéron et de Virgile. Des deux morceaux dont je parle, l'un a pour objet d'exposer le plan de l'édition et la méthode suivie par l'auteur, pour conduire les étudians à une pleine et entière intelligence du texte; l'autre est une vie de *Mencius*, accompagnée d'un jugement sur l'ouvrage de ce philosophe; elle est extraite d'un dictionnaire historique, et M. Julien l'a traduite du français en latin, après s'être assuré qu'elle contenait ce que les écrivains chinois avaient rassemblé de plus intéressant sur le premier et le plus illustre des disciples de Confucius.

Le dernier rapport de la Société Asiatique a fait connaître les circonstances relatives à la publication du travail de M. Julien. Sa version latine, présentée au Conseil, examinée par une commission, adoptée sur le rapport honorable qui en a été fait, pour être publiée aux frais de la Société, devait d'abord voir le jour sans être suivie du texte chinois. M. le comte de Lasteyrie, persuadé qu'il rendrait un service éminent aux amateurs de la littérature orientale, en aidant M. Julien à compléter son ouvrage, s'est généreusement chargé de pourvoir à la dépense exigée par l'impression lithographique du texte chinois. La Société Asiatique peut encore s'applaudir de cet heureux concours, qui fait naître dans son sein des travaux

utiles, les accueille, les encourage, et, dissipant des obstacles capables d'arrêter le zèle des particuliers, assure à ses membres la plus douce des récompenses, la certitude d'être utiles, et de contribuer aux progrès des connaissances.

L'ouvrage de M. Julien sera publié en quatre livraisons; la première est déjà mise en vente; la seconde sera prête sous très-peu de tems; c'est l'un des plus étendus des travaux qui ont été adoptés par le Conseil, et c'est jusqu'ici le seul dont il ait paru quelque chose. A. R.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 2 Août.

Les Personnes dont les noms suivent sont présentées et agréées en qualité de membres-souscripteurs :

Lady Drummond.

MM. le Baron Cuvier, Conseiller d'État, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences.

Moris.

le Chevalier Gore Ouseley, Ambassadeur d'Angleterre en Perse.

Fr. Ed. Schultz, Professeur de Philosophie, à Giessen.

MM. Raulin, attaché à la Légation française, à Coppenhague.

Pelassy de l'Ousle.

le Docteur Sarchi, Interprète près la Cour royale.

Associé correspondant.

M. le Baron Guillaume de Humboldt, à Berlin.

Conformément à la décision prise dans la dernière séance, et sur l'invitation de M. le Président, les personnes chargées de surveiller l'exécution des travaux ordonnés par le Conseil, rendent compte du progrès de ces travaux; savoir : M. Klaproth, de la Grammaire Géorgienne et du Dictionnaire Mandchou; M. Saint-Martin, des Fables arméniennes; M. Chézy, de l'Épisode samskrit, intitulé *la Mort de Yadjnadatta*, et M. Abel-Rémusat, de la Grammaire Japonaise de Rodriguez.

M. Garcin lit, pour M. Eugène Coquebert de Montbret, des extraits de l'ouvrage d'*Ibn-Khaledoun*, traduits de l'arabe.

M. De Sacy communique un Mémoire de M. Dupont sur la Secte des *Nosaïris*.

M. Julien lit une Nouvelle traduite du chinois, et intitulée l'*Héroïsme de l'Amitié*.

Ouvrages offerts à la Société.

Par M. C.-P.-J. Elout : *Grammaire Malaye de Marsden*, traduite en français et en hollandais, 1 vol. in-4°. Harlem, 1824.—Par M. Choris : *Voyage pittoresque autour du monde*, en 1815, 1816, 1817 et 1818, sur le brick le *Rurig*, 1 vol. in-f°. Paris, 1822.— Par M. Ausonioli : *Opuscules archéographiques*, première livraison. Paris,

1824. — Par l'Auteur : *Histoire des Mongols*, t. 1, 1re et 2e parties. Paris, 1824. — Par le lord Kingsborough : *The Holy Bible newly translated from hebrew, by John Bellamy* (*Pentateuque*), 1 vol. in-4°. Londres, 1822. — *Description des Ruines d'une ancienne ville découverte dans le royaume de Guatimala*; par P.-F. Cabrera, un vol. in-4°. Londres, 1822.—Par M. Pareau : 1° *Institutio interpretis veteris Testamenti*, 1 vol. in-8°; 2° *Commentatio de Immortalitatis ac vitæ futuræ notitiis ab antiquissimo Jobi scriptore in suos usus adhibitis; accedit sermo Jobi de sapientia mortuis magis cognita quam vivis : sive Jobeidis caput* XXVIII, *philologice et critice illustratum*, un vol. in-8°; 3° *Oratio de honoris studio orientalium, publice dicta, Die XX. M. Martii*, 1823, *cum academiæ Rheno-trajectinæ regundæ munus solemni ritu deponeret*, 1 vol. in-4°; 4° *Commentatio de Indole nobilissimi Poematis arabici*, Kasîda-al-Maksoura *quod Ibn Doreidum habet autorem. A. D. XVI M. Martii A.* 1823, 1 vol. in-4°. — Par M. Kosegarten : *Libri Coronæ Leges*, etc., 1 vol. in-4°. Iena, 1824. — Par M. Jullien de Paris : *Die Korssunschen Thuren in der Kathedralkirche zur heil Sophia in Novogorod*, par F. Adelung. Berlin, 1823. — Par M. l'Abbé de La Bouderie : *De Oraculis veterum Ethnicorum*, 1 vol. in-4°. Amsterdam, 1700. Par le même : *Tractatus de Patribus, Rabbi Nathane autore.* Londres, 1654.

Livres japonais donnés par le lord Kingsborough.

L'Anatomie du docteur Kulm, traduite de l'allemand en japonais, par Gempak, médecin à Yedo, en quatre livres, avec un volume de planches et une introduction. — *Encyclopédie Japonaise* (table) en quatorze livres, avec les noms chinois et japonais de tous les objets dont cet ouvrage contient les figures; plantes, mammifères, poissons, etc.—

Traité en chinois sur la Religion de Fo, en trois livres, avec une table précédée d'une Liste de 86 ouvrages, d'où les matériaux de ce traité ont été tirés. — *Nifon o daï isi ran*, ou Annales chronologiques des Daïris, depuis Sin-bouten-o, jusqu'à l'an 1600, en sept livres. — *Taï-fe-ki*, ou Histoire des Guerres civiles qui eurent lieu au Japon dans les années Gentok et Genko (1329-1331 de J. C.), sous le règne de Godaïgo, 95e Daïri, en 40 livres ; et plusieurs autres Ouvrages japonais, soit en caractères firo-kana, soit en caractères chinois, mêlé de kata-kana, dont un en vingt livres, et plusieurs accompagnés de planches (1).

— Nous avons annoncé dans notre neuvième numéro (tom. II, p. 179), la publication de l'ouvrage de B. Bergmann sur les Mongols, traduit de l'allemand par M. Moris. Nous avons ensuite donné dans le numéro d'octobre 1823 (tom. III, p. 195), l'exposé des principaux dogmes tibétains-mongols, extrait du même ouvrage. La première partie de cette traduction paraîtra incessamment ; elle contiendra les lettres que B. Bergmann a écrites à un de ses amis, pendant son voyage et son séjour chez les kalmuks. On trouve dans ces lettres une description détaillée du pays, des usages, des mœurs, des fêtes publiques et des cérémonies religieuses de ces peuples. Ces lettres seront suivies d'un Essai historique sur la fuite des Torgotes, en 1771. Cet essai offre de l'intérêt par l'exposition que l'auteur y a faite des causes qui ont amené un peuple entier à émigrer de son pays, pour se transporter jusqu'à la Chine. Les intrigues des chefs de la nation, les divers moyens qu'ils ont employés pour parvenir à leur but présentent un tableau curieux.

---

(1) Il sera donné sur chacun de ces ouvrages des notices particulières dans les cahiers subséquens du Journal.

L'ouvrage de B. Bergmann a eu beaucoup de succès en Allemagne ; nous ne doutons pas qu'il ne soit bien accueilli en France, surtout à une époque où notre littérature s'enrichit de tout ce que les littératures étrangères offrent d'utile et d'intéressant.

Ardschuna's Reise zu Indra's Himmel, nebst anderen Episoden des Maha-bharata; in der Ursprache zum erstenmal herausgegeben, metrisch uebersetzt, and mit critischen Anmerkungen versehen, von Fr. Bopp. — *Voyage d'Ardjouna dans le ciel d'Indra, avec d'autres Épisodes du Maha-bharata, publiés pour la première fois dans la langue originale, traduits en vers et accompagnés de remarques critiques.* Un vol. in-4° de xxviii-122 pages, en allemand, et 78 pages de texte samskrit. Berlin, imprimerie de l'Académie des sciences, 1824. Tel est le titre du nouvel ouvrage, pour l'impression duquel on s'est servi des caractères dévanagaris gravés par les soins de M. de Schlegel. Nous donnerons, dans le prochain cahier, une analyse de cette importante production de M. Bopp, si impatiemment attendue par tous les Indianistes du continent. L. B.

On a beaucoup parlé, dans les journaux de Londres, d'une dame chinoise nommée *You Foung Kouei*, morte dans cette capitale, le 13 juillet dernier, dans son domicile, à *Pall Mall*. On représente cette dame comme une femme belle et accomplie, d'un rang distingué dans son pays; les circonstances qui lui avaient fait quitter sa patrie, sont, dit-on, enveloppées de beaucoup de mystère : ce que l'on attribue à la sévérité des lois chinoises contre l'expatriation. Cependant, on prétend que cette dame avait été accompagnée, en Angleterre, de son mari et de son frère; ce dernier avait déjà visité ce pays, et avait habité pendant

plusieurs semaines un hôtel à Londres, portant le costume et adoptant les usages d'un Anglais. Il paraîtrait que la relation qu'il avait faite d'un pays si différent du sien, avait excité, dans l'esprit de sa sœur et de son beau-frère, le désir de visiter cette contrée éloignée. Malheureusement, ils n'avaient pas assez calculé les effets que pourraient produire sur eux la différence du climat, de la nourriture et du genre de vie. Une maladie de poitrine ne tarda pas à se déclarer chez ces deux individus. Le mari fut attaqué le premier d'un crachement de sang aussi subit que violent; le malheureux Chinois succomba, en très-peu de jours, à cet accident. La dame ressentit moins subitement les pernicieux effets du climat; cependant, à la fin, elle éprouva les mêmes symptômes que son mari, et le docteur Webster, ayant été appelé, trouva que la maladie avait déjà fait les plus grands progrès.

On sait que les Chinois ne comptent pas seulement sur la science de leurs médecins, mais qu'ils ont aussi recours à des sacrifices d'oiseaux et d'autres petits animaux, dont ils jettent le sang à la face de leurs idoles; ils en tirent, ainsi que de plusieurs autres cérémonies superstitieuses, des présages de guérison ou de mort. Ces présages varièrent, et en même tems les espérances de la dame chinoise et de ses amis, jusqu'à la matinée du jour où elle mourut. Ce jour-là, elle s'éveilla d'un air content, disant qu'elle avait vu son mari, qu'il lui avait ordonné de venir à lui, et qu'elle savait qu'elle allait mourir. Sa prédiction se vérifia en très-peu d'heures. *You Foung Kouëi* avait environ vingt ans; et, quoiqu'elle eût de longs cheveux très-noirs et très-brillans, son teint était presque blanc, ses traits etaient formés sur le moule tartare, mais réguliers, et loin d'être désagréables. En mettant de côté les préjugés locaux, on pouvait vraiment dire qu'elle était belle; tout au moins, son air

annonçait la douceur et l'affabilité, avec un mélange de réserve et de modestie. On assure qu'elle était versée dans la littérature de son pays; et qu'elle avait coutume de se faire lire des livres chinois par ses domestiques. Il y avait beaucoup d'esprit dans sa physionomie; elle observait très-soigneusement tout ce qu'il y avait de particulier dans les usages et les habitudes des personnes qu'elle avait occasion de voir, ne manquant jamais de remarquer le plus léger changement survenu dans leur extérieur ou dans leur habillement, et d'en demander la cause. Ainsi, si une femme paraissait devant elle, un jour avec un shall, et le jour suivant sans en avoir, ou si une fois un homme avait une chaîne et un cachet d'or à sa montre, et une autre fois un simple cordon de montre, elle s'informait quelle était la raison de ces changemens, s'il tenait à quelque chose de particulier à ce jour-là, si la personne avait été à quelque cérémonie qui exigeât un costume particulier. On juge qu'elle avait fréquemment occasion de faire des questions semblables, même en Angleterre; et cependant sa curiosité eût été mise à de plus fréquentes épreuves encore, si elle eût passé sur le continent, comme elle n'eût pas sans doute manqué de faire, sans l'accident funeste qui a terminé ses jours. Son costume était toujours propre et élégant, et fait à la mode de son pays; plusieurs parties en étaient élégamment brodées par elle-même. Elle portait une robe de dessous, du plus beau taffetas chinois; un manteau agréablement orné, sur le col et sur les manches, de travail à l'aiguille; de riches bracelets d'or avec des agates, des cornalines et d'autres pierres précieuses. Elle laissait croître ses ongles (ce qui est en Chine une marque incontestable de noblesse); et ses pieds étaient d'une petitesse incroyable. Tels étaient l'extérieur et les mœurs de *You Foung Koueï*. Cette dame chinoise est jusqu'ici la seule de son sexe qui ait entrepris un

si long voyage, et elle paraissait posséder à un haut degré les qualités nécessaires pour observer et faire part aux autres de ce qu'elle trouvait digne de remarque. C'est ce qui nous a engagés à transcrire quelques détails choisis parmi ceux qui ont rempli les journaux anglais, et qu'on peut ajouter à ceux qu'on a donnés sur les Chinois venus en Europe, dans le cahier de janvier 1823.

C. H.

Le gouvernement russe entretient à Pekin une mission permanente de religieux grecs. Ces religieux sont renouvelés tous les dix ans, et ceux qui reviennent en Russie sont employés comme interprètes dans les négociations des deux gouvernemens, ou comme professeurs pour l'enseignement des langues chinoise et mandchou. Les religieux russes qui avaient séjourné à Pekin depuis 1808 y ont été remplacés en 1820, et sont partis de *Kiachta* sous la conduite de M. *de Timkovski*, employé du ministère des relations extérieures, et chargé spécialement de ce qui regarde l'Asie. M. de Timkovski donne en ce moment la relation de son voyage en allant et en revenant, et de tout ce qu'il a vu, entendu et appris pendant son séjour à Pekin. Le premier volume de cet ouvrage vient de paraître; il contient le journal du voyage de Kiachta à Pékin. Les détails, aussi munitieux qu'exacts, donnés sur la marche de chaque jour, sont d'une grande importance en ce qu'ils permettront de compléter et de rectifier les cartes géographiques encore bien imparfaites, pour ce qui concerne le nord de la Chine. Le second volume contiendra le séjour de l'auteur à Pekin, une description et un plan de cette capitale de l'empire chinois. Enfin, le troisième volume renfermera, 1° le récit de ce qui est arrivé à l'auteur en retournant en Russie; 2° une histoire abrégée du fonda-

teur de la religion lamaïque, du prophète Boudda ou Schikemouni, dont la croyance est professée par tous les peuples mongols, les Kalmouks, les Burettes et même une grande partie des Chinois; 3° une notice sur la grande muraille de la Chine et sur la ville d'Urga, située dans le désert.

(*Extrait de l'Observateur autrichien du 14 juillet 1824.*)

Le Gouvernement ottoman, caractérisé par le plus impartial de ses Historiens.

Aali Efendi est un historien turc dont le prince Cantemir fait un juste éloge, en le regardant comme « *un auteur très-estimé parmi les Turcs, et qui, au sujet des affaires des Chrétiens, parle avec retenue et modération* (1) ».

Cet *Aali Efendi*, après avoir parcouru plusieurs emplois de la trésorerie, fut nommé *Pacha*, gouverneur de *Haleb* et puis de *Djedda* (2). Il porte le jugement suivant sur l'esprit et les maximes du gouvernement ottoman.

Cet énoncé impartial, qui fait plus d'honneur à l'historien qu'au gouvernement dont il était un fonctionnaire, se trouve dans le chapitre du XXIII[e] Événement du règne de Mohammed II. Il y raconte l'injuste entreprise de ce conquérant contre le prince d'*Alayé*, dernier rejeton de la dynastie des *Seldjoukides*, dont les ancêtres avaient donné l'investiture d'un château à *Osman*, le fondateur de la dynastie ottomane. Après avoir énuméré les motifs de reconnaissance qui eussent dû inspirer au conquérant

---

(1) *Histoire de l'Empire Ottoman*, par S. A. S. Demetrius Cantemir. Paris, 1743, p. 117 et 120.

(2) Voyez la Note sur la Langue balaïbalan, donnée par M. le Baron Silvestre de Sacy, dans le premier Volume du Journal Asiatique, p. 141. Son nom n'est pas *Ali* علی, mais *Aali* عالی.

quelques égards pour le dernier rejeton de la famille à laquelle celle des Ottomans devait sa première grandeur, il termine son raisonnement par les mots suivans, qui n'ont pas besoin de commentaire :

غالبا عثمانلوده حقیقت اولمز وبین الناس مثل مشهور
واول خاندانک خانه داننه ایلک برافر دیو معلوم اولان
سخن مذکور بو خصوم بنا ایمش بعض وزراء اصدقانک
حق خدمتلری بلنمک وجزی بهانه ایله تجبر وتعند
اودیلرنك قتل ایتدرلمك جبلیتلرنك مرکوز اولان مروّته
ابتنا ایمش *

« C'est un proverbe connu dans le monde, que les » *Osmanlis ne connaissent point les droits de la vérité*, et » *que le bienfait ne profite point à celui qui s'attache à* » *cette maison*. C'est sur ces maximes qu'était fondée » l'affaire susdite (l'usurpation du pays d'*Alayé*).

» La générosité innée des *Osmanlis* consiste en ce qu'ils » ne reconnaissent point les services de leurs visirs les » plus dévoués, et en ce qu'ils les font exécuter sous le » moindre prétexte avec tyrannie et opiniâtreté. »

J. DE HAMMER.

Sur un usage remarquable de l'infinitif samskrit.

L'infinitif samskrit est terminé en *tum* (prononc. *toum*), de la même manière que le supin *tum* des Latins, et ce n'est pas un rapprochement peu digne de remarque, que la ressemblance de ces deux formes, surtout quand l'analogie du sens vient la confirmer. C'est ainsi que M. de

Schlegel (1) a rassemblé un grand nombre d'infinitifs samskrits, parfaitement identiques aux supins latins formées des mêmes racines. Ce sont entre autres : *S. sthâ*, L. stare. *S. sthâtum*, L. statum ; *S. pâ*, L. potare. *S. pâtum*, L. potum ; *S. i*, L. ire ; *S. etum*, L. itum ; *S. dâ*, L. dare ; *S. dâtum*, L. datum ; *S. jan*, L. gignere ; *S. janitum* ; L. genitum ; *S. lubh*, S. lubere ; *S. lobithum*, L. lubitum ; *S. jnâ*, L. noscere ; *S. jnâtum*, L. notum ; *S. srip*, L. serpere ; *S. sarptum*, L. serptum. D'autre part, M. Bopp a remarqué que dans les plus anciens monumens de la langue latine, on trouve le supin en *tum*, où plus tard l'infinitif est employé (2). L'identité de ces deux formes est donc trop bien prouvée, pour qu'il soit besoin de rien ajouter aux observations de ces savans. Je veux seulement, dans cet article, rassembler quelques passages, où l'infinitif joue un rôle remarquable, et chercher si la langue latine n'offrirait pas aussi quelque exemple d'une tournure semblable (3).

L'infinitif samskrit, invariable dans sa formation, est toujours actif, et ne reçoit jamais l'insertion de la lettre destinée à marquer le passif. De là vient qu'il n'existe qu'une seule forme pour exprimer ces deux phrases ; il peut *vaincre*, et il peut *être vaincu*. Mais dans ce second cas, l'idée de passivité, que nous attachons à l'infinitif joint au participe, se reporte sur le verbe *pouvoir*, de cette manière ; *sakyate jetum* (rac. *sak. ji.*) mot à mot, *il*

(1) *Indische Bibliotheck*, B. I, H. 1, S. 125.

(2) *Conjugations-system der samsk. Sprache*, S. 114.

(3) Si l'on veut connaître les divers emplois de l'infinitif samskrit, il faut lire les savantes Recherches de M. de Humboldt. *Ind. Bibl. II*, 1, 71, et Bopp, ouvrage déjà cité p. 37, 87, 114. *Nalus*, p. 204, N. 83 ; et le dernier ouvrage du même : *Ardschuna's Reise zu Indras Himmel*, p. 75 seqq. et 107.

est pu vaincre. L'infinitif alors joue le rôle d'un mot abstrait, d'un simple radical, n'éprouvant aucune des influences qui modifient le verbe, ou pour mieux dire également capable d'exprimer, et l'action que fait le sujet, et celle qu'il subit.

Nous allons en donner quelques exemples. Dans le *mânavadharmasâstra*, l. II. sl. 96 *a*, on lit :

> *Na tathætâny sakyante samniyantum asevayâ*
> *Nec taliter illa possunt refrenari pervicacia.*

On peut consulter encore *Hitop*, Ed. Lond. p. 16, l. 2, Bopp, *Heidelb. Jahrb.* 1818, n.° 30, p. 476.

Cet idiotisme n'est pas moins fréquent avec le participe en *ya*, *Sakya* (Wilk. part. fut. perf.), qui répond au participe en *dus* des Latins et en τεος des Grecs. Dans *Nala* ch. X, sl. 14 *a :*

> *Na tchæchâ tejasâ sakyâ kæstchiddharchayitum pathi,*

Vers que M. Bopp traduit : *non vero illa potest a quibuscumque opprimi in via* (1).

A cet exemple on peut encore ajouter les passages suivans ; *Hitop*. ed. Lond. p. 19, l. penult. *Bhag*. L. VI, sl. 36 *b*. L. de XI, sl. 53 et 54 éd. de Schlegel. *Bhag*. p. 120. Yates, *Gramm. of sansk. p.* 309.

De tous ces passages il semble résulter que cet idiotisme n'a lieu qu'avec le verbe *pouvoir*, à quelque tems et à quelque mode qu'il se trouve. Cependant un des épisodes du *mahâbhârata*, que M. Bopp vient de faire paraître, en offre un exemple dans un vers où se trouve avec le verbe

---

(1) *Tejasâ*, *propter splendorem*, est omis dans la traduction de M. Bopp.

pouvoir, un autre verbe au participe passé passif (Wilk. 3e prét. pass.) *L'Idimbabadha*, ch. IV, sl. 33, porte :

Tato vrito mayá bhartá tava putro mahábalah
Apanetumtcha yatito natchava sakito mayá.

C'est un *sloka*, qu'il faudrait traduire en latin barbare pour le rendre exactement :

« *Tunc electus a me conjux tui filius magne validus*
» *Seducereque tentatus nec etiàm* QUITUS *a me*,
» Alors j'ai choisi pour époux ton puissant fils,
» Et j'ai voulu le séduire, et je ne l'ai pas pu. »

Cet exemple est certainement le plus frappant de tous à cause de l'emploi des deux participes *yatito* et *sakito* ; le premier dérive de la racine *yata*, signifie, celui contre lequel on a fait un effort ; le second ne serait traduisible en français ou en latin, que si le verbe *pouvoir* avait un participe passé passif.

Ces divers passages suffisent pour constater la généralité et le fréquent usage de cette locution ; cependant Wilkins n'en parle pas, et Yates dans sa grammaire, tout en en citant un exemple, pose une règle qui ne me semble pas très-propre à l'expliquer (1). M. Bopp remarque l'analogie qu'elle présente avec la tournure latine *amatum iri*, dans laquelle *amatum* joue le rôle de l'infinitif samskrit, tandis qu'*iri* porte comme *sakyate* la marque du passif, que le supin *amatum* est par lui même incapable d'exprimer (2). Cependant la langue latine semble offrir d'autres exemples de cette locution singulière, et l'on a de Salluste et de Cœlius *ad Ciceronem*, deux phrases dans

(1) Il s'exprime ainsi p. 309, *the infinitif is frequently used in construction with adjectives and participles, the governing verb being understood.*

(2) Dans l'ouvrage cité plus haut, *Ardschuna's Reise*, etc., je compte pouvoir bientôt faire connaître ce travail important.

lesquelles la marque du passif, qui ne peut affecter le verbe à l'infinitif, est reportée sur le verbe précédent comme dans *sakyate jetum*. Salluste (Jug. 31) dit : *quidquid sanguine civium* ULCISCI NEQUITUR, *jure factum sit*. Ici comme le verbe *ulcisci*, ne peut être à une autre voix qu'à l'actif, l'idée de passivité est exprimée par *nequitur*, comme dans l'exemple de Cœlius cité par Popma (1) : *de damnatione frequenter loqui cœptum est*. Pour expliquer la phrase de Salluste, tous les commentateurs, excepté le dernier, ont déclaré qu'*ulcisci* était au passif, mais ils n'ont pu en fournir d'autre exemple qu'une phrase assez équivoque de Tite-Live (L. V. C. 49). Il est donc permis de douter de leur assertion. Quant à *nequitur*, ils ont prétendu qu'il était pour *nequit*, et se sont appuyés d'un grand nombre d'exemples, cités par Festus et Nonius Marcellus (2) et surtout du vers de Lucrèce (ch. 1, v. 1045) :

Dum veniant aliæ, et SUPPLERI *summa* QUEATUR ;

mais il résulte seulement de ce vers que le passif y est exprimé deux fois, il ne prouve nullement que l'idée de passivité qui n'est pas contenue dans le verbe *ulcisci*, ne soit pas reportée sur *nequitur*. Il nous semble donc plus conforme aux nombreuses analogies que l'on a déjà reconnues entre le samskrit et le latin, sous le double rapport de la structure grammaticale et de la phraséologie, de regarder la phrase de Salluste et celle de Cœlius, comme des formes samskrites, qui, fréquentes peut-être à l'origine de la langue latine, auront plus tard disparu.

BURNOUF fils.

---

(1) *De usu antiquæ locutionis XI.*

(2) Festus, v° *nequitum, nequitur, potestur, poteratur;* Non-Marcellus, v° *possetur, potestur,* et *poteratur.*

Lettre de M. James G. Jackson, au Rédacteur du Journal Asiatique, sur la Conformité orale de l'arabe occidental avec l'arabe oriental d'aujourd'hui.

Monsieur,

M. le Baron Silvestre de Sacy a fait quelques Observations judicieuses sur mes Recherches touchant la conformité de l'arabe occidental avec l'arabe oriental. Je remarque particulièrement le mot douteux انوصيفة qu'il a heureusement déchiffré et lu الوصيفة, c'est-à-dire *la domestique, la servante.* (Voyez sa lettre, T. IV, p. 290 du Journal Asiatique.) Quant aux autres mots douteux, ce savant ne les a pas moins bien expliqués. Il ne lui reste d'incertitude que sur un seul endroit de cette lettre. C'est celui qui a été indiqué par les mots placés entre parenthèses (ولد به املود). Lorsque la lettre dont je parle fut lithographiée, je remarquai bien l'omission de ces mots dans la traduction française; mais, comme ce n'était qu'une portion d'un nom propre qui avait été déjà, pour ainsi dire, suffisamment exprimé par le mot *Abd-elmelk*, je crus que c'était une erreur de la presse, et je ne la considérai pas comme assez importante pour en faire la remarque. Mais puisque M. le Baron a parlé de ces mots, je ne peux pas omettre d'observer qu'ils sont une portion du nom propre *Abd-elmelk* عبد المالك ولد به املود *Abd-elmelk Wold Beámulude.* Ce *Wold Beámulude* était un Chelew de la province de *Haha*, qui était dans ce tems-là gouverneur ou alleais de Mogador. Le terme *wold* est invariablement employé dans les noms propres des Chelews : comme *ben* ou *ibn* dans les noms propres des Arabes.

Il signifie la même chose que *fils de*, c'est-à-dire, *Al-kaïd* (1) *Abd-elmelk*, fils de *Bedmulude*.

Je passerai les autres Observations de M. de Sacy, pour venir à celle dans laquelle il dit que la différence entre les deux langues est bien plus grande dans le langage ordinaire ou langage de conversation.

Pour nous convaincre de cette opinion, il nous dit de jeter les yeux sur la *Grammatica linguæ Mauro-Arabicæ* de M. de Dombay. Mais, sans combattre l'opinion de M. le Baron Silvestre de Sacy ni celle de M. de Dombay, je m'en vais prouver que l'arabe oral ou ordinaire occidental, ressemble à l'arabe oral oriental, et que celui qui comprend l'un comprend l'autre, sans aucune difficulté. Je citerai donc l'extrait d'une lettre qu'un de mes amis vient de m'adresser du Hâvre, laquelle (à ce qu'il me paraît) tend à confirmer cette opinion déjà appuyée par le témoignage non suspect de l'archevêque de Jérusalem. (Voyez le Journal Asiatique, Tome IV, page 194.) Cette lettre, dont je ne donne ici qu'un extrait, a été écrite par *M. M. Labarraque*, Français et homme intelligent; qui a résidé plusieurs ans à Mogador, comme négociant; qui parle parfaitement l'arabe, et qui est aujourd'hui associé dans la Maison de Commerce de *Messieurs Veuve Lefèvre-Roussac, Labarraque et Cie, du Hâvre*.

---

(1) Le frère de ce *Kaïd*, à l'époque où la lettre du prince *Abd-salam* fut écrite, était bacha de la contrée montagneuse de Haha, grande province de Chelews de douze *Kabyles*, et la première depuis les bords de la Méditerrannée, dans laquelle les habitans ont *des habitations de murailles*. Les habitans des provinces arabes vivent sous les tentes fabriquées avec du poil de chèvre. Voyez la carte de la Barbarie occidentale, dans mon *Account of Marocco*, et aussi dans *Shabeeny's account of Timbuctoo*.

Hâvre, 24 Mai 1824.

« Je suis bien sensible à la remise que vous m'avez faite d'un exemplaire de votre Dissertation sur les Langues de Barbarie et de Syrie ; je regrette infiniment que nos savans aient jusqu'ici pu douter que ces langues fussent les mêmes, tandis qu'il n'y a qu'une différence dans la prononciation, et encore est-elle de très-peu de chose. En voici la preuve, que j'aime à vous donner, afin que vous la constatiez, puisqu'elle confirme la dissertation que vous avez adressée à la Société des savans orientalistes, dont vous faites partie.

» Il y a quelques années qu'il vint un navire de Calcutta, nommé *le Chandernagor*, sous pavillon français ; il était commandé par des officiers de cette nation, et son équipage était composé de Bengalis, en grande partie d'origine musulmane, de Musulmans syriens et autres Asiatiques. Il y avait long-tems que j'avais envie de parler arabe, à cause des peines que cette langue donne, comme vous le savez, avant de pouvoir en débrouiller quelques mots. Je fus donc à bord, et je demandai au capitaine de ce vaisseau de me faire parler aux plus instruits musulmans de son équipage : il les appela tous indistinctement, et leur dit que j'avais été en Barbarie. Je commençai mes demandes sur l'alcoran et sur les difficultés qu'ils devaient éprouver à bord pour en observer les préceptes ? Ils me répondirent, en prenant ledit capitaine à témoin de leur conduite, comment ils faisaient pour faire leurs prières (1), et surtout pour leur nourriture ; je n'eus pas plus de peine à les

---

(1) Tout le monde sait que les Mahométans ne peuvent pas manger d'un plat où il y a du porc, et qu'ils font les ablutions *tous les jours avant de prier*.

comprendre qu'ils n'en eurent à m'entendre ; car je puis vous assurer que nous ne répétions pas un seul mot de notre conversation ; je puis même ajouter que dans tous les entretiens que nous eûmes encore pendant leur séjour ici, il en fut de même ; jamais aucun mal-entendu, jamais aucun doute dans nos demandes respectives : voilà, mon cher monsieur et ami, ce que vous pourrez assurer à messieurs vos collègues, pour faire disparaître leurs doutes, s'il en existait encore après vos judicieuses dissertations ».

Si vous trouvez, Monsieur, que ces observations aient quelque utilité, vous pourrez leur donner place dans votre journal.

Agréez, etc.

Histoire des Mongols, depuis Tchinguiz-khan jusqu'à Timour-lanc, avec une carte de l'Asie au treizième siècle ; 1 vol. in-8° de XLVI et 727 pages, divisé en deux tomes.

(Septembre 1824.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Mémoire *sur les mœurs et les cérémonies religieuses des* Nesserié, *connus en Europe sous le nom* d'Ansari (1), *par* Félix Dupont, *drogman, gérant le vice-consulat de France à Lattaquié, en* 1821 (2).

Les *Nesserié* (3), peuple habitant la chaîne de montagnes qui borde à l'est le territoirre de Lattaquié, se divisent en quatre sectes, où l'on reconnaît un mélange de pratiques religieuses du paganisme,

(1) C'est sous ce nom que M. de Volney a parlé des *Nosaïris*, dans son Voyage en Égypte et en Syrie. Chez les écrivains arabes, *Ansari* signifie un descendant des habitans de Médine qui reçurent Mahomet lors de sa fuite de la Mecque, et se déclarèrent pour lui.
Silv. de Sacy.

(2) M. Dupont, en adressant ce Mémoire à M. le baron de Sacy, par une lettre, en date du 3 mai 1824, lui annonce que son intention est d'envoyer à M. de Sacy le manuscrit qu'il possède des livres religieux des Druzes, et de le mettre entièrement à sa disposition. Voyez ce qui a été dit de ce manuscrit ci-devant, pag. 6 et 7.

(3) Ce sont les mêmes qu'on appelle *Nosaïris*. M. Dupont emploie *Nesséri* quand il parle d'une seule personne, et le pluriel *Nesserié*, quand il parle de la secte entière. On peut consulter sur cette secte le Voyage de Niebuhr, tom. II, pag. 357 et suiv., édition de 1780, et un Mémoire de M. Rousseau sur les *Ismaélites* et *Nosairis*, de Syrie, publié dans le XLII[e] cahier des Annales des Voyages de M. Malte-Brun.
Silv. de Sacy.

de la loi judaïque, de celle de Mahomet et d'Ali, avec quelques dogmes de la religion chrétienne. On les distingue par les noms de *Chemsié*, ou adorateurs du soleil; *Clissié*, adorateurs de la lune; *Ghaïbié*, qui adorent un Dieu créateur, absent et inconnu; et *Chemelié*, qui ne reconnaissent aucune divinité. On confond souvent ces derniers avec les *Ghaïbié*, à cause qu'ils ont plusieurs usages qui leur sont communs.

Les *Nesserié* ont sept fêtes : Noël, le premier jour de l'an, l'Epiphanie (1), le 17 mars, le 4 et le 15 avril, et le 15 octobre. Les deux premières de ces fêtes sont connues sous le nom de *Gouzeli*.

Les jeunes gens ne sont initiés dans les mystères de eur reli gion qu'après l'âge de quinze ans; lorsqu'on leur reconnaît assez de circonspection et d'intelligence, un des notables du village s'empare du néophyte, le conduit seul dans les montagnes, et l'endoctrine pendant quarante jours, au bout desquels le jeune initié retourne chez ses parens, et a le droit de porter le turban, qu'il ne pouvait mettre auparavant; c'est le signe de son initiation. Il ne désigne plus la personne qui l'a instruit, que par la dénomination de *maître*. Les femmes sont regardées comme faisant partie des bestiaux de la maison, et traitées comme des esclaves; elles n'ont aucune idée de reli-

---

(1) M. Dupont veut dire sans doute que les *Nosaïris* ont des fêtes qui correspondent aux jours auxquels les chrétiens célèbrent la naissance de Jésus-Christ et l'Épiphanie. Il serait curieux de savoir quel est, dans le système religieux des *Nosaïris*, l'occasion et l'objet de chacune de ces fêtes. SILV. DE SACY.

gion, et lorsqu'elles ont assez de hardiesse pour s'en informer de leurs *maîtres*, ceux-ci leur répondent que leur religion est d'être chargées de la reproduction de l'espèce, et d'être soumises aux volontés de leurs maris.

Pendant la première ou la seconde fête du *Couzeh*, les hommes se rassemblent mystérieusement, de nuit, dans la maison du *cheik* du village; aucun étranger n'y est admis, leurs femmes mêmes en sont exclues. Ils s'asseyent les jambes croisées, autour d'un grand vase de terre rempli de vin, dans lequel ils jettent de petits rameaux d'olivier; ils allument plusieurs bougies en nombre impair, qu'ils posent autour du vase. Après que le *cheïk* a fait sa prière et béni le vin, il en donne à boire à tout les membres de l'assemblée, à tour de rôle, et l'on prétend, car personne ne peut l'assurer, que, pour terminer la cérémonie, ils éteignent les lumières, introduisent toutes les femmes mariées du village sans distinction de rang ni d'âge (les vierges et les jeunes gens non initiés, en sont seuls exceptés), et que chacun d'eux saisit la première venue, fût-elle sa mère, sa sœur ou sa fille.

Les *Nesserié* n'ont point de livres sacrés. Il leur est défendu d'écrire, ou de noter les points fondamentaux de leur religion; ils n'en sont instruits, comme on l'a dit plus haut, que par initiation et verbalement. Ils se reconnaissent par signes comme les francs-maçons; font serment de ne jamais divulguer les mystères de leur culte, et résistent effec-

tivement, avec une fermeté héroïque, aux plus affreux tourmens et aux offres les plus séduisantes. Il n'y a pas eu jusqu'ici d'exemple d'apostasie d'un *Nesseri*, et aucune révélation n'a jamais pu leur être arrachée, quelque moyen que les Turcs aient employé pour cela. Ils reçoivent quelquefois parmi eux des personnes d'une autre croyance; mais elles ne sont initiées qu'après de longues et sévères épreuves, qui ne peuvent durer moins de trois ans, et elles sont surveillées toute leur vie, pour être sacrifiées à la moindre indiscrétion de leur part. Ce qui est encore plus extraordinaire, et digne de remarque, c'est que ces étrangers sont souvent plus fanatiques que les *Nesserié* mêmes, et tout au moins aussi scrupuleusement attachés à l'inviolabilité de leur serment.

On cite à ce sujet un exemple arrivé à Lattaquié, qui m'a été affirmé par plusieurs personnes dignes de foi. Un gouverneur de cette ville, très-curieux de pénétrer dans les mystères d'un culte si fidèlement tenu secret, après avoir fait martyriser un grand nombre de ces *Nesserié*, sans avoir pu arracher leur secret, fut tellement frappé de cette fermeté inébranlable, qu'il chargea un Turc plein de courage et d'intelligence, en qui il avait confiance, de passer à la montagne des *Nesserié*, de s'y établir sous quelque prétexte, et de ne rien épargner pour se faire initier à leurs mystères, qu'il viendrait ensuite lui révéler, lui promettant, s'il y réussissait, une somme considérable. Ce Turc part; après cinq ans d'épreuves de tous les genres, il adopte la religion des *Nesserié*, et

retourne à Lattaquié pour y réaliser ses biens-fonds et emmener sa famille à la montagne. Son ami le gouverneur l'apprend, l'envoie chercher, lui demande avec empressement s'il est parvenu à remplir le but de sa mission, s'il est enfin *Nesseri* ? Mais quelle est sa surprise, lorsque celui-ci, lui répondant affirmativement, ajoute qu'il ne peut, ni ne veut satisfaire à ses désirs, par la révélation de sa profession de foi ; une pareille confidence lui étant expressément défendue par la nouvelle religion qu'il vient d'embrasser. Le gouverneur, aussi étonné de ce refus, que pressé par la plus vive curiosité, passe inutilement des prières aux menaces, de la colère aux supplications ; voyant enfin que rien ne peut ébranler la constance de ce malheureux, et écumant de rage, il lui enfonce son poignard dans le cœur.

Les *Nesserié* sont circoncis, font leurs ablutions comme les Turcs, et prient à minuit et avant le lever du soleil. Ils peuvent faire leurs prières étant assis, debout ou en marchant; mais ils sont obligés de la recommencer en fesant une autre fois leur ablution, s'ils parlent à quelqu'un d'étranger à leur religion ; s'ils aperçoivent, de loin ou de près, un chameau, un cochon, un lièvre ou un nègre. Dans leurs prières ils maudissent l'homme qui se rase sous le menton et celui qui est inhabile à la génération, ainsi que les deux califes *Omar* et *Abou-Bekr*, quoique, devant les Turcs, ils feignent d'être mahométans..

Ils boivent du vin et de l'eau-de-vie, mais à la dérobée ; ne pouvant pas célébrer leurs fêtes sans vin,

ils emploient, lorsqu'ils n'en ont pas, une décoction de raisins secs, à laquelle on donne du moins la couleur du vin, si on ne peut pas lui en donner tout-à-fait le goût.

Ils ont aussi un prophète qu'ils nomment *Heumdan-el-Gheussaïbi*, et ils font accroire aux Turcs que c'est Mahomet. Ils portent indifféremment des noms turcs et chrétiens, comme *Gabriel*, *Georges*, *Elie*, *Mahmoud*, *Hassan*, *Moustapha*, *Ibrahim*, etc., etc.

Ils croyent à la venue de Jésus-Christ comme prophète, aux douze apôtres et aux quatre évangélistes; ils lisent même nos évangiles et nos psaumes. Leur année commence avec celles des Grecs, et ils ont conservé les noms des mois grecs.

Les *chemélies* (1), qui forment la secte la plus superstitieuse, ne mangent point d'animaux femelles, estropiés, aveugles, borgnes ou malades; il y en a parmi eux qui ne fument jamais de tabac. Les autres *Nesserié* ne sont pas tous si scrupuleux; ils ne font aucun jeûne, ils s'abstiennent seulement, et cela leur est généralement défendu, de manger du lièvre, du cochon, de la gazelle, du chameau, des crabes, porcs-épics, anguilles, et enfin tous poissons sans écailles et tous coquillages (2).

Les *cheïks* dits *ulema*, ou savans, sont distingués

---

(1) Ce nom paraît d'origine arabe; mais j'ignore pourquoi il a été adopté par ces sectaires. S. de Sacy.

(2) Il est digne de remarque que les poissons sans écailles et certains coquillages étaient aussi proscrits par *Hakem-biamr-allah* auteur de la Religion des Druzes. S. de Sacy.

des autres par leur coiffure et leur costume. Ils ne mangent jamais rien hors de leurs maisons, de crainte de participer à l'usage d'un bien mal acquis, ce qui est un grand péché pour eux. Il est certain que ce scrupule de conscience n'existe que pour ce corps de gens lettrés, fesant les fonctions de ministres du culte; car le peuple, bien loin de les imiter, vit le plus souvent de vol et de rapine. Les *Nesserié* détestent les Turcs, dont ils sont les ennemis jurés; ils aiment assez les chrétiens, et sont pour la plupart *philoxènes*, (amis des étrangers), respectant, et défendant au péril de la vie, les droits de l'hospitalité.

Les *Ghaïbié* (1) adorent un Dieu absent et inconnu. Ils prétendent que l'Être-Suprême, après avoir créé l'homme et les animaux, et avoir réglé et dirigé toutes choses, s'est envolé dans les airs, où son ame, son intelligence s'est dispersée et a disparu, laissant le monde tel qu'il l'avait fait.

Les *Clissié* (2), ou adorateurs de la lune, forment la secte la plus nombreuse, et sont aussi les plus considérés parmi les autres. Cependant les *Nesserié* des quatre sectes s'unissent en mariage indifféremment entr'eux, sans faire aucune difficulté.

Leurs mariages n'exigent que le consentement du *cheïk* et du fermier du village; il n'y a point de contrat par écrit; après qu'on est convenu du prix de la fille avec ses parens (car les *Nesserié* achètent une

---

(1) Ce nom vient du mot arabe *gaïb* غيب qui veut dire *absence*, *chose cachée*. S. DE SACY.

(2) L'origine de ce nom m'est inconnue. S. DE SACY.

femme avec les mêmes formalités qu'ils pratiquent pour l'acquisition d'une jument ou d'une vache), le mariage est conclu. Les réjouissances commencent le lundi de la semaine; la musique et les danses durent nuit et jour jusqu'au jeudi; alors l'on fait monter la nouvelle mariée sur un cheval que l'on promène autour du village; elle est précédée d'un corps de jeunes gens, qui font flotter un mouchoir blanc attaché au bout d'un roseau, et accompagnée de tous les habitans du lieu, hommes, femmes et enfans, qui chantent et poussent des cris de joie, à la mode des Arabes; après cela une personne de l'assemblée s'avance, et fait la quête; chacun des assistans donne, selon ses facultés, quelque pièce de monnaie; le produit de la quête est remis au futur époux; il l'emploie à servir un souper copieux à toute l'assemblée, qui est ainsi congédiée. Les époux se retirent enfin dans une bicoque qui doit leur servir de logement; plusieurs parens ou amis du nouveau marié se tiennent à la porte pour attendre que celui-ci vienne leur annoncer que le mariage est consommé, ce qu'ils apprennent à l'instant à tout le village, par une salve de mousqueterie. Quant aux veuves, leur consentement seul suffit pour passer à de secondes noces; le prétendu n'est plus obligé de rien payer aux parens de la femme.

L'adultère entr'eux n'est pas sévèrement puni; l'homme répudie sa femme aussitôt qu'il peut prouver qu'elle lui a fait infidélité, reprend de ses parens le prix qu'il en a donné, et se remarie s'il veut, quelques jours après, avec une autre. Le galant est obligé

d'épouser la femme délaissée, ou de s'absenter pour un an et un jour; mais la femme est punie de mort si elle a affaire avec un homme étranger à sa nation.

Les *Nesserié* lavent leurs morts comme les Turcs. Leur grand deuil consiste à se noircir le visage, à défaire leur turban, qu'ils laissent tomber négligemment sur le cou, et à ne changer d'aucun vêtement qu'au bout de quarante jours. Ils croient tous à la métempsychose; ils révèrent la mémoire de quelques-uns de leurs *cheïks* ou *santons*, morts en odeur de sainteté, et ne font aucun cas des sermens au nom de Dieu, qu'ils prodiguent pour la moindre chose; aussi les Turcs les placent-ils au-dessous des Juifs, et prétendent-ils que ce sont des gens sans foi ni loi, et dont la vie et les biens peuvent leur être enlevés impunément; ils croient même que c'est une œuvre méritoire, pour eux, Musulmans, de verser le sang impur d'un *Nesseri*.

Ce peuple belliqueux et montagnard serait assez fort pour secouer le joug des Turcs, et vivre dans l'indépendance, s'il n'était si divisé par des motifs d'intérêt, presque toujours occasionnés par des haines implacables de familles. Les *Nesserié* sont vindicatifs, et gardent long-tems leur rancune; la mort même du coupable n'assouvit point leur rage; la vengeance est insuffisante chez eux, si elle n'atteint, en outre, quelqu'un ou plusieurs membres de la famille.

Leur territoire s'étend depuis Antioche jusque près de Tripoli. Ils occupent presque toutes les

montagnes à l'est de Lattaquié et une grande partie de la plaine. Cette étendue de terrain est divisée en seize *moukataa*, ou arrondissemens affermés, de vingt à vingt-cinq villages chacun, commandés par des *moukadem*, ou gouverneurs qui recoivent l'investiture tous les ans du *mutselim* de Lattaquié, et qui paient annuellement quatre cents bourses de Miry. De ces seize départemens, ou *moukataa*, l'un est occupé par des Turcs et des Chrétiens; trois par des *Turkmans*, et un autre par les *Kadamesé*, sorte d'idolâtres, dont je parlerai dans le moment. Les neuf qui restent sont habités par des *Nesserié* et quelque peu de Chrétiens. Le total de leur population, sans compter celle des environs d'Antioche, d'Alep et de la Caramanie, où il y a beaucoup de *Nesserié*, s'élève à près de quarante mille ames, qui peuplent cent quatre-vingt-deux villages, dont trente-deux dans la plaine.

Ce peuple agriculteur, mais pauvre, est écrasé par les vexations de tous genres qui pèsent sur lui, et qui forcent souvent les *moukataa* situés sur le haut des montagnes dans des lieux inaccessibles, à s'insurger, ce qui achève de ruiner les départemens sans défense, qui sont impitoyablement saccagés lors du passage des troupes turques. Tous les paysans ou pasteurs qui sont rencontrés, quoique innocens et n'ayant jamais appartenu aux arrondissemens révoltés, sont arrêtés, garrotés, jetés dans des cachots infects; et le plus souvent ils sont condamnés au *pal*, genre de mort qui est particulièrement réservé aux malheureux *Nesserié*.

Sur les montagnes qui touchent au territoire de

Tripoli, il existe une autre secte qui diffère de celle des *Nesserié*, et que l'on nomme *kadamesé*; c'est un *moukataa* qui comprend une vingtaine de villages. On assure que leur unique culte est celui d'adorer les parties sexuelles de la femme; j'ignore du reste, comment ils pratiquent ce culte. Voilà tout ce que je sais de cette étrange espèce d'hommes.

Description de la ville de Constantinople (ذكر أوصاف شهر استانبول), *traduite du turc de* Saad-uddin (Tadj-ut-tévarikh, *manuscrit turc de la Bibliothèque du Roi, n° 69*); par M. Garcin de Tassy.

La description qui suit ne donne pas une idée très-favorable du savoir des historiens turcs; mais il est curieux de connaître ce que les Ottomans sensés et instruits pensent des anciens possesseurs de Constantinople. *Saad-uddin* est le seul annaliste turc qui ait parlé avec quelque sagesse de cette antique capitale de l'empire grec; les autres écrivains ses compatriotes, n'ont débité à ce sujet qu'une suite de fables et de contes aussi insipides que ridicules, ainsi que le dit *Saad-uddin* lui-même, à la fin de sa narration, qu'il dit avoir tirée de la chronique d'*Edris* (1).

Nous donnons ici une traduction abrégée du récit de notre auteur, en le laissant parler lui-même.

Constantinople renferme de hautes montagnes, de

(1) *Mevla Mohammed-en-Nechri el-Modarres*, auteur d'un *Tarikh-i al-i-Othman* ou Histoire ottomane.

vastes plaines, des promenades agréables et des ports fort commodes. Comparées à elle, les autres cités ne méritent pas le nom de ville. Existe-t-il un lieu dans le monde, où, comme à Constantinople; l'or soit aussi commun que la terre ?..... Cette capitale majestueuse, qu'embellissent ses somptueux monumens, peut être assimilée au corps gracieux d'une jeune beauté; son étendue, au vaste domaine du génie; c'est lui faire une injure que de l'appeler ville, puisque plusieurs villes pourraient entrer dans son enceinte. Plus de cent églises qui ornaient Constantinople avant qu'elle fût prise par les Ottomans, ont été converties en mosquées. Un grand nombre de monastères chrétiens sont devenus ou des colléges pour les étudians, ou des couvens pour les sophis. Le plus remarquable des monumens grecs est le temple de Sainte-Sophie : il peut contenir 15,000 hommes; la voûte est soutenue par des colonnes bleues, vertes, jaunes, blanches et tachetées de noir et de blanc.

On lit dans les anciennes histoires que, l'an 5052, depuis la chute d'Adam, un prince nommé *Vezendou* وزندو, dont l'empire s'étendait sur le pays des Francs, et sur la Grèce, fit bâtir, au confluent de la mer du Nord et du Midi, la ville de Constantinople, dans l'enceinte de laquelle il renferma sept montagnes. Douze successeurs de *Vezendou* régnèrent tour-à-tour sur cette cité jusqu'en 5750, qu'un roi nommé Constantin vint des environs de la grande ville de Rome, métropole des Francs, de cette ville que les papes ont rendue célèbre, conquit la Macédoine ماكذورن, que

nous nommons aujourd'hui la Romélie, s'empara de Constantinople, et en fit la capitale de son empire. Ce monarque protégeait la religion des chrétiens; il fit bâtir plusieurs couvens, et entr'autres celui de l'ange Azraël (1), qui fut abattu après la conquête, et celui de St-Jean, dont on voit encore quelques restes. Après un règne de trente ans, le trône fut dépouillé de l'ornement de son existence تختی رخت وجودندن تهی اولوب, et son fils Julien الیانوس lui succéda. Celui-ci mourut aussi quelques années après son avénement à l'empire, et il fut remplacé par Justinien استونیانوس. Sous cet empereur, les principaux chefs des différentes religions ادیان s'assemblèrent un jour dans l'hippodrome, et y disputèrent sur leurs croyances; la discussion s'étant prolongée, des disputes on en vint aux coups, et de part et d'autre bien des gens furent tués. Justinien, ayant appris la conduite indigne des adorateurs du feu آتش پرستلر, éteignit les flammes de leur sédition avec l'eau (le moiré) de son épée, et fit abattre un couvent qu'ils possédaient sur l'emplacement qu'occupa depuis Sainte-Sophie. Dès-lors il forma le dessein de faire bâtir en cet endroit un temple pour les chrétiens. Sur ces entrefaites, il vit en songe une jeune beauté qui lui adressa ces paroles : « Tes efforts pour faire fleurir la religion chrétienne ne seront pleinement couronnés du succès que lorsque l'édifice sacré que tu as inten-

(1) C'est, selon les Musulmans, l'ange de la mort. Voyez l'*Exposition de la Foi musulmane* que j'ai publiée, pag. 8.

tion de faire construire, sera élevé. » Cette vision détermina Justinien à faire commencer de suite l'édification du temple. Il fit venir, pour exécuter ce grand ouvrage, les plus habiles architectes, sculpteurs, peintres et géomètres de son empire et même des autres royaumes, et nommément de l'Arabie, de la Perse, de l'Inde et de la Chine; et l'on disposa tous les matériaux. Cependant le monarque vit encore en songe un vieillard vêtu de vert (1), dont le visage brillait d'un vif éclat, et il reçut de sa main le plan de Sainte-Sophie. L'architecte en chef eut le même songe, et, ayant présenté au prince l'esquisse qui avait été dessinée sur la page de son imagination, Justinien la reconnut, et, adorant la volonté de Dieu, il fit suivre dans la construction de Sainte-Sophie ce modèle miraculeux.

Au jour indiqué par les astrologues, on jeta les fondemens du temple, en plaçant sur le dos du taureau (2) de la terre, des pierres semblables à des montagnes; et dès ce moment on travailla sans relâche à l'édifice. On assure que les huit colonnes qui soutiennent le dôme du sanctuaire et de l'autel sont tirées des débris d'un temple qu'un empereur nommé *Olialo* اوليالو, contemporain du prophète Abraham, fit bâtir dans Athènes, ville des philosophes (مدينة الحكما). Cinq milles maçons, servis

(1) L'auteur veut probablement parler de Mahomet.

(2) On sait que chez plusieurs peuples le taureau est l'emblême de de la terre. L'auteur fait peut-être allusion à cette allégorie, ou bien le taureau de la terre signifie simplement ici *la terre semblable à un taureau.*

par dix mille manœuvres, travaillaient à cette superbe basilique ; cent architectes, qui connaissaient la géométrie, en dirigeaient les travaux. Ils avaient à leur tête un homme habile nommé *Agnadibus*.

On était sur le point de terminer ce beau monument, lorsque les fonds de l'empereur se trouvèrent entièrement épuisés. Justinien, vivement affecté de ce contre-tems, passa toute une semaine dans sa chapelle, demandant au souverain éternel de lui ouvrir les portes de ses trésors cachés. Le Très-Haut, ayant de toute éternité destiné ce temple aux vrais croyans, permit que le monarque vît de nouveau en songe le même personnage vêtu de vert qui lui était déjà apparu : ce vieillard vénérable lui apprit qu'il trouverait sous un bloc de marbre bleu, près de la porte du château de Sélivrée, un trésor digne d'un roi. A son réveil, Justinien alla avec les grands de sa cour à l'endroit indiqué, et trouva en effet sous le bloc sept grands vases aussi remplis d'or et d'argent que le sont de la monnaie de la concupiscence le cœur des hommes mondains, طالبان دنيا درونى نقود ارزويله پر اولدغى كبى.

Cependant, on contiuua de travailler au temple. On plaça au milieu de l'autel, sur un trône d'argent, une représentation en or du seigneur Jésus-Christ (que la paix de Dieu repose sur lui). Aux deux côtés on mit les statues en argent des douze apôtres du Messie. On disposa sur douze siéges dorés, douze évangiles parfaitement reliés. On suspendit à la voûte de Sainte-Sophie six mille lampes d'or ou d'argent التى بيك قنديل سيمين وزرين, enrichies de

pierres précieuses, que différens princes avaient envoyées en présent, et au-dessus de la grande porte une planche de l'arche de Noé (sur qui soit la paix de Dieu), enchâssée dans de l'or.

On rapporte que l'on resta sept ans et trois mois pour rassembler les matériaux de ce temple, et huit ans et deux mois pour le bâtir. On assure encore qu'outre les dons des souverains, on employa à la construction de cet édifice trois cent mille quatre cents lingots, chaque lingot ayant la valeur de mille ducats. En actions de grâces de l'heureux achèvement de cette magnifique église, Justinien fit aux pauvres des libéralités abondantes. Plusieurs rois vinrent à Constantinople assister à l'inauguration de Sainte-Sophie, et trois mille prêtres ou moines, une bougie de camphre (c'est-à-dire, blanche) à la main, s'y trouvèrent.

Six mois après, la colonne de l'existence de Justinien fut ébranlée. استونیانوس ستون بقای متزلزل اولوب Comme ce grand monarque n'avait point d'enfant mâle à qui il pût laisser son empire, sentant approcher sa fin, il désigna son neveu Justin استونیوس pour lui succéder. En mourant, il se tourna vers ceux qui l'entouraient, et leur adressa ces paroles : « Je désire qu'après mon décès vous fassiez élever à côté de Sainte-Sophie une colonne de marbre, au-dessus de laquelle l'on mettra ma statue équestre en bronze : on placera dans une de mes mains une pomme سیب d'or, et l'on représentera l'autre ouverte et vide, afin que ceux qui verront cette statue avec l'œil de la

réflexion, apprennent que pendant quelque tems, l'empire du monde, semblable à une pomme aux vives couleurs, resta dans la main de mon pouvoir; mais que l'automne de la mort dévasta bientôt le parterre de mon existence; et que le trépas fit tomber cette pomme d'entre mes mains. Oui, le destin cruel, semblable à la grêle, qui fait tomber les feuilles des arbres, renverse à chaque instant l'édifice de la vie des humains; cette vieille femme déchire, avec le couteau de la haine, la couture de l'union qui existe entre les amis بو زال کهن سال سکین کین ایلە احباب میانندە معقود اولان شیرازهٔ الفتی سوکر. Le palais du monde est l'habitation du malheur; il est bâti sur le torrent de la destruction. Nous sommes semblables à l'ombre : avez-vous jamais ouï dire qu'elle ne s'évanouît pas (1)?

Justin exécuta les dernières volontés de son oncle, et fit élever sur une colonne la statue du fondateur de Sainte-Sophie. (Mahomet II la fit dans la suite disparaître, ainsi que les autres monumens de ce genre que l'on

---

(1) On ne fait pas attention à la beauté de cette similitude, parce qu'elle se rencontre dans la Bible et dans des poëtes de différentes nations; mais on trouvera quelque chose de vrai et d'effrayant dans ce vers hindostani : « De quelque côté que tu tournes les yeux, tu verras des familles entières qui se sont évanouies comme des bulles d'eau.

جس سمت کو تونی آنکه اٹهاکر دیکها
مانند حباب گهر کی گهر بیٹه گئی

voyait à Constantinople ; mais il laissa la colonne, qui subsistait encore il n'y a pas long-tems.)

Deux ans après l'avénement de Justin à l'empire, le dôme de Sainte-Sophie tomba, et plus de quatre cents hommes (du nombre desquels furent le patriarche et plusieurs moines) se mirent en route dans le chemin de la mort طريق فنايه ذاهب اولدی. A cette nouvelle, Justin fit venir *Agnadious* (qui avait présidé à la construction de Sainte-Sophie), le réprimanda sévèrement, et lui demanda la raison de la chute du dôme. L'architecte répondit que c'était la faute de Justinien, qui, malgré toutes les représentations, s'était opiniâtré à faire travailler au dôme avant que l'édifice fût sec et consolidé, et lui avait donné cinq pieds de hauteur, au-delà des règles que l'on suit communément. Ces raisons préservèrent momentanément de la destruction d'édifice de la vie d'*Agnadious*. Justin fit réparer le dôme ; mais, son trésor ne suffisant point à cette dépense, il y employa l'or et l'argent dont on avait décoré les portes et les murailles, ainsi que les autres ornemens dont nous avons parlé. C'était précisément l'époque où l'on devait placer la statue de Justinien sur la colonne élevée à cet effet. Justin saisit cette occasion pour donner l'essor à son ressentiment contre l'architecte. Il ordonna qu'*Agnadious* montât en personne بالذات sur le monument, pour y placer la statue, et qu'aussitôt après on éloignât les échelles چوب بندلری afin qu'il n'en pût descendre, et qu'il mourût ainsi de faim et de soif. Les ordres furent exécutés, et *Agnadious* avait déjà renoncé à la vie, lorsque sa

femme vint au pied de l'édifice, et forma de la fumée de ses soupirs, une colonne plus élevée encore que celle où était son mari دوداه جانكاهی ستوننی اول ستوندن بلندو برتر ایدر. *Agnadious* l'ayant aperçue, lui jeta un billet برورقه où il lui disait d'enduire de naphte et de poix une corde, et de la porter de nuit au pied du monument. A peine les ténèbres s'étaient répandues sur la terre, que la femme de l'architecte, le cœur plein d'esrance, s'empressa de se rendre auprès de la colonne, munie de la corde que lui avait demandée son époux. Alors *Agnadious* forma des fils de ses vêtemens, un lien léger qu'il fit parvenir au bas de l'édifice. Sa femme l'attacha à la corde qu'elle avait apportée; *Agnadious* la tira à lui, la lia autour de la colonne, ôta ses habits et son turban دستارنی, et les disposa de manière qu'on pût croire qu'il fût toujours sur le monument. Ensuite, semblable à l'araignée, il descendit en se tenant à cette corde, y mit le feu, prit un habit de moine, et sortit de la ville. Neuf ans après, il y revint, et se retira dans le couvent d'Azraël. Un jour Justin vint visiter les pères de ce monastère, et, apercevant ce religieux, qu'il ne connaissait point, il lui adressa la parole, et lui demanda son nom et son pays. *Agnadious*, se réfugiant à l'ombre de la bonté impériale, lui déclara qui il était. Justin l'ayant reconnu, désira savoir comment il s'était sauvé de la mort; le célèbre architecte, ayant enfilé les perles de la narration de cet événement dans le fil du discours سركد شتنی رشته تقریره دیزد كله, l'empereur lui rendit ses bonnes grâces.

A la naissance de Mahomet, la moitié du côté oriental du dôme de Sainte-Sophie tomba (1); mais *Nouchirvan* (Choeroès-le-Grand), roi de Perse, qui s'était soumis les empereurs grecs, envoya à Constantinople de fortes sommes d'argent pour le rétablir.

Extraits des Prolégomènes historiques d'Ibn-khaldoun (2); traduits de l'arabe par M. Coquebert de Montbret fils.

Du petit nombre des villes dans l'Afrique (la province carthaginoise) et le Maghreb (la Barbarie occidentale.) (3).

Il faut attribuer cela à ce que ces contrées ont appartenu aux Bérébères, durant des milliers d'années antérieurement à l'Islamisme, et à ce qu'il n'y habitait alors que des Bedouins, parmi lesquels l'usage de résider dans les villes n'avait pas lieu d'une manière assez stable pour que leur civilisation pût se perfectionner. Les dynasties d'origine franque (ou européenne) et arabe, qui asservirent ensuite ces

(1) Dans le même temps, portent les chroniques musulmanes, la mer de sel de la ville de Saba en Médie, se dessécha, la voûte du palais des rois de Perse tomba, etc.

(2) *Voyez*, au sujet de cet ouvrage, le *Journal Asiatique*, t. 1, pag. 267-278, et tom. IV, pag. 158-161.

(3) C'est le 7e chapitre du livre 4.

peuples, ne les dominèrent pas assez long-tems pour donner parmi eux quelque fixité à cette résidence momentanée dans les villes; de sorte qu'ils continuèrent à mener le genre de vie des Bedouins, auquel ils étaient plus propres, et que leurs édifices ne se multiplièrent pas.

En effet, plus les Bérébères connaissent bien tout ce qui se rapporte à la vie du désert, moins ils ont de dispositions pour les arts industriels, qui sont une suite du séjour des villes, et à l'aide desquels peuvent seuls se terminer les édifices. L'étude de ces arts exige nécessairement une aptitude particulière, et les Bérébères, n'ayant point de prétentions à cet égard, n'ont pas même pensé à embellir leurs demeures, bien loin de songer à bâtir des villes; d'ailleurs ce sont des gens dominés par l'esprit de parti, et infatués des généalogies de leurs tribus. Il n'est aucune de leurs peuplades qui ne soit imbue de ces sentimens, lesquels rendent ordinairement les hommes plus disposés pour la vie du désert.

Il n'y a que la douceur de caractère et l'amour de la tranquillité qui appellent vers le séjour des villes, et leurs habitans s'énorgueillissent de la protection de ceux qui défendent ces cités. Il est à remarquer que c'est cette même circonstance qui inspire aux peuples du désert de l'éloignement pour le séjour des villes. Ils ne viennent y séjourner que lorsqu'ils ont acquis de quoi vivre commodément de leur bien, ce qui arrive rarement.

C'est par ces raisons que les habitans de l'Afrique

et du *Maghreb* ont toujours été, en totalité ou en majorité, un peuple de Bedouins Scénites, habitués à errer de lieu en lieu, à transporter leurs femmes à dos de chameau, et à se cacher dans les montagnes, tandis que les habitans des contrées où vivent des peuples non-arabes, résident tous, ou du moins la plupart d'entr'eux, dans des villes, des bourgs et des villages. C'est ce que l'on voit en Espagne, en Syrie, en Egypte, en Perse et ailleurs. Cela tient à ce qu'en général ces derniers peuples ne s'appliquent pas à conserver leurs origines, et ne parlent que très-peu entr'eux de la pureté et du mélange de leurs races. En général, l'habitation du désert est le propre des peuples qui tiennent à leurs origines, parce que chez eux les liens de la parenté sont plus rapprochés et plus forts. Ce rapport d'origine commune leur inspire aussi de l'esprit de parti, et fait que ceux qui en sont imbus ont du penchant pour la vie errante et de l'éloignement pour le séjour des villes, dont les habitans énervés se glorifient d'une autre protection que de la leur propre.

Si le lecteur conçoit bien ceci, il peut en tirer des conséquences intéressantes.

Pourquoi les édifices sont peu nombreux parmi les peuples qui professent l'islamisme, à proportion de la puissance des Musulmans, et comparativement avec les peuples qui ont subsisté en corps de nation avant eux (1).

La raison de cela est précisément celle que nous venons de mentionner en parlant des Bérébères ; car, de même qu'eux, les Arabes connaissent très-bien la vie du désert, et sont très-peu portés vers les arts industriels. Avant l'islamisme, ils n'avaient point de relations avec les royaumes dont ils se rendirent ensuite les maîtres ; et, postérieurement à cette conquête, ils ne furent pas dans la possibilité de compléter la civilisation et l'embellissement des villes, de sorte qu'ils se contentèrent des édifices qu'ils n'avaient point construits eux-mêmes.

Ce fut la religion, qui, dans le principe, mit obstacle à toute somptuosité dans les bâtimens, et à toutes dépenses inutiles en frais de construction.

Le khalife Omar imposa, conformément à cet esprit, des conditions aux Arabes, lorsqu'ils lui demandèrent la permission de bâtir en pierres la ville de *Coufah*, après que le feu eût consumé les cabanes de roseaux dans lesquelles ils faisaient auparavant leur demeure.

(1) C'est le chapitre 8 du livre 4.

« Faites, leur dit-il, ce que vous désirez; mais » que l'on ne permette à personne d'avoir plus de » trois maisons ; ne faites point non plus de bâtimens » trop longs à construire, et observez fidèlement la » *Sunna :* alors le bonheur s'attachera à vous. » Il donna des ordres, à cet effet, aux nouveaux habitans de la ville, et il alla trouver ces hommes pour qu'ils n'élevassent point les bâtimens au-dessus de ce qu'il fallait. — « Qu'entend-on, dirent-ils, par *ce qu'il* » *faut?* — C'est, leur répondit Omar, ce qui ne vous » entraîne pas dans de trop grandes dépenses, et ne vous » fait point dépasser les bornes de la modération. »

Par la suite, lorsque la religion commença à devenir ancienne, l'habitude de jouir des propriétés et des richesses fut cause que l'on ne s'abstint plus de semblables entreprises. Les Arabes, ayant asservi les Persans, prirent d'eux le goût des arts et de l'architecture, que l'état de repos et d'abondance où ils se trouvèrent alors les porta à cultiver.

Ce fut en ce tems qu'ils se mirent à élever des édifices et des palais; mais cela n'eut lieu qu'à une époque rapprochée de la cessation de leur état de prospérité ; de sorte qu'ils n'eurent pas le tems d'élever beaucoup de bâtimens, et qu'ils ne purent construire qu'un petit nombre de villes.

Il n'en a pas été de même à l'égard de plusieurs autres nations différentes d'eux ; car les Persans ont conservé leur existence nationale durant des milliers d'années, ainsi que les Coptes, les Nabathéens (1),

---

(1) Quoique le texte du manuscrit porte البنظ, c'est, sans aucun

les Grecs (ou Romains), les Arabes primitifs de la race d'Aad et de Tsamoud, les Amalécites et les Tobaïens (sujets des *Tobbas*, anciens souverains de l'Yémen).

Ces divers peuples subsistèrent bien plus longtems en corps de nation, aussi purent-ils bâtir chez eux des édifices bien plus durables. Leurs monumens et leurs temples étaient en beaucoup plus grand nombre et construits avec plus de solidité.

Si le lecteur examine les choses, il reconnaîtra la justesse de nos remarques; au surplus, Dieu est le maître de la terre et de ceux qui l'habitent.

فصل فى ان الامصار والمدن بافريقية وبالمغرب قليلة *

والسبب فى ذلك ان هذه الاقطار كانت للبربر منذ الاف من السنين قبل الاسلام وان كان عمرانها كله بدويا ولم تستمر فيهم الحضارة حتى يستكمل احوالهم والدول التى ملكتهم من الافرنجة والعرب لم يطل امد ملكهم فيهم حتى ترسخ الحضارة منها فلم تزل عوايد البداوة وشؤنها فكانوا لها اقرب فلم تكثر مبانيهم *

وايضا فالصنائع بعيدة عن البربر لانها اعرف فى البدو

doute, une faute de copiste; il faut lire النبط. Il s'agit ici des *Nabathéens*, habitans de l'ancienne Chaldée, ou de *l'Yrak-Arabe*, dont il est fréquemment question dans les écrivains orientaux. L'auteur arabe veut parler des anciens Babyloniens, comme nous l'a fait remarquer M. Saint-Martin.

والصنائع من توابع الحضارة وانها تتمّ المباني بها فلا بد من الحذق في تعلمها ولما لم يكن للبربر انتحال لها لم يكن لهم تشوف الى المباني فضلا عن المدن *

وايضا فهم اهل عصبيات وانساب لا يخلو عن ذلك جمع منهم والانساب والعصبية اجنح الى البدو *

وانها يدعوا الى الهدن الدعة والسكون ويصير ساكنها عيالا على حاميتها فتجد اهل البدو لذلك يستنكفون من سكنى المدينة والمقامة بها ولا يدعوهم لذلك الا الترف والغني وقليل ما هو في ايدي الناس *

فلذلك كان عمران افريقية والمغرب كله او اكثره بدويا اهل خيام وظواعن وقياطن وكنن (1) في الجبال وكان عمران بلد العجم كله او اكثره (2) قرى وامصار ورساتيق في بلاد الاندلس والشام ومصر وعراق العجم وامثالها لان العجم في الغالب ليسوا باهل انساب يحافظون عليها ويتناغون في صراحتها والتحامها الا في الاقل *

واكثر ما يكون سكنى البدو لاهل الانساب لان لحمة

(1) Un autre manuscrit porte كنز, mais cela fait à peu près le même sens.

(2) Il paraît qu'avant قري, il faut sous-entendre اهل, ou bien, peut-être, le copiste a-t-il omis ce mot.

النسب اقرب واشد فتكون عصبية كذلك وتنزع بصاحبها الى سكنى البدو والتجافي عن المصر الذى يذهب بالبسالة ويصير عيالا على غيره *

فافهمه وقس عليه *

فصل في ان المبانى والمصانع فى الملة الاسلامية قليلة بالنسبة الى قدرتها ومن كان قبلها من الدول *

والسبب في ذلك ما ذكرنا مثله في البربر بعينه اذ العرب ايضا اعرق فى البدو وابعد عن الصنائع وايضا كانوا اجانب من الممالك التى استولوا عليها قبل الاسلام ولما تملكوها لم ينفسح الامر (1) حتى تستوفى رسوم الحضارة مع انهم استغنوا بما وجدوا من مبانى غيرهم *

وايضا فكان الدين اول الامر مانعا من المغالاة فى البنيان والاسراف فيه في غير القصد كما عهد لهم عمر حين استاذنوه في بناء الكوفة بالحجارة وقد وقع الحريق فى القصب الذى كانوا به من قبل *

فقال افعلوا ولا يزيدون احدا على ثلاثة ابيات ولا تطاولوا في البنيان والزموا السنة تلزمكم الدولة وعهد الى الوفد وتقدم الى الناس ان لا يرفعوا بنيانا فوق

(1) Peut-être faut-il lire لم ينفسح الامد, phrase qui se retrouve un peu plus loin. Alors il faudrait traduire : *Ils n'eurent pas le tems*, etc.

القدر — قالوا ما القدر — قال ما لا يقربكم من السرف ولا يخرجكم عن القصد فلما بعد العهد بالدين والتحرج في امثال هذه المقاصد وغلبت طبيعة الملك والترف واستخدم العرب امة الفرس واخذوا عنهم الصنائع والمباني ودعتهم اليها احوال الدعة والترف وحينئذ شيدوا المباني والمصانع وكان عهد ذلك قريبا بانقراض الدولة ولم ينفسح الامد لكثرة البناء واختطاط المدن والامصار الا قليلا *

وليس كذلك غيرهم من الامم فالفرس طالت مدتهم الافا من السنين وكذلك القبط والنبط والروم وكذلك العرب الاولى من عاد وثمود والعمالقة والتبابعة طالت امادهم ورسخت الصنائع فيهم فكانت مبانيهم وهياكلهم اكثر عددا وابقى على الايام اثرا *

واستبصر في هذا لتجده كما قلت لك والله وارث الارض ومن عليها *

تم تم
تم

SIDDI-KOUR, contes mongols.

(Extrait de l'ouvrage de *B. Bergmann*, traduit par M. *Moris*.)

Glorieux *Nangasuna Garbi !* les rayons brûlans de ta lumière se répandent de toute part autour du

vase sacré où réside l'esprit du second des docteurs (1), lequel connaît l'origine des pensées les plus secrètes. C'est devant toi que je me prosterne; les choses merveilleuses qui arrivèrent à *Nangasuna* et au pacifique khan, ainsi que la manière d'apprendre à trouver le *Siddi*, sont contenus dans treize jolis contes.

Je vais commencer par raconter ce qui a donné lieu à les composer.

Dans le royaume du milieu de l'Inde vivaient jadis sept frères, tous magiciens, et c'est à la distance d'une *berre* (2), que résidaient deux frères fils de khan. Le plus âgé se rendit chez les magiciens pour apprendre leur science; mais, quoiqu'il eût étudié pendant sept ans, ses maîtres ne lui enseignèrent point le vrai secret de la magie.

Il arriva un jour que le plus jeune frère était venu avec des provisions de bouche pour son aîné; et, en regardant par une ouverture au travers de la porte, il parvint à connaître le secret de la magie; alors, sans donner à son frère les provisions qu'il avait pour lui, il s'en retourna vers le palais. Le jeune homme parla ainsi au plus âgé : « Nous avons appris la » magie tous deux, mais ce secret doit rester entre » nous; nous avons dans l'écurie un cheval magni-

(1) On ne peut savoir quel est ce *Nangasuna Garbi;* mais il n'y a aucun doute que ce ne soit un dieu, car il est appelé le *second Docteur*, c'est-à-dire le plus près de *Dchadchamouni*.

(2) Une *berre*, d'après un livre mongol (*sertunnchunn Tooli*), égale huit voix (*Tesseo Doricho*) et une voix égale cinq cents toises. (*Aldan*).

avait une épée à la main. Après que les sept poules furent tuées, et leurs corps transformés en cadavres humains, le *Bakchi* éprouva un certain trouble dans son ame, et dit : Pendant que je fais naître un homme, en voilà sept de morts : ceci, en effet, n'est pas bien.

Entendant ces paroles, l'homme vivant dit : Je suis le fils d'un khan. Puisque, pour la conservation de ma vie, sept autres ont perdu la leur, afin de me purifier de cette faute, et pour recompenser *Bakchi*, je veux remplir exactement ses volontés. Le *Bakchi* répondit : J'y consens, et lui dit : *Siddi-Kour* repose dans la froide région de la mort. La partie supérieure de son corps est toute brillante d'or ; la partie inférieure est d'airain ; la tête est couverte en argent. Il faut le saisir, et le tenir ferme. J'accorde à celui qui trouvera ce *Siddi-Kour* merveilleux, une existence de mille ans sur la terre.

Il parla ainsi, et le jeune homme répondit en ces mots : Je vous prie maintenant de me dire quel chemin je dois prendre, comment je trouverai la nourriture nécessaire, et quels moyens je dois employer. Le *Bakchi* répliqua de nouveau : Je vais satisfaire à tes questions. A la distance d'une *berre*, tu trouveras une forêt sombre ; un seul sentier très-étroit se présente pour y pénétrer. Les environs sont remplis de fantômes. Dès que tu apercevras les premiers, ils viendront autour de toi, alors tu leur crieras d'une voix forte : Fantômes *Koulou*, *Koulousochi!* Aussitôt que tu auras prononcé ces mots, ils seront dispersés. Si tu rencontres plus loin une troupe de fan-

tômes tous nus, crie de même : Fantômes nus, *koulou, koulousochi!* Si, plus en avant, tu rencontres encore une foule de petits fantômes, crie de suite : Petits fantômes, *rirapadra!* C'est au milieu de cette forêt que siége *Siddi*, auprès d'un arbre appelé *amiri* (1). S'il t'aperçoit, il montera aussitôt sur l'arbre ; mais tu saisiras une coignée, et t'approcheras avec fureur de cet arbre *amiri*; tu le feras tomber sous tes coups avec le *Siddi*. Pour l'emporter, il te faudra prendre un sac qui puisse contenir mille hommes. Pour lier ce sac, il te sera nécessaire d'une corde longue de cent toises. Ce gâteau, qui dure toujours, est destiné à ta nourriture pendant le voyage. Lorsque tu auras ta charge sur le dos, retourne sur tes pas sans proférer une parole. Tu t'appelleras fils de Khan, et, puisque tu es parvenu jusqu'à la paisible retraite du rocher *Gulumtchi*, tu porteras le nom de paisible voyageur, fils de Khan.

Ainsi parla le *Bakchi*, et il indiqua au fils de Khan le chemin de la purification. Dès que *Siddi-Kour* aperçut celui qui venait pour s'en emparer, il monta aussitôt sur l'*amiri*; mais le fils de Khan s'approcha du pied de l'arbre, et prononça ces paroles menaçantes : « Mon *Bakchi* est *Nangasuna Garbi*; ma » coignée s'appelle la lune blanche. Un gâteau per- » pétuel est ma nourriture. Ce sac, qui peut con- » tenir mille hommes, sert pour t'emporter, et cette » corde longue de cent toises, pour te lier. Moi-

(1) Espèce d'arbre inconnu.

» même, je suis le paisible voyageur, fils de Khan.
» O mort descends, ou je renverse cet arbre.»

Siddi-Kour dit : « Ne renverses pas cet arbre, je
» vais descendre. »

Lorsqu'il fut descendu, le fils de Khan le mit dans le sac, qu'il lia avec la corde, mangea du gâteau, et marcha plusieurs jours avec cette charge. Mais *Siddi-Kour* parla ainsi au fils de Khan : «Puisque le
» chemin est long, racontes-moi une histoire, ou je
» t'en raconterai une.» Le fils de Khan continua son chemin en silence, et *Siddi* répliqua encore : «Veux-
» tu raconter, baisse la tête; dois-je raconter, secoue
» la tête. »

Mais le fils de Khan, sans parler, ayant tourné la tête de côté, *Siddi* commença le récit suivant.

(La suite dans un autre numéro.)

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

DIE KORSSUNSCHEN THUREN, etc. *Les portes Korsouniennes de la cathédrale (Ste-Sophie) à Nowgorod;* par M. FR. ADELUNG, *de St-Pétersbourg (conseiller d'état, etc.), avec une planche gravée et huit lithographiées.* — *Berlin*, 1823, in-4°, 164 pag.

Les *portes Korsouniennes* de Nowgorod sont depuis long-tems célèbres, comme un monument précieux pour l'histoire de l'art dans le moyen âge; cependant elles n'avaient jamais été bien décrites, ni dessi-

nées. Le chancelier de l'empire, *M. le comte de Romanzoff*, dont le zèle et la munificence pour tout ce qui peut contribuer à l'éclaircissement de l'ancienne histoire de sa patrie, est connu dans toute l'Europe, n'a pas négligé de porter son attention sur ce point intéressant. Il a facilité la publication de l'ouvrage de M. *Adelung*, qui méritait une telle distinction de la part d'un aussi illustre connaisseur.

Les portes de l'église de Nowgorod sont en bronze, et, d'après les recherches de M. Adelung, elles sont un ouvrage allemand. Ce savant démontre, à cette occasion, que le nom de *Korsounien*, ou *venu de Korsoun* ou *Kherson*, était une dénomination appliquée autrefois en Russie aux grands ouvrages exécutés en bronze, vraisemblablement parce que les Russes avaient reçu les premières pièces de ce genre par le commerce qu'ils avaient alors avec les Grecs, qui, dans le moyen âge, se faisait principalement par l'intermédiaire de la ville de Kherson, dans la Tauride. L'auteur de cet ouvrage explique les quarante-huit tableaux qui forment l'ensemble de ces portes, et qui représentent des objets sacrés et profanes mêlés ensemble : comme des histoires tirées de la Bible, des maîtres fondeurs, des centaures, des évêques et des figures phantastiques. Presque toutes ces images sont accompagnées d'inscriptions latines et russes. M. Adelung leur consacre un chapitre entier, les explique, et démontre qu'elles sont postérieures au travail de l'artiste qui a fabriqué les tableaux. Il donne ensuite une ample collection de notices littéraires sur ces

portes, et une liste des auteurs qui en ont parlé, et qui ont négligé de les faire connaître avec toute l'exactitude nécessaire. Dans l'Appendice, M. Adelung traite d'autres portes en bronze, conservées dans la cathédrale de Nowgorod, connues sous le nom de *portes Suédoises*. A la fin de son ouvrage, il donne un aperçu général de toutes les portes en bronze du moyen âge, conservées jusqu'à nos jours en Russie. Les planches et les lithographies qui accompagnent cet ouvrage sont parfaitement gravées et imprimées; c'est pour nous un véritable plaisir d'annoncer ce livre, fait avec beaucoup de soin et de goût.

KLAPROTH.

Ardschuna's Reise zu Indra's Himmel, nebst anderen Episoden des Maha-Bharata; in der Ursprache zum erstenmal herausgegeben, metrisch uebersetzt, and mit critischen Anmerkungen versehen, von FR. BOPP., ou *Voyage d'Ardjouna au ciel d'Indra, avec d'autres épisodes du Maha-Bharata, publiés pour la première fois dans la langue originale, traduits en vers et accompagnés de remarques critiques. — Berlin,* 1824, 1 *vol. in*-4° *de XXVIII et* 122 *pag. en allemand, et* 78 *pag. de texte samskrit.*

Tandis qu'en Angleterre on ne fait presque rien

pour répandre l'étude d'une langue et d'une littérature qui, par la nature des rapports politiques et commerciaux de ce pays, devrait y exciter l'intérêt le plus vif et le mieux soutenu; tandis que la France fait attendre, trop long-tems peut-être, les savans de l'Europe entière, qui se croient en droit de demander quelque chose de sérieux et de distingué aux docteurs brahmanistes d'un pays qui, outre les richesses de ses bibliothèques, aime à revendiquer l'honorable titre de priorité qui lui a été acquis par les travaux de M. Chézy; nous voyons qu'en Allemagne des ouvrages en samscrit, et sur le samscrit, se succèdent rapidement les uns aux autres, et ce sont des ouvrages dont personne ne saurait contester ni le mérite de l'exécution, ni celui de l'importance pour cette nouvelle branche des études orientales.

C'est parce que nous nous sentons tout-à-fait exempts de toutes les préventions dictées par la vanité nationale, que nous osons prononcer ici, ce qui pourrait d'ailleurs sembler déplacé dans notre bouche, que, grâce aux soins infatiguables de M. Guill. de Schlegel et de M. Bopp, et grâce à la protection du gouvernement éclairé de Sa Majesté le roi de Prusse, l'Allemagne a devancé depuis quelques années tous les autres pays du continent dans la carrière du samscrit. Et nous avançons cela avec d'autant plus de confiance, que ce ne sont pas des raisonnemens trompeurs, mais des faits incontestables, qui nous en fournissent la preuve.

Nous croyons devoir envisager le travail du savant

pide du contenu de ces poésies, nous suivrons l'ordre inverse, qui est celui du *Maha-Bharata* lui-même.

La première partie de ce poème épique, commençant par la création du monde, retrace l'histoire des aïeux de la famille célèbre des *Pándavas* ou descendans de *Vyásas*, que les traditions indiennes regardent comme l'auteur de *Maha-Bharata*.

Pándous, son fils cadet, et époux en même tems de *Koúnti* et de *Mádri*, en eut cinq fils, ou pour mieux dire on l'appela père de *Youdhichthiras*, de *Bhímas* et d'*Ardjounas* (tous les trois, fils de *Koúnti* et des trois gardiens du monde, *Dharmas*, *Váyous* et *Indras*); de *Nakoulas* et de *Sahadévas*, frères jumeaux, issus de l'amour de deux *Aswinas* et de *Mádri*. Après la mort de leur père et après celle de *Mádri*, les cinq *Pándavas* allèrent chercher avec *Koúnti*, un asile à la cour de *Dhritarachtra*, frère aîné de *Pándous*; mais, chassés de là par la jalousie de leurs cousins, parmi lesquels *Douryodhanas* se distingua par sa haine et par ses intrigues, ils furent obligés de se refugier dans les déserts, pour s'y soustraire aux persécutions de leurs ennemis. Là, entourés de mille sortes de dangers, ils furent toujours défendus et sauvés par la bravoure et la force de leur frère *Blúmas*.

C'est une de ces aventures, le combat de *Bhímas* avec le géant *Hidimbas*, qui se trouve racontée dans l'épisode intitulé : *La mort de Hidimbas*; poème dont M. Bopp avait déjà inséré une traduction allemande dans son ouvrage intitulé *Conjugations system*

der Sanskritsprache, publié en 1811, et dont il a donné ici le texte samscrit, avec une traduction allemande de la mesure des vers de l'original.

Les *Pândavas*, s'étant refugiés avec leur mère dans la ville d'*Ekatchakra*, y trouvèrent, pendant plusieurs années, l'hospitalité dans la famille d'un vieux bramine. Un jour ils furent effrayés par les cris de douleur et par les lamentations de leur hôte, qu'ils trouvèrent désolé de la dureté de son sort; car, son tour étant venu d'offrir une victime humaine au géant, qui demeurait près de la ville, et en recevait chaque jour un homme vivant pour le dévorer; ce tour de leur hôte étant venu, on devait choisir entre les membres de sa propre famille.

Ses lamentations, suivies des consolations que lui adressent son épouse et sa fille, qui s'offrent elles-mêmes pour être les victimes du géant, forment le sujet du second épisode (*Des Brahmanen Wehklage*), duquel M. Bopp a cru devoir retrancher le combat de *Bhîmas* avec le géant à cause de la ressemblance du sujet avec celui de l'épisode de *Hidimbas*.

Pendant le séjour des fils de *Pândous* à *Ekatchakra Vyasas*, leur grand-père vint les avertir qu'il y avait dans la famille du roi de *Pantchâla* une jeune fille à laquelle cinq époux avaient été promis par *Siva*, lorsque ce dieu se tourmentait par des pénitences pieuses dans une vie antérieure à l'époque où ils vivaient. Étant allés à la cour de *Droupadas*, ce roi puissant leur donna *Draupadi*, sa fille, en ma-

riage; et, selon la promesse du dieu, elle devint en même tems l'épouse des cinq *Pândavas*.

Depuis ce mariage, ils fixèrent leur résidence à *Indraprastha*, où ils passèrent des jours heureux à la cour de leur frère aîné, auquel les fils de *Dhritarachtras*, avaient cédé la moitié de leurs états, parce qu'ils craignaient la puissance du nouvel allié de leurs cousins.

Le devin *Naradas* vient les y trouver, et les exhorte de ne pas laisser troubler leur bonheur par leur épouse commune, et il leur représente, dans l'épisode de *Soundas et d'Oupasoundas*, la mort de ces deux frères, qui, après être devenus par la fermeté de leur caractère, et par l'assiduité de leurs pénitences, les vainqueurs des trois mondes, finirent, en se disputant la beauté dc *Tilóttama*, par être les meurtriers l'un de l'autre.

Mais les malheurs de la famille des *Pândavas* ne furent pas causés par *Draupadi*, mais par les ruses et les intrigues de *Douryodhanas*; car, celui-ci, après les pertes que son cousin avait éprouvées au jeu des dez, auquel il l'avait engagé lui-même, et après le bannissement de *Youdichthiras*, il avait condamné le fils et l'épouse de *Sândous* à un exil de treize ans dans la forêt de *Kamyaka*.

Ardjounas, suivant les conseils de *Vyasàs*, se retira dans la montagne de *Himàvànt*, où il chercha à se rendre digne, par des pénitences continuelles, de la faveur des dieux, et de se procurer ainsi des armes

célestes, capables de détruire les ennemis de sa famille. Il en reçut effectivement de la main de *Sivà*, qui vint lui-même mettre à l'epreuve sa force et son courage, en se faisant suivre et seconder successivement par les trois gardiens du monde.

Après leur départ (et c'est ici que commence *l'épisode du voyage d'Ardjounas*), *Indras*, ayant exaucé les prières de son fils, le fait conduire sur son char à son séjour céleste. Le fils de *Kounti* parcourt alors des espaces invisibles au reste des mortels, où il n'y a ni soleil, ni lune qui rayonnent, ni feu qui brille; espaces parsemés de ces corps luisans que l'on voit de loin sur la terre en forme d'étoiles. Ce sont les rangs de ceux qui se sont illustrés par de nobles exploits, de ceux qui ont brillé sur la terre par leurs belles actions.

Etant arrivé à la ville d'*Amaravita*, charmant séjour du souverain des dieux, dont l'accès n'est permis qu'à ceux dont la vie vertueuse fut consacrée aux dévotions et aux pénitences prescrites par les saintes lois de l'Écriture, *Ardjounas* y fut élevé sur le trône brillant de *Sakra*, et placé à côté d'*Indras*, qui lui accorda les armes célestes qu'il désirait; mais qui le retint encore pendant cinq ans dans son palais. C'est en vain que l'on y cherche, par les plaisirs délicieux de ce séjour, à lui faire oublier les malheurs de sa famille; les charmes même d'*Urwasi*, la plus belle des *Apsaras*, qu'*Indras* lui avait destinée pour compagne, ne peuvent le détourner d'une voie qu'il

s'était tracée lui-même, et qu'il poursuit, malgré tous les obstacles dont elle est hérissée.

Après avoir parcouru cet épisode, plein de charmes et de grâces, nous concevons sans peine pourquoi M. Bopp l'a mis à la tête des autres, et pourquoi il l'a indiqué seul sur le titre de son ouvrage, et par préférence aux autres.

Il faudrait parler encore des notes critiques que l'éditeur a ajoutées à la suite du texte et de sa traduction; il faudrait un examen critique de ce texte et de cette traduction elle-même; cet examen n'aurait sans doute d'autre résultat que de mettre dans tout son jour le mérite du travail de M. Bopp; mais nous devons laisser ce soin à des juges bien autrement versés que nous dans l'étude et dans la connaissance de la langue samscrite; il nous suffit d'avoir annoncé promptement le contenu d'un ouvrage que les savans amateurs de la littérature indienne trouveront digne de celui de nos compatriotes que, comme on l'a déjà remarqué ailleurs, ses premiers essais avaient placé parmi les maîtres.

FR. ED. SCHULZ.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 6 septembre 1824.

M. de Rossel, membre de l'Institut (Académie des Sciences), etc., a été présenté et admis comme membre de la Société.

M. Bopp écrit de Berlin, en adressant à la Société un exemplaire de deux de ses ouvrages intitulés, l'un : *Voyage d'Ardjouna au ciel d'Indra*, en samskrit et en allemand; l'autre : *Analyse comparative du samskrit et des idiomes qui y sont liés*, en allemand. Il rend compte de la continuation des soins qu'il s'est chargé de donner à la fonte des caractères dévanagaris demandés par le Conseil; il fait part de l'intention qu'on a de faire graver à Berlin un nouveau *corps* dévanagari plus petit, et il annonce que la première livraison de sa grammaire samskrite en allemand, composés de quinze ou vingt feuilles d'impression, sera publiée très-prochainement, et que ce grand ouvrage sera immédiatement suivi d'un abrégé de grammaire samskrite en latin. On remerciera M. Bopp de ces diverses communications, et les ouvrages qu'il envoie seront déposés à la bibliothèque de la Société.

M. de Schlegel envoie de Bonn la copie d'une lettre écrite par M. de Siebold, chirurgien-major et naturaliste attaché à l'ambassade du roi des Pays-Bas, actuellement résidant à Dezima près Nagasaki au Japon, et par laquelle M. de

Siebold demande divers renseignemens relatifs à l'état des connaissances en Europe sur le pays qu'il habite, et offre de concourir à en procurer de nouvelles. M. de Schlegel invite en conséquence le Conseil à faire rédiger une série de questions qui puissent servir à diriger M. de Siebold dans ses recherches. Cette proposition est adoptée, et MM. Klaproth, Saint-Martin et Abel Rémusat, nommés commissaires pour cet objet, sont autorisés à adresser immédiatement à M. de Schlegel le mémoire qu'ils auront rédigé.

M. Saint-Martin communique une lettre de M. le président du Conseil, qui l'invite à donner lecture de deux lettres, l'une de M. Desgranges, qui annonce l'intention de composer une grammaire samskrite; l'autre de M. Burnouf, contenant quelques réclamations contre un article de M. Isambert, inséré dans la Revue encyclopédique et relatif à un autre article de M. Burnouf, qui se trouve dans le Journal Asiatique, T. III, p. 364.

On reprend la discussion sur la proposition faite dans la dernière séance par M. Gail, de supprimer, dans les actes de la Société, le titre de membre souscripteur, et de le remplacer par celui de membre. Après une délibération, à laquelle plusieurs membres du Conseil prennent part, cette proposition est mise au voix et adoptée.

M. Dondey-Dupré dépose sur le bureau les premières épreuves du *Vocabulaire Géorgien*, dont l'impression a été ordonnée par le Conseil.

M. de Boisserolles, à l'occasion des diverses annonces faites dans cette séance et relatives à la publication d'ouvrages sur la grammaire samskrite, rappelle qu'il a lui-même, depuis deux ans, entrepris la publication d'une grammaire et d'un dictionnaire samskrits, ainsi que la gravure d'un corps de dévanagari.

M. Eugène Coquebert de Mombret continue à communiquer au Conseil la suite de ses extraits d'Ibn-Khalédoun.

Ouvrages offerts à la Société.

Par M. Agoub : *Le Sage Heycar*, conte traduit de l'arabe, 1824, broch. in-8°. — Par M. Spencer-Smith : *Notice nécrologique sur M. de Sorsum*, broch. in-8°. Le même : *Examen d'un passage du livre sur les antiquités anglo-normandes de Ducarel*, etc., broch. in-8°. — Par M. Bopp : *Ardschuna's reise zu Indra's Himmel, nebst anderen episoden des Maha-Bharata*, 1 vol. grand in-8°. Bonn, 1824. — Le même : *Vergleichende Zergliederung des Sanskrits und der mit ihm verwandten spraken*, etc., 1 vol. in-4°. Bonn, 1824. — Par M. Hamaker : *Commentatio ad locum Takyoddini Ahmedis al Makrisii de expeditionibus a Græcis Francisque adversus Dimyatham ab A. C.* 708, *ad* 1221 *susceptis*, in-4°, 1824. — Par M. Boulard père : *Harengue faicte deuant le roy*, *en* 1405, *par maistre Jehan Gerson.* Paris, 1824, in-8°. — Par M. Dahler : *Nouvelle traduction du prophète Jérémie*, 1 vol. in-8°. — Par M. Allier-de-Hauteroche : *Notice sur la courtisanne Sapho*, broch. in-8°.

Rapport adressé au roi par S. G. le garde-des-sceaux de France, ministre-secrétaire-d'état de la justice, au sujet d'une collection d'ouvrages orientaux, tirés des manuscrits inédits de la Bibliothèque du roi, et autres, qui doit être exécutée à l'Imprimerie royale.

Du 20 août 1824.

Sire,

A l'époque de la renaissance des lettres, lorsque les

peuples de l'Europe, échappés à peine à la barbarie, se livraient avec enthousiasme à la recherche des restes précieux de l'antiquité, François Ier, jaloux de favoriser le mouvement de son siècle, institua l'Imprimerie royale, et fit publier par elle un grand nombre de vieux manuscrits conservés, mais oubliés dans les monastères. L'exemple de ce grand prince fut imité par ses successeurs. Les presses royales ne cessèrent point de former d'importantes et précieuses collections, que la munificence des rois pouvait seule tirer de l'oubli.

De nos jours, une direction nouvelle a été donnée aux esprits. L'étude de l'antiquité ne suffit plus à l'insatiable ardeur de nos érudits. On dirait que nous avons épuisé ces sources fécondes d'où sont sorties toutes les littératures modernes. Nous voulons savoir d'autres arts, d'autres systèmes, d'autres langues; nous demandons aux vieilles nations, reléguées aux extrémités de la terre, les écrits nombreux qu'elles possèdent, et dont nous sommes impatiens de jouir. Nous ne pouvons plus nous borner à étudier l'esprit des peuples qui ont vécu avant nous dans les régions où nous sommes; c'est l'esprit de tous les peuples du monde que nous prétendons connaître et juger.

Les gouvernemens de l'Europe secondent à l'envi cette impulsion : le roi de Prusse a fondé à Bonn une université consacrée à l'étude des langues de l'Asie; le roi de Bavière, le duc de Gotha, le roi de Danemarck, envoient en Asie et en Afrique, pour y recueillir des manuscrits; la Hollande donne des successeurs aux Schultens, et la Russie prodigue à ses savans les encouragemens et les récompenses.

Dans ce mouvement général, le premier rang doit appartenir à la France. La richesse de ses bibliothèques, l'avantage qu'elle a de posséder la plus précieuse collection de types orientaux qu'il y ait en Europe, le nombre et le

mérite personnel des savans français, tout lui assure cette utile et flatteuse supériorité.

Mais ce n'est pas assez du zèle individuel des hommes laborieux qui se sont voués à ces études arides ; il faut qu'une main puissante le seconde et le favorise. Pourquoi ne ferait-on pas aujourd'hui, pour la littérature orientale, ce qu'on fit dans le seizième et dans le dix-septième siècles pour l'étude de l'antiquité, et pour la littérature classique ? Ne pourrait-on pas, à l'exemple de la grande Collection byzantine, du Recueil des conciles et des historiens de France, exécutés autrefois à l'Imprimerie Royale, entreprendre une collection des principaux ouvrages orientaux, qui serait publiée sous les auspices de Votre Majesté ?

Il serait facile à l'Imprimerie Royale de suffire à l'exécution de cette entreprise, sans interrompre le mouvement ordinaire de son service, sans faire même des dépenses très-considérables. Des élèves sont entretenus dans cet établissement pour y être instruits dans la manipulation typographique des caractères orientaux.

Le désir de hâter et d'étendre leur instruction avait fait ajouter au décret qui les avait établis une diposition fort utile, dont on a malheureusement négligé l'exécution.

L'article 8 de ce décret était, en effet, conçu en ces termes :

« Notre grand-juge, ministre de la justice, pourra autoriser l'impression en langues orientales des ouvrages » nécessaires tant pour l'instruction des élèves que pour » entretenir les compositeurs dans la connaissance et dans » l'habitude de leur travail. »

Et l'article 9 pourvoyait, par le moyen de la vente, au remboursement des frais.

Ces dispositions suffisent à l'accomplissement du projet dont je viens d'indiquer l'objet et les avantages.

Je propose donc à Votre Majesté d'accorder son approbation à ce projet, et d'ordonner que l'article 8 du décret du 22 mars 1813 reçoive enfin son exécution.

Les savans français s'empresseront, je n'en doute point, de concourir à cette importante entreprise, et de contribuer par leurs soins et par leurs conseils au nouveau monument que Votre Majesté aura consacré à la gloire des lettres et de la France.

Je suis avec le plus profond respect,

Sire,

De Votre Majesté,

Le très-humble, très-obéissant et très-fidèle serviteur et sujet.

Le garde-des-sceaux, ministre secrétaire-d'état de la justice,

Signé comte DE PEYRONNET.

Approuvé, *signé* LOUIS.

Depuis quelques années, les antiquités égyptiennes sont devenues le principal objet du commerce de Marseille; elles y sont très-abondantes, et nous ne remarquons plus que celles qui se distinguent de la foule par la grandeur de leur masse, le prix de la matière, ou la beauté du travail. A ces titres, nous devons faire connaître un magnifique sarcophage qui n'a fait que paraître, et que nous avons à peine entrevu. L'énormité de son poids ayant nécessité l'emploi de la machine à mâter, il a été sans intermédiaire soulevé du fond du bâtiment qui l'avait apporté d'Alexandrie, et déposé sur la voiture qui devait les conduire à Paris; des précautions de prudence l'ont bientôt dérobé aux regards. Perdus dans la foule, et contrariés par elle, nous n'avons pu en faire qu'un examen bien superficiel; nous croyons cependant en devoir une description à nos lecteurs;

si cette description est incomplète, au moins ne sera-t-elle pas infidèle ; nous nous efforcerons de ne dire que ce que nous avons bien reconnu.

L'urne a huit pieds de long, environ deux et demi de haut, et trois et demie dans sa plus grande largeur ; elle se rétrécit un peu vers les pieds ; elle est terminée carrément de côté ; elle s'arrondit, au contraire, à l'extrémité opposée, c'est-à-dire, du côté de la tête. A la partie supérieure, une large bande d'hiéroglyphes entoure le monument ; elle est séparée du champ inférieur, sur chacune des quatre faces, par un trait ou large ligne égrisée ; une ligne semblable soutient et encadre les figures qui forment la scène gravée sur le corps de l'urne, et qui ont environ dix-huit pouces de proportion. Du côté de la tête, c'est-à-dire sur la face convexe, les figures sont au nombre de cinq, dont deux assises. Au-dessous d'elles, vers le milieu, et immédiatement au-dessous de la ligne qui encadre la bande d'hiéroglyphes, est gravé un scarabée dans un disque en grènetis. De ce disque paraissent descendre, comme une pluie, des corps triangulaires placés sur douze rangs au nombre de cinq sur chaque. Quoique ces triangles, ou gouttes, n'augmentent pas de nombre, comme ils sont plus grands et plus espacés à mesure qu'ils s'éloignent du disque, les rangs inférieurs acquièrent plus d'étendue, et l'ensemble forme l'éventail. Sur la face plane qui occupe le pied du sarcophage, il n'y a que deux figures principales au milieu d'emblèmes ou d'hiéroglyphes ; ce sont deux chacals placés en regard, et couchés chacun sur un piédestal. Les longs côtés, ou les flancs, représentent une espèce de procession composée de figures mystiques, la p lupart àtêtes d'animaux ; elles ont les jambes collées, et tiennent à la main cette figure de couteau, si commune dans les symboles égyptiens. Elles sont dirigées vers la tête du sarco-

phage ; et à l'extrémité, près du point où commence la face courbe, une figure à tête humaine, les jambes divisées et tournées en sens inverse, semble attendre et recevoir celles qui forment la procession. Des hiéroglyphes, en colonnes, descendent de la bordure supérieure entre les têtes des figures.

Cette grande et superbe pièce est du poids de plus de trois mille kilogrammes ; le couvercle, presque aussi pesant, a du être chargé sur une seconde voiture. Il est d'une forme nouvelle, et d'une noble simplicité ; il est taillé en prisme, et sa surface forme neuf bandes longitudinales, celle du centre, qui est horizontale, porte sur toute sa longueur une inscription hiéroglyphique. On a laissé subsister aux deux petits côtés des tenons qui ont dû servir à placer le couvercle sur l'urne.

Il nous reste à parler de la matière ; malheureusement, le tems et les circonstances ne nous ont pas permis d'en constater la nature. A défaut d'un nom technique ou vulgaire que nous n'osons lui appliquer, nous allons en décrire les apparences. C'est d'une pierre dure et d'un grain fin ; le fond de la couleur est un vert obscur, semblable à la teinte du bronze, et il est marqueté de taches d'un roux sombre (1). Outre ces mouchetures répandues à peu près uniformément sur la pierre, elle est panachée en trois ou quatre endroits de larges bandes d'un jaune vif comme celui du portor, qui s'étendent sur toute la hauteur de l'urne ; ces accidens relèvent d'une manière admirable la couleur sévère du fond. Quand le couvercle sera placé, ce tombeau, pour les dimensions colossales, la majesté de sa forme et la richesse de sa matière, présentera un coup-d'œil dont aucun des monumens analogues connus jusqu'à ce

(1) Ce monument paraît être en serpentine. (N. du R.)

jour, ne peut donner une idée suffisante ; c'est une pièce digne de la galerie d'un souverain. Pour achever d'en faire connaître la perfection, nous devons dire que nous n'y avons aperçu d'autre dégradation que deux légères entailles au bord supérieur de l'urne, pratiquées sans doute par ceux qui voulurent déplacer le couvercle, pour ravir ce que contenait le tombeau (1).

(*Extrait du Journal de Marseille.*)

Un article de M. Burnouf sur l'ouvrage de M. Thiersch, intitulé : *Système perfectionné de comparaison des verbes grecs*, et qui a été inséré dans le dix-huitième numéro du Journal Asiatique (tome III, p. 364), a donné lieu à une réclamation de M. Isambert, avocat aux conseils du roi. Cette réclamation a été insérée dans le tome XXII de la Revue encyclopédique, cahier de juin 1824 ; M. Isambert y revendique, en faveur de M. Gail, l'introduction et même la découverte du nouveau mode grammatical admis actuellement en France pour l'enseignement de la langue grecque, système bien supérieur à celui qui était antérieurement employé, et mis pour la première fois en usage dans le cours gratuit de langue grecque fait par M. Gail, pendant vingt-deux ans.

Nous regrettons que cette discussion soit, à cause de son objet, par trop étrangère aux matières qui doivent entrer dans le Journal Asiatique. Sans cette raison, nous aurions reproduit ici cette pièce qui a donné naissance à la réponse ci-jointe, qui nous a été adressée par M. Burnouf.

---

(1) Ce beau monument, qui appartient à M. Saulnier fils, est arrivé à Paris depuis quelque tems. (N. du R.)

Paris, 16 août 1824.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu, dans la Revue encyclopédique du mois de juin, un article intitulé *Réclamation*, au bas duquel est écrit : *J'ai dit et signé... Isambert, avocat aux conseils du roi.* On est accoutumé à voir le nom de ce célèbre jurisconsulte attaché à des *mémoires* d'un tout autre intérêt, que n'en peut avoir, même sous sa plume savante, une discussion grammaticale ; mais, puisqu'il veut bien descendre sur le terrain de la philologie, et qu'il ne dédaigne pas de s'attaquer à moi, il ne trouvera pas mauvais que je réclame à mon tour contre sa *réclamation.*

J'ai fait, dans le n° XVIII du Journal Asiatique, l'éloge de M. Thiersch, savant professeur allemand ; j'ai jugé *sa manière d'analyser les verbes grecs, bien plus philosophique que le système heureusement abandonné des figuratives et des pénultièmes.* C'est-là que le mémoire *signé* par M. l'avocat aux conseils trouve un *affligeant déni de justice* envers M. Gail. Mais, ai-je dit que M. Thiersch ou tout autre fût l'auteur de la réforme opérée dans l'enseignement du grec ? Non ; j'ai noté le fait sans m'occuper des personnes. Si M. Gail n'avait pas toute la *modestie* dont M. l'avocat lui fait si justement honneur, il ne tenait qu'à lui de prendre sa part des éloges que je donnais à la nouvelle méthode. M. Gail n'a nullement besoin de mon suffrage ; c'est sans doute pour cela que l'auteur du mémoire n'a pas fait attention à l'éclatante justice que je lui rends dans la préface de ma Grammaire grecque, imprimée pour la première fois en 1813, et pour la douzième en 1824. M. Gail mérite assurément toutes les louanges que lui donne M. Isambert ; mais ces louanges auront plus de prix lorsqu'une petite erreur de fait n'y sera plus mêlée. Si des soins

bien plus importans eussent permis à M. l'avocat aux conseils d'ouvrir la Méthode grecque de Port-Royal, il y aurait vu (L. III, ch. 1) que c'est le rédacteur de cette Méthode, et non M. Gail, qui est l'*auteur de la belle découverte d'une conjugaison unique*, et qui a *détrôné courageusement* τύπτω. La brèche était ouverte, et M. Gail, avec son *hardi tableau en réponse aux partisans des pénultièmes* (style du mémoire), ne courait pas les mêmes dangers que l'infortuné Ramus, dont M. Isambert évoque si à propos l'ombre sanglante, sans doute pour effrayer les novateurs en philologie. M. Isambert invite les *hommes impartiaux à prononcer entre la Grammaire de M. Gail et celles de ses successeurs allemands, anglais et français*. Le libraire Delalain, qui enregistre chaque jour les jugemens du public, peut lui donner à cet égard des renseignemens positifs. J'aurais pu faire intervenir aussi quelque avocat de mes amis, qui ne m'aurait pas refusé d'appuyer mon dire d'un nom distingué au barreau; mais en vérité la chose n'en valait pas la peine, et j'ai signé moi-même.

Recevez, monsieur le Rédacteur, etc.

J.-L. BURNOUF,
Professeur au Collége Royal de France.

— Il s'est glissé, dans un article du dernier cahier des nouvelles Annales des Voyages (tom. XXIII, pag. 261), plusieurs de ces inexactitudes qu'il est si difficile d'éviter, quand on parle d'une matière avec laquelle on n'est pas tout-à-fait familiarisé. L'article est relatif aux cartes du Japon, dressées par les naturels du pays, et l'on y annonce qu'une grande carte de ce genre, où les provinces sont distinguées par des couleurs particulières, se trouve

dans la collection du grand duc de Saxe-Weimar, qui l'avait communiquée à M. de Krusenstern. Elle est, dit-on, tracée sur la projection de Mercator, et elle est fort supérieure à celle dont Titsingh avait rapporté des exemplaires en Europe; enfin, la collection du grand duc de Saxe-Weimar *possède seule* la meilleure carte originale de l'empire japonais. Tous les renseignemens qui ont été soumis à l'auteur de cet article, sont fautifs ou controuvés. La carte originale qui est dans la collection du grand duc, est identique avec celle du dépôt de St-Pétesbourg. M. Krusenstern en a envoyé une transcription française, faite sur une version en langue russe que possède M. le baron de Schilling. Cette dernière a été traduite du Japonais à Irkoutsk, par un interprète japonais qui avait pris le nom russe de Kisselev. M. Klaproth, qui a examiné le travail de ce dernier, sur une copie qu'on en possède au dépôt des cartes, à Saint-Pétersbourg, l'a trouvé incomplet, et assure qu'on n'y voit qu'environ le tiers des noms qui se lisent sur l'original. Quant à ce dernier, qui est bien certainement, quoi qu'on en dise, conforme dans tous les points essentiels à la carte dont Titsingh avait rapporté plusieurs exemplaires. Le même M. Klaproth, pendant le séjour qu'il fit à Irkoutsk, en 1805 et 1806, en avait entrepris la traduction avec le secours d'un Japonais, nommé Sinsou, natif de Iseï, et qui avait adopté le nom russe de Nicolas Kolotkhin. Cette traduction est l'un des travaux géographiques qu'on doit le plus vivement désirer de voir paraître. La carte originale est peut être le plus beau monument de cette espèce qu'on ait élevé à la science, hors d'Europe, ainsi qu'on peut en juger par la notice qu'en a donnée M. Abel-Rémusat (dans la préface des *Mémoires et Anecdotes sur les Djogouns*, p. xvj, et dans le *Journal des Savans* de juillet 1817). Le premier auteur de cette carte est Tsio-den-sin-si ghiokou,

natif du fort de Mito, dans la province de Fitatsi. On l'a réimprimée souvent, et il en existe plusieurs exemplaires en France, en Allemagne, en Angleterre et en Russie. M. Arrowsmith s'en est déjà servi pour rectifier la configuration des côtes du Japon, mais il n'a pu faire usage des noms, dont il n'avait pas la traduction. C'est d'après un autre exemplaire de la même carte, que possède M. Abel-Rémusat, et qui est gravé en 1779, que ce savant académicien a entrepris de rédiger les articles de géographie japonaise qu'il fournit au Dictionnaire universel de MM. Kilian et Picquet. M. Klaproth s'en est procuré trois autres qui diffèrent légèrement l'une et l'autre dans la position et la délinéation des petites îles Oki, Tsusima, Fatsisio et Sado. Enfin, parmi les matériaux précieux qu'a su réunir le zèle éclairé et infatigable de M. de Schilling, il se trouve un autre exemplaire d'une date assez récente, puisqu'il est de 1811. Les assertions de l'auteur de l'article sont, comme on voit, dépourvues de fondement; et il en sera toujours ainsi quand, sur des points relatifs à la géographie de l'Asie, on négligera de consulter les personnes versées dans l'histoire et les langues de cette partie du monde. Il n'y a pas de sagacité qui puisse suppléer au défaut de connaissances positives.

Il est question, dans le même article, d'une autre merveille en ce genre du cabinet de Saxe-Weimar : c'est un plan de la ville de Yedo, avec des *carrés*, des *dodécagones*, des *écussons* et des *cartouches*, où sont *probablement* le nom et le caractère de koubo ou gouverneur de la ville. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, rien n'est plus commun, dans les cabinets des curieux, que les plans des villes japonaises de Yedo, de Miyako, d'Ozaka, de Nagasaki, de la factorerie de Desima, etc. On peut voir de ces trésors sans visiter la collection de Saxe-Weimar, et ce qui vaut mieux, on peut en lire et en traduire les inscriptions sans sortir de Paris. L. B.

Note sur un manuscrit javanais (1) *déposé à la bibliothèque de la Société Asiatique, accompagné de figures en couleur.*

Ce manuscrit contient des récits fabuleux dans lesquels les exploits, les aventures et les amours de princes ou de personnes illustres et remarquables dans l'histoire du pays ou des peuples voisins, sont racontés. Quoiqu'il y ait souvent un fond de vérité historique, les récits sont toujours mêlés de fabuleux et de merveilleux; ce sont des rapsodies, ou, si l'on veut, des pièces dramatiques, ordinairement récitées ou chantées, après le coucher du soleil, par une personne placée derrière un chassinet faiblement éclairé. Cette personne, en récitant la pièce, fait en même tems jouer des marionettes ou des figures grossières, faites en cuir, et à membres mobiles, tirés par des cordes. C'est par ces figures, mises en action, que le récitateur représente les personnages mêmes qui font le sujet de son drame. Les dessins, ajoutés au manuscrit, représentent assez bien ces figures ou marionnettes, qui, du reste, pour leur grandeur diffèrent beaucoup l'une de l'autre. Ordinairement le récit est accompagné des sons peu variés et monotones d'une espèce de mauvaise guitare, nommée *ketjapé*.

Le peuple javanais se plaît singulièrement à ces sortes de comédies, et on le voit souvent, pendant toute la nuit, assis devant le chassinet, s'amuser à entendre les récits de ses bardes.

(1) Voyez, au sujet de ce manuscrit, une première note que nous avons insérée dans le Journal Asiatique, T. III, p. 114. Celle-ci nous a été communiquée par une personne instruite dans langue javanaise.
(*Note du Rédacteur.*)

NOTE SUR L'ORIGINE DES OUIGOUR.

Les historiens et les orientalistes qui ont parlé des *Ouigour* ont prouvé l'origine turque de ce peuple; M. *J.-J. Schmidt* de Saint-Pétersbourg est le seul qui, sur ce point, a cru devoir être d'un avis différent. Ce savant estimable s'occupe, avec beaucoup de succès, de la littérature des Mongols et des Kalmuks. Guidé par un passage d'un livre mongol très-récent, il a soutenu que les *Ouigour* étaient des *Tangoutains*, ou, ce qu'il croit synonyme, des *Tubétains;* cependant un texte unique d'un auteur dont l'exactitude même est très-douteuse, et qui a écrit long-temps après les événemens dont il parle, ne peut militer contre le témoignage d'un grand nombre d'écrivains graves et en partie contemporains. Ces écrivains, qui appartenaient à des pays et à des époques très-différentes, loin de se copier, ignoraient même l'existence de leurs ouvrages respectifs: tous ont cependant dit positivement *que les Ouigour etaient de Turcs.* L'extrait de leurs livres, les endroits où il est principalement question de ce sujet, et qui, combinés avec d'autres preuves matérielles, nous offrent l'évidence mathématique de cette assertion, me dispensent de reprendre, à l'avenir, une question déjà tant rebattue.

1° La peuplade nommée par les anciens Chinois *Kiu-szu* ou *Gouz* est la même qui, plus tard, fut appelée *Kao tchhang.*

2° Ces *Kao tchhang* s'appelaient, dans leur langue, *Ouigour.*

3° Les auteurs chinois disent que le peuple appelé *Ouigour* sous la dynastie mongole des *Youan*, était le même qui, sous celle des *Tchhang*, avait porté le nom de *Kao tchhang.*

4° La langue des *Kao tchhang*, de laquelle nous possédons un vocabulaire d'environ huit cents mots, est *du turc oriental* pur.

5° *Rachid-eddin*, auteur de la meilleure histoire des Mongols, écrite en persan, et le vizir *Ala-eddin*, qui a composé une histoire des conquêtes de Tchinghiz khan, savaient tous les deux la langue des *Ouigour ;* ils déclarent que ce peuple était de *race turque.*

6° Les missionnaires catholiques envoyés, aux XIII° et XIV° siècles, dans l'intérieur de l'Asie, pour convertir les Tatars, nous instruisent *que la langue des Ouigour était la véritable, source du turc et du coman.*

7° Les historiens chinois du temps de la dynastie de *Youan*, nous apprennent que les *Ouigour* formaient un même peuple avec les *Hoei he*, et que les langues de ces deux nations étaient identiques.

8° Tous les mots *Hoei he*, conservés par les Chinois, sont *turcs.*

9° Les historiens chinois du moyen âge disent que les *Hoei he* descendent des *Hioung nou*, peuple de race turque.

10° Les mêmes auteurs assurent que les *Thou kiu*, ou *Turcs proprement dits*, étaient les descendans d'une tribu *Hioung nou*, chassée des frontières chinoises, vers le nord-ouest.

11° Les *Tatars de la Crimée* se servaient, dans leurs actes, d'une langue appelée *lingua ugaresca* par les Génois fixés dans ce pays. M. de Hammer a publié, dans les *Mines de l'Orient* (Tom. IV, pag. 359), un diplôme écrit dans cette langue, qui est du *turc oriental.*

Ces onze points démontrent clairement,

Que les OUIGOUR sont = HOEI HE = TURCS.

J'ai prouvé ailleurs que les *Ouigour* ou *Hoei he*, pouvaient être appelés *Tangoutains* par les écrivains mongols postérieurs à *Tchinghiz khan*, parce que le *Tangout* était

à cette époque, habité par une partie de la nation *Hoei he*. (Voy. *Verzeichniss der Chinesischen Bücher und Handschriften der Koeniglichen Bibliothek zu Berlin*. Paris, 1822, in-fol. Anhang, pag. 65.)

KLAPROTH.

ERAISON DOMINICALO

EN LANGUE RUMUN (*Valaque*).

Tatul nostru, karele esti in tzerori, sfintzeaska
Le père notre, lequel est en cieux, sanctifié

sa numélé téŭ; vié imparatzia ta; fié vôŭ ta;
soit le nom tien; vienne domination ta; faite volonté ta;
(empire)

prekum in tzer acha chi pre pamunt. Païné
de même en ciel comme et sur terre. Pain
que (par)

nostra tze de tôaté zilélé, dénéo astazi, chi
notre lequel de tous les jours, donne nous aujourd'hui, et
(qui)

ne ïarta noas gréchalélé nôastre, prekum chi
nous pardonne à nous les fautes nôtres, de même que

noï ïartam grechalilor nostrii, chi nu ne
nous pardonnons les offenseurs les nôtres, et ne nous
(pas)

dutze pre noï en ispita, chi ne isbaveste de
conduits sur nous en épreuve, et nous délivre de
(par) (tentation) (affranchis)

tzel réŭ. Amin.
lequel est mal. Amen.
(quoi est mauvais.)

PRIÈRE VALAQUE.

Pentru rugatzunilé sfintzilor parintzilor nostrii,
Pour les supplications des saints protecteurs les nôtres,

dòamnè Jiosucè Christoce dumnezèul nostru, mi-
Seigneur Jésus Christ le Dieu notre, com-

luestene pre noï! Amin.
passionnez pour nous! Amen.
appitoyez

Sfinti dumnezeulè, sfintè tarè, sfintè fara de
Saints les dieux, saint fort, saint hors de
(sans)

mòarte, miluestenè prè noï.
mort, compassionnez pour nous.
immortel

Marire tatului, chi fiului chi sfintului duch
Grandeur du père et du fils et du saint esprit,

akum chi purura, chi in vetzii vetzilor. Amin.
maintenant et à jamais, et en siècles des siècles. Amen.

FABLE EN LANGUE VALAQUE.

VULPEA CHI KAPUL.

LE RENARD ET LA TÊTE.

Vulpéa, intrind in kassa unui fatzarnik, chi
Le renard, entrant en maison d'un fabricant de faces, et
(de cire ou de plâtre)

kaùtind tóate vasselè lui, àù gacit chi kapul unèï
cherchant tous les vases, a trouvé que la tête une
trouva le tête un

larve ku mestechug fakut, kare luundul in
le masque avec art fait, lequel là prit en
artistement

ména, zitzè: O tze kap! chi kreri n'arè.
main, s'écria: O quelle tête! mais cervelle n'a point.

Nota. La voyelle *u* en valaque se prononce *ou*. Le *ch* se prononce toujours comme dans le mot français *cheval*.

BIBLIOGRAPHIE.

Géorgie.

Պատմութիւն և խրատ բժշկութեան ցաւոյն նորոգ ծագելոյ յաշխարհին Հնդկաց և երևելոյ 'ի զանազան աշխարհս, որ անուանեալ կոչի Կալէրա֊մորպս : աւանդեալ 'ի համբաւաւոր բժշկէ աշակերտեցելոյ 'ի բժշկական ուսումնարանի Անգլիացւոց 'ի Կալկաթայ 'ի Դաւիթ Դաւթայ Մկրտչեան կարբեցւոյ : Յամի Տն 1823. և հայոց 1272, յամսեանն օգոստոսի 22. 'ի Թիֆլիզ քաղաքի. C'est-à-dire, *Histoire et Instruction médicale*, au sujet de la maladie nommée *cholera morbus*, qui a paru récemment dans l'Inde et dans plusieurs autres pays, ouvrage rédigé par le célèbre médecin David Megherdetchian de Garpi, élève de l'école anglaise de Calcutta; l'an du Seigneur 1823; l'an 1272 de l'ère arménienne, le 22 août. Imprimé à Tiflis.

Petite brochure in-12, de 16 pages, publiée à Tiflis, dans une imprimerie arménienne, dirigée par un Arménien nommé George Erémian, natif de la ville de Van, dans l'Arménie turque. Cet imprimeur ajoute à ses noms, celui d'*Adzrouni*, Արծրունի, qui fut porté autrefois par les rois issus de Sénacharib, roi d'Assyrie, et qui furent pendant long-tems possesseurs de Van et de toutes les provinces méridionales de l'Arménie, dont ils cédèrent la souveraineté à l'empereur grec Basile II, au commencement du onzième siècle de notre ère.

Russie.

Forschungen im Gebiete, etc, ou Recherches sur l'Histoire de l'ancienne civilisation religieuse, politique et

littéraire des peuples de l'Asie intérieure, principalement des Mongols et des Tibétains, par M. J.-J. Schmidt, avec deux planches lithographiées. Saint-Pétersbourg, 1824, in-8°, XVI et 287 pages.

Nous annonçons la publication de cet ouvrage, qui, parmi une foule de faits et de notices très-curieuses sur l'histoire des Tibétains et des Mongols, de même que sur l'introduction de la religion bouddhique chez ces peuples, contient aussi un grand nombre de conjectures hasardées, et d'étymologies insoutenables. Dans le prochain numéro de notre Journal, nous en donnerons un compte exact, où nous rendrons justice aux véritables découvertes de l'auteur, et où nous réduirons ses conjectures à leur juste valeur.

ANGLETERRE.

Letters from the Caucasus and Georgia, etc. ou Lettres de la Géorgie et du Caucase, avec le récit d'un voyage fait en Perse, en 1812, et un Abrégé de l'Histoire de Perse, depuis Nadir-Schah; traduit du français, avec cartes et planches. Londres, 1823, un vol. in-8°.

L'original de cet ouvrage a été imprimé à Hambourg, en 1814.

A Tour through the Upper provinces of Hindoustan, etc., ou Voyage dans les provinces supérieures de l'Hindoustan, depuis 1804 jusqu'en 1814, contenant quelques remarques et anecdotes particulières, et une description du Gange, avec une carte de ce fleuve, depuis sa source jusqu'à son embouchure, par A. D.; Londres, 1824, un vol. in-8°.

FRANCE.

Jérémie, traduit sur le texte original, accompagné de notes explicatives, historiques et critiques; par M. J.-G. Dahler, docteur en théologie, et professeur d'exégèse à la faculté de théologie de Strasbourg. Strasbourg, 1 vol. in-8°, 1825.

(Octobre 1824.)

JOURNAL ASIATIQUE.

OBSERVATIONS *critiques sur les Recherches relatives à l'histoire politique et religieuse de l'intérieur de l'Asie, publiées par* M. J.-J. SCHMIDT, *à St.-Pétersbourg, par* M. KLAPROTH.

NOUS avons déjà eu occasion de parler dans notre Journal des travaux de M. Schmidt à Saint-Pétersbourg, et de la traduction de l'histoire mongole qu'il se proposait de publier. En annonçant ce dernier travail, déjà connu par quelques extraits insérés dans *les Mines de l'Orient*, nous avons cru devoir montrer la partie faible de l'original mongol, composé en 1662, et par conséquent à une époque trop récente pour mériter une confiance sans bornes, là où il paraît différer des auteurs antérieurs qui ont écrit sur l'histoire de *Tchinghiz-khan* et de sa dynastie. L'intérêt que les rares connaissances de M. Schmidt en Mongol et en Kalmuk nous ont inspirées, ne nous a pourtant pas empêché d'exprimer les raisons que nous avions pour croire qu'il lui serait difficile de commenter et d'expliquer pleinement le texte qu'il a traduit. M. Schmidt n'a pas jugé à propos de déférer aux conseils que nous avions pris la liberté de lui adresser à cette occasion, et il vient de publier, comme l'avant-coureur de son Histoire Mongole, le volume de Recherches dont l'ana-

lyse doit nous occuper à présent. Il traite dans cet ouvrage, qui est tout-à-fait polémique, de plusieurs questions relatives à l'ancien état de la civilisation religieuse, politique et littéraire de l'intérieur de l'Asie. Tout ce qu'il dit sur l'origine du Bouddhisme, et sur les progrès qu'il a fait parmi les habitans de cette vaste contrée, est très-curieux, et mérite confiance, comme extrait des livres mongols les plus estimés. Si M. Schmidt s'était tenu dans les limites que semble lui tracer la nature de ses occupations habituelles, et s'il s'était contenté de faire usage de ses connaissances en Mongol et en Kalmuk, certes, on lui en devrait la plus grande reconnaissance. M. Schmidt n'a pas suivi cette marche louable et circonspecte; il paraît vouloir, au contraire, s'ériger en réformateur de l'histoire de l'Asie centrale.

Dans le tems où nous vivons, il arrive malheureusement trop souvent que le manœuvre veuille se faire architecte. Ceci a principalement lieu dans les recherches historiques. Des personnes qui ont acquis une certaine habileté dans ces langues, dont la connaissance est rare en Europe, et qui pourraient rendre de véritables services par des traductions exactes, veulent à leur tour devenir historiens critiques. C'est de cette manière qu'ils engendrent des ouvrages composés avec des matériaux mal combinés au moyen de raisonnemens faux. La foule des demi-savans, pour laquelle l'ouvrage le plus récent est toujours le meilleur, les saisit avec empressement, digère encore plus mal ce que l'auteur n'a pas pu di-

gérer, et le fait entrer dans ces abrégés *rédigés*, dit-on, *d'après les meilleures autorités*, et qui ne servent qu'à répandre les faussetés avec une rapidité étonnante. Il arrive aussi aux savans qui s'occupent exclusivement de la langue et de la littérature d'un seul peuple, qu'ils deviennent par-là partiaux, et préférent à tous les autres, les ouvrages de ce peuple, objet de leur prédilection. Ce qui ne s'accorde pas avec ces sources regardées comme seules authentiques est pour eux mensonge et illusion. De pareils phénomènes peuvent facilement s'expliquer par la peine et par les efforts que leur a coûtés l'étude de la langue qu'ils ont apprise. Ces difficultés paraissent les obliger à défendre le contenu des ouvrages qu'ils ont traduits, malgré que le contraire soit de la plus grande évidence, et ils oublient à chaque instant la sage maxime d'examiner tout, et de choisir le meilleur. Ils croiraient leur propre honneur compromis, s'ils étaient obligés d'avouer que l'auteur qu'ils ont traduit se soit trompé, ou ait débité une sottise; et ils préfèrent alors renoncer au bon sens, plutôt que de céder sur le point en litige. C'est de cette manière que plusieurs d'entr'eux ont échoué dans des entreprises qui passaient leurs forces.

Dans les recherches historiques, l'art du critique consiste à combiner, autant qu'il est possible, toutes les données, et à les réunir dans un ensemble harmonique. L'historien est juge, il ne doit rejeter aucun témoignage ; ce n'est qu'après la décision du procès, qu'on s'aperçoit des dépositions mensongères. M. Schmidt est loin d'agir d'après ces principes; il

est partie et juge en même tems, et rejette hautement tout ce qui ne paraît pas s'accorder avec le peu de livres mongols qui sont à sa disposition.

Depuis six cents ans, tous les auteurs qui ont eu occasion de parler des *Ouigour*, ont déclaré que ce peuple de l'intérieur de l'Asie, était d'origine *turque*. Ce fait a été constaté par un vocabulaire de leur langue, que j'avais eu occasion de recueillir pendant mon séjour à la frontière de la Russie et de la Chine; par un autre beaucoup plus ample, envoyé par le P. Amiot de Péking, et déposé à la bibliothèque du roi de France, et principalement par les savantes *Recherches sur les Langues Tartares*, de notre confrère M. Abel Rémusat. M. Schmidt soutient le contraire, et prétend que les *Ouigour* étaient des *Tangutains*, ou, ce qu'il croit synonymes des *Tubetains*. Pour réfuter cette opinion, un peu bizarre, je donnerai ici les principaux passages d'écrivains anciens qui ont parlé de l'origine turque des *Ouigour*, long-tems avant la naissance des auteurs modernes où il a puisé sa prétendue découverte. Le frère mineur Ruisbroeck, ou comme on l'appelle ordinairement, Rubruquis, fut envoyé, en 1253, par Louis IX, roi de France, à la cour de *Mangou*, khan des Mongols. Il trouva des *Iugures* dans le voisinage de *Caracorum*, capitale de la Mongolie, située sur l'Orkhon supérieur. Ce même voyageur dit : « Parmi les *Iugures* est la source et l'origine » du langage *Turc* et *Coman* (1). »

(1) *Rubruquis*, dans la collection in-4°, dite de Bergeron (à La Haye, 1735), cap. XXVIII, p. 58.

Aboulfaradj ou *Bar Hebraeus*, écrivain de la première moitié du XIII siècle, parle du prince des *Ighour*, qui s'était soumis à Tchinghiz-khan, et il ajoute (1): وكان اميربلاد الايغور وهم طايفة كثيرة من الترك في طاعة ملك الخطا « C'était un prince du pays » *Ighour*, tribu nombreuse, qui se trouve sous la » domination du roi de *Khathai* (ou de la Chine sep» tentrionale). »

Dans l'original syriaque de sa Chronique, le même *Bar Hebraeus* rapporte : « La première patrie des » *Tatars*, avant qu'ils se fussent répandus dans les » provinces extérieures, car ils étaient comme un tor» rent, était une large vallée au nord-est de la terre » habitable. Il faut huit jours pour traverser cette » vallée. A l'orient, elle confine au pays de *Khathai*, » c'est-à-dire des Chinois ; à l'occident, elle a celui » des *Turcs-Ighour* (2). « Assemani, qui cite ce passage, ajoute : « Dans l'histoite des Nestoriens, il est » souvent question des *Ighour*; leur nom *Ighour* ou » *Iaghour* y dénote des *Turcs orientaux* du *Khathai*, » ou de la Chine septentrionale (3).

Dans un autre passage de *Bar-Hebraeus*, cité pareillement par Assemani, on lit : « Il fit métropolite » des Chinois l'autre de ces moines *Ighouriens*, c'est» à-dire *Turcs*, et l'appela *Iaballaha* (4). »

---

(1) Historia dynastiarum. Oxoniæ 1650, in-4°, p. 432.
(2) Assemani Biblioth. Oriental. t. III, part. 2, pag. 470.
(3) *Ib.* p. 471.
(4) *ibid.* II., pag. 257.

Oulong-Beg, descendant de Timour, et astronome célèbre qui vivait dans le XV[e] siècle, nous a conservé (1) le nom des douze animaux qui forment le cycle tatare, en langue *Ighour*, qu'il appelle تركى *Turki*, et qui l'est en effet, comme on le verra par la comparaison suivante :

Souris	کسکو	*keskou.*	Dans les dialectes turcs de la Sibérie, sur les bords du Tchoulim et du Ieniseï, *Kouska ;* Kangatse *Kuska.*
Bœuf	اوط	*outh.*	
Tigre	بارس	*bars.*	A Constantinople بارس *bars ;* à Kazan بارص *bars.*
Lièvre	طاوشقان	*thawchk'an*	A Constantin. طاوشان *thawchan.*
Dragon	لوی	*loui.*	Du chinois *loung*, don les Mongols ont aussi fait *loo.*
Serpent	ییلان	*iïlan.*	Dans tous les dialectes turcs ییلان *jïlan.*
Cheval	یوند	*younad.*	
Mouton	قوی	*k'oi.*	Dans tous les dialectes turcs قوی *k'oi* ou *k'oui.*
Singe	پیچین	*pitchin.*	Persan, adopté dans le turc پوزینه, *pouzineh.*
Poule	داقوق (داوق)	*dak'ouk'.*	A Constantinople طاوق *thaoûk' ;* à Tobolsk طاوق *thawok' ;* sur le Ieniseï *takak ;* chez les Turcs Teleoûtes *tagak.*

(1) Epochæ celebriores. ed. Gravio. Londini, 1650, 4°. p. 6.

Chien	ایت *it.*	Dans tous les dialectes turcs ایت *it.*
Porc	طنغوز *thonghouz.*	A Constantinople طوكز *thongouz* ; à Tobolsk طونكوز *thoungouz* ; chez les Iakoutes, sur l'océan glacial, *tongouz.*

Outre les noms de ces animaux, Ouloug-Beg nous a aussi conservé le nom des nombres des *Ighour* dans ceux de leur mois. Ils sont également turcs, comme ایکندی *ikindi*, le second ; اوچونج *utchuntch*, le troisième; تورتونج *teurteuntch*, le quatrième, etc. Les mêmes noms de mois se retrouvent aussi dans l'*Ayin-Akbari* (1); mais ils y sont défigurés par des fautes d'impression, et leur ordre est bouleversé.

Chardin (2), un des voyageurs les plus instruits, qui a visité la Perse en 1666, et postérieurement, dit: « *Yegoury* sont les Tartares de Turquestan, qu'on » appelle autrement *Turcomans.* » Quoique le nom d'*Ouigour* ou d'*Ighour* ne convienne pas proprement aux Turcomans, on voit toujours que le savant voyageur reconnaît les *Ouigour* pour *Turcs.*

Herbelot (1), ce père de nos connaissances sur l'orient, rapporte : « *Ighur* ou *Aighur*, nom d'une » tribu des Turcs orientaux, laquelle vint au secours » d'Ogouz-Khan, pendant qu'il soutenait une rude

(1) Ayeen Akbari, trad. angl., édit. in 8°. T. I, p. 277.
(2) Chardin, Voyage en Perse et aux Indes orientales, etc.
(3) Bibliothèque orientale. Paris 1697, fol. pag. 487.

» guerre contre son père et ses oncles, au sujet de la » religion. »

D'après tant de passages authentiques, sans parler de ceux d'Aboulghazi et Rachid-eddin, qui ont écrit *ex professo* sur les peuplades de l'intérieur de l'Asie, l'origine turque des *Ouigour* ne paraissait nullement douteuse. Elle a été totalement démontrée par le grand vocabulaire de leur langue, envoyé par le P. Amiot, et dont il se trouve à présent une seconde copie, venue aussi de Péking, dans la riche collection de M. le baron *Schilling de Canstadt*. J'ai publié ce Vocabulaire, comparé avec tous les dialectes turcs, dans ma nouvelle *Dissertation sur les Ouigour* (1). Toutes ces preuves n'ont cependant pas pu convertir M. Schmidt. Il reste toujours à cheval sur le passage suivant, extrait d'une légende très-moderne sur l'invention de l'écriture mongole, par *Sádja-Pandida* (2):

---

(1) Elle a paru comme appendice de mon Catalogue des Livres Chinois et Mandchoux de la Bibliothèque de Berlin; Paris, 1822, fol.

(2) Cette légende porte le titre de *Brilwa Sadja-Pandida iæn gargaksan mongol usuk*, c'est-à-dire, Ecriture mongole, inventée par Sadja-Pandida. Elle a été recueillie et publiée en 1730, par le savant *Djanghia-Khotoukhtou*, dont M. Schmidt écrit le nom *Shang-Dscha*. Cet auteur mongol vivait sous les règnes de Kanghi, de Young tching et de Khian loung. Ces empereurs le chargèrent de revoir et de corriger les traductions mongoles faites antérieurement par *Khoutoukhtou-Khaghan* des *Tchakhar*, d'en rédiger de nouvelles, et de les faire imprimer. C'est le même auteur qui a publié le dictionnaire tubetain mongol intitulé *Dogbarlawa*.

C'est-à-dire : « Avant *Khaissan-Kuluk-khaghan*, » on voyait les livres de la doctrine en LANGUE » OUIGOURE; on ne les lisait pas encore en langue » mongole. Quant au peuple *Ouigour*, le peuple de » TANGOUT fut dans ce tems nommé OUIGOUR. »

J'ai fait voir dans ma dernière dissertation sur les Ouigour, que le contenu de ce passage est tout-à-fait conforme à l'histoire, puisque, du tems de la grandeur mongole, le pays appelé TANGOUT était véritablement habité par des TRIBUS TURQUES, appelées alors OUIGOUR, et que M. Schmidt commet l'erreur de confondre le *Tangout* avec le *Tubet*, qui sont deux pays différens, dont le premier n'est resté que pendant un siècle et

demi sous la domination tubetaine. Malgré cela, M. Schmidt ne veut pas démordre de son système erroné; il préfère traiter d'ignorans et d'imposteurs *Rubruquis*, *Plan-Carpin*, *Aboulfaradj*, *Aboulghazi*, *Rachid-eddin*, *Ouloug-Beg*, *Chardin*, *Herbelot* et tous ceux qui sont convaincus de la parenté des Ouigour et des Turcs; non pas par prédilection pour le passage mongol cité, qui ne dit pas le contraire; mais par prédilection pour son hypothèse gratuite, que les Ouigour soit des Tubetains.

Comme je me propose de revenir plus bas sur le *Tangout*, et ses habitans du tems des Tchinghiz-khanides, je vais examiner à présent les paradoxes que M. Schmidt débite sur l'origine de *l'écriture mongole actuelle*, qui, d'après tous les témoignages, a été calquée sur celle des *Ouigour*. Voici les principaux passages sur cet objet.

Rubruquis (1) raconte que: « La ville de *Caracorum* » est peu éloignée de ces pays-là (de celui des *Iugures*), » environné de toutes les terres du *Prêtre-Jean* » et de son frère *Vut*. Ceux-ci étaient aux campagnes » et pâturages vers le nord, et les *Iugures* aux mon- » tagnes vers le midi; de là est venu que ceux de » *Maol* (*Mongols*) se sont formés à l'écriture, car ils » sont grands écrivains; et presque tous les *Nesto-* » *riens* ont pris leurs lettres et leur langue. Après eux » sont les peuples de *Tanguth* vers l'orient, entre les » montagnes. »

---

(1) Rubruquis, dans la collection dite de Bergeron, p. 57.

Un peu avant, le même auteur avait dit : « Les » *Tartares* ont pris (des *Iugures*) leurs lettres et leur » alphabet; ils commencent leur écriture par en-haut, » qui, comme une ligne, va finir en bas, qu'ils lisent » de la même façon, et multiplient ainsi leurs lignes » du côté gauche au droit. Ils se servent fort de bil- » lets et caractères pour des sortiléges; de sorte que » leurs temples sont tous remplis de ces sortes de » billets suspendus. Les lettres que le *Cham Mangu* » envoie à votre majesté (*Louis IX*) sont écrites en » langage *moal* (Mongol); mais en caractères *Iu-* » *gures*. »

Dans un troisième passage de *Rubruquis* on lit : « La monnaie commune de *Cathai* est faite de papier » de coton, grande comme la main, et sur laquelle » ils impriment certaines lignes et marques faites » comme le sceau du *cham*. Ils écrivent avec un pin- » ceau fait comme celui des peintres, et dans une fi- » gure ils font plusieurs lettres et caractères, com- » prenant un mot chacun. Ceux du pays de *Thebeth* » écrivent comme nous, de gauche à droite, et usent » des caractères à peu près semblables aux nôtres. » Ceux de *Tanguth* écrivent de la droite à la gauche, » comme les *Arabes*, et en montant en haut, multi- » plient leurs lignes. Les *Iugures* écrivent de haut en » en bas. »

Rubruquis nous apprend donc que les *Iugurs* ou *Ouigour* écrivaient de haut en bas et de gauche à droite. C'est à la vérité la direction que leur écriture avait, et qui se retrouve dans tous les alphabets dé-

rivés du leur. S'ils avaient été Tubetains, ils auraient dû écrire de gauche à droite, et horizontalement, comme *Rubruquis* l'a très-bien observé. Quant à son assertion que l'écriture tubetaine ressemblait à la nôtre, elle paraît au premier coup d'œil un paradoxe. Cependant les caractères cursifs de ce peuple ont, de loin, beaucoup de ressemblance avec ceux de nos manuscrits du 12ᵉ et du 14ᵉ siècle; absolument comme le petit caractère arménien, vu à une certaine distance, fait l'effet de l'écriture cursive, mais régulière des Allemands. Pour ce qui regarde l'écriture du *Tanguth*, elle était en effet l'*Arabe*, qui s'écrit de droite à gauche, et qui, avec la religion de Mahomet, avait été adoptée par la plus grande partie des *Ouigour-Hoei hou*, qui, du tems de *Rubruquis*, habitaient dans ce pays. C'est pour cette raison que *Marco-Polo* les appelle *Sarasins*, tandis qu'il nomme *Turcs* les autres *Ouigour*, qui étaient bouddhistes et nestoriens. Quant à l'écriture remontante, c'est le *Taa'lik'* qui est encore aujourd'hui en usage en Perse, dans l'Inde et parmi les Mahométans de l'intérieur de l'Asie. Comme chaque mot est comme suspendu, ses dernières lettres se trouvent plus bas que les premières du mot suivant, et cette particularité explique la phrase de notre auteur, qui, au premier abord, a quelque chose de choquant.

Rubruquis a aussi très-bien décrit le papier-monnaie des Chinois, et la conformation singulière de l'écriture de ce peuple. On doit, à cette occasion, remarquer la première notice de l'imprimerie, donnée

par un Européen. Poursuivons, après cette petite digression, l'examen des auteurs qui ont parlé de l'origine *ouigoure* de l'écriture mongole.

Plan-Carpin (1), un franciscain, envoyé en Tatarie, l'an 1246, par le pape Innocent IV, rapporte que : « *Tchinghiz-khan* alla attaquer les *Huires*, qui étaient » chrétiens *nestoriens*, qu'il vainquit, et les Tartares » prirent leurs lettres et caractères, car auparavant » ils ne savaient ce que c'était que d'écrire, et aujour- » d'hui on appelle ces lettres-là lettres *Mongoles*. »

Aboulfaradj ou *Bar-Hebraeus*, dit dans sa Chronique syriaque : « Les Mongols n'ayant pas de lettres » pour écrire, *Tchinghiz-khan* ordonna que les Ighour » enseignassent leur écriture aux enfans tartares. C'est » alors qu'on commença d'écrire les mots *mongols* en » caractères *Ighour*, comme les Égyptiens écrivent » à la manière grecque et les Persans à l'arabe (2). »

Abdoul-Rizak', historien persan, qui mourut en 1482, parle aussi de l'identité des caractères *ouigour* et mongols, en disant : خط مغول كه خط يغوران است «L'écriture des *Mongols*, qui est celle des *Ouigour* (4). »

Mohammed-Kafour-khan, un auteur persan, qui termina son ouvrage en 1721, rapporte le même fait : درعهد اغوز خان خط اغورى بهم رسيد كه تاحال ميان تركستان همانخط رايج است «L'écriture *Ighoure*,

(1) Chez Bergeron, pag. 40 et 41.

(2) Assemani Bibliotheca orientalis, T. III, part. 2, pag. 470.

(3) Manuscrit persan de la bibliothèque du Roi.

» adoptée du tems d'Ogouz-khan, est encore jus-
» qu'à présent, généralement en usage dans le Tur-
» kestân (1). »

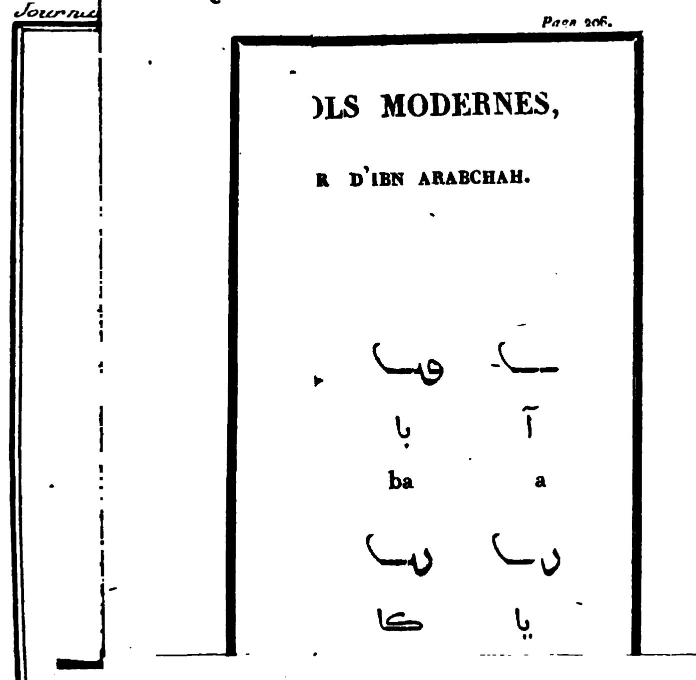
Enfin le témoignage le plus décisif, parce qu'il est appuyé de l'épreuve matérielle de l'identité des caractères mongoles et *ouigour* est celui d'Ibn-Arabchah, biographe de Timour. Cet auteur dit :

واما الجغتاى فلهم قلم يسمى ابوغور وهو بالقلم المغولى مشهور وعدّته اربعه عشر حرفا وهذه مقطعاته (٢) وسبب نقصانه واختصاره فى هذا العددان الحروف الحلق يكتبونها على هيه واحدة وكذلك نلفظهم بها ومثل هذا الحروف المتقاربه فى المخراج مثل الباء ومثل الفاء ومثل الزاء والسين والصاد والتاء والدال والطاء وبهذا الخط يكتبون توقيعهم ومراسيمهم ومناشيرهم ومكاتيبهم ودفاترهم ومخاتيمهم وتواريخهم واشعارهم وقصصهم واخبارهم وسجلاتهم واسعارهم وجميع ما يتعلق بالامور الديوانية والتور الجنكيزخانية والماهر فى هذا الخط لا يبور بينهم لانه مفتاح الرزق عندهم *

« Les *Djagatai* ont une écriture nommée *Ouïghour*, qui est connue comme l'*écriture des Mongols:*
» elle consiste en quatorze consonnes, dont voici la di-
» vision (2). Ce qui diminue et restreint leurs con-
» sonnes à ce nombre, c'est que les gutturales s'écrivent

(1) Autre manuscrit de la bibliothèque du Roi.

(2) Voyez la planche ci-jointe.


R DONNÉ
BLIOTHÈQUE DU
Journ
Page 206.
OLS MODERNES,
R D'IBN ARABCHAH.
ا
آ
ba
a
كا
يا



» toutes d'une même manière et se prononcent de même; » ils en font autant pour les lettres du même organe, » telles que le ب *bé* et le ف *fé*, le ز *zé*, le س *sin* et le » ص *sàd*, le ت *té*, د *dàl* et le ط *thà*. C'est avec ce » caractère qu'ils écrivent leurs diplomes, leurs édits, » leurs ordonnances, leurs livres, leurs réglemens, » leurs mesures, leurs annales, leurs poésies, leur » histoires, leurs actes publics et juditiaires, les prix » fixés par la loi, et en général tout ce qui concerne » le gouvernement et la loi de Djinghiz-khan; celui » qui est habile dans cette écriture ne peut périr » parmi eux, parce que c'est la clef de la substance. »

(*La suite au prochain numéro.*)

ESSAI HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE *sur le commerce et les relations des Arabes et des Persans avec la Russie et la Scandinavie, durant le moyen âge* (1), par M. Rasmussen.

INTRODUCTION.

PARMI les grandes monarchies que des conquérans ont fondées, il n'en est peut-être point de plus re-

(1) Le Mémoire dont nous donnons ici la traduction, a été d'abord écrit en danois, par M. J.-L. Rasmussen, professeur de langues orientales en l'université de Copenhague, et publié dans le tome II[e] du journal intitulé *Athène*, en 1814. Il en a paru une traduction suédoise à Stockholm, en 1817, et une traduction anglaise, en 1818 et 1819, dans le recueil que publie M. de Blackwood, sous le titre d'*Edin-*

marquable dans son origine, et de plus considérable par son étendue, que celle qui fut établie par les successeurs de Mahomet, et qui reçut le nom de *Califat*. Les Arabes, dès long-temps célèbres pour leur vaillance et leur caractère indompté, ne s'étaient point encore réunis. Leurs tribus, sans relations régulières, demeuraient dans l'indépendance. Il fallait un homme, dont l'ambition tout à la fois religieuse et politique, sût faire un peuple de ces familles éparses, fît ressortir la puissance immense qu'elles recelaient, et y élevât les caractères en proportion de l'ardeur des imaginations. Cet homme fut Mahomet. La noble inspiration, la ferme conviction de la vérité et de l'origine divine de la religion nouvelle, et, par suite de cela, le courage prodigieux et l'inébranlable fermeté qui animèrent le prophète et ses successeurs les califes, dans toutes leurs entreprises ; l'absence de force et de tout bon gouvernement chez les peuples voisins de l'Arabie, généralement peu belli-

---

burgh Magazine. C'est d'après cette traduction anglaise, qu'un des membres de la Société Asiatique, qui ne veut point être nommé, a traduit ce mémoire en français. Nous croyons, en le publiant, faire plaisir à nos lecteurs. M. Fræhn, dans le volume qu'il a donné en 1823, sous le titre suivant : *Ibn-Fosslan's und anderer Araber Berichte über die Russen aelterer Zeit*, a relevé quelques erreurs échappées soit à M. Rasmussen, soit à son traducteur anglais, dans l'interprétation de quelques textes arabes. Comme nous sommes autorisés à joindre quelques notes à la traduction française, nous profiterons des observations de M. Fræhn. On sent bien au surplus que nous ne nous rendons point garans des opinions de M. Rasmussen, quelque confiance que nous inspirent ses talens et son érudition.

queux; la tendance naturelle des Arabes vers la guerre et les aventures périlleuses; le précepte enfin du Koran, le plus haut idéal de la poésie et de l'éloquence, précepte qui prescrivait de propager la religion par le glaive; tout se réunit pour expliquer comment l'empire des Arabes, leur religion, leur langue même, moins d'un siècle après le prophète, dominaient de l'océan Atlantique jusqu'à l'Inde, et depuis l'océan Indien et les déserts de l'Afrique, jusqu'à la France, à la mer Méditerranée, l'Asie mineure, la Géorgie et la mer Caspienne. Les sciences commencèrent à fleurir parmi les Arabes, sous le règne des Abbassides, et spécialement par l'influence et les efforts soutenus d'Haroun-al-Raschid, et d'Almamoun, son fils. Les savans ne se contentèrent plus de se livrer, comme leurs pères, à la simple poésie, à l'étude spéciale de la langue; ils se vouèrent aux sciences mathématiques, philosophiques, historiques et géographiques. Des conquêtes immenses, en embrassant la meilleure part du monde alors habité, contribuèrent à agrandir les notions limitées qu'ils en avaient jusques-là entretenues, et les mêmes effets continuèrent alors même que quelques-unes des nations subjuguées eurent secoué le joug des califes, et furent devenues des royaumes indépendans, parce que lés communications des peuples en furent rarement totalement suspendues.

Ne nous étonnons donc point de devoir presqu'entièrement aux Arabes, nos connaissances les plus exactes, sur ces contrées, dans le moyen âge. Les Ara-

bes, d'ailleurs, ne furent pas toujours uniquement conquérans. Un grand pouvoir, de grandes richesses, amenèrent chez ce peuple, un changement dans les mœurs. Il connut des jouissances plus nombreuses, plus raffinées; il en conçut l'attrait; il en éprouva le désir. Des besoins ignorés dans l'état des nomades, rendirent indispensable un commerce dont ces diverses nations, récemment soumises et la plupart civilisées, leur donnaient l'exemple, et que favorisait le pélerinage de la Mecque, prescrit par le prophète lui-même. La Méditerranée, la mer Rouge et l'océan Indien, offrirent une vaste carrière à leur commerce maritime; mais on ne les vit point affronter l'Atlantique; et leur navigation ne les éloigna jamais des côtes. La voie du commerce maritime toutefois ne tint jamais chez eux que le second rang, comparée à celle des caravanes, consacrée par l'usage, et plus appropriée aux plaines immenses de leur pays. Ce commerce était divisé en trois grandes branches principales, sans compter d'innombrables canaux inférieurs et le grand pélerinage de la Mecque. L'une de ces grandes routes du commerce, partant de la Barbarie (la contrée des Berbers), du pays des dattes et de l'Égypte, se dirigeait, comme elle se dirige encore de nos jours, vers le sud, et au travers du désert de Sahara, qui abonde en sel, jusqu'à la Nigritie, où l'on achetait l'or, les esclaves et l'ivoire. L'autre conduisait à l'orient de la Perse, à travers le Cachemire, vers l'Inde et vers la Chine, ou des provinces du nord de la Perse, et à travers les steppes immenses

de la Tartarie, jusqu'à la Chine. La troisième route, la seule qui doive nous occuper, s'élevait au nord, et partant de l'Arménie, de Derbend (Bab-el-Abwab) et des provinces septentrionales de la Perse, le long de la mer Caspienne, conduisait à la Chazarie (maintenant Astracan), et de là aux contrées des Bulgares, des Russes, des Slaves, et à nos régions du nord.

Les historiens byzantins nous ont, il est vrai, donné des renseignemens fort importans, et spécialement sur une partie de la Russie méridionale; mais les rapports des géographes arabes, fondés sur des autorités plus ou moins respectables sans doute, relativement à ces vastes pays, ne sont pas pour cela dépourvus d'un sérieux intérêt. Nous apprendrons de ceux-ci que les communications des Arabes avec les contrées situées au nord de la mer Caspienne, se portaient presque jusqu'à la mer Baltique, si elles n'y atteignaient pas; car nous ne possédons pas de preuves suffisantes, pour affirmer qu'ils en connussent le nom; du moins est-il certain qu'ils avaient de ces régions une connaissance plus exacte qu'on ne l'eût attendu d'un peuple du midi, nécessairement prévenu contre le climat du nord, imbu d'ailleurs des préjugés qu'enfante en de vrais croyans la différence des religions, et pour qui des païens et des adorateurs d'idoles sont particulièrement en abomination. On verra enfin que la Scandinavie ne fut pas absolument inconnue aux Arabes du moyen âge, quoiqu'ils n'en eussent, à cause de la distance, que des idées très-

imparfaites. Les nouvelles qu'ils en recevaient n'étaient jamais transmises sans une succession de rapports, et sans une suite d'altérations, auxquelles se mêlaient de pures fables. Les noms des lieux, ceux des pays, sont même restés pour nous presqu'inintelligibles, tant la prononciation danoise différait de celle des Arabes, et tant il dut se trouver de peuples intermédiaires pour en modifier les sons.

Les géographes arabes, soit imprimés, soit manuscrits, auxquels on a eu recours pour composer la notice qu'on livre au public, doivent être rangés dans l'ordre chronologique suivant : *Alfraganii Elementa Astronomica*, publié par Golius. *Alfragani* écrivait vers l'an de l'hégire 230, (de J.-C. 800,) sous le califat d'Almamoun. Ce qu'il dit au sujet du nord, et même sa description du monde, est extrêmement court. *Ibn Haukal* écrivait, dans le cours du 10e siècle, un ouvrage de géographie, dont la version persanne a été traduite et publiée en anglais, par *Ouseley*. *Abulhasan-Ali*, surnommé *Masoudy*, écrivain du 10e siècle, composa une histoire universelle intitulée *Prairies d'or et Mines de perles*. Deguignes a donné quelques détails sur cet ouvrage, dans les notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque royale de Paris, tome 1er. La géographie *d'Edrisi*, autrement dit le géographe de Nubie, est appelée *la Récréation d'un esprit curieux*. Edrisi écrivitdans le 12e siècle, en Sicile, sous le gouvernement de Roger Ier. Cet ouvrage a été imprimé à Rome, en arabe seulement. Une version latine, faite par deux maronites, a été

publiée à Paris, en 1619. *Abdallah Yacouti* composa un dictionnaire géographique, par ordre alphabétique, intitulé *Moadjem alboldan*. La Bibliothèque Orientale de d'Herbelot n'a point fait mention de cet auteur. Lui-même il dit, au début de son ouvrage, qu'il commença de l'écrire la 11ᵉ nuit du mois de moharram, l'an de l'hégire 625, ce qui le porte au 13ᵉ siècle. *Nasir-eddin*, auteur des Tables de latitude et de longitude, fleurit aussi au 13ᵉ siècle. *Ulug-Beg*, gendre de Tamerlan et maître de Samarcande, a écrit ses Tables en l'an 841 de l'hégire (de notre ère 1437). *Zacharia-ben-Mohammed*, surnommé *Cazwini*, (de Cazwin, ville de l'Irak persique), appartient au 13ᵉ siècle. Il a écrit plusieurs ouvrages, dont l'un est appelé les *Merveilles des diverses contrées*. Cet ouvrage est supérieur à ceux qui viennent d'être cités, et c'est aussi celui dont on a fait le plus d'usage. *Seradj-eddin abou Djafar Omar ben Modhaffer ibn Mohammed ben Omar Ibn-alwardi*, est encore du 13ᵉ siècle; le titre de son livre est *la Perle non forcée des merveilles, et la pierre précieuse des raretés*. On ignore l'époque précise où cet auteur a vécu; mais il paraît avoir été contemporain de Cazwini, qui, selon le témoignage de Deguignes, a fait souvent mention de lui. Cela étant, Cazwini doit avoir copié Ibn-alwardi, car leurs ouvrages se ressemblent si fort, qu'après avoir lu l'un des deux, la lecture de l'autre cesse d'être nécessaire. Deguignes a donné un extrait du dernier, dans le 2ᵉ volume des Notices. *Abd-erraschid ben Saleh ben Nouri*, surnommé *Yacouti* ou

Bakoui, vivait au 15ᵉ siècle. Il est auteur d'une géographie intitulée : *Explication de ce qu'il y a de plus remarquable entre les œuvres merveilleuses du Tout-Puissant*. Selon Deguignes, il fleurissait vers l'an 806 de l'hégire, de notre ère 1403, et il vint après Cazwini. Deguignes en a donné dans le 2ᵉ vol. des Notices, un extrait dont nous avons fait usage.

Les provinces du nord du royaume de Perse, qui sont situées au midi de la mer Caspienne, tombèrent de bonne heure sous la domination des califes. Dès le temps du calife Omar, l'Arménie, bornée au nord, par la Géorgie et le mont Caucase, l'Aderbidjan et d'autres provinces de Perse, avaient été conquises. Avant la fin de son règne, Omar avait vu s'accomplir la conquête du royaume entier. Yezdédjerd, le dernier des princes sassanides, fut tué à Mérou, dans sa fuite, par la trahison d'un des siens, en l'an 651. En l'an 714, le calife Soliman, de la race des Ommiades, conquit la Géorgie, de sorte qu'à l'époque où le pouvoir des califes était au plus haut degré de sa splendeur, sous le premier des Abbassides, ils possédaient, dans le voisinage de la mer Caspienne, la Géorgie tout entière, la Circassie, l'Arménie, la Perse, le Chorasan, le Zablestan, et le pays compris entre les rivières Djihoun et Sihoun (l'Oxus et le Jaxartes des anciens), et que les Arabes ont nommé *Mawaral-nahar*, c'est-à-dire, la contrée au-delà de la rivière.

Peu de tems s'était écoulé depuis la mort d'Haroun-

al-Raschid (en l'année 808 de J. C.), avant que ces provinces n'eussent secoué le joug des califes. Des divisions théologiques, des luttes au-dehors comme au-dedans de leur empire, affaiblirent rapidement le pouvoir dont ils avaient joui. Des dynasties nouvelles s'élevèrent pour tomber, et pour céder la place à d'autres dynasties également éphémères. La première de celles qui se montrèrent dans l'étendue des domaines des califes, fut celle des Thaherides, fondée dans la Chorasan par Thaher, en l'an 820 de l'ère chrétienne, et sous le règne d'Almamoun ; elle ne dura que 55 ans, et s'évanouit devant les Soffarides. Le fondateur de cette dynastie, établie dans le Sédjistan, en 872, était Laith, surnommé Yacoub, fils de Soffar. Son successeur règna sur le Chorasan, le Sedjistan, le Thabarestan, le Farsistan et le Djebal ; mais après 30 années, cette famille fut détruite par celle des Samanides. Saman, le premier de leurs ancêtres, avait été conducteur de chameaux, et était devenu ensuite chef de brigans ; mais en l'an 819, les descendans de Saman étaient gouverneurs des contrées situées au-delà de l'Oxus, et ils devinrent bientôt souverains indépendans de la Perse et de la Transoxane. En 999, leur puissance fut renversée dans le Turkestan par les Turcs, avec l'aide des généraux rebelles, et du turc Mahmoud, fils de Sébektegin, fondateur de la dynastie dite des Gaznévides, ainsi nommée de Gazna, ville des frontières du Chorasan. Les Gaznévides régnèrent sur le Chorasan et sur la Transoxane, depuis l'an 999 jusqu'en 1182. Ils cédèrent alors aux Ghau-

rides, qui, profitant de l'affaiblissement des Gaznévides, avaient réussi à se rendre puissans dans l'Indoustan. Les Ghaurides, à leur tour, furent renversés par les sultans du Chowarezm, en l'année 1208. Ces sultans s'étaient élevés par le moyen des Seldjoukides. Ils avaient reçu d'eux l'investiture du Chowarezm; mais bientôt ils se rendirent indépendans dans cette contrée, et ils seraient sans doute parvenus à un haut degré de puissance, s'ils n'eussent enfin plié sous le joug de Genghiz-Khan.

Ces dynasties régnèrent plus particulièrement sur les contrées situées au midi et à l'orient de la mer Caspienne. Deux autres familles distinguées ne doivent pas être oubliées, et l'une d'elles, en particulier, règna sur le pays situé au sud-ouest de la mer Caspienne : ce sont les Dilémites et les Bouides. Les premiers gouvernèrent de 927 à 1012, le Dilem, le Ghilan, la Géorgie, le Thabaristan, et les bords de la mer Caspienne; mais ils furent écrasés bientôt, d'un côté par les Gaznévides, et de l'autre par les Bouides, dont ils avaient d'abord été les auxiliaires. Les Bouides ne commencèrent à faire parler d'eux qu'en 933, qu'ils se rendirent maîtres en peu d'années de plusieurs provinces. Leurs princes furent en possession du titre d'*Amir-al-Omra*, jusqu'au tems où Togrul-beg, fondateur de la dynastie des Seldjoukides, les remplaça en 1055.

Si les pays situés au sud de la mer Caspienne, et qui servaient de communication avec les régions du nord, se trouvaient ainsi exposés à de continuelles

révolutions, et changeaient sans cesse de maîtres, le commerce ne paraît pas en avoir jamais éprouvé un trop notable préjudice. Ces événemens étaient ordinaires en Orient, et si le commencement en était imprévu, le dénouement en était aussi rapide. Mais, d'ailleurs, la nécessité, et spécialement leur intérêt, forçaient toujours les nouveaux maîtres, dont aucuns n'étaient précisément des barbares, à protéger le commerce, comme faisaient leurs prédécesseurs. On a pourtant bien dû supposer que ce commerce dût subir quelquefois des interruptions, et surtout celui qui se faisait par les caravanes. De ces caravanes, les unes parcouraient un espace de cent journées de route, depuis la Chine, à travers la Tartarie, jusqu'au fleuve Djihoun ou Oxus; les autres, partant de l'Inde, se rendaient par le Cachemire au même fleuve; puis, traversant la mer Caspienne, elles arrivaient par le Rhion ou Phase et la mer Noire, à Constantinople.

C'était par cette voie difficile, que les Grecs, ou plutôt les Vénitiens et les Génois, recevaient les marchandises qu'ils tiraient de la Chine et de l'Inde. Le commerce, au contraire, prenait rarement la route de terre, pour se rendre des provinces du midi de l'Asie à celles du nord de la mer Caspienne. Ce commerce était entre les mains des villes situées sur les côtes du midi et du sud-ouest de cette mer, et se faisait par mer; il devait en conséquence se ressentir d'une manière assez notable des dispositions et des vues intéressées des nouveaux maîtres qui se suc-

cédaient rapidement dans la possession de ces contrées.

Entre ces villes commerciales, celle dont il est plus souvent fait mention, est la ville célèbre et toujours florissante de Derbend. Les Arabes la nomment Bab (porte, entrée); elle est située dans le Daghestan, province contiguë au Schirwan. Elle a reçu son nom de l'étroit passage auprès duquel elle est située, et qui est formé par une branche du Caucase et par la mer. Sa position, relativement au commerce, ne pouvait pas être plus favorable. Entourée comme elle l'est des fertiles contrées du Daghestan, et particulièrement du Schirwan, qui produisent toute espèce de grains et de fruits, elle était, comme elle est encore de nos jours, le point d'union entre les contrées situées au midi et au nord du Caucase. Abulfeda confirme cette vérité dans les termes suivans. « Bab-el-Ab» wab, est le rendez-vous et le marché des négocians qui » viennent du Thabaristan, de la Géorgie, du Dailem » (Ghilan), et de ceux qui viennent d'*Alserir* (Schir» wan), de la Chazarie, et d'autres pays infidèles. » Il ne se trouve point de manufactures d'étoffes de » lin dans les trois premières provinces citées, mais » seulement dans cette ville. Là aussi se trouve le sa» fran (1); et c'est encore là que sont amenés les escla» ves achetés dans le nord. Derbend fut bâtie par le

---

(1) Ou plutôt le *safranon*. Le traducteur anglais a pris ici le mot *safran* pour le nom propre d'une ville. Il traduit ainsi : *There is likewise Safran, to which slaves are brought from the northern people.*

» grand monarque de la Perse Chosrou-Anouschirwan,
» qui mourut en 579; et, pour séparer de ses états le
» territoire des Chazarians du nord, il éleva de plus
» une muraille d'une prodigieuse étendue; il y plaça
» des sentinelles, destinées à prévenir les incursions
» des Chazarians, des Turcs et des autres peuples
» infidèles. »

Chosrou, selon Edrisi, bâtit encore Sabran, et la ville de Karkara, sur les bords de la mer Caspienne. Il fonda jusqu'à 300 villes sur la montagne Alkabk, en outre de celle de Bab, sur la frontière des Chazarians, il construisit les villes de Balandjiar, de Samandar, et d'Albaida. Cazwini parle ainsi de Derbend : « Bab et Alabwab sont situées au nord de la Perse. Bab, qui fut bâtie par Anouschirwan, sur la mer d'Alkhazr (la mer Caspienne), abonde en jardins et en fruits. C'est là qu'est le port des Chazarians et de quelques autres nations, quand leurs marchands abordent avec leurs marchandises. Ce port est fermé d'une extrémité jusqu'à l'autre, par une chaîne, au moyen de laquelle ils peuvent, quand il leur plaît, en interdire l'entrée et la sortie. Alabwab est l'étroit passage dans le mont Caucase, montagne que d'anciennes chroniques nomment la montagne d'Alfatach (*la montagne de l'ouverture*, probablement par la raison que ce n'est que là qu'on trouve un passage pour pénétrer dans les contrées du nord). Il s'y trouve plusieurs forteresses, telles que Bab-sul, Bab-allan (la porte des Alains), Bab-Assbaran, Bab-Alarfah, Bab-Sejesi, Bab-Sahib-Assarir (la porte du seigneur du trône),

Bab-Filan-Schah, etc. On dit que quand les Perses se furent emparés de cette contrée, ils bâtirent les villes de Bilkan, Bosdah et Sad-Albar, pour la tenir en sujétion. Anouschirwan bâtit les villes de Sabran, Karkarah, Bab et Alabwab; pour commander la montagne Alkabk, appelée aussi Alfatach. Il y ajouta 360 châteaux sur la frontière des Chazariens. Anouschirvan aussi, nomma un gouverneur de sa propre nation, pour protéger les frontières et les passages des montagnes. Sa résidence, fixée dans le Schirwan, fut nommée Assarir (le trône); le chef lui-même avait le titre de seigneur du trône. Ce titre venait, selon Cazwini, de ce qu'il avait un trône d'or orné de pierres précieuses, et dont le travail avait coûté dix ans. Lorsque les Grecs (Alroum) prirent possession de ce pays, ce trône resta en sa place, et il y est demeuré jusqu'à nos jours. Ce royaume, fondé par Chosrou, se conserva jusqu'à l'époque des Musulmans, tems auquel le roi et ses sujets se convertirent au christianisme.

Yacouti mentionne encore deux autres villes : l'une est appelée Kabalah. Il l'indique comme une ancienne cité, dans le voisinage de Derbend, ou plutôt Albab et Alabwab, et dépendante des provinces de l'Arménie. Il nomme l'autre Filan, et dit que cette ville ainsi que son territoire, sont près de Bab-Alabwab, et se trouvent enclavés dans les régions des Chazarians. Le roi de ce pays est appelé Filan-Schah; les habitans en sont chrétiens; ils ont une langue particulière. Masoudy soutient que Filan-Schah est le titre du roi

d'Assarir, et qu'on le nomme ainsi parce que Filan est le nom de la contrée d'Assarir. »

Il y avait donc deux voies de communications entre les contrées du midi et celles du nord de la mer Caspienne, savoir, par la mer elle-même, ou par le mont Caucase. Ces deux routes remarquables exigent une désignation plus précise. Le mont Caucase est décrit comme il suit par Yacouti, dans son lexique : « Le Caucase est une montagne, qui borne le territoire de Bab-al-Abwab et le pays des Alains, ce qui sert d'extrême frontière à l'Arménie. Ibn Alfakih prétend que 72 langues sont parlées dans le Caucase, de telle sorte, qu'il faut souvent un interprête entre deux de ses habitans. La longueur de cette montagne est supposée de 500 parasanges, car elle s'étend d'un côté jusqu'à la contrée d'Alroum, et de l'autre jusqu'aux limites des Chazarians et des Alains. On regarde le Caucase comme une chaîne de montagnes, dont celle d'Alarach, entre la Mecque et Médine, fait partie ; cette ramification se prolonge vers la Syrie jusqu'à sa jonction avec le mont Liban, dans la terre de Hems, sur le chemin de Damas. Ensuite elle va se rattacher aux montagnes d'Antioche et de Samosate ; et elle prend là le nom d'Allakam. De là elle s'étend vers Malathia, Samsath, Kalikala, et jusques à la mer Caspienne, ou Bab-al-Abwab est située. »

Cazwini, à l'article de Bab et Alabwab, s'exprime ainsi sur cette montagne célèbre : « La montagne d'Alfatach, dont nous avons déjà parlé, est très-étendue et très-haute. Aboul-Hasan-Almasoudy pense qu'elle

renferme 800 districts, dont les habitans parlent des langues très-diverses. Alhaucali rapporte, et Ankar nous affirme, qu'il se trouve plusieurs royaumes, dans l'enceinte de cette montagne. Il cite entre autres, les domaines du schah du Schirwan, qui comprennent plusieurs villes, plusieurs villages, et des districts richement cultivés; il cite le royaume d'Alkakar, qui contient des villages et des terres en culture, et qui est habité par un peuple infidèle, puissant et indépendant. Il ajoute le royaume du schah d'Alaïdan; celui d'Almuninah, d'Arrudeinah (dont les habitans sont le plus détestable des peuples); ceux de Tabustan, Hidan, Atik, Daznakwan, Algandek (auxquels appartiennent, dit-on, 1200 villages); Allania, Alangas, Alchazrih, Alsathcha (habités par un peuple puissant, cruel et indépendant); Aldharih, Schaki, qui se trouvent isolés à l'extrémité de ces montagnes; Alsaghalik, et enfin le royaume de Kaschak. On ne trouve nulle part des hommes ni des femmes, doués d'une plus parfaite beauté, que dans cette contrée, ni des filles plus séduisantes. »

Avant d'abandonner le sujet du Caucase, nous devons donner quelques détails sur un peuple aussi remarquable que celui des Alains, qui, à l'époque dont nous parlons, habitait au nord et au nord-ouest de cette montagne, près des sources du Kour; il n'en reste de nos jours aucune trace. Yacouti, dans son Dictionnaire géographique, en parle ainsi, au mot Alain : « Les Alains occupent un vaste pays; ils sont un peuple puissant. Ils s'étendent jusqu'à Darinait, sur

le Caucase ; ils n'ont d'ailleurs aucune ville célèbre. Une partie des Alains professe l'islamisme ; mais le plus grand nombre est chrétien. Ils n'ont pas de monarque auquel tous obéissent ; mais chaque tribu à son émir, homme cruel et sans pitié. Ben-cadi-Balatis m'a raconté qu'un de leurs principaux personnages, étant une fois tombé malade, on interrogea un homme qui se trouvait là, sur sa maladie. (L'histoire rapporte que ce mal était l'hypocondrie, et que, pour en juger la cause, de ses propres yeux, il s'ouvrit lui-même le côté, prit sa rate, et l'examina. Il expira, quoi qu'il en soit, en essayant de la replacer.) Les rois des Alains embrassèrent la religion chrétienne, depuis la promulgation de l'islamisme, à l'époque des Abbassides ; ils avaient été jusqu'à ce tems idolâtres, et dans le même état d'ignorance que les Arabes, avant Mahomet (في الجاهلية) ; mais après 320 ans, ils abandonnèrent le christianisme, et persécutèrent les évêques et les prêtres que les empereurs grecs leurs avaient envoyés. Entre le royaume des Alains et le mont Caucase, il y a une forteresse et un pont jeté sur une large rivière. La forteresse est appelée le château de la porte d'Alanie ; elle fut bâtie par un des anciens rois de la Perse, qui était appelé Sendobad, fils de Borchtasef, fils de Lohrasef. J'ai vu en ce lieu une garnison destinée à défendre l'approche du Caucase contre les Alains. Le passage par le pont leur est aussi interdit ; car la forteresse le commande, et ne pourrait être réduite que par un siége. Une source d'eau fraîche jaillit de la partie du roc la plus élevée,

sur laquelle est cette forteresse : c'est une des forteresses les plus célèbres dans tout le monde. Salam-ben-Abdolmelek s'y présenta; il en prit possession, et il y établit quelques Arabes pour la garder. Les subsistances y étaient apportées de Tiflis. Entre cette forteresse et Tanis (Tauriz?), le trajet est de quelques journées. Un seul homme déterminé empêcherait tous les rois de la terre de s'en saisir; elle est comme suspendue en l'air, et elle domine la route, le pont et la rivière. »

Ce que Caswini dit est d'une grande importance : « Le pays des Alains est fertile et fort étendu. Leur ville la plus considérable est Bardah, et les choses nécessaires à la vie s'y trouvent en profusion. Là sont les terres les mieux cultivées du monde entier. Là sont des châteaux, des jardins, des paysages enchanteurs; les fruits de toute espèce, les dattes, les noix, les châtaignes, y surpassent tout ce qu'on imagine, en abondance ainsi qu'en qualité. On transporte ces fruits en Orient et en Occident même. On trouve encore en ce lieu de l'alzighan, espèce d'ambre gris, hors de comparaison. Cette ville, située sur la rivière de Kour, a une porte appelée Alakra, et un marché appelé Alkaraki, de plus de trois milles d'étendue.

Il est sans doute évident, d'après tous ces témoignages, que le Caucase et les pays qui l'environnent étaient bien peuplés, cultivés, ornés de villes et de forteresses. Il est aussi plus que probable que les habitans de ces contrées entretenaient un commerce interne et très-considérable, au moyen des rivières de

Kour et de Rhion, en fruits du midi, en châtaignes, en cire, en vin, en argent et métaux inférieurs, en gibier, et aussi en animaux tant privés que sauvages. Toutefois on ne peut décider, si les caravanes traversaient ce pays, du midi au nord, ou en sens contraire, pour transporter les marchandises, soit du midi de l'Asie, soit vers l'Asie méridionale (ce qui certainement n'a pas lieu aujourd'hui). Il y a plusieurs raisons d'en douter; d'abord la route par les montagnes était pleine de fatigues et de difficultés; ensuite les caravanes y eussent été fréquemment exposées au pillage des montagnards. Un voyage d'ailleurs, au travers de petits états, dont le nombre était incalculable, et tous les idiomes différens, présentait de grands obstacles. Enfin la voie de la mer Caspienne devait être bien préférable. Quant au commerce entre les contrées de l'Orient et celles de l'Occident, il a été immense dès les premiers âges, et jusqu'au siècle où le passage par le grand Océan fut connu. Dans les plus anciens tems, ce commerce appartint aux Grecs; dans le moyen âge aux Byzantins, et pendant la période de leur puissance dans la Crimée, aux Génois, qui exploitèrent même des mines d'argent dans le Caucase, où leurs travaux se distinguent encore. Ce commerce n'a pas même cessé totalement dans des tems plus récens, et encore de nos jours il existe un échange des produits des contrées intérieures; ils descendent, par le Rhion (le Phase), jusqu'aux rivages de la mer Noire.

(*La suite au prochain numéro.*)

plaisirs, et il aurait probablement passé sa vie dans l'obscurité, sans un événement qui développa son caractère, et changea la face de l'Orient (an 559, 1164 de J.-C.).

L'Égypte, alors au pouvoir des califes de la race des Fatimides, était en proie à la plus horrible anarchie. Les califes vivaient retirés au fond de leur palais, et laissaient l'autorité à leurs visirs. La seule chose qu'ils eussent conservée, c'était le droit de consacrer les usurpations de leurs ministres, d'être inscrits sur les monnaies, et nommés dans les prières publiques. Les visirs disposaient seuls du commandement des armées, de l'emploi des finances et du gouvernement des provinces. Dans ces entrefaites, l'esprit de rivalité s'était emparé des émirs, et ils voulaient tous s'arroger le pouvoir. Schawer, un des visirs dépossédés, étant allé implorer l'assistance de Noureddin, ce prince hésita un moment. A la fin, comme il était à craindre que les Francs, à la faveur du désordre, ne s'emparassent de l'Égypte, il crut devoir les prévenir. Schircouh, le plus habile de ses généraux, fut celui dont il fit choix pour cette expédition.

Schircouh envahit sans peine l'Égypte, et Schawer fut rétabli dans sa dignité. Mais la discorde n'ayant pas tardé à éclater, le visir appela les Francs à son secours, et Schircouh fut obligé d'évacuer l'Égypte. Dès lors ce général n'eut plus qu'une pensée, ce fut d'y rentrer à main armée, et d'en faire la conquête (an 562, 1166 de J.-C.). Mais cette nouvelle expédition échoua encore par l'arrivée subite des Francs. Ce

qu'elle eut de plus remarquable, ce fut la grande réputation qu'y acquit tout à coup Saladin; il avait alors trente ans. A la bataille de Babeïn, où son oncle avait à combattre les Francs et les Égyptiens, il commanda le centre de l'armée, et eut beaucoup de part au succès de la journée. Il fit aussi preuve d'une grande habileté au siége d'Alexandrie. Les habitans de cette ville, la plupart marchands, après l'avoir, par haine contre le visir et les chrétiens ses alliés, appelé dans leurs murs, menaçaient, à l'approche du danger, de l'abandonner. Déjà les environs étaient au pouvoir de l'ennemi; la ville manquait de provisions, et la garnison était faible. Saladin, par la sagesse de sa conduite, releva et entretint les courages abattus; il repoussa toutes les attaques, et donna à son oncle le tems de venir le secourir. L'un et l'autre reprirent le chemin de la Syrie. Mais le tems n'était pas loin où les obstacles devaient s'aplanir (an 564, 1168 de J.-C.); jusque-là c'était Amauri, roi de Jérusalem, qui avait arrêté leurs efforts. Cette année, ce prince artificieux et sans foi, voyant l'Égypte paisible et ses forces épuisées, forma le dessein de la subjuguer. Déjà il était arrivé jusque sous les murs du Caire, lorsque Schircouh, appelé à son tour par le visir, le mit en fuite. Alors, de concert avec Saladin, il fit couper la tête au visir, et prit sa place; et, comme il mourut, deux mois après, Saladin lui succéda. Tout cela se fit du consentement du calife. On le nommait Aded-lidin-allah, et il était à peine sorti de l'adolescence. Ce malheureux prince, dans l'espoir de res-

saisir, sous un si jeune ministre, l'ancienne puissance du califat, le choisit de préférence aux autres émirs. Nour-eddin lui-même, qui devait bientôt avoir à gémir sur les suites de cette élévation, en avait été la première cause, en exigeant que Saladin accompagnât son oncle en Égypte. En effet, Saladin était d'abord parti pour cette guerre malgré lui, et, ainsi qu'il le disait lui-même dans la suite, *comme un homme qu'on mène à la mort*. Mais, une fois parvenu au pouvoir, il ne songea plus qu'à s'en montrer digne.

Il commença par s'attacher les troupes, en les comblant de largesses; de plus, il en imposa à la multitude par une grande dévotion. D'une vie licentieuse, il passa à la conduite la plus austère, et s'abstint du vin et de tout ce que réprouve la religion musulmane. Cependant sa position était fort difficile. D'un côté, il avait à ménager Nour-eddin, dont il dépendait, et qui était fort jaloux de son autorité; de l'autre, il devait se tenir en garde contre le calife, qui commençait à agir secrètement contre lui. Il avait aussi à se défendre contre les préjugés religieux des Égyptiens.

Un grand schisme divisait alors les peuples mahométans. Quelques-uns étaient pour le calife de Bagdad, d'autres pour celui du Caire. Les deux partis s'anathématisaient mutuellement, et se traitaient d'hérétiques. Il fallait que Saladin, qui, ainsi que Nour-eddin, était dévoué aux intérêts du pontife de Bagdad, usât des plus grands ménagemens. Déjà les Égyptiens, qui d'abord avaient applaudi à son élévation, dans la crainte d'être subjugués par les Francs, commen-

çaient à montrer de la résistance. D'ailleurs, Saladin en s'emparant du pouvoir, n'avait pu s'empêcher de satisfaire ses émirs et les compagnons de ses victoires. Suivant l'usage de ce tems, il leur avait distribué des terres et des bénéfices militaires, et les avait fait entrer en partage des honneurs et des places. Tout cela n'avait pu se faire qu'au détriment de beaucoup d'Égyptiens. Bientôt les mécontens jurèrent sa perte, et cherchèrent des auxiliaires jusque chez les Francs de Jérusalem et les Grecs de Constantinople. Saladin découvrit la conspiration, et punit les coupables. Il déjoua, avec le même bonheur, les efforts des Chrétiens qui étaient venus assiéger Damiette. Cependant le danger pouvait renaître à tout moment. Dans ces conjonctures, Nour-eddin fut d'avis de ne pas dissimuler plus long-tems, et de renverser le calife, qui était l'ame de tous ces troubles. Saladin, plus prudent, prépara peu à peu les esprits. Il fit enseigner la doctrine des pontifes de Bagdad dans les colléges et les écoles; il resserra plus étroitement que jamais le calife, et, lorsqu'il en fut tems, il abolit le califat d'Égypte. Les mesures avaient été si bien prises, qu'il ne s'éleva pas le moindre tumulte; et, comme le calife vint à mourir sur ces entrefaites, le feu de la sédition s'éteignit peu à peu. Cette mort du calife, dans un moment si opportun, a fait dire à quelques auteurs chrétiens du tems, que ce fut Saladin qui le tua. Au reste, Saladin reçut en cette occasion du calife de Bagdad le glorieux titre de *restaurateur de l'autorité du commandeur des croyans*.

La division éclata bientôt entre lui et Nour-eddin : ce dernier, heureux dans ses entreprises, et dont toutes les vues étaient tournées contre les Francs, aurait voulu couronner sa carrière par la ruine entière des colonies chrétiennes d'Orient. Saladin, qui plus tard mit tant d'ardeur à l'exécution de ce dessein, craignit alors que Nour-eddin, après avoir abattu les chrétiens, ne voulût l'abattre lui-même, et il ménagea les ennemis de l'islamisme. Cette conduite indigna Nour-eddin : dans sa colère, il manifesta l'intention d'aller renverser son lieutenant. Saladin, de l'avis de son père, redoubla extérieurement de soumission, et il offrit de se faire traîner aux pieds de Nour-eddin, *la corde au cou*, comme un vil criminel : mais au fond, il se préparait à repousser la force par la force ; son père lui-même l'exhorta en particulier à ne pas céder, ajoutant que, voulût-on seulement exiger de lui une *canne à sucre*, son devoir était de mourir plutôt que de fléchir. Saladin, vers la même époque, envoya un de ses frères conquérir la Nubie et l'Arabie heureuse, afin d'y trouver un refuge au besoin. Pour Nour-eddin, il se calma d'abord, et forma d'autres desseins. Enfin, au moment où il se disposait à entrer à main armée en Égypte, il mourut (an 569, 1173 de J.-C.).

Dès-lors la face des choses changea. Saladin se hâta d'étouffer une nouvelle conspiration qui avait éclaté contre lui ; il repoussa une flotte sicilienne qui avait fait une descente devant Alexandrie : après quoi, il tourna ses vues d'un autre côté, et résolut de s'emparer de la Syrie. Cette contrée, depuis la mort de

Nour-eddin, était dans la plus grande confusion. Nour-eddin n'avait laissé qu'un fils âgé de onze ans, et sous cet enfant les émirs se disputaient le pouvoir. Sur ces entrefaites, les Chrétiens étant venus faire une invasion sur les terres de Damas, les émirs, au grand scandale des Musulmans, avaient acheté leur retraite. Saladin affecta de paraître révolté de cette conduite : en qualité de vassal du fils de Nour-eddin, il protesta de son dévouement ; mais il réclama hautement contre la honteuse faiblesse des émirs, et eut l'art de se présenter aux peuples comme le vengeur de la religion offensée. « Vous avez, écrivit-il aux émirs, fait » la paix avec les Chrétiens. Cependant les Chrétiens » sont nos ennemis communs. Vous avez fait tourner » au profit des infidèles l'argent destiné à protéger » les vrais croyans. C'est un crime contre Dieu, » contre son prophète, contre tous les gens debien. »

Nonobstant cette lettre, les émirs ne changeant pas de conduite, Saladin en mit quelques-uns dans ses intérêts, et, sous prétexte de vouloir rétablir la tranquillité, se fit livrer Damas. Il prit aussi Hamah, Emesse, et enfin alla assiéger le fils de Nour-eddin même dans Alep. Dès-lors il ne fut plus possible de se méprendre sur ses intentions ; les habitans se hâtèrent de prendre les armes, et plusieurs princes de Mésopotamie, parens de Nour-eddin, accoururent avec leurs troupes ; mais leurs efforts furent inutiles : Saladin triompha de tous les obstacles ; et le fils de Nour-eddin, pour conserver Alep, fut obligé de lui céder Damas avec la Syrie méridionale ; de plus,

Saladin se fit reconnaître indépendant. Il obtint même du calife de Bagdad un diplome par lequel il était déclaré sultan d'Égypte et de Syrie. Ce diplome ne marquait pas les limites précises de ses états. Saladin le permit ainsi, afin de pouvoir les étendre à volonté. En attendant, il se tourna contre les Chrétiens (an 573, 1177 de J.-C.). Son armée fut d'abord surprise par les Francs dans les campagnes de Ramlah, et mise en déroute. Il arriva presque seul sur un dromadaire en Égypte. Mais, les années suivantes, il vengea l'honneur de ses armes, et vainquit plusieurs fois les Chrétiens près de Panéas, sur les bords du Jourdain. Son ardeur était extraordinaire. Comme la terre avait été frappée de stérilité, quelqu'un lui conseillant de ne pas tenter Dieu, et de laisser reprendre haleine à ses peuples, il répondit : « Faisons » notre devoir, et Dieu fera le sien. Aidons-le, et il » nous aidera. » Ensuite il attaqua le sultan d'Iconium, qui demanda la paix; puis se dirigea contre les Chrétiens de la Petite-Arménie, qui avaient fait des courses sur les terres musulmanes. La guerre finie, il reprit le chemin du Caire, et s'occupa d'objets d'utilité publique. Il entoura le Caire de l'enceinte qui existe encore aujourd'hui; il bâtit des colléges, des hospices, ainsi que le château qui domine cette capitale, et où résidèrent ses successeurs. C'est là qu'est le fameux puits de Joseph, ainsi appelé du nom de Saladin, qui le fit construire. Cependant ces instans de repos ne furent pas longs, et la guerre reprit avec toutes ses fureurs (an 578, 1182 de J.-C.).

Le fils de Nour - eddin venait de mourir sans enfans, et il s'agissait de savoir qui aurait son héritage. En vain ce malheureux prince, dans l'idée de ce qui devait arriver, avait cru devoir laisser sa principauté d'Alep à son cousin Azz-eddin, prince de Moussoul, le plus puissant de ses parens, et le seul qui parût capable de mettre un frein à l'ambition de Saladin. Un frère d'Azz-eddin, nommé Emad-eddin, prince de Sindjar, s'était fait céder Alep, en donnant Sindjar en échange. A cette nouvelle, Saladin ne balança plus : il fit valoir son diplome du calife, qui l'établissait maître de l'Égypte et de la Syrie, et se prétendit investi d'Alep jusqu'aux rives de l'Euphrate.

Malgré cela, il n'osait encore lever l'étendard de la guerre, et craignait, par cette injustice, de soulever contre lui les Musulmans. Tout à coup, pendant qu'il avait envahi les provinces chrétiennes, où il éprouvait une vive résistance, il apprit qu'Azz-eddin et Emad-eddin, excités par le péril commun, avaient fait un traité d'alliance avec les Francs. Dès lors ces deux princes lui parurent déchus de leur autorité; c'est du moins ce qu'il affecta d'écrire au calife de Bagdad. Dans sa lettre, il commençait par flatter l'orgueil du pontife, en lui prodiguant les titres les plus pompeux, et le représentait comme le maître absolu de toute la terre, comme celui qui pouvait seul disposer des couronnes et des royaumes. Ensuite il peignait Azz-eddin et Emad-eddin sous les couleurs les plus noires, et leur opposait sa propre conduite, ses guerres et ses succès contre les Chrétiens, ses ser-

vices personnels envers le calife, la ruine des pontifes du Caire, et finissait par conclure que nul n'avait plus de droit que lui à la possession d'Alep, protestant d'ailleurs de son désintéressement dans cette guerre, et assurant qu'il n'avait d'autre but que le bien de la religion. Non content de ces coupables menées, Saladin corrompit la fidélité de plusieurs des petits princes de la Mésopotamie, qui dépendaient de Moussoul, après quoi il passa l'Euphrate, et attaqua Azz-eddin. La conquête de Sindjar, Harran, Edesse, Amid, etc., fut l'ouvrage de peu de temps. Moussoul seule opposa de la résistance. Aussi, renonçant d'abord à son dessein, il se porta contre Alep. Emad-eddin consentit à lui remettre cette ville, et reçut en échange son ancienne principauté de Sindjar. Alors Saladin retourna contre Moussoul, et renouvela ses attaques. Azz-eddin, pour obtenir la paix, fut contraint de se reconnaître son tributaire, et de lui faire hommage de sa principauté.

Pendant ce tems, les Chrétiens avaient essayé de faire diversion ; mais leurs entreprises ne réussirent pas. La plus remarquable de toutes, et celle qui fut la plus sensible à Saladin, ce fut une invasion que Renaud de Châtillon, seigneur de Carac, au milieu des sables de l'Arabie Pétrée, tenta du côté de la Mecque et de Médine, voulant abolir le culte de Mahomet au lieu même où il avait pris naissance. Quand Saladin apprit la nouvelle de cette invasion, il ordonna le massacre de tous les Chrétiens que l'on pourrait prendre. On lit ces paroles dans la lettre qu'il écrivit à ce sujet, à

son frère Malek-Adel, qui avait alors le gouvernement de l'Égypte : « Les infidèles ont violé l'asile et » le berceau de l'islamisme; ils ont profané notre » sanctuaire. Si, Dieu nous en préserve! si nous ne » prévenions une insulte semblable, nous nous ren» drions coupables aux yeux de Dieu et aux yeux des » hommes. Toute la terre s'éleverait contre nous, en » Orient et en Occident. Purgeons donc la terre de » ces hommes qui la déshonorent. C'est un devoir sa» cré pour nous. Purgeons l'air de l'air qu'ils respi» rent; et qu'ils soient voués à la mort. » En conséquence, tous les Chrétiens qui survécurent au désastre, furent les uns conduits à la Mecque, dans la vallée de Mina, où les pélerins musulmans les immolèrent, en place des brebis et des agneaux qu'ils ont coutume de sacrifier chaque année; les autres menés en Égypte, où ils périrent de la main des dévots, des sophis, et de tous ceux qui voulurent signaler leur zèle pour l'islamisme. A la fin cependant, la paix fut faite; et Saladin garda ce qu'il avait pris.

(*La suite au prochain numéro.*)

Extrait d'une lettre de M. *de* Hammer, *adressée à* M. Garcin de Tassy.

« Je viens de lire avec intérêt votre morceau (1) traduit de Séad-eddin (j'écris ainsi puisque la prononciation distingue par là سعد de صعد) ; mais je dois réclamer contre le changement d'*Aïdos* dont il s'agit, en *Abydos*. Je sais que Lewenklau (2), qui fourmille d'erreurs géographiques, s'est permis ce changement ; mais *Bratutti*, en revanche, dans sa traduction de *Séad-eddin*, a suivi la véritable leçon. Vingt-quatre histoires ottomanes qui racontent toutes cet événement, écrivent *Aïdos*, et non *Abydos*. (Voyez aussi les Tables chronologiques de Hadji Calfa, à l'an 728.) *Aïdos* est un château fort à quatre heures de distance de Constantinople, en Asie, dont j'ai vu moi-même les ruines, et entendu le récit sur les lieux. (Voyez *Aïdos*, dans le *Djihan-numa*, p. 663.) Outre ceci, il faut observer encore que le nom d'*Abydos*,

(1) *Voyez* ce journal, T. IV, p. 347.

(2) Ce n'est point sur l'autorité de Leunclavius que j'ai traduit أيدوس par *Abydos* ; mais sur celle de lady Montagu, qui, ayant entendu raconter cette aventure sur les lieux, m'a paru être une autorité suffisante. D'ailleurs, en lisant *Abydos*, l'histoire de Héro et Léandre, qu'on se rappelle à l'instant, vient jeter un nouvel intérêt sur cette narration, avec laquelle elle a divers points de rapprochemens. G. T.

ignoré des Turcs, ne se trouve pas non plus dans les Byzantins leurs contemporains. *Nechri* et *Edris*, dans lesquels Séad-eddin a puisé, et que j'ai l'avantage de posséder tous les deux, ne laissent pas le moindre doute sur ce qu'il faut lire *Aïdos*, et non *Abydos*.

Je dois encore observer que la véritable leçon du nom de l'un des deux conquérans, est *Konour Alp* et non *Konouz Alp* (1), et que le fond de l'aventure d'*Abdurrahman* est à peu près la même que celle qui fait le dénouement du roman de *Sidi Battal* (Cid el campeador), dont la Bibliothèque royale possède quelques exemplaires.

J'ai lu aussi avec beaucoup d'intérêt, dans le même Numéro, *les Arabes en Espagne*, par M. Grangeret de Lagrange. Mais le plus intéressant à connaître de tous les poèmes arabes sur l'expulsion des Maures serait sans doute la *Cassidé* circulaire par laquelle le dernier des *Beni-Ahmar* demanda du secours aux princes musulmans, et qui produisit tant d'effet sur Bayazid II, qu'il envoya *Kemal Reïs* avec une flotte ravager les côtes de l'Espagne, comme l'attestent les historiens ottomans, et même *Hadji Calfa*, dans les Tablettes chronologiques, à l'an 896 (1490). Il y a long-tems que je fais chercher en vain cette Cassidé dans les bibliothèques et marchés de Constantinople.

(1) Cependant les meilleurs manuscrits de Saad-eddin que possède la Bibliothèque du Roi portent كوكز. G. T.

Je vous joins même ici la réponse (1) d'un libraire turc, d'après laquelle elle devrait se trouver dans la Bibliothèque du sultan Selim II à Andrinople, ce qui ne me paraît qu'une défaite. J'y ferai chercher cependant; en attendant, il me paraît que M. de Lagrange devrait la trouver plus aisément dans les historiens arabes qui lui sont accessibles, et qu'on n'a point à Vienne. »

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Bhagavad-gîta, id est θεσπέσιον μέλος, traduit par M. A. G. de SCHLEGEL.

(3e Article.)

CHAPITRE III.

Analyse. Ce chapitre porte le titre de *Karma-yoga* ou *application aux œuvres*, en opposition avec le chapitre précédent, qui a été intitulé : *Application à la vie contemplative*. La vie du *Mouni*, retiré des affaires du monde, n'est-elle pas incompatible avec la vie active? C'est une question fort naturelle qu'*Ard-*

---

(2) M. Hammer m'a envoyé la note originale où on lit ce qui suit :
بنی احرك غرا قصيله سی ادرنه ده سلطان سليم خانك
كتبخانه سنك اولمق كركدر ديو تصيح وتحقيق اولنمشدر *

jouna adresse à *Crichna*. Celui-ci appuie son système de nouvelles considérations. Il pose en principe que l'*action* est dans la nature de l'homme. mais qu'il doit agir dans la vue de remplir sa destinée, et non de satisfaire ses passions. L'accomplissement de nos devoirs religieux et civils, (et remarquons que pour les Indiens cette distinction n'existe pas, puisque leurs lois politiques sont divines) l'accomplissement de nos devoirs est un acte de justice envers le créateur, une espèce de culte, et un exemple utile à la Société. Refuser aux dieux, (et ce mot sans doute, dans l'ouvrage d'un monothéiste, signifie génies inférieurs) refuser aux dieux le sacrifice, quand on tient d'eux tous les biens dont on jouit, c'est un véritable vol. Quel sentiment religieux dans cette gradation poétique! La nourriture soutient l'homme, le nuage produit la nourriture, le sacrifice amène le nuage. Cette idée est développée dans une majestueuse prosopopée, où le père des êtres, *Pradjâpati*, adresse à ses créatures une allocution qui m'a rappelé le discours du grand *Demiourgos* dans le Timée de Platon. Pour donner plus d'autorité à ses préceptes, *Crichna* cite l'exemple d'un roi de *Mithila*, de l'ancien *Djanaka*, beau-père de *Râmatchandra*. Lui-même, il se soumet à cette obligation, et ne veut pas, par une lâche désertion des devoirs qu'il s'est imposés, entraîner la confusion de la société. Quelle est donc, s'écrie *Ardjouna*, comme s'est écrié dans tous les tems l'homme ignorant le mystère de l'origine du mal, quelle est donc cette force qui malgré moi m'en-

traîne loin de mon devoir ? *Crichna* lui répond par une belle définition de la *concupiscence*, dont nous sommes enveloppés, dit-il, comme le feu l'est par la fumée, l'œil par les larmes qui surviennent, l'embryon par les membranes qui le couvrent. C'est un ennemi contre lequel il faut lutter sans cesse.

Observations critiques. L'auteur, dans le chapitre précédent, avait parlé des deux doctrines *Sânkhya* et *Yoga* : je ne vois donc pas pourquoi M. Schlegel, sl. 3, aux mots *pourâprokto*, quitte le sens naturel *antè dictum* pour traduire *olim promulgatum*.

Sl. 15. Dans la traduction de ce mot *Brahmâtcharasamoudbhavam*, *numen è simplici et individuo ortum*, je crois voir une erreur philosophique. Dieu n'est pas sorti d'un principe simple et immatériel ; il est lui-même ce principe, telle est son essence : c'est ce que semble exprimer la préposition *sam* ajoutée à l'adjectif *oudbhava*. Je remplacerais *ortum* par *constans*.

Sl. 30. *Adhyâtmatchêtasâ* me semble mal compris. Nous reverrons plus tard ce mot *adhyâtma*, qui signifie *le souffle suprême*, *la grande ame*. Au lieu de traduire *cogitatione ad intimam conscientiam conversâ*, il fallait dire *cogitatione ad summum spiritum intentâ*.

Sl. 34. Le mot *indryasia* se trouve ici deux fois : la traduction ne le reproduit qu'une fois, ce qui rend le sens incomplet.

Sl. 35. Je ne crois pas que *vigounah* soit rendu d'une manière exacte par ces mots *etsi deficientibus*

viribus. Voici le sens de cette phrase, déterminé par *swanouchtitât*, mal traduit par *accuratè:* le devoir de votre caste, *quoique moins honorable*, est préférable à un devoir étranger, *même plus brillant.* Ce vers est répété mot pour mot, l. 18, sl. 47. Le sens donné ici au mot *dharmma* par M. de Schlegel, confirme les observations que j'ai faites sur d'autres passages, et corrige heureusement l'erreur inconcevable où est tombé le savant Wilkins, qui prête à *Vyâsa* une tolérance extraordinaire, en lui faisant dire qu'il faut garder la *croyance* où l'on est né, même lorsqu'elle est mauvaise, plutôt que d'en changer.

Sl. 38. Ces deux mots, *darso maléna*, sont mal rendus par *speculum ærugine*, et c'est le traducteur anglais qui est la première cause de cette erreur. *Darsah* veut dire *la vue;* c'est *darsanam* et *darpana* qui signifient *miroir. Mala*, d'où vient le mot latin *malum*, est une excrétion quelconque du corps humain, et ici probablement ce sont les larmes. Ce sens m'est indiqué par l'épithète *âgantouka*, *superveniens*, que le commentaire donne à *mala.* Ce mot signifie encore *ordure*, *poussière*, *péché*, quelquefois *rouille*, mais ce n'est pas ici le cas.

Le sl. 42 renferme une correction importante de M. Schlegel. Le docte Wilkins regarde le pronom *sah* comme emphatique, et le traduit par l'idée de *grand être.* Il a même ajouté une note pour appuyer ce sens. M. Schlegel ne trouve rien ici que d'ordinaire : le pronom *sah* remplace le mot *kâmah ;* au lieu de faire dire à l'auteur que *l'être par excellence*

est au-dessus du *bouddhi*, il exprime cette idée que la *concupiscence* est souvent plus forte que la raison, *bouddhi*. Je dois convenir que cette dernière traduction me paraît plus naturelle.

CHAPITRE IV.

Analyse. Ce chapitre est intitulé *Djgnânayoga*, ou *application à la sagesse*. *Djgnâna* est la science du salut, la sagesse, et il doit être distingué, comme je l'ai dit, de *vidyâ*, qui est l'instruction. *Crichna* avait révélé ses principes aux anciens patriarches. Comment, s'écrie *Ardjouna*, vous êtes plus jeune que les patriarches, et vous leur auriez enseigné votre doctrine? *Crichna* lui répond qu'il a déjà paru plusieurs fois dans le monde, et qu'il s'y montre de tems en tems pour y rétablir le règne de la justice. Beaucoup ont déjà été purifiés par la connaissance de cette science divine, qui nous sert comme de vaisseau pour passer heureusement à travers le péché. Comme le feu qui dévore le bois, et le réduit en cendre, la sagesse consume et anéantit l'action physique; et en effet le but de cette haute science est de nous apprendre à associer ainsi l'inaction ou l'indifférence de l'esprit à l'action des organes, et de nous démontrer l'activité de l'ame au sein même de la matière inerte; enfin dans ses œuvres se débarrasser du désir, de l'espérance, de la crainte, et laisser à l'esprit toute son indépendance; voir tous les êtres en soi, c'est-à-dire dans l'ame universelle dont on est une portion,

voilà la sagesse du *Pandit*, qui, tout en agissant, n'agit point réellement. Par le moyen de cette assertion sophistique, l'auteur parvient à justifier toutes les espèces d'austérités et de sacrifices dont il détaille les variétés bizarres : et en vérité il a bien raison, à la fin de ce chapitre, d'exiger de nous la foi pour première condition, et de nous recommander de trancher le doute avec le glaive de la sagesse.

Observations critiques. — J'ai vu avec peine que M. Schlegel, qui avait judicieusement relevé plusieurs fautes du traducteur anglais, ait jugé à propos de le copier, sl. 13, dans le sens qu'il donne à *Akarttâram*. *Akarttri* doit signifier littéralement *l'homme qui ne fait point une action*. Certes *auctore carentem* est loin de présenter la même idée. *Crichna* vient de dire qu'il a créé les quatre castes; et, distinguant les *fonctions*, auxquelles elles sont appelées, des *actions*, il ajoute qu'il a créé les *fonctions*, les devoirs, mais qu'il ne crée pas les *actions*. Cette idée est encore reproduite dans la lecture suivante, sl. 14.

Sl. 17. Je pense que *Vikarma* n'est pas *secessio ab opere*, ce qui serait la même chose que *Akarma* : c'est plutôt *pravum opus*. C'est ce que le commentaire semble indiquer : *Karmanah vihitavyâpasyâpi tattwam, vikarmanah nichiddhasya.*

Sl. 36. Je note ici une variante oubliée par l'éditeur : c'est au deuxième vers, *sarwam* au lieu de *sarwa*. Elle se trouve dans le manuscrit n° 6, et elle me semble assez importante. De plus, M. Schlegel,

Observations critiques. — Sl. 12. M. Schlegel rend *neichtikim* par *internam*. Ce sens peut se soutenir, en adoptant le système contraire à celui que le traducteur défend dans sa note 1 sur ce même chapitre. Cependant on doit ici traduire ce mot par *infini*, et le commentaire l'explique par *atyantikim*. On pourrait encore lui donner le sens du mot français *final*; car *nichtâ* veut dire *fin*, *conclusion*.

Sl. 16. Le traducteur est ici en pleine contradiction avec le commentaire, qui explique le mot *âtmanah* par celui de *bhagavatah* : et la lecture du chapitre suivant appuie entièrement cette explication. *âtmanah* est un génitif au lieu d'être un ablatif, et tel est le sens qui convient à ce passage : *Quorum scientiâ hæc summi spiritûs ignorantia sublata est; ceux qui par la sagesse ont dissipé l'ignorance où ils étaient de* l'âtmâ, *de l'ame universelle.* Voici les termes précis du commentaire : *bhagavatodjgnânenâ.*

Sl. 22. A l'occasion de la traduction du mot *douhkhayonia* et de la note qui tend à la justifier, je m'abstiendrai de toute controverse. M. de Chézy compte lui-même combattre l'opinion de M. Schlegel sur ce point. Malgré les autorités produites par un philologue aussi distingué que ce traducteur, il me semble qu'il serait possible de supposer à ce mot un sens actif aussi bien qu'un sens passif, ainsi dans la langue grecque le mot θεοτόκος et bien d'autres présentent l'une et l'autre significations. C'est l'ensemble de la phrase qui doit toujours nous déterminer. En Français, l'emploi de notre particule *de* a

quelquefois cet inconvénient ; mais la suite des idées nous empêchent, en pareil cas, de prendre le change, et personne ne s'est avisé de trouver un sens amphibologique dans ce vers de Racine, où Agrippine reproche à Burrhus de nourrir dans l'ame de Néron

La haine de sa mère et l'oubli de sa femme.

CHAPITRE VI.

Analyse. Le titre de ce chapitre est *Atmasamyamayoga* ou *manière de gouverner son ame*. Après avoir prouvé que le *Sannyâsa* bien entendu et la doctrine de l'*Yoga* ne diffèrent en aucun point, l'auteur s'étend de nouveau sur le quiétisme parfait de son sage, qui supporte également le chaud et le froid, le mal et le bien, qui voit d'un même œil la terre, la pierre et l'or, qui, exempt de passions, est comme la lampe dont la flamme paisible n'est point agitée par le vent. Loin d'approuver les mortifications des *Tapaswi* ou pénitens, *Crichna* défend également à l'*Yogi* tout excès dans la nourriture et dans le jeûne, dans le sommeil et dans la veille, dans le travail et la récréation. *Ardjouna*, tout en admirant cette doctrine, trouve que le plus grand obstacle à cette heureuse égalité d'ame est dans l'humeur légère et inquiète de l'instinct charnel, du *manas*, plus difficile à maîtriser que le vent lui-même. Il fait ensuite à son maître une question importante. Il demande ce que devient, après sa mort, l'homme qui a eu la foi, mais qui a manqué de la force de dompter ses sens.

En est-il de lui, comme du nuage qui se fond, absorbé par l'air? *Crichna* le rassure : l'homme n'est jamais anéanti. Interrompu par la mort dans le cours de ses dévotions, il habite pendant long-tems les demeures des bienheureux, pour renaître ensuite dans une famille de saints personnages. Il revient sur la terre avec la somme de mérites qu'il avait acquise dans la vie précédente, pour y achever son tems de purification. C'est ainsi qu'après plusieurs naissances successives, il est jugé digne d'obtenir le *nirvânam*, c'est-à-dire l'éternelle union avec Dieu.

Obs. crit. A l'occasion du 3[e] sl., je renouvellerai l'observation que j'ai déjà faite sur l'obscurité de la traduction dans certains passages. Je mets en fait qu'il est impossible de donner un sens au mot *subsidium*, qui doit traduire le mot *kâranam*. Voici l'idée de l'auteur : Les exercices pieux du *Mouni*, ses œuvres religieuses méritent le nom d'*action*; mais son repos contemplatif le mérite également. Ce sont là des *moyens* de le faire arriver à la perfection. Je sens que l'intention du traducteur est que l'on explique ce mot *subsidium* par *moyen*; mais il ne rendrait pas encore parfaitement l'idée de l'auteur, qui est de qualifier le repos même de son sage du nom d'*action*, utile pour son avancement spirituel.

Sl. 17 et 19. Il est important de faire observer la différence qu'on doit mettre entre *yogi* et *youkta*, puisque le traducteur a rendu également ces deux mots par *devotus*. *Yogi* est celui qui a l'habitude de la dévotion, *youkta* est celui qui est momentanément

occupé d'une pratique pieuse; l'un exprime la qualité d'homme religieux, l'autre l'application à l'acte religieux : le premier indique une profession ordinaire; le second, une action isolée et déterminée.

Sl. 23. Entre *yogo* et *nirvinnatchétasâ*, au deuxième vers, je crois que l'on doit mettre la marque de l'apostrophe. C'est une chose assez importante, puisqu'il s'agit ici d'une négation de plus ou de moins. La traduction de Wilkins iudique qu'il y reconnaissait cette négation. Le commentaire est du même avis, en écrivant positivement *anirvinnéna*, qu'il explique par *nirvédarahiténa tchétasâ.* Le sens me paraît fort clair en admettant cette apostrophe. *Crichna* veut que l'*Yoga* soit exercé avec connaissance de cause, et non avec doute et ignorance, ou par routine.

Sl. 44. Le premier vers de ce sl. me fournit l'occasion de soumettre à l'éditeur une observatiou intéressante, qui aurait déjà pu trouver sa place au 36ᵉ sl. du 4 chap. Tous les éditeurs d'ouvrages classiques ont eu l'attention de nous conserver les variantes que pouvaient offrir les manuscrits. Ils ont même quelquefois abusé, sous ce rapport, de la permission. Je trouve que M. Schlegel, qui a dû consulter les manuscrits de Paris, a été là-dessus trop discret : s'établissant lui-même juge des variantes, il n'a pas cru nécessaire de mentionner dans un supplément celles qui n'étaient point fautives, et qui pouvaient être au moins probables. Cependant ces petites choses ne sont pas à dédaigner; une variante, qu'on a rejetée, peut répandre quelque lumière sur un

passage, et en mieux déterminer le sens. Par exemple ici, l'excellent manuscrit N° 6, au lieu de *sah* donne *san*. Certes, cette variante n'est pas tout-à-fait indifférente, et, même en refusant de l'admettre, on peut la regarder comme un commentaire. L'homme revenu sur la terre, *pendant cette nouvelle existence, api san*, est comme entraîné de lui-même par les habitudes pieuses contractées dans une vie antérieure. *San* détermine donc une circonstance importante.

Pourquoi, dans le vers suivant, rendre *sabda-brahma* par *theologia meris verbis circumscripta?* Je sais que *Vyâsa* n'est pas toujours fort respectueux pour les *Vèdes* : c'est même la raison qui l'a fait regarder par quelques-uns comme un bouddhiste caché. Mais ici, ce me semble, il n'a pas voulu déprécier ces livres sacrés. Je ne pense pas qu'il ait eu l'intention d'établir un parallèle injurieux entre la doctrine de l'*Yoga* et celle des *Vèdes*. Il dit simplement : L'homme soigneux d'acquérir la science de l'*Yoga* est au-dessus de celui qui étudie la science divine sortie de la bouche de Brahma. Il me semble que le mot *sabda* est là pour désigner l'origine sacrée des *Vèdes*, et non la futilité de leur enseignement. Il fallait dire *une théologie qui est la parole de Brahma*, mais non pas *une théologie qui ne consiste qu'en vains sons*. Le commentaire porte simplement *Vedam ativarttaté*.

LANGLOIS.

(La suite au prochain numéro.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 4 Octobre.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises en qualité de membres de la Société :

M. le chevalier GAMBA, consul de France à Téflis ;

M. le comte KOUCHELEV-BEZBORODKO, chambellan de S. M. l'empereur de Russie ;

M. Adam-François LENNIG ;

M. le chevalier DE MONTGÉRY, capitaine de frégate ;

M. le docteur RAESS, professeur de théologie, à Mayence ;

M. le professeur RITTER de Berlin ;

M. le comte DE SORGO.

M. Klaproth, au nom d'une commission nommée dans l'une des dernières séances, fait un rapport sur les titres littéraires de M. Lipovzeff. Les conclusions de ce rapport sont mises aux voix, et M. Lipovzeff est nommé associé-correspondant.

M. le comte de Lasteyrie, pareillement, au nom d'une commission chargée de l'examen des titres littéraires de M. Elout, fait un rapport dont les conclusions sont soumises à la délibération du Conseil. — M. Elout est nommé associé-correspondant.

Un membre communique quelques extraits du mémoire qu'une commission avait été chargée de rédiger pour être transmis à M. Siebold, maintenant résidant à Désima, près Nagasaki.

M. Coquebert de Montbret continue la communication de ses extraits de *Ibn-Khaledoun*.

On donne lecture d'un Mémoire envoyé par M. de Hammer, relatif au séjour que *Djem* ou *Zizime*, frère de *Bayazid II*, fit en Provence.

M. Garcin annonce à cette occasion qu'il s'est occupé de traduire la partie de l'ouvrage de *Saad-èddin* qui a rapport à *Djem*, et que cette traduction, destinée à faire partie des additions à l'histoire *des Croisades* de M. Michaud, est déjà imprimée.

BIBLIOGRAPHIE.

Om manipadmé khoúm, prière continuelle des Lamaïtes; lettre sur cet objet adressée à M. Iegor Timkowski, par S. E. Monsieur *Alexis Olenin*, secrétaire-d'état, président de l'Académie des Beaux-Arts, directeur de la Bibliothèque impériale, etc.—Saint-Pétersbourg, 1824. in-8°(en russe) avec quatre planches.

Ce Mémoire fera partie du troisième volume du Voyage en Chine à travers la Mongolie, fait en 1820 et 1821 par M. Timkowski, qui a conduit à Peking la nouvelle mission ecclésiastique, destinée à remplacer celle qui s'y trouvait depuis l'an 1808. M. Timkowski avait désiré posséder une image authentique de *Bouddha* ou *Chakia-mouni*, le réformateur de l'ancien culte iudien, et fondateur de la religion boud dhique. M. Olenin lui en a communiqué deux, dont la première, qui fait face au titre de son ouvrage, est très exactement dessinée d'après une idole en bronze doré conservé à la Bibliothèque impériale de St-Pétersbourg. Cette image est conforme à celle donnée par Pallas, dans son ouvrage sur les

peuples mongols (T. II, pl. 2, n° 1.), avec la seule différence que dans cette dernière représentation *Bouddha* tient dans sa main gauche le *Baidiragu*, ou le petit pot des mendians, dans lequel ils recueillent les aumônes. L'idole copiée par M. Olenin a la main ouverte et vide. L'autre image de Bouddha est faite d'après un dessin colorié qui fut envoyé à l'éditeur par le prince kalmuk *Sundji Oubachi*. Le dieu y est entouré d'une double auréole de différentes couleurs.

Outre ces deux images de Bouddha, M. Olenin donne sur le frontispice de son mémoire la figure d'un casque chinois en acier, damasquiné en or, qui, avec d'autres armes anciennes a été apporté de Moskwa à Saint-Pétersbourg. L'inscription de ce casque contient la prière ordinaire des Lamaïtes *óm mani padmé khoûm*, plusieurs fois répétée et écrite en anciens caractères samskrits, du genre de l'écriture appelée *landza*. Il donne l'explication de cette fameuse formule mystérieuse, d'après Pallas. C'est avec raison que le savant auteur remarque que le P. Paulin a mal lu les mots qui la composent. Quant aux explications de Pallas, elle ne sont pas les seules en vogue parmi les Lamaïtes, comme on peut voir par le nouvel ouvrage de M. J.-J. Schmidt, qui porte le titre de *Recherches sur les langues de l'intérieur de l'Asie*. Le graveur qui a exécuté la dernière planche qui accompague le mémoire de M. Olenin, s'est trompé en oubliant et tronquant plusieurs traits dans les caractères tubetains de la formule mentionnée, de sorte qu'on y lit : *Om ma nna bbad mi khoûm*, au lieu de *Om ma nni bbad me hoûm*, ou *Om ma nni pad meï hoûm*, comme on la trouve écrite quelquefois. L'impression du texte et la gravure des planches sont soignées.

KLAPROTH.

מקרא קודש ou *Cours de lecture hébraïque, suivi de plusieurs prières, avec une traduction interlinéaire, et d'un Vocabulaire hébreu-français*, par S. Cahen, professeur de l'École consistoriale israélite de Paris; brochure in-8° de 71 pages.

Cet opuscule se compose d'une série de tableaux, qui forment un syllabaire complet et raisonné. Viennent ensuite diverses prières extraites de l'Ancien-Testament, qui servent de modèle de lecture; puis un vocabulaire hébreu français, contenant les mots les plus usuels. On le doit à un jeune et laborieux Israélite, qui ne tardera pas à faire paraître des travaux plus importans. Jaloux d'accélérer l'enseignement de la lecture qu'il dirige, il a voulu en faciliter les moyens par la publication de cet ouvrage, qui a été reçu avec empressement par le Consistoire central, et adopté pour les écoles primaires israélites de France.

G. T.

AVIS.

MM. les Membres du Conseil sont avertis que la séance ordinaire du premier lundi de novembre, est remise au lendemain, 2 novembre, à cause de la fête de la Toussaint.

Correction pour le Numéro précédent.

Page 169, ligne 26, au lieu de *lorsque ce dieu se tourmentait*, etc.; lisez : *lorsqu'elle se tourmentait*, etc.

JOURNAL ASIATIQUE.

Observations *critiques sur les Recherches relatives à l'histoire politique et religieuse de l'intérieur de l'Asie, publiées par* M. J.-J. Schmidt, *à Saint-Pétersbourg, par* M. Klaproth.

(Continuation.)

Le tableau des lettres ouïgoures, donné par *Ibn-Arabchah*, démontre l'identité incontestable de cet alphabet avec celui des Mongols, comme on s'en convaincra, en comparant ce tableau avec la transcription mongole, imprimée à côté. Cette dernière présente absolument les mêmes formes et les mêmes ligatures que l'ouigour (1). Outre cette preuve matérielle et les témoignages de Rubruquis, Plan-Carpin, Bar-Hebræus, et tant d'autres, les historiens chinois ont conservé un document historique sur l'introduction de l'écriture ouigoure chez les Mongols. A la défaite de *Tayang-khan*, roi des Naiman, *Tchinghiz-khan* fit prisonnier l'Ouigour *Tata tounggou*, qui avait été garde-des-sceaux de ce

(1) Voyez la lithographie insérée dans le précédent cahier de ce Journal, pag. 206.

prince. Il le prit à son service, lui commit la même charge, et lui ordonna d'instruire les princes et la haute noblesse mongole dans l'écriture, la langue et les lois des Ouigours (1). Le même *Tata tounggou* resta garde-des-sceaux sous le règne d'*Ogodai-khan*, et son épouse fut la nourrice du prince impérial *Karatchar*. Ses deux fils s'appelaient *Yukhumich* et *Likhunmich* (2).

Malgré toutes ces données positives, M. Schmidt s'obstine à soutenir,

1° Que les mots ouigours, que j'avais publiés les premiers, de même que ma table de l'alphabet ouigour, étaient de mon invention, ou, comme il s'exprime, de ma création.

2° Que le vocabulaire de la langue ouigoure, envoyé de Péking par le P. Amiot, et les suppliques adressées aux empereurs chinois de la dynastie des *Ming*, sont forgés par les Chinois.

3° Que l'écriture actuelle des Mongols n'est pas dérivée de celle du peuple *turc* nommé *Ouigour*.

4° Que la dénomination d'*Ouigour* désignait des *Tangutains* ou *Tubetains*, et que, pour cette raison, les Ouigours ne devaient pas être rangés parmi les peuplades turques.

Si, dans son ouvrage, M. Schmidt se fût tenu à ces thèses, que tout le monde reconnoît au pre-

---

(1) Voyez l'original de ce passage, tiré de l'histoire des *Youan*, écrite et publiée en mandchou, à Pékin, en 1646, qui se trouve dans ma nouvelle *Dissertation sur les Ouigours*. Paris, 1823, fol. pag. 54.

(2) *Su houng kian lou*. Sect. XXVIII, fol. 2.

mier abord, comme insoutenables, je me serais abstenu de les réfuter; mais comme il les emploie, de même qu'une foule d'autres hypothèses bizarres, pour subvertir tout le système de l'ethnographie et de l'histoire de l'intérieur de l'Asie dans le moyen âge, je n'ai pas voulu, par mon silence, paraître adhérer à ces étranges suppositions, et j'essaierai de les réduire, par les notes suivantes, à leur juste valeur.

Depuis le tems de la dynastie chinoise des *Thang*, ou depuis le VII[e] siècle de notre ère, les Chinois ont désigné les *Ouigour*, habitans des pays de *Khamil* et de *Tourfân*, par le nom de 高昌 *Kao tchang*. Dans le vocabulaire ouigour, envoyé de Péking, cette dénomination est expliquée par ﺣﺤﺘﺤﻰ *Ouikhour*, ou *Ouigour*. Les historiens chinois disent aussi :

畏吾兒唐之高昌也

« Les *Oui gou eul* (*Ouighour*) sont les *Kao tchhang* » de la dynastie des *Thang*(1). »—Le nom ﺣﺤﺘﺤﻰ se trouve écrit chez les auteurs mahométans اويغور *Ouighour*, ou ايغور *Ighour*; ils le prononcent aussi *Ioghour*. Rachid-eddin, le principal des auteurs persans qui ont traité de l'ancienne histoire de l'Asie centrale, observe que : « Le nom *Ouigour* signifie en

(1) *Thoung kian-kang mou*, édition de 1707, Sect. LVII, p. 4.

» langue turque, *être attaché*, *secourir*, بهم. پیوستن » ومدد کردن. » *Aboulghazi*, qui, dans de pareilles déterminations, copie ordinairement les paroles de Rachid-eddin, ne diffère pas non plus de lui à cette occasion; car il donne l'étymologie suivante : « La » signification d'*Ouigour*, dit-il, est *ferme* et *attaché*; » quand le lait se caille سوت اویوغانـد ییب حکره » il s'en sépare la partie caillée, c'est ce qu'on appelle » l'*attaché, joint ensemble*. » Il faut aussi remarquer la ressemblance du mot *Ouigour* avec les verbes turcs *ioghour-lamak* et *ioghourtmak*, qui signifient *le lait se caille*; et avec *ioghourd*, terme usité chez toutes les tribus turques, pour désigner le *lait caillé*.

Cette étymologie excite la bile de M. Schmidt, et il s'écrie (pag. 95) : « *Aboulghazi*, qui saisit avec » empressement chaque occasion pour expliquer des » mots sans les comprendre, n'a pas laissé échapper » celle-ci, pour montrer sa pénétration. Cette misé- » rable étymologie est cependant très-indifférente » pour nous, quand nous savons que le mot *Ouigour* » n'est significatif qu'en mongol, et que, dans cette » langue, il désigne un *étranger*, dont on ne com- » prend pas la langue. »

Si, au lieu d'avoir appris les langues comme on le fait ordinairement pour l'usage commun, M. Schmidt avait approfondi les principes sur lesquelles elles sont basées, il n'aurait vraisemblablement pas écrit le passage que je viens de citer. Des auteurs dignes de foi nous apprennent qu'*Ouigour* et *Ioghour* signifient *attaché, joint*. La même racine se retrouve aussi dans le

mot latin *jungere*. M. Schmidt ne doit pas s'effaroucher du changement de l'*n* en *ng*; il en a l'exemple dans le nom des *Mongols* écrit *Mogol* par les Arabes, les Persans et les Turcs. Son étonnement se passera aussi, s'il apprend qu'en turc oriental la ressemblance radicale d'*Ouigour* ou *Ioghour* (alliés) de *ouiyoughanmak*, se cailler, et de *ioghourd*, lait caillé, est exactement la même que celle des mots latins *coalitus*, coalition, réunion (*Arnob.*); *coalescere*, s'épaissir, se cailler, et *coagulum*, lait caillé, fromage, qui viennent tous de la même racine. Je saisis cependant cette occasion pour prier M. Schmidt de ne pas croire que, parce que je me range pour cette étymologie de l'opinion d'*Aboulghazi*, j'adopte toutes les fables que cet écrivain raconte de l'ancien conquérant turc appelé *Oghouz-khan*, auxquels les Ouigours étaient attachés.

L'indignation de M. Schmidt contre *Aboulghazi*, ne s'est pas encore calmée à sa pag. 103. Il y dit : « *Aboulghazi*, qui confond tout, place dans la dernière moitié et à la fin de son ouvrage, des *Ouigour* et des *Naiman*, sur l'*Amou Deria*, et dans le voisinage du lac *Aral*, sans qu'on apprenne comment ils y sont arrivés. Ces tribus appartiennent cependant incontestablement à la Haute-Asie. »

A la page suivante, M. Schmidt s'efforce de prouver l'origine mongole des *Naiman* qui, dans le XIVe siècle, se trouvaient sous la domination du khan *Timour-cheikh*, qui avait ses habitations et ses pâturages sur les bords du *Iaik* et du *Sir*. La seule raison qui le conduit à les déclarer Mongols est celle que, chez

eux, la *gauche* était réputée le côté honorable. Il ajoute : « Tout cela n'a pas pu empêcher M. Klaproth, » sans cependant citer aucune autorité, de vouloir » faire passer les quatre tribus *Ouigour-Naiman*, » *Kiat-Konkrat*, *Kangli-Kiptchak* et *Neukius-Mangoud*, pour *Ouzbeks* ou *Turcs*, parce qu'elles par- » laient du *Turc pur*. Ces quatre tribus doivent se » trouver dans le khanat de Khiwa. (*Asia polyglotta*, » pag. 218.) Je n'ai rien à dire contre les deux der- » nières ; mais, pour ce qui regarde les *Naiman*, » M. Klaproth ne doit pas ignorer que cette tribu » forme encore une des cinquante-neuf bannières » sous lesquelles se trouvent distribués les Mongols, » qui habitent entre le *Gobi* et la *Grande-Muraille*. » M. Rémusat a déjà blâmé *Aboulghazi*, parce qu'il » rapproche les *Ouigour* et les *Naiman* entr'eux, » tandis que ces tribus appartenaient à des peuples » d'origine différente. (*Recherches sur l'origine des* » *langues tartares*. I. pag. 240). M. Klaproth rend » leur fusion complète, en enrichissant l'éthnographie » d'une nouvelle tribu qu'il appelle *Ouigour-Naiman*. » Vouloir faire des *Ouzbeks* de la tribu de *Kiat-* » *Konkrat*, est du *non-sens* complet, etc. »

Aucun reproche de M. Schmidt n'aurait pu venir plus à propos que celui-ci ; il démontre que ce Monsieur ne s'occupe pas beaucoup à lire les livres qui paraissent dans sa propre patrie. Ma notice sur les quatre tribus des *Ouzbeks* du khanat de Khiwa, est prise de la relation du voyage de M. de *Mourawiev*, qui a paru à Moskou en 1822. J'invite M. Schmidt à

consulter la planche 16 de l'atlas appartenant à cet ouvrage; il y trouvera le tableau suivant.

TABLEAU DES TRIBUS PRINCIPALES DES OUZBEK'S (1819).

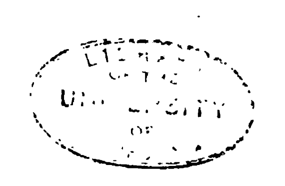
OUZBEK. (Mohammed Rahim khan).	*Ouigour-Naiman.*	
	Kanli Kiptchak.	
	Kiat Kon(k)rat. (Chef Koutli Murad Inakh).	Imbei. Baglali. Atchamaïl. Kandjirgali. Kochtamgali. Keugeusegli. Beughedjeli.
	Neukius Mangoud.	

Avant de partir pour Khiwa, M. Mourawiev aurait bien fait d'étudier les *ouvrages* de M. Schmidt, qui l'auraient empêché d'écrire du *non-sens* pareil. Comme il ne l'a pas fait, il ne lui reste que de se consoler avec tous ceux qui ne veulent pas croire à l'origine tubétaine des Ouigours, prônée par M. Schmidt.

Ce n'est pas ici l'endroit de rechercher si les anciens *Naiman*, contre lesquelles Tchinghiz-khan faisait des guerres sanglantes, étaient d'origine mongole ou turque. Je compte éclaircir ce point historique à une prochaine occasion; je remarque seulement que le mot *naiman* signifie *huit* en langue mongole. Il n'y a pas le moindre doute que les *Nai-*

mans, qui habitent au nord de la grande muraille et de Pékin, ne soient des Mongols, comme je l'ai dit dans mon *Asia polyglotta*, pag. 268; le mot *Naïman* pourrait cependant avoir une autre signification dans les idiômes turcs, et servir à désigner des tribus, qui appartiennent à la souche turque. Chacun sait que les Khirghiz sont un peuple *turc*; je demande donc à M. Schmidt pourquoi on trouve parmi eux plusieurs tribus très-considérables qui portent le nom de *Naïman*? J'ouvre *l'intéressante Description des Kirghiz de la grande, moyenne et petite horde*, insérée dans le septième volume du *Messager Sibirien* de M. *Spaski*. J'y trouve parmi les tribus de la horde moyenne : N° 1. *Naïman*; qui se compose de six subdivisions, fortes ensemble de 35,000 familles. — N° 4. *Naïman-Koungrat*, douze subdivisions et 15,000 familles. — N° 20. *Baganalin Naïman*, douze subdivisions de 6,000 familles. — N° 21. *Naïman*, quatre subdivisions, 4,000 familles.

Falk et *Rytchkow* parlent aussi des *Naïman* de la moyenne horde de Kirghiz. Le premier dit, dans ses *Collections topographiques sur la Russie* (vol. II. pag. 542) : « Le *Naimain-Il* ou *Aïmak*, se com-
» pose de seize *oulqus* (tribus), qui forment la plus
» nombreuse et la plus forte des hordes des Kirghiz.
Rytchkow rapporte dans sa *Topographie d'Orenbourg* (vol. I. pag. 125 de la traduction allemande publiée à Riga en 1772) : « La horde moyenne des
» Kirghiz se divise en quatre branches, nommées
» *Naïmani*, *Argintsi*, *Ouwak Ghireitsi* et *Kiptchaki*.



» Celle des *Naiman* est la plus nombreuse et la plus » riche de toutes. »

Il n'est pas très-difficile d'expliquer comment les Naiman se retrouvent parmi les Kirghiz. Anciennement ces deux peuplades habitaient près l'une de l'autre. Les Kirghiz se trouvaient sur le *Ienisei* et l'*Obi* supérieurs, et les Naiman dans le voisinage du *Haut-Irtyche*, et plus au midi. Une partie de ces derniers, dispersés par Tchinghiz-khan, se retira vraisemblablement chez les Kirghiz. Les tribus Naiman, qui forment aujourd'hui une des principales branches de cette nation, parlent comme elle un dialecte turc, et ne comprennent ni le Mongol ni le Kalmuk, ce qui rend leur origine mongole très-douteuse.

Écriture des Ouigour.

Nous savons par les écrits des moines qui, dans le moyen âge, ont visité la grande Tatarie, que la secte des chrétiens nestoriens y avait été répandue parmi les Ouigours, principalement par des missionnaires venus de la Syrie. Les mêmes y introduisirent aussi l'alphabet *Sabéen*, duquel est dérivé celui des Ouigours comme on peut se convaincre par le tableau comparatif de ces deux genres d'écriture représenté sur la planche ci-jointe. Dans un mémoire inséré dans les *mines de l'Orient* (vol. VI, pag. 325), M. Schmidt dit : « L'écriture syriaque n'a qu'une ressemblance » *apparente* avec celle des Mongols, et encore une » plus forte avec celle des Euleuts ou Kalmuks. Cette » ressemblance n'est pourtant pas réelle, et n'impo-

» sera à aucun connaisseur; un Kalmuk ou Mongol
» n'est pas capable d'épeler le moindre mot syriaque.
» On pourrait de même, et sans plus de fondement,
» trouver quelque ressemblance entre les caractères
» arabes et mongols. »

C'est ainsi que s'exprimait M. Schmidt en 1819. A cette époque la ressemblance entre l'alphabet des Ouigours et celui des Syriens et Sabéens n'était pour lui qu'*apparente*. En 1824 il juge tout-à-fait autrement. En 1819 il tâchait de me réfuter sur ce point; cinq ans plus tard il adopte mes conclusions, comme on peut le voir par le passage suivant (pag. 144) : « Je
» pense que les écritures *Zend* et *Pehlwi* ont princi-
» palement servi de modèle au savant Pandida, qui
» fut l'inventeur des lettres mongoles. Pendant son
» long séjour dans l'Inde, il doit avoir eu l'occasion
» de les connaître au fond. On peut même supposer,
» avec beaucoup de vraisemblance, que les livres
» *Zend* et la religion des adorateurs du feu, ont été
» connus dans l'intérieur de l'Asie, depuis une époque
» très-reculée. Je crois aussi, qu'après le *Zend*, l'al-
» phabet des *Sabéens* a exercé une grande influence
» sur la formation de celui des Mongols. D'autres an-
» ciens caractères ont probablement aussi contribué
» à la perfection de ce dernier. » Pour appui de cette hypothèse, M. Schmidt donne, à la page 166 de son ouvrage, un *tableau lithographié*, dans lequel il compare les caractères mongols (ou *ouigours*) avec plusieurs anciens alphabets sémitiques, tels que le *Babylonien*, le *Phénicien*, l'*Hébreu ancien*, le *Samaritain*,

l'*ancien Persan* et le *Sabéen*. Le premier coup d'œil montre la parfaite ressemblance du dernier avec le Mongol. Elle est incontestablement plus grande que celle des autres alphabets mentionnés. M. Schmidt donne dans ce tableau les dix-huit lettres suivantes : *A*, *B*, *Dj*, *D*, *T*, *L*, *M*, *N*, *W*, *S*, *I*, *R*, *S*, *Ch*, *H-kh*, *K-g*, *Tch*, et *O-ou*. Un court résumé démontrera avec laquelle des écritures nommées, le Mongol offre le plus de conformités.

Babylonien.........	2 ressemblances, savoir :	B et D.
Phénicien..........	4	B, D, W et S.
Ancien Hébreu.......	5	B, D, M, Ch et K-G.
Samaritain.........	4	B, D, T et M.
Araméen............	5	B, W, S, R et Ch.
Estranghelo.........	6	T, M, N, W, I et R.
Ancien Persan.......	5	A, Dj, D, N et L. (*Tch* est la même lettre que *Dj*.)
Sabéen.............	12	B, Dj, D, T, M, S, R, S, Ch, H-Kh, K-g et O-u.

Dans le tableau comparatif de M. Schmidt, le plus grand nombre de ressemblances se trouve entre le *Mongol* et le *Sabéen*; car il y en a DOUZE, au lieu que l'ancien Persan n'en offre que *cinq*. L'auteur a donc tort de vouloir faire dériver l'écriture des Mongols du *Zend* et du *Pehlwi*; son origine *Sabéenne* est incontestablement prouvée par la planche ci-jointe.

Fragmens historiques sur les Ouigour.

L'histoire de la dynastie mongole, qui a régné en

Chine, écrite en chinois par *Tchao yuan phing* et intitulée *Su houng kian lou*, contient les passages suivans sur l'histoire des Ouigours.

(*Sect. I. fol. 4. verso.*)

Dans la quatrième année de son règne (1209), Tchinghiz-khan reçut la soumission du royaume d'*Ouigour*. C'est le même qui sous les Thang fut appelé *Kao tchhang*. On lit dans le mémorial des pays alliés et tributaires (aux Mongols) : « L'*Idoukhou*, » ou le prince des *Ouigour*, envoya un ambassadeur » pour se joindre (aux Mongols). Dans ces entrefaits » les quatre fils de *Toto*, roi des *Mekrit*, nommés » *Khoudou*, *Tchirawen*, *Madjar et Tossagan*, se » sauvèrent avec la tête de leur père (tué dans une » bataille contre les Mongols). L'*Idoukhou* des *Oui-* » *gours* marcha à leur rencontre, et les battit près de » la rivière de *Thsan*. Il en avertit Tchinghiz-khan, » et lui envoya des cadeaux, qui consistaient en » choses précieuses et en productions de son pays. »

(*Section XXIX, fol. 14, verso.*)

« La princesse impériale (fille de Tchinghiz), » nommée *Yely-Antoun*, épousa l'Idoukhou *Barchu-* » *Akte-Tieghen* (1). Idoukhou est le titre des rois des » *Kao tchhang*, qui, anciennement, habitaient le » pays d'*Ouigour*. Dans ce pays se trouve le pays de

(1) C'est ainsi qu'on doit lire ce nom et non pas باورچيق *Baour-tchik'*, comme on le trouve écrit dans le manuscrit d'*Aboulghazi*, de la bibliothèque de Berlin.

» *Khorin* (1); deux rivières y prennent leur origine : » la *Toukhoula* (Toula), et la *Sielingga* (Selengga). » Dans une nuit, une lumière surnaturelle descendit » sur un arbre, qui se trouva entre ces deux rivières. » Les habitans du voisinage s'y rendirent, et trouvè- » rent l'arbre enflé comme le ventre d'une femme » enceinte. Après neuf mois et dix jours, il accoucha » de cinq garçons. Les gens du pays, pleins d'éton- » nement, élevèrent les nouveau-nés. Le cadet re- » çut le nom de *Bouka-khan*; il était fort et brave, » se soumit les peuplades voisines, et devint leur roi. » Son successeur, dans la trentième génération, était » *Ioulun-Tieghin*. Le récit des événemens qui ont eu » lieu jusqu'à son tems ne nous est pas parvenu. *Ioulun-* » *Tieghin* était aussi très-puissant et vaillant ; il fit » souvent la guerre aux *Thang* (dynastie chinoise, » qui régna de 618 jusqu'en 907). Ceux-ci le craigni- » rent, et cherchèrent à se lier avec lui par un mariage. » En effet, ils fiancèrent la princesse *Kin lian* avec » *Gali-Tieghin*, fils de *Ioulun*, qui vivait dans le » voisinage de Khorin, dans un endroit nommé *Bili-* » *Polida*, ou *mont sur lequel demeure l'épouse*. Il y » avait dans ce pays encore une autre montagne qui » portait le nom de *Tengeri-yu-takh*, c'est-à-dire » *mont de la raison céleste*. Au sud de celui-ci était » le *Khouli-takh*, ou la *montagne du bonheur*. Quand

(1) C'est la même chaîne appelée, par Rachid-eddin, *K'ara-k'orum*. Ce nom désigne généralement toutes les montagnes situées dans le voisinage des rivières l'Orkhon, Toula et Selengga.

» l'ambassadeur des Thang fut arrivé à la frontière des » deux pays, on lui dit que la puissance et la prospérité de Khorin étaient attachées à l'existence de » cette montagne, et que, si on parvenait à la détruire, » ce royaume s'anéantirait. L'ambassadeur chinois » adressa alors ces paroles artificieuses au roi : Comme » tu es le père du nouveau marié, j'ai le droit de te » faire une demande, à laquelle tu dois accéder. Le » rocher, appelé la montagne du bonheur, n'est d'aucune utilité pour ton royaume; les Chinois désirent beaucoup d'en devenir les propriétaires, et » ils te le demandent comme prix de la fiancée. Ioulun accorda cette demande; mais, comme le rocher » était très-grand, il fut impossible de l'emporter en » entier. On alluma alors autour un grand feu qui le » rougit; après quoi, on l'arrosa avec du vinaigre qui » le fit éclater en morceaux, qu'on chargea sur des » chariots pour les transporter. Après le départ de la » montagne du bonheur, les oiseaux et les animaux » du pays perdirent la faculté de se mouvoir, et poussèrent des cris qui annoncèrent le plus grand désastre. *Ioulun-Tieghin* mourut sept jours plus tard; » des calamités sans nombre et des troubles intérieurs » affligèrent le pays, et, après quelques générations, » ces calamités, allant toujours en croissant, forcèrent » les habitans de s'expatrier. Ils allèrent se fixer » dans le voisinage de *Kiao tcheou* ou *Ho tcheou* » (100 ly à l'occident de la ville de *Tourfán* de » nos jours). Leur principal établissement était à » *Bich-balik*. Au nord, ils s'étendirent jusqu'à la ri-

» vière *Achou*; au sud, ils avaient la principauté
» chinoise de *Thsieou-thsiuan kiun* (à présent les pays
» de *Su tcheou*, ville située dans l'extrémité nord-
» ouest de la province de *Kansou*); à l'orient, ils
» étaient voisins de *Goudoun-Gachikhia*, et à l'occi-
» dent, des *Si fan* (ou Tubétains, qui à cette époque
» dominèrent dans l'Asie centrale). La dynastie de
» ces princes jusqu'à *Barchu-Arte-Tieghin*, avait
» duré plus de 970 ans (1). Ce dernier était sou-
» mis aux Khitan. Quand *Tchinghiz-khan* entreprit,
» en 1209, son expédition contre les pays situés au
» nord de la Chine, *Barchu-Arte-Tieghin* fit tuer
» le gouverneur que les Khitan avait établi dans ses
» états. Il fit en même tems la demande à *Tchinghiz-*
» *khan* de le recevoir parmi ses vassaux; mais il ne se
» rendit pas en personne auprès de lui. Le chef des
» Mongols le fit alors inviter par son envoyé de venir
» le voir; et l'*Idoukhou*, ravi de cet ordre, se pré-
» senta chez lui, et lui adressa ces paroles : « Ton
» esclave a entendu la renommée de la haute vertu
» de ta Majesté; il hait les Khitan, et depuis long-
» tems il avait le désir de se soumettre à ta puis-
» sance; ce n'était que l'occasion qui lui manquait.
» Elle se montra quand le messager céleste s'approcha
» de lui, et à présent son vœu le plus ardent est de
» voir toutes les nations devenir tes sujets. Quand
» *Tchinghiz* campa sur les bords du *Keroulan*, l'*Idou-*

(1) Il se soumit en 1209 à Tchinghiz-khan; ainsi le commencement de la dynastie des rois des Ouigours tombe à l'an 239 de J.-C.

» *khou* lui disait : Ton vassal te supplie de lui accorder le bienfait de faire au dernier de tes quatre » fils un présent de chiens et de chevaux. *Tchinghiz-» khan*, touché de ces paroles, le maria à sa fille, la » princesse *Yely-Antoun*, et l'adopta comme fils. » Dans la suite, celui-ci accompagna *Djebi-Noyan* » dans la guerre contre le khan *Mengli-Soudan*, chef » des tribus réunies des *Hoei hou*. Il attaqua aussi et soumit dix mille mécontens de sa horde, qui regrettaient » leurs anciennes institutions. Dans les campagnes contre *Nichapour*, et contre les pays situés à l'occident du » *Houang ho*, il faisait de grands exploits. Après sa » mort, ses fils et petits-fils lui succédèrent dans la » dignité d'Idoukhou. »

L'éditeur chinois du *Su houng kian lou*, déclare comme fabuleux les récits de l'arbre enceint et du rocher détruit par le feu. C'est néanmoins une pièce très-curieuse, puisqu'elle démontre incontestablement que les auteurs chinois ont puisé ce qu'ils rapportent sur les *Ouigour*, dans les mêmes sources que celles qui ont servi aux historiens persans. Ces sources sont les *Annales des Ouigour mêmes*, que *Rachid-eddin* et le vizir *Ala-eddin* ont eues entre les mains. Le dernier de ces deux écrivains a donné un extrait de ces annales dans son تاريخ جهان كشاي ou l'*Histoire du Conquérant du monde*. M. d'Ohsson, ambassadeur de Suède à la cour hollandaise, a traduit cet extrait dans son *Histoire des Mongols depuis Tchinguiz-khan jusqu'à Timour-lanc* (Paris, 1824, in-8°). Je lui emprunte le passage suivant, qui démontre la parfaite

concordance entre le récit des auteurs persans et celui des chinois.

« A Coumlandjou, lieu situé au confluent des » rivières *Tougola* (1) et *Selinga*, qui prennent » leurs sources dans les monts *Caracorum*, il y » avait deux arbres voisins, l'un appellé *fistouc*, sem- » blable au pin, dont le feuillage ressemble à celui » d'un cyprès, et dont le fruit a la forme et la saveur » de la pomme de pin; l'autre était un *bouleau*. » Les deux arbres s'enflèrent; ils étaient éclairés » par une lumière céleste; continuant à croître, ils » formèrent comme une montagne, d'où l'on enten- » dit sortir des sons harmonieux. Toutes les nuits, » elle était entourée d'une vive lumière à la distance » de trente pas. Lorsqu'elle fut parvenue au terme » de sa grossesse, une ouverture laissa voir cinq » chambres, semblables à des tentes, et entourées » d'un fil d'argent; dans chacune était assis un en- » fant, allaité au moyen d'un tube suspendu sur » sa bouche. Les chefs des tribus, frappés d'étonne- » ment, venaient admirer et adorer ces prodiges.... » Les cinq enfans étaient traités par les peuples de » cette contrée avec le respect qu'on rend aux fils des » rois. L'aîné fut nommé *Souncour-tékin*, le second » *Coutour-tékin*, le troisième *Boucac-tékin*, le qua- » trième *Or-tékin* et le cinquième *Boucou-tékin*. » Les Ouigours, persuadés qu'ils étaient envoyés du

(1) D'après la manière de voir de Rachid-eddin, c'est la *Toula* qui reçoit l'*Orkhon*, et se jette dans la Selengga.

» ciel, résolurent d'élire l'un d'eux pour leur souve-
» rain. *Boucou* leur paraissait celui qui était doué
» de plus de beauté, d'esprit et de capacité; il savait
» d'ailleurs toutes les langues; les Ouigours le choi-
» sirent pour leur khan, et l'installèrent sur le trône
» au milieu d'une fête.....

» A cette époque, *Boucou-khan* eut un nouveau
» songe; il vit un homme vêtu en blanc, tenant à
» la main un bâton de la même couleur, qui lui
» donna un morceau de jade, de la forme d'un pin,
» et lui dit : *Si tu peux conserver cette pierre, tu*
» *domineras sur les quatre régions du globe*.....

» *Boucou-khan* eut pour successeur un de ses fils.
» A cette époque les Ouigours entendirent de tous
» les animaux domestiques et sauvages, et même de
» la bouche des enfans en pleurs, le son *guetch*,
» *guetch;* c'est-à-dire *en route, en route*. Dociles
» à ce signal, ils quittèrent leur demeure, et émigrè-
» rent; mais à chaque endroit où ils s'arrêtèrent,
» les mêmes sons frappèrent leurs oreilles. Ce ne
» fut qu'à leur arrivée dans la plaine où fut bâtie
» depuis la ville *Bich-balik*, que ces sons ne se firent
» plus entendre. Ils s'établirent en ce lieu, et y
» bâtirent cinq quartiers, auxquels ils donnèrent le
» nom de *Bich-balik* (c'est-à-dire les cinq villes), etc. »

La plus légère comparaison de ces deux récits montre qu'ils ont été pris à la même source. L'historien persan n'a pas copié le chinois, et celui-ci n'a rien emprunté au premier. Tous les deux ont eu devant les yeux les chroniques des Ouigours, comme les points suivans le démontrent :

1°. La position de l'ancien pays des Ouigours entre les rivières *Toukhoula* (Toula) et *Selengga*.

2°. La descente d'une lumière divine sur l'arbre qui se trouvait entre ces deux rivières.

3°. La naissance de cinq frères, sortis de cet arbre, dont le cadet s'appelait *Bouka-khan*, et devint roi des *Ouigour*.

4°. *La montagne du bonheur* des auteurs Chinois, qui chez les Persans est un morceau de jade oriental, auquel la prospérité du pays était attaché.

5°. Les cris sinistres des oiseaux et des animaux, qui annonçaient les désastres qui devaient frapper le pays.

6°. L'émigration du peuple, qui quitta son ancienne patrie entre la Toula et la Selengga, et alla habiter la contrée de *Bich-balik*.

Ces traditions, en partie fabuleuses, sont cependant d'une grande importance ethnographique et philologique ; elles nous donnent une nouvelle preuve que la langue des Ouigours était un *dialecte turc ;* car tous les mots cités dans les deux récits qu'on vient de lire, sont *turcs*. Si les Ouigours avaient été des Tubetains, comme le prétend M. Schmidt, ces mots auraient dû aussi être *tubetains ;* ils ne le sont pas, comme on le verra tout-à-l'heure.

Tieghin ou *Tekin*, était anciennement la dénomination ordinaire des princes turcs ; comme dans le nom de سبكتكين *Sebekteghin* et dans une infinité d'autres, qu'on trouve mentionnés dans l'*histoire des Huns*, par Deguignes.

Takh, montagne, est le mot turc تاغ *tagh*. En mongol, une montagne s'appelle *oola*, et en Tubétain *ri*. *Tengeri-yu-takh* signifiait, en ouigour, *mont de la raison céleste;* en turc, تنكرى *tengri* est ciel; يوز *yuz*, *modus*, *ratio ;* et تاغ *tagh*, mont. En tubetain, on exprimerait la dénomination de *mont de la raison céleste*, par *Nam-dji rous-ri.*

Khouli-takh, montagne du bonheur; en Turc oriental, قول *k'ol*, signifie *occident heureux;* de là vient le mot قولاى *k'olai*, qui, dans la langue des Turcs de Constantinople, signifie *facile*, *avec bonne occasion*. En tubetain, *montagne du bonheur* s'exprimerait par *Sotnam-ri; Sotnam-djan-ri*, ou *Sotnam-dji-ri.*

Enfin, si les Ouigours avaient été des Tubetains, les oiseaux et les animaux de leur pays leur auraient dû crier, *trò, trò*, allez, allez, et non pas les mots turcs كچ كچ *ghetch, ghetch*, qui, sous l'impératif du verbe, كچمك *ghetchmek*, s'en aller.

Tout contribue donc à détruire les hypothèses mal fondées et les découvertes historiques, annoncées par M. Schimdt, qui s'évanouissent comme de vains fantômes à l'approche de la critique et de la vérité.

(La suite au prochain Numéro.)

Troisième Notice sur les voyages de M. Alfred Duvaucel, *dans l'Inde, ayant pour objet plus particulier, l'histoire naturelle.*

Dans les deux extraits qui ont été donnés des voyages de M. Duvaucel dans l'Inde, il n'a guère été question que des contrées qu'il a vues, et des observations générales que lui fournissaient les mœurs des peuples, ou l'aspect des pays singuliers qu'il visitait; et à la vivacité des peintures qu'il donne de ces régions, où l'homme et la nature travaillent avec tant de persévérance, l'un à son avilissement, l'autre à sa puissance, on dirait un philosophe ou un littérateur qui parcourt la terre sans inquiétude et sans soin, s'occupant à loisir des objets qui frappent avec le plus de force ses pensées ou son imagination. Cependant son but principal était l'histoire naturelle; et comme sa jeunesse le portait aux recherches qui demandent un grand déploiement de forces morales et physiques, il s'est d'abord attaché à l'étude des animaux, et il l'a fait en ami zélé de la science : il a surmonté les fatigues et les dangers auxquels les travaux d'histoire naturelle exposent, quand ils ont pour objet des êtres qui vivent en état de liberté; car alors, toujours occupés de leur conservation, ces êtres fuient ou combattent le chasseur attaché à leur poursuite, et le contraignent, en quelque sorte, de lutter de force,

d'adresse et d'intelligence avec eux. M. Duvaucel en a fait une cruelle épreuve dans son dernier voyage à Laknau. Ayant été averti de la présence d'un rhinocéros, il courut à la recherche de cet animal, accompagné seulement de quelques Indiens; et, au moment où il était prêt à l'atteindre, un autre rhinocéros sort des buissons, se précipite sur lui, le renverse d'un coup de mufle dans la poitrine, et lui fait ensuite, avec sa corne, une large et profonde blessure dans la cuisse. Un crachement de sang et l'impossibilité de marcher pendant plusieurs semaines, furent les tristes résultats de cette malheureuse rencontre. Mais des succès constans ne peuvent point être le prix de nos efforts. Heureux encore lorsque nous trouvons dans ceux que nous parvenons à obtenir un dédommagement pour ceux qui nous échappent ! M. Duvaucel, grâce à sa courageuse persévérance, a été, en ce genre, généreusement traité par la fortune : il n'est aucun naturaliste voyageur qui, seul, et en aussi peu de tems, ait recueilli, même avec des moyens cent fois plus considérables que ceux qui étaient en sa possession, une aussi grande quantité d'objets divers, et d'objets plus nouveaux, plus curieux, plus propres, en un mot, à agrandir les idées que nous nous sommes faites de la richesse et de la puissance de la nature.

A son arrivée au Bengale, en 1818, réuni à son ami Diard, il explora une partie de cette contrée, et nous fit connaître les animaux de la ménagerie de Barakpour. C'est alors qu'on dut à ces messieurs les

premières notions sur le tapir de l'Inde, animal qui avait été méconnu avant eux, et dont Marsden avait peut-être parlé sous le nom d'hippopotame. On avait déjà eu de fortes raisons de penser que les idées de Buffon sur l'influence que l'organisation éprouve de la part des climats, manquaient d'exactitude. La découverte de ce tapir prouve de nouveau que cette influence n'a rien d'absolu, et que, comme toutes les règles empiriques, c'est-à-dire établies sur l'observation, elle n'a qu'une valeur relative et conditionnelle. C'est à la même époque qu'ils nous envoyèrent le premier bouc que l'on eût vraisemblablement vu en Europe, de la race qui donne le duvet avec lequel se font les schals de cachemire. Depuis long-tems on soupçonnait que ce duvet provenait d'une race de chèvres; mais on ne la connaissait point. Ce bouc confirma ces soupçons, et les tentatives de M. Ternaux ne laissent plus aujourd'hui aucun doute à cet égard. Mais l'intérêt qui résultait de la connaissance de ces animaux, devait le céder à celui qu'inspirait le dauphin du Gange qu'on ne connaissait qu'imparfaitement, et qui venait nous révéler de nouveaux rapports organiques. Cet animal n'a, en effet, qu'une ressemblance assez éloignée avec le dauphin de nos mers, et il forme le type d'un genre nouveau. Ainsi ces trois seules espèces agrandissaient nos idées sur les limites assignées par la nature aux influences sous lesquelles un système particulier d'organe a pu naître et se conserver; sur les variations que le pelage peut éprouver par l'effet de causes ac-



tuellement existantes, et dont nous pouvons, en quelque sorte, disposer; sur les combinaisons et les modifications organiques que la nature a été conduite à opérer dans son système d'harmonie générale. Il fut un tems, qui n'est même pas fort éloigné, où des faits bien moins importans auraient en quelque sorte suffi pour placer un naturaliste au premier rang dans sa science. Ces découvertes n'étaient cependant que le coup d'essai de nos jeunes voyageurs; il leur fallait un champ plus vaste pour déployer leur patience, leur zèle et leur courage, et ils purent exercer l'un et l'autre dans l'association qu'ils formèrent avec sir Thomas Raffles pour explorer l'île de Sumatra.

Pendant un séjour de plus d'un an dans cette île, et durant celui que M. Diard fit passagèrement à Java, ils envoyèrent au Muséum près de deux mille animaux, représentant quatre-vingt-huit espèces de mammifères, six cent trente espèces d'oiseaux, cinquante-neuf espèces de reptiles, etc., etc.; et, non contens d'enrichir nos collections de peaux préparées, ils les enrichirent encore de peintures, de squelettes et d'animaux conservés dans l'esprit-de-vin; de sorte que l'anatomie n'a pas moins profité de leurs travaux que la zoologie.

Parmi les animaux les plus intéressans que ces voyageurs nous ont fait connaître, on doit distinguer les gibbons, quadrumanes voisins des orang-outangs, sur lesquels on n'avait que des notions superficielles; ils en ont décrit les mœurs, avec détails, et nous connaissons aujourd'hui ces singes aussi exactement peut-être qu'aucun de ceux qu'il nous a été possible

de mieux étudier. Viennent ensuite plusieurs autres espèces de quadrumanes, la plupart nouvelles, qui forment le genre nouveau des semnopithèques, et qui jusque-là avaient été confondues avec les guenons; mais ces singes ont beaucoup plus d'analogie, par le naturel, avec les gibbons qu'avec les autres singes, et ils se distinguent d'ailleurs de tous par des caractères organiques très-marqués. C'est à ce genre qu'appartient l'entelle dont il a été question dans un précédent article, et qui a pris sur les Indiens des habitudes de domination telles, qu'il n'est pas rare de voir ces singes entrer dans les maisons, y prendre ce qui peut leur convenir, et même dépouiller les femmes ou les enfans des provisions dont ils sont chargés, sans que jamais on leur oppose de résistance, tant la superstition peut dégrader et avilir le noble caractère que l'homme a reçu de la divinité.

Après ces quadrumanes, nous devons faire remarquer deux espèces de roussettes qui ont donné naissance à deux nouveaux genres, caractérisés par de nouvelles modifications dans le système dentaire et les organes des sens. On sait que ces animaux volent comme les chauves-souris, mais se nourrissent de fruits au lieu d'insectes.

Au nombre des quadrupèdes insectivores, nous devons noter les toupes ou toupayes, qui ressemblent un peu aux écureuils par leur formes générales, et qui vivent aussi sur les arbres, circonstance remarquable en ce qu'ils sont les seuls insectivores qui aient ce genre de vie; tous les autres se cachent dans la

terre, et la plupart se creusent de profonds terriers. Aussi les toupayes forment-ils un genre nouveau, assez éloigné des autres insectivores ; le Hollandais Valentyn, il y a plus d'un siècle, avait déjà parlé de ces animaux, sous le nom de toupe ; mais on n'a compris ce qu'il en rapporte qu'après ce que nos voyageurs nous en ont appris.

Si nous passons aux carnassiers, outre plusieurs espèces de chats, de chiens, de martes, tout-à-fait inconnues avant le voyage dont nous rendons compte, mais sur lesquelles nous ne nous arrêtons pas, dans la crainte de trop nous étendre, nous ferons remarquer le télagon, animal qui a des analogies avec les mouffettes d'Amérique et les blaireaux, et qui a dû servir de type à un genre nouveau ; les benturong, qui, avec le *pounoug* ou *pouné* envoyé du Malabar par M. Leschenault, viennent former deux genres voisins, et remplir, à beaucoup d'égards, le grand intervalle qui séparait encore les mangoustes des ours. Le cochon des sables, animal qui réunit au museau, au grouin et au corps épais des cochons, des pieds à peu près semblables à ceux des ours ; association organique qui est sans exemple, et qui présentera plus de singularité encore lorsqu'il sera possible d'étudier l'animal qui le présente dans toutes ses parties ; et enfin trois nouvelles espèces d'ours qui habitent les forêts de l'Himalaya, et dont une se retrouve dans les îles de Java et de Sumatra. Ce nombre est à peu près venu doubler celui des espèces d'ours dont on avait pu acquérir une connaissance positive par un siècle de recherches.

Nous passerons sous silence ce qui a rapport aux rongeurs. La nature, dans cette branche de l'organisation animale, ne se montre point aussi prodigue dans le midi de l'Asie qu'en Amérique, par exemple; nous dirons seulement que les deux espèces de guerlinguets américains ont trouvé des congénères à Java et à Sumatra, ce qu'aucune analogie ne conduisait à rechercher.

De tout tems, les Indes ont été reconnues pour les contrées de la terre où la vie est répandue avec le plus d'abondance, et où elle se présente sous les formes les plus riches et les plus variées; mais tout ce que les faits avaient, à cet égard, permis de penser, était loin encore d'atteindre à la vérité. Les singuliers mammifères nouvellement découverts par MM. Duvaucel et Diard en seraient déjà une preuve; mais on en trouve encore une plus manifeste dans l'abondance de ces grands animaux qui semblent, à eux seuls, renfermer la matière et la vie nécessaires à un grand nombre d'autres. Jusqu'à présent, on avait reconnu en Asie une espèce de rhinocéros; ces Messieurs y en ont constaté l'existence de deux autres; de sorte que ce genre, qui n'en contenait qu'une seule au tems de Linnæus, et même vers la fin du dernier siècle, en contient aujourd'hui quatre ou cinq.

La famille des ruminans a aussi été enrichie par nos voyageurs, d'espèces nouvelles et curieuses, parmi lesquelles nous ferons surtout remarquer l'antilope à quatre cornes, que l'on ne connaissait encore que par les os de la partie du front où ces cornes se dé-

veloppent. C'est le seul exemple d'une espèce naturellement quadricorne; et ce qui étonnera peut-être, c'est qu'une anomalie, en apparence si considérable, ne soit accompagnée d'aucune autre; et que l'animal qui la présente, ne soit qu'une antilope élégante et légère par tout le reste de son organisation.

Ces animaux nouveaux, dont plusieurs s'écartent des types organiques connus, n'étaient cependant pas ce que les naturalistes semblaient demander avec le plus d'instance à ceux qui parcouraient les Indes et les mers qui en baignent l'archipel. Depuis deux siècles, les voyageurs avaient décrit, dans les termes les plus vagues, et avaient même représenté, mais sous des traits imaginaires, un animal marin, nommé dugong; et en histoire naturelle, plus encore peut-être qu'en toute autre science, c'est ce qu'on ne connaît qu'imparfaitement, et non pas ce qu'on ignore, qui inspire de l'intérêt. La connaissance exacte du dugong était donc d'une grande importance, et d'autant plus que ce qu'on en avait appris paraissait plus singulier; aussi MM. Diard et Duvaucel saisirent-ils la première occasion favorable qui se présenta dans leur traversée du Bengale à Sumatra, pour se procurer ce grand cétacé; ils le peignirent, le disséquèrent, en firent la description, en envoyèrent en Europe les parties principales; et cet animal, qui a vraisemblablement servi à accréditer une partie des fables qui ont été débitées sur les syrènes, est aujourd'hui un des mammifères marins sur lesquels il reste le moins de recherches à faire.

Nous bornerons aujourd'hui ce résumé des tra-

vaux de MM. Duvaucel et Diard, à ce qui concerne les mammifères. Les résultats que nous venons d'exposer devraient suffire pour faire apprécier tout ce que la société leur doit de sacrifices; le courage qu'ils ont dû déployer, et les dangers auxquels ils ont exposé leur vie; mais en général on jouit des fruits du dévouement des autres sans trop s'inquiéter du prix auquel ils sont obtenus. Qu'on se figure cependant tout ce que doivent souffrir des hommes occupés, loin de leur patrie, et sous le ciel de l'équateur, à la chasse de rhinocéros, d'éléphans, de buffles, de tigres, en un mot, de tous ces animaux qui cherchent à leur échapper, par la ruse ou par la violence. Lorsqu'à force de soins et de précautions, ils sont parvenus à découvrir la retraite de l'un d'eux, et à le tuer, ils n'ont encore rempli que la partie la plus facile de leur tâche : il leur reste à en faire l'étude, à le décrire avec détail, à le dessiner, à en enlever la peau, et à la préparer, à séparer les parties molles, à détacher les chairs des os, et enfin à réunir tout ce qui doit être conservé, et à le préserver des mille et une causes de destruction qui se réunissent autour d'eux, et auxquelles la nature elle-même commande impérieusement d'agir sans cesse; c'est-à-dire qu'il n'est peut-être aucune situation qui demande une aussi grande réunion d'efforts physiques, moraux et intellectuels, que celle du voyageur naturaliste, lorsqu'il veut, comme MM. Diard et Duvaucel l'ont fait, remplir, sans aucune restriction les devoirs nombreux que ce titre leur impose.

(La suite à un prochain numéro.)

Notice sur la vie de SALADIN, *Sultan d'Égypte et de Syrie, par M.* Reinaud.

(Deuxième article).

Ce fut alors que, libre de tout soin, Saladin s'occupa d'un dessein qu'il n'avait différé jusque-là que pour d'autres intérêts, et qui remplit le reste de sa vie. C'était l'entière expulsion des Francs de la Palestine. La présence des Chrétiens au milieu des provinces musulmanes, lui paraissait un outrage à la religion de Mahômet; et il était impatient de se délivrer d'un tel voisinage. Les circonstances ne pouvaient être plus favorables. A la vérité, les successeurs de Godefroi dominaient encore sur une vaste étendue de pays. Leur autorité s'exerçait sans partage sur la Palestine, la Phénicie et le littoral de la Syrie jusqu'aux confins de la Cilicie. Sur les côtes ou dans les environs, brillaient avec éclat Antioche, Tripoli, Béryte, Sidon, Tyr, Saint-Jean-d'Acre, Ascalon et d'autres riches cités. L'intérieur était hérissé de châteaux et de places de guerre. Tout, en un mot, présentait encore l'apparence de la force; et cependant l'empire était miné de toutes parts. Au-dehors, les provinces chrétiennes venaient d'être enfermées dans les vastes conquêtes de Saladin : la mer était libre; mais les secours étaient éloignés. Au-dedans, le pays était mor-

celé entre une foule de princes et de seigneurs, qui tous avaient leurs intérêts particuliers. A l'autorité royale seule eût été donné de maintenir l'ordre dans cette anarchie : mais le roi Baudouin IV, dit le *Lépreux*, du nom de la triste maladie dont il était atteint, venait de mourir sans enfans. Son neveu, âgé de cinq ans, qui lui avait succédé, l'avait bientôt suivi au tombeau. Enfin la sœur de Baudouin, à qui le sceptre avait passé, au lieu de le déposer entre des mains fermes, avait fait choix, pour époux, d'un simple chevalier, nommé Gui de Lusignan, trop faible pour soutenir un trône chancelant.

Saladin n'attendait plus qu'un prétexte pour reprendre les armes. On ne tarda pas à le lui fournir. Renaud de Châtillon, seigneur de Carac, ayant vu passer sur ses terres une riche caravane musulmane, l'enleva en pleine paix ; et telle était la confusion générale, qu'aucun dans le royaume ne se mit en devoir de réprimer ce brigandage. En vain Saladin en appela-t-il à la sainteté des sermens ; en vain employa-t-il les menaces : tout fut inutile. Alors il résolut de se faire justice lui-même (an 583, 1187 de J.-C.). Il fit un appel général aux guerriers de la Syrie, de l'Égypte et de la Mésopotamie. Tous répondirent à sa voix. Un engagement eut lieu du côté de Nazareth, entre une partie de l'armée musulmane et les Templiers et les Hospitaliers, qui furent taillés en pièces.

Cependant les chrétiens se rassemblaient à Seforié, non loin de Nazareth. Tous les hommes en état de marcher avaient pris les armes. Saladin était très-

impatient d'en venir à une action générale, dans l'espoir qu'une fois l'armée chrétienne détruite, il ne rencontrerait plus d'obstacle. Comme les Chrétiens, malgré ses provocations, ne quittaient point leurs fortes positions de Seforié, il alla se jeter sur les faubourgs de Tibériade, qu'il réduisit en cendres. A cette nouvelle, ainsi qu'il l'avait prévu, les Chrétiens s'ébranlèrent pour marcher au secours de Tibériade. Saladin s'avança aussitôt à leur rencontre, et les surprit dans des lieux étroits, secs et arides, où ils se trouvèrent enfermés sans aucune ressource. L'armée musulmane était enflammée d'ardeur; sa vue seule jetait l'effroi. Un auteur arabe, témoin oculaire, la compare, quant au nombre, au *genre humain assemblé pour le jugement dernier*. Les Chrétiens n'étaient pas moins formidables. Leur nombre s'élevait au-dessus de cinquante mille; et c'était la plus forte armée que le royaume de Jérusalem eût jamais mise sur pied. Les auteurs arabes comparent leur marche à des *montagnes en mouvement*, ou aux *flots d'une mer agitée*. Malheureusement tant d'efforts allaient être bientôt inutiles. On était alors dans les premiers jours de juillet, tems où les chaleurs sont le plus insupportables. Saladin avait derrière lui le lac de Tibériade. Son infanterie était au centre, et sa cavalerie sur les ailes. Dans la position où étaient les Chrétiens, engagés comme ils étaient, ils n'avaient plus qu'un espoir, c'était de s'ouvrir un passage à travers l'armée musulmane. Un premier combat eut lieu le vendredi 24 de rébi second ou 3 juillet, et

dura jusqu'à la nuit. Comme il fut sans résultat, on recommença le lendemain. Le premier choc fut terrible; mais déjà les Chrétiens étaient épuisés par la soif, et pouvaient à peine soutenir leurs armes. Pour comble de maux, Saladin fit mettre le feu au sol couvert de bruyères et d'herbes sèches, sur lequel ils combattaient. Ce fut moins un combat qu'un carnage. Les Chrétiens, pressés, accablés de toutes parts, tombèrent sous le glaive ou furent faits prisonniers. Tout fut perdu. Le bois de la vraie croix, qui ne paraissait que dans les grandes occasions, et qui avait toujours passé pour le gage assuré de la victoire, tomba au pouvoir des infidèles. Le roi, le grand-maître des Templiers, Renaud de Châtillon et d'autres seigneurs illustres furent pris : bien peu se sauvèrent. Les auteurs orientaux, pour donner une idée de ce désastre, rapportent qu'en voyant les morts, on ne croyait pas qu'il y eût de prisonniers, et en voyant les prisonniers, qu'il y eût de morts. Les cordes des tentes ne suffirent pas pour lier les captifs. On en voyait trente ou quarante attachés à la même corde; cent ou deux cents conduits par un seul homme. Tous ceux qui furent pris devinrent, suivant l'usage des Asiatiques, la proie des vainqueurs. Il s'établit, dans le voisinage, des marchés publics, où on les vendait par bandes. Il y eut un pauvre musulman qui en échangea un contre une paire de sandales, afin, disait-il, qu'on sût dans la suite que le nombre des prisonniers avait été si grand, qu'on les vendait pour une chaussure. Cette bataille est appelée *bataille de Tibériade*, par les

Chrétiens, et par les Arabes, *bataille de Hittîn*, du nom de la colline où le roi de Jérusalem fut pris.

Quand le carnage eut cessé, Saladin reçut dans sa tente le roi et les principaux chefs. Tous furent traités avec égard, excepté Renaud, qu'il tua de sa main, en expiation de sa perfidie et de son entreprise *sacrilége* contre la Mecque et Médine. Il fit aussi impitoyablement mettre à mort tous les Templiers et les Hospitaliers qui tombèrent en son pouvoir, afin de laver dans leur sang la guerre que ces religieux faisaient par état à l'islamisme. Il voulut même que ces horribles exécutions fussent faites par la main des dévots de son armée, et des docteurs de la loi, comme s'il se fût agi d'une action agréable à Dieu.

Tout cela eut lieu le jour même de la bataille. Le lendemain dimanche, il retourna contre la citadelle de Tibériade, qui se rendit. Saint-Jean-d'Acre, Beryte, Sidon, etc., ne firent aucune résistance. En même temps, des partis musulmans se répandirent dans les campagnes, et y mirent tout à feu et à sang. En moins de deux mois, presque toute la Palestine fut envahie. Ascalon, qui avait coûté aux Chrétiens plus de cinquante ans de guerres et de travaux, ne tint que quatorze jours : mais la conquête qui flatta le plus Saladin, et qu'il regarda comme la plus glorieuse de son règne, ce fut la prise de Jérusalem. Cette ville, berceau du christianisme, et illustrée par les exploits des héros de la première croisade, ne résista que cinq jours. Saladin s'arrêta près d'un mois dans ses murs pour y rétablir l'exercice de la religion mu-

sulmane. Les mosquées, qui, sous les Francs, avaient été converties en églises, furent purifiées avec de l'eau de rose, et rendues à leur ancienne destination. Les fils de Saladin, son frère, son neveu, prirent part en personne à cette imposante cérémonie. On établit dans la ville des colléges et des communautés religieuses à l'usage des Mahométans; mais l'église du Saint-Sépulcre fut respectée. D'après la capitulation, tous les Chrétiens du rit latin établis à Jérusalem, avaient été considérés comme captifs, et ceux-là seuls devaient sortir en liberté, qui auraient payé un tribut. Tous les autres devaient être esclaves. Saladin se montra, en cette occasion, humain et généreux. Tous ceux qui sortirent, il leur fournit des vivres avec une escorte pour les préserver de toute insulte, et n'épargna rien pour adoucir leur sort. Il aurait plus longtems séjourné dans la ville sainte, sans les événemens qui l'appelèrent à Tyr.

Cette ville, depuis les pertes récentes, était devenue pour les Chrétiens leur principal boulevart, et le seul port en état de recevoir les secours qu'ils attendaient d'Occident. Déjà son enceinte avait servi de refuge aux habitans de la plupart des villes tombées au pouvoir de Saladin. C'était Conrad, fils du marquis de Montferrat, qui présidait à sa défense. Saladin déploya les plus grands efforts pour s'en emparer. Il l'attaqua par mer et par terre. Mais le brave Conrad repoussa toutes ses attaques; et, l'hiver étant venu sur ces entrefaites, les troupes musulmanes reçurent congé. Ainsi se termina l'année 583, 1187 de J.-C., si fé-

conde en grands événemens. L'année suivante, Saladin conquit les villes chrétiennes de la Phénicie et de la principauté d'Antioche. Antioche elle-même aurait subi le joug, sans l'hiver, qui obligea Saladin à licencier de nouveau son armée.

Cependant on commençait à parler des immenses armemens qui se préparaient en Occident. On savait qu'à la nouvelle de la bataille de Tibériade et de la perte de le ville sainte, l'Europe presqu'entière avait couru aux armes. Ce mouvement s'était communiqué à l'Italie, la France, l'Angleterre, l'Allemagne. A l'intérêt religieux s'étaient joints les intérêts de la politique et du commerce. Sous les rois francs de Jérusalem, les villes de la Palestine et de la Phénicie étaient devenues le centre du commerce de l'Orient et de l'Occident. C'est là que s'échangeaient les épiceries et les productions de l'Inde, avec les draps de Venise et les productions de l'Europe. Aussi la perte de la Terre-Sainte n'avait pas seulement été une injure à la religion chrétienne; c'était alors une calamité générale. De peur d'être prévenu, Saladin se hâta, au milieu des plus grands froids, d'achever, avec ses mamelouks, la conquête des places chrétiennes de l'intérieur. Ensuite il visita les villes qu'il avait soumises sur la côte, et les mit en état de défense. Son intention était de signaler la campagne suivante par la conquête de Tyr, Antioche, Tripoli, et de tout ce qui restait aux Chrétiens. Il se faisait si peu l'idée des forces terribles qu'il allait avoir à combattre, qu'un amiral sicilien qui, à la première nouvelle des mal-

heurs de la Palestine, était accouru avec sa flotte, lui conseillant de ne pas s'exposer à une telle lutte, et d'accorder la paix, il répondit qu'il s'inquiétait fort peu des guerriers d'Occident : « Qu'ils viennent, » ajouta-t-il, qu'ils viennent, et ils subiront ce qu'ont » subi leurs frères, la mort et la captivité. » Mais au printems suivant (an 585, 1189 de J.-C.), l'innombrable quantité de croisés qui abordaient à Tyr le forcèrent à renoncer à ses desseins.

Les chrétiens, prenant bientôt l'offensive, allèrent former le siége de Saint-Jean-d'Acre. Cette ville, autrement appelé Ptolémaïs, qui vit bientôt sous ses murs les forces de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, est située sur les bords de la mer. Saladin y avait élevé de nouvelles fortifications ; et depuis deux ans l'on ne cessait d'y travailler. Les croisés se déployèrent devant ses murailles, et furent à leur tour assiégés par Saladin. En même temps leur flotte occupa la rade. Le siége dura plus de deux ans. Vouloir faire connaître en détail les événemens qui le rendirent à jamais mémorable, ce serait sortir des limites de cette Notice. Nous nous bornerons aux faits principaux. L'armée et la flotte chrétiennes formaient l'élite des guerriers de toute l'Europe. La flotte ne demeurait devant la ville que l'été. L'hiver, à l'approche des orages, elle levait l'ancre, et se réfugiait à Tyr, ou retournait dans les ports d'Occident. La flotte égyptienne arrivait alors avec des provisions, et secourait la place. Chose singulière ! un grand nombre de fem-

mes chrétiennes combattirent à ce siége, portant le harnois et la cuirasse.

Les premiers mois, les Francs ne firent aucun progrès : ils ne parvinrent pas même à cerner entièrement la ville. Chaque jour, ils avaient à se défendre contre les sorties de la garnison et les attaques de Saladin. C'était le sultan qui présidait ordinairement à ces attaques. La veille, dit un de ses historiens, il se préparait pour le lendemain. Telle était son ardeur qu'il passait quelquefois plusieurs jours de suite sans manger. Ses émirs étaient sans cesse obligés de le modérer. Les auteurs arabes le comparent, à ce sujet, à une mère qui cherche en vain son fils unique, à une lionne qui a perdu ses petits. L'ardeur des Chrétiens n'était pas moindre. Les auteurs arabes, dans leur langage exagéré, comparent leur impétuosité au débordement d'un déluge ou d'une mer en furie.

Saladin à la fin tomba malade. On était alors près de l'hiver, et, comme les cadavres qui couvraient la plaine répandaient une odeur pestilentielle, il se retira avec son armée sur le mont Karouba, à quelques lieues de la ville. Son cœur était alors en proie aux plus vives angoisses. Instruit des armemens terribles qui se poursuivaient en Occident, effrayé du découragement de ses émirs, il recourut au calife de Bagdad. « Espérons, lui écrivait-il, de la bonté de Dieu, » que le danger où nous sommes rallumera le zèle des » vrais croyans. Qu'est donc devenu l'ardeur des Mu- » sulmans, le zèle des gens pieux ? Ce qui nous étonne,

» c'est de voir l'union des infidèles, et la division des
» vrais croyans. Voyez les Chrétiens, comme ils vien
» nent en foule! comme ils se pressent à l'envi! Ils le
» font dans l'idée que par là ils sauveront leur religion.
» Les Musulmans, au contraire, sont mous, décou-
» ragés, sans zèle pour l'islamisme. »

Pendant ce tems, les Chrétiens achevaient de fermer les issues de la place. Ils se fortifièrent dans leur camp, et en firent une espèce de ville. On y voyait des églises, des marchés, etc. Au printems suivant (586, 1190 de J.-C.), lorsque Saladin revint dans ses anciennes positions, il trouva toutes ses communications avec la garnison fermées. Il ne put plus correspondre qu'au moyen de pigeons, ou par l'intermédiaire d'intrépides nageurs qui, la nuit, traversaient la flotte chrétienne. Alors les croisées tournèrent tous leurs efforts contre la ville. Tantôt ils minaient les remparts, tantôt ils montaient à l'escalade, tantôt ils faisaient jouer leurs machines. Mais la garnison faisait face à tout : elle repoussait les assauts, ou effectuait des sorties, et, avec le feu grégeois, brûlait les machines de guerre. Elle était vivement secondée par Saladin. Ce prince, à chaque attaque des Chrétiens contre la place, attaquait leur propre camp.

Sur ces entrefaites, l'empereur Frédéric Barberousse arriva sur les confins de la Syrie. Parti du fond de l'Allemagne, ce grand monarque avait traversé, en vainqueur, les contrées baignées par le Danube, ainsi que l'empire grec et les états du sultan d'Iconium. A son approche les Musulmans furent saisis d'effroi; tout

annonçait qu'il allait faire pencher la balance, lorsqu'il périt au passage d'un fleuve. Aussitôt son armée se dispersa, et les Chrétiens furent si accablés de ce coup, qu'ils désespérèrent un moment de leur fortune; ils souffraient alors de la disette et de diverses maladies épidémiques. Heureusement, quelques jours après, ils reçurent par mer de grands secours d'Occident. Ils apprirent, vers le même tems, que les rois de France et d'Angleterre s'étaient croisés, et se disposaient à venir les seconder. Le bruit même courut un moment que le pape voulait prendre part en personne à la croisade, et marcher à la tête de la chrétienté. A cette nouvelle, Saladin ne se crut plus en sûreté dans son camp, et retourna à Karouba. On lit ces paroles dans une lettre qu'il écrivit alors au calife pour réclamer son appui : « Les Chrétiens reçoivent sans cesse de » nouveaux secours plus nombreux que les flots de la » mer, plus amers pour nous que ses eaux saumâtres. » Quand il en périt un sur terre, il en arrive mille » par mer. La semence se trouve plus abondante que » la moisson; l'arbre pousse plus de branches que le » fer n'en peut couper. Ces ennemis de Dieu se sont » fait de leur camp une forteresse inexpugnable. Ce » n'est pas qu'il n'en ait déjà péri un grand nombre, » à tel point que le fer de nos épées en est émoussé ; » mais nos compagnons commencent à se lasser d'une » guerre aussi longue ; hâtons-nous donc d'implorer » le secours du Seigneur. Dieu, sans doute, nous » exaucera par considération pour notre maître, le » commandeur des croyans. Voilà que le pape des

» Francs impose aux Chrétiens des pénitences et des
» dîmes; il les fait revêtir de deuil, jusqu'à l'entière
» délivrance du tombeau de leur Dieu. Mais vous,
» qui êtes du sang de notre prophète Mahomet, c'est
» à vous de faire dans cette circonstance ce qu'il
» ferait lui-même s'il était au milieu de son peuple;
» car il nous a remis, nous et tous les Musulmans, à
» votre garde. Ah! plût à Dieu que votre serviteur
» fût délivré des inquiétudes qui le tourmentent; il
» volerait à votre seuil, il exposerait au médecin de
» l'islamisme, à celui qui est comme son Messie, le
» mal qui le ronge. Hélas! il voudrait bien avoir
» d'autres nouvelles à vous donner, mais au con-
» traire il craint de vous faire un tableau trop véridi-
» que de notre situation, vu que ce serait vous affli-
» ger plus qu'il ne convient; sans cela votre servi-
» teur vous dirait des choses qui vous feraient fondre
» en larmes, des choses qui vous fendraient le cœur.
» Cependant il tient bon; il a toujours confiance en
» Dieu; il attend son salut de lui. O mon Dieu! je me
» résigne d'avance à ce qui m'afflige et afflige les
» miens, pourvu qu'il doive t'être agréable; oui, nous
» nous serons fermes dans ce danger. »

Cette lettre peint très-bien l'état d'anxiété où était Saladin. Lui-même était alors au comble de l'exaltation. Dans une attaque que les Chrétiens vinrent lui livrer dans son camp, son plus grand regret fut de ne pouvoir, à cause de sa maladie, prendre part à l'action. Il ne put retenir ses larmes; et peu de tems après, quelqu'un lui conseillant de se retirer plus

avant dans les terres à cause de l'odeur mortelle que les cadavres avaient répandue dans les environs, il répondit par un vers dont l'équivalent est ceci : *Eh! que m'importe de mourir, pourvu que les ennemis de Dieu périssent avec moi!* Ce qu'il y a de fort remarquable, c'est qu'en cette occasion, au milieu des attaques les plus vives, il se montra constamment humain envers les prisonniers chrétiens, et adoucit, tant qu'il put, les maux de la guerre.

Cependant l'hiver ne tarda pas à recommencer. Saladin était toujours à Karouba, où il recevait des vivres des provinces voisines. Pour les Chrétiens, ils se trouvèrent dans l'état le plus déplorable : enfermés dans un lieu très-resserré, exposés aux pluies de la saison, en proie aux maladies épidémiques, privés de tout secours depuis que la mer n'était plus praticable, affaiblis par de nombreuses désertions, ils souffrirent tous les genres de misères. Saladin profita de ce moment pour renouveler la garnison de Saint-Jean-d'Acre. Il commençait alors à se rassurer ; la fin tragique de l'empereur Frédéric avait vivement frappé son imagination, et il croyait y voir la main de Dieu qui se déclarait pour lui. Dans son pieux enthousiasme, il comparait le sort de Frédéric à celui de l'impie Pharaon, qui fut englouti dans la mer en poursuivant le peuple de Dieu. Dans une lettre qu'il écrivit alors, il déclare qu'il ne craignait plus qu'une chose, c'est que *Dieu ne le punît à cause de ses péchés*.

Mais au printems de l'année suivante (587, 1191 de J.-C.), ses éspérances furent encore déçues. Phi-

lippe-Auguste, roi de France, et Richard, roi d'Angleterre, arrivèrent avec de grandes forces. Dès-lors, le siége reprit avec une nouvelle fureur : on passait les jours et les nuits à se battre; et la garnison ne put plus suffire contre tant d'attaques. En vain Saladin cherchait à faire diversion. Les Chrétiens défendaient leurs retranchemens, et harcelaient la ville. Dans cette circonstance, le sultan écrivit de divers côtés, pour intéresser les Musulmans à sa cause. Il hésitait à s'adresser encore au calife, vu le peu de secours qu'il en avait tiré. Cependant, le péril ne cessant de s'accroître, il rompit le silence, et lui écrivit ces paroles : « Votre » serviteur a toujours pour vous le même respect; » mais il se lasse et s'ennuie d'avoir sans cesse à vous » écrire sur nos ennemis, dont la puissance et la méchanceté deviennent de plus en plus redoutables : » non, jamais les hommes n'avaient vu ni entendu » un peuple qui assiége et est assiégé; qui resserre et » est resserré. Vouloir déterminer le nombre des » Francs, cela serait impossible : l'imagination elle-» même ne saurait se le représenter. On dirait que » c'est pour eux qu'a été fait ce vers :

Là sont rassemblés tous les peuples avec leurs langues diverses.

» C'est au point que nous manquons d'interprête » pour les entendre. Ces ennemis de Dieu imaginent » tous les jours quelque nouvelle malice. » Le reste de la lettre était sur le même ton.

(La fin au prochain Numéro.)

Essai Historique et Géographique *sur le Commerce et les relations des Arabes et des Persans avec la Russie et la Scandinavie, durant le moyen âge*, *par* M. Rasmussen.

(Suite.)

L'autre route, très-fréquentée, traversait la mer Caspienne, en partant de Derbend et des autres villes maritimes d'entrepôt, situées sur la côte méridionale. Cette mer est singulièrement remarquable, tant par sa situation au milieu des contrées immenses dont elle facilite les rapports, que par cette circonstance particulière que, malgré son extrême étendue, elle n'a pas d'issue par laquelle elle se décharge. Plusieurs géographes ont cru en conséquence pouvoir conclure, d'après l'exemple de diverses autres mers, que la mer Caspienne communique, soit avec la mer Noire, soit avec celles du nord et de l'orient. Cazwini a pensé qu'un canal souterrain conduisait les eaux de la mer Caspienne dans la mer Noire. « La mer d'Alchazr, » dit-il, ne tire son origine ni de l'Océan ni d'aucune » autre mer (c'est-à-dire qu'elle n'est point un golfe); » mais elle s'écoule dans l'Océan par le golfe de » Constantinople. Cette mer est extrêmement large, » car elle baigne la Chazarie, le Dailam (Ghilan), » la Thabaristan, la Géorgie, et le désert nommé » Siah-kouh. » Ailleurs, parlant des mers en géné-

ral, il dit : « La mer de Géorgie et du Dailam (la » mer des Chazars), est séparée de toutes les autres, » et elle ne communique avec aucune de celles que » nous venons de mentionner. De grandes rivières, » des sources qui ne tarissent jamais, viennent y » décharger leurs eaux. Alhaucali dit que le fond » de cette mer est noir, et qu'elle se joint par une » communication souterraine à la mer Noire. A » l'occident, elle a l'Aderbijan, au midi, le Thaba- » ristan, à l'orient, Alkaria, et au nord, la Chazarie. » Sa longueur est de mille milles; sa largeur, depuis » la Géorgie jusqu'à la rivière d'Aïla, est de 550. » Au nord de cette mer est l'Atel (1), (le Rha des » Grecs, et le Volga des modernes); c'est un grand » fleuve de la Chazarie : il ne le cède point en gran- » deur au Tigre. Il prend sa source dans le pays des » Russes et des Bulgares. Son embouchure est dans » la mer de Chazarie. Des hommes instruits préten- » dent que ce fleuve se partage en 75 branches, dont » chacune est une grande rivière. A raison de sa » grande étendue et du grand nombre de rivières » dont il reçoit le tribut, on n'aperçoit jamais ni » changement ni diminution dans le volume de ses » eaux. Lorsqu'il se jette dans la mer, son courant se » distingue encore pendant deux jours, après quoi il » se confond enfin avec elle. Les eaux de ce fleuve » sont fraîches, et elles gèlent en hiver. » Yacouti (2),

(1) Ou plutôt *Itil.* S. DE S.

(2) Il fallait dire *Yakout.* S. DE S.

dans son Dictionnaire géographique, décrit ainsi le cours de l'Atel. « On ne saurait élever aucun doute » sur la grandeur de l'Atel et sur la longueur de son » cours. Il vient des extrémités du *midi* (1), traverse » la Bulgárie, la Russie, la Chazarie, et s'écoule dans » la mer de Mergan (2). Les marchands le remon- » tent aussi loin que Waïsou (3); ils en rapportent, » pour les vendre, des martres, des hermines et des » écureuils. On dit que l'Atel descend de la contrée » de Charchir (4), et qu'il passe entre les pays des » Kaimaks et des Gozzes, dont il forme la limite res- » pective. Il se dirige ensuite à l'ouest vers la Bul- » garie, puis, dans une direction contraire (à l'est ou » plutôt au sud-est), vers Bertas et vers la Cha- » zarie; et se décharge enfin dans la mer de Khazar. » On assure que dix rivières se jettent dans l'Atel. » (Tout le reste de la description est conforme au ré- cit de Cazwini). Ce grand fleuve, sans aucun doute, a considérablement facilité les relations des vastes pays qu'il traverse; et le fait est trop évident pour qu'il soit nécessaire de le développer.

Lors donc que des voyageurs avaient été assez heu-

---

(1) Sans doute il y a ici une faute; et il faut substituer le *nord* au *midi*. S. DE S.

(2) Je conjecture qu'il faut lire *mougan*, موغان au lieu de *mergan* مرغان S. DE S.

(3) Suivant la conjecture très-vraisemblable de M. Fræhn, c'est la mer Blanche. S. DE S.

(4) Ou plutôt *khirkhis* ou *khirghiz*. S. DE S.

reux pour atteindre la côte nord de la mer Caspienne, ce qui n'était pas difficile, pourvu qu'ils attendissent le vent favorable, qui y soufflait régulièrement pendant un mois entier, ils se trouvaient dans le pays des Khazars. Là, ils déchargeaient leurs marchandises, qui devaient consister ou en dattes et en fruits des provinces méridionales de la Perse, ou en épices et parfums de l'Inde, en vins excellens, en étoffes de lin, de coton ou de soie, en parures de perles ou de pierres précieuses; enfin en d'autres articles de commerce, que les heureuses contrées de la Perse produisent ou mettent en œuvre. On ne peut douter que les voyages de commerce par la mer Caspienne ne fussent nombreux et plus importans que de nos jours; et cette vérité est constatée par les témoignages d'Edrisi et d'Ibn-Haukal. Plusieurs circonstances d'ailleurs se réunissent pour démontrer que, sous les califes, il existait des relations très-étendues, et un commerce très-actif, entre les musulmans et les nations du nord.

Un grand nombre de hordes tartares, à l'orient, au couchant et au nord de la mer Caspienne, furent de bonne heure convertis à l'islamisme. Cazwini, dans son chapitre des fleuves célèbres, parle d'une ambassade que le calife arabe Moctadir envoya au roi des Bulgares, et dont Ahmed-ben-Fodhlan, fut chargé. Farab, en Tartarie, fut la patrie du philosophe et musicien célèbre Abou-Nasr Mohammed-ben-Ahmed Tarkhan, le même qui fut tué en Syrie, par des voleurs, l'an de notre ère 956 (de l'hégire 345). Il est

encore fait mention de deux hommes célèbres, nés dans le pays des Mongols, et établis ensuite chez les Arabes. Cazwini nous apprend que le calife Alvatek-billah (mort en l'an 847, et de l'hégire 232), envoya un interprête, nommé Salam, qui parlait quarante langues, dans le pays de Yadjoudj et Madjoudj ou *Jugorie* (1), pour recueillir des renseignemens sur le caractère et la condition de ce peuple singulier, et sur la nature de la fameuse muraille qui porte son nom. (L'interprête lui rapporta les éclaircissemens désirés; mais il est bien douteux qu'ils fussent conformes à la vérité. Je donnerai plus loin le récit entier, conformément au manuscrit.) Enfin, et cette circonstance mérite une sérieuse considération, les voyageurs modernes parlent tous du nombre prodigieux d'antiquités et de médailles arabes que l'on trouve dans la Russie. Strahlenberg (dans sa *Description de l'empire russe*, écrite en allemand, page 316), parle d'une médaille avec une légende en ancien cufique, qui fut trouvée chez les Ostiacks, près de Savaroff. A Kasimov, près de l'Oka, parmi les ruines d'une mosquée, et dans un cimetière, on voit un mausolée, avec une inscription arabe. A Tcherdyn, ancienne ville de commerce dans le Biarmeland, on déterre souvent des monnaies arabes

---

(1) M. Fræhn conjecture que la contrée à laquelle les Arabes donnent le nom de *Yadjoudj et Madjoudj* ياجوج و ماجوج, pourrait bien être celle qu'on appelle *Jougrie* ou *Jugorie*, et que Bakouï semble avoir désignée sous le nom de *Youra*, يورة. S. DE S.

(Strahlenberg, page 103). Pallas nous apprend que non loin de Simbirsk, sur la rive gauche du Volga, au lieu même où s'élevaient la capitale et la grande place de commerce des Bulgares, il se trouve encore, de nos jours, un nombre assez considérable de sépultures et de monnaies d'argent avec des inscriptions, soit en cufique, soit en arabe moderne. C'est un fait bien connu, et sur lequel je reviendrai par la suite d'une manière plus détaillée, qu'on a fréquemment trouvé, dans nos contrées du nord, de semblables restes des tems anciens.

C'est au nord et au nord-ouest de la mer Caspienne qu'ont résidé les Khazars, au moyen âge. Ce peuple était si remarquable et si puissant, que les Arabes ne désignaient la mer Caspienne que par le nom de *mer des Khazars*. Il est probable que cette nation, venant de l'est, s'établit dans cette contrée, dans les premiers siècles de notre ère, et qu'après avoir secoué le joug des Huns, elle s'étendit jusqu'aux régions qui bordent la mer Caspienne, et jusqu'à la Crimée, au moyen de quoi il se forma quelques relations entr'elle et les empereurs de Constantinople. Si l'on en croit le récit de Jornandès, les Khazars pénétrèrent jusqu'en Russie et en Pologne; et au 6e siècle, ils eurent à soutenir une guerre contre Frode, monarque danois. Nous ne pouvons garantir l'authenticité de ce fait, les écrivains arabes ne faisant mention de rien de semblable; mais si la chose était constante, il faudrait en conclure que les Scandinaves et les Russes méridionaux ont eu entr'eux des relations à

une époque très-ancienne. Dans le même siècle, ainsi que nous l'avons dit, Chosroès Anouschirwan bâtit des forteresses nombreuses dans le Caucase; il établit un vice-roi dans le Schirwan, pour protéger le pays contre les incursions des Khazars; ce qui doit faire supposer que le pays habité par les Khazars s'étendait jusqu'à Derbend, et au Schirwan; aux 7e, 8e et 9e siècles, les Khazars avaient atteint leur plus haut degré de prospérité. Leurs forces étaient telles, que souvent ils furent dans le cas de secourir les empereurs grecs contre leurs ennemis. Ceux-ci, en retour, en convertirent un grand nombre au christianisme. Les Khazars commencèrent même à faire la guerre au calife Abd-almelek. Mais, cette guerre n'ayant point tourné à leur avantage, beaucoup d'entr'eux furent obligés d'embrasser l'islamisme. Néanmoins, à diverses reprises, et en différentes circonstances, le plus souvent alliés aux empereurs grecs, ils continuèrent à faire la guerre aux califes, ennemis aussi dangereux pour eux que pour les Grecs. Au 8e siècle, Béla, un de leurs rois, et un grand nombre de ses sujets, se firent Juifs. Ce fait pourtant, n'est appuyé que sur le témoignage du livre fabuleux, nommé *Liber Cosri*, publié par Buxtorf. La puissance des Khazars déclina peu à peu après le 10e siècle, jusqu'à ce que les Mongols, au 13e siècle, se rendirent maîtres de leur pays.

La contrée qui borde les deux rives du Volga, et qui se trouve bornée par la Bulgarie, la mer Caspienne, et le territoire de Derbend, a reçu des géo-

graphes arabes le nom d'Alkhazr (Chazarie). Selon ces mêmes auteurs, le peuple qui l'habite est de race turque. Yacouti (1), si l'on en croit Deguignes, nous apprend que ce pays est habité par deux nations, l'une blanche, et l'autre blanche ou rouge (2). Elles ont, dit-il, des marchés et des bains. Elles habitent les bords de l'Atel, et on compte chez elles des Musulmans, des Juifs, des Chrétiens et des Païens. Ibn Haukal dit que le roi et ses principaux officiers sont Juifs, mais que les Juifs forment le plus petit nombre des habitans. Leur capitale, selon le même auteur, était Samander, belle ville autrefois très-grande, et dont le territoire abondait en vignobles; mais aujourd'hui elle est ruinée, ayant été dévastée par les Russes. Samander est à quatre journées de plusieurs villes populeuses, à 24 milles de Derbend, et à 7 journées de la ville maritime et commerciale d'Atel, maintenant Astracan. Édrisi considère Atel comme la capitale : il dit qu'elle se compose de deux villes fort habitées, bâties sur chacune des rives du fleuve qui a pris son nom de celui de la ville. Le roi réside sur la rive occidentale; les marchands et le peuple habitent sur l'autre rive. La ville a environ 3 milles de longueur. Caswini dit, dans son introduction, qu'Atel est le nom d'une race antique, qui, sans

(1) Il faut substituer *Bacouï* à *Yacouti*. S. DE S.

(2) Il y a ici une méprise ou de l'auteur du Mémoire ou du traducteur anglais. On lit dans l'Extrait de M. Deguignes : « Ils sont de » deux espèces, les uns blancs, les autres blonds ou roux. » S. DE S.

doute, a été appelée ainsi du nom du fleuve qui arrose la contrée, et qui a son embouchure dans cette mer (la mer Caspienne); la ville porte aussi le nom d'Atel. Ce peuple a peu de moyens d'existence, et mène une vie misérable (à raison de la stérilité de son territoire). Cette petite province est située entre la Khazarie, Albachiakih (1) et Derbend. Dans la suite de la description, l'auteur ajoute que la plupart des maisons ne sont que des huttes mobiles de feutre, d'où l'on peut induire que les Khazars vivaient, comme vivent de nos jours les tribus tartares en Russie, et qu'ils avaient des demeures semblables à celles dont les tribus nomades des Nogais, des Baschkirs, et la plupart des autres nomades, font encore actuellement usage; ainsi l'on ne doit pas s'étonner que la ville d'Atel, ou d'Astracan, eût jusqu'à 3 milles de longueur. Le commerce a fait aujourd'hui d'Astracan une ville belle et régulière, et les Tartares d'Astracan, ainsi que ceux de Casan, ont cessé d'habiter des *yourtes*. Ils bâtissent des maisons régulières, de pierre ou de bois. Ibn Haukal rapporte que près d'Atel on voyait un grand nombre de tentes; et que dans les contrées adjacentes on ne trouvait que peu de maisons construites en terre, telles que les bazars (places de marchés) et les bains. Le roi habitait une maison de pierre; mais c'était la seule qu'il y eût dans tout le pays.

---

(1) Ce mot n'est qu'une altération du nom des Petchenegues ou Patzinaces. S. DE S.

Balanger, autre ville qui, ainsi que Samander et plusieurs autres, avait été anciennement bâtie par Chosrou, est située en longitude par 86° 20", en latitude par 46° 30"; selon les tables de Nassireddin de Tous, elle a aussi été la résidence des rois des Khazars. Sarai était une grande ville de commerce sur le Volga; elle était spécialement affectée aux marchands turcs pour la vente de leurs esclaves. Cette ville était à deux journées de la mer Caspienne, vers le nord, et avait cette mer au sud-est. Sarai était le séjour du khan des Tartares Usbecks (1).

Ibn Haukal fait mention d'une ville nommée Asnoud, qui possédait tant de jardins, que le pays depuis Derbend jusqu'à Sarir, était couvert de lieux de plaisance dépendant de cette ville. On en portait le nombre à dix mille. On cultivait la vigne dans beaucoup de ces jardins. Cette même ville comptait beaucoup de Musulmans au nombre de ses habitans. Il y avait des mosquées, et les maisons étaient construites en bois. Le roi était Juif, et vivait en bonne intelligence avec les Khazars et les princes de Sarir. La distance entre cette ville et Sarir était de deux parasanges. (Elle devait se trouver justement au nord de Derbend.)

Abd-arraschid-Yacouti (2) nomme pareillement la ville de Saksin; il la décrit ainsi : « C'est une grande » ville de la Khazarie; sa longitude est de 86° 30", sa

---

(1) Il s'agit ici d'Ouzbek, khan du Kaptchak et non des Tartares Uzbeks. N. DU R.

(2) Lisez *Bacouï* au lieu de *Yacouti*. S. DE S.

» latitude est de 43 ° 5 ". Ses habitans, Musulmans » pour le plus grand nombre, sont divisés en qua- » rante tribus; ils voyagent et font le commerce. Le » froid chez eux est très-violent. Leurs maisons sont » couvertes en sapin. La rivière qui y coule est plus » large que le Tigre ; on y prend des poissons parmi » lesquels il s'en trouve une sorte dont le poids » égale celui d'un chameau, et dont on tire une » prodigieuse quantité de graisse, qui sert à alimen- » ter les lampes; la chair en est très-délicate. Cette » rivière est gelée en hiver, et on la traverse à pied » sans danger. »

Le même auteur fait encore mention d'une autre partie de la Khazarie, située sur les bords du Volga, et qui était appelée Borkas (1). « Les habitans » en sont Mahométans ; ils ont une langue particu- » lière; ce qui les distingue de tout autre peuple. » Leurs maisons sont de bois; ils s'y retirent pendant » l'hiver ; mais pendant l'été, ils se dispersent dans » les steppes et les pâturages; on trouve dans leur » pays de beaux renards, et des martres rouges, » qu'on emploie en vêtemens. Les nuits sont très- » courtes, en été; elles ont environ une heure de » durée. » Kazwini parle aussi d'une province de Khazarie, qui s'étendait le long du Volga ; il l'appelle Borthas, et la décrit ainsi : « Borthas est une contrée » de quinze journées en longueur; ses habitans sont

(1) Ou plutôt *Bertas*. S. DE S.

» les Téhamites (habitans de la côte) des Khazars(1).
» Leurs demeures sont des huttes mobiles, en feutre.»

(La suite au prochain Numéro.)

IMPOSTURE LITTÉRAIRE.

Nowéïchiee i podrobnéïchiee istoritchesko-geographitcheskoe Opissanie Kitaïskoï Imperii; sotchinennoe Iwanom Orlowym, ou *Description historique et géographique, nouvelle et détaillée, de l'empire chinois, par* Jean ORLOW, 2 vol. de 414 et 488 pag., *Moskou*, 1820, in-8°.

Il a toujours paru très-doux aux ignorans de gagner de l'argent et de se faire avec facilité une réputation littéraire, en composant un livre avec des fragmens tirés de vingt autres. Toutes les compilations ne sont à la vérité que des mosaïques, plus ou moins artistement composées de morceaux empruntés; cependant une bonne compilation peut avoir le mérite de l'utilité, en facilitant les recherches scientifiques; il y en a qui, par le talent du rédacteur, sont devenus

---

(1) On appelle *Téhama* en Arabie, les contrées basses qui sont sur le bord de la mer Rouge, et c'est par allusion à cela que Kazwini dit que les habitans de la contrée nommée Berthas, sont les *Téhamites* de la Khazarie. S. DE S.

des manuels indispensables. De pareils ouvrages, ordinairement volumineux, et faits avec exactitude sur un plan bien tracé, méritent à leurs auteurs l'estime et la reconnaissance du public, et ornent les bibliothèques des savans. Ce n'est malheureusement pas d'un livre pareil que nous allons rendre compte dans ce moment. Il s'agit au contraire d'un véritable vol littéraire, commis avec la plus grande impudence sur des auteurs presque contemporains, et dont les ouvrages se trouvent fréquemment en Russie, et même dans les principales bibliothèques de l'Europe.

On sait que la cour de Saint-Pétersbourg a le droit d'entretenir près du couvent grec à Péking, quelques ecclésiastiques et des élèves qui apprennent le chinois et le mandchou; ces élèves servent, après leur retour, d'interprètes tant à la frontière chinoise, qu'au collége des affaires étrangères à Saint-Pétersbourg. Plusieurs de ces derniers ont enrichi la littérature russe par des ouvrages remarquables, traduits principalement du mandchou. On doit citer avec éloge les noms de *Rossokhin* et de *Leontiew*, sans parler des auteurs vivans, tels que M. *Lipowtsow* et l'*archimandrite Hyacinthe*, dont les écrits, pour le choix que les auteurs ont fait, et par leur utilité, surpassent de beaucoup ceux de leurs prédécesseurs. Le *Code des lois de la Chine*, dont nous devons une si belle traduction anglaise à sir *G.-Th. Staunton*, a été traduit en russe, en 1779, par *Leontiew*. Le même auteur nous a donné l'*Histoire de la nation mandchoue*, les *Réglemens de la Dynastie actuelle-*

ment régnante en Chine, un *Abrégé de la Géographie de cet empire*, la *Relation de l'ambassade de Touliclien au khan des Kalmuks du Wolga*, l'*Histoire des guerres de l'empereur Khang-hi contre les Dzoungar*, et une foule d'autres ouvrages plus ou moins considérables. Ces livres, quoique faits avec peu de goût, mériteraient pourtant d'être plus connus qu'ils ne le sont en effet. Comme les exemplaires n'en sont pas très-rares en Russie, il paraît d'autant plus inconcevable que quelqu'un ait pu ôser, à Moskou même, les piller avec l'audace la plus insolente, d'en forger un ouvrage nouveau, et de le publier sous son nom, sans citer une seule fois ceux des véritables auteurs.

Voici le fait :

M. *Jean Orlow*, conseiller de collége et chevalier, vient de mettre au jour deux volumes d'une *Description géographique et historique de la Chine*, qui est verbalement copiée des ouvrages de *Leontiew*, de *Rossokhin* et d'*Agaphonow*, et de la traduction russe de *Du Halde*. On peut assurer sans exagération qu'il n'y a pas *vingt* pages sur les *neuf cents* de l'ouvrage, qui soient la propriété de M. Orlow. Ce monsieur dit pourtant dans sa préface « qu'il a entrepris la publication de ce livre, parce qu'il n'existait avant lui aucune description originale de la Chine, écrite en russe, et que tout ce qu'on avait publié sur cet empire dans cette langue, était traduit du français et de l'allemand, et tiré de livres écrits par des personnes qui n'avaient jamais été en Chine.

Il ajoute : « J'ai cru être plus en état que tout

» autre, de donner une bonne description de la
» Chine, puisque j'ai vu moi-même ce pays; j'ai
» vécu pendant sept ans dans sa capitale, auprès du
» *Collége ecclésiastique*, et j'ai non-seulement étu-
» dié avec ardeur le chinois et le mandchou, mais
» j'ai encore entretenu, pendant mon séjour à Pé-
» king, des relations amicales avec plusieurs de ses
» habitans; j'ai visité aussi d'autres villes, de sorte
» que je n'ai pas manqué d'occasion de tout examiner
» et de voir par mes propres yeux. » Ce sont là sans doute des circonstances très-favorables, qui pouvaient faire espérer que M. *Orlow* nous donnerait un ouvrage accompli, sinon sur toute la Chine, au moins sur sa capitale et les mœurs et usages de ses habitans. Malheureusement il paraît qu'il n'a pas très-bien employé le tems de son séjour à Péking, qu'il n'y a rien appris, et que ses relations amicales n'étaient pas de nature à lui fournir les renseignemens précieux qu'il prétend en avoir tirés. En effet comment serait-il possible qu'un homme qui a tout vu, ait tout oublié, et se voie réduit à jouer le rôle de menteur et de pillard, en prennant *neuf cents pages* dans les ouvrages de ses prédécesseurs, et de les faire passer pour son propre fait. Rien n'est pourtant plus vrai. Les soixante-dix premières pages sont un extrait informe des traductions russes de *Du Halde*, et d'autres ouvrages connus en Europe depuis long-tems. L'abrégé chronologique des empereurs de la Chine, de la page 71 à 148, n'est qu'une réimpression d'un ouvrage d'*Agaphonow*, qui a paru à Saint-

Pétersbourg il y a quarante ans. Le reste de ce premier volume, ou 266 pages, est un véritable fatras fait avec les relations européennes, dons il existe des traductions russes, et les ouvrages de *Leontiew*, nommément le sixième volume de l'*Histoire des huit Bannières des Mandchoux*, et des *Oukheri kooli*, ou Réglemens de leur dynastie, publiés en 3 vol. in-8° à Saint-Pétersbourg (1781—83).

Les cinquante-trois premières pages du second volume sont copiées des mêmes ouvrages et de la traduction russe du Code pénal, citée plus haut. Le reste du volume n'est qu'une réimpression de l'*Abrégé géographique* de *Leontiew*, peu augmentée par quelques lambeaux de *Du Halde*, et précédée d'une description de Péking extraite des ouvrages du même auteur et de ceux des Jésuites.

Le peu de remarques qui dans ces deux volumes appartiennent à M. *Orlow*, ne donnènt pas une idée favorable de ses connaissances et de son discernement. Vol. 1er, pag. 12, il assure que *Thsin chi houang ti* a porté la guerre dans l'Inde. Pag. 15, il prétend que les *Mongols* ont reçu leur nom de *Mongo* (Mangou khan), petit-fils de Tchinghiz; tandis que cette dénomination date du XIe siècle, et fut donnée aux descendans des trois fils que la princesse *Aloung Goa* avait eus après la mort de son mari. Page 17, l'auteur nous apprend qu'il y a en Chine des *poissons dorés* qui sont ARGENTÉS. A la même page il dit, que la Chine se trouvait sous le 30e degré de latitude N., et sous le 130e degré de longitude. Il est

si ignorant sur les choses les plus connues, qu'il croit (pag. 35) que la célèbre racine médicinale, nommée *Jin seng*, est celle qu'on appelle en Europe *radix Chinæ*; la première est cependant un *sium* et l'autre un *smilax*. Pag. 42 et 43, en parlant des productions du règne animal en Chine, il prend les animaux fabuleux, tels que le *khi lin* et le *dragon*, pour des êtres qui existent véritablement. La page 165 ne donne pas un témoignage très-favorable des connaissances que l'auteur a acquises en fait de littérature chinoise; il y dit : « Les Chinois ont un livre intitulé *Dzy khou chou* (lisez *Tsu goei*, c'est le vocabulaire le plus commun), qu'on pourrait appeler un *dictionnaire*, dans lequel sont recueillis tous les mots. S'il arrive que quelqu'un en composant a besoin d'un mot ou de la dénomination d'une chose, et qu'il ne sache avec quelle lettre il faut l'écrire, il la cherche dans ce livre, et la copie. » Tous ceux qui ont la plus légère teinture de littérature chinoise; savent pourtant que le dictionnaire cité par M. *Orlow*, est justement d'un usage contraire, on s'en sert pour chercher un caractère dont on ignore la signification, et on l'y trouve expliqué. Comme M. *Morrison*, notre auteur ne connaît que deux religions en Chine, celle de *Confucius* et celle de *Foe* ou *Bouddha*; il ignore donc l'existence de la secte des *Tao szu*, ou des docteurs de la raison, qui est pourtant une des plus répandues dans cet empire.

KLAPROTH.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 2 Novembre 1824.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises en qualité de membres de la Société.

M. Eugène DESBASSAYNS DE RICHEMONT, commissaire ordonnateur à Pondichéry;

M. le comte de LAVAL, conseiller privé de S. M. l'empereur de Russie;

M. MIRZA ISMAÏL, de Chiraz;

M. POUILLET, professeur de physique à la faculté des sciences;

M. TAILLEFER, inspecteur de l'académie de Paris.

M. Dondey-Dupré communique une lettre de M. Hippolyte Rosellini, professeur de langues orientales à l'Université de Pise en Toscane, lequel annonce le désir d'entretenir une correspondance avec les membres de la Société Asiatique, et d'être tenu au courant des travaux de cette compagnie.

On donne lecture de douze propositions relatives à la grammaire et à la philosophie des langues, lesquelles sont parvenues en manuscrit par la poste, et ne portent pas de nom d'auteur.

M. Eugène Coquebert de Montbret continue la communication de ses *Extraits d'Ibn-Khuledoun*, traduits de l'Arabe.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. Stan. Julien, la *Lyre patriotique de la Grèce*. — Par M. le marquis de Clermont-Tonnerre, *Principes de Conjugaisons Arabes*. Par feu Ellious Bocthor. — *Un Opuscule arabe contre la traite des Noirs*. — Plusieurs Numéros du *Globe*, journal littéraire.

APERÇU DU COMMERCE DE LA GÉORGIE.

Toutes les marchandises qui entrent et qui sortent de la Géorgie proprement dite, sont enregistrées, et paient les droits à la douane de Tiflis. Le journal officiel qui se publie en russe, à St.-Pétersbourg, donne presque tous les mois un aperçu de ces entrées et sorties. Nous en extrairons ici celles des mois de janvier, février et avril de l'année courante; celles de mars n'ayant pas été mentionnées dans ledit journal. Quoique ce commerce soit en lui-même d'un très-mince rapport, il est encore étonnant qu'il soit aussi considérable dans un pays presque sauvage, exposé sans cesse aux incursions des montagnards, et dans lequel il n'y a ni grands chemins, ni une seule communication d'eau, ce qui oblige de transporter toutes les marchandises sur des bêtes de somme. Les provinces situées sur les bords de la mer Noire, originairement Géorgiennes, et occupées actuellement par les armées russes, sont encore plus sauvages et moins soumises, quoique plus fertiles que le Kharhtli et la Kakhétie. Ils n'ont aucune espèce de commerce, si se n'est l'exportation du buis et d'un peu de bois

de construction. Dans plusieurs de ces contrées, l'usage de l'argent est presque inconnu.

Tiflis, le 15 février 1824.

Dans le courant du mois de janvier passé, il est arrivé ici, des pays situés au-delà de la frontière, des marchandises pour 33, 928 $\frac{40}{100}$ roubles, argent blanc, consistant en étoffes de soie façonnées, tissues de coton simple et de laine, velours, coton cru et non filé, différentes couleurs; de cordes de boyaux de mouton; sucre, différentes espèces de peaux, feutres, poivre et fruits.

Dans le même mois on a exporté pour 26,277 $\frac{95}{100}$ roubles de marchandises, savoir : des étoffes de soie façonnées et simples, des tissus de coton; du papier pour écrire, du draps, des feutres, de la gaze, des cadenas, du fer-blanc en feuilles, différentes espèces de peaux; des cuirs, du clinquant, du laiton, des ustensiles en bois, des selles et harnais; des laines de mouton et de poils des chèvres, des schalls de Bardan, des broderies en or et en argent.

Tiflis, le 16 mars 1824.

Dans le courant du mois de février passé, il est arrivé ici, des pays situés au-delà de la frontière russe, des marchandises pour 54,997 $\frac{50}{100}$ roubles argent blanc; consistant en différentes étoffes de soie façonnées et simples, tissues de coton et de laine, perles, peaux, différentes couleurs, encens, huiles, savons, poivre, harnachemens, soie, schalls et fruits.

Dans le même mois on a exporté pour 39,632 $\frac{45}{100}$ roubles, argent blanc, des étoffes de soie façonnées et simples, des tissus en coton, des feutres, des manteaux de feutre (*bourki*), des peaux, des laine de couleurs bleues, de clinquant, de chaussures, du thé, de la soie écrue et des coffres.

Tiflis, le 11 mai 1824.

Dans le courant du mois d'avril passé, il est arrivé à notre douane, des pays situés au-delà de la frontière russe, des marchandises pour 61,496 $\frac{10}{100}$ roubles, argent blanc, consistant en étoffes de soie façonnées et simples; tissus de coton et laine, velours, coton cru et non filé, acier, peaux, couleurs, encens, ustensiles en cuivre; soie, sel, cordes de boyaux de mouton, poix, fruits et bétail.

Dans le même mois on a exporté, au-delà des frontières, pour 41,841 $\frac{40}{100}$ roubles, argent blanc, des étoffes de soie, façonnées et simples, des tissus de coton et de laine, du fer en barres et travaillé, des couleurs, des peaux, de l'alun, des pelleteries, des gobelets d'argent, du clinquant, de l'étain et du bétail.

L'importation, en trois mois, a donc été de 155,422 $\frac{40}{100}$ roubles, argent blanc.
Et l'exportation de 107,751 $\frac{80}{100}$ *Idem.* *Idem.*

Ainsi la première surpasse la dernière d'un tiers.

En comptant le rouble argent blanc environ à quatre francs, l'importation annuelle serait donc 2,487,075 fr., et l'exportation de 1,724,028 fr.

A la première guerre, entre la Russie et la Perse, ce faible commerce sera réduit à rien, puisqu'alors toutes les communications entre les deux pays seront naturellement rompues.

ERRATA. Page 276, lig. 9, occident heureux, *lisez* accident heureux.

Errata pour les numéros précédens.

Page 154, ligne 12, au lieu de بدد *lisez* بلاد

— 197, — 6, au lieu de *Ighour* tribu nombreuse, lisez *Ighour* tribu nombreuse de Turks.

— 201, dans la dernière ligne du mongol, *lisez* [illegible]

JOURNAL ASIATIQUE.

OBSERVATIONS *critiques sur les Recherches relatives à l'histoire politique et religieuse de l'intérieur de l'Asie, publiées par* M. J.-J. SCHMIDT, *à Saint-Pétersbourg, par* M. KLAPROTH.

(Continuation.)

Preuves de l'identité des Ouigour et des Hoei hou.

Rachid-eddin nous apprend que la patrie des Ouigour était le pays situé sur *l'Orkhon supérieur;* le vizir *Ala-eddin* la place de même, entre les rivières *Toula* et *Selengga*, et dans les montagnes appelées *Kara-Korum*. D'après les auteurs Chinois, l'ancien campement principal des Turcs 紇回 *Hoei he* ou *Hoei hou* (appelés, depuis 788 de J.-C., 鶻回 *Hoei hou*), se trouvait aussi dans cette contrée. La résidence de leurs khans était sur le même emplacement, où les Mongols bâtirent postérieurement la ville de *Kara-korum*, nommée *Ho lin* (ou *Khorin*) par les Chinois. Plusieurs circonstan-

ces, et principalement le nom de *Hoei hou* (prononcez *Houihou*), m'avait fait présumer que ce nom et celui d'*Ouigour*, n'étaient vraisemblablement que deux dénominations, peu différentes, d'un même peuple. On sait d'ailleurs que les Chinois rejettent très-souvent l'*r* final dans les mots étrangers, de sorte que leur *Hoei hou*, ou *Houi hou*, représentait peut-être le nom *Houihour*, qui n'est pas très-éloigné de celui d'*Ouigour*; cette hypothèse, déjà adoptée par *Gaubil* et *Visdelou*, est devenue à présent une certitude, par le passage suivant, que je viens de trouver dans la préface du *Sou houng kian lou*, ou de l'Histoire des Mongols, écrite en chinois par *Tchao youan phing*.

回鶻本名回紇至唐元和中始稱回鶻俗音回回元時畏兀兒畏吾兒

C'est-à-dire : « Le nom primitif des *Hoei hou* était » *Hoei he*, jusqu'au milieu des années *Youan ho*,

» (entre 806 et 820) ; c'est alors qu'on commença à » les appeler *Hoei hou ;* ordinairement on prononce » ce nom *Hoei hoei*, (*Houi houi*). A l'époque des » *Youen*, ou Mongols en Chine, ils furent nommés » *Oui gou el* (c'est-à-dire *Ouigour*, d'après la double » orthographe citée dans le texte précédent). »

Les Mongols appelaient donc la nation des *Hoei hou* avec son véritable nom, que les Chinois n'avaient jusqu'alors rendu qu'imparfaitement avec leurs caractères, peu propres à exprimer des sons étrangers à leur langue.

D'après les récits des historiens chinois, les *Hoei hou*, aussi bien que les 車師 *Kiu szu*, ou 姑師 (1) *Kou szu* (prononcez *Gouz*), qui habitaient anciennement le pays des *Ouigour*, situé entre *Tourfan* et *Khamil* (*Hami*), descendaient des *Hioung nou ;* c'étaient donc des peuplades de *race turque*, comme leur langue le démontre aussi. Les 高昌 *Kao tchhang*, ou les Ouigour pos-

---

(1) Voyez, sur l'identité de ces deux dénominations, le Dictionnaire de *Khang hy*, article *Szu ;* le *Szu ki* de *Szu ma thsian*, article *Ta wan*, et mon *Supplément au Dictionnaire chinois du P. Basile de Glemona*, pag. 150. Dans ma nouvelle Dissertation sur les Ouigour, la lettre *kou* du mot *kou szu* a été confondue, par méprise, avec une autre qui lui ressemble beaucoup.

térieurs, s'emparèrent, au commencement du septième siècle, du pays des *Kou szu* ou *Gouz*; ils étaient une tribu de ce dernier peuple, la même qui plus tard fut connue sous le nom d'*Ouigour*.

Cependant, cette dernière dénomination se trouvait déjà avant et après la naissance de J.-C., chez les *Kou szu*; elle se retrouve dans *Igou lou* (*Igour*), ancien nom donné par les Chinois au pays de Khamil, et dans *Iho*, le gouvernement militaire qu'on y avait établi en 73, après notre ère. Il est donc présumable que les *Kou szu* (*Gouz*), les *Kao tchhang*, et les *Hoei hou*, formaient une des branches principales de la souche des Turcs; les *Kou szu* étaient les premiers habitans connus du pays de *Khamil*, *Tourfan* et *Bich-balik*. Les *Kao tchhang*, venus des contrées situées entre la Toula, l'Orkhon et la Selengga, s'emparèrent de leur pays, et les soumirent; ce fut alors que les *Hoei hou*, peuple de la même race, occupèrent l'ancienne patrie de ceux-ci; ils y tenaient leur principal campement jusqu'au milieu du neuvième siècle; à cette époque, les *Kirghiz*, originaires du Ieniseï supérieur, devinrent puissans, attaquèrent les *Hoei hou*, les chassèrent des bords de l'Orkhon et de la Toula, et s'y fixèrent pour quelque tems. C'est alors que les *Ouigour orientaux* se portèrent au sud-ouest, et qu'ils vinrent s'établir dans le Tangout et dans d'autres pays plus occidentaux de l'Asie centrale; ils s'y trouvaient encore à l'époque de la puissance des Mongols, qui les appelaient du nom d'*Ouigour*.

Il faut encore remarquer que les *Hoei hou* furent aussi

appelés *Kao tchhe* ou *Gootche ;* cette dénomination offre quelque ressemblance avec celle de *Kou szu* ou *Gouz*, et n'est pas même trop éloignée du nom de *Kao tchhang*.

D'après toutes ces données, l'identité des *Ouigour* et des *Hoei hou* me paraît suffisamment établie (1).

Détermination de l'emplacement de Bich-balik.

Nous avons vu plus haut que les Ouigour, après avoir quitté leurs anciennes demeures sur l'Orkhon, la Toula et la Selengga, se fixèrent dans la contrée où l'on bâtit postérieurement la ville de *Bich-balik* (Cinq-villes). Jusqu'à présent, les données que nous avons eues sur la position de cet endroit, étaient très-vagues. Les géographes et historiens qui ont jugé à propos de marquer sur leurs cartes cette capitale des Ouigour, ne l'ont placée qu'au hasard. Leurs suppositions ne méritent donc aucune considération ; encore moins les latitudes et longitudes de *Bich-balik*, rapportées par les auteurs arabes. Toutes les longitudes calculées par les astronomes mahométans sont extrêmement fautives, et les latitudes des endroits situés à l'orient de Samarkand diffèrent chez eux ordinairement de deux, quatre et cinq degrés de la véritable position. Il ne nous reste donc que les écrivains chinois à consulter, pour

(1) Voyez, pour tous ces points, ma nouvelle Dissertation sur les Ouigour ; Paris, 1820, fol., et mes Tableaux historiques de l'Asie, pag. 121 et suiv.

retrouver l'ancien emplacement de la résidence des princes des *Ouigour-Kao tchhang*.

L'auteur du *Sou houng kian lou*, cité plus haut, donne, dans la quarante-deuxième section de cet ouvrage, une courte notice de l'expédition entreprise par Houlagou contre l'Asie occidentale, en partant de *Kara korum*. On y trouve que la ville de *Bich-balik* était éloignée de 500 ly au sud de la rivière *Loungkou* (Rounggou), appelée actuellement *Ourounggou*, qui tombe dans le lac *Khessel-bach* (Ki tse li pa chi). L'embouchure de cette rivière dans le lac se trouve par 46° 35' lat. N. En supposant que l'armée mongole ait passé le *Loung kou* environ sous 45° 30', on peut facilement déterminer la latitude de *Bich-balik*, située de deux degrés plus au sud, en comptant 250 ly par degré; l'emplacement de cet endroit serait alors à peu près le même que celui d'*Ouroumtsi*, ville appelée actuellement *Hoei houa tchhing* par les Chinois; elle se trouve par 43° 60' lat. N., et 87° 1' long. E. de Paris.

Dans les tems postérieurs à l'époque d'Houlagou, tous les pays qui avoisinent le *Thian chan* (montagne céleste) et le *Tarbagatai*, furent appelés *Bich-balik*, comme on le voit par la description suivante, extraite de l'histoire de la dynastie des *Ming* (Ming szu, sect. 332) et de la grande géographie impériale de la dynastie actuellement régnante en Chine.

« *Bich bali(k)* est un vaste pays des contrées occi-
» dentales. Au midi, il est limitrophe de *Yu thian*
» (Khotan); au nord, il a les *Wa la* (Kalmuk-Eu-

» leut) ; à l'occident, *Samarkand ;* et à l'orient, *Ho* » *tcheou* (ville détruite, qui se trouvait à 1070 à l'ouest » de Khamil). De *Bich-bali(k)* on compte 3700 ly au » sud jusqu'à *Kia yu kouan* (fort le plus occidental de » la province chinoise de *Kan sou*). Au pays de *Bich-* » *balik* appartiennent *Yan khi* (Kharachar) et *Khouei* » *thsu* (Koutché). De l'est à l'ouest, il a 3000 ly, et sa » largeur du sud au nord est de 2000 ly.

» Les habitans sont nomades, et vivent sous des » tentes de feutre. Parmi les montagnes de ce pays » il y en a une appelée *Pe chan*, ou le Mont blanc. » Il en sort perpétuellement de la fumée et du feu ; à » ces endroits on recueille du sel ammoniac (1). Dans

---

(1) Tout le versant septentrional du *Thian chan* est extrêmement volcanique, témoins les montagnes de feu qui se trouvent au nord de *Koutché* et de *Kharachar*; l'existence d'un grand lac chaud, et de plusieurs solfatares le démontrent assez. La plus considérable de ces dernières se trouve dans le pays d'*Oúroumtsi*, environ trois lieues à l'ouest de la station de *Bourga Boulaktai*. C'est un terrain qui a plus de dix lieues de circonférence, et qui est rempli de cendres volantes. Si l'on y jette quelque chose, il remonte de suite une flamme qui la consume et la change en cendres. Est-ce une pierre qu'on y jette ? il s'élève une fumée noire qui dure long-temps. En hiver, cet endroit n'est jamais couvert par la neige; on l'appelle ordinairement le *terrain enflammé;* aucun oiseau n'ose voler à travers.

Le *Ho chan*, ou la montagne de feu, appelée aussi *Aghie* (qui signifie la même chose), brûle depuis plus de dix-huit siècles. D'après un auteur chinois, les pierres y sont en combustion, se fondent et coulent à quelques lieues. Cette masse en fusion, se durcit en réfroidissant. Ce volcan doit être situé par 42° 25' lat. de nord. Le lac le plus près de ce volcan est le *Temourtou-noor*, ou *Issi koul*, éloigné d'environ 60 lieues, de 20 au degré, à l'occident.

Les laves, la pierre-ponce et d'autres productions volcaniques, sont

» cette contrée est aussi le lac *Je hai* (ou la *mer chaude*);
» elle a plusieurs centaines de ly de circonférence (1);
» les habitans du voisinage l'appellent *Issi koul* (en
» turc *lac chaud*). Sous les Youan ou Mongols il exis-
» tait dans ce pays la ville de *Bich bali(k)*. L'empereur
» *Hian tsoung* (Mangou khan) y mit *Khodan* comme
» vice-roi. Sous *Chi tsou* (Khoublaï khan), on y éta-
» blit un gouvernement, sous le titre de *Youan sai*
» *fou*, et des colonies militaires agriculteurs. Sous les
» Ming, en 1391, le roi de ce pays envoya une am-
» bassade à l'empereur de la Chine; elle offrit un tri-
» but consistant en chevaux. Dans les années nom-
» mées *young lo* (de 1403 à 1424), les hordes de ce
» pays se transportèrent plus à l'occident. Elles s'éta-
» blirent alors dans le voisinage d'*Ili-bali(k)*, et
» s'appelèrent d'après le nom de cet endroit. Après les
» années *siuan te* (ainsi après 1435), elles envoyèrent
» souvent des présens à la cour. »

La géographie de la dynastie des Ming donne les mêmes détails; elle ajoute : « Les habitans sont no-
» mades, n'ont pas de maisons, et vivent sous des
» tentes de feutre. Ils s'occupent presqu'exclusive-
» ment de l'entretien des bœufs, des moutons, des

---

très-fréquentes dans le *Thian chan* et dans ses ramifications. Les tremblemens de terre n'y sont pas rares, même sur son versant méridional. La ville d'Aksou, par exemple, a été détruite de fond en comble par une de ces grandes catastrophes, arrivée au commencement du siècle passé.

(1) Ce lac s'appelle actuellement, chez les Kirghiz, *Touz-koul*, ou le lac du sel; et chez les Kalmuks *Temourtou-noor*, lac ferrugineux.

» chameaux et des chevaux. Ils n'ont que peu d'agri-
» culture, et se nourrissent de la chair et du laitage
» de leurs troupeaux, qui leur fournissent aussi l'ha-
» billement nécessaire. Leur langue est un dialecte
» du Turc (*Hoei hoei*); elle est appelée *Ouigour*
» (畏兀兒 *Oui gou el* ».)

On voit par ce qui précède que, dans les XIVe et XVe siècles, les villes de *Kharachar* et *Koutché* faisaient partie du pays de *Bich-balik*. Cette ville n'était donc pas trop éloignée des deux autres. En comparant ce qu'on trouve sur sa position, dans le récit de l'expédition d'Houlagou, d'après lequel elle tombe au même endroit qu'*Ouroumtsi*, on doit supposer que ce dernier nom et celui de *Bich-balik* ne désignent qu'une même ville. Sous la dynastie des Thang, *Ouroumtsi* s'appelait *Pe thing*, ou la *Cour septentrionale*. Le *Thai thsing y thoung tchi* en donne la notice suivante :

« *Pe thing tou hou fou*, c'est-à-dire, *ville de garde*
» *du premier rang de la cour septentrionale*, était,
» dans son origine, la résidence du roi des *Kiu szu*
» ou des *Ouigour ultérieurs*, sous la dynastie des *Han*.
» La géographie, insérée dans la vieille rédaction de
» l'histoire des *Thang*, dit : En 640, les Chinois at-
» taquèrent les *Kào tchhang* (Ouigour). Les *Thou*
» *khiu* (Turcs occidentaux) épouvantés, se soumirent;
» on bâtit alors dans ce pays la ville de *Thing tcheou*,
» qui, en 702, reçut le nom de *Pe thing tou hou*

fou. D'après la géographie des années *Youan ho* (de 806 à 820), on y érigea un gouvernement sous le nom de *Tou szu*. De *Pe thing* on comptait,

Sud-est à *Y tcheou*. . . . . 970 ly.
Est à *Si tcheou*. . . . . 500 —
Sud-ouest à *Yan khi tcheou* ou *Kharachar*. . . . . 1,100 —
Nord au campement principal des *Kian kuen*, sur le Ieniseï supérieur. . . . . . . 4,000 —
Ouest à la ville de *Siu ye*. . . . . . . 2,220 —
Nord-est au campement principal des *Hoei hou* sur l'Orkhon supérieur, ou à l'endroit où l'on bâtit après la ville de Karakorum. . . . . 3,000 —

Pe thing avait trois villes du troisième ordre sous sa juridiction, savoir : *Heou thing*, *Phou loui* (à présent *Bar koul*) et *Lun thai*.

M. le baron Schilling de Canstadt, dont le zèle pour les progrès de la littérature chinoise et de nos connaissances sur l'intérieur de l'Asie est infatigable, a eu la bonté de me communiquer un ouvrage précieux, imprimé à Peking sous le règne de *Khan loung*, avant l'année 1772. Il porte le titre de *Si yu thoung wen tchi*, et contient l'explication des noms d'endroits et de personnages marquans des contrées occidentales ; ces noms s'y trouvent en chinois, en mandchou, en mongol, euleut, tubetain et turc. Ce livre, indispensable pour bien comprendre la géographie de l'empire chinois, nous donne la certitude que la ville d'*Ouroumtsi*, de nos jours, était la même que celle de

Bich-balik et de *Pe thing*. L'auteur, après avoir démontré l'identité de Pe thing et de l'ancienne capitale des *Kao tchhang* ou *Ouigour* ultérieurs, ajoute :

回鶻五城唐號北庭大都護府

« *Ou thching* des *Hoei hou* portait sous les *Thang* » le titre honorifique de ville de garde du premier » rang, et grande résidence de la *Cour septentrionale* » (*Pe thing*). »

Ce passage est une citation de l'histoire des *Thang*. Peu avant, l'auteur avait dit : « Du tems des *Soung*, » cet endroit (*Ouroumtsi*) était *Pe thing*, ou la *Cour* » *septentrionale* du royaume de *Kao tchhang*, ou » d'*Ouigour*. Du tems des Youan ou Mongols, il fut » appelé *Ou tchhing* (Cinq-villes) de *Hoei hou* ou » *Ouigour*. بيش باليق *Bich-balik* signifie en turc, comme *Ou tchhing* en chinois, *Cinq villes* ou *Cinq-ville*; et l'identité des *Kao tchhang*, *Hoei hou* et *Ouigour* a été suffisamment prouvée dans le chapitre précédent.

L'ouvrage cité nous apprend aussi qu'*Ili balik*, ou la *ville de l'Ili* était la même qui porte à présent le nom d'*Ili* ou de *Gouldja*, située sur la rive droite de la rivière d'*Ili*. On reconnaît facilement que l'*Ili balik* des Chinois est le même endroit, qui est nommé

البالیغ (ou الهلیغ) *Abnalig*, par les auteurs mahométans.

La petite carte jointe à ce numéro du journal, donne un aperçu général de tous les points géographiques discutés dans ce mémoire. Elle montre les frontières du Tangout, celles du Tubet, et celles de la plus grande extension de la puissance des Tubetains dans le neuvième siècle. On y voit encore l'*ancien* et le *nouveau pays des Ouigour*, de même que l'emplacement de *Bich-balik* ou *Péking*.

Explication du seul passage cité par M. Schmidt, qui doit démontrer l'identité des Ouigour et des Tubetains, et qui prouve justement le contraire.

Ce passage, cité déjà dans le vingt-huitième cahier du journal, dit : « Avant *Khaissan-Kuluk-* » *Khagan*, on voyait les livres de la doctrine en » LANGUE OUIGOURE; et on ne les lisait pas encore en » langue mongole. Quant au peuple Ouigour, le » peuple de TANGOUT fut, dans ce tems, nommé » OUIGOUR. »

Le sens de cette phrase est donc : « *Dans ce tems,* » *le peuple de Tangout fut nommé Ouigour.* » Évidemment les mots, *dans ce tems*, marquent quelque chose de *passager* ou *accidentel*, ce qui n'eut lieu, ni avant ni après. Il se trouvait alors que le peuple qui habitait le *Tangout s'appelait* (c'est-à-dire *était*) *Ouigour.*—*Regio manet, populus transit, præsertim in Asia.* — S'il était autrement (comme M. Schmidt le veut), pourquoi y aurait-il les mots : *dans ce tems?*

Il en était effectivement ainsi dans la dernière moitié du neuvième siècle. Les Turcs *Hoei hou*, qui, comme nous l'avons vu plus haut, formaient la partie orientale de la nation des *Ouigour*, étaient venus habiter le Tangout et d'autres pays situés plus à l'occident. A la même époque, s'était écroulée la puissance des *Thoufan* ou *Tubetains*, qui avaient possédé ces contrées avant que les *Hoei hou* y arrivassent. Plusieurs hordes de ces derniers s'emparèrent alors du pays de *Chatcheou*, *Koua tcheou* et d'autres endroits situés sur les affluens du *Boulangghir*; ils s'étendirent au sud, jusqu'au-delà des montagnes neigeuses de *Nan chan* et des contrées arrosées par les rivières *Tchaidam*. Ils devinrent bientôt puissans, avaient leurs propres khans, et finirent par occuper en peu de tems tout le Tangout et l'Asie centrale jusqu'aux bords du *Sihhoun* ou *Iaxartes*. Vers 1001, leur prince avait plus de cent districts sous sa domination; à l'orient, son empire se terminait par le *Houang ho* supérieur; au nord, il avait le *Thian chan* (mont céleste); à l'occident, le Sihhoun, et au sud, le Tubet. C'était la puissance, toujours croissante des K'hitan qui força les *Hoei hou* ou *Ouigour* de se retirer peu à peu plus à l'ouest. Ils perdirent alors la plupart des contrées qu'ils avaient occupées dans le voisinage de la Chine; cependant ils se soutinrent dans le pays de *Cha tcheou*, jusqu'en 1257, quand ils furent subjugués par les Mongols.

C'était donc justement à l'époque de la puissance des Mongols, que le Tangout était habité par les

Turcs-Ouigour, et *Djangghia Khoutoukhtou* avait parfaitement raison de dire, que le peuple de Tangout était, *dans ce tems*, Ouigour. Les Ouigour du Tangout étaient en partie Mohamétans, en partie sectateur de Bouddha; il n'est donc pas étonnant de trouver chez ces derniers des noms Tubetains. Le Bouddhisme avait pénétré dans l'Asie centrale, long-tems avant qu'il ne fût répandu dans le Tubet; mais du tems des Mongols, il y fut rétabli par les prêtres tubetains. Chez les Mongols, le nom de Tangout est actuellement synonyme de celui de Tubet, parce que le Tangout méridional fait, à présent, partie de ce dernier pays; mais cela n'était pas le cas dans le douzième, treizième et quatorzième siècle, etc.

Le nom de *Tangout* dérive d'une tribu du Tubet oriental, appellée par les auteurs chinois, *Tang hiang*. Elle descendait, selon *Ma touan lin* (1), des *San miao*, ou des anciens aborigènes de la Chine orientale, qui furent repoussés dans les montagnes du Tubet. Les *Tang hiang* et leurs compatriotes, les *Thang tchang* et *Pe lang*, se croyaient issus d'une race de grands singes, et se glorifiaient de cette origine; anciennement ils habitaient le pays appelé *Si tchy*, situé à l'orient de la ville chinoise de *Lin thao*, et de la province de *Kan sou*. Ce pays comprenait toute la contrée arrosée par le *Houang ho* et ses confluens, avant qu'il entre en Chine. Dans le troisième et dans le quatrième siècle, les empereurs

(1) *Wen hian thoung chao*, sect. CCCXXXIV, fol. 8.

des dynasties chinoises de *Goei* et de *Tsin*, avaient détruit la puissance des *Khiang* (1), ceux de la dynastie de *Tcheou* avaient dispersé les *Tang tchang*; ce fut alors que les *Teng tchi* devinrent puissans à l'occident de la Chine, et après eux les *Tang hiang*. Plus tard se forma l'empire des *Thou po* ou des Tubetains, dont les rois possédaient déjà, au commencement du huitième siècle les villes de Khotan, de Kachghar, d'Aksou et de Kharachar (2); c'est alors que les nomades *Tang hiang* s'étendirent considérablement vers le nord et le nord-est, de sorte qu'ils occupèrent bientôt tout le pays situé entre les hautes montagnes appelées *Bayan khara* et *Thian chan*, ou mont céleste, et le *Houang hou*, ou fleuve jaune, jusqu'à l'endroit au nord du pays d'*Ordos*, d'où il se dirige vers l'orient et de là au sud. Ce pays reçut alors le nom de THANGGOU, d'une de leurs hordes principales, appelée, par les Chinois, *Thang gou*; le *t* à la fin du mot de *Tangout*, étant une terminaison du pluriel mongol.

Les Chinois donnent au *Tangout* le nom de *Ho si*, parce qu'il est situé à l'occident du *Houang ho*, ou fleuve jaune, qu'on ne nomme ordinairement que *Ho*, le fleuve, de préférence. Le vocabulaire Chinois-Ouigour, traduit *Ho si* par ᠲᠠᠩᠭᠤᠲ *Tangout*, et le vocabulaire Boukhare-Chinois, par تنغوت *Tanghout*; tous les deux distinguent ce pays du Tubet, en chinois

(1) *Khiang* est l'ancienne dénomination chinoise des habitans du Tubet oriental, limitrophe de la Chine.

(2) Voyez la carte.

Si fan. Le premier rend ce nom par ᠲᠦᠪᠡᠳ *Tuböt*, et le second par تبت *Tubet*. Cette preuve est convainquante pour démontrer la différence qui existe entre le *Tubet et le Tangout*.

Marco Polo, ce voyageur si exact et si digne de foi, nous a laissé de très-bonnes notions sur le *Tangout* et sur son ancienne étendue; il dit qu'il se composait des provinces de *Sachion* (*Cha tcheou*), *Chamul* (*Khamil* ou *Hami*), *Succuïr* (*Sou tcheou*), *Chinchin talas*, *Campion* (*Kan tcheou*), et *Étsina;* on reconnaît ici facilement les limites du Tangout au nord et à l'orient, et la nécessité de le séparer tout-à-fait du Tubet.

Dans le Tangout comme dans toute l'Asie centrale, des hordes d'origines différentes se trouvaient les unes à côté des autres; toutes étaient nomades, et suivaient avec leurs troupeaux le cours des rivières et les pâturages. La plupart des habitans du Tangout étaient pourtant des tribus turques, tels que les Ouigour *Kao tchhang* et *Hoei hou*, les *Aslan-Hoei hou*, les *Hoei hou* de *Kan tcheou*, ceux de *Sou tcheou* et de *Cha tcheou;* il s'y trouvait cependant aussi une horde tubetaine appelée *Tang hiang, de l'occident du fleuve;* c'était elle qui était la véritable horde des *Tangout*.

Si les *Ouigour* avaient été des *Tangoutains* ou *Tubetains*, comme M. Schmidt le prétend, pourquoi Rubruquis aurait-il dit : « Après eux (les Iugures), » sont les peuples de *Tangout* vers l'Orient, entre » les montagnes? » — Pourquoi le même auteur au-

rait-il fait une différence entre l'écriture des *Iugures* et celle des *Tubetains*? il connaissait pourtant très-bien la direction de gauche à droite de la première, et l'alignement perpendiculaire de l'autre.

Rachid-eddin nous démontre la différence entre les langues et les écritures des *Ouigour* et des *Tangout*, en nous apprenant que *Mangou-khan* avait des secrétaires chargés d'écrire ses ordonnances en langues persanne فارسی, chinoise ختابی, tubétaine تبتی, TANGOUTE تنکقوتی et IGHOURE ایغوری. Abdallah Beidhawi (1) connaît aussi cette différence en disant : شکمونی برخان که هند وکشمیر وتبت وختایی وتنغوت وایغور اورا اپیغمبر میدانند اقوام « *Chighemouni Bourkhan* (Bouddha), que les » peuples de l'Inde, de Kachemir, de Tubet, de Khatai (Chine), de TANGOUT et d'IGHOUR reconnaissent » comme prophète. » Quant au témoignage de Rachid-eddin, M. Schmidt cherche à insinuer que c'est par ignorance qu'il a séparé les Ouigour, les Tangout et les Tubetains. Cette ignorance n'est pourtant pas présumable chez un homme qui nous a laissé un ouvrage rempli de détails si précieux, et qui démontre clairement, que, si l'auteur n'a pas lui-même compris la plupart des langues parlées de son tems dans l'intérieur de l'Asie, il a au moins eu des interprètes très-habiles sous ses ordres. Sa position de vizir, chargé par un prince de la dynastie de Tchinghiz-khan d'écrire l'histoire du peuple mongol, est d'ailleurs telle, qu'elle écarte de pareilles suppositions. Il est aussi

(1) Historia Sinensis, ed. And. Mullero; Ienæ, 1689, p. 28.

impossible qu'Abdallah Beidhawi se soit trompé de la même manière, en faisant des différences entre trois peuples célèbres de son tems, qui, réellement n'avaient formé qu'un seul.

Le turc oriental, écrit avec des caractères ouigoures, dérivés du syriaque, garda encore long-tems après l'époque de la puissance mongole le nom d'*Ouigour*. On le voit par les transactions qui eurent lieu entre les Génois de Caffa en Crimée, et les princes mongols de *Soldaya* (Soudak), *Cembalo*, etc. Alors cette langue, dans laquelle furent écrits les traités conclus entre les deux parties, fut appelée LINGUA UGARESCA (1). — Je ne pense pas que M. Schmidt puisse supposer que les Génois aient négocié en langue tubetaine avec les Tchingizkhanides mahométans de la Crimée.

Une autre pièce du même genre et très-curieuse, est le diplôme de *Timour Koutlough*, daté de 1397,

(1) Rapport sur les archives de Gènes, par M. le Baron *Silvestre de Sacy*, Mémoires de l'Institut, tome III, page 114. — *Saint-Martin*, Mémoires sur l'Arménie, tom. II; pag. 275. — Or venendo agli avvenimenti della nostra Colonia, di essa io nullo posso dirivi sino all 'anno 1380. Di quest'anno ho io in mano un trattato fatto tra *Giannone del Bosco*, Console di Caffa, ed *Elias Bey*, Signor di *Solcati*. Questo trattato dalla lingua *Ugaresca*, come dicesi nel piccolo proemio latino che lo precede, fu tradotto in latino l'anno 1383, per ordine di *Meliaduce Cataneo* Console in quell' anno di Caffa, e dal latino trasportato in Genovese, e tale è la copia che ho presso di me. — Vedi *Lettere Ligustiche* dell'Abate Gasparo Luigi Oderico, patrizio genovese. Bassano 1792, 8° pag. 180.

et publié par M. *de Hammer*, dans le IV[e] volume des Mines de l'Orient. Il démontre que la langue et l'écriture turco-ouigoures, servaient encore, à cette époque, dans les transactions publiques des princes mongols, établis dans la Russie méridionale.

(La fin au prochain Numéro.)

ESSAI HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE *sur le Commerce et les relations des Arabes et des Persans avec la Russie et la Scandinavie, durant le moyen âge*, *par* M. RASMUSSEN.

(Suite.)

« La rivière *Borthas* descend d'*Albogazgaz* (1), et sur » ses deux rives il y a beaucoup de lieux habités et » cultivés. On exporte de *Borthas* des peaux de re- » nards noirs, qui prennent leur nom de cette con- » trée. » Masoudy affirme qu'on en exporte pour la valeur de mille dinars ; il ajoute, en finissant, « qu'il se trouve dans la Chazarie une montagne nommée *Batsrak*, dont la direction est du midi au nord, et que cette montagne renferme des mines d'argent et de cuivre. » Enfin, Nassir-eddin fait mention, comme d'un entrepôt de commerce, d'une ville nommée *Abeskoun*, à 89° 30" en longitude, et 37° 15" en latitude et dans le quatrième climat.

---

(1) Au lieu de *Bogazgaz*, on lit ailleurs *Tagazgaz* et *Tagazgaz*. M. Frœhn conjecture que c'est une altération du nom des Tongouses.
S. DE S.

Fixer précisément la place de ces villes, serait une entreprise d'une extrême difficulté, et peut-être presqu'inexécutable. Une horde souvent en déplaçait une autre; quelques-unes, pour diverses causes, changeaient volontairement de séjour; et les mêmes lieux, par suite de cela, prenaient de nouveaux noms. Les villes étaient généralement aussi mobiles que les hordes qui les habitaient. Ces peuples démontaient toutes les pièces dont se composaient leurs tentes de feutre; ou bien, s'ils étaient obligés de les conserver entières, pour s'en faire un abri, ils les chargeaient sur des charriots, et les transportaient avec eux. Ainsi la ville disparaissait. Il ne serait pas facile de retrouver la situation de places de ce genre, à moins que quelque monument écrit n'eût conservé l'indication de l'emplacement qu'elles occupaient, ou qu'on fût conduit à les reconnaître par la découverte de quelques amas considérables de ruines ou d'antiquités.

Ce fut ainsi que deux hordes, de race finoise, les Biarmiens et les Sirianiens, qui occupaient la rive occidentale de l'Ural, dans la grande Permie, abandonnèrent en 1372, les lieux de leur habitation, dans cette région tempérée, parce qu'ils craignaient que l'évêque Etienne (Stéphanus) n'essayât de les convertir; et ils se retirèrent dans une des froides régions du nord, près de l'Oby. Ces Biarmiens, Bérasmiens, ou anciens Permiacks et Sirianiens pendant qu'ils étaient en Permie, étaient renommés par leur commerce avec l'empire des Persans et avec les états du grand Mogol. Les márchandises, en remontant

le Volga et la Kama, étaient transportées de la Bulgarie à Tcherdyn, ancienne ville commerciale, sur la Kolva. Les Biarmiens apportaient les produits de l'Asie méridionale, et ceux de leur propre contrée à Petchora, et à la mer Glaciale; ils recevaient en échange des fourrures pour les habitans de l'Asie méridionale. Là, ils trouvaient les Scandinaves, qui faisaient voile pour le Biarmland, c'est-à-dire la Permie, maintenant le pays d'Archangel. Les ruines des villes qui, autrefois ont existé dans ces régions septentrionales, rendent témoignage de l'état florissant de leurs anciens habitans. Partout dans les provinces d'Astrakhan, de Kazan, d'Orenbourg, d'Oural, de Tobolsk, partout enfin où habitent des peuplades de race tartare, on reconnaît les restes de fossés et de murailles de grandes ou de petites villes qui ont existé autrefois, de châteaux et de camps fortifiés. Comme à Kasimow, sur l'Oka, près d'Astrakhan, et plus haut, près de Zarizyn, ou sur la rive occidentale du Volga, on voit les murs et les ruines d'une grande ville, qui peut-être est celle de Saray. Les ruines des deux villes de la Bulgarie, et celle de la fameuse ville de Madjar, près du Caucase, ne sont point encore anéanties; et à Oufa, on reconnaît un cimetière, où se trouvent des pierres funéraires, et même des tombeaux construits en pierre. Les habitans actuels les attribuent à un peuple qui habitait ce pays long-tems avant la conquête des Russes, et qui différait totalement des Baschkirs. On trouve encore dans le voisinage d'Oufa deux mosquées construites en briques, et plusieurs

pierres sépulcrales, chargées d'inscriptions arabes; on y voit de grandes murailles et des débris de remparts. (*Voyage de Pallas*, vol. 2, page 10.) Enfin, des ruines considérables, soit de grandes villes, soit de sepultures, ont été reconnues à Irtisch, près Tobolsk, à Baraba, à l'embouchure de l'Oural, et spécialement dans la steppe des Kirghiz.

A l'orient des Chazars, les géographes arabes placent les Uzzes (1), dont la contrée, selon Kazwini, est située, entre le pays des Khazars (à l'ouest), *Khazalgih* (à l'est), la Bulgarie (au nord-ouest), et *Caïmal*, كيمال. Je ne saurais découvrir ce que c'est que cette dernière contrée (le *Caïmal*); mais il faut, sans nul doute, lire *Kaïmak* كيماك ; car, bien que Kazwini ait déjà fait précédemment mention de ce nom, il n'en donne aucune description. Le pays des *Kaïmak* doit avoir été fort étendu, puisque Edrisi dit (septième partie du sixième climat,) que la branche orientale de la rivière *Atil*, coule de la contrée de *Carchir* (2), entre le pays des Kaïmaks et celui des Ghozzes, et les sépare l'un de l'autre. Ailleurs, il dit : « *Kaïmak* est bornée au midi, par *Bagharghar*, » au sud-ouest par *Khazalgih*, à l'ouest par les » *Khalakhitiens*, et à l'est par la mer Ténébreuse » (l'Océan). » Ainsi, cette contrée devait s'étendre du Volga ou de la Kama, vers l'orient, et renfermer toute la Sibérie jusqu'à l'Océan. Cette étendue

(1) C'est la nation, autrement nommée *Ghozzes* الغز. S. de S.
(2) Ou plutôt *Khirghiz*. S. de S.

prodigieuse perd pourtant de son importance, si nous considérons que les Arabes n'avaient aucune notion sur tout le nord-est de l'Asie, et qu'ils n'avaient jamais navigué sur la mer qui lui sert de limite; en conséquence, ils assignaient à cette mer un emplacement qui appartient à l'intérieur du continent de l'Asie. Cela résulte évidemment des expressions dont se sert Yakouti (1), dans la préface de son Dictionnaire géographique, quand il dit : « A l'extrémité de la contrée » des Bulgares, la mer se replie vers l'orient, et entre » ses rivages et la partie la plus éloignée du pays des » Turcs, il se trouve des contrées et des montagnes » tout-à-fait inconnues, attendu qu'elles sont déser- » tes et absolument stériles. » L'assertion de Kazwini dans son Introduction, qui, parlant des frontières du *Daïlam* (Ghilan), dit que cette province est limitrophe du pays de *Kaïmak*, ne semble pas trop s'accorder avec la situation de cette dernière contrée, telle que nous venons de la déterminer; mais on peut supposer que ce dernier renseignement a été emprunté à quelqu'écrivain plus ancien : car on apprend, en se familiarisant avec l'étude des géographes arabes, que leur méthode ordinaire est, pour rendre leurs descriptions plus complètes, de copier tout ce qu'ont dit leurs devanciers, anciens ou modernes, soit que cela s'applique ou ne s'applique point à l'époque où ils écrivent. A tout événement, nous pouvons supposer qu'une partie de population (peut-être les Calmouks actuels)

(1) L'auteur a sans doute voulu dire *Yakout*. S. DE S.

peut avoir été séparée du reste de sa tribu à une époque quelconque, et transplantée dans cette région. Mais revenons aux Uzzes.

Ce peuple tirait son origine des Huns, comme les Turcs, les Khazars et les Turcomans. Ils habitaient d'abord, probablement, le pays des Calmouks, et vinrent ensuite occuper les montagnes qui se trouvent entre la petite Boukharie et les contrées au-delà de l'Oxus. Unis ensuite aux Khazars, comme nous l'apprennent les écrivains bysantins, ils expulsèrent les Patzinaces des contrées qu'arrosent le Jaïk et le Volga, et ils s'y établirent eux-mêmes. Les Uzzes sont les mêmes que les *Khoüzy* (1) des Arabes. Ils avaient pour limites, à l'occident le pays des Khazars, à l'orient le Jaïk, et ils s'étendaient au midi peut-être jusqu'à la mer Caspienne, et au nord-ouest jusqu'à la Bulgarie; ils doivent aussi s'être étendus fort loin vers le nord, mais il serait difficile de rien déterminer à cet égard. Vers l'époque du douzième siècle, ils doivent avoir quitté les régions situées entre le Volga et le Jaïk, ou, tout en continuant à les occuper, s'être étendus en même tems jusqu'au Don et plus loin vers l'occident, puisqu'on les trouve là à cette époque. Vers la fin du treizième siècle, ils perdirent toute existence comme nation, en subissant le joug des Mongols; toutefois, il est vraisemblable qu'ils ne furent pas tout-à-fait éteints, puisque Guldenstedt croit que les Ossètes, petite tribu du mont

(1) Il fallait écrire les *Ghozzes* ou *Ghuz*. S. de S.

Caucase, au sud du grand Kabarda, sont les restes des Uzzes ou Polovzes, qui se sont réfugiés en ce pays-là, après avoir été défaits par les Russes, en 1110.

Voici la description que donne Kazwini, de la contrée des Uzzes. « La contrée des Uzzes, dit-il, est » située à l'occident du pays des الادكش *Alodcosch.* » Elle est très-vaste, et est limitrophe vers l'orient, » le nord et le couchant, des régions cultivées. Elle » renferme des montagnes d'un accès difficile, et sur » lesquelles se trouvent plusieurs forteresses. Une » rivière, sortie du mont *Morghan* (l'une des mon- » tagnes de l'Oural), coule dans leur pays, en venant » du nord. On trouve fréquemment dans cette rivière » une grande quantité de poudre d'or, et on tire de » son lit le lapis lazuli (le saphir bleu); dans les bois, » on rencontre beaucoup d'or pur (1) et des renards » d'un jaune d'or; les rois de ce pays en portent des » fourrures qui sont d'une très-grande valeur. L'ex- » portation en est rigoureusement défendue, et » toute fraude, à cet égard, est sévèrement punie si » on la découvre. » Ainsi s'exprime Kazwini. Edrisi (huitième partie du cinquième climat) dit presque la même chose, mais avec de plus grands détails. Il parle, entr'autres, des places d'*Hyam* et de *Djagan*, situées sur la rivière navigable *Roudha*, qui vient de

(1) L'auteur du Mémoire observe qu'au lieu d'*or pur*, il faut sans doute mettre *des castors*, et qu'il y a sûrement dans le texte une faute de copiste. Il veut dire que le copiste a écrit تبر *or*, pour ببر, *castor*. Cette correction a été adoptée par M. Frœhn, et on peut la regarder comme certaine. S. DE S.

l'est ; il ajoute qu'il y a dans les bois beaucoup de castors, dont la peau est très-belle et le poil très-fin. Ces animaux sont d'un prix très-élevé ; on en a pris un grand nombre qui ont été transportés, à travers la mer Caspienne, dans les contrées de Roum et dans l'Arménie.

D'après la situation donnée à la contrée des Uzzes, on ne peut douter que ce peuple n'ait habité à peu près où nous trouvons aujourd'hui les Baschkirs, c'est-à-dire dans le gouvernement d'Orenbourg, aux environs de la rivière Balaya, entre la Kama, le Volga, et l'Oural, dans la partie méridionale de la chaîne des montagnes d'Oural. Ce district est décrit de nos jours, comme abondant en bois, en métaux, en poissons, précisément ainsi que les Arabes ont représenté le pays des anciens Uzzes ; ceci paraît confirmé par cette circonstance remarquable, qu'Edrisi (septième partie du septième climat) parle d'une contrée qu'il nomme *Basghiret*, contrée qui selon lui, s'étendait au loin dans le nord, et était séparée du pays des Uzzes, par les sommets chargés de neige du *Morghan* (ou, comme il le dit, du *Morghar*), branche de la chaîne des montagnes de l'Oural, dont nous avons déjà fait mention. Il ajoute que dans la partie la plus reculée du pays nommé *Basghiret*, il y a deux petites villes, *Mazira* et *Casira*, que les marchands ne visitent presque jamais, parce que ceux qui les habitent immolent les étrangers. Ces deux villes sont situées sur une rivière qui va se jeter dans l'*Atil*.

A l'orient des Uzzes, les géographes arabes placent

une autre race d'hommes, appellés *Alodcosch* (1), qui, selon Kazwini, étaient une sorte de Turcs, c'est-à-dire de la branche qui porte le nom de Turcs ou de Tartares. Ils avaient de larges faces, la tête grosse, les yeux petits, les cheveux épais; leur pays est fort étendu en longueur et en largeur; il jouit de beaucoup d'avantages, et les moyens de subsistance y sont abondans; il est borné à l'occident par la contrée des Uzzes. On y trouve un nombre considérable de quadrupèdes, chevaux, vaches et brebis, et une grande quantité de lait et de miel. Quand un homme tue un mouton, il a quelquefois de la peine à trouver du monde pour le manger; la chair de cheval est leur principale nourriture, et le lait de jument leur principal breuvage.

De tout ce qui précède, on peut bien conclure que cette horde doit avoir, comme les turbulens et belliqueux Khirghiz, qui habitent maintenant la steppe orientale de la rivière d'Oural, une race nomade, et qui, sans doute, ne connaissait guères plus l'agriculture que ne le font ces derniers. Les anciens habitans

---

(1) Au lieu d'*Alodkosch* الادكوش ou en ôtant l'article arabe *Odkosch* ادكوش, M Frœhn a trouvé ailleurs انكش ou انكى, et il pense que ce nom corrompu, n'est autre chose que celui d'*O-nié*, khan des Turcs Hoeï ké, qui régnait sur cette peuplade de l'an 846 de notre ère, jusqu'en 848. Il s'étonne même que Deguignes, qui a reconnu les Turcs Hoeï ké, dans la nation nommée *Odkosch* par les géographes arabes, n'ait pas aperçu l'identité des deux noms *O-nié* et *Odkosch*. Sans nier la possibilité de ce rapprochement ingénieux, nous devons avouer qu'il nous paraît encore susceptible de doute. S. de S.

se nourrissaient surtout de chair de cheval; les Khirghiz se nourrissent de celle de brebis; mais le breuvage favori des anciens et des modernes habitans, c'est le lait de jument, ou, comme les tartares l'appellent, le *koumis*, boisson très-estimée, faite de lait de jument, aigri, bouilli ou non bouilli; cette boisson, quand elle est aigrie, est si nourrissante, si agréable au goût, et en même temps si spiritueuse, que d'un côté elle donne une apparence de santé et de fraîcheur, et entretient une bonne constitution, tandis que de l'autre elle enivre, quand on en use avec excès. Cette steppe, selon que les voyageurs russes la décrivent, est une plaine sans bornes, découverte, aride, où se trouvent de vastes terreins sablonneux, peu de terre végétale, et encore moins de bois; elle est dépourvue d'eau potable, mais elle renferme un grand nombre de lacs dont l'eau est saumâtre; le sol n'y reçoit donc aucun genre de culture, mais les chevaux, les bêtes à cornes, les moutons et, en quelques parties, les chameaux y sont innombrables. Le rapprochement que nous faisons du pays d'*Alodkosch* et de la steppe des Khirghiz, offre cependant une difficulté qu'il n'est pas aisé d'écarter. Kazwini et Edrisi font tous deux mention d'une grande mer, ou lac, appelée *Téhama*, dont ils évaluent la circonférence à deux cent cinquante milles, et dont, suivant eux, les eaux étaient d'un vert foncé, d'une bonne odeur, et agréables à boire; dans cette mer se trouvaient beaucoup de poissons plats, que les Turcs, (les Tartares) mangeaient avec grand appétit, parce

qu'ils regardaient leur chair comme un des plus puissans aphrodisiaques. Ce lac existe, en effet, dans la partie méridionale de la contrée; mais ni dans la steppe des Khirghiz, ni dans son voisinage, nous ne trouvons sur nos cartes une mer de deux cent cinquante milles de tour, environ quatre-vingt-trois de nos milles (1), ou quatre cent dix-sept milles anglais; nous y trouvons seulement quelques lacs saumâtres et de diverses dimensions, mais peu considérables. Nous n'essaierons donc point de déterminer la situation de cette mer.

A l'orient de l'*Alodkosch*, ou plutôt, comme cette contrée est généralement regardée comme une subdivision du pays des Uzzes, à l'orient des Uzzes, erraient dans la Tartarie et la Sibérie, plusieurs hordes, telles que les *Khazalghi*, les *Taghazghaz*, les *Carchir* (2), les *Kaimaks*, avec lesquels les Arabes ont eu certainement des relations, soit parce que beaucoup de ces peuples étaient musulmans, soit parce que quelques-uns d'entr'eux faisaient le commerce avec la Sibérie, tandis que d'autres, comme de nos jours les Boukhares, commerçaient avec l'Inde et la Chine; c'était par leur intermédiaire que les Arabes recevaient les produits de ces contrées lointaines. On ne peut guère douter que, dans le cours du moyen âge, plusieurs de ces tribus n'aient fait, pour le commerce de l'Orient et du nord de l'Asie, ce qu'ont fait alors, et

(1) Il faut se souvenir que l'auteur de ce Mémoire est un Danois. S. DE S.

(2) Les Khirghiz. S. DE S.

font encore de nos jours, les Arméniens pour le commerce du nord, par la voie de la mer Caspienne. Mais revénons au nord, et spécialement à la Bulgarie.

Les Bulgares habitaient, au nord du pays des Khazars, une contrée près des rives du Don, dans la partie où ce fleuve se rapproche du Volga, de telle manière, que plusieurs écrivains arabes et byzantins ont considéré le cours méridional du Don, comme une branche occidentale du Volga. La Bulgarie se prolongeait de ce point et le long du Volga, tant qu'il coule dans une direction occidentale, jusqu'à la rivière *Belaya;* c'est là qu'était située Bulgar, la capitale, sur la rive gauche du Volga. Dès le cinquième siècle, les Bulgares commencèrent leurs incursions dans l'empire grec. Ils parurent au nord du Danube et de la mer Noire, et harcelèrent les Slaves, au point de les refouler vers le nord jusques sur le Dnieper, et même sur la Vistule; enfin, dans les années 679 et 680, ils prirent possession de la contrée qui s'étend de la mer Noire à la Pannonie, et qui forme la Bulgarie actuelle. Mais une partie de la nation resta dans sa première patrie, où elle continua à former un état, quoique fort affaiblie par les émigrations, et par cette raison, opprimée souvent par les Russes, jusqu'à ce que, vers le milieu du 13e siècle, un successeur de Genghiz-khan, Khan Bathi (Batou-khan), réunissant plusieurs tribus, vint établir, sur la rivière d'Oural, une horde appelée par les Tartares, *la Grande*, par les Russes, *la Horde d'or*, et, subjuguant le royaume

des Bulgares, il fonda en sa place, ceux de Kazan et d'Astrakhan.

« La contrée des Bulgares, dit Kazwini, s'étend » fort loin. La nuit commence dans l'hiver, dès » deux heures et demie, chez les Bulgares, et chez » les Russes : je puis assurer, dit Ebn-Haukal, » que dans leur pays, les jours en hiver sont à » peine assez long pour suffire aux quatres prières » solennelles, et aux cérémonies qui les accompa- » gnent. Les parties habitées de la Bulgarie sont » limitrophes de l'empire grec. Ce peuple est nom- » breux; sa capitale se nomme *Bulgar*; c'est une » grande ville que je ne veux pas décrire, de peur » qu'on ne m'accuse de mensonge. » Il dit ailleurs, dans son Introduction, que *Bulgar* était une petite ville, et qui n'avait pas un grand territoire; mais qu'elle avait acquis une grande célébrité, attendu qu'elle était la capitale du pays, et que c'était là que les bâtimens de ces royaumes prenaient leur chargement, et jetaient l'ancre (dans le Volga); mais que les Russes l'avaient pillée, ainsi qu'*Atel* et *Samander*, villes du pays des Khazars, en l'an 358 de l'hégire, ce qui avait porté un coup funeste à sa prospérité (1). Edrisi (sixième partie du septième climat) fait mention d'une autre ville qu'il appelle *Baboun*; elle était bien fortifiée, située sur le sommet d'une montagne, bien bâtie, et on y trouvait en abondance toutes les

(1) M. Frœhn a réuni quelques détails sur cette incursion des Russes, dans ses notes sur la Relation d'Ebn-Fozlan. S. DE S.

nécessités de la vie; il ajoute qu'au nord de la Bulgarie était la montagne *Kokaïa*, au-delà de laquelle ni homme ni animal ne pouvait vivre, à cause de l'intensité du froid; ailleurs (dans la neuvième partie du cinquième climat) il dit que cette montagne *Kokaïa*, qui appartient à la partie nord de la chaîne de l'Oural, entre la Russie et la Sibérie, est celle qui environne le pays de Yadjoudj et Madjoudj. Yacouti (1) décrit la ville de *Bulgar*, de la manière suivante : « Elle est, dit-il, à 90° 5" de longitude, et » à 49° 30" de latitude, sur le rivage de la mer du » Pont (la mer Noire). Elle est bâtie en bois de » sapin, avec des murailles de chêne; elle est » environnée de tout côté par des Turcs; entre cette » ville et Constantinople; il faut compter deux mois » de voyage. Ces peuples sont en état de guerre avec » ceux de Constantinople; chez eux la durée des » jours est de vingt heures, et celle des nuits de » quatre heures (2). Ce pays est très-froid; durant » l'été comme en hiver, la terre y est couverte de » neige; on dit que ce peuple est la postérité de » ceux qui crurent à la prédication de Houd (3), et

(1) Lisez *Yakout*. S. de S.

(2) Sans doute l'auteur veut dire la durée des jours les plus longs et des nuits les plus courtes. S. de S.

(3) Houd est, comme on sait, un des prophètes antérieurs à Mahomet, dont il est parlé dans l'Alcoran. On croit assez généralement, je ne sais sur quel fondement, que Houd est le patriarche *Héber*. Peut-être est-ce parce que son nom semble être l'origine du nom que les Juifs portent en Arabe, comme le nom d'*Hébreux* paraît venir de celui de *Héber*. S. de S.

» qui se retirèrent dans le nord, où ils se fixèrent. » On y trouve, dans la terre, des dents, qui ressem» blent à des dents d'éléphant, et qui sont blanches » comme de l'ivoire. » Ebn-Haukal fait l'observation que les Bulgares sont un peuple puissant et nombreux; qu'ils sont chrétiens pour le plus grand nombre, et parlent la même langue que les Khazars, langue qui ressemble à celle des Turcs, et qui n'est entendue par aucune autre nation.

Nous apprenons des voyages de Pallas dans la Russie méridionale, que, non loin de Simbirsk et sur la rive gauche du Volga, on voit de grands et magnifiques restes de *Bulgar*, ou *Bioechimova*, capitale des Bulgares; ce sont des tours, des mosquées, des maisons et des monumens, tous en pierre de taille ou en brique. Cette ville doit avoir été très-considérable, si l'on en juge par les ruines multipliées de grands édifices qu'on y trouve; il est aussi évident qu'elle a été un entrepôt de marchandises de toute sorte, et le point de réunion de marchands qui s'y rendaient de contrées fort éloignées, car les monumens funéraires font connaître que les personnes qui y sont enterrées appartenaient aux provinces situées au midi de la mer Caspienne; les sépultures les plus anciennes datent de onze cent cinquante ans; les plus nouvelles, de quatre cents ans; cette vérité se confirme par le nombre de monnaies d'argent, avec des légendes cufiques et arabes qu'on y découvre. Dans le même pays, à Tchermtschew, près d'une petite rivière qui tombe dans le Volga, on trouve les restes, encore plus ruinés, de la grande

ville de *Boulymer*, qui appartint d'abord aux Bulgares, puis aux Tartares, et dont l'emplacement est occupé aujourd'hui par la petite ville de Biljarsk.

Voilà donc jusqu'où s'étendaient les connaissances acquises par les Arabes, sur les contrées septentrionales. Ils venaient fréquemment eux-mêmes jusque-là, et par conséquent ils purent voir ou entendre raconter tout ce qu'il y avait de plus remarquable dans les pays qu'ils traversaient; mais ils n'allèrent jamais, ou que très-rarement, plus loin. Cela est affirmé par Ebn-Haukal, et suffisamment prouvé par les relations qu'ils ont données des régions situées au nord de la Bulgarie, et qui toutes sont plus ou moins imparfaites et remplies de fables, à cause de l'extrême éloignement de ces régions. Toutefois, l'assertion d'Ebn-Haukal ne doit s'entendre que des plus anciens tems, et vraisemblablement de l'époque antérieure à celle où les Varègues, dans le cours du IX[e] siècle, parvinrent au gouvernement de la Russie, et y introduisirent peu à peu la loyauté et l'hospitalité des Scandinaves. La nécessité de cette restriction est prouvée par le récit de l'ambassade d'Ebn-Fodhlan (ou Fozlan), qui fut envoyé, dans le X[e] siècle, dans le pays des Slavons, et qui dans le cours de cette mission, comme nous le verrons plus loin, vécut quelque tems parmi les Russes. Si les peuples du midi ne pénétrèrent jamais, ou que rarement, dans le pays des Russes, avant l'époque des Varègues, dans la crainte d'être victimes de ses barbares habitans, néanmoins ils entretenaient quelque commerce avec eux, comme

on le voit par ce que dit Ebn-Haukal, que les Khazars apportent du miel et de la cire des frontières de la Russie. Quoi qu'il en soit, la ville de Bulgar, bâtie sur le Volga, au-dessous de l'embouchure de la Kama et de la Belaya, et qui par sa situation était si favorable au commerce, était la résidence d'un nombre prodigieux d'Arabes et de Persans, venus du midi de l'Asie, comme tous les monumens le prouvent. Elle compta aussi sans doute parmi ses habitans, un grand nombre d'Arméniens, car les Arméniens semblent être nés, plus encore que les Juifs, pour exercer la profession de marchands et d'agens du commerce. Dans cette ville étaient mises en magasins les marchandises apportées des contrées les plus reculées du nord, du midi et de la Sibérie même; il n'est pas nécessaire d'examiner ici les articles de ce commerce; Kazwini et les autres auteurs déjà cités, l'ont fait; d'ailleurs ils étaient à peu près les mêmes que de nos jours : il y a seulement cette différence, que, de nos jours, les marchandises qui viennent de la Scandinavie et de la partie de la Russie qui borde la mer, sont transportées par une voie différente, et presque toujours par mer, dans le Levant et vers la mer Noire.

(La suite au prochain Numéro.)

Notice sur la vie de SALADIN, *Sultan d'Égypte et de Syrie, par M.* Reinaud.

(Troisième et dernier article.)

A la fin, Saint-Jean-d'Acre se rendit. Philippe-Auguste remit à la voile pour retourner dans ses états, et Richard prit le commandement de l'armée. L'intention des croisés était de profiter de la terreur qu'avaient inspirée leurs succès, pour marcher à la délivrance de la ville sainte : ils suivirent les bords de la mer. Telle était leur ardeur, qu'ils renversèrent d'abord tous les obstacles. En vain Saladin ne cessait de les harceler. Au combat d'Arsouf, ses soldats s'étant trop avancés, furent mis en déroute ; et plus de vingt mille d'entr'eux, suivant l'expression de Boha-eddin, *souffrirent le martyre ;* la frayeur devint telle, qu'ils n'osèrent plus attendre Richard dans Ascalon. Ce qui les épouvantait le plus, c'est qu'après la capitulation de Saint-Jean-d'Acre, Richard, n'ayant pu s'accorder avec Saladin sur l'exécution du traité, avait cruellement massacré les soldats de la garnison, au nombre de trois mille, et ils craignaient d'éprouver le même sort. Il fallut que Saladin, qui déjà avait démantelé Jaffa, Césarée, Arsouf et d'autres places du second ordre, pour empêcher les chrétiens de s'y établir, détruisît aussi Ascalon. La ruine de cette

grande cité lui fut très-sensible. Son historien Boha-eddin, qui était alors auprès de lui, rapporte que lorsqu'il arriva devant Ascalon, il ne put retenir ses larmes, et dit : « J'aime beaucoup mes enfans ; mais » il m'en coûterait moins de les sacrifier, que d'ôter » une seule pierre de ces murailles. »

Dès-lors ses efforts se bornèrent à sauver Jérusalem. Non content d'en réparer les fortifications, il fit dévaster les environs, et occupa, avec son armée, les hauteurs voisines (an 588, 1192 de J.-C.) Cependant, au seul nom de Richard, l'alarme devint générale. Boha-eddin rapporte qu'à l'approche du roi, Saladin assembla son conseil : Boha-eddin s'y trouva. Le sultan était en proie à la plus vive agitation, et n'eut pas d'abord la force de parler. Enfin il prit la parole et dit aux émirs : « Vous savez que vous êtes en ce » moment le boulevard de l'islamisme et son unique » défense ; vous savez que vous avez dans vos mains » le sang des musulmans, leurs biens, leurs familles ; » sans vous, l'ennemi ne rencontrerait plus d'obs» tacle. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, si vous veniez à » perdre courage, c'en serait fait de nous tous. Les » chrétiens bouleverseraient le pays, et le mettraient » sens dessus dessous, comme l'ange Sigil pliera, au » jour du jugement, le livre des actions humaines (1). » Vous êtes responsables : c'est pour cela que vous

(1) L'ange Sigil est celui qui est chargé d'écrire jour par jour les actions des hommes. Il en est parlé dans l'Alcoran, sourate XXI, v. 104.

» avez été choisis entre tous les musulmans, et que
» vous êtes entretenus à leurs frais : l'islamisme tout
» entier attend son salut de vous. C'est tout ce que
» j'ai à vous dire. » A ces mots, les émirs s'écrièrent :
« O notre maître ! nous sommes tes esclaves et tes
» serviteurs ; ce que nous possédons, c'est de toi que
» nous le tenons. Nous n'avons à nous que nos têtes,
» et elles sont à ton service. Par Dieu ! aucun de nous
» n'hésitera à te soutenir jusqu'à la mort. »

Mais, après le conseil, les mameloucs et les soldats s'assemblèrent en tumulte, menaçant de se soulever : « C'est imprudent, dirent-ils ; c'est vouloir compro-
» mettre inutilement l'islamisme. Que ne tentons-
» nous plutôt le sort des combats ! Si Dieu nous ac-
» corde la victoire, l'ennemi est perdu, et nous lui
» enlevons ce qui lui reste. Si nous sommes vaincus,
» nous renonçons à Jérusalem. Après tout, l'islamisme
» en était-il moins glorieux lorsque nous n'avions pas
» cette ville ? » Ces paroles causèrent à Saladin la douleur la plus vive. Boha-eddin rapporte que le soir, lorsque les émirs, suivant l'usage, s'assemblèrent auprès de lui, il parut fort abattu. Après la prière du soir, quand les émirs commencèrent à se retirer, Boha-eddin resta avec lui, et ils passèrent la nuit en prières.

Tout-à-coup, le lendemain, l'armée chrétienne battit en retraite. Saladin ne douta pas que Dieu n'eût voulu faire un miracle en sa faveur. La vérité est que les chrétiens étaient divisés. Malheureusement, une fois le but de la croisade manqué, il ne

fut plus possible de retenir les soldats. La plupart abandonnèrent leurs drapeaux, et Richard resta avec peu de forces. Vers le même tems, le roi apprit que des troubles s'étaient élevés en Angleterre, et il songea à s'en retourner. Une seule chose le retenait, c'était l'intérêt de sa gloire et le désir d'obtenir une paix honorable ; mais plus il se montra impatient, plus Saladin fit de difficultés. Le sultan espérait que le roi serait obligé de partir, et se flattait, en son absence, de reprendre Saint-Jean-d'Acre et tout ce qui restait aux chrétiens. Il craignait d'ailleurs qu'avec la multitude de peuples dont l'armée musulmane était composée, si une fois il la licenciait tout-à-fait, il ne pût la réunir de nouveau. Aussi les négociations durèrent plus de six mois, pendant lesquels on ne cessa presque pas de se battre. Les deux princes se traitèrent constamment avec politesse et générosité. Richard fut souvent malade ; et Saladin lui envoya des fruits, de la neige, et tout ce qui lui était nécessaire.

Cependant les émirs et les soldats musulmans étaient impatiens du repos. Le découragement était devenu général. Au combat de Jaffa, Richard, n'ayant avec lui qu'environ quatre cents hommes, brava toute une armée, sans que les musulmans voulussent se mesurer avec lui. Saladin fut si sensible à cet échec, que, quelque tems après, le roi étant tombé malade dans Jaffa, il n'osa pas, malgré sa faiblesse, aller l'attaquer. Enfin, la paix se fit pour trois ans et quelques mois. On était alors au mois d'août de l'année

1192 de J.-C. Aussitôt les deux peuples se mêlèrent; et, suivant un auteur arabe, on eût dit qu'ils avaient toujours été comme frères. Les chefs se firent des présens. Saladin donna des chevaux arabes, et les chrétiens des casques, des cuirasses, des épées d'Allemagne. Les émirs musulmans et les seigneurs chrétiens jurèrent le traité. Pour Richard et Saladin, ils se contentèrent réciproquement de leur parole. Chacun garda ce qu'il avait. Il n'y eut d'exception que pour Ascalon, dont Richard avait relevé les ruines, et qu'il fut obligé d'abattre. Saladin lui donna en indemnité la moitié de Lidda et de Ramla.

Par le traité, il était permis aux pélerins chrétiens de visiter Jérusalem, mais sans armes. A l'instant, les soldats chrétiens se précipitèrent vers la ville sainte, pour s'acquitter de leur pélerinage. Saladin s'y rendit lui-même pour veiller à leur sûreté. Il leur fit fournir des vivres, et reçut les chefs à sa table. Dans le nombre étaient des évêques, des prêtres et des seigneurs. Les auteurs chrétiens du tems se sont plus à rapporter les bons traitemens dont il usa envers eux : sa politique consistait à les contenter, pour qu'ils ne fussent plus tentés de revenir. Il n'aurait pas tenu à lui que l'Occident tout entier ne fît le pélerinage, pourvu qu'ensuite on laissât ses états en repos.

Enfin Richard se mit en mer, et Saladin licencia son armée. Il comptait, à l'expiration du traité, reprendre les armes, et subjuguer les débris des colonies chrétiennes. C'est par-là qu'il se justifia auprès du calife de Bagdad, qui sans doute avait été mécon-

tent de cette paix. En attendant, il commençait à se ressentir des fatigues de cette guerre. Pour le moment, si l'on en croit Boha-eddin, son ambition se serait bornée à faire le pélerinage de la Mecque, et à jeûner pour tout le tems qu'il n'avait pu le faire pendant ses fatigues précédentes. En attendant, il se rendit à Damas pour y rétablir sa santé altérée. Son entrée dans cette ville fut des plus touchantes. Les habitans, qui ne l'avaient pas vu depuis plusieurs années, se portèrent au-devant de lui, et firent éclater la joie la plus vive. Il s'occupa aussitôt des affaires de l'état, et réforma divers abus. Sa famille et la plupart de ses enfans étaient alors auprès de lui. Il se délassait avec eux des soins de l'empire. Boha-eddin rapporte que, sur ces entrefaites, des ambassadeurs chrétiens, étant venus à Damas pour lui demander audience, le trouvèrent avec un de ses plus jeunes fils, prenant part à ses jeux. Cet enfant fut si effrayé de voir des hommes la barbe rasée, les cheveux courts, et habillés à la franque, qu'il se mit à pleurer; Saladin fut obligé de remettre l'audience à un autre jour.

Cependant sa santé paraissait se rétablir. Il fut pendant quinze jours absent de Damas, pour se livrer au plaisir de la chasse; aussi ses idées de conquêtes ne tardèrent pas à se renouveler. Il avait remarqué que les musulmans le regardaient comme le défenseur de l'islamisme; dans le cours de la guerre précédente, il avait vu accourir sous ses drapeaux des guerriers de tous les pays : il en était venu de l'Asie

Mineure et du fond de la Perse. Avec la gloire dont il jouissait, il ne douta pas qu'à son approche tous les peuples ne se soumissent à lui. Il résolut donc d'envahir à la fois l'Asie-Mineure, la grande Arménie et l'Aderbaïdjan. Son frère Malek-Adel et son fils Afdal devaient être de l'expédition. Adel avait d'abord été d'avis de commencer par la grande Arménie; car il avait la promesse d'en devenir souverain. Afdal, au contraire, eût voulu envahir d'abord l'Asie-Mineure. « Petits esprits, vues étroites! leur dit Saladin; je me charge à moi seul de réduire l'Asie-Mineure. Pour vous, vous irez conquérir la grande Arménie. Quand j'aurai fini, j'irai vous trouver, et nous envahirons l'empire des anciens sultans de Perse. » Les préparatifs ne furent pas longs. Déjà le rendez-vous était donné lorsque Saladin mourut. Il expira à Damas, après quelques jours de maladie, au mois de mars 1193 de Jésus-Christ, et voilà où aboutirent ses vastes desseins. Sa mort causa un deuil général dans la ville. Au rapport de Boha-eddin, ses sujets le pleurèrent sincèrement : tous auraient volontiers sacrifié leur vie pour sauver la sienne.

Il laissait dix-sept fils et une fille. Les trois aînés, auxquels il avait partagé ses états de son vivant, les conservèrent après sa mort; les autres, encore trop jeunes, n'avaient rien reçu, et vécurent en simples particuliers. Afdal, l'aîné de tous, eut Damas et la Syrie méridionale, avec le titre de sultan, ce qui lui donnait une espèce de suprématie sur tous les autres; Aziz eut l'Égypte, et Daher Alep. Ceux de ses ne-

veux qui avaient des principautés, s'y maintinrent également. Quant à son frère Malek-Adel, qui l'avait puissamment aidé dans ses conquêtes, il avait compté sur un royaume, et il n'eut que ce qu'il avait auparavant, c'est-à-dire, Carac et quelques villes de la Mésopotamie; mais, comme la discorde éclata bientôt entre les fils de son frère, il profita de leurs divisions pour les dépouiller, et réunit sous ses lois l'Égypte et la Syrie. Daher seul sut se maintenir dans Alep, et la transmit à ses enfans; mais, soixante ans après, sa postérité fut éteinte par les Tartares. Un si triste résultat d'une si longue suite d'usurpations a donné lieu à l'auteur arabe Ebn-alatir, de remarquer que rarement les chefs de dynastie et ceux qui se frayent les premiers le chemin du trône, transmettent le pouvoir à leurs enfans; qu'il vient ordinairement un frère ou un autre qui s'empare de tout, et qu'ainsi justice est faite même dès cette vie des crimes de l'ambition.

Maintenant nous citerons quelques nouveaux traits qui achèveront de faire connaître Saladin. Deux passions agitèrent son règne, l'ambition et la haine contre les chrétiens, ou plutôt il n'en connut qu'une seule, l'ambition. Il fut cruel pour être vizir; il fut ingrat envers Nour-eddin, son maître et son bienfaiteur, pour être indépendant. Il fut horriblement injuste envers le fils de Nour-eddin et les princes de sa famille pour s'agrandir. Et qu'on ne croie pas qu'il fût de bonne foi, lorqu'il flattait l'orgueil du calife de Bagdad, en étendant outre mesure son autorité temporelle. Il

n'étendit cette autorité que pour l'exploiter à son profit; et lorsqu'il crut n'en avoir plus besoin, il changea de langage. La guerre acharnée qu'il fit ensuite aux chrétiens dérivait du même principe. Il voulut surtout être maître de leur pays.

Il est vrai qu'une fois cette guerre commencée, il y mit une ardeur inconcevable : dans l'exaltation de son zèle fanatique, il ne se serait pas borné aux colonies chrétiennes; il aurait voulu couronner ses exploits par la conquête de l'Italie, de la France, et y faire triompher les lois de Mahomet. Sa réponse à une lettre de l'empereur Frédéric Barberousse, et une conversation qu'il eut avec Boha-eddin ne laissent aucun doute à cet égard. Il appelait la guerre contre les chrétiens, la *guerre sacrée*, et en parlant d'eux, il les qualifiait d'*ennemis de Dieu*. C'est cette passion furieuse qui le rendit quelquefois barbare. Boha-eddin assure que le plus sûr moyen de lui plaire était de flatter ses idées, et il avoue que ce moyen lui réussit à lui-même.

Mais, chose remarquable! cette haine ne se rapportait aux chrétiens que comme formant un corps de nation. Du moment qu'ils étaient abattus, il les voyait d'un autre œil. Non-seulement il toléra les chrétiens cophtes d'Égypte, alors en assez grand nombre, mais il respecta leurs priviléges, et en prit quelques-uns à son service. Il y a plus, il se montra plus d'une fois doux et humain envers les chrétiens ses ennemis. Nous avons cité sa belle conduite lors de la prise de Jérusalem. Comme quelqu'un lui en faisait des reproches, il répondit : « Laissez-moi faire : j'aime mieux

» qu'ils s'en aillent contens. » C'est là ce qui explique les éloges magnifiques et même exagérés que quelques auteurs chrétiens du tems, particulièrement les Italiens, ont faits de lui. Ces éloges sont tels, qu'il n'existe peut-être rien qui soit au-dessus, dans les auteurs arabes.

Le caractère de Saladin était au fond bon et généreux, et l'ambition ne l'avait pas entièrement perverti. Il professait une morale pure. On en jugera par le discours suivant qu'il tint peu de tems avant sa mort, à son fils Daher, en le renvoyant dans son gouvernement. « Mon fils, lui dit-il, je te recommande la crainte
» de Dieu, source de tout bien. Fais ce que Dieu com-
» mande, et tu y trouveras ton bonheur. Aie toujours
» le sang en horreur ; car le sang ne dort jamais. Veille
» aux intérêts de tes sujets, et tiens-toi au courant de
» leur état. Tu es pour eux mon ministre, comme tu
» l'es de Dieu. Aie soin de contenter les émirs, les
» grands de l'état et les gens en place. C'est par de
» bonnes manières que je suis parvenu à ce degré de
» puissance. Ne garde de rancune contre personne ;
» car nous sommes tous mortels. »

Une des choses qui contribuèrent le plus à la grandeur de Saladin, ce fut son extrême libéralité. Dans toutes ses conquêtes, il ne se réserva jamais rien pour lui, et abandonna tout le butin aux soldats. En parvenant à la dignité de visir, il commença par distribuer aux émirs et au peuple les trésors de son oncle Schircouh. Il fit de même à la prise de Damas, lorsqu'il devint maître des richesses amoncelées par Nour-eddin.

On rapporte, à ce sujet, qu'il chargea de la distribution un des anciens émirs de Nour-eddin, lequel avait contribué à le rendre maître de la ville. L'émir se mit à puiser avec la main, et commença par se servir lui-même; mais il n'osait remplir toute la capacité de sa main. Saladin, s'en étant aperçu, lui en demanda la raison. « C'est, répondit l'émir, qu'un jour, dans une » distribution de raisins secs, Nour-eddin, m'ayant vu » puiser par grandes poignées, me dit qu'il n'en reste» rait pas pour tout le monde. » Ces paroles firent rire Saladin, et il repartit que l'avarice était faite pour les marchands et non pour les rois; qu'il ne tenait qu'à lui de puiser à pleine main; et que si une main ne suffisait pas, il pouvait les y mettre toutes deux.

Cette grande libéralité n'était pas seulement un moyen politique de gagner les cœurs : elle provenait d'une facilité de caractère poussée à l'excès. Plus d'une fois il lui arriva de manquer du nécessaire; et à la fin son trésorier crut devoir tenir de l'argent en réserve pour les cas imprévus. Il était naturellement si porté à la douceur, que son autorité en souffrit. Il en imposait peu à ses émirs et à ses serviteurs; mais cette facilité de caractère ne s'étendait pas jusqu'aux choses de religion : apprenant qu'un jeune homme d'Alep professait des opinions impies, il le fit mettre à mort. Son attachement pour la religion musulmane était sans bornes; il observait le jeûne et les pratiques de l'islamisme. Peu de tems avant sa mort, son médecin lui adressant des représentations, il répondit : « On ne » sait pas ce qui peut arriver; le plus sûr est de se

» mettre en règle. » Un de ses goûts les plus vifs était la lecture de l'Alcoran. Il le lisait et le faisait lire à ses gens. Un jour qu'il vit un pauvre musulman qui se le faisait lire par son fils, il fut si touché de ce trait, qu'il donna à l'un et à l'autre de l'argent et des terres.

Il aimait l'ordre dans l'administration, et maintint une justice sévère. En s'élevant au pouvoir, il diminua les impôts ; et, malgré ses guerres continuelles, il ne les rétablit plus. Cependant il ne sut pas se mettre au-dessus de son siècle et de son pays, ni donner à son gouvernement la solidité qui lui manquait. On est étonné de lire, dans Boha-eddin, témoin oculaire, qu'au premier bruit de sa maladie, les marchands de Damas fermèrent leurs boutiques : on évacua les marchés, et chacun mit ses biens en sûreté. C'est ici qu'on voit dans tout son jour le vice et la faiblesse du despotisme. Boha-eddin rapporte, d'un ton d'admiration et comme une preuve de la grande douleur que les habitans eurent en perdant Saladin, qu'à sa mort, aucun d'eux ne songea à piller la ville. Nous qui vivons sous un autre ciel et sous un autre gouvernement, ce langage nous étonne ; mais en Orient, où il n'y a pas d'institutions, tout repose sur la personne du souverain ; et si le souverain manque, tout manque avec lui. Les enfans de Saladin en firent la triste expérience. Les peuples étaient pleins d'attachement pour la mémoire de Saladin ; et cependant ils furent témoins de la ruine de ses enfans, sans prendre part à leur querelle.

Saladin était très-exact à rendre la justice ; et quand

ses affaires le lui permettaient, il la rendait lui-même. Dans ces sortes de cas, il se rendait au tribunal, et siégeait, assisté de cadis et de gens de loi. Qu'on fût grand ou petit, tous étaient égaux devant lui. Un jour qu'un marchand arménien le cita injustement, non-seulement il comparut en personne, mais, après le jugement, il fit don au marchand d'une somme d'argent, comme récompense de la bonne opinion qu'il avait eue de lui et de ses juges. En vérité, quand on réfléchit à l'étrange contraste qui régna dans le même homme, on fait involontairement un retour sur soi-même, et on s'étonne des inconséquences de notre nature. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que, Saladin ayant commis tant d'injustices, la postérité a cependant mieux aimé s'occuper de ses vertus que de ses vices; c'est que, hors les cas où il était conduit par l'intérêt, il fut bon et généreux, et que rien n'est puissant comme la générosité sur le cœur des hommes.

La vie et la personne de Saladin ont exercé la plume d'un grand nombre d'écrivains. Boha-eddin, parmi les auteurs arabes, est un de ceux qui en ont le plus parlé. Il est partial, et ne laisse voir qu'un côté des choses. A l'en croire, Saladin eût été un homme entièrement voué aux plus minutieuses pratiques de dévotion, et ne soutenant la guerre que pour l'honneur de sa religion ou sa défense personnelle. Marin est celui d'entre les chrétiens qui a le mieux traité le même sujet. Cependant il n'a pas eu à sa disposition les matériaux nécessaires, et a trop flatté son héros. Il existe, à la bibliothèque du Roi, deux Vies manuscrites de Sala-

din, l'une par l'abbé Renaudot, l'autre par Galland, traducteur des *Mille et une Nuits*. Cette dernière n'est qu'une ébauche. Jusqu'ici on ne pouvait se faire une juste idée du caractère et de la politique de Saladin, faute de connaître les auteurs qui l'ont le mieux dépeint. Pour la composition de cette notice, nous avons fait usage de pièces nouvelles, qu'on trouvera dans la seconde édition de nos *Extraits d'auteurs arabes, relatifs aux croisades*, insérés au second volume de la *Bibliothèque des croisades*, de M. Michaud, ouvrage qui fait suite à son *Histoire des Croisades*.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Ueber die Buchstabenschrift und ihren Zusammenhang mit dem Sprachban (Sur l'écriture alphabétique et ses rapports avec la structure du langage). *Mémoire lu à l'académie de Berlin, par* M. Guillaume de Humboldt.

Nous sommes assez loin, aujourd'hui, de ce bon vieux tems de la philologie orientale, où il ne fallait guère autre chose, pour être vanté partout comme savant orientaliste, que savoir par cœur certaine quantité de mots et de phrases, et se rappeler parfois quelques règles des plus indispensables, de la grammaire et de la syntaxe de tel ou tel idiome de l'Asie. Nous ne sommes plus dans ce siècle de politesse et de

complaisance, où la publication de quelques écrits, tels mauvais qu'ils fussent, suffisait presque toujours pour que leur auteur fût élevé jusqu'aux nues, par une foule d'admirateurs, dont l'ignorance seule, peut-être, égalait le nombre. Les progrès des connaissances humaines, depuis une trentaine d'années, ont étrangement changé cet état de choses; ils ont amené dans cette branche de la littérature, comme dans tant d'autres, une réforme presqu'aussi générale que complète.

Ce serait, je crois, indiquer fort insuffisamment la cause de ce changement, que de vouloir le représenter seulement comme l'heureuse conséquence de ce qu'il y a maintenant plus d'orientalistes habiles et profonds, qu'il n'en existait il y a trente ou quarante ans; car on ne devrait jamais oublier que ce sont les recherches philosophiques sur les facultés intellectuelles de l'homme, et surtout sur leurs fonctions logiques, qui, de même que la méthode analytique qui en est résultée, et que l'on a appliquée aux conceptions et aux langues asiatiques, ont facilité l'étude de toutes ces langues en général, et qui même ont rendu possible, pour la première fois, celle de quelques-unes d'entr'elles.

Personne ne saurait nier, par exemple, que, sans des recherches sur les principes de la grammaire générale et sur la partie logique des langues, telles que M. le baron Silvestre de Sacy en a introduit le premier dans l'étude de la langue arabe, on ne réussirait jamais à surmonter les difficultés et à dissiper les ténèbres qui s'y présentent; aussi conçoit-on aisé-

ment pourquoi, avant que la grammaire de M. Abel-Rémusat eût paru, la connaissance du chinois était regardée, avec raison, comme interdite aux Européens, malgré plusieurs ouvrages sur le chinois, que leurs auteurs avaient trouvé bon de gratifier du titre de grammaires.

C'est cette manière philosophique d'envisager les productions de l'esprit oriental, qui a contribué le plus à établir la différence entre ce que l'on appelait autrefois orientaliste, et ce que l'on doit comprendre aujourd'hui sous ce nom ; différence que je ne saurais mieux désigner, que par celle qu'il y a entre un drogman et un vrai philologue.

A coup sûr, on ne saurait nommer en Europe que fort peu de philologues aussi distingués que M. G. de Humboldt, qui, par plus de profondeur dans leurs recherches sur les langues et par une plus grande étendue de connaissances, démontrassent mieux que lui combien est immense cette distance qui, comme nous venons de le dire, sépare le vrai orientaliste de l'arrangeur de traductions de textes orientaux. Aussi ses travaux littéraires lui ont-ils acquis, en Allemagne, une réputation qui, nous osons le dire, se répandra en France aussitôt que ses ouvrages y seront plus connus.

Un autre critique a déjà entretenu nos lecteurs d'un de ses mémoires sur les formes grammaticales ; nous allons leur offrir aujourd'hui l'analyse d'un second mémoire, que l'auteur a lu à l'académie de Berlin, et qui ne sera imprimé qu'à la suite des travaux

du même genre, qu'il communiquera plus tard à la même société.

La différence des langues étant déjà elle-même peu importante, en ce que, malgré toutes les variations du son des mots, de leur construction et de leur arrangement, ce sont toujours les mêmes opérations de notre esprit qu'elles constatent, les mêmes idées qu'elles expriment ; à plus forte raison, *l'écriture* ne sera-t-elle pas tout-à-fait indifférente, pourvu toutefois qu'elle n'offre pas trop de difficultés, ou des obstacles presque insurmontables ?

Voilà une objection qui s'est présentée d'abord à l'auteur, qui l'a réfutée, sans s'arrêter à cette première idée, qu'il importe peu pour la pensée que les langues diffèrent : idée qui lui aura paru, sans doute, trop faible et nulle, vu que, même pour des idées tout-à-fait identiques, la différence des langues ne saurait jamais être sans importance ; ce que d'ailleurs il ne nous appartient pas de démontrer ici.

De même (dit M. de H.) que le son renfermé dans le mot prononcé, matérialise, pour ainsi dire, l'idée (*eine Verkörperung der Idee ist*), de même le mot écrit matérialise le son. L'effet le plus général de l'écriture est donc de fixer la langue, et d'en faire, par cela même, l'objet d'une suite de réflexions fort différentes de celles qui peuvent être excitées et entretenues par la représentation du mot, sujet à se perdre quand il ne nous est rappelé que par la mémoire.

Mais, comme cette manière de fixer le son par l'écriture, doit nécessairement exercer de l'influence sur

l'emploi et sur l'effet de la langue même, la manière dont l'activité de notre esprit se trouve excitée par le caractère particulier de telle ou telle écriture, n'est pas indifférente ; car les rapports qui existent entre les signes et les objets désignés par ceux-là, entrent toujours pour beaucoup dans les opérations de notre esprit, en ce qu'ils provoquent en lui, suivant les lois logiques de la simultanéité et de l'affinité, une foule d'idées associées ou disparates, semblables ou dissemblables. Ainsi, quand la fixation de l'idée passe de la perception par l'ouïe à la perception par la vue, il en résulte en même tems un changement assez important dans le mode de contemplation de notre esprit ; il faudrait donc, pour ne pas troubler l'harmonie générale de l'esprit, que l'idée, le mot prononcé et le mot écrit, convinssent sous tous les rapports les uns aux autres ; il faudrait qu'ils fussent tous frappés, le plus possible, au coin de l'identité.

Or, il existe en chaque langue un double système ; celui des idées qu'elle renferme, et le système des sons par lesquels elle exprime ces idées. C'est d'abord le premier, ou la partie idéale de la langue, qui se ressent singulièrement des avantages de l'écriture alphabétique. Ces avantages sont toutefois négatifs, en ce que l'écriture alphabétique ne trouble jamais, dans l'esprit, la représentation de l'idée, renfermée dans le mot dont elle doit exprimer le son par ses caractères. Toute écriture figurative affaiblit, au contraire, l'effet de la langue, qu'elle devrait appuyer ; car elle offre à l'esprit le signe de l'objet même, au

lieu que le mot écrit ne devrait être que le signe d'un autre signe, c'est-à-dire le signe du son. D'ailleurs, les signes d'une écriture figurative pourront fort bien servir à l'expression des notions abstraites de ce qui se passe dans notre esprit, et hors de lui; mais ils sont insuffisans, toutes les fois qu'il s'agit de représenter exactément le mode particulier adopté par telle ou telle langue, pour l'expression de ces mêmes abstractions. L'écriture figurative, en se substituant ainsi à l'expression par le son, est plutôt en opposition avec la langue, tandis que l'écriture alphabétique ne sait que l'accompagner, et rappeler, sans entremêler quelque chose d'étranger, seulement le son et l'idée exprimée par le son.

Mais c'est principalement dans le système tonique de la langue, que l'on reconnaît les avantages de l'écriture alphabétique sur toute autre.

Le discours de celui qui parle est un ensemble, qui n'a pour terme que l'épuisement de la pensée. C'est en l'analysant et en le prenant pour objet de notre réflexion, que nous en trouvons les différentes parties et divisions. L'homme sauvage, l'enfant, nous donnent rarement plusieurs mots et même des phrases entières, pour des mots que nous leur demandons.

La dissection logique par laquelle l'homme, réfléchissant sur la langue, se voit obligé à décomposer les pensées qu'elle exprime, s'étend jusqu'au mot et jusqu'aux élémens du mot. C'est l'écriture alphabétique qui, dans les différentes langues, s'est chargée de cette opération. Chaque langue qui ne l'admet pas, est donc

forcée à s'arrêter dans cette analyse logique, avant qu'elle soit achevée, quoiqu'il y ait encore des moyens, mais insuffisans, pour y suppléer, comme nous le voyons par l'exemple des lexicographes chinois.

L'écriture alphabétique nous obligeant, à chaque mot, d'y rencontrer les élémens de sons, sensibles en même tems et à l'oreille et aux yeux, notre esprit est accoutumé, par cela même, à les décomposer ou à les recevoir sans aucune difficulté ; de là résulte, dans la nation qui se sert de cette écriture, une manière juste d'envisager la divisibilité de la langue, ce qui produit plusieurs avantages assez importans. D'abord la prononciation gagne par ce procédé ; elle devient moins arbitraire et plus pure; car, en reconnaissant, par l'analyse alphabétique, les simples élémens des sons, on peut s'exercer sur eux-mêmes, et rendre ainsi plus parfaite la prononciation de l'ensemble qu'ils forment par leur composition. Cette pureté de la prononciation, de même que le perfectionnement de l'ouïe et des organes de la langue, doivent exercer sans doute beaucoup d'influence sur la langue même ; mais, ce qui est plus important encore, cette analyse alphabétique présente à l'esprit l'articulation des sons, qui, comme tout le monde le sait, est si essentielle à toutes les langues, qu'elles ne sauraient même exister sans elle. Par cela seul, déjà l'écriture alphabétique modifie toutes les parties de la langue ; ce qui est facile à démontrer, surtout par son influence sur le rhythme et sur les formes grammaticales. L'auteur a prouvé

celle-ci avec autant de clarté que de précision, toutefois après avoir écarté une objection, c'est qu'il y avait sans doute chez tous les peuples des rhythmes, avant que l'alphabet ne leur fût connu. L'alphabet doit être considéré, d'après l'observation de M. de H., comme renfermant deux choses, savoir : la séparation des sons articulés, et leur expression par des signes écrits. Il se peut donc fort bien qu'un peuple connaisse la nature des sons séparés, sans avoir en même tems des signes pour les exprimer.

Tous ces raisonnemens, dont nous venons de tracer ici un résumé assez rapide, ont été fortifiés par des observations philologiques, que de profondes études permirent à M. de H. de faire pendant une longue série d'années. Il nous a présenté d'abord les idiomes de l'Amérique, comme étant parfaitement d'accord avec les principes de sa théorie. Dans les mémoires suivans il s'occupera successivement de la nouvelle découverte de l'alphabet hiéroglyphique, et des conséquences qu'on pourrait être tenté d'en tirer pour l'invention de l'écriture indienne. Après avoir indiqué de tels objets, et annoncé en même tems le nom illustre de M. de H., il serait superflu de vouloir faire pressentir encore le plus haut intérêt qui ne saurait manquer de se rattacher à des recherches d'une telle importance.

SCHULZ.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 6 *Décembre* 1824.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises en qualité de membres de la Société:

M. Ducler, commissaire de la marine, administrateur à Karikal;

M. Humphrys (Alexandre), proviseur de l'Ecole orientale et classique de *Hetherton-house.*

M. Hamaker, à Leyde, annonce l'intention de publier une traduction de la géographie d'Ibn-Haukal.

Mohammed-Ismaïl-khan adresse des remerciemens pour son admission en qualité de membre de la Société. Sa lettre, écrite en persan, est renvoyée à la commission du Journal, comme propre à être publiée, et à servir d'exemple du style épistolaire des Persans.

M. de Lasteyrie, au nom de la Société des Méthodes, annonce que l'intention de cette Société est de faire ouvrir, dans le local qu'elle occupe, conjointement avec la Société Asiatique, un cours de grec moderne, et qu'elle souhaiterait que ce cours, entrepris à ses frais et par ses ordres, fût considéré comme étant également fait sous les auspices de la Société Asiatique. Cette proposition est soumise à la délibération du Conseil et adoptée.

M. Saint-Martin communique des fragmens de l'histoire d'Arménie, destinés à compléter l'histoire du Bas-Empire, par Lebeau.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par la Société Biblique protestante de Paris, le 30e nu-

méro de son Bulletin. — M. Albert de Montémont, *les Plaisirs de l'Espérance*, poëme traduit de l'anglais. — M. de Hammer, *Supplément aux Mille et une Nuits*, en allemand, traduit d'après la version française du même, tom. II. — M. le Marquis de Clermont-Tonnerre, *Recueil des Poésies d'Omar-ben-Faredh*, manuscrit arabe. — Par le même, *Tables Chronologiques des règnes de tous les Khalifes*, manuscrit arabe. — M. l'abbé de La Bouderie, *Panégyrique de saint Louis*, prononcé devant l'Académie française par le donateur. — M. le Comte de Lasteyrie, Remarques sur un ouvrage intitulé *Antiquités Grecques du Bosphore-Cimmérien*, Pétersbourg, 1823, in-8°. — Par le même, *Supplément à la suite des médailles des rois de la Bactriane*, Pétersbourg, 1823, in-8°. — Par le même, *Description d'une médaille de Spartocus, roi du Bosphore-Cimmérien*, Pétersbourg, 1824, in-8°.

Première notice des manuscrits donnés à la Société Asiatique par le lord KINGSBOROUGH.

MANUSCRITS ESPAGNOLS.

N° 1. *Compendio de la Grammatica Arabe*, que, para el breve adelantamiento de sus discupulos, compuso el D. Mariano Pizzi, professor regio, Matritense, anno 1780.

L'auteur de cette grammaire, le docteur Pizzi, médecin, professeur d'arabe à Madrid, a traduit ainsi en arabe le titre de son ouvrage موخر النحو العربي الذي يتالف ماريانو پزي الطبيب وملعم لسان العربي في مدارس مدريد

N° 2. Une autre copie du même ouvrage, mais avec de grands changemens, faite en l'an 1782.

N° 3. Une troisième copie plus ample encore, faite en l'an 1784; celle-ci porte le titre suivant : *Grammatica Arabiga*

erudita, que, para la ensenanza de sus discupulos dicto de memoria D. Mariano Pizzi y Frangeschi, etc.

N° 4. Recueil contenant plusieurs ouvrages du célèbre évêque de Chiapa, Barthélemy de Las Casas. Le premier et le principal ouvrage est la relation abrégée de la destruction des Indes occidentales (*brevissima relacion de la destruccion de las Indias*), copiée sur l'édition originale donnée à Séville en 1552.

MANUSCRITS PERSANS.

N° 5. Traité complet de Jurisprudence civile et canonique intitulé كشف انوار, c'est-à-dire *manifestation des lumières*, fort volume, petit in-8°, de 976 pages, d'une belle écriture, très-fine et très-serrée. Il a été copié par un certain Abou'lfodhaïl Kerdouany, fils de Mohammed, en l'an 899 de l'hégire, 1493 de J.-C.

N° 6. كتاب قنونچه فرسي, *livre de Kanoun en persan*, c'est une traduction du *Kanoun* ou traité manuel de médecine, composé en arabe par le célèbre médecin Ibn-Sina ou Avicenne. Ce manuscrit, qui est d'une belle écriture, en *taalik*, a appartenu à un Arménien, ainsi que le prouvent plusieurs notes d'une belle écriture arménienne placées en marge.

N° 7. تحفة المومنين *le présent des vrais croyans*, traité complet de médecine. Ce manuscrit a été écrit à Schahdjihan-abad, sous le règne de l'empereur mogol, Mahommed Farokhsir, Alemghir II, le mercredi, 11 de safar, de l'an 1125 de l'hégire, 8 mars 1713 de J.-C.

N° 8. Préface du célèbre dictionnaire connu sous le nom de *Ferhang Djihanghiry*, composé par Djémal-eddin Houssain Andjou.

N° 9. Très-belle copie du poème mystique connu sous le titre de *Mesnevy ;* malheureusement un très-grand nombre de feuillets de ce manuscrit ont été percés par un trou considérable, qui a endommagé au moins un tiers du volume. Il a été copié en l'an 1049 de l'hégire, 1639 de J.-C.

N° 10. ديوان كليم, les œuvres du poëte Kelim.

N° 11. جواهر الذات, *les Pierres précieuses de l'existence;* c'est peut-être le poëme connu sous le même titre qui fut composé par Férid-eddin Attar, auteur du *Pend-nameh*, ou livre des Conseils.

N° 12. قصص الانبيا, Histoire des Prophètes, par Mahommed, fils de Hasan de Deïnewer dans l'Yrak. Ce manuscrit a été achevé de copier le 11 de safar de l'an 1059 de l'hégire (24 février 1649).

N° 13. منتخب شاهنامه, *extrait de Schah-nameh.* Espèce d'analyse du fameux poëme de Ferdousy, composé sous le règne de l'empereur Schah-djihan, par Toukel beg, fils de Toulek beg, en l'an 1063 de l'hégire (1652 et 1653).

MANUSCRITS INDIENS.

N° 14. ديوان ولى, les œuvres de Wely, poëte qui a écrit en hindoustâny. Ce manuscrit a été achevé de copier le vendredi 6 de reby 2e, de l'an 1156 de l'hégire, 2 juin 1743 de J.-C.

N° 15. ديوان سودا, les œuvres de Souda, autre poëte qui vivait sous le règne de l'empereur mogol Alemghir II, comme on peut le voir par les louanges de ce souverain, qui se trouvent à la fin de ce Recueil.

N° 16. Recueil de contes écrits en langue et en caractères Mahrates.

N° 17. Manuscrit sur feuilles de palmier, en caractères Tamouls.

Lettre *adressée à M.* **Garcin de Tassy**, *Secrétaire-Adjoint et Bibliothécaire de la Société Asiatique, par* **Mohammed Ismaïl Khan**, *de Chiraz, à l'occasion de son admission dans le sein de la Société.*

TEXTE.

ADRESSE DE LA LETTRE.

بمطالعهٔ عالیشان رفیع مکان محرّر مجمع وضابط کتاب
خانهٔ شرقیّه موسیو گرسین دتسی زید عزّه برسانند *

LETTRE.

شایق صحبت ذیمسرّت کرامی آرایش عذار عذرای
صفحه را بخط وخال تعرفات از مکمّلات مراسم مودّت
شناخته و پیرایش جبین حسناي لوحه را بهر هفت تکلّفات
از لوازم مراتب محبّت دانسته مکشوف رای مهر نمون
ومشهود ضمیر منیر موالفت مقرون میدارد که در اطیب
اوقات واشرف ساعات مراسلهٔ دوستی آیات عز حصول
وشرف نزول ارزانی نموده رشحات سحاب الطاف جناب
سامی بوستان آمال اخلاص شکال را چنان ریّان کردانید
که در این فصل خزان غنچه‌های خرّم از گلبن خواطر دهان
بتبسّم کشود اینکه از فرط محبّت این نادان را در زمرهٔ
اصحاب مجمع دانایان شمرده اند کمال ممنونیّت ونهایت
خجالت حاصل نمود جهت اوّلین از وفور محبّت است
وعلّت دویمین از وضوح عدم قابلیّت لهذا بجای شکر

رسمی تشکری مخصوصی لازم است خانه. احسان کرامی
ابادان باد وسایه بلند پایه. سامی لا یزالی باد امید که
تاخسرو زرّین کلاه از ناحیه. مشرق طالع ولامع می گردد
همواره مجلس معرفت از اشعه. انوار معارف ساطع بوده
کرسی نشینان بزم علوم معنوی براوج سپهر دانای پیوسته طالع
باشند *

بتاریخ وسط عشر ثالث شهر ربیع الاوّل سنه ۱۲۴۰ هجری
محمد اسمعیل ابن مرحوم حاجی محمد خلیل خان از دار
السلطنه. پری مصدع اوقات فرخنده ساعات سامی گردید *

TRADUCTION.

Adresse.

Cette lettre est destinée à être mise sous les yeux de l'honorable secrétaire (adjoint) de la société (Asiatique), conservateur de la Bibliothèque orientale, M. Garcin de Tassy; que sa dignité augmente!

Lettre.

« Moi qui désire votre aimable et précieuse compagnie, persuadé que la feuille de papier, qui, par sa surface lisse, par les lignes déliées et les points diacritiques qu'on y trace, donne une si juste idée du visage d'Ozra (1), qu'embellis-

---

(1) Femme célèbre chez les Orientaux, par ses amours avec Wamek. Il existe plusieurs romans persans et turcs, sur les aventures de ces amans.

saient de bruns sourcils et de noires lentilles ; que cette feuille, dis-je, peut admirablement servir aux rapports d'amitié, et que les ornemens que l'on pose sur la page, pareils à ceux qui décorent le front de la jeune épouse, sont bien propres à entretenir les relations affectueuses ; j'écris ces mots pour annoncer à votre esprit bienveillant, et faire savoir à votre cœur bon et éclairé, que, ayant eu l'avantage et l'honneur de voir arriver dans le tems le plus heureux et à la plus propice des heures, le message marqué des signes de votre amitié, les gouttes de la nuée des faveurs de l'être élevé qui habite le jardin de l'espérance, ont tellement arrosé votre ami sincère, qu'au milieu de l'automne, le frais bouton du sourire s'est épanoui sur le rosier de ses pensées. En effet, comme par excès d'amitié pour moi, vous m'avez admis, quoiqu'indigne, au nombre des membres de la société des savans, j'éprouve une profonde reconnaissance en même tems qu'une extrême confusion. Ce qui a excité le premier de ces sentimens, c'est votre bonté envers moi, et le second, l'évidence de mon peu de mérite. C'est pourquoi, au lieu de remerciemens ordinaires, il est nécessaire que je vous en offre de particuliers. . . . . Puisse votre honorable société être à jamais florissante, et son ombre élevée demeurer éternellement! . . . Oui, je l'espère, tant que le monarque radieux de la nature se lèvera à l'orient, et viendra dorer l'horizon, votre réunion littéraire étant toujours éclairée par les rayons lumineux des connaissances, ceux qui seront assis à ce banquet de la vraie instruction, brilleront à jamais au plus haut de l'orbe de la science.

Au milieu du dernier tiers du mois de Rébi ulevel 1240 de l'hégire (24 novembre 1824), Mohammed Ismaïl, fils de feu Hadji Khalil khan, a écrit ces lignes, dans Paris, capitale de la France, abusant de vos momens fortunés et précieux.

Les Cours de l'Ecole royale et spéciale des langues orientales vivantes, près la Bibliothèque du Roi, ont recommencé le 6 décembre 1824.

COURS D'ARABE. — *Les Mardis, Jeudis et Samedis, à onze heures et demie du matin.*

M. le Baron SILVESTRE DE SACY, expliquera les chapitres XXX et suivans de l'Alcoran, avec le commentaire de *Beïdhawi;* quelques morceaux de sa *Chrestomathie arabe*, et les *Mékamat* ou Séances de *Hariri*, avec un commentaire arabe.

ARABE VULGAIRE. — *Les Lundis, Mercredis et Vendredis, à midi.*

M. CAUSSIN DE PERCEVAL fils, développera les principes de l'arabe vulgaire, en faisant remarquer l'analogie et la différence de la langue parlée avec la langue savante. Il expliquera des dialogues familiers, des formules de lettres et d'actes de tous genres, ainsi que des extraits d'auteurs modernes.

PERSAN. — *Les Mardis et Jeudis, à deux heures et demie, et les Vendredis à neuf heures du matin.*

M. DE CHÉZY expliquera le *Gulistan.*

TURC. — *Les Mardis, Jeudis et Samedis, à neuf heures du matin.*

M. le Chevalier AMÉDÉE JAUBERT, développera les principes de la grammaire turque, et expliquera le Traité de géographie historique, intitulé *Djihan-numa*, ainsi que divers morceaux extraits de l'*Histoire de Timour.*

Le cours sera terminé par la lecture des principaux traités conclus entre les Rois de France et les Sultans ottomans.

ARMÉNIEN. — *Les Mardis, Jeudis et Samedis, à six heures et demie du soir.*

M. CIRBIED, après avoir développé les principes généraux de la grammaire arménienne, fera faire des exercices de lecture, d'écriture et de conversation, et expliquera successivement les *Fables de Mikhitar* et l'*Histoire de Lazare de Porbe.*

GREC MODERNE. — *Les Lundis, Mercredis et Vendredis, à deux heures et demie.*

M. HASE, développera les principes de la grammaire grecque vulgaire, et expliquera plusieurs pièces de vers composées en cette langue, ainsi que la *Description de la Turquie d'Europe*, publiée en grec moderne par *Daniel de Demetrias.* Il donnera, en outre, des leçons de paléographie, pour faciliter la lecture des manuscrits grecs des différens siècles.

FIN DU TOME CINQUIÈME.



TABLE GÉNÉRALE

Des Articles contenus dans le cinquième volume du Journal Asiatique.

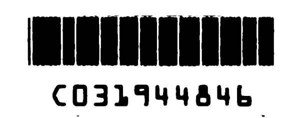
MÉMOIRES.

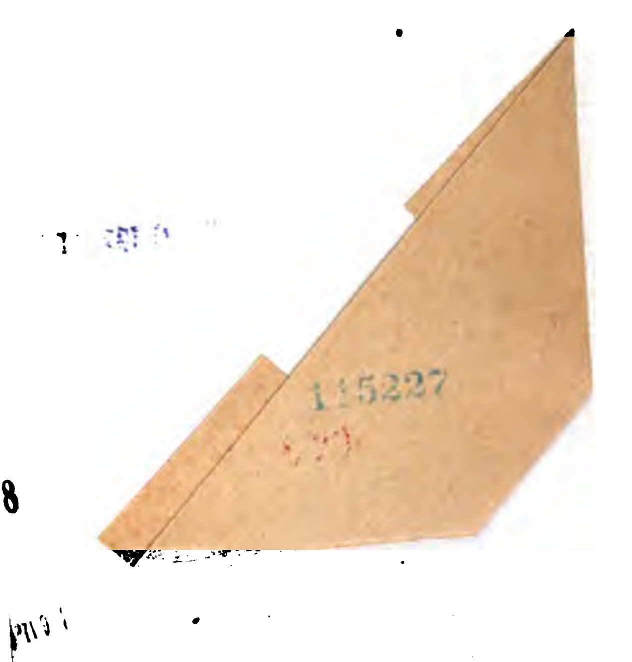
CRITIQUE LITTÉRAIRE.

MÉLANGES.

FIN DE LA TABLE DU TOME CINQUIÈME.

Imprimerie de Dondey-Dupré, rue St-Louis, n° 46, au Marais.





8

6 PM